This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY THE
Leland Stanford Jun University
[illegible]

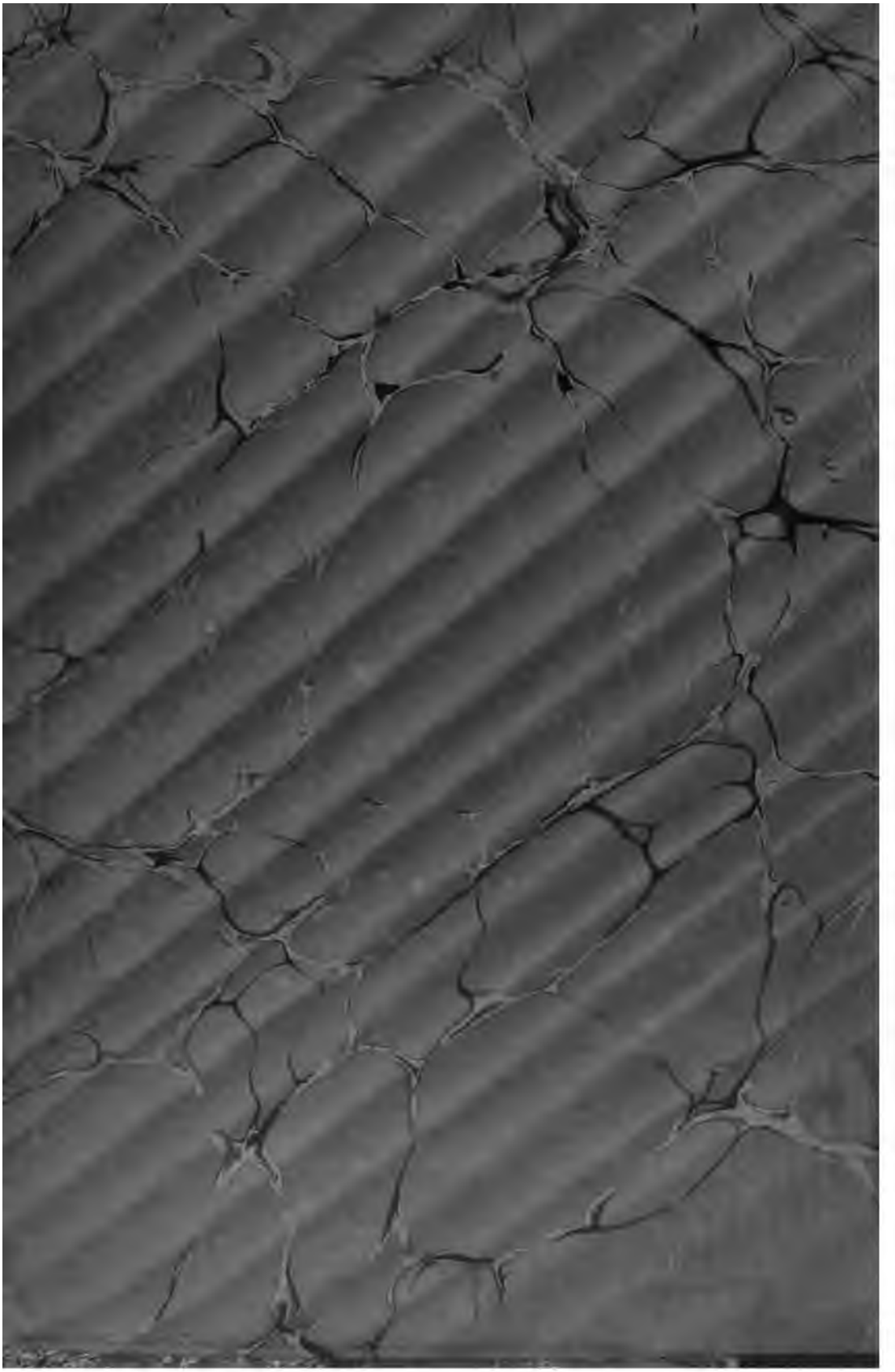

!

+++

LA

VIE DE SAINT ALEXIS

LA

VIE DE SAINT ALEXIS

POÈME DU XIE SIÈCLE

ET RENOUVELLEMENTS DES XIIe XIIIe ET XIVe SIÈCLES

PUBLIÉS

AVEC PRÉFACES, VARIANTES, NOTES ET GLOSSAIRE

PAR

GASTON PARIS

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ET

LÉOPOLD PANNIER

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Reproduction de l'Édition de 1872, autorisée par l'auteur

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1887

LIBRARY
OF THE
LELAND STANFORD JUNIOR
UNIVERSITY.

A 6382

I

TEXTE DU XIe SIÈCLE

AVANT-PROPOS.

Ce volume présente à la fois, dans sa composition et dans son exécution, les défauts qui résultent d'une trop grande hâte et ceux qui proviennent d'une lenteur excessive. Il reproduit en grande partie les recherches faites et les résultats obtenus à la Conférence des langues romanes de l'École pratique des Hautes Études pendant les six premiers mois de l'année 1869, et par conséquent il aurait dû paraître il y a longtemps déjà. L'impression, commencée dans les derniers mois de 1869, avança très-lentement jusqu'en juillet 1870 : elle était arrivée à la moitié quand la guerre vint l'interrompre; il a fallu encore près de huit mois de cette année pour qu'elle fût terminée complètement. Il y a donc eu entre la première feuille et la dernière plus de deux ans d'intervalle. D'autre part, la préface du texte primitif, qui forme la partie la plus importante de mon travail, a été, par suite de diverses circonstances, rédigée au fur et à mesure de l'impression, avant que le texte lui-même fût imprimé. Ces détails étaient nécessaires pour excuser dans une certaine mesure les contradictions ou répétitions qu'on peut signaler dans cette préface, et surtout les fautes trop nombreuses qui sont relevées à peu près complètement, je l'espère, dans un *Errata* d'une dimension inusitée.

La légende latine de saint Alexis a joui au moyen-âge d'une popularité immense. En dehors du poème du XIe siècle et de ses trois renouvellements successifs, nous en possédons en vers français deux autres traductions indépendantes et diverses rédactions en prose; elle a été également mise en vers provençaux et elle a fourni le sujet d'un *Miracle*. Elle a eu un succès plus ou moins semblable en Italie, en Espagne, en Allemagne et en Angleterre. Tous ces textes seront publiés ou étudiés dans un second volume, dû principalement à la collaboration des membres de la Conférence des langues romanes, et qui contiendra aussi une étude critique sur la légende elle-même, ses sources, sa valeur historique et ses formes diverses.

Ce volume-ci est exclusivement consacré au texte du XIe siècle et à ses rajeunissements des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. La préface du texte ancien contient, sous forme de commentaire critique, un exposé encore bien incomplet, mais où plusieurs points sont neufs, de l'état du français à l'époque des premiers Capétiens, c'est-à-dire à l'époque où la langue, la poésie, l'architecture et la société françaises se sont réellement constituées, comme notre nationalité elle-même. Le poème ne se recommande pas d'ailleurs uniquement par son incomparable intérêt linguistique : il offre, dans sa simplicité gracieuse et sévère, de réels mérites de style et de sentiment; il ouvre dignement l'histoire de la poésie nationale. Les préfaces spéciales des textes postérieurs, tout en traitant divers points de philologie peu abordés jusqu'ici, ont pour objet principal de faire ressortir le rapport de chacun de ces renouvellements à son original. « Par un rare bonheur, ce poème nous est parvenu sous quatre formes qui correspondent à quatre *moments* bien distincts de notre histoire littéraire. Sortie de l'austère église romane où les fidèles, après l'office, l'écoutaient avec un recueillement religieux, notre *amiable chançon* est allée courir, avec le jongleur du douzième siècle, les châteaux et les places publiques; elle entre, au treizième, par la main de quelque *escrivain* habile, dans une *librairie* de cloître ou de manoir, en attendant qu'une nouvelle métamorphose vienne attester, au quatorzième siècle, la faveur dont elle jouit encore (p. 265). » La comparaison de ces quatre versions est de nature à jeter un grand jour sur quelques unes des questions les plus intéressantes et les plus délicates de l'histoire de notre ancienne poésie.

Les textes sont publiés d'après un système qui, jusqu'à présent, a été bien rarement employé pour les productions du moyen-

âge. Les leçons sont établies sur la classification des manuscrits, les formes sont restituées d'après l'appréciation critique de la langue du poète. Ces deux procédés n'ont pu être appliqués aux quatre poèmes de la même façon : la rédaction du XIIe siècle, conservée dans un seul manuscrit, a été reproduite telle qu'il la contient, sauf les corrections nécessaires pour le sens ou la mesure; le poème du XIIIe siècle, bien qu'on n'en possède aussi qu'un texte, s'est prêté, grâce à l'étude attentive de ses rimes, à une restitution assez complète pour les formes, mais n'a pu être reconstitué avec la même certitude pour les leçons; les quatrains du XIVe siècle au contraire, grâce au nombre des manuscrits et à leur classification, ont pu être publiés avec une grande sûreté en ce qui concerne les leçons, mais non en ce qui regarde les formes, très-difficiles à établir pour l'époque où vivait l'auteur. Enfin le poème du XIe siècle a été soumis à un essai de restauration intégrale, sur le succès de laquelle auront à se prononcer les juges compétents.

Le glossaire-index qui termine le volume permettra de retrouver les faits épars dans les diverses préfaces et dans les notes; il mérite surtout d'être signalé pour le dépouillement complet du texte le plus ancien au point de vue lexicographique : tout dictionnaire historique de notre langue doit noter ceux des mots français qui figurent déjà dans ce monument vénérable, le plus ancien poème de quelque étendue qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce dépouillement a été fait avec beaucoup de soin par M. Herz, auquel on doit aussi en grande partie l'*errata* si indispensable. La collaboration de MM. Fagniez, C. Pelletan, Maréchal et surtout de M. Léopold Pannier, éditeur du texte le plus récent, a été indiquée en son lieu.

J'ai résumé brièvement ce que ce volume, qui peut paraître trop étendu, contient d'intéressant pour la philologie, la critique et l'histoire littéraire. Je serais surtout heureux qu'il obtînt l'approbation du monde savant s'il pouvait ainsi contribuer à faire apprécier favorablement et par conséquent à affermir notre jeune Ecole des Hautes Études. C'est par elle que s'est introduit chez nous l'usage de ces *conférences pratiques*, si nécessaires à côté des *cours* proprement dits, qui peuvent seules propager efficacement les méthodes et créer ce qui nous manque le plus, une tradition scientifique. Le premier volume du *Saint Alexis* montre déjà et le second montrera mieux encore les bons résultats de cette innovation : elle est appliquée, dans les conférences de

l'École, aux branches les plus diverses de l'histoire, de la littérature et de la critique philologique, et on a le droit d'espérer que, d'ici à quelques années, elle aura produit des fruits abondants et élevé d'une manière sensible le niveau général de la science française.

Gaston PARIS.

Paris, 1er décembre 1871.

ERRATA.[1]

P. 1, l. dern., art. 18, *lisez* art. 189.
P. 2, l. 14-15, *supprimez* III. Méthode suivie pour la constitution du texte.
— *avant* I. LES MANUSCRITS, *intercalez ce titre :* PREMIÈRE PARTIE. CRITIQUE DES LEÇONS.
P. 4, l. 12, 76 e *lisez* 76 c
— l. 13, *rayez* 96 c *et* 106 c
— l. 14, 98 *lisez* 97
P. 5, l. 28, 14 c — 1 e
— l. 107 d — 95 e
— l. 29, *rayez* 120
— l. 31, neuf *lisez* huit
P. 6, l. 4, 532[3] — 632[3]
P. 7, l. 11, par M. Maréchal, *lisez* d'après la copie de M. Maréchal
— l. 12, six *lisez* sept
P. 16, l. 23, 26 c — 21 c
— l. 29, 55 c-d — 55 d-e
— l. 30-31, *rayez* 75 c..... ert
— l. 38, 101 a *lisez* 100 a
P. 17, l. 13, 62 c-d — 62 d-e
— l. 15, 77 — 77 d
— l. 22, 96 b — 96 a
— l. 28, s'en — 's en
— l. 31, 62 — 72
P. 18, l. 2, 18 c — 18 d
— l. 10, 81 d — 81 e
— l. 33, *Fud* — LA *Fud*
— l. 35, 22 a — 32 a
P. 20 l. 5, 23 e — 18 e
— l. 16, 65 e — 65 a
P. 21, l. 11-12 (*voy. aux Notes*) *lisez* (rencontre fortuite)
P. 22, l. 38, 51 a *lisez* 50 a
— l. 40, 60 c — 60 b
P. 23, l. 12, P S — LA
— l. 13, avant LA *intercalez* 45 d
P. 28, l. 22, str. 2, *lisez* str. 3.
— l. 23, 3 a — 4 a
— l. 24, 28 c — 27 c
— l. 25, 57, 4 — 57 d
— l. 26, 25 c — 25 e
— l. 30, 19 c — 19 b
P. 28, l. 32, 8 d *lisez* 8 e
— l. 33, 81 e — 81 d
P. 30, l. 20-23, *supprimez toute la phrase sur* eret, *ainsi que la note* 2. *Ce qui est dit là est beaucoup trop absolu;* ere *se trouve souvent au XIIe siècle.*
P. 31, l. 28, Cis *lisez* Cio
— — 8 d — 8 f
— l. 29, 11 a — 10 a
— l. 30, 10 a — 10 f
P. 32, l. 15, 8 e — 7 e
— l. 16, 72 b — 62 b
— l. 17, — — —
P. 33, l. 15, 245 — 246
— l. 26, 86 e — 89 e
— — 49 c — 69 c
— l, 28, (*ço'st*) — (*c'est*)
P. 34, l. 19, 29 d — 19 d
— l. 20, 51 c *lo* — 51 e *le*
— l. 25, 315 — 365
— l. 34, 1062 — 1064
— l. 35, 277 — 2577
P. 36, l. 9, str. 11 — str. 8
— l. 29, LXXVIII — XLVIII
— l. 30, LXXIV — LXIV
— l. 38, 177 — 167
P. 37, l. 10, LXXVIII — LXVIII
— l. 11, CCXLVIII — CCLXVIII
— l. 12, CCXXXVIII — CCLXVI
— l. 15, 1090 — 1091
P. 38, l. 36, XIV — CIX
— l. 39, CCLXVI — CCLXXVI
P. 39, l. 36, fereit — fereiet
P. 40, l. 8, 49 — 44
P. 42, l. 21, oriental — occidental
P. 47, l. 7, 154 d — 54 d
P. 48, l. 19, 43 e — 99 b 101 d
— l. 28, 55 c — 75 c
— l. 30, 112 d — 111 d
P. 49, l. 7, 28 b — 28 c
— l. 8, 52 b — 62 b
— l. 10 ss. *Ce qui est exposé ici est trop absolu, et, notamment pour le mot* sas, *en contradiction avec ce qui est dit plus loin p.* 115 *et exécuté dans le texte.*

1. Cet *errata* est indispensable pour l'usage du livre; je prie instamment tous les lecteurs de faire sur leur exemplaire les corrections beaucoup trop nombreuses qu'il indique. — Les lignes sont toujours comptées, pour chaque page, avec un chiffrage uniforme, sans distinguer entre les titres, le texte et les notes.

P. 49, l. 15, 39 b *lisez* 29 b
— l. 25, 1. é.—Ce son, *lisez* Le son *é*
P. 51, l. 8, 110 d *lisez* 110 c
— l. 16, 1 — 3
— — covers — coverz
— l. 25, 7 — 9
— — 19 — 30
— l. 32, tornez — alez
— l. 34, 28 — 29
P. 52, l. 3, deramedes, *lisez* 29 deramedes.
— l. 6, raviserent, *lisez* aviserent.
— l. 9, 66 *lisez* 76
— l. 13, governet, *lisez* governent.
— l. 22, 99 *lisez* 100
— l. 26, aider — crider
— l. 27, 48 — 47
— l. 31, 59 — 49
P. 53, l. 4, 108 — 118
— l. 5, dejeter, — degeter
— l. 6, maiseler — demaiseler
— — retorner — conforter
— l. 3, mostret — mostrez
— l. 22, *guerre* — *querre*
P. 54, l. 24, 15 e — 21 e
P. 60, l. 30, l'*ó* — l'*o*
— l. 3, malandos — malendos
P. 62, l. 37, *ū* — *ŭ*
P. 67, l. 13, 82 e, 88 e *lisez* 77 e 78 e
— l. 20, 102 c *lisez* 102 d
P. 69, l. 10, 63 e — 53 b
— — 501 c — 101 c
— l. 11, 7 b — 55 e
— l. 18, 876 — 87 b
— l. 19, 46 b — 40 b
P. 70, l. 17, 54 b — 54 c
P. 71, l. 24, *supprimez* 6 c
— — *bon* *lisez* *bor*
— l. 28, 43 b — 40 b
P. 72, l. 23, IV — V
— l. 27, 108 — 107
P. 74, l. 13, *supprimez* 66 d *et reportez-le à la l.* 14 *après* 62 d
P. 75, l. 10, 7 d 67 d *lisez* 79 d 87 d
— l. 21, 52 d *lisez* 52 e
— l. 23, 370 e — 37 e
— l. 29, 5 b — 5 c
— — mui — muilier
— l. 30, 11 c — 11 e
P. 77, l. 13, 5 — 4
— l. 19, 17 — 18
P. 78, l. 6, 6 — 5
— l. 14, 6 b — 6 c
P. 78, l. 29, 5 *lisez* 6
P. 79, l. 11, preceier — peceier
P. 80, l. 12, 51 c — 36 c
P. 82, l. 4, *acommungier*, *lisez acomungier*.
— l. 24, 49 e *lisez* 90 c
— l. 27, *supprimez* (voy. aux *notes*)
— l. 34, Nasales *lisez* § III. Nasales.
P. 83, l. 29, II. *lisez* III.
P. 86, l. 4, 44 c — 45 c
— l. 5, 84 d — 85 d
— l. 7, 112 d — 12 d
— l. 11, 71 a, 25 b *lisez* 91 a, 52 b
— l. 13, 76 d *lisez* 79 d
— l. 14, 112 a — 112 e
— l. 18, 116 b — 116 c
P. 88, l. 10, 75 a — 57 a
P. 89, l. 6 souvent — parfois
— l. 7 *supprimez* 62 e 66 e
P. 90, l. 8, *rayez le renvoi* [3], *et au bas de la page supprimez la n.* 3.
— l. 14, 7 d *lisez* 71 d
— l. 15, gend — geud
— l. 16, bugent — tengent
— l. 29, 115 c — 115 e
— l. 30, 29 c. etc. *lisez* 38 c 40 e
— l. 31, 121 e *lisez* 121 d
— l. 32, 81 d — 81 e
P. 93, l. 22, 89 b — 89 d
— l. 25, 87 a — 57 a
— l. 28, 83 e, 16 a *lisez* 83 d, 62 a
— l. 35, 92 e *lisez* 92 c
— l. 38, 128 e — 108 e
— l. 40, 83 e — 83 c
— l. 43, les v. 97 d 107 c *lisez* le v. 82 d
P. 94, l. 9, 7 e *lisez* 7 c
— l. 13, 114 b — 104 b
— l. 28, venuta — *venuta
— l. 34, 42 e — 42 c
P. 97, l. 21, 18 b — 13 b
— l. 23, 10 a — 40 a
— l. 27, deux fois, *lisez* trois fois
— l. 28, *avant* 54 d *ajoutez* 13 e
P. 99, l. 9, 81 c *lisez* 80 c
P. 101, l. 23, 42 — 4 d
— l. 30, fixe — propre
— l. 31, 120 — 120 b
P. 102, l. 30, l'*u* — l'*n*
P. 105, l. 10, 45 b — 45 c
— l. 11, 83 d — 83 e
— l. 12, 104 c — 104 d

P. 106, l. 11, 120 c d *lisez* 25 c d
— l. 21-24, *suppr. la phrase sur* dan *et* fil, *qui est répétée p.* 108.
— l. 26, 67 d *lisez* 69 d
— l. 27, *après* vocatif *ajoutez* (44 a)
P. 108, l. 8, conjugaison *lisez* déclinaison.
P. 109, l. 5, 54 b *lisez* 54 c
— l. 12, notre syntaxe, *lisez* l'ancienne syntaxe
— l. 13, que prédicats ils ont, *lisez* que prédicats au nominatif, ils ont
— l. 15, 58 *lisez* 58 d
— l. 37, 14 e — 114 e
P. 111, l. 8, 7 c — 7 e
— l. 9, 3 b — 3 c
— — *supprimez* 7 d
— — 56 b *lisez* 24 b
— l. 26, *piz* — *pites*
P. 113, l. 25, *enfermeis lisez enfertes*
P. 114, l. 15, 58 e *lisez* 58 d
P. 115, l. 6, 45 c — 115 c
— l. 39, 40 c — 110 c
P. 118, l. 26, III — V
— l. 4, 62 — 62 c
P. 119, l. 14, 124 b — 125 b
— l. 16, 110 d — 31 d
P. 120, l. 12, 63 a — 63 e
P. 122, l. 19, 27 e — 27 d
— l. 24, 57 d — 54 d
— l. 27, *supprimez puisse* 21 e
— — 118 c *lisez* 21 e
— l. 42, t. I, p. 267-218 *lisez* t. II, p. 217-8.
P. 124, l. 13, 97 3 *lisez* 97 c
P. 125, l. 6, *supprimez le renvoi* ' *et reportez le à la l.* 29.
— l. 30, 50 d *lisez* 56 d
P. 126, l. 1, 80 b — 81 b
— l. 3, 4 b — 5 b
— l. 4, 81 e — 80 e
— l. 13, 55 c — 85 c
— l. 20, 74 2 — 74 d
— l. 28, 38 e — 38 b
— — 72 a — 73 a
— l. 40, 62 e — 62 d
P. 127, l. 3, 80 e — 81 d
— l. 6, 21 d — 27 e
— l. 9, 80 d — 81 e
— l. 16, 19 c — 18 c
— l. 20, 16 e — 15 e
— 26, 117 b — 117 d
— l. 28, 51 e — 61 e
— — 11 d — 12 a
— l. 35, 74 e — 64 c
P. 128, l. 4, 11 a e *lisez* 110 e
— l. 26, 52 c — 53 c
— l. 27, 99 a — 99 d
— l. 32, 72 e — 61 e
— l. 35, 45 a — 45 b
P. 129, l. 6, 920 — 92 d
— l. 8, 40 s — 40 c
— l. 12, 106 — 12 b
— l. 21, IV — VI
P. 131, l. 35, *après* pas, *ajoutez* dans ned
— l. 36, écrit *sed* s'il ne s'élide pas *lisez* écrits *sed ned* s'ils ne s'élident pas.
— l. 37, *supprimez* ne
P. 132, l. 23, 125 c *lisez* 125 e
P. 133, l. 3-4, *supprimez* au v. 10 d ..... *co est* et
— l. 4, 156 *lisez* 15 b
— l. 17, *sil* 31 b — *sit* 31 b
— l. 21, 28 e — 53 e
P. 134, l. 14 (2e col.) 42 — 41
— l. 18 (2e col.), *avant* 108 *ajoutez* 105
— l. 20 (1e col.), — 73 — 72
P. 140, l. 7, forment *lisez* fortment
— l. 8, andoi — andui
— l. 33, *supprimez* c
— l. 34, d *lisez* c
P. 141, l. 2, a — ad
P. 142, l. 17, s'espede — sa 'spede
— l. 20, nuit — noit
P. 143, l. 2, laisent — laissent
— l. 27, P Alix — S Alix
— l. 31, Kil — kil
P. 144, l. 8, Et — E
P. 148, l. 1, l. 6, mostier *lisez* monstier
— l. 4, nuit *lisez* noit
— l. 15, rejoint, — rejuint
— l. 17, laisent — laissent
P. 149, l. 14, bailide — bailie
P. 150, l. 8, sui — soi
— l. 17, Es — As
P. 151, l. 20, herbere — herberc
P. 153, l. 5, gueredoner, *lisez* guerredoner
— l. 23, e P *lisez* e L *manque* P
P. 155, l. 2, Fortment *lisez* fortment
P. 156, l. 13, poing *lisez* puing
P. 158, l. 11, Vifs — Vis
P. 159, l. 5, granz — grant
— l. 11, oi — hoi
— l. 12, tue — toe
P. 160, l. 16, *après* d *ajoutez* A *manque*.

P. 161, l. 10, linage *lisez* lignage
— l. 26, ma — Ma
P. 163, l. 8, oi — hoi
P. 164, l. 7, cesta — ceste
P. 165, l. 22, L — A
— l. 35, LS — L
P. 166, l. 3, bailide — bailie
— l. 7. oi — hoi
P. 167, l. 13, lius — leus
P. 168, l. 19, voillent — voilent
— l. 22, *après* plaidiz *supprimez les guillemets.*
P. 170, l. 5, c P *lisez* c L glorie P
P. 171, l. 9, l'*Introduction, lisez* la *Préface.*
— l. 17, *supprimez* vat
— l. 18, fud *lisez* fu
P. 174, l. 38, mes, paleiz, *lisez* mes granz paleiz
P. 175, l. 6, ço est *lisez* ço est grant.
— l. 27, boen — avrum boen.
— l. 29, quens — quons
— l. 35, quident, discumbrement *lisez* quident aver d.
— l. 42, preiuns *lisez* preiums
P. 183, l. 25, derramem, *lisez* derramen
P. 189, l. 33. *Ce qui est dit sur l'impératif* lai *est une erreur; c'est cette forme qui est habituelle, et non* laie; *on pourrait donc écrire dans le texte* lai *au lieu de* rent.
P. 190, l. 9, 82, c *lisez* 82 d
P. 191, l. 4, 86 2 — 86 e
P. 200, l. 15, cette — notre
— l. 20, refacimenti, *lisez* rifacimenti
P. 206, l. 1, *supprimez* l'Introduction de ce volume et,
— l. 14, ces deux dernières, *lisez* les deux derniers
P. 209, l. 29, *ajoutez* : Voyez encore Mussafia, *Notizia d'un manuscritto della Bibliotheca di Pavia*, Wien, 1870, p. 50-51.
P. 212, l. 38, *ajoutez* Mussafia, p. 2-6
P. 216, l. 26, *ajoutez* et surtout E. Stengel, *Codex Manuscript. Digby* 86, Halle, 1871, p. 27, 107 ss.
P. 217, l. 27, *Polycraticus*, lisez *Policraticus*
P. 219, l. 25, Coissi *lisez* Coinsi
— l. 32, alort — aloit
P. 244, l. 36 Tout — Mout
P. 309, l. 37, *après* 1012 *ajoutez* : ; cf. pourtant Q 151.
P. 333. Sur l'apparition de Gui de Turno voy. Wright, *St-Patrick's Purgatory*, London, 1847.

PRÉFACE.

Le plus ancien texte de la *Vie de Saint Alexis* est publié ici pour la cinquième fois. Le précieux manuscrit de Hildesheim fut découvert par M. Wilhelm Müller, professeur à l'Université de Gœttingen, bien connu par ses travaux sur la langue et la littérature allemande du moyen-âge; M. Müller publia ce texte en 1845 dans le *Journal pour l'antiquité allemande* dirigé par M. Haupt[1]; malgré son importance exceptionnelle, cette publication ne semble pas avoir attiré du premier coup l'attention des savants : en France, M. du Méril est le seul qui ait mentionné notre poème jusqu'à ces dernières années; en Allemagne même, il fut cité incidemment par M. Diez, qui en avait reconnu la valeur, mais il ne fut l'objet d'aucun travail jusqu'en 1855, année où M. Gessner en donna une nouvelle édition dans les *Archives pour l'étude des langues modernes*[2]. M. Gessner avait revu le poème sur le manuscrit et put ainsi corriger quelques erreurs du premier éditeur; mais il ne l'avait pas soumis à un travail critique approfondi. L'édition de M. Gessner fut reproduite telle quelle en 1866 dans une publication faite en Suède par les soins de M. Lidforss : *VII anciens Textes français publiés d'après les meilleures leçons*[3]. Enfin en 1868 un des plus habiles romanistes de l'Allemagne, M. Conrad Hofmann, professeur à

1. *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. V, p. 299-318.
2. Herrig's *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. XVII, p. 489 ss.
3. Sur cette publication, voy. *Revue critique*, 1867, art. 18.

Munich, a donné de notre poème une édition vraiment nouvelle, dans laquelle il a appliqué des principes de critique plus rigoureux que ses prédécesseurs, et pour laquelle il a utilisé, souvent avec un grand bonheur, le manuscrit que je désigne plus bas par P[1]. Paraissant ainsi en cinquième lieu, l'édition que je donne se distingue des autres : premièrement en ce que la critique y est appliquée, avec autant de rigueur que j'ai su le faire, non-seulement aux leçons et aux formes grammaticales, mais aux formes phonétiques; secondement en ce que le texte est établi sur la comparaison méthodique de tous les manuscrits qui sont venus à ma connaissance. C'est de cette double innovation que je dois rendre compte ici. Je le ferai dans l'ordre suivant : PREMIÈRE PARTIE. *Critique des leçons*. I. Les manuscrits. II. Classification des manuscrits. III. Méthode suivie pour la constitution du texte. DEUXIÈME PARTIE. *Critique des formes*. I. Principes généraux. Détermination du langage du poème. II. Voyelles. III. Consonnes. IV. Déclinaison. V. Conjugaison. VI. Versification. Je m'efforcerai d'être aussi bref que possible, mais un travail comme celui que j'ai entrepris soulève des questions si nombreuses et parfois si nouvelles que dans certains cas des développements sont indispensables.

I. LES MANUSCRITS.

Le plus ancien et le plus précieux des manuscrits de notre poème se trouve actuellement dans la ville de Hildesheim en Hanovre, et il est la propriété de l'église de Saint-Godoard. Il appartenait autrefois à l'abbaye de Lambspringen (anciennement *Lamspringe*), près de cette ville. Cette abbaye, de l'ordre de saint Benoît, était peuplée par des religieux anglais, venus là, à ce que nous apprend M. Hofmann, après 1643, et qui, suivant toute apparence, apportèrent avec eux le manuscrit en question. Ce manuscrit, in-folio sur parchemin, a été écrit au XIIe siècle d'après M. Müller, qui ne donne pas de date plus précise. Il débute par un calendrier (1-8), dont l'examen attentif aiderait peut-être à préciser le lieu où il a été exécuté; vien-

1. Il faut ajouter que M. Bartsch, dans sa *Chrestomathie de l'ancien français*, a donné la moitié de notre poème avec quelques conjectures critiques.

nent ensuite (fol. 9-28) vingt feuillets chargés de miniatures illustrant des scènes bibliques : M. Hofmann remarque avec raison que l'étude de ces miniatures pourrait servir à fixer la date du manuscrit; après ces images commence notre poème (fol. 29-34), précédé (fol. 29 r°) d'une miniature qui représente Alexis prenant congé de sa fiancée, et les quelques feuillets qui suivent encore sont occupés exclusivement par des prières latines, à l'exception d'un fragment de traduction de saint Grégoire, que M. Hofmann a publié dans l'ouvrage indiqué plus haut (p. 3). Notre poème est écrit comme de la prose, sans alinéas; la fin de chaque vers est marquée par un point, le commencement de chaque strophe est indiqué par une lettre peinte. Au fol. 30 v° M. Müller pense reconnaître une nouvelle main; le fait me paraît peu probable, car les mêmes particularités d'écriture et d'orthographe se retrouvent dans les premières strophes et dans les suivantes. — Ce manuscrit n'a pas été collationné depuis M. Gessner; mais il paraît écrit très-lisiblement, et il est peu probable qu'une lecture nouvelle, après les publications de MM. Müller et Gessner [1], y trouve rien d'intéressant. Il a été exécuté en Angleterre : c'est ce qu'indique déjà sa provenance et ce que met hors de doute l'examen des particularités orthographiques qu'il présente. Le scribe était assez intelligent et s'efforçait évidemment de reproduire avec fidélité le texte qu'il avait sous les yeux; mais il n'est arrivé, en ce qui concerne les formes des mots, qu'à une hésitation perpétuelle entre celles de son modèle et celles qui avaient prévalu de son temps et dans son pays; on peut lui reprocher encore un certain nombre de fautes plus ou moins graves (1 d-e [2], 6 e, 85 c, 125 b), des confusions fâcheuses apportées dans les assonances (21, 51) et enfin quelques omissions (51 e, 55 d-e, 70 d, 95 b). Il n'en mérite pas moins de réels éloges, surtout si on le compare à ses contemporains et compatriotes, à celui par exemple qui a écrit le *Roland* d'Oxford. — Je désigne le manuscrit de Lambspringen par L.

Le second manuscrit n'est guère moins ancien que le premier, mais il lui est extrêmement inférieur. Il se trouve en Angleterre, à Ashburnham-Place, et il fait partie des manuscrits vendus à lord Ashburnham par M. Libri. On en doit la connaissance à

1. Il faut encore consulter les observations communiquées par M. W. Müller à M. Hofmann et citées par celui-ci, p. 37.

2. Dans les citations du poème, le chiffre désigne la strophe, la lettre désigne le vers; il y a cinq vers dans chaque strophe, marqués a b c d e.

M. Paul Meyer, qui a eu l'extrême complaisance de me céder sa collation. Ce manuscrit, d'après les renseignements dont je lui suis redevable, est à peu près du milieu du XIIe s.[1]. La langue du poème est très-rajeunie par comparaison au ms. L, et le scribe est plus que médiocre. Non-seulement, semblable en cela à la plupart des copistes anglais, il dénature et détruit le rhythme d'un grand nombre de vers, non-seulement il foule aux pieds toutes les lois de la grammaire et écrit même souvent des mots dénués de sens, mais il est surtout coupable d'omissions considérables, qui portent, soit sur des vers isolés dans l'intérieur des strophes (6 c, 24 a-b, 32 e, 36 d e, 38 e, 39 d, 46 e, 53 c, 58 c, 59 c, 62 d-e, 63 a, 69 b, 72 a-b, 73 c-e, 76 e, 78 c, 82 d, 88 e, 92 e, 95 e, 96 c, 101 e, 103 e, 104 d, 106 c), soit sur des strophes entières (51, 52, 84, 87, 98, 108); il a complétement supprimé les quinze dernières. On verra plus tard que la *rédaction* de ce manuscrit offre en outre de nombreuses divergences avec les autres, mais le copiste auquel nous le devons était évidemment trop paresseux pour prendre la peine de modifier ainsi son texte et trop peu intelligent pour pouvoir le faire; c'est donc dans le livre qu'il a copié qu'ont dû se produire la plupart de ces variantes. — Au contraire, c'est postérieurement à ce copiste que notre poème a subi, dans le ms. Ashburnham, une nouvelle et déplorable révision. Un correcteur, qui d'après M. Meyer doit être assez peu postérieur au copiste (fin du XIIe siècle), s'est amusé à repasser sur l'œuvre de celui-ci, non pas pour l'améliorer par une collation soigneuse de l'original, mais pour la gâter par l'idée absurde de substituer çà et là des rimes parfaites aux libres assonances du poème primitif, conservées dans la copie. A cette fantaisie d'autant plus ridicule qu'elle est tout-à-fait arbitraire et sans aucune prétention à la conséquence (réunissant par exemple deux vers d'une strophe sans se soucier des autres, etc.) le correcteur, qui paraît avoir assez mal connu le français et totalement ignoré les lois de cette versifica-

1. Il porte le n° 112 dans le catalogue des manuscrits cédés par M. Libri à Lord Ashburnham, et est intitulé *Vite di Santi*. Il est in-4°, et comprend soixante-treize feuillets, où les vers sont presque partout écrits à longue ligne comme de la prose. Il contient : 1° (fol. 1-11) *l'Assomption de la vierge Marie*, par Herman de Valenciennes; 2° (fol. 11 v°-19 v°) *la Vie de Saint Alexis*, sans titre; 3° (fol. 19 v°-42) *la Vie de saint Brandan;* titre : *Incipit vita sancti Brandani;* c'est le texte conservé également au British Museum, dont il est parlé plus bas; 4° (fol. 43-73) la *Vie de sainte Catherine*, sans titre.

tion qu'il voulait perfectionner, a sacrifié partout le sens, la grammaire et la mesure, et il a en outre si mal exécuté ses surcharges qu'il est arrivé très-souvent à rendre illisible la première écriture sans que la sienne puisse se déchiffrer. Soit par ces griffonnages, soit par les inepties qu'il a substituées au texte, le correcteur du ms. Ashburnham a causé à ce ms. un dommage considérable. Il n'en garde pas moins une véritable valeur, comme je l'exposerai ci-dessous plus en détail. Je le désigne par la lettre A.

Le troisième manuscrit est à Paris, à la Bibliothèque Impériale, où il porte le n° 19525 (anc. S.-Germain 1856). Il a déjà été décrit plus d'une fois [1], en sorte que je me dispenserai de donner de nouveau la liste des pièces qu'il contient. M. Martin [2] le dit exécuté au commencement du XIVe siècle; autant que j'en puis juger, cette date est un peu trop avancée, et le manuscrit peut fort bien remonter à la fin du siècle précédent. La *Vie de Saint Alexis* va du f° 26 v° au f° 30 v° [3]. — Je crois ce manuscrit écrit en Angleterre; il porte dans son orthographe des traces, assez modérées il est vrai, mais pourtant visibles, des habitudes anglaises, et conformément à ce que j'ai dit plus haut, il est remarquable, surtout dans l'*Alexis*, par une insouciance extraordinaire de la mesure des vers. Le copiste de notre poème se fait connaître comme un homme assez intelligent, mais écrivant avec rapidité et négligence. Outre ses fautes sans nombre contre le rhythme (fautes consistant d'ordinaire en omissions), ses hésitations orthographiques et ses rajeunissements très-fréquents [4], il est surtout coupable d'avoir passé soit des vers (14 c, 21 d, 80 c, 107 d, 109 e, 122 c-e) soit même des strophes entières (108, 110, 111, 112, 113, 119, 120, 123, 124). Malgré cela, il est bien plus complet que A, puisqu'il ne lui manque que neuf strophes et huit vers isolés, tandis que dans A les lacunes sont de vingt et une strophes et trente-deux vers isolés. — Je désigne ce manuscrit par P.

1. Voyez la liste des ouvrages qu'il contient dans Hofmann, l. l., et un catalogue détaillé, avec des citations de chaque texte, dans Martin, *le Besant de Dieu*, p. II-X.

2. L. l., p. I.

3. Je me suis servi, pour la collation de ce texte, de la copie exécutée par M. Fagniez, archiviste-paléographe, à l'usage de notre conférence de l'Ecole des hautes études.

4. Il va sans dire qu'il est impossible de décider si ces rajeunissements appartiennent au copiste ou se trouvaient déjà dans ce ms. qu'il avait sous les yeux; il y en a sans doute des deux espèces.

Le quatrième texte de notre poème a été écrit peut-être un peu avant celui que nous venons d'examiner, également à la fin du XIIIe siècle. Il est conservé à la Bibliothèque Impériale sous le n° 12471 (anc. *Suppl. fr.* 532 [3]). On en trouvera la description en tête de l'édition à part qui en est donnée plus loin. Ce manuscrit, très-bien écrit et très-lisible, est orné d'une miniature représentant Alexis mort, entouré du pape et des empereurs suppliants. Le poème va du f° 51 v° au f° 74 r°. L'écriture indique une main française; le copiste a généralement compris ce qu'il écrivait; il est assez fidèle aux règles grammaticales de son temps; mais il est négligent et étourdi, il lui arrive de ne pas lire ce qu'il écrit et de laisser échapper des vers qui n'ont aucun sens, et, surtout vers la fin, il abrège son travail en supprimant non-seulement des vers dont à la rigueur on pourrait se passer, mais des vers indispensables au sens et des strophes entières. — Mais ce qui distingue au premier abord ce texte de ceux que nous avons examinés jusqu'ici, c'est que le poème primitif y est non-seulement renouvelé dans sa forme, mais considérablement augmenté, c'est-à-dire interpolé, de telle façon que les additions s'élèvent presque au double de ce qui est originaire. Le procédé d'interpolation employé par l'auteur de cette nouvelle rédaction sera examiné en un autre lieu; ce qui importe ici, c'est que les vers qu'il a conservés de l'original sont beaucoup moins altérés qu'on ne le croirait. Dans la leçon première de cette rédaction interpolée, tous les vers du poème ancien avaient sans doute été respectés, et les suppressions qu'on remarque dans le ms. sont certainement, pour la plupart, le fait du copiste; d'une part en effet, comme je viens de le dire, elles atteignent souvent des vers nécessaires au sens (4 d, 39 a', 122 a-b, etc.); d'autre part, il existe une preuve *a posteriori*, plus concluante encore. La rédaction interpolée dont il s'agit subit en effet au XIIIe siècle une nouvelle opération, qui consista à transformer en rimes régulières les assonances qui, dans le texte du ms. 12471, se rencontrent aussi bien dans les parties interpolées que dans les parties anciennes. Nous avons conservé un manuscrit de ce travail, le ms. de la B. Imp. fr. 1553, et nous voyons que les lacunes que présente le ms. 12471 y sont fréquemment comblées; d'autre part des passages où le texte de 12471 diffère de celui des autres manuscrits sont semblables à ce dernier dans 1553, d'où il suit que le manuscrit qui contenait l'original de la rédaction interpolée n'est pas toujours la source des variantes que présente

12471. Ce qui est plus frappant encore, c'est que la version en quatrains monorimes, qui fut exécutée au XIVe siècle d'après le texte rimé dont 1553 nous a conservé une copie, a parfois des leçons plus authentiques que le ms 12471. L'ensemble de ces textes est donc nécessaire pour la restitution du manuscrit original de la rédaction interpolée, et, à travers elle, du manuscrit d'après lequel cette rédaction a été faite. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les faits propres à cette rédaction; je dirai seulement que je la désigne par la lettre *i*, appelant S le ms. 12471 (anc. *Suppl.* 632[3]), M le ms. fr. 1553 (rédaction interpolée *rimée*, publiée ci-dessous par M. Maréchal), et Q la rédaction en quatrains monorimes conservée dans six manuscrits et publiée plus loin par M. Pannier. — En somme, là où ces diverses récensions, — et tout particulièrement, bien entendu, S, — nous ont transmis le texte du poème primitif d'après le manuscrit qui a été leur point de départ commun, nous reconnaissons que ce texte était excellent, très-correct et très-pur, et qu'il devait offrir, en regard de nos trois manuscrits anglo-normands, des formes françaises que nous ont conservées les rédactions interpolées, mais malheureusement à un état beaucoup plus moderne.

En résumé, le poème de la *Vie de saint Alexis* nous est parvenu dans quatre manuscrits principaux : L (anglais, XIIe siècle), A (id.), P (anglais, XIIIe siècle), S (français, XIIIe siècle), ce dernier n'étant que le représentant d'un manuscrit perdu *i*, lequel serait lui-même le *locum tenens* d'un manuscrit perdu non interpolé, que nous découvrons à travers *i* à l'aide de S et, à l'occasion, de M et même de Q. Pour abréger, sauf les cas où j'emploie ces moyens extrêmes, je me sers de la lettre S (qui désigne en réalité le ms. 12471) pour indiquer ce manuscrit perdu, qui y est très-certainement représenté essentiellement. Quel est maintenant le rapport de ces quatre manuscrits entre eux? Dans quelle mesure et par quels intermédiaires dérivent-ils de l'original, c'est ce que nous allons examiner.

II. CLASSIFICATION DES MANUSCRITS.

Les principes de la critique des textes n'ont guère été appliqués jusqu'à présent à l'ancienne littérature française, et particulièrement à la poésie épique [1]. Les éditeurs les plus conscien-

1. Ces lignes étaient écrites quand a paru un excellent opuscule où

cieux se sont contentés d'ordinaire de choisir parmi les divers manuscrits celui qui leur paraissait le meilleur et de le reproduire aussi fidèlement que possible, en se servant des autres seulement dans les cas où ce manuscrit présentait des lacunes ou des fautes évidentes. Plus anciennement, lorsqu'on commença à publier nos anciens poèmes, quelques éditeurs, s'étant aperçus qu'aucun manuscrit ne méritait une confiance absolue, constituèrent leur texte à l'aide de plusieurs manuscrits; mais ils se laissèrent guider par le goût et le tact plutôt qu'ils ne suivirent de règle scientifique, et, plus soigneux de dérober leur travail que d'en rendre compte, ils jugèrent ordinairement superflu de communiquer les variantes non admises et de donner les raisons de leur préférence pour celles qu'ils avaient choisies. Ni l'un ni l'autre de ces procédés ne peut suffire aux exigences de la critique, exigences qui, on ne saurait trop le dire, sont absolument les mêmes pour les productions du moyen-âge que pour celles de l'antiquité.

Ces exigences se résument en une seule formule, qui peut s'appliquer à tous les cas. La critique des textes a pour but de retrouver, autant que possible, la forme que l'ouvrage auquel elle s'applique avait en sortant des mains de l'auteur. Ce but, elle ne l'atteint jamais complètement : elle s'en rapproche plus ou moins suivant que les conditions où elle s'exerce sont plus ou moins favorables.

Pour ce qui concerne les œuvres du moyen-âge, ces conditions sont généralement tout autres que celles qui se produisent pour les œuvres de l'antiquité. Elles sont à la fois meilleures et plus mauvaises. Elles sont meilleures en ce que les manuscrits, au moins dans la plupart des cas, sont beaucoup plus rapprochés de l'époque de l'auteur; elles sont plus mauvaises en ce que les causes d'incertitude sont beaucoup plus multipliées. En effet, à un petit nombre d'exceptions près, les ouvrages classiques n'ont été défigurés que par l'ignorance et l'inintelligence des scribes; chacun d'eux s'est efforcé de copier fidèlement le texte qu'il avait sous les yeux, et ses fautes mêmes, comparées à celles des autres, permettent souvent de restituer la leçon de l'original. Il en est tout autrement pour les ouvrages écrits en langue vulgaire avant l'imprimerie, et surtout pour ceux qui, composés à une époque ancienne, sont restés longtemps en faveur Chaque génération

on essaie d'appliquer ces principes à une chanson de geste : Grœber, *die handschriftlichen Gestaltungen der* Chanson de geste *Fierabras;* voy. sur ce travail *Revue critique*, 1869, art. 163.

les a modifiés pour les approprier à son usage; non-seulement les copistes ont rajeuni les formes du langage pour les rapprocher de celles de leur temps ou les ont altérées pour les rapprocher de celles de leur province, mais ils ne se sont pas fait scrupule de remplacer les mots vieillis ou peu connus par des expressions plus usitées, les tournures insolites par des formules habituelles, les idées même de l'auteur, pour peu qu'elles les choquassent, par celles qui leur semblaient préférables. Accoutumés à prendre de telles libertés, on conçoit qu'ils n'apportaient pas une grande rigueur à reproduire fidèlement les mots même qu'ils n'avaient pas l'intention de modifier; après une lecture rapide d'un vers ou d'une ligne, ils l'écrivaient sans se faire scrupule le plus souvent de remplacer une conjonction par une autre à peu près synonyme, une forme grammaticale par la voisine, d'intervertir l'ordre des mots, de changer le temps des verbes, de se laisser aller en un mot à toutes ces petites inexactitudes que n'évitera jamais, en copiant un texte, le scribe même le plus intelligent s'il ne s'astreint pas à une attention toujours vigilante. Mais ce n'est là encore qu'une partie des obstacles que les habitudes littéraires du moyen-âge interposent entre la critique et le but qu'elle poursuit: il y en a de bien plus graves dans les *renouvellements*. On ne sait vraiment si on doit se féliciter ou s'affliger du succès soutenu qu'ont eu pendant plusieurs siècles quelques-unes des meilleures productious du moyen-âge commençant. Il est vrai que sans ce succès nous les aurions peut-être perdues complètement; mais grâce à lui, le plus souvent, nous ne les possédons que dans une forme bien différente de leur forme primitive. Il n'y a qu'un très-petit nombre de ces poèmes pour lesquels nous ayons conservé, à côté des rajeunissements, une rédaction voisine de l'original: pour la plupart nous n'avons que des textes modernisés, délayés, et sensiblement inférieurs. A chaque degré de cette échelle, le poème perd quelque chose en originalité, en style et en beauté, jusqu'à ce qu'il arrive à n'être plus que la parodie de lui-même. Ce qui a surtout contribué à ces déplorables métamorphoses, ce sont les changements survenus dans la versification; c'est avant tout le passage de l'assonance à la rime. On fut obligé, pour remettre les vieux poèmes à la mode, de modifier toutes les fins des vers suivant des lois qui avaient été inconnues à leurs auteurs : on comprend qu'il ne put rester que bien peu de chose du style primitif dans une transformation de ce genre, surtout si on pense qu'elle dut être opérée le plus souvent par des poètes tout-à-fait subalternes, par des chanteurs mercenaires

qui ne voyaient dans les œuvres qu'ils récitaient qu'un gagne-pain qu'il fallait maintenir en état de service. — A côté de ces graves altérations apportées à la forme, il faut tenir compte de celles qu'on fit subir au fond. On mit les vieux poèmes au niveau des idées et des sentiments du moment; on leur enleva ce qu'ils avaient de plus original pour les rapprocher du moule banal en faveur; et si cette transformation fut quelquefois exécutée avec un certain talent, elle n'en détruisit pas moins, de la façon la plus regrettable, le plan primitif et le caractère propre des œuvres auxquelles elle s'appliqua. — Cette double refonte, de la forme et du fond, il est tel poème qui la subit à deux ou trois reprises, et quand on n'a que le dernier de ces *rajeunissements*, on comprend qu'il est impossible de se faire une idée nette de ce que pouvait être la composition originale.

Heureusement, pour un certain nombre de cas, on dispose, et dans une assez large mesure, du seul moyen de contrôle dont puisse user la critique, la comparaison. La critique des textes, ou du moins l'une de ses parties les plus essentielles, repose en effet sur cette idée que des scribes différents, copiant un même texte, ne font pas les mêmes fautes [1]; pour les œuvres du moyen-âge qui ont subi des renouvellements, il faut compléter cette formule par celle-ci : des renouveleurs différents, travaillant sur un même poème, ne font pas les mêmes modifications. Il en résulte que la comparaison de plusieurs manuscrits provenant d'une même source fera d'habitude connaître cette source elle-même au cas où elle manque [2]. Laissons de côté pour le moment les renouvellements proprement dits, et tenons-nous-en aux copies, plus ou moins altérées et rajeunies.

L'immensité des pertes que nous avons faites en fait de manuscrits du moyen-âge n'apparaît nulle part avec plus d'évidence que lorsqu'on possède plusieurs textes d'un même ouvrage. En effet il est infiniment rare que l'un de ces textes soit copié sur

1. Ou du moins ne les font pas sans une raison commune : étant donné un mot peu usité, où se trouvent un *n* et un *u*, il pourra très-bien arriver que deux scribes indépendants l'un de l'autre lisent *u* pour *n* et *n* pour *u*. On ne peut admettre que deux copistes ont fait la même faute que si on explique comment elle leur était suggérée, pour ainsi dire, par leur original commun.

2. Ceci ne doit pas être pris au pied de la lettre, surtout pour ce qui concerne les renouvellements; leur comparaison permettra bien d'ordinaire de deviner *le genre d'archaïsme* qu'ils ont voulu supprimer, mais elle ne conduira que bien rarement à restituer l'archaïsme lui-même.

l'autre; presque toujours ce sont les extrêmes pousses de branches parfaitement distinctes, qui forment autour de la tige, qu'on ne possède jamais, une vaste ramification[1]. Ce doit être le premier soin de la critique que d'examiner si les mss. qui sont à sa disposition sont copiés les uns sur les autres : le procédé à suivre est des plus simples. Il faut comparer chacun des manuscrits plus récents à chacun de ceux qui sont plus anciens; si le plus jeune remplit des lacunes qui se trouvent dans l'autre, s'il offre une bonne leçon où l'autre en a une mauvaise, il est clair qu'il n'en dérive pas. Si au contraire il en reproduisait les erreurs et les lacunes, et qu'il n'eût ces défectuosités en commun avec aucun autre, il faudrait en conclure que c'est une simple copie du manuscrit plus ancien, et dès lors n'en tenir aucun compte; car c'est une des règles de la critique, et qui se justifie d'elle-même, qu'une copie n'a aucune espèce de valeur quand on possède son original.

Dans le cas contraire, si on voit qu'aucun des manuscrits n'est copié sur l'autre, il faut en établir la classification, travail délicat, compliqué et minutieux, mais indispensable, et sur lequel repose toute la critique scientifique. En effet, les manuscrits auront une valeur tout-à-fait différente, suivant le rapport où ils seront entre eux et avec l'original. Soient quatre manuscrits, *a b c d*. Ils peuvent être copiés tous les quatre directement sur l'original *x;* dès lors la critique est bien simple : trois manuscrits d'accord contre un reproduisent à coup sûr l'original; deux manuscrits d'accord contre deux divers entre eux ne donnent pas une moindre certitude; le seul cas d'hésitation se présentera rarement : c'est si les quatre manuscrits offrent quatre leçons différentes. Mais supposons au contraire que *a* seul ait été copié directement sur *x*, que *b c d* soient dérivés d'un manuscrit *z*, copié sur *x*, mais perdu, la critique devient bien plus difficile. Il faut d'abord qu'elle établisse le texte de *z*, et pour cela elle traitera *b c d* comme, dans l'hypothèse première, elle traitait *a b c d;* puis une fois *z* constitué, elle procédera pour *z* et *a* comme elle faisait pour *a b c d*, mais avec beaucoup moins de sûreté, puisqu'elle ne sera certaine de *x* qu'en cas d'accord de *z* avec *a*,

1. M. Grœber, examinant les *sept* manuscrits du *Fierabras* qu'on possède (en comptant le texte provençal), est *obligé* d'en admettre au moins *quatorze* comme ayant existé, et à ne consulter que les vraisemblances qui résultent de l'existence de ces sept mss., il faudra au moins doubler ce chiffre de quatorze.

et qu'en cas de divergence elle en sera réduite à trancher la question par le goût et la divination, ou bien à donner uniformément la préférence à l'une des traditions, *a* ou *z*, sans que *b c d* puissent lui apporter la moindre lumière. Il est facile de se représenter des hypothèses bien plus compliquées, et il ne s'en produit que trop en réalité, d'autant plus que les manuscrits qu'on possède sont ordinairement séparés de leur auteur par de nombreuses générations; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer à ce sujet dans de longs développements; je ne veux dire que ce qui est strictement nécessaire pour faire comprendre la méthode que je vais appliquer au poème que je publie.

S'il est difficile pour la critique, une fois les manuscrits bien et dûment classés, de tirer de leur accord ou de leur divergence des renseignements sur l'original, c'est cependant une tâche plus aisée encore que celle qui la précède et la rend possible, à savoir la classification elle-même. Soient quatre manuscrits *a b c d*, que je suppose contemporains et voisins de l'original pour prendre l'hypothèse la plus simple. Comment faire pour savoir s'ils sont tous les quatre, indépendamment l'un de l'autre, copiés sur *x*, ou bien s'ils ne dérivent pas d'intermédiaires perdus? Bien des combinaisons sont possibles : on peut avoir, comme je l'ai supposé tout-à-l'heure, *a* copié sur *x*, et *b c d* dérivant de *z* perdu, copié également sur *x;* on peut avoir *a* et *b* indépendants et faits sur l'original, tandis que *c* et *d* dérivent de *z*; ou bien et *b* peuvent être les représentants d'une copie perdue *y*, et *c* et *d* ceux de *z*, etc. Pour arriver à le déterminer, il n'y a qu'un moyen, c'est d'éprouver successivement sur les manuscrits ces diverses hypothèses. Si par exemple la première est vraie, si *a b c d* sont quatre copies indépendantes de *x*, chaque manuscrit à son tour, plus ou moins souvent, se trouvera seul contre les trois autres; il ne se formera pas entre eux de groupes binaires, associés par une coïncidence habituelle. Si au contraire ces groupes se forment, si on remarque que dans beaucoup de cas *a b* d'un côté et *c d* de l'autre donnent une leçon identique, on en conclura que *a b* et *c d* dérivent chacun d'une copie perdue qui contenait la leçon que ces deux groupes reproduisent respectivement. Mais il est rare que le rapport des manuscrits entre eux soit aussi simple ; généralement, je le répète, les premières générations de copies sont perdues en entier ou presque en entier et ne sont représentées que par des manuscrits plus ou moins éloignés; souvent une famille n'est conservée que dans un texte, et il est impossible alors de se rendre compte des intermédiaires

par lesquels il a passé avant de revêtir la forme sous laquelle il se présente. C'est ce qui fait, comme je le disais plus haut, que la critique n'atteint jamais, ou à peu près jamais, le but qu'elle poursuit; elle doit se contenter d'en approcher autant qu'il est possible.

Si les manuscrits sont assez nombreux pour permettre une classification bien assurée, et si les recherches du critique ont été bien conduites, il arrivera à un des deux résultats suivants : ou tous les manuscrits viennent directement de l'original, ou ils se groupent en familles dont chacune représente une copie directe (perdue) de cet original. Si ces familles sont nombreuses, si même elles sont seulement au nombre de trois, la tâche du critique sera désormais assez facile : il n'y aura pour lui d'hésitation que si chacune des familles offre une leçon différente, et ce cas sera d'autant plus rare qu'elles seront plus nombreuses. Mais si la classification des manuscrits aboutit à la constitution de deux familles, la tâche du critique est tout autrement délicate et change même de nature; au lieu d'être une opération pour ainsi dire mathématique, elle devient une affaire de tact, d'intuition et d'instruction. En effet, dans un grand nombre de cas, entre les leçons divergentes que lui fournissent deux familles de manuscrits, — c'est-à-dire, représentées par elles, deux copies directes de l'original, — le doute sera possible ; c'est dans sa connaissance de la langue, du style et des idées de l'auteur que le critique devra puiser les motifs de sa décision. Aussi cette partie de la critique des textes, — celle qui consiste à choisir entre deux ou plusieurs leçons également autorisées par le manuscrit, — est-elle celle où se font connaître les savants vraiment supérieurs. La première partie ne demande que de l'attention et du raisonnement; celle-ci, pour être pratiquée avec succès, exige, outre une instruction étendue, sûre et présente, une finesse et une certaine imagination qui sont refusées parfois aux travailleurs les plus consciencieux. — Il en est de même de la tâche qui incombe au critique lorsque tous les manuscrits qu'il a à sa disposition dérivent, non de l'original, mais d'un intermédiaire perdu, lequel était lui-même séparé par plusieurs générations de l'auteur premier, et offrait par conséquent, dans la plupart des cas, soit des fautes, soit des lacunes. C'est là le champ de ce qu'on appelle proprement la critique conjecturale, œuvre beaucoup plus hardie que les deux autres, et qui, si elle est intéressante et attrayante au plus haut point, est pleine de dangers de tout genre. C'est dans cette situation que se trouve la critique pour la plupart des textes

de l'antiquité classique ; aussi, constitués à la Renaissance par la critique conjecturale, sont-ils sans cesse remaniés par elle. Elle a d'ordinaire moins à faire, comme elle a moins de difficultés et de périls à surmonter, en ce qui concerne les œuvres du moyen-âge.

Ce que j'ai dit jusqu'ici ne porte cependant que sur un des côtés de la question, et peut-être sur le moins ardu. La restitution critique d'un texte comprend en effet deux parties bien distinctes et qui ne doivent être abordées ni avec les mêmes ressources ni par les mêmes procédés : la constitution des leçons et la constitution du langage. Je n'ai parlé que de la première ; il reste à dire un mot de la seconde. Les ouvrages composés à l'aurore de la littérature française et qui ont été lus et copiés jusqu'à la fin du moyen-âge ont subi, comme je l'ai dit, outre les remaniements de fond, de perpétuels rajeunissements de forme. Sans parler ici des renouvellements proprement dits, le langage a été rapproché par les divers copistes de celui de leur pays et de leur temps. Quel procédé employer pour retrouver les formes propres à l'auteur? Ici la méthode suivie pour la constitution des leçons est évidemment sans application possible. Soient quatre manuscrits ; *a* du XIIe siècle en dialecte normand, *b* de la même époque écrit en Angleterre, *c* du XIIIe siècle en picard, *d* du XIVe siècle en lorrain. Comment arriver à déterminer le langage de *x*? Peu importe, pour savoir par exemple s'il faut écrire *chevalchier* ou *cevaucier*, *enveiot* ou *envoioit*, *amoros* ou *aimerous*, que *b* et *c*, *a* et *d* soient indépendants l'un de l'autre ou dérivent d'une même copie, puisque les faits d'orthographe et de prononciation sont essentiellement propres à chaque copiste[1]. Ici, un critérium qui, pour la constitution des leçons, n'est que subordonné, prend une importance capitale : plus un manuscrit est rapproché de l'époque de l'auteur, c.-à-d. plus il est ancien, plus il mérite d'être pris en considération. Ce n'est là toutefois qu'une des faces du problème : à côté de la question de temps, il y a la question de lieu, et cette question on ne peut la résoudre, dans la plupart des cas, que par des inductions plus ou moins probables. Le seul instrument un peu précis que la critique ait à sa disposition est l'étude

1. Je prends toujours le cas le plus simple, — malheureusement bien rare, — celui où les manuscrits offriraient uniformément d'un bout à l'autre les caractères de tel ou tel dialecte. En général, les copistes mélangent les formes de leur idiome avec celles des manuscrits qu'ils copient, et il en résulte des alliages, souvent à plusieurs degrés, dont l'analyse est extrêmement difficile.

de la versification; mais cet instrument, outre qu'il ne s'applique pas aux textes en prose [1], laisse en dehors de sa portée un très-grand nombre de faits linguistiques, et par exemple tout ce qui se rapporte aux consonnes (au moins dans la période des assonances). C'est donc à l'aide de la connaissance générale de la langue à ses périodes successives et dans ses diverses régions que la critique doit essayer de déterminer les formes linguistiques du texte qu'elle veut restituer; elle y est aidée, quand elle a pu établir avec quelque certitude la date et la patrie de l'auteur, par l'examen attentif des manuscrits les plus anciens et par l'étude de la versification, qui ne peut se faire, bien entendu, qu'une fois le texte solidement constitué en ce qui concerne les leçons.

Tels sont les principes généraux de la critique applicable aux textes français du moyen-âge; il était utile de les exposer sommairement, mais ils ne seront compréhensibles que par l'application qui en sera faite. Je n'ai parlé que des manuscrits; quant à ce qui concerne les renouvellements, les questions encore bien plus compliquées qu'ils soulèvent ne touchent que fort peu le poème qui nous occupe et dont la rédaction première nous est parvenue; aussi m'abstiendrai-je de donner à ce sujet des détails qui occuperaient une place considérable et dont quelques-uns trouveront leur place dans d'autres parties de ce volume. Je vais maintenant examiner d'après ces principes les manuscrits de la *Vie de saint Alexis*.

Rappelons que nous avons à notre disposition quatre manuscrits, L (XIIe s.), A (XIIe s.), P (XIIIe s.) et *i*, manuscrit perdu, représenté par S (XIIIe s.), et au besoin par M (XIIIe s.). Nous avons à chercher dans quel rapport ces manuscrits sont entre eux et avec l'original perdu que nous désignerons par la lettre O.

Il est clair au premier abord qu'aucun des manuscrits n'est copié sur l'autre : L et A, qui sont contemporains, sont indépendants, puisque chacun d'eux a des lacunes qui ne se retrouvent pas dans l'autre; P comble également des lacunes de L et de A, et il n'est certainement pas l'original de S, qui a de son côté des strophes qui manquent dans P; P, pour les mêmes raisons, ne vient pas non plus de S; la question ne vaut pas la peine d'être discutée longuement. Celle qui est vraiment intéressante est celle-ci :

1. Il est bien entendu qu'on peut conclure d'un texte en vers à un texte en prose du même temps et du même pays; mais c'est précisément la fixation de ces dates qui est difficile.

chacun des quatre manuscrits représente-t-il une tradition propre, directement puisée à l'original, ou bien se groupent-ils entre eux de telle façon qu'on doive admettre pour deux ou trois d'entre eux un intermédiaire commun, aujourd'hui perdu, entre eux et l'original? C'est ce que peut seule nous apprendre une comparaison minutieuse. On trouvera au bas du texte toutes les variantes de ces manuscrits; je ne signale ici que celles qui ont de l'importance et qui m'ont servi à établir la classification d'après laquelle j'ai constitué le texte.

Premièrement il arrive souvent à chacun des manuscrits d'être seul contre les trois autres; ainsi on a :

1° L contre A P S : 5 b L *n'ovrent amfant*, A P S *que enfant n'ovrent*[1]; — 5 c L *E Diu apelent*, A P S *Diu en apelent*; — 6 e L *sur la*, A P S *sulonc;* — 7 b L *suef le fist nurrir*, A P S *volentiers le norrit;* — 7 c L *ad escole li bons pedre*, A P S *li bons pere a escole;* — 9 a L *nethe de halt*, A P S *de mult halt;* — 9 c L *mais*, A P S *plus;* — 10 a L *Doinent..... adaisement;* A P S *Nomment..... asemblement;* — 15 c L *a Deu l'ad comandethe*, A P S *dunt il l'out espousee;* — 19 b c l'ordre des deux seconds hémistiches de ces vers est différent dans L et dans A P S; — 19 d L *donet*, A P S *donat;* — 20 b L *se sist*, A P S *s'asist;* — 26 c L *fut si alet*, A P S *fui s'en ere;* — 25 c d, les mots *almosniers* et *provendiers*, qui terminent ces vers, sont dans un ordre inverse dans L et dans A P S; — 26 c L *graims*, A P S *dolens;* — 31 a L *ço dist*, A P S *respont;* — 35 b L a un vers qui lui est tout-à-fait propre; — 36 c L *tres*, A P S *lez;* — 39 e S *andreit*, A P S *tot dreit*; — 50 c L *parage*, A P S *barnage*; — 55 c-d manquent dans L, se trouvent dans A P S; — 70 d manque dans L, se trouve dans A P S; — 75 c L *esteit*, A P S *ert;* — 79 c L *faite*, A P S *fait;* — 81 c L *de*, A P S *en;* — 81 d e intervertis dans A P S; — 82 b L *t'aveie*, A P S *aveie;* — 82 e L *el ciel seit*, A P S *seit el ciel;* — 85 a L *qu'en*, A P S *que*; — 85 b L *dols*, A P S *noise;* — 89 d L *Purquei portai*, A P S *Que porrai faire;* — 93 c-d intervertis dans A P S; — 94 d L *ai atendude*, A P S *t'ai atendu;* — 95 b manque dans L, se trouve dans A P S; — 98 d L *a tei ensemble*, A P S *ensemble ot tei;* — 99 a L *jo*, A P S *par;* — 101 a L

1. Il va sans dire que dans l'indication des leçons communes à trois mss. je ne donne que ce qui fait leur concordance, sans indiquer les variantes d'orthographe.

plurat, A P S *plorerent;* — 102 e L *li grant e li petit*, A P S *nis li enfant petit;* — 104 b L *podun*, A P S *porons;* — 104 c L *Cest*, A P S *Por cest;* — 105 d L *main*, A P S *gent;* — 106 e L *trestut*, A P S *torné;* — 108 ne se trouve que dans L [1].

2° A contre L P S [2] : 8 b A *Fors Alexis*, L P S *Mais que cel sol;* — 8 c A *que fera*, L P S *del siecle*; — 8 d manque A; — 16 a L P S *errant*, A *curant;* — 24 b manque A; — 28 a L P S *guarniment*, A *marrement;* — 47 e A *Que pur nule chose ne l'en puisse ja*, L P L *Par nule guise ne l'en puet hom;* — 51 manque A; — 53 c manque A; — 57 a A *Turne mei frere si quier del*, L P S *Quier mei bel frere et enque et*; — 62 c-d manquent A; — 68 c A *Vint li devant*, L P S *Soef l'apele;* — 69 b manque A; — 69 e A *est*, L P S *gist*; — 73 c-e manquent A; — 77 A *ne volt estre encumbrez*, L P S *ne se volt encombrer*; — 78 c manque A; — 78 e A *Que une feis ensemble od mei parlasses*, L P S *Par Deu merci que tu m' reconfortasses*; — 84 manque A; — 85 c A *dunc*, L P S *la*; — 86 b A *degrater*, L P S *degeter*; — 86 c A *detraire*, L P S *derumpre*; — 87 manque A; — 92 e manque A; — 93 d A *asis*, L P S *vertis*; — 95 a A *tant vos ai*, L P S *tanz jurz t'ai*; — 96 b A *de ta charn tendre*, L P S *de ta jovente*; — 101 a A *ne*, L P S *que*.

3° P contre L A S : 6 a P *bele*, L A S *grant*; — 8 a P *vit*, L A S *veit*; — 26 a P *retornent*, L A S *repairent*; — 33 b P *iloc el Diu*, L A S *el dame Diu*; — 34 b P *mais*, L A S *ja*; — 38 a P *vit*, L A S *veit*; — 44 b P *Herberge mei*, L A S *Quar me herberges*; — 53 e P *se*, L A S *s'en*; — 62 c P *Trestos*, L A S *Et toz*; — 66 b P *coroços*, L A S *et ploros*; — 66 e P *De cele chose dunt si desiros sunt*, L A S *D'icel saint home par qui il guarirunt*; — 62 d P *Mercit funt il por Deu*, L A S *Mercit mercit mercit*; — 79 e P *te*, L A S *le*; — 80 b P *mainte*, L A S *tante*; — 80 c manque P; — 80 d P *a pur tun*, L A S *por le ton*; — 94 b P *Es vos*, L A S *Vint*; — 105 c P *nostre aveir*, L A S *noz aveirs*.

4° S contre L A P [3] : 11 b S *biaus fius alés*, L A P *fils*

1. Les quinze dernières strophes manquant dans A, nous ne pouvons pousser plus loin que ce notre comparaison *entre les quatre manuscrits*.

2. Je restreins un peu, pour les trois autres mss., le nombre des exemples; pour A j'écarte tous ceux qui sont le fait du correcteur (voy. ci-dessus, p. 4).

3. Je resserre encore plus, pour ce dernier manuscrit, les exemples

kar t'en va; — 11 c S *al dame Diu congié*, L A P *al cumant Diu del ciel*; — 18 c S *celi*, L A P *la virgene*; — 20 c S *la ou Dius*, L A P *quant Deus la*; — 37 d S *Tuit l'en* L A P *Trestuit*; — 40 e L *Ne*, L A P *E*; — 45 c S *Por Diu dist il*, L A P *Por amor Diu*; — 46 c S *s'en presente*, L A P *sempres vint*; — 48 c S *raviserent*, L A P *aviserent*; — 54 a S *a*, L A P *pur*; — 54 d S *que trestout*; L A P *qued il le*; — 71 d S *mors uns*, L A P *uns morz*; — 75 a S *mist*, L A P *tent*; — 75 c S *Cil le reçut*, L A P *Lui la consent*; — 77 a S *si*, L A P *ço*; — 79 d S *pechierre*, L A P *pechable*; — 81 d S *Si tu vesquisses*, L A P *Puis mon deces*; — 101 d S *victorie*, L A P *adjutorie*; — 104 a S *prisent*, L A P *prenent*; — 105 b S *Estés*, L A P *Mercit*; — 106 b S *unt geté*, L A P *funt geter*.

De ce fait que chacun des manuscrits se trouve à son tour isolé contre les trois autres, il n'y a du reste rien à conclure pour la critique du texte, si ce n'est la preuve surabondante que nos quatre textes ne sont pas copiés l'un sur l'autre. Le fait est d'ailleurs conciliable avec toutes les autres hypothèses sur le rapport des manuscrits entre eux. Ils peuvent, ou dériver tous quatre, indépendamment l'un de l'autre, de l'auteur commun, — ou former trois familles, dont une comprendrait deux manuscrits, — ou se répartir en deux familles seulement, composées soit d'un manuscrit d'une part et de trois de l'autre, soit de deux manuscrits chacune. Il est inutile de reproduire ici tout le travail préparatoire qui a consisté à éprouver successivement, par la comparaison minutieuse des manuscrits, chacune de ces hypothèses, susceptible elle-même de bien des variantes suivant qu'on attribue tel rôle à tel ou tel manuscrit. Ce travail a eu pour résultat d'établir une relation habituelle et étroite entre L A d'un côté et P S de l'autre. Voici les passages les plus décisifs pour la démonstration de ce rapport [1] :

7 a *Fud baptizés*, P S *Baptizés fu*; — 21 b L A *qued il oût espusethe*, P S *qui sole fu remese*; — 28 c L A *remest*, P S *laissa*; — 22 a L A *turnent*, P S *metent*; — 32 d L A *bone volentet*, P S *grant humilitet*; — 40 b L A *a icel*, P S *a cel*; — 45 b, L A *si oil*, P S *des oils*; — 45 d L A *durai*, P S *ferai*;

admis, et je supprime la mention des lacunes, qui évidemment sont le fait propre du ms. S et non de *i*, qui seul nous intéresse.

1. Il ne faut pas oublier que S est très-altéré et se soustrait dans beaucoup de cas à la comparaison, et que A a des lacunes considérables.

— 48 b L A *quel li ert*, P S *que il out*; — 49 a L A *veit*, P S *vit*; — 49 d L A *Danz Alexis*, P S *Il les esguarde*; — 50 a L A *il gist sur sa*, P S *gist sur une*; — 58 d L A *aproismet*, P S *aproce*; — 60 b, LA *est*, P S *gist*; — 63 d L A *en*, P S *a*; — 64 b L A *li*, PS *le*; — 64 c L A *douses*, P S *dousies*; — 65 a L A *l'escondit*, P S *s'escondit*; — 70 a L A *les dras*, *P S le drap*; — 77 e L A *en*, P S *a*, — 89 d L A *malfeude*[1], P S *creature*; — 94 c L A *demurere*, P S *demoree*.

Il est superflu de donner ici les cas extrêmement nombreux où LA sont d'accord contre P d'une part et S de l'autre, ou bien où PS concordent tandis que L et A offrent chacun une leçon différente. Le classement des quatre manuscrits en deux groupes ne pourrait s'établir sur cette base, puisque rien, dans un tel rapport, n'oblige à admettre un intermédiaire entre nos manuscrits et l'original. Il n'en est pas de même des exemples qu'on vient de lire : ils prouvent invinciblement qu'il y a au moins deux de nos manuscrits qui dérivent d'un auteur commun autre que l'original. Prenons par exemple le v. 4 de la str. XXXII : L et A lisent : *Sert son seignor par bone volentet*, P et S : *Sert son seignor par grant humilitet*. Il est clair que les quatre copistes n'ont pas travaillé directement sur l'original, car deux d'entre eux ne se seraient pas entendus pour faire au texte le même changement, et remplacer *bone volentet* par *grant humilitet* (ou l'inverse). Le même raisonnement s'applique à tous les autres cas rapportés. Mais avant de présenter l'explication de ce rapport des manuscrits qui me paraît la plus plausible, je dois examiner s'il n'y a pas d'objections graves contre l'admission de ce rapport même. Si l'on remarquait en effet des relations frappantes entre des groupes de manuscrits autrement disposés, la certitude qui résulte des rapprochements ci-dessus pourrait être fortement ébranlée. Or je ne dois pas dissimuler qu'on rencontre de ces relations, qui ne sont pas, je le crois, de nature à détruire la force des arguments résumés plus haut, mais qui m'ont jeté pendant quelque temps dans une assez grande incertitude et qui doivent être signalées au lecteur. Je tâcherai seulement d'expliquer ces coïncidences au fur et à mesure, et de montrer pour chacune d'elles qu'elle peut provenir d'une tout autre cause que d'un intermédiaire entre l'original et les deux manuscrits où elle se produit.

1° LP contre A S : 2 c L P *Bons fud*, A S *Fu bons* (sans im-

1. Voyez sur ce vers les *Notes*.

portance); — 4 a L P *si out*, A S *issi out* (ce cas appartient à une série dont je donnerai l'explication en bloc ci-dessous, p. 25); — 13 a L P *tut sul*, A S *andui* (de même); — 13 b L P *apeler*, A S *aparler* (confusion qui peut se produire de deux côtés indépendamment); — 18 e L P *mais ne conurent*, A S *ne reconurent* (voy. p. 25); — 34 e L P *Ço li cumandet*, A S *Ço dist l'image* (la bonne leçon est celle de L P; A S ont été, indépendamment l'un de l'autre, induits en erreur par le vers suivant, qui commence en effet par *Ço dist l'imagene*. — 40 a L P *est*, A S *ert* (erreur facile à faire); — 50 e L P *Plus aimet Deu que tut sur linage*, A S *Miels aime Deu que trestot son linage* (*miels* et *plus* se mettent constamment l'un pour l'autre; L et P ont fort bien pu chacun indépendamment l'un de l'autre faire la faute de *tut* pour *testut*); — 53 d L P *Lor*, A S *Les* (*Lor* était la leçon de l'original; on comprend sans peine que deux scribes différents en aient fait *Les*); — 65 e L P *come cil qui nel set*, A S *come l'hom qui nel set* (cette dernière leçon était celle du ms.; L et P ne l'ont pas bien comprise, et y ont substitué la formule plus usitée et toute indiquée qu'ils présentent tous deux); — 66 c L *Iloc esguardent*, P *Il les esguardent*, A *E devant els*, S *Et entour aus* (c'est ici le cas le plus embarrassant; toutefois, en regardant la leçon de L, un peu altérée dans P, comme celle de l'original, on peut comprendre que deux scribes différents l'aient trouvée obscure et l'aient modifiée; or si on embrasse l'ensemble du contexte où se trouvent ces mots, on verra que leur correction leur était bien naturellement suggérée pour le *fond*, et on ne doutera plus qu'il n'y ait là une coïncidence fortuite si on remarque que la *forme* de cette correction n'est pas la même chez l'un et chez l'autre); — 85 e L P *vit*, A S *veit* (sans importance); — 103 d L P *ne*, A S *n'i* (de même).

2° L S contre A P : 9 d L S *vunt parler;* A P *unt parlé* (l'erreur a fort bien pu se produire chez deux scribes indépendants l'un de l'autre, surtout si on se représente la leçon L S comme la bonne : l'original donnait *uunt parler*, qu'il était bien facile de changer en *unt parlet*); — 12 d L S *com forz pechiés*, A P *si grans pechié* (la leçon de L S, qui doit être la bonne, est un peu insolite; de là chez les deux scribes le désir de la rendre plus claire, ce qu'ils ne pouvaient guère faire autrement que comme ils l'ont fait); — 13 d L S *mostre*, A P *mostra* (sans importance); — 20 d L S *retint*, A *receit*, P *reçut* (s'explique sans peine par l'analogie des caractères); — 29 e L S *est*, P A *ad* (sans importance); — 34 e L S *apele*, A P

fai venir (la coïncidence est à coup sûr remarquable, mais elle s'explique, en regardant la leçon de L S comme la bonne, par l'influence du vers suivant (où celui-ci est presque textuellement répété et où il y a *fai venir*), sur les scribes auxquels remontent A et P; il faut noter d'ailleurs que ce même vers, et pour la même raison, offre un semblable rapprochement entre L P d'une part et A S de l'autre; voy. ci-dessus); — 41 b L S *ci*, A P *ici* (voyez ci-dessous p. 25); — 64 e L S *i*, A P *en* (sans importance, la leçon de A P doit être la bonne); — 83 c L S *E*, A P *Ta* (la leçon de L S étant celle de l'original, il était tout naturel de lui substituer l'autre); — 86 d L S *detraire*, A P *baisier* (voy. aux *Notes*); — 98 b L S *longe*, A P *grant* (la leçon de L S est la bonne; celle de A P est une négligence qui s'explique sans peine); — 102 c L S *tuit li preient*, A P *ço li preient* (cette dernière formule, que les deux scribes ont substituée à l'autre, est fréquente dans notre texte, et se proposait d'elle-même à leur plume, au commencement d'un vers; il faut noter en outre que A, dans son second hémistiche, a replacé le mot *tuz*).

Si les explications que j'ai données de ces coïncidences entre des manuscrits que je regarde comme appartenant à des familles différentes laissaient encore quelque place au doute, ce doute ne résisterait pas à la contre-épreuve qui consisterait à essayer quelque autre des combinaisons possibles entre nos quatre textes. Ce n'est que pour épargner au lecteur des détails fastidieux que je supprime ici cette contre-épreuve, facile d'ailleurs à faire à l'aide des variantes qui accompagnent le texte publié plus loin. Je me bornerai à dire que si on n'admet pas le rapport que j'ai indiqué entre LA d'une part et P S de l'autre, il me paraît impossible de trouver une explication raisonnable des faits que je viens d'exposer; on ne pourrait échapper à la conclusion que j'ai adoptée qu'en recourant à des hypothèses aussi compliquées qu'invraisemblables. Je regarde donc comme établie la division de nos manuscrits en deux groupes, dont l'un contient LA et l'autre PS.

Mais ce fait, une fois admis, n'est que le point de départ de nouvelles questions. Il y a en effet plusieurs manières de se représenter la constitution de ces deux groupes. Il est possible : 1° que L et A soient directement et indépendamment dérivés du ms. original, tandis que P et S représentent un ms. perdu, intermédiaire entre eux et O; 2° que l'inverse se soit produit, c'est-à-dire que L et A dérivent d'un manuscrit perdu, copié lui-même sur O, tandis que P et S viennent directement de O; 3° que nos

quatre manuscrits se divisent en deux groupes, dont chacun a pour auteur un manuscrit disparu. On comprend que la valeur de chaque manuscrit, et l'autorité de chacun des groupes binaires que nous avons constitués, sera tout autre suivant que l'on admettra l'une ou l'autre de ces trois hypothèses. Si en effet L et A par exemple sont tirés directement du manuscrit, tandis que P et S représentent un intermédiaire, la leçon que L et A s'accordent à donner est sûrement la bonne, tandis que l'accord de P et de S n'a que l'autorité d'un troisième manuscrit, qui ne peut prévaloir contre l'accord des deux versions indépendantes l'une de l'autre contenues dans L et A; il en est de même, en sens inverse, si P et S sont deux copies (ou représentants de copies) directes et indépendantes, tandis que L et A dérivent d'un seul manuscrit. Si au contraire L et A d'un côté, P et S de l'autre, doivent être ramenés respectivement à un manuscrit intermédiaire perdu, la leçon commune de LA et la leçon commune de P S ont une valeur égale *a priori*, et les motifs qui devront faire donner la préférence à l'une ou à l'autre seront des motifs d'un autre ordre que ceux que nous avons invoqués jusqu'ici. Examinons donc successivement les trois hypothèses.

Il est clair que si deux des manuscrits viennent directement de O, tandis que les deux autres dérivent d'un intermédiaire perdu, la leçon que présenteront les deux premiers manuscrits en opposition aux deux seconds sera toujours la bonne, puisque la raison de leur accord est dans le ms. original, tandis que la raison de l'accord des deux autres est dans l'intermédiaire perdu. Soumettons à ce contrôle les leçons données par LA contre PS, et voyons s'il n'y a pas dans ces deux derniers manuscrits des leçons préférables à celles de L A.

21 b L A *Et a la spuse qued il out espusethe*, P S *Et a l'espose qui sole fut remese;* cette dernière leçon est évidemment préférable. — 32 a L A *turnent el consirer*, P S *mettent el consirer;* l'expression de L A ne paraît pas usitée, tandis que celle de P S se retrouve dans le poème (49 d) et ailleurs, comme on le verra aux *Notes*. — 40 b L A donnent *a icel*, qui fausse le vers, tandis que P S ont *cel*, qui est la bonne leçon. — 48 b *quet li ert espusede*, P S *que il out espusede*, leçon qui paraît meilleure; — 51 a L A *ou il gist sur sa nate*, P S *ou gist sur une nate*; comme on n'a pas encore parlé de cette natte, la leçon de P S est préférable; — 60 c L A *est*, P S *gist*; cette dernière leçon est plus heureuse, et concorde mieux d'ailleurs avec le passage correspondant du texte latin; — 65

a LA *Il l'escondit*, PS *Il s'escondit*; le verbe *escondire*, au sens qu'il a dans ce vers, n'est jamais employé autrement qu'avec le pronom personnel réfléchi, la leçon de LA est donc une faute; — XCIV, 3 *demurere*, qui figure dans L et dans A contre le *demoree* de P S est une forme très-suspecte. — Il résulte de cet examen que L et A ne sont pas des copies indépendantes de O, mais dérivent d'un manuscrit perdu, où se trouvaient déjà les mauvaises leçons que je viens d'indiquer. Reste à savoir si P et S sont dans le même cas ou si ces deux textes sont des représentations directes de l'original. Dans cette hypothèse, ils devraient offrir toujours une bonne leçon dans les cas où ils ne sont pas d'accord avec P S. En voici pourtant quelques-unes qui sont peu acceptables: L A *durai*, P S *ferai*; or ce verbe ne peut être à sa place ici, car il ne saurait avoir pour régime les cinq substantifs du vers suivant : *Lit et hostel e pain e charn e vin*; — 64 c L A *douses*, P S *dousies*, leçon qui doit être rejetée, car le poème n'offre pas un exemple du pluriel employé en parlant à une seule personne; — enfin 89 d *malfeude*, donné par LA[1], est changé par PS en *creature*, et ce changement d'un mot très-peu usité et archaïque (il ne se trouve que dans notre poème) est évidemment le fait d'un copiste, et par conséquent de l'auteur du manuscrit dont P et S sont dérivés.

De cette épreuve contradictoire il résulte qu'aucun de nos deux groupes n'est composé de deux manuscrits indépendants et directement copiés sur l'original; chacun d'eux représente une rédaction différente, provenant d'un manuscrit intermédiaire perdu, et lorsqu'ils ne sont pas d'accord, c'est à des raisons d'un autre ordre qu'il faut recourir pour décider lequel des deux groupes offre la leçon originale. Cependant, en l'absence d'autres motifs, il y a lieu de donner la préférence au groupe LA, qui comprend les deux manuscrits les plus anciens, et qui ne paraît offrir nulle part ces commencements de rajeunissement dont nous avons signalé une ou deux traces dans PS. Aussi appellerons-nous *a* la récension représentée par LA, *b* celle qui comprend PS.

Il est facile de voir maintenant avec quels procédés pour ainsi dire mathématiques nous constituerons le texte de notre poème. Partout où trois manuscrits sont d'accord entre eux, nous adoptons leur leçon, car ils ne tiennent évidemment que de O leur

1. Sur ce vers voy. aux *Notes*.

identité[1]. — L'accord de deux manuscrits contre deux autres se présente sous diverses formes : L A contre P S, c'est-à-dire *a* contre *b*; en règle générale nous préférons *a*, cependant il y a des vers où *b* a conservé la bonne leçon; chaque cas doit être examiné à part; — L P contre A S ou L S contre A P; c'est encore ici pour quelques vers une question de logique et de goût, mais dans l'immense majorité des cas c'est la leçon de L, le manuscrit de beaucoup le meilleur et le plus rapproché de l'original, qui fait loi. — Il y a de même plusieurs hypothèses dans lesquelles deux mss. peuvent être d'accord, tandis que la leçon des deux autres diffère dans chacune. Si on a LA d'accord contre P et S en désaccord, il faut choisir entre la leçon de P et celle de S celle qui doit représenter la leçon de *b*, et alors la comparer à celle de *a*, conservée dans L A; de même si P S s'accordent contre L et A qui diffèrent entre eux. Si on a LP contre A d'une part et S de l'autre, ou LS contre A et P différents, ou PA contre L et S différents, la leçon des deux manuscrits qui sont d'accord a de grandes chances pour être la bonne. — Si les quatre manuscrits ont chacun une leçon différente, c'est d'habitude la leçon de L que nous adoptons, à moins de motifs graves. — Dans les parties du poème où un des manuscrits fait défaut, la question est souvent difficile : quatre combinaisons se présentent, suivant celui des manuscrits qui manque; il serait trop long d'exposer ici le traitement que chaque cas demande; on verra par la comparaison du texte avec les variantes comment j'ai procédé; je remarquerai seulement que par bonheur L est de tous les manuscrits celui qui a le moins de lacunes (il ne lui manque en tout que cinq vers). — Ainsi, pour résumer ces explications, le travail critique applicable à notre texte consiste à restituer autant que possible *a* et *b* pour conclure O de leur accord, ce qui est la presque totalité des cas, ou, dans un très-petit nombre de passages, pour le deviner malgré leur divergence.

Il y a cependant à la certitude de ce procédé une objection possible. Rien ne nous prouve que *a* et *b* aient été copiés directement sur O; ils peuvent très-bien dériver d'un manuscrit perdu où étaient déjà certaines fautes ou certaines modifications qui ont alors passé dans tous nos manuscrits sans que nous puissions les découvrir, puisque nous sommes privés du seul moyen de contrôle possible, un manuscrit qui viendrait de O

1. Sauf quelques cas où tous les manuscrits, sauf L, ont rajeuni le texte par un procédé uniforme.

sans avoir passé par cet intermédiaire supposé. L'hypothèse de ce manuscrit intermédiaire a pour elle une assez grande vraisemblance; elle me paraît fortement appuyée par l'explication suivante de quelques passages où nos manuscrits offrent des particularités un peu embarrassantes :

4 a P L *Eufemiens si out a num li pedre,* A *a issi out num,* S *ensi ot non.* — Cet accord entre L P et A S s'expliquerait si on supposait dans le manuscrit intermédiaire (que nous désignons par *x*) la leçon : *ensi out a nom li pedre,* ce qui donnait à l'hémistiche une syllabe de trop; pour corriger ce défaut, L et P d'un côté, A et S de l'autre, ont employé le même moyen.

13 a L P *Quant en la cambre furent tut sul remes,* A S *furent andui remes;* peut-être y avait-il dans *x* : *furent andui tot sol remes.*

14 c P A *En cest siecle,* L *en icest siecle,* S *car en cest siecle;* *x* donnait sans doute la leçon fautive qui est conservée dans P A, tandis que L et S y ont remédié chacun à sa façon.

17 a P *Dreit a Lalice ceo fu une cite mult bele,* L *ço fut citet mult bele,* A S *une cite molt bele.* Il paraît évident que P a conservé la leçon fautive de *x*, tandis que L d'une part, A et S de l'autre, l'ont abrégée de façon à ne pas fausser le vers.

18 c A P *Par le cumandement Deu,* L *par cumandement Deu,* S *par le comant de Dé.* La leçon de *x* a pu être celle de A P, corrigée différemment par L et par S.

18 4-5 L A P : *El non la virgene qui portat salvetet, Sainte Marie qui portat damne Deu.* Cette répétition des mots *qui portat* a bien l'air d'une faute, et elle appartient à un des genres les plus habituels; je croirais volontiers que O avait au v. 5 *la medre damne Deu,* et que c'est le copiste de *x* qui a introduit là la formule du vers précédent (S est ici tout à fait différent.)

23 e L P *Mais ne conurent,* A S *Ne reconurent.* Peut-être dans *x Mais ne reconurent.*

41 2 L S *ci ne volsisse estre,* A P *ici ne volsisse estre.* La leçon de A P est la bonne, étant nécessaire à la mesure, mais elle peut fort bien être le produit d'une conjecture de deux copistes indépendants l'un de l'autre, tandis que la leçon de L S, étant une faute, doit avoir sa source dans *x*.

50 b P *Iluec le paist l'um del relief de la table,* L *Iluec paist l'um,* A S *La le paist l'um.* Je supposerais volontiers ici le même cas que ci-dessus : la leçon de A S, qui est la bonne,

est le produit d'une conjecture facile; la lecon de P, qui a une syllabe de trop, se trouve dans *x;* la leçon de L est une correction différente de celle de A S et moins heureuse; je ne me souviens pas en effet d'avoir rencontré de constructions analogues à celle-là : elle aurait l'inconvénient de paraître supprimer le pronom *le,* nécessaire au sens, car *l',* dans *l'om,* semble être l'article qui précède *hom* (*l'on*).

62 b L *Acharies,* P *Akaries,* S [1] *Acaires* (A manque). L'auteur du poème, qui avait le texte latin sous les yeux, a dû respecter le nom de l'empereur romain et écrire *Arcadies;* c'est sans doute le copiste de *x,* qui, ne connaissant pas ce nom, l'a changé en *Acaries* (le nom de saint Acaire était, comme on sait, très-populaire), forme qui a passé dans tous les manuscrits.

63 e L A *Quer iloec est et iloc lo trovereiz,* S *illuec le trovereiz,* P *et la.* Même cas que pour 50 b; la leçon de L A serait celle de *x,* celles de S et de P seraient des conjectures différentes dont la meilleure, semble-t-il, est la dernière.

Ainsi l'existence d'un manuscrit intermédiaire, *x,* qui serait la source de *a* et de *b*, est au moins extrêmement probable, et cette circonstance diminue incontestablement la certitude des résultats que nous obtiendrons dans notre tentative de restituer l'original. Toutefois il ne faut pas attribuer à ce fait une trop grande importance; les fautes de *x* se bornaient peut-être, à bien peu de chose près, à celles qui viennent d'être signalées. Le texte qui repose sur la confrontation des quatre manuscrits est en effet généralement très-satisfaisant, et l'ancienneté de la langue qui s'est conservée dans L prouve que le manuscrit *x,* sur lequel a été transcrit *a*, l'auteur commun de L et de A, devait être à peu près contemporain de l'original.

Je résume toutes ces recherches dans le tableau suivant, qui permettra toujours, sans qu'il soit besoin de donner chaque fois des explications, de se rendre compte de la marche suivie dans la constitution du texte. J'indique par des traits verticaux plus ou moins longs la distance qui sépare chaque manuscrit de son auteur, — distance qui ne se mesure pas seulement par le temps, mais par le degré de l'altération. Les lettres indicatives des manuscrits, marquées d'un astérisque, montrent que

1. S est ici altéré, mais M et Q donnent *Acayres.*

l'existence d'intermédiaires analogues mais plus rapprochés de la source est assurée.

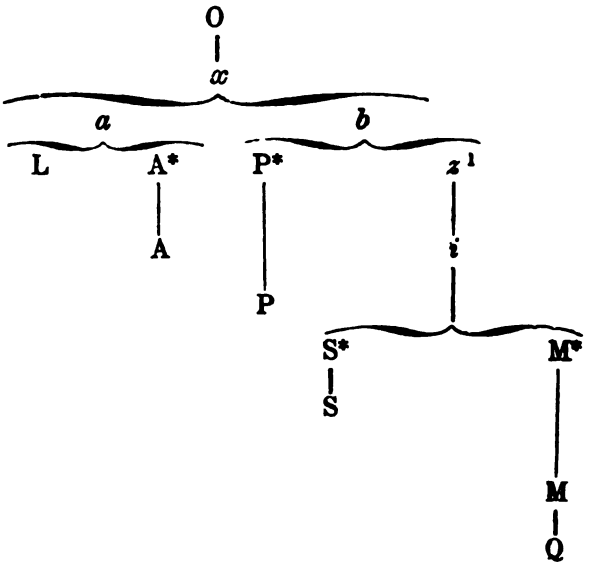

DEUXIÈME PARTIE.

CRITIQUE DES FORMES.

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Le travail critique que je viens de résumer a pour résultat de donner une base assurée à la constitution du texte en ce qui concerne les leçons; il reste à exposer les méthodes à l'aide desquelles on peut arriver à déterminer les formes du langage et d'écriture qu'il faut adopter. Ces recherches, d'un tout autre ordre, s'appuient

1. Je désigne ainsi le manuscrit non interpolé, de la famille *b*, sur lequel a été faite la rédaction interpolée *i*, représentée par S, M et Q.

sur des données très-différentes et doivent être autrement conduites. On ne peut aborder la constitution même du texte sans avoir résolu des questions préliminaires qui doivent être tranchées avant qu'on puisse commencer le travail. Ces questions se résument en une seule ; dans quel langage notre poème a-t-il été écrit ? Pour le découvrir, nous avons, outre les lumières fournies par les plus anciens manuscrits, un moyen de contrôle puissant dans l'étude de la versification, et des éléments de détermination dans les ouvrages écrits à peu près à la même époque et dans le même pays que notre poème. La question de temps est la première qui nous occupera.

Les deux manuscrits les plus anciens de *la Vie de saint Alexis*, L et A, sont à peu près contemporains : ils appartiennent tous deux au milieu du XIIe siècle ; le poème est donc au moins de cette époque. Mais si nous comparons ces deux textes, nous ne tardons pas à nous apercevoir qu'ils ne nous offrent pas une langue semblable. Les formes de L sont en beaucoup de points différentes de celles de A, et elles en diffèrent en ce sens qu'elles sont sensiblement plus archaïques, puisqu'elles se rapprochent davantage du latin et forment l'intermédiaire régulier entre la forme du latin vulgaire et celle que nous donne le manuscrit A. Par exemple à la str. 2, L donne *cristientet, citet, nobilitet*, et A *christiente, cite, nobilite ;* 3 a et pass. L *pedre*, A *pere ;* 28 c L *contreda*, A *contree ;* 29 c L *predethe*, A *preee ;* 5 7, 4 L *medisme*, A *meisme*, etc., etc. Le plus-que-parfait *firet*, 25 c, n'est plus compris par le copiste de A et est remplacé par *fist*, en dépit de la mesure du vers. Le mot antique *giens*, qui remplit dans quelques anciens textes le rôle de nos explétifs *pas, point* etc., et qui se trouve deux fois dans *Alexis*, 19 c et 54 c, est supprimé les deux fois; il en est de même de quelques autres expressions archaïques, également modifiées dans les manuscrits P et S, comme *acatet* 8 d, — *despeiret* 28 b, — *neuls* 65 e, — *empur* 81 e 82 c, — *malfeude* 89 d, — *acustumerent* 100 d, — *main menude* 105 d etc. Donc le poème, comme langue, est sensiblement antérieur au milieu du douzième siècle, époque à laquelle remontent nos deux plus anciens manuscrits.

Pour déterminer approximativement sa date, il faut donc le comparer aux textes antérieurs à cette époque. Malheureusement, la plupart d'entre eux ne sont conservés que dans des manuscrits plus récents, et ils ne portent pas en eux-mêmes l'indication de l'époque où ils ont été composés. On peut cependant, pour quel-

ques uns, la fixer avec une certaine précision. Philippe de Thaon a dédié son *Bestiaire* [1] à la femme de Henri Ier d'Angleterre, Aelis de Louvain, qui se maria en 1121 et devint veuve en 1135. Or le *Bestiaire* n'est pas sans doute le premier ouvrage de Philippe, et le *Comput* [2], qui paraît être son début littéraire, a dû le précéder notablement : on ne se trompera donc guère en plaçant cet ouvrage au plus tard entre 1120 et 1130.

C'est à la même époque que fut composée la *Vie de saint Brandan*, malheureusement encore inédite, dédiée à la même Aelis de Louvain, et, comme on le voit par les vers du prologue, peu de temps après son mariage [3]. Or, sans entrer dans des détails qui s'écarteraient trop de notre sujet, je me bornerai à énoncer une proposition évidente pour quiconque s'est occupé de l'histoire de notre langue et prendra la peine de comparer superficiellement ces poèmes [4] à la *Chanson de Roland* : ils sont écrits dans une langue notablement postérieure à celle de ce poème. Regardant ce fait comme démontré sans autre discussion, je vais maintenant essayer de prouver que la *Vie de saint Alexis*, à son tour, est écrite dans une langue sensiblement plus ancienne que celle de la *Chanson de Roland*.

Je ne m'appuierai pas sur la comparaison des formes orthographiques, telles qu'elles se présentent dans notre manuscrit L et dans le manuscrit d'Oxford qui contient le célèbre poème épique ; il est trop clair que les deux manuscrits sont bien plus récents que les ouvrages qu'ils contiennent et ne peuvent par conséquent, étant données les habitudes de rajeunissement des scribes, être invoqués à ce point de vue. Comme le copiste de L, celui du ms. d'Oxford avait sous les yeux un manuscrit, descendant, on ne sait à quel degré, d'un original perdu [5], et il a été beaucoup moins fidèle que lui, sinon au texte, du moins aux for-

1. Publié par M. Wright dans les *Popular Treatises on Science written during the middle ages*, p. 74 ss.

2. Tel est le vrai titre de cet ouvrage, publié par M. Wright (l. I, p. 20 ss.), sous le titre erroné de *Livre des Creatures* (voy. *Jahrbuch für romanische Litteratur*, t. V, p. 358, et t. VII, p. 40.

3. Voy. De La Rue, *Bardes Jongleurs et Trouvères*, t. II, p. 69.

4. On peut apprécier le *Saint Brandan* d'après les extraits assez étendus qu'en a donnés De La Rue.

5. Notons d'ailleurs qu'il ne peut s'agir pour le *Roland* d'un *original* dans le même sens que pour le *Saint Alexis*, œuvre littéraire, écrite certainement par son auteur même. Le *Roland* a été chanté longtemps avant d'être écrit, et a sans doute été confié directement au parchemin par des mains diverses.

mes de ce manuscrit. C'est ce que j'aurai occasion d'étudier ailleurs de plus près ; pour le moment il suffit d'écarter la comparaison pure et simple des manuscrits comme moyen de vérification. Notons d'ailleurs que cette comparaison, si elle avait lieu, serait toute à l'avantage de notre poème, où se trouvent comme orthographe normale des formes qui dans Roland sont tout-à-fait exceptionnelles.

La comparaison pure et simple des manuscrits n'est cependant pas dépourvue de toute utilité. Si elle ne peut servir à établir l'antériorité des formes du langage dans l'un ou l'autre des deux poèmes, elle montre cependant dans le nôtre certains mots, certaines locutions, certains traits grammaticaux qui ne se retrouvent pas dans le *Roland*, et qui doivent certainement être considérés comme archaïques. J'ai déjà cité le plus frappant des faits de ce genre, le plus-que-parfait *firet*, qui est peut-être le dernier exemple de ce temps dans la littérature française [1], et qui n'a pas d'analogues dans le *Roland* ; on peut y joindre la plupart des mots que j'ai signalés comme étant modifiés dans A et dans les deux autres manuscrits, et d'autre, comme *amanvet* (47 c), *mesre* (89 a), *orb* (111 b), *felix*, etc. Un autre archaïsme dans la conjugaison est la forme *eret*, 3e pers. du sing. de l'imparfait de *estre*, qui se rencontre souvent dans *Alexis* (48 e 76 a e), et que le *Roland* ne connaît plus (il n'a que la forme *ert* ou *iert* [2]). Enfin, si des preuves plus rigoureuses faisaient défaut, la lecture comparée du *Roland* et de l'*Alexis* suffirait, je pense, chez les personnes quelque peu versées dans notre ancienne langue, à faire naître le sentiment très-vif de l'antériorité de ce dernier.

Mais heureusement l'étude de la versification met à notre disposition des moyens d'investigation d'autant plus sûrs que les deux poèmes qu'il s'agit de comparer sont écrits dans le même rhythme, en *décasyllabes assonants*. On sait que l'assonance porte sur la voyelle accentuée, sans tenir compte des consonnes qui suivent (mais en distinguant cependant les finales masculines des féminines), — tandis que la rime exige encore la concordance des consonnes qui suivent la voyelle accentuée. La comparaison que nous avons à faire entre les vers des deux poèmes embrasse donc deux questions : Comment entendent-ils la *mesure*, c'est-à-dire quelles sont les syllabes qu'ils comptent et

1. L'exemple du fragment de *Gormond et Isembart* (V. 624). *dweret*, serait postérieur ; mais est-il bien assuré ? Il faudrait comparer le manuscrit.
2. Beaucoup plus tard, il est vrai, on retrouve la forme *ere* ou *iere*.

celles qu'ils ne comptent pas ? — Comment entendent-ils l'*assonance*, c'est-à-dire quelles sont pour chacun d'eux les voyelles ou les diphthongues qui sont homophones et celles qui ne le sont pas ? — Nous commencerons par l'étude de la *mesure*.

Les lois de la versification, en ce qui touche la mesure, sont absolument les mêmes pour les deux poèmes : le vers se divise en deux hémistiches, dont le premier a quatre et le second six syllabes quand ils se terminent par un mot masculin (oxyton), — dont le premier a cinq et le second sept syllabes quand ils se terminent par un mot féminin (paroxyton). Ces règles sont inflexibles et sans exception. Si donc un hémistiche contient plus que le nombre normal de syllabes, c'est qu'il y a *élision* d'une d'entre elles. Ce sont les conditions où l'élision se présente dans les deux poèmes que nous allons étudier. Il est clair *a priori* que la faculté de l'élision résulte d'un affaiblissement de la voyelle sujette à être élidée, et qu'entre deux textes dont l'un offrirait fréquemment cette faculté, tandis que l'autre ne l'offrirait pas, la question de priorité serait par ce seul fait tranchée en faveur du second.

Aussi haut que nous remontons dans la poésie française, nous y trouvons l'élision de l'*e* féminin atone [1]. Je laisse de côté la *Cantilène de sainte Eulalie*, étrangère en réalité à notre versification [2], et je ne cite que quelques exemples tirés des poèmes de Clermont, la *Passion* et le *Saint Leger*, qui remontent au xe siècle : *Pass.* 5 b *Vil' es desos mont Oliver ;* 9 d : *A grand honor encontr'ixirent ;* 41 b *L'aurelia al serv semper saned ;* 81 a, *Cum de Jhesu l'anm'en anet*, etc. ; — *S. Leger :* 7 a *Cis sempr'et fud et ja si er ;* 8 d *De Hostedun evesque en fist ;* 11 a *Un compte i oth, pres en l'estrit ;* 10 a *Rei volunt fair'estre so gred*, etc. Il est inutile de traiter ici une question fort délicate qui se pose à ce propos : l'élision de l'*e* féminin était-elle toujours obligatoire, ou était-elle facultative, et dans quels cas ? Tout ce qui nous importe, c'est que cette élision, aussi usuelle dans l'*Alexis* que dans le *Roland*, n'implique une date récente ni pour l'un ni pour l'autre.

Il est au contraire intéressant de regarder de près comment ces

1. L'expression d'*e* muet, juste dans la plupart des cas pour notre langue moderne, est très-fausse appliquée au français du moyen-âge.

2. Voyez sur la construction rhythmique de ces poèmes la solution à peu près identique qu'ont donnée, chacun de leur côté, M. ten Brink (*Conjectanea in historiam rei metricae francogallicae*, p. 1-11) et M. Bartsch (*Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters*, p. 165-169).

deux textes traitent certains mots pour lesquels l'élision n'a pas été permise de tout temps, parce que leur voyelle finale n'a pas été un *e* féminin dès l'origine de la langue, mais ne l'est devenue qu'à la suite d'un affaiblissement progressif. Tels sont d'abord différents cas de l'article. L'article masculin singulier, dans l'ancienne langue, se décline ainsi : Nom. *li*, acc. *lo*.

La voyelle finale de *lo* s'affaiblit de très bonne heure ; elle s'élide déjà devant une voyelle dans la *Passion* (39 d) et dans le *Saint Leger* (4 a), et on ne connaît pas d'exemple où elle ne soit pas élidée [1]. Il n'en est pas de même de la voyelle finale de *li* : elle ne s'élide pas dans les poèmes de Clermont, bien que les corruptions du manuscrit puissent le faire croire [2], et dans notre poème même elle n'est pas encore sujette à l'élision ; elle forme hiatus dans tous les vers où elle se trouve devant une voyelle initiale : *li emperedre* (4 c), *li enfes* (8 e 11 d 24 a), *li orez* (39 e), *li apostolies* (62 a 66 a 72 a 75 a 101 a), *li uns* (72 b), *li altre* [3] (72 b), *li hom* (69 c). — Or si nous examinons à ce point de vue *la Chanson de Roland*, nous voyons qu'à côté de très-nombreux cas d'hiatus, elle offre aussi des exemples fréquents d'élision ; par exemple : *l'uns* (XXIX 369, CIX 1383, CXLIV 1910), *l'emperere* (LIX 740, CVIII 1377), *l'arceresques* (XCXI 1243, CXV 1471), *l'algalifes* (CXVI 1914), etc. etc. C'est là un fait qui ne peut s'expliquer que par un changement survenu dans la prononciation, et je placerai ici, à propos de l'usage varié que j'ai signalé dans *Roland*, une observation générale. Toutes les fois que dans un texte on constate une double prononciation, l'une plus archaïque, l'autre plus moderne, c'est la seconde qu'il faut attribuer à l'auteur ; car la première lui est fournie par la tradition et l'exemple des poètes antérieurs, tandis que, dans la plupart des cas, un poète ne se décide,

1. Il semble qu'il y en ait un exemple au vers 5 de la strophe III de *Saint Léger* ; *Il le amat;* mais M. Diez (*Altromanische Gedichte*, p. 46) a déjà remarqué que dans ces poèmes on ne rencontre pas *le* pour *lo*, et qu'il faut sans doute lire : *Il l'enamat*.

2. Voici les vers où cette élision semble avoir lieu : *Pass.* 73 a *Respondet l'altre : mal i dis;* mais *respondet* est une forme inadmissible ; lisez : *Respont li altre;* — 99 a *L'angeles Deu de cel descend;* mais *angeles* ne compte jamais que pour deux syllabes, l. *Li angeles Deu;* 101 a *Sus en la peddre l'angel set*, lisez *li angeles*, en ne comptant pas l'*e* de *pedre* dans la mesure, comme aux vers 7 d, 16 d, 19 c, 62 e, 67 b, 100 b *S'espauriren si de pavor?*), 124 c du même poème. Au v. 95 a on lit correctement : *li ons*.

3. Voy. aux *Notes* la discussion de ce vers.

contre ces autorités, à introduire dans ses vers une prononciation néologique que, si elle a définitivement triomphé dans le langage usuel [1]. C'est une règle qu'il ne faut pas perdre de vue quand on cherche à reconstituer, par l'étude des anciens monuments, l'histoire des sons d'une langue.

Les autres cas de l'article, le plur. masc. (*li*, *les*) et le féminin (*la, les*) sont traités de même par nos deux poèmes; nous n'avons donc pas à nous en occuper ici. — Mais nous retrouvons une différence pareille à celle qui existe pour *li* dans le traitement de *jo*, nom. sing. du pronom personnel de la première personne : *jo* ne s'élide ni dans les poèmes de Clermont ni dans l'*Alexis* : 30 c *jo i ai si grant perte,* 81 b *dont jo aveie asez;* dans le *Roland* au contraire, à côté de vers nombreux où l'élision ne se produit pas, il n'est pas rare d'en rencontrer où elle a lieu (voy. XVII 245, XVIII 254, XXI 290, XXXVIII 498, CLVIII 2108, CLXXIX 2406, etc.). — Les autres cas des pronoms personnels, et les divers pronoms des autres classes, ne donnent pas lieu à des divergences de cette nature ; car il est difficile de décider si le démonstratif neutre *ço* est traité de même ou différemment par nos deux poèmes. Dans l'un et dans l'autre il n'est jamais élidé dans l'écriture; on trouve toujours *ço ;* mais la question de prononciation est assez compliquée. Dans l'*Alexis* il n'y a qu'une construction où *ço* soit en apparence sujet à l'élision, c'est lorsqu'il précède le mot *est*. Ces deux mots, *ço est,* ne comptent, il est vrai, que pour une syllabe aux vers 36 c 73 c 74 b 88 e 89 e, tandis qu'ils comptent pour deux au vers 49 c; mais on peut expliquer cette fusion des deux syllabes en une, soit par l'élision de *o* (*ço'st*), soit par l'aphérèse de *e* dans *est* (*ço'st*), et cette seconde explication a pour elle le fait que la forme aphérésée *'st* se retrouve dans d'autres cas (*si 'st* 2 e 90 e). La *Chanson de Roland* semble se comporter de même : elle écrit *ço est* et ne compte ces deux mots que pour une syllabe (XXII 296, XXXVIII 490, LXX 866), mais ce qui doit faire croire que dans cette syllabe c'est l'*e* de *est* qui persiste et non

1. Les exemples de ce fait pourraient être produits en grand nombre. Je me bornerai à en rappeler deux assez récents. Il y avait longtemps qu'on prononçait *bouclier, sanglier,* etc., en trois syllabes quand on se décida à les compter ainsi dans les vers; et à l'inverse Corneille fut blâmé par l'Académie pour avoir fait *fuir* d'une syllabe, bien qu'on n'en prononçât qu'une depuis longtemps. — Voilà des siècles que nous ne prononçons plus l'*s* final des substantifs pluriels à la fin des vers, et aucun poète n'a encore osé les faire rimer avec les singuliers.

l'*o* de *ço*, c'est qu'on trouve cet *o* élidé devant d'autres mots où il ne peut s'agir d'aphérèse : p. ex. v 77 *de ço avum nus ases*, xx 277, *ço ert Guenes mis parastre*, et clxxxviii 2568 *li angeles Deu ço ad mustret al barun*. Donc, suivant toutes les vraisemblances, l'*o* de *ço* avait subi, dans l'intervalle qui sépare l'*Alexis* du *Roland*, un affaiblissement tout-à-fait semblable à celui qui a atteint l'*o* de *jo*.

La conjugaison nous offre un cas analogue à ceux qui viennent d'être signalés pour *li* et *jo*, et encore plus décisif. A l'origine de la langue, les troisièmes personnes du singulier qui ont en latin un *a* non accentué (au présent de l'indicatif ou du subjonctif, ou à l'imparfait) ne perdaient pas, en changeant cet *a* en *e* féminin, leur *t* final. On disait par exemple : *il aimet, il amevet, eret, diet*, etc. [1]. Ce *t* se prononçait, et par conséquent il empêchait l'élision de l'*e* féminin. C'est cet état de choses que nous offrent les poèmes antérieurs à l'*Alexis* et ce poème lui-même : il n'a pas un seul exemple d'élision de cet *e*, et il en a plusieurs où on le voit compter dans la mesure bien que le mot suivant commence par une voyelle. Ainsi 29 d *Donet as povres*, 39 c *espeiret ariver*, 51 c *lo donet a mangier*, 52 d *lo rovet esforcier*, 116 e *ço peiset els* [2]. — Au contraire le *Roland*, tout en conservant par tradition cette prononciation du *t* [3], contient un grand nombre de vers où la prononciation moderne a triomphé; en voici quelques uns : ix 138 *si cumencet a penser*, xxviii 365 *Entret en sa veie*, xxxi 395 *quidet il espleiter tant*, xxxix 502 *en meinet ensembl'od sei*, lxxxiv 1050 *m'i semblet aveir mult poi*, xc 1138 *lur*

1. Ce *t* s'est maintenu jusque dans notre langue actuelle dans les phrases inversives où le verbe à cette personne précède le pronom personnel ou le mot *on* : *aimet-il ? — viennet-elle — aussi penset-on*. Nous avons adopté une façon bien barbare de le noter.

2. La plupart de ces vers ont embarrassé les copistes et sont altérés dans l'un ou l'autre des mss.; voy. aux *Notes*.

3. Il est remarquable que sauf quatre exemples (*escriet* 933, *cheet* 1062, *pluret* 277, *recleimet* 3490), les trente-cinq mots qui dans *Roland* n'élident pas leur *et* final sont des verbes où cette finale est précédée de deux consonnes (*comencet* 426, 675, 2057, 2315, 2788, 2856, 2930, *guardet* 487, 1230, 1251, 2235, *entret* 660, *munlet* 1125, 3622, *trenchet* 1339, *regardet* 2239, *pasmet* 2575, *aportet* 3496) ou l'était en latin (*apelet* 1145, 1671, *juget* 3789), ou bien comprenait un *i* précédant l'*a* en latin (*repairet* 829, *voillet* 1419; 2043, 2168, 2220, 3170, *purcacet* 2612, *redrecet* 2804, *drecet* 3110, *facet* 3898), or il semble que dans ces conditions la non-élision même de l'*e* féminin ordinaire était permise. C'est un point que je ne puis élucider ici.

cumandet a ferir, CXVII 1502 *en apelet Oliver*, etc., etc. Il est clair que dans tous ces exemples ce n'est que par une habitude orthographique que le *t* reste encore à la fin du mot, et qu'il ne se prononce plus; c'est-à-dire qu'en réalité, d'après la règle que j'exposais tout-à-l'heure, à l'époque où le *Roland* a été composé, le *t* final, dans ces cas, avait disparu de la prononciation la plus usuelle.

Ces faits indiquent déjà qu'un intervalle de temps assez grand sépare les deux poèmes; et cette induction est confirmée par les faits analogues que fournit l'étude des assonances. Là aussi, la comparaison de la *Vie de saint Alexis* et de la *Chanson de Roland* indique d'une façon irrécusable l'antériorité du premier de ces deux poèmes.

S'il est un fait que la philologie historique et comparative ait mis hors de doute, c'est que les différences orthographiques, à l'origine, correspondent toujours à des différences phoniques, en d'autres termes que tout caractère distinct a d'abord représenté un son distinct. Le travail mystérieux et incessant auquel les langues sont soumises obéit à une double tendance; il confond ce qui était distinct, il différencie peu à peu ce qui était semblable; mais l'orthographe, qui ne peut suivre ce travail presque insaisissable, conserve longtemps l'empreinte d'une prononciation disparue. Les assonances, en ce qui concerne les voyelles au moins, sont des témoins plus fidèles de la prononciation du moment: usitées dans une poésie qui ne s'est écrite que par hasard, qui était faite pour être chantée et non pour être lue, elles s'appuient sur la langue du poète telle qu'il la parlait et ne sont pas soumises aux conventions et aux traditions qui asservissent l'orthographe d'autant plus rigoureusement que le scribe est plus instruit. Aussi devons-nous poser ce principe, qui domine toutes les études de phonétique historique entreprises à l'aide des assonances: les assonances qui sont les plus conformes à l'orthographe primitive, c'est-à-dire à l'étymologie, sont les plus anciennes; à mesure que la langue marche, on voit se confondre des sons originairement distincts et qui continuent, au moins chez les scribes instruits, à s'écrire différemment; on voit aussi quelquefois, mais plus rarement en français, se produire entre des sons originairement semblables, et qui continuent à s'écrire de même, des distinctions nouvelles [1]. C'est à la lumière de ce principe que

1. Je n'en citerai qu'un exemple, celui de la diphthongue *oi*, qui ayant au XVIe siècle le son uniforme de *ouè*, a pris depuis le son de *oua* dans

nous étudierons les systèmes comparés des assonances dans l'*Alexis* et dans le *Roland*.

Les différences entre eux ne sont d'ailleurs ni considérables ni nombreuses, mais elles sont pourtant significatives. Elles portent sur deux points : 1° dans Alexis, les désinences *ant* et *ent* sont parfaitement distinctes et ne peuvent assoner ensemble ; on a des strophes dans ces deux séries où on voit nettement cette distinction. ANT : str. 2 *Abraham tant vailans declinant remanant,* str. 11 *enfant tant avant vivant franc,* str. 23 *serjans enfant edrant sedant semblant,* str. 46 *serjant franc avant comand ahan,* str. 55 *ans apartenans ahans tant aparissant* [1]. — ENT : str. 5 *longement forment parfitement comandement talent,* str. 10 *asemblement gentement belement nient talent,* str. 28 *marrement nient ornement talent ledement,* str. 106 *argent gent descombrement nient talent.* — Au contraire, dans la *Chanson de Roland*, bien que l'ancienne distinction soit encore assez apparente en ce que, dans le corps d'une même tirade, les désinences *ant* et *ent* se forment volontiers en petits groupes à part [2], il n'en est pas moins vrai que la confusion entre ces deux désinences s'est introduite. Ainsi la tirade XIX, où dominent les assonances en *ant* (*francs ans ahans guant Espan semblant blanc cumant*) n'en débute pas moins par un vers dont le dernier mot est *renc,* et contient au milieu des mots que je viens d'écrire le mot *maltalent* [3]. Au contraire le premier vers de la tirade XXV, toute composée de mots en *ent* (*fent sens nient jugement present comandement*) se termine par *Rollans*. Le mélange est encore plus sensible dans les tir. XXXI (*Rollans recreant chalengement tant gent nient orient* etc.), LXXVIII (*olifant Tervagant Espans Rollant gent veirement comant*), LXXIV (*Rollant veirement present desment vaillans sourement vivant* etc.), LXXVII (*Esturgans compains passant gent sans dolent present veirement* etc.),

certains mots et de *è* dans d'autres, dictinction que l'orthographe n'a consacrée que longtemps après qu'elle était établie.

1. Pour quelques observations auxquelles ces mots peuvent donner lieu, pour la prononciation et l'orthographe, voyez plus loin l'étude sur la langue de *Saint Alexis*.

2. Il y a même plusieurs tirades en *ant* pur (70, 177, 182, etc.), mais non en *ent*.

3. Ce mot à lui seul ne prouverait rien; car *talent* a pris tantôt *ant*, tantôt *ent* (cf. d'ailleurs le latin *talentum*, du gr. τάλαντον). Voy. P. Meyer, dans les *Mém. de la Soc. de Linguistique de Paris*, t. I, 3e fascic.

LXXXVI (*olifan passant Rollans parent grand cens sanglent vassalment guarant* etc.), et un grand nombre d'autres qu'il est inutile de rapporter ici.—Le même fait se reproduit bien que moins marqué pour les assonances féminines qui correspondent à ces assonances masculines. Dans *Alexis* elles sont parfaitement distinctes : AN... E : 122 *dotance angles estranges anemes grande ;* — EN... E: 91 *tendre jovente ventre dolente femme.* — Dans *Roland* au contraire, bien que la confusion soit bien moins complète que pour les tirades masculines, et qu'on trouve d'ordinaire des tirades pures soit en *an... e* (I, LXXVIII[1], LXXIV, CCXI, CCXXIX, CCXLVIII), soit en *en... e* (CXXIII, CXXXVII, CCXXXXVIII, CCLXXX[2], CCLXXXVII), il y a cependant quelques mots qui sortent des règles observées par l'*Alexis*. Ainsi, parmi les tirades en *an... e*, l'une offre le mot *venge*, de *veniat* (LXXXVII, 1090[3]), l'autre le mot *prendre* (CCLXXIV, 3710) et la troisième le mot *marrenes* (CCXCVII, 3982) ; de même, dans une tirade en *en... e*, on relève les deux mots *sucurance* et *esperance* (CXI, 1405, 1411[4]). — Il résulte de cette comparaison que la distinction entre *ent* et *ant*, très-rigoureusement observée dans l'*Alexis* comme dans les poèmes plus anciens, est à peu près complètement effacée dans le *Roland*, et que celle entre *en... e* et *an... e*, bien que mieux respectée, commence pourtant aussi à disparaître.

Le second point sur lequel la comparaison des assonances nous permet de comparer l'état de la langue dans *Roland* et dans *Alexis*, c'est le traitement de la diphthongue *ai*. Cette diphthongue en français (au moins en ancien français) a trois sources principales : elle provient de *á* devant les nasales (*aimet, saine*), — de *á* plus une gutturale qui s'est changée en *i* (*faire, mais,*

1. Il est bien entendu que je ne signale qu'au point de vue qui m'occupe en ce moment, — la confusion de *ent* et *ant*, — les fausses assonances de *Roland*; je le remarque à propos de cette tirade, dont plusieurs assonances sont altérées.

2. C'est par erreur que le scribe a mis *Aoi* à la fin du sixième vers (3785) de cette tirade; elle ne fait qu'une avec les vers cotés comme tirade CCLXXXI (3786-3792). Il en résulte naturellement que les lettres qui manquent à la fin du vers 3786 ne doivent pas être restituées comme l'ont fait les éditeurs (*se fient*), et que *calumnie*, au vers 3787, doit être écrit et prononcé *calenje*.

3. Ce mot paraît douteux, d'autant plus que la vraie forme est *vienget*, qu'on ne pourrait guère admettre ici.

4. Par une erreur du scribe semblable à celle que je viens de relever, les vers qui forment la tirade CXI ont été distraits de la tirade CX, à laquelle ils appartiennent.

trait, braie), — de *á* plus un *i* (ou *e*) qui, se trouvant à la syllabe suivante, a passé par dessus la consonne qui le séparait de l'*a* et est venu se joindre à lui (*ai, vair, contraire, bai*), auquel cas la consonne a persisté (*contraire*) ou est tombée (*bai*). Dans les trois cas, c'était d'abord l'*á* qui avait l'accent tonique, et l'*i* se prononcait à côté (comme nous prononçons le αι grec). Aussi l'assonance porte-t-elle toujours sur l'*a* dans les poèmes de Clermont, où des mots de ce genre riment très-bien avec des mots en *a* pur. Exemple : PASSION 23 *pasches* = *faite*, 42 *vai* = *voldrat*, 54 *tais* = *denat*, etc.; SAINT-LEGER 15 *mesfait* = *ralat*, 16 *adunat* = *estrai*, 19 *pais* = *paias*, etc. — Les exemples de *a* masculin à l'assonance manquent malheureusement dans notre poème; et à l'*a* féminin nous ne trouvons que deux mots où la diphthongue *ái* pourrait être reconnue : *savie* (75 e) et *lermes* (117 d); mais il n'y a aucune raison de croire que l'orthographe *savie* n'exprime pas la vraie prononciation du temps (*sávie* en donnant à l'*i* la valeur de l'*l* mouillé dans *vaille*); et quant à *lermes* (qu'il faudrait écrire *lairmes* et prononcer *láirmes*), le mot est peut-être douteux[1]. Mais ce qu'il importe ici de constater, c'est que dans les nombreuses tirades assonant en *è*, soit masculin (70), soit féminin (12, 17, 18, 41, 53, 84, 96, 99, 113, 114, 116), on ne trouve aucun mot qui ait droit en quelque façon à cette diphthongue *ai*. — Il n'en est pas ainsi dans la *Chanson de Roland*. La diphthongue *ái*, par une évolution que je n'ai pas à raconter ici, a passé du son primitif qu'indiquait son orthographe au son *aè*, puis *è*, et il est évident qu'elle avait déjà soit ce dernier son, soit au moins le son *aè* à l'époque où l'auteur de la *Chanson de Roland* composait son poème. — En ce point comme en d'autres, la langue de *Roland* est en pleine transition; d'une part en effet l'auteur, comme celui de l'*Alexis*, fait rimer *ai* avec *a* (LVIII *sunjat Ais mais leupars*, etc., CLVIII *cumbat chalt vait defalt*, etc.), ou *ai....e* avec *a....e* (XX *Carlles parastre faire anguissables*, etc., XCVIII *amurafle desmailet passet*, etc.), mais d'autre part, et beaucoup plus fréquemment, il admet l'homophonie entre *ai* et *è* (XIV *sorel cerf osbere frait guaret sai isnels forsfait bel*, etc., CLXX *pres cervel ait main quarrel faiz envers*, CCXXXIX *apres laiz sert mais fer*, etc., CCLXVI *Ais fer palais cerf ait plait*,

1. Voyez ci-dessous, p. 48; on pourrait bien, quoique ce ne soit pas mon opinion, croire que déjà à cette époque on disait *larmes*.

etc.), aussi bien qu'entre *ai....e* et *è....e* (IV *destre desfaire bele suffraite estre*, CI *Burdele resne ventaille perdre*, CXXX *perte haitet estes faire querre retraites*, CLXIX *terre aire serve atraire sufraite uverte*, et beaucoup d'autres qu'il est inutile de citer).

Telles sont les principales raisons qui ne permettent pas de douter qu'entre l'*Alexis* et le *Roland* il se soit écoulé un intervalle de temps assez long. Si maintenant nous passons de ce dernier poème aux poèmes de Clermont, écrits à la fin du xe siècle, et si nous les comparons avec le nôtre, nous remarquons entre eux le rapport inverse, c'est-à-dire que l'antiquité plus grande de la *Passion* et du *Saint Léger* paraît aussi bien établie, relativement à l'*Alexis*, que l'âge plus récent de la *Chanson de Roland*. Toutefois les traits distinctifs de cette antiquité plus grande sont moins nombreux et paraissent moins frappants; ce qui s'explique en partie par le caractère différent du style et de la versification. Les poèmes de Clermont sont écrits, l'un en quatrains, l'autre en sixains de vers octosyllabiques rimant deux à deux et non en strophes de vers monorimes de vers décasyllabiques. En outre la langue de ces deux poèmes a été altérée par le scribe unique qui nous les a transmis à un tel point qu'il est difficile d'en démêler sûrement les lois. Voici cependant quelques faits qui sont décisifs. Le plus-que-parfait, qui ne se trouve plus dans le *Roland* et ne se rencontre qu'une fois dans l'*Alexis*, est employé dans les poèmes de Clermont d'une façon tout à fait habituelle [1]. — La troisième personne du singulier des imparfaits en *eie* (ceux de la première conjugaison manquent dans *Alexis*) a encore dans les poèmes de Clermont l'*e* féminin étymologique qui répond à l'*a* du latin *ebat* (*Pass.* 8 d *aveiet*, 52 b *voliet*), bien que les exemples où il est supprimé soient un peu plus nombreux (42 b *avia* l. *aveit*, 108 b *era* l. *esteit*, 115 b *soliet* l. *soleit*). A ce point de vue, les poèmes de Clermont sont dans la période de transition; car les formes en *eiet* règnent seules dans les textes plus anciens (EULALIE *sostendreiet*, FRAGMENT DE VALENCIENNES *doceiet astreiet fereit mettreiet*), et dans *Alexis* on ne trouve plus que la forme

1. Il y est bien plus fréquent encore que ne permettent d'en juger les deux éditions de ces poèmes; car le premier éditeur, que M. Diez n'a pu contrôler, a mal lu plusieurs exemples de cette forme; ainsi *Pass.* 21 b *vengue*, l. *vengra*; 37 a *veggnet*, l. *veggra*; 48 a *estet*, l. *estret*; 78 a *fues*, l. *fure*; 93 d *fena*, l. *feira*; 105 b *fu i*, l. *fure*; — *Saint Leger*, 32 e *era*, l. *fura*; 39 b *esteve*, l. *estera*; f *esteva*, l. *stera*.

eit (voy. ci-dessous, *Conjugaison*). — L'étude des assonances donne peu de résultats ; il en est un cependant qui a de l'importance. Nous avons vu que dans le *Roland ent* et *ant* sont confondus, tandis que dans *Alexis* ils sont distincts ; or dans les poèmes de Clermont non-seulement ils n'assonent pas ensemble, mais on voit que la nasalisation n'est pas encore bien complète ; car à côté de rimes où ne se trouvent que des mots soit en *ant*, soit en *ent*, on voit quelquefois rimer *ant* avec *a* ordinaire (p. ex. *Pass.* 49 44 *forsfait* = *oicisesant* [1]) et *ent* avec *e* ordinaire (14 *Hierusalem* = *pechet*, 31 *marrimens* = *ades*, 87 *aloen* = *donad* l. *donet*). — Enfin, il ne faut que lire à côté l'un de l'autre notre poème et un des poèmes de Clermont pour reconnaître que la langue a fait des seconds au premier un pas considérable en avant. La construction n'est plus aussi latine, les phrases sont bien plus libres et dégagées, et on sent, comme nous le montrerons ailleurs, que l'auteur du *Saint Alexis* a derrière lui toute une littérature en langue vulgaire déjà riche et florissante, que les auteurs de la *Passion* et du *Saint Léger* ne semblent pas avoir connue [2].

Les poèmes de Clermont ont été écrits à la fin du xe siècle ; le *Roland*, d'après les indications que j'ai données plus haut, ne peut être postérieur à la fin du xie ; c'est donc vers le milieu de ce siècle, environ sous le règne de Henri Ier, qu'a dû être composé le poème qui nous occupe. Cette détermination de temps ne peut guère soulever de doutes ; il est plus difficile de préciser le lieu où la *Vie de Saint Alexis* a été composée ou, pour parler plus justement, le dialecte que parlait l'auteur.

On peut du moins arriver à une solution approximative, qui, pour la question qui nous occupe, est à peu près suffisante. Les dialectes, cela va sans dire, sont de moins en moins distincts à mesure qu'on remonte dans leur histoire, jusqu'à ce qu'on arrive à leur origine commune, le latin vulgaire importé dans les Gaules par les Romains. Il est clair que dans le langage à peu près uniforme qui se substitua en Gaule à l'idiome celtique, il se forma d'abord de grands groupes, qui comprenaient des régions assez vastes, et qui eux-mêmes, obéissant à la loi inéluctable qui domine l'histoire des langues, se fractionnèrent peu à peu en subdivisions de

1. C'est ainsi que porte le manuscrit.

2. On a pu juger par les exemples donnés plus haut de l'extrême incorrection avec laquelle ont été édités ces poèmes ; je publierai prochainement les résultats de la collation que j'ai faite du manuscrit de Clermont-Ferrand.

plus en plus morcelées. Avant tous les autres se constituèrent les deux grands domaines français et provençal, qui comprennent en gros l'un le nord, l'autre le midi de la Gaule romaine; dès le IXe siècle leurs traits essentiels sont discernables. Puis, dans l'intérieur de la langue d'oïl, se formèrent deux ou trois divisions principales, qui ne se fractionnèrent que plus tard en sous-dialectes. L'une de ces divisions paraît avoir compris l'ensemble des dialectes qu'on peut appeler bourguignons-lorrains, qui se parlaient ou se parlent depuis les limites de la langue d'oc jusqu'à celles des pays germaniques et auxquels le wallon se rattache encore et se rattachait jadis beaucoup plus intimement; en face de ce vaste domaine l'autre région comprenait sans doute, avec la Champagne et les provinces du centre, celles du nord-ouest (jusqu'aux limites du celtique), la Normandie et la France. Entre ces deux grandes masses il y a peut-être lieu de faire de très-bonne heure une place pour le picard, qui, se rattachant par ses traits généraux au groupe de l'ouest, en offre quelques-uns qui rappellent le groupe oriental et en a d'autres en propre. Enfin à l'extrême sud, soit à l'est, soit à l'ouest, il y eut sans doute de tout temps des dialectes mixtes, intermédiaires entre le français et le provençal, qui ne nous ont malheureusement laissé, pour les temps anciens, que des monuments bien rares.

Les quatre ou cinq échantillons, si courts et si précieux, que nous possédons de la langue française jusqu'au XIe siècle, sont tous étrangers au groupe occidental. Pour les *Serments* de 842, ce texte vénérable qui commence notre littérature, il est difficile de le décider; mais il y a des probabilités pour qu'il se rattache plutôt au groupe oriental. Le fait n'est pas douteux pour la *Cantilène de sainte Eulalie*, écrite à la fin du IXe siècle dans l'abbaye de Saint-Amand, entre Tournai et Valenciennes, et qui offre des traits complètement inconnus au français proprement dit: ainsi au v. 4 *diavle* ou *diaule* remplace la forme française *diable*; v. 10 *menestier* pour *mestier* [1]; v. 12 *pagiens* pour *paiens* [2]; v. 24 *seule* pour *secle* ou *siecle* [3]; mais ce qu'il y a

1. On ne peut pas regarder, comme je l'ai fait autrefois à tort, *menestier* comme une forme plus ancienne de *mestier;* c'est dans le latin vulgaire déjà qu'a dû se produire la forme *minsterium*, d'où *misterium* et *mestier*.

2. *Pagiens* n'est pas une forme plus ancienne de *paiens;* les deux mots offrent une manière toute différente de traiter le *g* du latin *paganus*.

3. Ce mot a beaucoup d'analogues daus les dialectes lorrains et wallons.

de plus frappant c'est le subjonctif imparfait (lat. plus-que-parfait) en *esse* (*perdesse*) qui ne se retrouve dans aucun texte français. — Ecrit un peu plus tard que la *Cantilène*, mais dans le même pays, le *Fragment de Valenciennes* offre des particularités analogues : il a des formes inconnues à tous les textes français, comme *deent* (*debent*), *feent* (*faciunt*), et des traits de phonétique déjà tout-à-fait wallons, comme *foers* (*foris*) ; ce texte offre en outre une forme qui n'a jamais existé dans les dialectes occidentaux, l'impf. de la 1re conjug. en *evet* (*avardevet*) ; je ne crois pas en effet que les imparfaits franco-normands en *oue*, *oe* (*esguardoue*) dérivent de ceux en *eve* ; ce sont deux formations indépendantes l'une de l'autre. — Il est difficile de dire à quel dialecte appartiennent les poèmes de Clermont, ni même s'ils sont tous les deux écrits dans le même ; mais il est très-probable que c'est dans un dialecte intermédiaire entre la langue du nord et celle du midi, et à coup sûr assez éloigné de celui qui est plus tard devenu la langue littéraire de l'ancien pays de Gaule tout entier.

Comparé à ces monuments antérieurs, l'*Alexis* au contraire apparaît tout de suite comme écrit dans ce dernier dialecte ; il offre toutes les formes qui sont communes au groupe oriental et qui pour la plupart ont prévalu dans le français proprement dit ; il en a d'autres qui sont propres au normand et le distinguent du français, mais il est probable que ces divergences se sont produites postérieurement à l'époque de notre poème. Toutes les questions de phonétique qu'il soulève seront étudiées dans les pages qui vont suivre ; mais dès à présent je puis dire que le résultat de l'étude aussi attentive que possible des plus anciens textes en langue d'oïl et particulièrement de l'*Alexis*, du *Roland*, du *Psautier* d'Oxford, du *Livre des Rois*, des ouvrages de Philippe de Thaon, de Wace, de Beneeit et de Crestien de Troies, et de toutes nos anciennes chansons de geste, est celui-ci : la Neustrie, composée à peu près des provinces que j'ai énumérées tout à l'heure, — et spécialement de l'Ile-de-France et de la Normandie, — a eu originairement un seul et même dialecte : ce n'est qu'à une époque qui n'est pas antérieure au XIIe siècle que se sont manifestées entre le langage des Francais et celui des Normands certaines différences, et elles se sont produites de telle façon que c'est tantôt le dialecte français, tantôt le dialecte normand qui a conservé l'usage ancien. Ainsi, pour n'en donner que deux exemples, *ai* s'est confondu avec *ei* en normand tandis qu'en français il est resté distinct beaucoup plus longtemps : —

au rebours *ei* et *oi* se sont confondus en français, tandis qu'en normand ils sont restés séparés jusqu'à nos jours. Or on ne trouve trace dans le texte d'*Alexis*, restitué par la critique, d'aucune de ces particularités dialectales, soit normandes, soit françaises, et par conséquent il est antérieur à la séparation des dialectes normand et français.

Si ce fait est vrai, et il me paraît difficile de le contester, il devient assez indifférent de savoir si notre poème a été composé en France proprement dite ou en Normandie. Une seule considération pourrait éveiller la curiosité sur ce point ; il se présente en effet en Normandie, précisément à l'époque où l'étude qu'on vient de lire nous a amenés à placer notre poème, un poète qui serait assez naturellement désigné pour en être l'auteur.

En 1053, on rapporta à l'abbaye de Fontenelle (saint Wandrille) les reliques de saint Vulframn, archevêque de Sens à la fin du VIIe siècle, qu'on avait promenées dans la ville de Rouen pour en éloigner la peste. Des guérisons miraculeuses eurent lieu en grand nombre au contact de ce saint corps, et parmi les personnes qui furent l'objet de ces effets de l'intercession du saint, un moine de Fontenelle, qui écrivait alors, cite un chanoine de Rouen dont la vue affaiblie retrouva son ancienne netteté, et à propos duquel il ajoute : « C'est ce Tedbalt de Vernon qui a traduit de leur latinité les vies de plusieurs saints et entre autres celles de saint Wandrille, les a refondues pour l'usage de la langue commune avec assez d'éloquence, et en a fait d'agréables chansons d'après une sorte de rhythme tintant [1]. » Il est certain

1. Ce passage, tant dans son texte que dans son interprétation, a donné lieu à plus d'une erreur depuis Lévêque de la Ravallière, qui, je pense, l'a cité le premier. Il ne sera donc pas inutile de reproduire ici tout le récit de l'annaliste monacal, d'autant plus que si Tetbald est l'auteur de notre poème, c'est là un morceau précieux de sa biographie. Après avoir raconté les miracles opérés par le saint corps soit à Rouen soit à Fontenelle lors de cette cérémonie, le chroniqueur ajoute : « Illud praeterea nequeo praeterire silentio quod Thetbaldus sanctae Rotomagensis ecclesiae canonicus abbati Rotberto retulit de se ipso, nam uterque Rotomagi erat. Et post multa vicissim colloquendo devoluti sunt ad praedicti patris virtutum signa, quae in praemissa S. Wandregisili celebritate fuerant gesta. Cumque abbas Rotbertus ea quae noverat recitaret miracula, Thetbaldus vero narrationi intenderet aure sollicita : Nondum, inquit, ad liquidum cognovistis omnia divinae virtutis opera, quibus vestrae festivitatis gaudia sunt coelitus illustrata. Novi etenim *non ignoti nominis clericum*, cui *a praecedentibus annis* rarus erat usus oculorum, ita ut retusa acie litteras quidem aliquantulum videret, sed nullatenus ad legendum discernere valeret; is cum vestrae sollemnitati interfuisset,

qu'on ne peut rien trouver de plus concordant que les renseignements donnés ici sur ce Tedbalt et l'idée que nous pouvons nous faire de notre poète. Qu'il ait été chanoine, rien de plus naturel; son œuvre, d'après le prologue qui la précède et que, pour ma part, je crois aussi ancien, était destinée à être chantée dans l'église le jour de la fête du saint, et se terminait par la récitation en commun d'un *Pater noster*. — Tedbalt traduisait des *Vies de Saints* « de leur latinité »; notre poète a suivi de fort près la légende latine de saint Alexis. — « Il les refondait pour l'usage de la langue commune avec assez d'éloquence; » les qualités de style qui distinguent notre poème sont des plus remarquables, et les lamentations des parents d'Alexis sur son corps sont empreintes d'une éloquence véritable. — « Il en faisait des chansons agréables [1]; » c'est précisément ainsi que le prologue de notre poème le désigne : « amiable chanson. » — « D'après

sanctique Vulframmi loculum confuso ut cetera obtutu cerneret pendere, diligentiamque artificis in illius opificio miraretur, litterarumque apices in laminis argenteis pergrandes exaratos paullisper intueretur, coepit ei cogitatus sui animi suggerere ut propius accederet et elementa illa, ut quod continebant sciret, legendo percurreret. Sed rursum : quid, inquit, proderit accedere, cum quae scripta sunt nequaquam valeas legendo penetrare? Sic ergo curiositate cognoscendi scripturam illam suadente, sed debilitate conscia suae impossibilitatis mutuo dehortante, cum secum animus hac illacque distractus confligeret, tandem accessit et debiles oculos ad legendum toto nisu contulit. Confestim itaque nova lux oculis illius resplenduit, ita ut secum miraretur, et sic submurmuraret : puto, inquiens, quod sanctus Vulframmus subveniet mihi et operabitur in me velut in ceteris. Legit ergo ille inopinato litteras illas non aegre, ut per plures ante annos consueverat, sed perspicua et irreverberata luminum acie, ut praeoptabat; ac per hoc sancti circa se benignitatem admodum mirabatur, indulto sibi praeter spem beneficio quod rogare non praesumserat; sicque ex illo die libros quoscumque arripuerit legit, ut antequam praedictum oculorum incurreret debilitatem consuevit. Ad haec abbas Rotbertus : Quisnam ille est? ait. Et ille : Ego sum, inquit, et in me procul dubio sanctus Vulframnus quae vobis retuli dignatus est ultroneus operari. Haec autem ita facta et dicta *idoneo* revera *teste* constant. *Hic quippe est ille Tetbaldus Vernonensis, qui multorum gesta sanctorum, sed et sancti Wandregisili, a sua latinitate transtulit atque in communis linguae usum satis facunde refudit, ac sic ad quamdam tinnuli rhythmi similitudinem urbanas ex illis cantilenas edidit* » (Mabillon, *Acta Ordinis S. Benedicti*, *saec.* III, p. 378-9; cf. *Annales Ord. S. Benedicti*, III, 360-1).

1. Il est juste de dire qu'on peut aussi traduire *urbanas cantilenas* par « des chansons vulgaires, populaires, des chansons qui se chantent dans les villes. » Toutefois *urbanus*, au moyen-âge, a d'ordinaire le sens de « courtois, élégant, agréable, » ou, comme dit notre prologue, « amiable. »

un certain tintement rhythmique (ou rhythme tintant) ; » il est clair que l'écrivain monastique cherche ici une périphrase pour désigner l'assonance dont se servait Tedbalt, et dont se sert l'auteur de l'*Alexis*. — Enfin il n'est pas jusqu'aux circonstances où nous apparaît le chanoine de Rouen qui ne semblent favoriser cette hypothèse. N'est-ce pas bien le même homme qui célèbre dans ses vers les guérisons miraculeuses opérées par le corps de saint Alexis quand on le transporte dans l'église (str. 111-112), et qui a été demander la sienne au corps de saint Vulframn qu'on transportait dans un monastère ? — En 1053, Tedbalt, qui avait composé « les vies de beaucoup de saints, » et dont la vue était affaiblie depuis plusieurs années, devait avoir atteint un âge avancé, et l'activité poétique qui l'avait fait connaître remontait sans doute à plusieurs années avant le miracle : or c'est précisément la date où tout indique que notre poème a été composé. Toutefois ce n'est là qu'une hypothèse, et si elle n'a rien contre elle, elle a le défaut de n'avoir pour elle aucun fait positif. Aux yeux de la critique sévère, la *Vie de saint Alexis* est anonyme, et on ne peut même dire si c'est en France ou en Normandie qu'elle a été composée. Ce dernier pays a cependant pour lui les probabilités les plus grandes ; d'abord parce que l'activité littéraire (dont Tedbalt de Vernon offre au moins un exemple) paraît y avoir été à cette époque plus vive qu'en France, — puis parce que trois de nos manuscrits, dont les deux plus anciens de beaucoup, ont été écrits en Angleterre, pays qui avait naturellement avec la Normandie ses relations intellectuelles les plus fréquentes.

En résumé, la *Vie de saint Alexis* a été composée en France ou plus probablement en Normandie au milieu du XIe siècle. C'est sur cette donnée que nous devrons maintenant nous appuyer pour procéder à la restitution critique du langage de ce poème. Nous n'aurons égard pour ce travail, sauf quelques cas exceptionnels, qu'au seul manuscrit L, qui nous offre évidemment une langue beaucoup plus ancienne que tous les autres. Mais ce manuscrit est loin d'être lui-même conséquent ; des formes anciennes et nouvelles, des systèmes orthographiques différents s'y côtoient et s'y confondent comme dans un grand nombre de manuscrits du moyen-âge. Ecrit environ cent ans après le poème dans un pays où le dialecte normand, importé en 1066, avait déjà commencé à s'altérer, il a dû avoir pour original un très-bon texte, notablement plus ancien, que le copiste a reproduit avec de louables efforts de fidélité, mais sans pouvoir s'empêcher de

mêler à chaque instant aux formes de son modèle celles qui lui étaient familières. Notre travail consiste à retrouver les formes de ce modèle et par elles, autant qu'il est possible, celles qu'a dû avoir l'original lui-même. La règle que nous nous poserons, au début de cette recherche épineuse, est celle-ci : étant données deux formes ou deux orthographes différentes, usitées concurremment dans le manuscrit, il y a de grandes chances pour que celle qui était usitée en Angleterre à l'époque du copiste soit de son fait, tandis que l'autre sera celle du modèle qu'il suivait ; et en général on peut dire que la forme la plus ancienne est la bonne, la plus moderne un changement du scribe, — et de même la forme la plus dialectale a des chances d'être introduite par le scribe, tandis que celle qui concorde le mieux avec les formes générales de la langue d'oïl émane sans doute de l'auteur. — Quant au fait qui sert de base à toute la discussion qui va suivre, — à savoir que le ms. L ait été écrit en Angleterre, je n'ai encore donné qu'un argument pour le démontrer, la provenance même du manuscrit ; mais cette démonstration ressortira naturellement de l'étude que je vais maintenant aborder.

J'examinerai successivement les voyelles, les consonnes, la déclinaison et la conjugaison, ayant toujours pour but de déterminer l'usage de l'auteur du poème ; en faisant ce travail, je ferai par cela même l'analyse philologique complète de la langue du *Saint 'Alexis*. Pour chaque fait spécial, j'indiquerai les données que fournit le manuscrit, et je produirai les raisons qui me décident dans tel ou tel sens. Je placerai d'habitude les faits de phonétique sous la rubrique à laquelle suivant moi ils doivent appartenir : ainsi l'*e* de *pechet* sera à l'*ie* et non à l'*e*. — Je terminerai cette étude par l'examen des particularités de notre poème au point de vue de la versification.

II. VOYELLES.

§ 1. VOYELLES SIMPLES.

I. *a*. — Cette voyelle n'offre pas de difficultés. Elle n'avait pas changé de l'auteur du poème au copiste, et elle a peu changé depuis lors. Elle provient de *á* latin, en position latine ou

romane[1], de *à* [2] dans certains cas (elle a pour concurrent *ê*[3]), et, dans des cas tout-à-fait exceptionnels, de *ê* ou de *î* (généralement devant une liquide). Ce changement de *ê* en *a* se trouve déjà dans notre manuscrit pour plusieurs mots, et il n'y a pas de raison de l'effacer. Ainsi on trouve toujours *par*, que ce mot soit préposition ou adverbe, de *per* [4], ainsi que les composés *pardoner* (54 d), *parfite* (14 c), *parfitement* (5 c 58 c), mais *perir* (60 d): — C'est de même que le ms. donne (57 a) *parcamins*, dont l'*a* s'est maintenu dans notre mot moderne *parchemin* [5]. — L'*a* que donne le ms. dans *cascune* (52 b) est également ancien ; il s'est sans doute substitué, déjà en latin vulgaire, à l'*i* de *quisque unus* [6]. — Je garde de même *samaine* (59 a) pour *semaine;* il y a plusieurs mots de cette classe où, comme dans celui-ci, l'*e*, d'abord chassé par l'*a*, est rentré ensuite *jure postliminii,* pour ainsi dire. — On doit ausssi conserver l'*a* de *as* (46 d) pour *es,* de *ecce* ; non pas que *es* ne soit une bonne forme, très-fréquente dans les manuscrits anciens ; mais *as* est attesté dans de très-bons textes, et notamment dans un texte dont nous ferons un fréquent usage pour décider ces menues questions de phonétique et d'orthographe, le *Psautier d'Oxford*, qu'on peut croire sans exagération écrit au début du XIIe siècle, antérieur par conséquent à tous les autres manuscrits des provinces occidentales de la France ; le *Ps. O.* dit toujours *as*. — *Tramises*, de *transmissas*, a lieu de surprendre, *trans* devenant régulièrement en français et dans notre texte même *tres* et non *tra* ; mais ce mot est ainsi écrit constamment, et il est probable que déjà dans le plus ancien latin vulgaire [7] l'*s*, entre l'*a*

1. On sait qu'une voyelle *en position* est une voyelle suivie de deux consonnes; elle est dite *en position latine* quand les deux consonnes se suivaient immédiatement en latin, *en position romane* quand leur rapprochement s'est opéré par suite de la chute, en roman, d'une voyelle intermédiaire; l'*a* de *flamma* est en position latine, celui de *lamina* en position romane.

2. *á* signifie *a* accentué, *à* signifie *a* atone; de même pour les autres voyelles latines; employées en français, ces lettres peuvent avoir une autre valeur, comme on le verra plus loin.

3. Je désigne ainsi l'*e* féminin atone en français.

4. *Per* a dû exister avant *par;* dans les *Serments*, dans le *Fr. Val.* et dans les poèmes de Clermont on ne trouve que *per*, mais *par* déjà dans *Eulalie*.

5. On trouve *pergamen* dans un texte du XIIIe siècle, en dialecte mixte, le *Fragment d'Alexandre* de Florence.

6. Voy. Diez, *Etym. Wb.* I, s. v. *ciascuno*, et ci-dessous.

7. Je dis *dans le plus ancien latin vulgaire*, parce que plus tard c'est l'*n*

et *m*, était tombé, et avait laissé les deux nasales se fondre en une (*tramittere*). — *Carn* ou *charn* (24 a 87 b), au lieu du moderne *chair*, est parfaitement régulier, l'*a* de *carnem* étant en position [1]. — Il en est de même de l'*a* de *acater* ou *achater* (8 e 125 c), qui ne s'est affaibli que plus tard en *e*. — Dans *lermes*, qui se trouve à l'assonance avec des mots en *a* (117 d), on serait tenté d'introduire l'*a* de notre mot moderne ; mais il vaut mieux, comme je l'ai dit plus haut (p. 38), adopter la forme *lairmes*, que donne le ms. à un autre endroit (119 e) [2]. — Dans la forme *raenst* (14 b) je vois une infidélité du scribe ; en effet à l'époque d'*Alexis*, le *d* de *redenst* n'était sans doute pas tombé, et l'*e* n'a dû devenir *a* dans ce mot que par son contact immédiat avec la syllabe nasale suivante (cf. *aage* et l'ancien *edage, aé* et l'ancien *edet* de **aetaticum* [3], *aetatem*); je rétablis donc la forme *redenst*, qui se trouve d'ailleurs dans la *Passion* de Clermont (3 d, sous la forme fautive *redepns*). — Reste un mot sur lequel la décision à prendre peut sembler incertaine, le mot *quer* ou *quar*, de *quare*. Notre ms. donne les deux formes, *quer* (1 b 46 a 54 e) et *quar* (11 b 35 b 44 b 43 e). Au premier abord il semble que *quar*, se rapprochant plus du latin, soit la forme la plus ancienne, par conséquent la bonne ; j'en doute. *Quare* a dû nécessairement donner *quer*, comme *amar-aimer, mare-mer, parper*, etc ; et c'est probablement par une influence postérieure que l'*e* est devenu *a* ; si cet *a* avait existé dès l'origine, on ne voit pas comment il serait arrivé à *e*, tandis que le changement d'*e* en *a* devant *r* a de nombreuses analogies ; je choisis donc *quer*, qui se retrouve d'ailleurs dans plusieurs bons textes. — Enfin je remarquerai que dans *pape* (55 c) l'*a* reste contrairement aux règles habituelles : le mot latin a été gardé tel quel. On peut apprécier de même les mots *miracles* (111 d) et *candelabres* (117 a).

qui serait tombé devant l'*s* et on aurait eu *trasmittere*, d'où serait venu *tresmettre*, comme *trespasser, tresprendre*, etc.

1. La forme *chair* est difficile à expliquer ; elle pourrait bien venir de *caro*, mais alors ce devrait être *cher* (comme *cher* de *carus*), que je n'ai jamais rencontré.

2. L'*i* de *lairmes* représente le *c* de *lacrima*, affaibli d'abord en *y*, puis en *i*. De *lairme* est venue la forme *lermes*, déjà usitée au temps de notre copiste, et qui est la forme habituelle du moyen-âge. Pourtant on trouve *larmes*, rimant en *a*, dans quelques textes.

3. Je marque d'un astérisque les mots du latin vulgaire ou rustique qui se restituent par induction et forment l'intermédiaire nécessaire entre le mot classique et le français, mais qui ne sont pas constatés par les textes.

+ 9 9b 101 d
xx 75 c

En dehors des mots où l'*a* s'est maintenu dans la langue postérieure, l'*Alexis* en a une série où il a fait place à *ái*. Ce sont les mots dont il a été parlé ci-dessus (p. 38), où l'*ai* provient de *a* plus l'*i* de la syllabe suivante, séparé d'*a* par une consonne. A l'époque d'*Alexis*, l'*i* n'a pas encore sauté cette consonne pour se joindre à l'*a* ; il subsiste avec le son d'*y* [1], ce qui suffit pour faire position et maintenir l'*a* : ainsi *palie* (28 b), *sacrarie* (59 c), *Arcadie* ou *Acharie* (62 b), *savie :* il faut prononcer tous ces mots avec l'accent sur l'*a*.

L'*a* long du français moderne provenant toujours [2] d'un *a* bref qui a été allongé à la suite de la chute de la consonne suivante [3], il n'existait pas au XIe siècle, quand la langue n'avait pas encore fait tomber cette consonne : il faut donc prononcer partout *a* bref dans Alexis. On pourrait peut-être excepter le mot *sas* (39 b), pluriel de *sac,* où le *c* du singulier est tombé ; mais cette chute n'est sans doute que le fait du copiste ; il est plus conforme à l'orthographe habituelle du manuscrit et à la prononciation de ce temps de maintenir le *c* et de le prononcer.

II. *e*. — Cette lettre offre plusieurs faits intéressants et délicats que je vais très rapidement exposer. Sous un seul caractère elle représente trois sons parfaitement distincts, savoir *é*, *è* et *ė* ; ces trois sons ont trois origines diverses et ne doivent pas être confondus. Nous les examinerons à part.

1. *é*. — Ce son provient toujours de *á* latin devant une consonne simple (ou deux consonnes dont la seconde est une liquide) : *amatus-amet*, *amata-amede*, *amatos-amez*, *amare-amer*, *mare-mer*, *navis-nef*, *hospitale-hostel*, *patrem-pedre*, *amaverunt-amerent*, **remasus-remes*, **remasa-remese*. Par la suite des siècles, les mots de cette classe subirent plusieurs vicissitudes : les uns perdirent la consonne unique qui suivait l'*é* et alors l'*é* se maintint ; ce sont les mots où cette consonne était une

1. Je noterai dorénavant par *y* ce son intermédiaire entre l'*i* et le *j* pour lequel il n'y a pas de notation propre en francais, et qui répond au *j* allemand dans *ja*, à l'*y* anglais dans *you*.

2. Sauf quelques exceptions très-rares, comme plusieurs mots en *able* (*cable râble fable sable*) et d'autres à peu près tous modernes (les mots en *ase*, en *ation*, etc.)

3. Cette consonne n'a pas besoin de tomber dans l'écriture ; il suffit qu'elle ne se prononce pas, comme dans *bas pas gras*, etc., où l'*s* est muette, ce qui a allongé l'*a*. Sur ce point, comme sur bien d'autres qui seront abordés dans ces pages, on comprend que je ne puis donner que des indications sommaires ; je ne fais pas ici une phonétique historique du français.

dentale ; *amé(t)*, *amé(d)e*, et les très-nombreux mots de cette classe, plus les mots où l'*é* était suivi de *ts* : *amés* (*amatis*), *amés* (*amatos*). — Les autres gardèrent la consonne qui suivait l'*é*, mais alors cet *é* perdit le son qui lui était propre et prit celui de l'*è*; tels sont *mér*, *néf*, *hostél*, etc., auxquels il faut joindre ceux qui, étant suivis de deux consonnes, n'en perdirent qu'une et gardèrent l'autre, comme *pére, mére, amérent :* tous ces mots sont devenus en français moderne *mèr, nèf, hôtèl, père, mère, aimèrent,* etc. Quelles furent les causes de ce changement et à quelle époque il se produisit, ce n'est pas ici le lieu de l'expliquer; je me contenterai de dire qu'il n'est pas antérieur à la fin du moyen-âge, et que pour quelques-uns de ces mots il est tout récent. Dans tous les poèmes du moyen-âge, où les rimes ou assonances en *é* et en *è* sont si nombreuses et si riches, elles ne sont jamais confondues; je ne crois pas qu'on puisse citer dans une chanson de geste une seule exception à cette règle : jamais *é*, venant de *a*, ne rime avec *è*, venant de *e* ou de *i* en position ; on ne trouve pas par exemple *hiver, fer*, etc. dans des tirades où figurent *mer, per, cler* [1], *amer,* etc.; on ne trouve pas davantage *terre, guerre,* etc. dans des tirades féminines où figurent *pere, mere, amerent*. C'est donc une grosse faute contre l'ancien langage que de marquer d'un accent grave, dans les textes du moyen-âge, ces *e* qui se prononçaient fermés. Dans l'édition de la *Vie de Saint Alexis* je n'ai marqué les voyelles de signes d'aucun genre ; mais si l'on croyait devoir en adopter, — et c'est nécessaire pour des textes postérieurs, — il faudrait ne pas s'écarter de la règle qu'on peut résumer ainsi : tout *e* venant d'*á* est fermé, — tout *e* venant d'*e* ou *i* en position est ouvert [2].

C'est cette règle qui doit diriger la prononciation de notre poème, et il est à désirer qu'on l'ait toujours présente à la mémoire si on veut se faire une idée de l'ancien langage. Notre poème nous en montre suffisamment la rigoureuse application, comme nous allons le voir. Il faut seulement prévenir qu'il y a, je ne dirai pas deux exceptions, mais deux cas particuliers. Le premier concerne le mot *ért* ou *éret* (*erat*) et le mot *Déus* (*Deus*). Dans ces deux mots, *é* vient de *e* et non de *a ;* mais il faut remar-

1. Ces deux mots ne sont jamais écrits anciennement *pair, clair;* c'est une mauvaise orthographe moderne, mal à propos rapprochée du latin.

2. J'ai exposé en détail l'histoire de ces lettres, depuis les origines jusqu'à nos jours, dans un cours fait cette année à l'annexe de la Sorbonne; j'y reviendrai dans le *Dictionnaire des assonances* que je prépare.

quer que cet *e* n'est pas l'*e* en position qui a donné régulièrement *ẹ ;* c'est un *e* bref, qui régulièrement donnerait *ié* (avec l'*e* fermé) et qui n'est irrégulier que parce qu'il n'a pas d'*i* (il l'a dans d'autres textes, et *Dieu* l'a gardé en français). Ces deux mots, dans *Alexis,* comme dans toutes les chansons de geste, figurent à l'assonance en *é*. — Le second cas particulier regarde les formes verbales *quereiz* (63 d), *trovereiz* (63 e), *atendeiz,* (110 d), qui, malgré l'orthographe qu'elles ont conservée, ont déjà passé, à l'époque de l'*Alexis*, du son *éi* au son *é* simple ; nous reviendrons sur ces formes en parlant de la conjugaison. — Ceci dit, voici le tableau comparatif des assonances en *e* de l'*Alexis* [1]. Je ne répète pas, dans cette liste, les mots qui ont déjà paru une fois dans une série.

Masculines.		Féminines.	
é	è	é.....e	è.....e
1 salver	70 covers	4 pedre	12 pulcele
cristientet	bel	eret	celeste
citet	serfs	emperedre	terrestre
nobilitet	convers	honorede	apresset
parler	espelt	entrede	perde
6 humilitet		15 mostrede	17 bele
feconditet		espede	nacele
gret		esposede	terre
regenerer		pedre	converset
7 parentet		21 medre	19 acertes
honorer		eret	perte
asembler		demenerent	tortrele
13 remes		24 mudede	estre
apeler		donede	41 governes
blasmer		fredre	podeste
veritet		retornerent	perde
tornez		27 remese	53 converset
16 mer		esguarede	poverte
entrer		28 parede	servent
aloez		demenede	teste
doner		predede	apelet

1. Je donne les mots, ici, dans leur forme restituée, celle qu'ils ont dans mon édition ; les changements, ne portant pas sur la voyelle, n'ont pas d'importance.

MASCULINES.

	é		é *(suite)*
18	Deu		apelet
	salvetet	58	demostrer
	Deu		alez
19	portet		comandet
	remest		agravez
	trover	59	aler
	encombrez		citet
26	demander		Deu
	dementer		envidez
	regreter		doner
32	consirrer	63	pietet
	oblider		recovrer
	volentet		enditet
	enganer		quereiz
34	atornet		trovereiz
	alter	65	set[2]
	Deu		alet
38	ester		aprester
	encombrer		menestrels[3]
	edrers		set
39	nef	69	blasmer
	ariver		Deu
	aler	77	mer
	orez	79	aider
48	degret		presentez
	reposer		avoglez
	ert		aviser
	blasmer	81	hereditez
59	plorer		asez
	el[1]		honorez
56	penet	83	porter
	guerredoner		per
	enfermetet		governer

FÉMININES.

	é..... e		è....e
	deramedes	84	poverte
	tornede		terres
48	medre		herberge
	raviserent	96	bele
	demanderent		noveles
	eret		pesmes
66	eret	99	pulcele
	escolterent		estre
	trovede		governet
80	endurede		serve
	passedes	113	governet
	ploredes		aperte
	acorede		servent
85	pedre		presse
	medre	114	bele
	forsenede		herberge
	eschevelede	116	herberge
	pasmede		celeste
94	demorede		estre
99	alasserent		
	conreierent		
	acostumerent		
	honorerent		
119	doloserent		
	atempredes		
	ploredes		
121	medre		
	desevrerent		
	ralerent		
	honorede		
	salvedes		

1. *El* de *aliud* ou *alid*. Je crois que le *eil* du ms., qui ne se trouve nulle part ailleurs dans des textes occidentaux, est simplement une faute.

2. *Set*, de *sapit*, mais *sai*, de *sapio* : l'*i* de *sapio* se conserve et forme diphthongue avec l'*a* qu'il préserve; l'*i* de *sapit* est écrasé entre les deux consonnes.

3. De *ministerialis* et non de *ministellus*.

MASCULINES.

é (suite)

	parentez		confortet		salver		habiter
86	demener		lastet		atendeiz	108	parez
	dejeter	98	enfermetet		trinitet		poser
	maiseler	104	passer		regner		retorner
	acoler		donet	112	santet	124	encombrét
95	desirret	109	Deu		mostret		desvet
	ploret		aloez		raler		avoglet
	guardet	110	recorder	115	podestet		ralumer

Ces indications que fournit l'assonance doivent être naturellement étendues aux mots de l'une ou de l'autre des deux séries qui ne se rencontrent pas à la fin des vers; en voici le relevé complet. Ont un *é*, qui se prononce comme notre *é* actuel, les mots suivants : *alter asez cler contrede degret el emperedre espede fredre gret hostel maisnede medre menestrels mer mortel nef orez pedre per quer set* (sapit) *soef tel tres,* plus tous les infinitifs en *er*, les secondes personnes du pluriel en *ez*, les 3es pers. plur. des parfaits en *erent*, les participes passifs masculins en *et* et féminins en *ede*, les substantifs féminins en *et*. Il n'y a pas un de ces mots pour lesquels on ne puisse citer des exemples de poèmes en tirades monorimes où ils assonent en *e*. Il faut y joindre *Deus* et *ert, eret,* et d'après cette analogie *et* ou *e* (de *et*), et *mes, tes, ses.* — Ont un *è*, qui se prononce comme notre *è* grave actuel, les mots suivants : *anel apertes batesme bel certe cesset celeste chevels clerc convers converset enferms espelt estre feste governes helmes*[1] *herberc*[1] *icel letre metre mesre nacele noveles perdre podeste poverte pres presse pulcele guerre regretet*[1] *revert sedme serf sert set* (septem) *terme terre terrestre teste tortrele vedve*, et leurs composés ou autres formes.

Je n'ai cité que les mots où l'*e* est à la syllabe accentuée; pour apprécier la valeur des *e* atones, il faudrait insérer ici des recherches que le lieu ne comporte pas, puisqu'elles s'appuient sur des faits étrangers à notre poème. Je dirai seulement qu'en général l'*é*, passant à la syllabe atone, devient *è* : ainsi de *lavér lavèdure,* de *emperédre emperèdor,* de *guardér guardèrai,* (quand l'*a* ne reparaît pas, ce qui est le plus fréquent : *el-alienes,*

1. Mots tirés de l'allemand, et où l'*e* répond à *i* ou *e*.

per-parage, set-saveir) ; au contraire l'*é* se maintient aussi bien à l'atone qu'à la tonique : *entèrcier enfèrmer enfèrmetet povèrtet regrèter sèrvice*, etc. Les mots qui sont composés avec *de* (*declinant demander demener demorer devant devoir*, etc.) ou *des* (*desconforter desconseilet destruire*, etc.) offrent des difficultés que je n'aborde pas ici. Ceux qui ont un *e* prothétique (*escole espede estoust*, etc.) le prononçaient probablement ouvert.

Il serait à désirer qu'on introduisît dans les éditions d'anciens textes des notations spéciales pour distinguer ces deux voyelles si dissemblables, confondues dans un même signe pour les yeux, mais, comme le prouvent les assonances et les rimes, si nettement distinctes pour l'oreille ; en attendant, il faut au moins souhaiter qu'on s'abstienne de marquer les *e* dans ces textes de signes qui expriment notre prononciation et non celle de nos aïeux ; imprimer *père, mère, aimèrent, clère,* c'est une véritable barbarie.

Ce que je viens de dire de l'*é* et de l'*è* est important pour la prononciation des vers de l'*Alexis*, mais sert peu à leur critique. La seule question difficile de ce dernier ordre que présente l'*é* est la confusion habituelle, par notre scribe, de *é* et de *ié:* d'ordinaire il met *é* où il faudrait *ié*, aussi traiterons-nous cette question en parlant de la diphthongue *ié;* dans le mot *citet* il a mis deux fois, au contraire, un *i* superflu (15 e *citiet*[1], 34 b *citied*) ; il faut certainement écrire *citet*.

Je n'ai pas parlé jusqu'ici de la troisième valeur du caractère *e*, celle que je note par *ė*, et que j'appelle *e* féminin atone. L'expression de ce son offre, dans le ms. L, des particularités curieuses : le scribe l'écrit tantôt par *e*, tantôt par *a*. Les mots écrits par *a* sont les suivants : *altra anema batesma bela cambra cartra ceindra compta contreda dama dolenta egua ela enca enhaditha esta estra imagena juventa longa medra nostra perdra plaindra prendra pulcela tendra tota;* il faut y joindre ceux-ci, où *a* remplace *ė* dans le corps du mot : *belament entrarote longament lavadure*. Dans un grand nombre de ces mots (*altra batesma cartra ceindra compta dolenta estra imagena medra nostra pedra perdra plaindra prendra entrarote*) l'*a* ne répond pas à un *a* latin, mais à une autre voyelle affaiblie en *ė*. — Nous avons donc sous

1. Du reste dans ce passage le mot *citet* lui-même est une faute ; voy. les *Notes*.

les yeux les débris d'un système de notation dans lequel le son qui se rend plus tard par *e* s'exprimait par *a*. J'ai signalé ailleurs [1] les autres exemples de ce système, dont *Alexis* offre à peu près le dernier échantillon; je n'ai pas parlé des textes mixtes, comme les poèmes de Clermont, le *Fragment d'Alexandre*, le Mystère des Vierges Folles (publié dans le *Théâtre français au moyen-âge*), et plus tard les manuscrits poitevins ou saintongeais, où cet *a* indique le voisinage de la langue d'oc. Il s'agit pour nous de déterminer les conditions où le scribe du ms. L l'a employé et la valeur que doit lui reconnaître la critique.

Si nous examinons de plus près les mots ci-dessus rassemblés, nous remarquons qu'à l'exception de quatre (*cuntreda tota enhaditha lavadura*) l'*a* atone se trouve dans tous après deux consonnes, soit qu'elles existent encore en français, soit qu'elles aient existé en latin (comme dans *bela dama ela*, de *bella domina illa*); encore ces quatre mots sont-ils de ceux où l'*a* est étymologique. Tous les mots d'ailleurs qui sont écrits par *a* le sont à d'autres endroits, s'ils se répètent dans le ms., par *e*; il y a au contraire un grand nombre de mots où ne se trouve qu'*e* et jamais *a*, par exemple *Rome escole spuse* — *ensemble celeste terme sigle terre*, etc.; en outre on ne trouve jamais *a* pour *ė* à la dernière syllabe quand cette syllabe se termine par une consonne, soit *s* [2], soit *t*, soit *nt*. Il est permis d'après ces observations de regarder l'usage de *a* pour *e* comme systématiquement restreint à certains cas, savoir aux cas où le son *ė* est final et suit une consonne double; encore faut-il que le mot latin dont le mot français dérive appartienne, si c'est un nom, à la 1e ou à la 3e conjugaison (*batesma* est le seul mot de la deuxième). Il est certain que l'*ė* dans ces conditions avait une sonorité autre et plus pleine que lorsqu'il suivait une consonne simple; et on en verrait la preuve si je pouvais exposer ici l'histoire curieuse de cette voyelle depuis le latin jusqu'à nos jours [3]. Mais dans

1. *Etude sur le rôle de l'accent latin*, p. 23-24.

2. Sauf dans le mot *largas* (105 c), qui est une faute, comme le démontre la mesure du vers.

3. On verrait en effet que les atones finales autres que l'*a* ne se sont maintenues en français avec le son de l'*ė* que dans les mêmes cas où *a* ici remplace *e*; on pourrait constater encore que l'*ė*, généralement effacé par notre prononciation actuelle, ne s'y est maintenu que dans les mêmes cas. Tous ces faits sont déterminés par des conditions physiologiques que je ne puis examiner ici.

notre manuscrit, même renfermée dans ces limites étroites, la notation de *ė* par *a* n'est pas régulière, et la plupart des mots qui l'offrent se rencontrent aussi, je viens de le dire, écrits par *e*. La critique, qui s'efforce de représenter toujours par le même caractère le même son dans les mêmes conditions, a donc deux partis à prendre : ou introduire cet *a* dans tous les cas où son emploi intermittent indique qu'il devrait régulièrement figurer, ou le remplacer constamment par *e*. C'est ce dernier parti que j'ai pris, parce qu'il aurait été impossible d'appliquer le premier avec quelque certitude, et parce que l'utilité de cette particularité orthographique pour la phonétique me paraît suffisamment signalée par la mention que je viens d'en faire et l'examen des conditions où elle se produit ; il importe peu qu'elle soit ou ne soit pas maintenue dans le texte. Quant à la question de savoir s'il faut en reporter la responsabilité au manuscrit original ou à notre copie, j'avoue que je suis disposé à admettre plutôt la première alternative ; il me paraît peu probable qu'un scribe du XIIe siècle ait introduit une notation d'un caractère évidemment archaïque et que ne connaît aucun manuscrit de cette époque ; d'ailleurs, si ç'avait été son orthographe habituelle, intentionnellement substituée à celle du manuscrit qu'il copiait, il l'aurait appliquée sans doute avec plus de conséquence. Il est vraisemblable au contraire qu'en cela comme en d'autres points il a eu le désir de reproduire fidèlement le manuscrit qu'il avait sous les yeux, et que s'il a laissé se glisser en beaucoup d'endroits des *e*, suivant l'orthographe de son temps, à la place des *a* de son original, c'est à son insu plutôt qu'exprès. La conséquence de ce raisonnement devrait être, il est vrai, de rétablir les *a*, comme j'ai rétabli partout les traits archaïques imparfaitement conservés par le copiste ; mais je viens de dire les raisons qui m'en empêchaient, et j'en ajouterai une autre également assez forte, c'est que l'*a* étant employé constamment dans ce texte avec une autre valeur, j'exposerais le lecteur, en conservant cet *a* féminin atone, à le prononcer comme un *a* ordinaire, ce qui serait fausser la prononciation, et ce qui aurait sans doute pour conséquence, par suite des habitudes de notre langue, de faire avancer sur la finale l'accent qui est sur la pénultième (on prononcerait *medrá, prendrá,* comme les futurs *viendra, prendra*). Il suffit d'avoir indiqué ici la nuance légère qui séparait sans doute, dans la prononciation du XIe s., l'*a* de *medra, bela* de l'*e* de *escole, Rome :* ce n'étaient pas deux voyelles distinctes, mais deux variétés du même son, celui que je représente par *ė*,

et que nous prononçons encore dans des mots comme *prendrė marbrė âprėment chastėté*, etc.

Enfin il faut encore rappeler que dans quelques mots de notre poème l'*e* a une valeur purement orthographique et sert uniquement à indiquer le son de la consonne précédente : ce sont les mots *angele, virgene, imagene* (tous trois dans la strophe 18) où il indique que le *g* se prononce doux et non dur ou nasal, comme il le ferait dans *angle, virgne, imagne;* nous employons encore ce procédé quand nous écrivons *mangea, bourgeois.* Pour *virgene* le ms. écrit *virgine,* et *imagine* à côté d'*imagene;* mais c'est là une orthographe arbitraire, qui vient d'une recherche étymologique et que je ne respecte pas[1].

III. *i.* — Cette voyelle n'offre pas de difficultés générales. Dans quelques mots, comme *virgine, prierent*, elle prend la place de *e* ou de *ei;* ces cas sont examinés à propos de cette voyelle et de cette diphthongue. Le mot qui répond à *laetitia* est constamment écrit *ledece* (29 b 99 b 107 c 108 a 122 e *lethece* 14 e), mais cette orthographe représente la prononciation du scribe et non celle de l'auteur, car celui-ci (str. 108) fait rimer *ledece* en *i*. Il disait dōnc *ledice,* et cet *i* se retrouve dans la forme *letice,* que donne le *Ps. O.* (IV, 7). Le suffixe latin *itia* a donné en français trois terminaisons, *ice, ise,* et *esse,* et quelquefois pour le même mot : *justitia* par exemple a fait *justice, justise* et *justese;* de même *laetitia* a fait *ledice* à côté de *ledece*, d'où *leece,* plus tard *leesse* et enfin *liesse*[2]. — La forme *fideil* (59 d) doit être maintenue, bien que *fedeil* et plus tard *feeil* soient les formes habituelles (p. ex. *Ps. O.* XVIII, 8; *Rol.* III, 29; Phil. de Th. *Comp.* v. 104[3]; *fedel* déjà dans la *Pass.* 23 d, à côté de *fidel* 25 b, 28 d, etc.) : *fideil* est plus ancien. — Au contraire entre *si* et *se,* du lat. *si,* c'est la dernière forme, bien qu'évidemment plus moderne, qu'on doit préférer. En effet notre texte se permet tantôt d'élider la voyelle finale de cette conjonction (12 e, 31 a, 41 c, 99 e, 105 e), tantôt de la faire suivre d'un *t* épithétique (26 c, 90 c); or ce *t* épithétique, sur lequel je reviendrai, ne se met, dans les exemples connus, qu'après *ė*, et si l'auteur du poème avait dit *si,* il n'aurait pas eu besoin de ce *t* pour empê-

1. Sur ces mots, voy. mon *Etude sur l'accent latin*, p. 24-27.

2. L'orthographe *ss* est relativement récente et date de l'époque où *ç* a commencé à se prononcer comme *s* dur.

3. Bien que le chiffrage de l'édition de M. Wright ne soit pas très-juste (il ne compte deux vers que pour un), il est utile de le maintenir dans les citations.

cher l'élision de la voyelle finale; enfin la forme *si* n'apparaît qu'une fois dans le poème, tandis que *se* et *set* s'y trouvent fréquemment. Il faut en conclure que dès le XIe siècle le besoin de distinguer entre l'adverbe *si* (*sic*) et la conjonction *si* (*si*) avait fait donner à celle-ci la forme *se;* cette distinction, observée pendant tout le moyen-âge, a disparu depuis, et n'a laissé de traces que dans l'usage d'élider l'*i* de la conjonction *si* devant la voyelle initiale du mot *il*.

A côté de l'*i* ordinaire, provenant de *ī* ou quelquefois de *e*, notre texte nous offre un *i* particulier, qui a disparu depuis de notre orthographe. Cet *i* se place entre l'*e* final et la consonne précédente dans les mots suivants : *palie savie — sacrarie — filie empirie — apostolie ories glorie memorie*. Il ne compte pas pour la mesure, n'est pas susceptible d'accent, et a la valeur d'un *y*, comme je l'ai dit ci-dessus[1]. Il faut remarquer qu'il ne se trouve qu'après les liquides *l* et *r*, sauf dans le mot *savie*, où il suit d'ailleurs également une semi-voyelle. Il ne faut donc pas le rétablir après les autres consonnes, comme on pourrait être tenté de le faire, en écrivant par exemple *credencie justicie ledicie servisie eglisie;* la sifflante qui se trouve dans ces mots avait de bonne heure absorbé le son de l'*i* ou même ne s'était développée que par la fusion de cet *i* avec la dentale précédente. — Il faudrait adopter pour noter ce son particulier de l'*i*, fréquent dans les plus anciens textes, un signe particulier, qui tînt le milieu entre l'*i* et le *j*.

IV. *o*. — L'*o*, placé dans la série des voyelle *graves* comme l'est l'*e* dans celle des voyelles *aiguës*[2], intermédiaire entre l'*a* et l'*u* comme l'*e* entre l'*a* et l'*i*, offre des particularités phonétiques tout à fait analogues à celles de la seconde voyelle et qui se compliquent de difficultés orthographiques spéciales. Il soulève, pour l'édition critique de notre texte, une question très-délicate, dont je ne ferai ici que présenter la solution, mais qui demande à être étudiée dans le plus grand détail, car elle est d'une haute importance pour l'histoire de notre langue et pour la critique des textes du moyen-âge.

De même que l'*e*, l'*o* a deux sons parfaitement distincts, qui ne se confondent jamais ni dans les assonances ni dans les rimes.

1. P. 49. Cf. *Étude sur l'accent latin*, p. 22.

2. Voyez sur cette double série de voyelles les belles recherches de MM. Brücke, *Grundzüge der Physiologie der Sprachlaute*, p. 19 ss., et Helmholtz, *die Lehre der Tonempfindungen*, p. 167 ss.

Pour compléter la ressemblance entre les deux voyelles que je compare, je noterai par *ó* l'un de ces sons, et l'autre par *ȯ*. Le premier répond à l'*é* : il a pour source en latin l'*o* long [1] et l'*u* bref [2]; — l'*ȯ* répond à l'*è*, il vient de *o* en position comme *è* vient de *e* en position, et en outre de *au*. Comme je l'ai fait pour les deux sons de l'*e*, je vais mettre en regard, dans l'*Alexis*, les strophes qui présentent les assonances en *ó* et celles en *ȯ*, et on verra ainsi qu'elles ne se confondent pas.

MASCULINES		FÉMININES	
ó	ȯ	ó	ȯ
1 ancienor	manque	Rome	61 apostolies
amor		home	povre
prod		redotet	cose
color		reconoissent	desconfortet
anceisors		encombrent	enclodet
14 espos		43 cointes	101 apostolies
precios		encontret	noise
amor		homes	joie
honor		nomet	adjutorie
tristor		60 sommonse	tolget
44 hom		fondet	125 memorie
maison		fregondent	tolget
grabaton		dote	joie
dolor		92 desirrose	glorie
54 bricon		anguissose	*nóster*
linçol		joiose	
pardoinst		dolorose	
font		demoret	
62 emperedor		103 Rome	
nom		corre	
oraison		torbes	
guariront		entrerote	
66 emperedor		oltre	

1. Il faut y joindre l'*o* en position devant les nasales; quant à l'*o* bref devant les nasales, il est traité le plus souvent comme l'*ō*, d'autres fois comme l'*ŏ*, sur lequel nous reviendrons plus tard.

2. Et souvent de l'*u* en position, p. ex. dans les mots dérivés de *turba*, *ultra*, *dulcis*, *auscultat*, etc. Les destinées de l'*u* latin en français demandent a être soumises à un examen très-minutieux; beaucoup de faits s'y rencontrent qui sont jusqu'à présent mal expliqués. Comment se

MASCULINES

ó (suite)

	ploros		conoissons		bosoinos		malandos
	seinor	73	pechedor	111	lepros		dolor
	doinst		honor		palazinos		
72	afflictions		governedor		langoros		

Ce tableau n'aurait toute sa valeur que si on le complétait par des tableaux semblables tirés d'autres poèmes; c'est ce que je ne puis faire ici. Tel qu'il est, toutefois, et malgré la regrettable lacune de l'assonance en *ò* masculin, il suffit à établir les bases de la démonstration dont j'ai besoin. On voit en effet par cette simple comparaison que l'*o* français du moyen-âge a deux sources bien distinctes dont les dérivations ne se confondent pas, bien qu'elles en aient l'air; le caractère est le même pour *torbe* et *desconfortet*, pour *demoret* et *povre*, et j'ajouterai pour *or* et *jor*, pour *tresors* et *anceisors*, etc., mais le son n'est pas le même et ces mots ne riment pas ensemble. Mêlés en apparence dans l'uniformité orthographique qu'offrent la plupart des manuscrits du moyen-âge, les deux courants, toujours distincts en réalité, redeviennent distincts même à la surface dans notre orthographe et notre prononciation moderne. Voici ce qu'ils deviennent respectivement: *ò* persiste sans changement[1], comme *è*; — *ó* au contraire se divise en plusieurs ramifications : devant les nasales il persiste, devenant *ò* devant l'*m* (*Rome, homme*), et formant avec l'*n* un son nouveau, l'*o nasal;* devant les autres consonnes il se change tantôt en *ou* (*jour, époux, amour, tous*, etc.), tantôt en *eu* (*seigneur, meilleur, précieux, linceul*, etc.). Preuve de plus, s'il en était besoin, que la confusion du moyen-âge n'est qu'apparente[2].

fait-il par exemple que l'*ó*, le véritable *o*, provienne de *u* en position dans des mots comme *fluctus multum nuptia gurges ulmus viburna*, quand d'ordinaire cet *u* en position donne soit *u*, soit *ó*?

1. Sauf un cas qu'il faut signaler, parce qu'il est de nature à faire illusion : dans les mots où *o* précédait *l* finale ou suivie d'une autre consonne, l'*l* s'étant vocalisée en *u*, le mot offre maintenant *ou*; ainsi *chou* (*chòl*), *cou* (*còl*), *pouce* (*pòlce*) *voute* (*vòlte*), etc.; il faut bien se garder de voir dans cet *ou* le représentant de *ò* comme il l'est de *ó* dans *amour* (*amór*), *jour* (*jór*), *nous* (*nós*), *boucle* (*bòcle*), *doute* (*dòte*), *tourbe* (*tòrbe*), *etc.* *Ou* dans le premier cas est une ancienne diphthongue, dans le second il a toujours été un son simple.

2. Un fait tout-à-fait semblable, dans l'histoire de la langue d'oc, a été

Voilà la question de l'*o* réduite à sa plus simple et sommaire expression, en ce qui concerne la phonétique abstraite, pour ainsi dire ; il reste à décider deux questions non moins graves, celle de la prononciation réelle de *ó* et de *ȯ*, et celle de l'orthographe. Ces deux questions se confondent et s'impliquent trop l'une l'autre pour pouvoir être traitées séparément. Il faut les aborder en même temps, et ce qui rend la discussion, brève comme elle doit l'être, plus difficile encore, c'est que l'une et l'autre dépendent étroitement de la question de l'*u*. Je tâcherai d'être en peu de mots aussi clair que possible.

On sait que la cinquième voyelle de l'alphabet latin, *u*, avait le son que lui donnent encore les Italiens et les Espagnols et que nous exprimons par *ou;* de très-bonne heure, dans les Gaules, et sans doute du temps même de la domination romaine, cette voyelle, par un phénomène qui se reproduit souvent dans son histoire chez les différents peuples, a passé du son *ou* au son que les Allemands notent par *ü* et que nous exprimons par *u* simple. Le changement se fit insensiblement dans la langue populaire, et il était accompli quand on commença à écrire le roman, si bien que l'*u* se trouva tout naturellement, pour les scribes, exprimer le son *ü :* il l'exprime, il n'en faut pas douter, dès les plus anciens monuments de notre langue. Il en résulta qu'on n'avait plus de signe pour rendre le son primitif (*ou*) de l'*u*. On n'arriva pas tout de suite à inventer la combinaison *ou* pour exprimer ce son ; elle apparaît il est vrai dans la cantilène de sainte Eulalie (*bellezour, soue*), mais c'est un fait isolé[1]; dans notre manuscrit par exemple elle n'est employée qu'avec une valeur un peu différente (j'y reviendrai), ainsi que dans les autres textes anciens. Or supposons que le son de l'*ó* ait été à peu près celui de *ou*, — et c'est ce qui est plus que vraisemblable, comme nous le verrons tout-à-l'heure, — et nous comprendrons l'embarras dans lequel se trouvèrent les scribes qui n'avaient plus que deux caractères, *o* et *u*, pour rendre trois sons, *o*, *ou* (*u*) et *u* (*ü*). Si les premiers scribes romans avaient eu l'idée d'employer l'*y* à rendre le son *ü*, ce qui était tout indiqué[2], ils auraient épargné

constaté par M. Paul Meyer dans sa lumineuse étude sur l'*o* provençal (*Mém. de la Soc. de Linguistique* de Paris, t. I, 2e fasc.).

1. Dans le même texte, l'*ou* qui se trouve dans le mot *fou* (*focum*) a une autre origine et joue un rôle un peu différent. Il en sera reparlé ci-dessous.

2. L'*y* avait été précisément introduit dans l'alphabet latin pour rendre le son *ü*, qui était celui de l'υ grec ; mais il est vrai que dès l'époque impériale cet *y*, comme son type υ, avait pris le son de l'*i*.

bien des difficultés à la philologie, et, actuellement encore, bien des embarras à leurs descendants, qui se trouvent donner à l'*u*, contrairement à tous les peuples qui emploient le même alphabet, une valeur qui n'est pas la sienne, qui prennent le son *ou* pour une diphthongue, et qui, dans l'énumération des cinq voyelles, *a e i o u*, détruisent, par leur prononciation de la dernière, tout le balancement harmonique de cette gamme phonétique. Mais les premiers scribes romans n'ayant pas eu cette idée, leurs successeurs, je le répète, se trouvaient en présence d'une difficulté sérieuse : étant donné le mot *pur* (de *purus*), le mot *pour* (de *pro*), et le mot *port* (de *portus*), comment faire pour exprimer le son de *pour*, en n'ayant à sa disposition que *por* ou *pur?*

Ce qui arriva, on le devine sans peine : les uns choisirent *por*, les autres *pur;* les uns notèrent par *o* le son intermédiaire entre *o* et *u*, les autres le notèrent par *u*. Les deux systèmes avaient un grave inconvénient : le son *ou* (*ó*), dans le premier système, se confondait pour la notation avec celui de l'*ȯ*, dans le second avec celui de l'*u*. On ne pouvait échapper à l'une ou à l'autre de ces deux confusions qu'en inventant un signe particulier pour ce son intermédiaire; c'est ce qu on fit plus tard en l'exprimant par les notations réunies, — *ou*, — des deux sons entre lesquels il se plaçait.

On a l'habitude de regarder l'emploi de *u* au lieu de *o* comme un trait du dialecte normand : c'est là une assertion qui, dans tous les sens, doit être singulièrement restreinte. M. Diez a déjà remarqué [1], avec sa pénétration habituelle, que dans les textes normands les plus caractérisés, *u* répondant au latin *ō* (ajoutez *ŭ*), et *u* répondant au latin *ū* n'assonent pas ensemble; il en conclut que cet *u* normand avait le son de *ou* et non de *ü*. Il n'a pas songé à faire sur les textes français l'expérience inverse; il y aurait constaté, comme nous venons de le faire, que *o* répondant au latin *o* en position n'assone pas avec *o* répondant au latin *ō*, *ŭ*. Il aurait trouvé dans ce fait un argument des plus forts pour corroborer sa thèse et démontrer qu'en normand c'est l'orthographe seule qui confondait *u* = *ō*, *ŭ* et *u* = *ū*, comme c'est elle seule qui en français confondait *o* = *ŏ* [2], *au* et *o* = *ō*, *ŭ* [3].

1. *Grammatik*, t. I, p. 414.
2. Je note ainsi l'*o* en position.
3. M. Diez dit à un autre endroit de sa *Grammaire* (t. I, p. 126) : « Dans le patois normand actuel, on cherche en vain les traits sevères de l'ancien dialecte..... La domination de l'*u* par exemple est bien

J'ai opposé jusqu'ici, d'après l'opinion généralement reçue, l'orthographe *normande* à l'orthographe *française;* mais il s'en faut de beaucoup que cette distinction soit aussi tranchée qu'elle en a l'air. M. Diez a remarqué que dès les plus anciens textes romans on trouve *u* employé pour rendre le latin *ō*. Les glosses de Cassel (VIIIe s.) écrivent *auciun, mantun, tutti, purcelli, tundi*, comme le ms. anglo-normand le plus pur; dans les *Serments* de 842, on trouve de même *amur, dunat, Lodhuwigs, returnar, nun* (à côté de *om, non, contra*); le Fragment de Valenciennes offre *dunc, mult, cum, umbre, dunt, sunt*, etc., et ces formes se retrouvent souvent dans les poèmes de Clermont (Pass. *raizun passiun mund unque mulz cum curren gutas*, etc.— S. Leg. *Didun cum curt num sustint*. etc.). Mais dans aucun de ces textes le système n'est régulièrement suivi; dans tous on trouve de nombreux cas où le son qui répond à *ō*, *ŭ* latin est noté par *o*. La *Cantilène de sainte Eulalie*, écrite avec un soin particulier par un homme instruit, offre partout *o* (sauf les deux cas cités plus haut où se trouve *ou*), et jamais *u*. — Tous ces textes sont étrangers aux provinces de l'ouest; il est donc clair que la notation de notre son intermédiaire par *u* n'est pas propre au dialecte normand [1]. La vérité est que plus tard, quand les dialectes se furent nettement séparés, les scribes *anglo-normands* adoptèrent d'habitude la notation *u*, tandis que les scribes bourguignons et picards préférèrent la notation *o*. Quant aux scribes proprement français, ce fut aussi à la notation par *o* qu'ils se rattachèrent le plus souvent, mais il est difficile de dire à quelle époque. Un texte du commencement du XIIe siècle, qui semble avoir été écrit dans les provinces centrales du royaume [2], donne généralement l'*o* (*lion molt plorer dolcement son bon on conter roges toz dolçor om mon florist sont amor tortrele trover respondre ont noncieis colpe voldrent ennor Rome corone plusors novele*); mais l'*u* se montre aussi dans quelques mots (*tun funt ungement mun unt adunc baruns raisun sun vult*), et on rencontre deux fois *ou* (*desous*

pour jour.

restreinte; on dit *bacon* pour l'ancien *bacun*, *leur* ou *leu* pour *lur*, *tout* pour *tut*. » Ceci a été écrit sous l'empire de l'opinion vulgaire, que l'auteur a lui-même réfutée comme je viens de le dire. Le normand n'a jamais prononcé *lur* ni *tut*.

1. M. Diez relève des exemples de *u* pour *ō* dans des textes latins écrits en Gaule dès le VIIe siècle : p. ex. *nun, dinuscetur, cognuvi, funs* (*Gramm.*, t. I, p. 414).

2. Voyez ce texte dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, t. VI, p. 362 ss.

proud). Plus tard, ces traces de l'ancienne collision entre *u* et *o* disparaissent, et les textes du XIIIe siècle n'offrent plus que *o* ou bien *ou*, *eu*. — Le phénomène inverse se produit dans l'écriture anglo-normande : à l'époque où se fit la conquête de l'Angleterre, c'était l'*u* qui prédominait sans doute comme notation, et il se maintint en Angleterre tant qu'on y écrivit le francais; mais il n'y a guère un texte où il apparaisse avec une régularité constante : l'*o* se glisse toujours çà et là, et cette bigarrure est surtout frappante quand un scribe anglo-normand copie un texte français où l'*o* remplaçait l'*u*.—Quant au dialecte *normand* proprement dit, rien ne nous autorise à lui attribuer cet usage de l'anglo-normand; il semble au contraire que l'*o* y ait prévalu au XIIe siècle comme dans le dialecte français; au moins le poème de Guillaume de Saint-Pair, moine du Mont Saint-Michel, dont nous possédons un manuscrit ancien et certainement écrit dans le pays, donne-t-il à l'*o*, pour exprimer notre son intermédiaire, une grande prédominance sur l'*u*.

Quoi qu'il en soit de cette question d'orthographe, que je n'ai fait ici qu'effleurer, le résultat important, et, je pense, incontestable, des recherches qui viennent d'être résumées, c'est que c'est bien une pure question d'orthographe, sans conséquence pour la prononciation. Entre l'*o* et l'*u* il existait un son intermédiaire, que certains textes rendent habituellement par *o*, d'autres par *u*, mais qui dans aucun ne se confond, pour l'assonance, ni avec *o*, ni avec *u*, et rien ne nous autorise à supposer que ce son intermédiaire ait été différent dans les différents dialectes de la langue d'oïl[1].

Ceci bien établi, comment notre manuscrit représente-t-il le son en question? et comment devons-nous le noter dans une édition critique? — Le ms. L rend le plus ordinairement ce son par *u*, mais souvent aussi par *o*. Non-seulement dans des cas tout à fait identiques, mais encore dans les mêmes mots, dans les mêmes formes, on rencontre tantôt *u*, tantôt *o*. Voici le tableau des mots qui se trouvent écrits des deux façons : je ne donne que ceux-là, sans copier ici tous ceux qui ne sont écrits que d'une ou d'autre façon, parce qu'ils suffisent pour mettre en relief toute l'irrégularité de notre manuscrit en ce point d'orthographe.

1. Rien du moins dans les *anciens* textes français; car certaines particularités de la langue moderne et des patois peuvent faire croire que la prononciation de cette voyelle offrait des nuances dialectales; voy. p. ex. ci-dessous, p. 66.

o	u	o	u
amor	amur	maison	maisun
comandethe	cumandet	mostret	mustrethe
contrede	cuntretha	oblier	ublier
acorent	curre	ploret	plurent
done	dunet	seinor	seinur
emperedor	emperethur	somondre	summunse
et empereor	empereur	son	sun
hom	hum	sor	sur
home	hume	sovent	suvent
onor	honor	ton	tun
onorer	honurer	tot	tut
longe	lunges	toz	tuz
longament	lungament	tote	tute
lor	lur	trover	truver

Il faut reconnaître cependant que c'est la notation *u* qui a de beaucoup l'avantage; les mots qui sont écrits par *o* et par *u* le sont bien plus souvent par *u*, et ceux qui ne sont écrits que par *u* sont bien plus nombreux. Quelle est l'explication la plus naturelle de cet état de chose? D'après les principes de critique qui ont été donnés plus haut (p. 46), il est plus qu'invraisemblable que le copiste du ms. L, qui l'écrivit en Angleterre, y ait introduit la notation par *o* s'il ne la trouvait pas dans son original; en effet, comme je l'ai dit tout à l'heure, la notation par *u* est générale dans les textes anglo-normands. Il trouvait donc dans le manuscrit qu'il copiait, et que, pour plus de simplicité, je suppose français [1], les cas de notation par *o* qu'il a conservés dans sa copie; mais n'y trouvait-il que ceux-là? Il est fort probable au contraire qu'ils étaient beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont devenus dans le ms. L; car le copiste, habitué à rendre par *u* le son dont il s'agit, a dû substituer souvent cet *u* à l'*o* de l'original. Est-ce à dire maintenant que l'original fût écrit tout entier avec la notation *o*? Ce serait aller trop loin. Nous avons vu tout à l'heure que les plus anciens documents, pour la plupart, sont très-irréguliers en ce point, et il n'y a pas de raison de supposer que l'original de notre copiste ait été exempt de l'irrégularité des autres. — Mais la présence dans cet original à tout le moins

1. Je dis *français* pour mieux distinguer de *anglo-normand*, et je rappelle qu'au XIe siècle il est impossible de dire ce qui sépare le *normand* du français pur (cf. ci-dessus p. 42)

d'un grand nombre de notations par *o* nous montre que pour celui qui l'avait écrit, comme pour presque tous les plus anciens scribes, le son intermédiaire que nous étudions ici pouvait se rendre par *o* aussi bien que par *u*.

Quel est maintenant le parti que doit prendre la critique? Si elle s'efforce d'attribuer un son spécial à chaque caractère, un caractère spécial à chaque son, elle n'obéit pourtant à cette tendance que dans certaines limites : elle ne se permet pas d'employer des caractères autres que ceux dont se servaient les auteurs des manuscrits qu'elle étudie. Elle n'a donc, dans un cas comme celui-ci, qu'une chose à faire : adopter l'un des deux caractères employés concurremment par les anciens écrivains.— Entre les deux, le choix, si je ne me trompe, ne saurait être longtemps douteux : c'est l'*o* qui mérite la préférence. D'abord nous avons constaté que le copiste du ms. L a dû ajouter des *u*, tandis que les *o* étaient dans son original, et nous ne savons pas jusqu'où est allée cette modification du texte; ensuite l'*u* donne à ce texte une apparence anglo-normande qui ne lui appartient pas; enfin l'inconvénient paraît moins grand à confondre le son intermédiaire avec *ó* qu'à le confondre avec *u*.

J'ai supposé en effet tout à l'heure que ce son intermédiaire équivalait à peu près à notre *ou*, c'est-à-dire à l'*u* des latins; mais il est probable qu'il en était séparé par une nuance sensible et qu'il était plus voisin de l'*o*. L'histoire de la langue en fournirait des preuves nombreuses si je pouvais les exposer ici : mais le seul fait de la bifurcation de ce son, en français moderne, en *ou* d'une part et *eu* de l'autre, indique qu'à l'origine il n'était pas parfaitement arrêté à l'*ou;* et ce qui confirme encore cette opinion, c'est que le son particulier qu'il a pris devant *n* (*maison*, *on*) paraît être sorti d'une voyelle qui tenait le milieu entre *o* et *ou;* enfin dans le patois bourguignon moderne, cet ancien *ó* a persisté dans un grand nombre de cas et se prononce comme *ô*. C'est entre *ô* long et *ou*, plus près de l'un ou de l'autre suivant les provinces, que se plaçait, je n'en doute pas, le son qui correspond en ancien français, à *ō*, *ŭ* du latin, le son que j'ai désigné par *ó* au commencement de ce paragraphe, que le moyen-âge écrit d'abord indifféremment *o* et *u*, puis, assez régulièrement, *u* en Angleterre, *o* en France, et qui, en français moderne, a donné *ou, eu, o* devant *m* et a pris devant l'*n* un son nasal particulier[1]. Si je

1. Dans les cas où l'*n* est soit finale soit placée immédiatement devant une autre consonne : *don, fonde*. Quand l'*n* commence une syllabe ou est

n'avais pas systématiquement renoncé à charger, dans cette édition, les voyelles de toute marque diacritique, j'aurais distingué par les accents cet *ó* de l'*ȯ* ordinaire; mais il faudrait sans doute le faire en publiant des textes destinés principalement à faire connaître le caractère phonétique de l'ancien langage.

Je n'ai guère parlé, jusqu'à présent, que de l'*ó* ou de l'*ȯ* qui sont à la tonique; il y a peu de chose à ajouter pour ce qui regarde les atones. De même que l'*ė*, l'*ȯ* persiste dans les syllabes non accentuées, parce qu'il doit sa valeur aux consonnes qui le suivent et non à l'accent; l'*ó* est généralement plus tenace que l'*é*, et il ne cède pas aussi aisément à l'*ė*, qui lui fait concurrence. Dans notre texte je ne vois que trois exemples de *ó* remplacé par *ė*, *coneumes* (82 e), *dolerus* (88 e[1], *doleruse* 92 d) et *languerus* (111 c). Je reparlerai de *coneumes* en traitant de la flexion; quant à *doleros* et *langueros*, je n'ai pas cru devoir les maintenir et j'ai rétabli les formes plus pleines *doloros, langoros*. Il est peu probable que l'affaiblissement de *ó* atone en *ė* ait eu lieu dès le milieu du XIe siècle, dans un texte qui nous offre d'ailleurs des exemples du maintien régulier de l'*ó* atone dans *corocier* (11 d), *bosoins* (47 c, *busuinus* 73 e), *somondre* (102 c[3], *summunse* 60 a), *felunie* (95 e). Le verbe *honorer* se trouve écrit d'habitude avec un *u*, d'autres fois avec un *o*, une fois on lit *oneurer* (109 b); on ne peut guère admettre ici la diphthongue *eu*, inconnue à notre texte pour *ó*; l'une des lettres est superflue, c'est sans doute *e*: je lis *onurer*, c'est-à-dire *honorer*.

Les recherches qu'on vient de lire n'épuisent pas encore ce qui regarde l'*o* dans notre poème: il me reste à traiter une question sinon plus compliquée, au moins plus difficile à résoudre que celles que j'ai abordées précédemment. Obligé de la trancher d'après le système que j'ai suivi pour cette édition, je ne me dissimule pas que la décision que j'ai prise peut sembler arbitraire; je vais m'efforcer de la justifier en principe et de montrer du moins qu'elle est la plus sûre, si elle n'est pas inattaquable.

O latin en position donne en français de tous les temps *ȯ*; *ō* donne en ancien français, nous venons de le voir, *ó*, en français moderne *ou, eu*, et *o(n)*; *ŏ* latin a une histoire à part. Lors

double, l'*o* qui la précède a le même son que devant *m*, le son ordinaire de l'*o*: *honore, donne*. Au XVIe siècle, dans tous les mots de ce genre, l'*o* se trouve souvent remplacé par *ou*: *houme doune*, et cette prononciation, qui se rattache intimement à l'ancien usage français, est restée celle de plusieurs provinces.

1/77 e 2/78 e
3/102 d.

qu'elle est accentuée, cette voyelle passe à l'état de diphthongue; elle est d'abord devenue *uo* (*buona, ruovet* dans la *Cantilène de sainte Eulalie*), qui s'est maintenu en italien, — puis *ue*, qui s'est maintenu en espagnol, et qui est souvent écrit *oe*, enfin *eu*, qui est sa forme habituelle en français moderne. La prononciation de *uo* était sans doute celle du *uo* italien, la prononciation de *ue* celle de l'*ue* espagnol et provençal; *oe* doit être considéré comme un affaiblissement de *ue*, et de *oe* s'est développé le son *ö*, que nous écrivons *eu*, et qui dans un grand nombre de langues est le développement régulier de *oe* [1]. — Le fait de la diphthongaison de l'*ŏ* accentué est commun à presque toutes les langues romanes, du moins prises dans leur généralité; cependant non-seulement le portugais l'ignore complètement, mais encore, dans le sein de chaque langue, un nombre plus ou moins grand de mots échappe à la règle [2], et plusieurs dialectes importants ne la connaissent pas plus que le portugais: tels sont le sicilien, le sarde et le vénitien, aux trois extrémités du domaine italique [3], et le catalan entre l'espagnol et le provençal. Quant au francais on ne cite pas de dialecte qui ait pour caractère général de maintenir l'*ŏ* latin accentué; mais les études de ce genre sont si peu avancées, celles qui ont été faites ont généralement été si mal dirigées qu'il est impossible de rien en conclure. Ce qui est certain, c'est que dans beaucoup de textes du moyen-âge on trouve des formes par *o* simple à côté des formes en *oe, ue* et *eu*, et on a même pu dire, sans en donner il est vrai de preuves suffisantes, que le normand pur ne connaissait pas la diphthongaison de *ŏ* en *ue* [4]. Il ne faut pas avoir bien longtemps examiné ces questions ardues pour reconnaître combien sont peu assurées les divisions même les plus importantes des dialectes français, combien il est imprudent d'attribuer à toute une province un trait phonétique qu'on aura remarqué dans un texte qui en provient. Si on lit des échantillons du patois actuel de villages limitrophes, pris dans une contrée quelconque, on voit les variétés les plus imprévues se produire, et rattacher, par tel ou tel trait isolé, à un groupe fort éloigné un idiome que d'autres particularités rapprochent de ses voisins. Sans vouloir par conséquent rien en conclure pour

1. En latin par exemple et en allemand. Le οι grec a sans doute eu aussi le son *ö* avant de prendre celui de l'*i*.
2. Voy. Diez, *Gramm.*, t. I, *Voyelles latines accentuées, ŏ.*
3. Diez, *Gramm.*, t. I, Introduction, *Domaine italien.*
4. Burguy, *Gramm.*, t. II, au verbe *Trouver.*

une région dialectale quelconque, il est permis de dire, en présence des faits que je viens de résumer et de bien d'autres, que notre poème peut fort bien avoir été écrit dans un dialecte où l'*ŏ* accentué persistait et ne se changeait pas en *uo, ue, oe, eu*. Ceci posé, examinons l'orthographe du manuscrit.

A première vue, on voit qu'*o* domine: *bons* (1 a 2 c 7 c 68 e etc.), *bon* (6 c 75 e), *bone* (26 d 32 d etc.), *bor* (90 e), *cons* (4 b), *dols* (21 d 79 b 80 e etc.), *dol* (29 e 86 a etc.), *estot* (26 c 39 d etc.), *hoc* (3 e) et *avoc* (11 c 42 c), *hom* (3 d 44 a etc.), *iloc* (18 a 23 d 63 e etc.), *linçol* (54 b), *os* (50 c), *poples* (62 c 64 d etc.), *pot* (7 b 99 b 110 a b) et *pothent* (32 b), *rovent* (106 d). — Mais cette orthographe n'est pas constante; parmi ces mots écrits par *o*, il en est qui se retrouvent écrits par *ue*, ainsi à côté d'*estot* on trouve *estuet* (115 c); — d'autres par *oe*, ainsi on trouve *boens* (45 d 68 a 120 e) et *boen* (75 e 123 a), en face de *bons* et *bon*; — et même plusieurs d'entre eux apparaissent dans le poème sous les trois formes *o, ue, oe*; tels sont *dol, duel* (30 a 89 c 93 b), *doel* (31 d), — *hoc, huec,* (42 a), *oec* (109 b), — *iloc, iluec* (50 b), *iloec* (17 b 40 b 63 e), — *pot, puet* (20 d 39 d 45 b 47 e 106 d 116 e), *poet* (32 a e 103 d 109 e 115 e). — Que doit faire la critique en présence de ces contradictions? Il est clair que l'un des deux, le scribe ou l'auteur, prononçait *o* et l'autre *ue, oe* [1]; lequel était-ce? Pour rétablir, à travers ces caprices, l'uniformité de la prononciation, faut-il mettre partout *o* ou partout l'un des deux groupes qui indiquent la diphthongaison de cette voyelle? C'est ce qu'il est difficile de résoudre, c'est ce qu'il faut pourtant décider.

Un premier argument, — celui-là tout pratique, — en faveur d'*o*, c'est que tous les mots écrits par *ue, oe* le sont également par *o*, tandis que la réciproque n'est pas vraie: les mots *bor, cons, avoc, linçol, poples, pothent* et *rovent* ne se présentent que sous cette forme. En mettant donc *o* partout, nous n'écrirons pas un mot qui ne soit dans le manuscrit, tandis qu'en écrivant *buer, cuens, avuec, linçuel, pueples, puedent, ruevent*, nous introduirions des formes qui lui sont inconnues. — Une

1. Dans notre manuscrit, comme dans la plupart des textes que nous possédons, il ne faut sans doute considérer *ue* et *oe* que comme des variantes de notation; c'est en théorie qu'on peut dire que *oe* est sorti de *ue*; mais le son nouveau, soit *oe*, soit même plus tard *ö*, continua à s'écrire *ue* longtemps après que l'*u* dans ce groupe eut cessé d'être perceptible.

1) 53 b
2) 101 c
3) 55 e
4) 87 b
5) 40 b

autre raison du même ordre, c'est la difficulté de choisir entre *ue* et *oe* : l'un et l'autre se trouvent dans d'excellents textes, parfois côté l'un de l'autre : faudra-t-il, entre *puet* et *poet, duel* et *doel*, prendre la première ou la seconde forme? faudra-t-il changer *estuet* en *estoet*, ou *boen* en *buen* ? et les mots cités ci-dessus devront-ils être écrits comme ils viennent de l'être ou bien *boer*, *coens*, *avoec*, *linçoel*, *poeples*, *poedent*, *roevent* ? Nous échappons à ces questions difficiles en nous décidant pour l'*o*.

Feb. 16

D'autres motifs nous y engagent. La *Chanson de Roland* distingue certainement *ue* (*oe*) de *o*, car elle a deux strophes (XXII, CCLXIX) qui assonent en *oe*, et où ne se trouvent pas de mots en *o* [1] et de même dans les strophes en *o* on ne rencontre pas, — sauf le mot *hom* [2], — de mots qui assonent en *oe*. — Il en est autrement dans notre poème : il n'y a pas de strophe en *oe*, et dans l'assonance en *o* on rencontre non-seulement le mot *hom* (44 a 54 b), mais, ce qui est bien plus décisif, le mot *linçol*. Dans *linteolum*, l'*ŏ*, non accentué en latin, a reçu l'accent en roman ; l'*e* identifié à *i* s'est fondu avec le *t* en lui donnant le son sifflant ; on a donc eu *linzól*, qui, dans les dialectes où *ŏ* s'est diphthongué, a donné régulièrement *linzuol* ou *linçuol*, et plus tard *linceul*. Les mots de cette classe sont assez nombreux [3], et dans un texte où la diphthongaison de *ŏ* est régulière on ne les voit jamais assoner ou rimer en *o*. Aussi les manuscrits rajeunis ont-ils écarté *linçol* de la strophe 54 où il se trouve ; A le remplace par *grabatun*, P par

1. Str. XXII : *estoet poet soer prozdoem fieus oils coer estoet ;* str. CCLXIX : *voelt avoec doels coers oils estoet poet iloec.* — Le seul mot *fieus* est singulier ; il faut supposer une forme *fioes*, dérivée de *feodum*, dans lequel l'*e* aurait été assimilé à *i* et l'*o* traité comme *ŏ* accentué.

2. Ce mot *hom* se trouve par exemple rimer en *ó* aux strophes XV, XVII, XXXIII, etc. — Il faut toujours classer à part, dans les études sur l'*o*, les mots où cette voyelle se trouve devant une nasale. Nous avons vu que l'*ō*, qui devient en français moderne *ou*, *eu*, se maintient devant *m*, *n*. L'*ŏ* offre de même des irrégularités. La diphthongaison qui a produit en français les formes *cœur sœur peut* etc. n'a pas laissé de trace sensible dans *bon*, *on*, *sonne*, etc. — On peut dire en somme que devant les nasales la langue a une tendance à maintenir *o* dans son intégrité, que ce soit *ō* ou *ŏ*.

3. Voy. mon *Etude sur le rôle de l'accent latin*, p. 37. L'explication qui y est donnée du phénomène en question n'est d'ailleurs pas tout-à-fait juste ; il ne se forme pas de *filiolus* une forme *filiólus* : l'accent de l'*i* passe simplement à l'*o* : *filiólus*, et l'*i*, devenu semi-voyelle, se joint à l'*l* précédente pour former une *l* mouillée (ou dans *linteolum* au *t* précédent pour former un *ç*).

le mot peu intelligible *licun*, S par *liton* et M par *pliçon*. Il est malheureux que nous n'ayons que ce seul exemple, — *hom* ne pouvant faire preuve; — mais cet exemple unique est d'un grand poids et nous permet de rétablir sans scrupules l'*o* dans les quelques mots où le manuscrit porte quelquefois soit *ue*, soit *oe*.

On peut cependant faire à cette manière d'agir une objection assez grave : le principe posé au début de ce travail est que partout où il faut choisir entre deux orthographes, c'est celle qui est la plus éloignée des habitudes anglo-normandes qui mérite la préférence. Or il est certain que les copistes de l'Angleterre emploient peu les formes en *ue, oe*, et préfèrent celles en *o*, quelquefois en *u* ; le copiste du ms. L, d'après les raisonnements ci-dessus exposés, a donc dû substituer des *o* (*u*) aux *ue, oe* de son original et non faire l'inverse. — Cet argument serait très-fort sans une circonstance particulière qui me paraît en détruire la solidité. Le ms. A est marqué à un degré bien plus fort que L du caractère anglo-normand ; or non-seulement, dans le cas qui nous occupe, il offre la même irrégularité que L, mais, ce qui est véritablement étrange, il l'offre pour les mêmes mots et de la même façon. Le nombre des exemples est singulièrement restreint par les nombreuses variantes et lacunes du ms. A, mais là où la comparaison est possible, l'identité est frappante. Ainsi A, comme L, donne *bons* 1 a 2 c ~~6 c~~ 7 c, *bok* 90 e, *dols* 79 b 80 e 93 c 101 b et *dol* 29 e 86 a 94 a, *estot* 26 c 102 d, *avoc* 11 c, *hom* 3 d 44 a 54 c et *um* 50 b, *iloc* 63 e, *pople* 62 c 64 d, *pot* 47 b ; — de même que L il donne *duel* 30 a 87 b 89 c 93 b, et enfin de même que L *boens* 45 d 68 a, *doel* 31 d, *iloec* 4[illegible] b 63 e, *oec* 109 b, *poet* 32 a 103 d 109 e. Je n'ai noté que cinq cas de divergence : 75 e L *boen* A *bon*, 4 b L *cons* A *cuens*, 21 d L *dols* A *duel*, 23 d L *iloc* A *iluec*, 17 b L *iloec*, A *iluec*, 99 b 110 b L *pot* A *puet*. Dans tous les autres cas, il y a entre les deux manuscrits des différences de leçons qui ne permettent pas de constater le point en question. — Mais la coïncidence est assez fréquente et assez singulière pour ne laisser place qu'à une explication : cet arbitraire dans l'écriture que nos deux manuscrits reproduisent d'un commun accord, il se trouvait dans leur source commune. Dès lors tout s'explique naturellement : O ne donnait pas les formes diphthonguées, elles ont été introduites, mais irrégulièrement, par *a*, qui sous ce rapport se trouve reproduit par L et A avec une fidélité presque constante : le dialecte de l'auteur du poème ignorait ces formes, tandis qu'elles étaient familières au copiste de *a* ; ceux de L et A,

40

au contraire, suivant toute probabilité, ne les employaient pas non plus[1].

La question ainsi décidée, il faut encore signaler deux ou trois mots qui sont dans une situation particulière. Au lieu de *cor*, du lat. *cor*, notre ms. donne toujours *quor*, (34 a 89 e 93 d); il est suivi en cela par A, c'est-à-dire que probablement *quor* était l'orthographe de O. Mais de quelque façon qu'on envisage cette forme, il n'y a pas moyen de la maintenir ; le *q* ne répondant pas à un *q* latin, doit en effet disparaître (voy. ci-après, *Gutturales*), et alors la forme *cuor* offrirait une diphthongaison que nous repoussons de notre texte ; ou bien il faut considérer *qu* comme formant simplement l'équivalent de *c*, et nous sommes également ramenés à la forme *cor*. — Il en faut dire autant de *quons*, qui se trouve une fois (103 d) pour *comes*, rendu une autre fois (4 b) par *cons*; A, qui donne *cuens* au lieu de *cons*, a également *quons* ; c'est *cons* que nous adopterons.

A l'atone, l'*ŏ* ne fait pas de difficulté : il est régulièrement *o*.

Pour résumer cette discussion, à la fois trop longue et trop brève, je rappelle que d'après les raisonnements ci-dessus exposés, je rends par *o*, dans l'édition du *Saint Alexis*, aussi bien *ó* (*u*) et *ŏ* (*ue*) que ò. Je crois que c'est la notation qui se rapproche le plus de la prononciation de l'auteur.

IV. *u*. — Cette voyelle n'offre rien qui doive nous arrêter. Nous lui avons enlevé tout le domaine de l'*ó* qu'elle occupait en très-grande partie. — Elle vient toujours de *ū* latin, comme en français moderne, et se prononce *ü*. Elle forme l'assonance de plusieurs strophes, dans l'une desquelles (108) s'est glissée une faute difficile à corriger, mais qui peut cependant être rectifiée grâce à A (voyez aux *variantes*). Jamais, ni dans notre poème, ni dans aucun autre, cet *u* ne rime ou n'assone avec *u* répondant à *ó*. — A l'atone comme à à la tonique, *ū* latin donne *u*.

1. On a ici un exemple de ces complications d'orthographes diverses qui rendent si difficile et souvent impossible la restitution critique d'un texte. C'est un fait certain que jamais un copiste qui emploie d'ordinaire une orthographe n'arrive, malgré sa bonne volonté, à reproduire fidèlement l'orthographe différente du ms. qu'il a sous les yeux ; et s'il se pique de ramener ce ms. à son orthographe, il y réussit encore moins, car il s'agit là d'un travail très-délicat et très-épineux. La copie de ce premier copiste est à son tour copiée par un autre ; et il y a tel texte dont l'unique manuscrit descend peut-être au vingtième degré de l'original : qui pourra jamais en déterminer l'orthographe primitive ?

§ II. DIPHTHONGUES.

Je divise les diphthongues, d'après une classification que je ne puis exposer ici, en deux séries, les diphthongues *fortes*, qui ont l'accent sur la première voyelle, et les diphthongues *faibles*, qui ont l'accent sur la seconde voyelle. Les diphthongues fortes se composent essentiellement (uniquement dans notre poème) de deux voyelles dont la première est *a, e, o*, la seconde *i, u*; les diphthongues faibles de deux voyelles dont la première est *i, u*, la seconde *a, e, o* [1]. En français moderne, nous n'avons plus de diphthongues fortes ; mais l'ancienne langue en a possédé plusieurs, et notre poème en présente six, toute la série de l'*i*, *ai ei oi ui*, et deux de la série de l'*u*, *eu* et *ou*. — Parmi les diphthongues faibles, il ne connaît que *ie* (*uo*, *ue* a été écarté tout-à-l'heure). J'examinerai les diphthongues dans l'ordre que je viens d'indiquer.

1. *ai*. — J'ai eu occasion de parler plus haut (p. 38) de cette diphthongue et de ses sources. Elle n'offre pas de difficulté. Il faut, comme je l'ai dit, la rétablir dans le mot *lairmes* écrit *lermes* (117 d). Cette diphthongue, je le répète, se prononçait comme nous prononçons le grec αι : *Malváise guarde t'ái fáit soz mon degret* (79 c). Elle est assez bien conservée dans notre ms. L et on ne l'y trouve pas remplacée par *éi* aussi souvent que dans d'autres manuscrits presque contemporains. Cette confusion a lieu cependant pour cinq mots : *malveise* (79 c), *ureisuns* (72 b), *paleis* (81 c), *sameine* (59 a) et *servirei* (99 d). Il va sans dire que je rétablis partout l'*a*, les rimes prouvant que la distinction entre *ai* et *ei* a été sensible longtemps encore après l'époque d'*Alexis*.

2. *ei*. — La substitution de *éi* à *ái* a pour pendant naturel celle de *ái* à *éi* : cette double faute prouve qu'à l'époque du copiste les deux sons commençaient à se confondre. On trouve toutefois beaucoup plus rarement *ái* pour *éi* que l'inverse ; notre manuscrit donne seulement *ampairet* (2 e) et *adaisement* (10 a). Je rétablis l'*e*, conformément à ce que je viens de dire. — *Ei*, qui se

1. Les deux voyelles extrêmes *i* et *u*, qui, jointes aux voyelles fondamentales *a e o*, jouent presque toujours le rôle d'atones, peuvent se combiner l'une avec l'autre de façons diverses : *úi*, *uí*, *íu* et *iú*.

prononçait primitivement comme nous prononçons ει grec, vient; 1° de $\bar{e}$; 2° de $\breve{i}$; 3° de *e* ou *i* plus une gutturale. C'est en dehors des règles que cette diphthongue figure dans le mot *anceisor* (*antecessorem*), où l'*e* latin, étant en position, devrait être rendu par *ȅ*; mais cette forme étant usuelle dans plusieurs anciens textes et se trouvant répétée deux fois dans notre manuscrit (*anceisurs* 1 e, *anceisur* 3 b), j'ai cru devoir la maintenir. — *Precare* (p. *precari)* a régulièrement donné *preier*, et la diphthongue, provenant de *e* plus *c*, doit se maintenir à toutes les formes de ce verbe; notre texte, où le mot se rencontre souvent, varie sur ce point. Il donne des formes en *i (priet* 54 d *prient* 37 e *prierent* 6 a *deprient* 63 a) et tout à coté des formes en *ei* (*preient* ~~66 d~~ 102 c 120 d *preiuns* 101 e 110 d 125 b *depreient* 60 c 62 d); ce sont ces dernières que j'ai préférées conformément à l'orthographe de tous les textes les plus anciens. Il n'y a qu'une form du verbe *preier* où l'*i* paraisse justifié, c'est à la première personne de l'indicatif, *je pri*, et de même au substantif *pri*, tire de ce verbe; aussi ai-je maintenu ces deux mots tels que les écrit le manuscrit (57 b, 41 d 113 d). — *Aver* (20 a) pour *aveir* est une faute fréquente dans les textes écrits en Angleterre.

3. *Oi*. — Cette diphthongue présente une des difficultés les plus réelles de notre texte. Remarquons d'abord qu'elle ne se confond jamais avec la diphthongue *éi*; cette confusion, qui appartient aux dialectes orientaux de la langue d'oïl, et s'est propagée de là dans le francais proprement dit, ne s'y est introduite que bien longtemps après l'époque de notre poème et n'a jamais pénétré dans le normand [1]. — C'est une tout autre question qui se pose à propos de la diphthongue *ói*; ce n'est pas de *ei*, mais bien de *ui* qu'il est difficile de la distinguer.

Parmi les mots où se rencontre l'une de ces deux diphthongues, *oi* ou *ui*, on arrive facilement à reconnaître trois classes distinctes : les mots où on ne trouve que *oi*, les mots où on ne trouve

1. Je ne relève pas en général les assez nombreuses inexactitudes de transcription qui se trouvent dans l'édition de M. Hofmann; il importe pourtant de remarquer que *moi* (14 a) est une faute d'impression pour *mei*. Et puisque je fais cette note, j'y joindrai deux ou trois observations analogues; le ms. donne 31 e *filz* et non *fil*, 41 a *tut* et non *tout*, 45 c *e* et non *et*, 62 c *e* et non *et*, 79 c *malveise* et non *malvaise*, 95 d *spuse* et non *spouse*, 101 c *os* et non *oes* etc. Je le dis afin que, si mes indications ne sont pas d'accord avec le texte de M. Hofmann, on recoure aux éditions antérieures avant de décider que c'est moi qui me suis trompé.

x et 66 d

que *ui*, les mots qui ont tantôt l'un tantôt l'autre. — Les mots de la première classe comprennent d'abord ceux où l'*o* répond à un *au* originaire, comme *coisir* (35 d), *noise* (101 b), *goie* (101 c) *goiuse* (92 c), *oi* (89 a) et d'autres qui ne se trouvent pas dans notre poème (*poi bloi* etc.), puis un certain nombre de mots provenant d'*o*, comme *voiz* (59 b 60 a 63 c etc), qui ne se rencontrent pas écrits avec *u*, sans qu'il soit aisé de déterminer pourquoi. — La seconde classe comprend des mots où l'*u* de *ui* provient d'un *u* latin, comme *lui* (7 b 13 e) *celui* (14 a) *cui* (35 e 36 b etc.), *cestui* (101 d) *fui* (7 d 37 d etc.) *deduit* (50 c etc.) *pluisur* (117 d) et un mot où il vient de *oi*, *cuident* (106 c); encore ne serait-il pas impossible de trouver pour la plupart de ces mots, dans un texte ou dans l'autre, des exemples de l'orthographe *oi*. — Enfin la troisième classe comprend des mots qu'on rencontre à peu près aussi souvent écrits d'une façon que de l'autre, et qui dans notre poème même se présentent sous les deux formes. Ce sont des mots où la première voyelle de la diphthongue provient tantôt de *o* tantôt de *u*. Elle provient de *o* dans les mots suivants: *duinst* (54 d 62 d 66 d 74 e), *conuissum* et autres formes du même verbe (40 d 41 c 42 e 58 b 72 e 87 e), *luinz* (95 c, et 36 e 52 d), *nuit* 5 e 38 d et 11 a), *puisse* et autres formes du même verbe (31 c 71 e 74 e 93 d), *puis* (5 a 7 e 28 e 81 e), *tuit* (37 e 66 c etc.); tous ces mots sont écrits par *oi* dans d'autres textes, dans le nôtre on trouve *poissent*, *poisrum* (63 b 110 e) et *pois* (15 b); — *oi* (89 a, *enquoi* 80 e), *oil* (45 b 49 b 88 a) *moilent* (54 b), *aproismet* (58 d), *cointes* (43 b), *voil* (pass.), *doilet* (101 c) ne sont écrits dans notre texte que par *oi*, mais se retrouvent ailleurs avec *ui*. — La diphthongue provient d'un *u* latin dans *dui* (5 b 9 d 23 c etc.) *sui* (22 e 27 b etc.) ~~*mui*~~ (6 b 11 e) *tui* (83 b) *destruite* (29 c) *puing* (70 c) et *busuinz* (47 c et 73 e); il faut y joindre *angussuse* pour *anguissuse* (92 b); deux de ces mots seulement, *soi* (44 e) et *moyler* (8 d), prennent aussi l'*o* dans notre texte, mais tous le prennent souvent dans d'autres. — Autant la répartition orthographique des diphthongues *ui* et *oi* dans notre manuscrit paraît incertaine, autant semble capricieuse leur répartition phonétique dans la langue moderne, qui tire *ui* de *o* (*puis*, *puisse*, *nuit*, *hui*, *cuisse*, *huit*, *huître* etc.), et *oi* de *u* (*poing*, *angoisse*, — *croix*, *noix*, *coin* etc.) Je suis obligé d'avouer que je n'ai pas trouvé le fil qui doit permettre de se reconnaître dans ce labyrinthe; aussi admettrai-je, pour la constitution de notre texte en ce point, une solution plus pratique que rigoureusement démontrée. Cette solution

× mulier

sera simplement celle-ci : tous les mots où la première lettre de notre diphthongue provient de *o* seront écrits par *o* ; tous ceux où elle provient de *u* seront écrits par *u*. Ce système, le plus simple et le plus commode, peut d'ailleurs se défendre par des arguments sérieux. D'abord il est frappant que notre ms., s'il écrit souvent *ui* pour *oi*, ne met presque jamais *oi* pour *ui* venant de *u* ; dès lors ce serait évidemment dépasser le droit de la critique que d'écrire par exemple *destroite* ou *doi*. — En second lieu, dans les cas où notre ms. met *ui* pour *oi*, il est très-probable qu'il faut voir une influence anglo-normande ; les textes les plus anciens conservent fidèlement l'*o* originaire ; les *Serments* donnent *pois* de *post*, — Eulalie *coist* de *coxit* (rimant avec *tost*), — le *Fragm. de Val. oi (hodie)*, *posciomes (possimus)* ; — la *Passion*, qui écrit il est vrai *nuit* et *tuit*, donne aussi *noit*, *pois*, *posche*, *oi* ; le *Saint Leger* donne *pos (post)*, *posc*, *(possum)*, *noit* et fait rimer *toit (toti)* avec *mors*. En rétablissant l'*o* dans les mots de cette classe, nous sommes donc sûrs de ne pas introduire de formes fausses dans notre texte et nous avons l'avantage considérable de respecter les cas assez nombreux où *oi* est la seule orthographe de notre ms., et d'avoir l'autorité de ce ms. pour presque toutes les formes que nous adoptons. — Voici la liste de tous les mots où se rencontre l'une ou l'autre de ces diphthongues : je les donne sous la forme qu'ils auront dans mon texte ; quand le ms., à côté de cette forme, offre l'autre, je la mets entre parenthèses ; s'il n'offre que l'autre, je la mets entre parenthèses en italique [1].

J'écris par *oi :*	J'écris par *ui :*
aproismet	anguissose
cointe	celui
coisir	cestui
conoissent *(conuissent)*	cui
doilet	cuident
doinst *(duinst)*	desduit
esloinier *(esluiner)*	destruite
goie	dui
hoi	fui
loinz *(luinz)*	lui
moilent	muiler (moyler)

1. Je ne mets ici que les mots simples ou primitifs ; les composés, les formes diverses etc. y sont sous-entendus.

noit *(nuit)*	pluisor
oi	puing
oil	sui (soi)
pois (puis)	tui
poisse (puisse)	
toit *(tuit)*	
voil	
voiz	

On voit qu'en somme la difficulté ne porte que sur huit mots en *oi*, dont deux se trouvent écrits par *oi* dans notre ms. même ; les six autres sont fréquemment écrits ainsi dans d'autres textes, et cinq d'entre eux ont gardé *oi* en français moderne[1].

5. *éu*. — Cette diphthongue est très-rare dans notre poème. Dans le nom *Eufemien* elle reproduit simplement l'orthographe latine ; dans *oneuret* (109 b) elle n'est sans doute qu'une faute (voy. ci-dessus p. 67). — Dans *Deus Deu* (pass.), elle provient de *e* plus *u* ; le mot latin a été conservé à peu près intact, sans doute à cause de l'idée qu'il exprime ; on prononçait *Déus Déu*, comme le montrent les assonances des strophes 13, 34, 59, 69 et 109 (et celles de beaucoup d'autres poèmes anciens) ; de là est venue plus tard la forme *Dés*, *Dé* ; par une autre évolution la diphthongue *eu* a pris le son de *ö* et s'est adjoint un *i*, d'où notre mot *Dieu*. — Cet *i* s'est aussi intercalé non moins singulièrement dans *lieu* ; notre texte donne *leu* (27 c) et à côté déjà *liu* (114 e). Je n'ai pas ici à faire l'histoire de ce mot ; il suffit de dire que *leu* est la forme la plus ancienne et se prononçait *léu*. — Dans *recéut* (24 d) on peut se demander si l'*e* n'est pas là uniquement pour adoucir le *c* et tenir lieu de cédille ; d'autant plus qu'ailleurs (20 c) on lit *recut*. Je ne le pense pas ; l'*e* ne sert pas à cet usage devant les voyelles dans notre ms. ; et *recéut* vient très-régulièrement de *recépit*, le *p* se changeant successivement en *v* et en *u* ; *reçut* est une forme très-postérieure, et cette orthographe dans

1. Ce qui complique encore cette question déjà si embrouillée, c'est que l'*u* de cette diphthongue *ui* est peut-être l'*u* anglo-normand, équivalant à *ou*, et non pas notre *u* ordinaire. Tous les mots qui figurent dans ma seconde colonne (ceux du moins qui sont restés en français) donnent aujourd'hui à cet *u* le son bien caractérisé de *u* ; mais en a-t-il toujours été ainsi ? Il faudrait examiner tout cela de près. — Remarquons que dans notre texte *reconuissent* assone (str. 40) avec *Rome home* etc., ce qui nous autorise en tout cas, pour ce mot et ses pareils, à rétablir l'*o* que nous substituons à l'*u* anglo-normand.

notre texte est une simple faute de copiste. — Dans *sarqueu* (117 c 118 a), la diphthongue *éu* est un affaiblissement de la diphthongue plus ancienne *óu*, composée de l'*o* de *sarcóph(agus)* plus le *ph* devenu *v* puis *u* ; je rétablis la forme *sarcóu*, plus conforme à la phonétique habituelle de notre texte.

5. *óu*. — Cette diphthongue, dans laquelle l'*o* et l'*u* sont distincts et qui se prononce à peu près comme l'*ou* du provençal moderne, provient régulièrement de *au* ou *o* plus une labiale qui a passé au *v* puis à l'*u*. Elle provient de *áu+u* dans : *óut* (4 a 7 a 46 c 108 a b 119 e) de *hábuit ávuit áuut*, et *sóut* (55 c) de *sápuit sávuit sáuut;* de *ó+u* dans *póut*, de *potuit póuit*, *sarcous* (voy. ci-dessus). Au pluriel de ces formes verbales, le *v* s'est maintenu devant l'*r* et la diphthongue ne s'est pas formée; il faut lire *ovrent* (3 b 5 b 39 b) *sovrent* (6 b 21 c) *povrent* (26 b 102 a 103 e) *commovrent* (103 a). Le *v* ne s'est affaibli en *u* que plus tard ; en même temps l'*o* a passé à *e* (cf. *sarqueu* pour *sarcou*), et la diphthongue *eu* a finalement abouti au son *u* de nos formes *eurent surent purent émurent*. Dans *pou* (22 d), l'*u* est sans doute le second *u* de *páucum;* cette formation est bizarre, mais elle se trouve dans beaucoup de textes et elle s'est maintenue en français *(peu* de *pou,* par affaiblissement d'*ou* en *eu)*; il faut donc la respecter ; à côté le français a possédé une forme plus régulière, qui persiste dans plusieurs patois, *poi* (*páui pój*). — *Dous* (9 e) de *duos* est également à conserver, bien que la formation en soit aussi singulière *(deux* de *dous* comme *peu sarqueu* de *pou sarcou):* il semble que les deux voyelles de *dúos* aient été interverties dans la prononciation ; à l'époque de notre poème on prononçait *dóus*.

6. *ie*. — Cette diphthongue offre des faits intéressants que je vais présenter très-brièvement. Elle provient, en ancien français, 1° de *ĕ* accentué ; 2° de *á* plus *i* dans les mots en *árius árium ;* 3° de *á* dans certaines conditions sur lesquelles je vais revenir. Elle ne s'est conservée en français moderne que dans les deux premiers cas ; dans le troisième elle a disparu du français proprement dit vers le XIVe siècle, mais elle s'est maintenue dans la plupart des patois. Les cas où *á*, au lieu de donner simplement *é*, donne *ié* en ancien français, ont été déterminés par MM. Diez, Mussafia et Bartsch [1] ; je reproduis ici leurs résultats, modifiés et

1. Diez, *Grammatik*, t. II, p. 216 ; Mussafia dans la *Germania*, t. VIII, p. 51 ss, et *Jahrbuch für romanische Literatur*, t. VI, p. 116; Bartsch, dans la *Germania*, t. VIII, p. 363 ss.

précisés par des recherches personnelles : *á* devient *ié* et non *é* : 1° toujours après *ç*, *ch*, *ġ*, *ñ*, *l'* [1] *(chacier colchier mangier grognier moillier)*; 2° après *s*, *ss*, *t*, *d*, *n*, *r*, quand il y a dans la syllabe précédente un *i* qui a passé par le son *y*, intermédiaire entre *j* et *i*, un *i* qui provient d'une gutturale primitive [2] *(brisier* mais *poser* et *aviser*, *laissier* mais *passer*, *afaitier* mais *porter*, *vuidier* mais *acorder*, *deraisnier* mais *doner* et *disner*, *empeirier* mais *durer* et *virer)* [3]; 3° après *i* quand il provient d'*i* bref et après les diphthongues *ei oi* : dans ce cas souvent on écrit *e* simple, mais les rimes prouvent qu'il faut prononcer *ie (chrestien reneié preier preceier esbaneier pleier estoier*, etc.*)*; au contraire l'*e* suivant un *i* provenant de *i* long [4] reste pur et ne rime pas avec *ie* (tels sont les mots *crier fier oblier mercier etc)*. Après *p b f v m l* l'*á* latin ne devient jamais *ie*. On peut résumer cette règle ainsi : *á* devient *ie* en ancien français *toujours* après les gutturales [5], — *dans certains cas* après les dentales, — *jamais* après les labiales. Parmi les sifflantes et liquides, *s*, *ss*, *n*, *r*, sont assimilés aux dentales, *ñ l'* aux gutturales, *m l* aux labiales.

Quelle que soit la source de l'*ie*, il est traité de même ; provenant de *ĕ*, de *a+i* ou de *á*, il n'offre aucune différence. Or comme *a+i* et *á* n'ont pu donner qu'un *é* et non un *è* (voy. plus haut), nous concluons de ces deux *ié* au troisième, et nous en inférons que *ĕ* a également donné *ié* et non *iè*. Les trois *ié* riment toujours ensemble et ne riment pas avec *é*, ni avec *è* à plus forte raison.

Un grand nombre des mots qui, pour une des trois causes susdites, ont droit à avoir *ie*, se présentent dans notre poème avec *e* simple. Est-ce un trait du dialecte de l'auteur ou une particularité du copiste ? — Rien n'est plus facile à vérifier. Nous avons dans notre poème *trente-cinq strophes* en *é* et *quatorze* en *é...e*

1. Je note ainsi l'*l* dite mouillée.
2. Et en outre quand l'*a* en latin était précédé d'un *i* : *enveisier* etc.
3. On trouve *irié* aussi bien que *iré*; je ne saurais dire pourquoi.
4. Dans *oblier* de *oblitare*, l'*i* se maintient, et l'*er* reste ce qu'il était avant la chute du *d* médial qu'avait originairement le mot français (*oblider*). — Dans *pleier* ou *plier*, l'*i* représente : 1° l'*i* de la diphthongue *ei*, venue régulièrement de *ĭ* accentué ; 2° le *c* disparu entre l'*i* et l'*a* et qui a passé par *j*. De là la différence entre *oblier* et *plier*, mots qui ne riment pas ensemble.
5. Ce n'est pas le son chuintant de *ch* qui amène l'*i*, c'est la gutturale comme telle. Le picard, qui remplace le *ch* par *k qu*, n'en insère pas moins l'*i* : *cerkier*, *pequié*.

(voyez plus haut, p. 51-53) : or on n'y trouve pas un seul mot qui ait droit à la diphthongue *ié ;* — nous avons six strophes en *ié* (11, 25, 36, 52, 64, 68), et on n'y trouve que des mots qui, d'après les règles ci-dessus, ont droit à cette diphthongue. Si donc ces mots sont écrits en *é* et non en *ié*, c'est le copiste et non l'auteur qu'il faut en rendre responsable. — On peut dire que l'auteur percevait entre un *é* et l'autre (soit celui de *donet* et celui de *pechet*) une différence sensible, mais qui n'allait pas jusqu'à changer l'*e* de *pechet* en *ié*. Il est facile de prouver que ce serait une erreur de raisonner ainsi. En effet l'*ié* de *pechié* est, je l'ai dit, identique à l'*ié* provenant de *ĕ* dans *siet (sedet* 36 ~~51~~ c) *ciel* (11 c 25 b) [1] *liez* etc. Or cet *ié* provenant de *ĕ* se retrouve en italien, en provençal, en espagnol : il est donc de toute antiquité, et en français même il apparaît dès le IXe siècle, dans la *Cantilène de sainte Eulalie*, aussi développé qu'il a jamais pu l'être *(ciel* etc.*)*. Dans ce même texte l'*ié* provenant de *á* n'est pas moins bien établi (*christiiens pagiens chief lazsier* etc.) ; de même le *Frag. de Val.* donne *comensiest* [2]. Au contraire dès que nous passons aux textes *copiés* en Angleterre, nous trouvons à chaque instant *e* pour *ie* [3] *(Psautier d'Oxford*, Phil. de Thaon, *Roland* etc.*)*; mais quand ces textes ont été composés ailleurs, les assonances ou les rimes indiquent la véritable prononciation de l'auteur. La substitution de *é* à *ié*, dans les trois cas indiqués plus haut, est un trait anglo-normand, et si bien anglo-normand que dès les plus anciens ouvrages *composés* par des anglo-normands nous voyons *ié* rimer avec *é*, ce qui n'a pas lieu en français.

Aucun texte ne prouve que le normand proprement dit ait fait

1. La diphthongue *oe* est assimilée d'habitude, ce qui peut paraître singulier, non pas à *ē*, mais à *ĕ;* il en est de même de *ae*; cf. là dessus Schuchardt, *Vokalismus des Vulgärlateins*, t. I.

2. Les poèmes de Clermont offrent à cet égard, comme à plusieurs autres, une orthographe très capricieuse.

3. Voyez par exemple les rimes du poème de Jordan Fantosme, composé en 1174. La confusion est plus complète encore dans le roman de *Horn*, qui a dû être écrit en Angleterre vers la fin du XIIe siècle. — Au contraire dans la *Vie de saint Thomas*, composée un an avant la chronique de Jordan Fantosme, on trouve bien d'habitude l'orthographe *e* pour *ie*, mais jamais une confusion dans les rimes. C'est que l'auteur, Garnier de Pont-Saint-Maxence, bien qu'écrivant en Angleterre, parlait le dialecte de France, et avait le droit de dire, dans ce pays où l'idiome apporté par les conquérants commençait à s'altérer visiblement : « Mis langages est bons, car en France fui nés ».

la même confusion, et si le *Livre des Rois* appartient comme on le dit à ce dialecte, il prouve le contraire, puisqu'il écrit très-régulièrement *ie*.

De tout ceci il résulte que je rétablis *ie* partout où les rimes de notre poème, qui sont dans un parfait accord avec la théorie exposée plus haut, démontrent que le poète le prononçait. Voici la liste des mots de ce genre ; je mets entre parenthèses la forme sans *i* quand elle est dans le manuscrit ; je la mets en italique quand elle s'y trouve seule ; je marque d'un astérisque les mots qui figurent à l'assonance.

aidiez
* almosniers (*almosners*)
* anoitiet (*anuitet*)
bien
* blastengier (*blastenger*)
bries
chanceliers (*cancelers*)
chier (*cher, ker*)
* ciel
* colchier (*culcer*)
congiet (*comget*)
* conseiliers (*conseilers*)
* conseiliet (*conseilet*)
* corocier
* cristiiens (*cristiens*)
* desconseiliet (*desconseilet*)
* efforcier (*efforcer*)
empeiriez (*ampeiret*)
* engraissier (*engraisser*)
* entercier
* enterciet
* esloignier (*esluiner*)
* Eufemiien (*Eufemien*)
* giens (gens)
mielz (*melz*)
mestiers (*mesters*)
* mostier (*muster*)
* muilier (*muiler*)
* noncier
* pechiet (*pechet*)
* provendiers (*provenders*)
quier (*quer*)
relief (*relef*)
siecle (*secle*)
siedent (*sedent*)
* siet (*set*)
sozlievet (*suzlevet*)
tien, tienent (*tenent*)
vielz (*velz*)
vienent (*venent*)
vochiet (*vocet*)
* volentiers (volenters)

Restent quelques mots qui offrent certaines difficultés propres et demandent à être examinés de près. *Acomunier* (52 b) assone en *ie*, et ne compte que pour quatre syllabes, *a-co-mu-nier ;* si on regardait *nier* comme représentant suffisamment la finale latine *nicare*, on se tromperait. Dans **adcommunĭcare*, l'*ĭ* bref précédant immédiatement la tonique tombe [1] ; on a donc

1. D'après la loi exposée par M. Aug. Brachet dans son excellent travail sur *le Rôle des voyelles latines atones dans les langues romanes* (*Jahrbuch für romanische Literatur*, t. VII, p. 301-11).

adcommun'care, ce qui donne régulièrement *acomungier*, ou, sous une forme affaiblie qui est fréquente aux XIIe et XIIIe siècles, *acomengier*. Il faut donc, dans notre texte, regarder *er* comme représentant *ier* et lire *acommunjier*, ou plutôt, d'après le système suivi pour le *j*, *acommungier*. — Le mot *amistet* (33 c) ne se trouve malheureusement pas à la rime; il y a des textes anciens où il rime en *é*, d'autres où il rime en *ié*; il y en a même où il figure dans les deux assonances (par ex. dans *Gui de Bourgogne*); j'ai adopté l'usage du *Roland*, qui donne à ce mot la terminaison *ié*. — *Baptizet* (7 a) a également droit à prendre *ié* au lieu d'*é*; le *z* a sans doute la même valeur que le *ç*; il est certain que les textes postérieurs sont unanimes à écrire ce mot par *ié*. — L'*ié* doit encore être au mot *maisnede* (83 c), comme le prouve l'assonance de ce mot en *ié...e* dans le *Roland* (CCL, 3391) et la forme postérieure *maisnie*, dérivée de *maisniee*. — *Preier* (*pass.*) pourrait s'écrire *preiier*, pour bien faire sentir la seconde diphthongue, et on trouve en effet dans plusieurs textes cette forme ou *proiier*; mais l'orthographe *preier* paraît suffisante et a l'avantage de ne pas trancher la question de prononciation, qui n'est pas absolument certaine. — *Rien* (49 e) peut paraître contraire aux règles posées ci-dessus, l'*e* de *rem* étant long; mais les monosyllabes ont quelquefois été traités commme brefs, et *rien* est la forme universellement adoptée dans les dialectes français. — *Vels* au contraire (49 e) ne doit pas être changé en *viels*; l'*s* épithétique s'est attachée à l'adverbe *vel* déjà en latin vulgaire et a changé l'*e* bref en un *e* en position; aussi *vels* a-t-il subi les mêmes transformations que *bellus*: *veals veaus viaus* (~~voy. aux notes~~). — *Atarger* (118 e) se trouve dans une strophe en *é*: preuve suffisante que c'est une faute du copiste; en effet les autres mss. permettent de rétablir la véritable leçon.

NASALES.

Je rattache au vocalisme ce qui concerne les voyelles nasales, bien qu'à l'époque de notre texte la nasalisation ne fût pas sans doute aussi avancée qu'elle l'a été depuis. On n'en voit pas encore de traces pour *on*, *un*; quant à *in*, la nasalisation n'a eu lieu que beaucoup plus tard. Mais pour *an*, *en*, elle était déjà certainement assez développée puisque, comme je l'ai dit plus haut, les voyelles *a*, *e*, de ces groupes ne peuvent plus assoner (comme elles le font encore dans les Poèmes de Clermont)

avec leurs pareilles placées dans d'autres situations, et ne sont homophones qu'entre elles. Du moins n'y a-t-il pas encore assimilation entre *an* et *en;* les assonances nous montrent parfaitement distincts ces deux sons qui se trouvent au contraire confondus dans le *Roland* (voy. ci-dessus, p. 36). Cette distinction est rigoureusement observée par le copiste, sauf en un seul cas : la préposition *en,* de *in,* est le plus souvent écrite *an* (8 c 10 d 13 a etc.), ainsi que les mots composés avec ce mot ou avec *in* privatif comme *ancenser* 117 a, *ancombrer* 19 e etc., *anconoistre* 23 e, *ancuntrer* 43 c, *anditer* 63 c, *andreit* 3 etc., *andurer* 80 b, *anferm* 44 e, *anfermetet* 44 e, *anganer* 32 e, *angregier* 56 c, *anseinier* 63 b, *ansemble* 5 a etc., *antendre* 85 b, *antercier* 25 a 36 b, *amvier* 59 d; toutefois ce n'est pas là une orthographe absolument régulière; on rencontre assez souvent *en* (11 e 28 a 32 c 35 c etc.), on lit *encumbrer* 40 e à côté d'*ancumbrer,* et on ne trouve (sans parler de *enz* et *entre*) que les formes *enfodir* 120 b, *engraisser* 51 d, *enhadithe* 87 c, *enquert* 65 d, *ensure* 15 e 38 d. Pour pouvoir s'écrire par *a,* il faut que le groupe *en* soit à l'atone : ainsi on trouve toujours *amfant,* mais seulement *emfes* [1]. — Cette particularité curieuse mérite d'être signalée et recommandée à l'attention; mais il est bien probable qu'elle est du fait du copiste, et nous la conserverons d'autant moins qu'elle n'est pas constante, comme nous venons de le voir.

Avec l'étude des nasales se termine ce qui, dans ces recherches, concerne le *vocalisme.* Quelques faits particuliers restent à examiner encore; mais ils sont du domaine de la flexion plutôt que de la phonétique proprement dite.

H. CONSONNES.

Les moyens dont dispose la critique pour l'étude des voyelles lui font défaut en grande partie lorsqu'elle aborde les consonnes. Elle ne peut tirer aucune lumière ni de la mesure du vers ni de

1. *En* de *inde* ne prend pas cet *a*, et on pourrait croire qu'il y a dans l'orthographe *an* pour *en* = *in* une intention de distinguer entre ces deux homonymes. Cependant, par exception, *en* = *inde* est écrit quelquefois *an*, 9 d 17 c 20 d etc.; mais *en* est beaucoup plus fréquent.

l'assonance; elle ne peut s'appuyer que sur la comparaison d'autres textes, sur la connaissance de la langue antérieure et postérieure à celle qu'elle veut restituer, et sur cette logique inflexible qui dirige tous les développements des phénomènes naturels à quelque ordre qu'ils appartiennent. Cette logique, aidée de notions précises sur la nature et la classification des sons, nous indique d'une façon à peu près certaine quelles étapes intermédiaires un son a parcourues pour passer d'un état que nous connaissons à un autre; elle nous permet d'affirmer, même si nous ne pouvons les constater *a priori,* les modifications profondes qui se cachent sous l'uniformité d'une notation immobile. Mais quelle que soit la sûreté de ses inductions, elle laisse une grande part à l'incertitude; si elle met hors de doute la manière dont les sons ont dû se succéder, elle ne nous apprend rien sur l'époque où se sont produites les modifications qu'elle nous révèle. Nous voyons au contraire qu'un son peut s'arrêter très-longtemps à une des phases de son développement et se précipiter tout à coup dans des évolutions rapides; d'autres fois un son reste immobile dans l'ébranlement général de la phonétique d'une langue et il ne se décide pour ainsi dire à se transformer que seul et longtemps après les autres. Ce que j'appelle la logique du développement phonétique, — et qui n'est autre chose que la conséquence des conditions physiologiques où les sons se produisent, — peut donc, dans la plupart des cas, répondre à la question *quomodo,* mais ne saurait répondre à la question *quando;* or quand il s'agit de constituer la phonétique d'un texte donné, c'est cette dernière qui a le plus d'importance.

Toute étude phonétique qui s'attache uniquement aux transformations des *lettres isolées* est dupe de l'apparence; les lettres ne sont que les signes, — pas même les signes, les symboles, — des *sons* qui constituent la vraie matière du langage. Mais si on voulait à propos d'un texte étudier la phonétique dans son essence intime, on serait obligé de faire chaque fois l'analyse complète de la langue. On me permettra donc, dans cette étude, de traiter la question orthographique, la seule à laquelle un éditeur ne puisse se soustraire; quant à la question bien autrement vaste et importante de la prononciation, j'indiquerai seulement, sans essayer de les justifier ici, les résultats de recherches qui trouveront leur place dans un ouvrage d'un autre genre.

§ 1. GUTTURALES.

1. *c, q.* — L'histoire du *c* latin offre en français deux particularités remarquables; cette lettre, qui en latin n'avait que le son de *k*, peut prendre en français, outre ce son, celui de *ç* ou de *ch*. Occupons-nous d'abord de la première modification.

Elle n'a pas lieu dans tous les dialectes; le picard ne la connaît pas[1]. Dans notre texte tout nous porte à croire qu'elle se produit comme en français, c'est-à-dire que le *c*, tout en restant ainsi figuré, prend un son particulier devant *e, i*. Ce son, dans notre langue actuelle, est celui de *s* dur; à l'époque d'*Alexis*, c'était celui de *ts*. Aussi le *c*, devant *e, i*, répond-il à *t* latin aussi bien qu'à *c* (*ancienur creance corocier precius ledece entercier nuncent efforcer grace graciet penitence Boneface distance*). Aucun de ces mots n'offre le *ch* qui les caractériserait dans le dialecte picard. — La seule difficulté que présente cette classe de mots est la suivante : il arrive que le *c* ou *t* latin se trouvant devant un *e* ou *i* suivi d'une autre voyelle, cet *e* ou *i* est tombé en français, mais en donnant au *c* ou *t* le son sifflant, de sorte que le *c* français se trouve avoir devant un *a*, un *o* ou un *u*, le son qu'il n'a d'ordinaire que devant *e, i*. C'est le cas pour les trois mots suivants de notre texte : *ço nuncat lincol* (*eccehoc, nuntiavit, linteolum*). C'est pour les mots de ce genre qu'on inventa plus tard la cédille; la prononciation en étant absolument certaine, je ne vois aucun inconvénient à en marquer le *c* de ces trois mots, dont le premier se présente très-fréquemment[2].

La seconde modification du *c* latin consiste en ce qu'il devient *ch*. Cette modification a lieu dans la plupart des dialectes fran-

1. Je laisse de côté ici la question de savoir si les formes orthographiques picardes *cemin ceval* etc., représentent réellement une prononciation *ç*.

2. Si on hésitait à appliquer la cédille à des textes en ancien français par crainte d'indiquer ainsi une autre prononciation que celle de l'auteur, on aurait un moyen de contrôle infaillible dans le dialecte picard. Partout où ce dialecte met *ch*, on peut mettre hardiment *ç*. Ainsi le picard disant *chou, noncha, lincheul*, nous sommes autorisés à mettre le *ç* dans ces mots, tandis que pour *col, casser, acueil*, le picard, étant conforme au français, démontre que le *c* latin n'a subi aucun changement. — Au reste, pour les mots de l'ancien français qui ont subsisté en français moderne, la tradition en ce point s'est fidèlement maintenue; pour les autres, outre la comparaison du picard, on a l'étymologie latine.

çais devant l'*a*, en picard devant l'*e* et l'*i*. Devant l'*e* et l'*i* notre manuscrit, qui n'a rien de picard, n'en offre aucune trace; devant l'*a* il n'en a que de rares exemples. Les voici : *cher* (12 c 22 d 44 c 90 e), *chef* (82 a), *pechet* (22 c 64 e 110 a), *chevels* (87 a) et *eschevelede* (84 d); encore pour *cher* (ou mieux *chier*) écrit-il aussi *ker* (26 e) et *kier* (96 a), et pour *pechet* (ou mieux *pechiet*) *pecet* (112 d). Dans les trois mots *chier*, *chief* et *chevel* l'*a* du latin a été remplacé par *e* ou *ie;* dans les mots où notre texte maintient l'*a*, soit parce qu'il est en position, soit parce qu'il est atone (*acatet* 8 e et *acat* 125 c, *cambra* 13 a 15 d 28 a 29 a, *carn* 24 a 45 e 87 b 71 a, *cascune* 25 b, *parcamin* 57 a [1], *cartre* 57 d 70 c 71 e 75 a 76 b 78 a, *cancelers* 76 a, *pecables* 76 d, *canuthe* 82 a, *cantent* 117 d et *cantant* 102 b 112 a, *candelabres* 117 a, *capes* 117 b), il n'emploie jamais le *ch;* il en est de même des mots où un *au* latin a été changé en (*coisir* 35 d, *cose* 61 c 69 b); et on ne trouve même que *c* pour plusieurs mots où l'*a* est devenu soit *e* (*buce* 97 a, *alascet* 75 b 116 b), soit *ie* (*colcer* 11 b, *vocet* 73 b, *cet* 85 e). — Quelle conclusion faut-il tirer de cette orthographe pour la prononciation de l'auteur et l'édition critique du poème? — Il n'est pas inutile ici de voir comment se comporte le manuscrit A : il favorise plus le *ch* que le ms. L. Ainsi pour *cher* il ne connaît que la forme *cher* et *chier*, de même il ne donne que *pechiet* et *pechet* (non pas *pecet* 12 d). Parmi les mots où *a* s'est maintenu, il met le *ch* à *chambre* (trois fois et deux fois *cambre*), à *chartre* (une fois, et quatre fois *cartre*) ; parmi ceux où il est changé en *e*, *ie*, il donne *culchier*, *vuchie*, *chet*, au lieu de *colcer*, *vocet*, *cet*. On peut croire que ces formes en *ch* proviennent dans les deux manuscrits de l'original ou au moins de *a*, et que les deux copistes en ont diminué le nombre, l'un (L) plus, l'autre (A) moins. En tout cas, on ne court pas le risque de fausser la prononciation de l'auteur en rétablissant partout le *ch;* on serait au contraire sûrement dans le faux en laissant subsister des formes comme *pecet cet* (ou *peciet ciet*) *buce* etc. Tous les renseignements qu'on peut réunir sur l'ancienne langue s'accordent pour nous montrer qu'à l'époque et dans le pays où a été écrit notre poème le *ch* avait toute l'extension qu'il a toujours eue dans le français proprement dit : il se prononçait *tch*. Les scribes anciens étaient assez embarrassés pour exprimer ce son inconnu au latin; aussi laissaient-ils d'ordinaire le *c* étymologique, soit

1. Ici le *c* représente un *g* primitif, déjà passé au *c* en latin vulgaire.

devant l'*a* où il aurait dû sonner *k*, soit devant l'*e*, *ie* (provenant de *a* latin) où il aurait dû sonner *ts*. C'est ce qu'a fait Nithard en transcrivant les *Serments* de 842, où il est probable que Louis le Germanique a prononcé *Charle chadune chose* et non *Karlo cadhuna cosa* comme porte le manuscrit de ce fameux texte. — Le scribe intelligent et instruit à qui nous devons le petit poème sur Sainte Eulalie est plus hardi, et il emploie, le premier, je pense, la notation *ch*, qu'il avait sans doute empruntée à l'allemand (*chielt*, *chief*); il est vrai qu'à côté il laisse encore subsister *cose*, *kose*. — L'écrivain du *Fragment de Valenciennes* a tracé rapidement les quelques notes qu'un hasard extraordinaire nous a conservées; il ne s'est guère préoccupé de logique et de précision dans l'expression des sons; celui de *ch* est rendu chez lui de plusieurs manières; il écrit *cheve seche acheder*, mais à côté de cette notation, qui commençait sans doute à se répandre, il emploie le groupe *jh* (*iholt*), qui lui est tout à fait propre. — Dans les poèmes de Clermont, le *ch* alterne avec le *c* sans aucune règle, suivant l'usage de ce manuscrit, dont la langue et l'orthographe sont également irrégulières. — Le XIe siècle ne nous a pas fourni un seul manuscrit français; mais au commencement du XIIe le petit poème dévot dont un fragment nous est parvenu sur la dernière feuille d'un manuscrit latin [1] écrit par un *c* simple les mots qui prennent un *ch* en français; ce n'est là qu'un fait orthographique; l'auteur de ce poème prononçait certainement *ch*. L'absence de cette notation [2] montre seulement qu'elle n'avait pas encore bien pénétré dans l'usage. Un peu plus tard le *Psautier d'Oxford* ne l'emploie qu'exceptionnellement; le ms. d'Oxford du *Roland* en fait le même usage capricieux que nos deux manuscrits; le *Livre des Rois* au contraire emploie très-régulierement le *ch*. — Il résulte de tout ceci que la notation par *ch* du son que le *c* latin a pris en français lorsqu'il précédait un *a* a été longue à s'établir définitivement; mais il n'est pas douteux que ce son lui-même ne soit aussi ancien que la langue dans les dialectes qui le possèdent; nous sommes donc autorisés à le rétablir dans *Alexis* partout où la négligence des scribes l'a omis ou laissé tomber. —

1. Je l'ai publié dans le *Jahrbuch f. romanische Literatur*, t. VI, p. 365 ss.

2. On ne peut pas dire qu'elle manque, mais elle n'est pas appliquée dans le cas qui nous occupe, et elle l'est d'une façon bizarre. Le scribe écrit par exemple *chi* pour *qui*, forme qui apparaît très-souvent dans les anciens textes, mais en même temps, ce qui est extraordinaire, *chinc* pour *cinq*.

Quelques mots demandent à être examinés à part. Dans *sachet*, écrit *sacet* (50 d), le *ch* ne provient pas de *c;* c'est un *j* qui a passé au *ch* par l'influence du *p* qui le précédait : *sápiat sapjat sapchet* (provençal *sapcha*) *sachet;* le *ch* est ici au moins aussi légitimement motivé que lorsqu'il vient de *c* [1]. — Le mot *riche* est écrit deux fois par *ch* (44 a 108 b), une fois par *c* (3 d; le ms. A donne *riches*); c'est *ch* qu'il faut, d'après la comparaison avec les textes postérieurs [2]. — Dans *choisir* (écrit *coisir* 35 d), le *ch* vient de *k* allemand devant *a* (*kausjan*), traité comme *c* latin. — Dans *parchamin* (écrit *parcamin* 75 a), le *ch* vient d'un *g* latin, devenu *c* de très-bonne heure. — Dans *alaschet* (écrit *alascet* 75 b), le *ch* provient du *c* contenu dans l'*x* de *laxare,* dont les éléments ont été intervertis, de façon à donner *lascare* [3]. — Dans *chascune* (écrit *cascune* 52 b), il faut reconnaître le féminin d'un mot * *cascunus,* substitué de très-bonne heure en latin vulgaire à *quisqu'unus* comme *casnus* (*chesne*) à *quércinus* [4].

Devant *o, u,* et les liquides *l r* le *c* latin initial se maintient tel quel; il n'y a aucune observation à faire [5]. Il faut assimiler aux mots de cette classe *enque* (écrit *enca* 57 a), du gr. ἔγκαυστον, où la gutturale s'est d'ordinaire maintenue (cf. angl. *ink*) et a fini par se faire accompagner d'une *r* [6]. — Au milieu et à la fin des mots, le *c* isolé tombe régulièrement [7]; il se maintient d'après notre manuscrit, d'accord avec d'autres textes, dans *hoc* et son composé *avoc,* ainsi que dans *iloc.*

Le *qu* a généralement conservé en français son orthographe latine, mais le son a passé au son simple du *c*. Devant *e, i,* si on avait écrit *c,* on aurait prononcé *ç,* et ce fut sans doute ce qui maintint l'orthographe *qu,* qui par analogie fut aussi con-

1. Si la prononciation *sacet* a réellement existé par la suite en picard, elle a dû nécessairement sortir d'une prononciation antérieure *sachet;* et ce fait, — avec d'autres de même nature, — prouverait que le *ç* pour *ch* (s'il a existé autrement que comme notation) est un fait postérieur et secondaire.

2. Ici le *ch* répond, non pas à *c,* mais à une aspirée allemande (*rîhh*).

3. Il y a d'autres exemples de cette interversion; voy. Diez, *Gramm.*, I, 241.

4. Diez, *Gramm.* II, 425; *Etym. Wb.* II *c,* s.v. *chaque.*

5. Sur *cor,* écrit *quor,* voy. ci-dessus, p. 72.

6. On trouve pourtant aussi *enche,* par ex. dans notre ms. S et *Dolopathos,* p. 122 (= *trenche*).

7. C'est un trait qui caractérise la langue française dès ses plus anciens monuments.

servée devant *a*[1]. Notre texte est fidèle à cette habitude : il écrit *quant quar* (ou *quer*) *quatre que quel querre*. — Il n'y a de variations que pour *qui* : on trouve souvent *qui* (5 e 34 d 36 c etc.), mais aussi *ki* (4 b 7 b 14 b etc.) et même *chi* (86 a 101 c 109 e)[2]. La cause de cette exception est sans doute le désir d'éviter la confusion avec *cui*, datif de *qui*, qui est souvent écrit *qui* (2 b 25 c 62 e 66 e); mais on n'arriva qu'à la rendre très-sensible, puisqu'on ne s'abstint pas absolument d'écrire *qui* pour le nominatif. Le mieux est de réserver *qui* pour le nominatif, conformément à la règle générale, et d'écrire le datif par *cui*, comme le ms. le fait d'ailleurs souvent (35 e 36 b 76 a etc.). — Le *k* n'est employé par notre scribe que pour *ker* ou *kier*, et *ki*; il doit disparaître de ces deux mots, et être remplacé, comme on vient de le voir, dans le premier par *ch*, dans le second par *qu*.

2. *g*. — Comme le *c*, le *g* modifie devant certaines voyelles sa valeur phonique; seulement il éprouve la même modification devant *a, e, i*; il passe au son *ǵ*, qui, à l'époque de notre poème, équivalait au son du *g* italien dans *giorno*. Devant *e, i*, cette modification du *g* est générale et commune à tous les dialectes français sans exception; devant *a* elle est étrangère au picard. — Il en résulte que devant *e, i*, le *g* a toujours le son *ǵ*; mais devant les autres voyelles il a normalement le son purement guttural. Pour rendre le son *ǵ* devant *a, o, u*, on a plus tard écrit *j*; à l'époque de notre poème on n'avait pas inventé ce système. Il en résulte que dans *goie* (101 c) et *goiuse* (92 c) l'écriture fait illusion sur la prononciation : comme ces mots viennent d'un type latin où *g* précédait un *a* (*gaudia* * *gaudiosa*), ils avaient certainement changé *g* en *ǵ* : aussi n'hésité-je pas à les écrire *ǵoie, ǵoiose*, le *ǵ* répondant au *ç*. — En dehors de ce cas, le *g* se prononce gutturalement, et il n'offre pas d'autre difficulté orthographique. Au milieu des mots, le *g* latin isolé disparaît.

Le groupe *gu*, dans notre poème, n'a pas, comme dans notre orthographe actuelle, pour fonction d'indiquer que *g* se pro-

1. Peut-être y a-t-il là autre chose que de l'analogie. Il est fort possible que dans l'ancienne langue, de même que le *c* devant *e, i*, sonnait régulièrement *ç*, de même, avant la consécration de la notation *ch*, le *c* devant *a* ait régulièrement sonné *ch* : de là la nécessité d'écrire *quant quar*, etc., identique à la nécessité d'écrire *que quel*, etc.

2. Cette forme *chi* est fréquente dans les anciens textes; cf. ci-dessus, p. 87, n. 2.

nonce guttural devant *e, i*[1] : il sonne réellement *gu,* c'est-à-dire à peu près *gw,* et répond toujours à un *w* allemand[2] : *guarde guarder guarir guarnir guerpir guerredoner guise esguarde;* quand le son de l'*u* a disparu de tous ces mots, on a supprimé cette lettre devant *a* (*o*), mais on l'a conservée devant *e, i,* où elle ne sert plus qu'à l'usage que je viens d'indiquer.

3. *j*. — L'écriture de notre manuscrit ne distingue en aucune façon *i* de *j*[3]; mais on n'a pas de scrupule à se faire d'établir cette distinction; la mesure des vers ne laisse pas de doutes sur les cas où *i* est voyelle ou consonne. Il est consonne dans *adjutorie ajude ja jo jorn jus jusque jovente justice,* voyelle dans les autres cas. Tous ces mots sont des mots où le *j* est placé devant *a, o, u*. Quand il se trouve devant *e, i,* il est remplacé par *g,* dans les mots *alge* (27 d 111 d) *gist* (50 a 53 a 69 e 7 d *gend* 98 b) *getent* (53 d 54 b *geter* 106 b[4]) *angreget* (56 c) *quergent* (60 b) *blastenge* (64 b) *tolget* (101 e 125 b) *bugent* (108 d) *conget* (120 c) *estranger* (122 c). D'où provient cette différence? Devant l'*i* on a voulu éviter les deux *ii* de suite; devant l'*e*, on a cherché, je pense, à écarter la confusion qui se serait produite avec la diphthongue *ie,* dans des mots comme *alie ietet coniet estranies* etc. (les diphthongues *ia io iu* n'existaient pas)[5]. Il est singulier que cette ingénieuse orthographe, qui s'appuie évidemment sur une tradition et montre que de bonne heure *ǵ* et *j* avaient le même SON, n'ait pas conduit à appliquer au *g* le système inverse et à écrire *joie joios* (voy. plus haut. — Conformément aux règles suivies dans le ms., je mets *j* (pour *i*) devant *a o u, g* devant *e, i*.

4. *h*. — L'*h* initiale tantôt est conservée, tantôt est supprimée dans les mots latins. On trouve dans le ms. L *habiter* (115 c) *hoc* (3 e 42 a) *hom* (*pass.*) *honur* (14 d 29 c etc.) *honurer* (4 d 9 c 121 e) et *ereditez* (81 a) *oec* (109 b) *um* (*pass.*) *onor* (73 c 77 d) *onurer* 37 d 38 a, *enoret* 81 d)

1. Le cas ne se présente pas dans l'ancienne langue.

2. Dans notre poème. On sait assez qu'il y a des mots où ce *gu* provient d'un *v* latin, comme *guaster guivre gui*, mais il ne s'en trouve pas ici; ils ont dû d'ailleurs subir une influence germanique ou celtique.

3. Je reparlerai plus loin des signes indiqués par M. Hofmann.

4. Il faut noter que ce mot se trouve aussi écrit par *j* (*i*), 72 b et sans doute 88 a.

5. Il suit de là que les mots comme *palie savie orie* etc., ne doivent pas être écrits et prononcés comme s'il y avait *j* ou *g*, mais bien comme il a été dit plus haut.

ure (61 e) *ostel* (45 e) *oi* (109 b). Il est certain que cette *h* ne s'est jamais prononcée en français, et on voit que nulle part, dans notre poème, elle n'empêche l'élision de l'*e* précédent. Je crois cependant devoir la laisser aux mots qui l'ont dans le ms., et l'ajouter à ceux qui ne l'ont pas : c'est une question d'orthographe qui dès les plus anciens temps et jusqu'à nos jours a été ainsi réglée. Je ne fais d'exception que pour le verbe *avoir* et l'adverbe *or, ore,* qui n'ont jamais l'*h* dans notre texte ni dans les bons textes anciens. — Notre ms. n'a pas un exemple d'une *h* ajoutée par erreur à des mots qui ne l'avaient pas en latin.

H initiale, dans les mots venus de l'allemand, se prononçait et par conséquent est toujours écrite : *helme* (83 a) *herberc* (51 a, *helberc* 65 b) *herberge* (84 d) *herbergie* (44 b) *enhadithe* (87 c). Il faut aussi la conserver dans le mot *halt*, formé d'*altus* sans doute sous l'influence germanique et dans le mot *hors* (59 c), où elle provient, exceptionnellement, de *f* latin; on n'a pas le droit, à cause du mot *forsenede* (85 c) de substituer *fors* à *hors :* les deux formes ont toujours existé à côté l'une de l'autre, mais *fors* seul a été employé dans les composés (*hormis* est moderne).

L'*h* ne se trouve pas isolée au milieu des mots, sauf dans *Abraham* (2 a). Elle se groupe avec le *c*, pour exprimer le son *ch,* dont j'ai parlé plus haut. Avec le *t,* elle forme le groupe *th*, sur lequel je reviendrai tout à l'heure. Notre ms. ne connaît pas le groupe *ph,* et le remplace par *f* dans *Eufemien;* nous ferons de même.

5. *x*. Cette consonne double n'apparaît dans notre ms. que pour le nom propre *Alexis,* où elle doit être conservée.

§ 2. DENTALES.

Le traitement des dentales latines est d'une importance considérable pour l'histoire de la langue française. Dès l'origine, la langue avait supprimé les gutturales, soit finales (*ami*) soit médiales (*amie*), se caractérisant par ce fait en face des autres idiomes romans; mais elle conservait encore les dentales isolées, qu'elles se trouvassent à la fin ou au milieu des mots. La chute de ces consonnes, qui s'est opérée dans tous les dialectes de la langue d'oïl, a ouvert entre elle et ses sœurs un abîme beaucoup plus considérable. Il est donc fort intéressant de savoir à quelle époque s'est produit un fait aussi grave, qui a eu pour le développe-

ment de la langue entière des conséquences incalculables. Il est impossible, actuellement, de fixer une date précise : il est clair que les dentales n'ont pas été supprimées du jour au lendemain, sur un mot d'ordre venu de n'importe où, dans toute l'étendue de la France septentrionale. Minées pendant longtemps par la prononciation, elles se sont de plus en plus affaiblies, effacées, et ont fini par ne plus se faire entendre. Les textes ne nous fournissent malheureusement sur ce grand fait que d'insuffisantes lumières. Voici en résumé ce qu'ils nous apprennent.

Tous les manuscrits de la période primitive, les *Serments, Eulalie,* le *Fragment de Valenciennes* et les poèmes de Clermont, nous offrent, sans aucune exception, les dentales à la fin et au milieu des mots. — Après un siècle d'interruption, le petit fragment d'un poème dévot que j'ai publié, et qui est sans doute le plus ancien des manuscrits du XIIe siècle, nous donne encore ces consonnes partout, *sauf dans un mot* (*salued*). — Dans la série de textes anglo-normands qui comprend le *Psautier d'Oxford,* l'*Alexis,* le *Roland,* le *Voyage de saint Brandan,* le *Charlemagne,* et les œuvres de Philippe de Thaon, les dentales sont conservées avec une fréquence qui va en diminuant dans l'ordre où j'ai cité les différents textes. — Dans les manuscrits postérieurs au milieu du XIIe siècle on n'en trouve plus trace. C'est donc, suivant toute vraisemblance, dans la première moitié du XIIe siècle que ce reste de la phonétique latine s'est écroulé. Le *Roland,* qui est un peu antérieur à la fin du XIe siècle, suivait encore, je n'en doute pas, l'ancienne prononciation; il en est de même pour d'autres poèmes dont les manuscrits, fort postérieurs, ne nous ont conservé aucun vestige de ce trait; le fait n'est pas douteux un seul instant pour l'*Alexis,* grâce à la fidélité du copiste auquel nous devons le manuscrit de Lambspringen. Ce copiste ne prononçait certainement plus les dentales isolées; mais au lieu de les supprimer dans le texte qu'il transcrivait, comme le faisait à la même époque l'auteur du ms. Ashburnham, il les a respectées et nous les a transmises, sauf un très-petit nombre de cas, telles qu'il les trouvait dans son original. Nous allons examiner cette importante partie de son orthographe, en embrassant dans notre examen les trois représentants de *t* latin aussi bien que de *d,* à savoir *t, th* et *d.*

Nous commençons par les dentales situées au milieu des mots, soit isolées, soit, ce qui revient absolument au même (sauf pour un point qui sera indiqué ci-dessous), devant *r*. Aux mots latins qui contiennent de ces dentales isolées correspondent des mots

français qui présentent dans notre manuscrit soit *d* soit *th*, ou dans lesquels la dentale est supprimée. Voici le tableau de tous les mots de ce genre avec leur orthographe dans le manuscrit L.

Latin.	d	th	Dentale supprimée.
* aboculita	—	—	avoglie 87 d.
absoluta	—	absoluthe 82 e	—
* adcorata	acurede 80 e	—	—
* adjuta	ajude 107 e	—	—
adtemperata	atempredes 119 c	—	—
* apparuta	aparude [1]	—	—
* attenduta	atendude 94 d	—	—
audivit, — itum	—	—	oit 18 b oid 60 e 61 d etc
* canuta	—	canuthe 82 a	—
commendata	—	comandethe 15 c	—
* contrata	contrede 27 c	cuntretha 4 e 15 e	—
credentia	—	—	creance 1 c
deminata	demenede 29 b	—	—
* deramata	deramedes 29 d	—	—
donata	—	dunethe 24 c	—
* excapillata	eschevelede 85 d	—	—
* exwarata	eguarede 94 e	esguarethe 27 d	—
* fatuta	feude 89 d	—	feut 124 a feude 89 b [2]
fideles	fideilz 59 d	—	—
* forissennata	forsenede 85 c	—	—
fratres	—	—	frere 24 d 87 a
honorata	honurede 4 d	honorethe 121 c	—
imperator	—	—	emperere 4 c
imperatorem	emperedur 73 b 83 e	emperethur 7 e	empereor 16 a 72 a
indurata	anduredes 80 b	—	—
* infodire	enfodir 120 b	—	—
* inhatita	enhadithe 87 c	enhadithe 87 c [3]	—
invitatos	—	—	amviez 59 d
iterare, — ando	edrers 38 e	—	errant 16 a 23 c
judicatores	jugedor 73 d	—	—
laeta	lede 27 e 91 e 92 e	—	—
laetamente	ledement 28 e 53 b	—	—
laetitia	ledece 29 b 99 b etc.	lethece 14 e	—
laudare	lodet 128 e	lothet 25 b	—
* lavatura	lavadures 53 d	—	—
* mansionata	maisnede 53 c 83 e	—	—
mater	medre 21 a 22 b etc.	—	mere 50 d

1. Sur une autre forme qui se trouve sans doute dans notre poème, *apareude*, voy. aux *Notes* sur les v. 97 d 107 c.

2. *Feude* figure ici deux fois, à la deuxième colonne parce qu'il conserve le second *t*, à la quatrième parce qu'il supprime le premier *t* de *fatuta*.

3. *Enhadithe* change le premier *t* de *inhatita* en *d*, le second en *th*; c'est pourquoi ce mot figure à la deuxième et à la troisième colonne.

Latin	d'	th	Dentale supprimée.
metipsimus *	medisme 24 c 87 b etc	—	—
minuta	menude 105 d 107 a	—	—
monstrata	—	mustrethe 15 a	—
mutatus, — a	mudede 24 a 97 b	—	muez 1 d
nutrire	—	—	nurrir 7 b
* oblitare	—	—	oblier 32 b 124 d
parata	parede 29 a	—	—
pater	pedre 4 a 7 e etc.	—	pere 121 a
peccatores	—	pechethor 73 a[1]	—
plorata	pluredes 80 d 118 c	—	—
* portatura	—	—	porteure 89 b
* potent, — umus	poduns 114 b	pothent 32 b	—
* potesta[2]	podeste 113 d	—	poeste 41 d
potestatem	podestet 115 b	—	poestet 118 c
praedata	predethe 29 c	predethe 29 c[3]	—
quiritare	—	—	crier 79 a
* replenita	—	replenithe 123 c	—
* retenuta	retenude 82 b	—	—
salvata	salvedes 121 e	—	—
sedent	sedent 66 b	—	—
sedentem	sedant 23 d	—	—
* spasmata	pasmede 85 e	—	—
spata	espede 83 b	espethe 15 b	—
sponsata	espusede 48 b 94 b	espusethe 21 b	—
tornata	turnede 29 e	—	—
* trovata	truvede 76 c	—	—
venuta	venude 89 c	—	—
videmus	veduns 124 b	—	—
vident	—	—	veient 113 b
videbas	vedeies 88 d	—	—
vidissem	vedisse 87 e 92 b	—	—
vita	vide 123 b 124 d	vithe 13 c	—
* werpita	guerpide 42 e	—	—

Remarquons d'abord que le *t* simple n'apparaît jamais dans ces cas : le *d* correspond au *t* latin aussi bien qu'au *d*. La suppression de la dentale est sans aucun doute le fait du copiste, qui en effet, au milieu du XIIe siècle, ne la prononçait plus : il n'y a donc pas à hésiter à la rétablir dans les mots où on trouve à d'autres endroits soit *d* (*empereor errant mere muez pere poeste poestet*) soit *th* (*empereor*), ni même dans ceux pour

1. Le ms. semble donner *pechetuor*, mais ce n'est sans doute qu'une mauvaise lecture.

2. Je crois maintenant que *podeste jovente poverte* etc. répondent à des mots latins ou b.-lat. de la 1e déclinaison.

3. Même remarque que pour *enhadithe*.

lesquels le manuscrit ne donne pas de formes avec dentales (*avoglie oit creance feut frere emperere amviez nurrir oblier porteure crier,* — lisez : *avoglide odit credence fedut fredre emperedre envidez nodrir oblider portedure crider*); tous ces mots ou bien ont dans d'autres mots de notre texte, écrits avec *d,* leurs pendants exacts, ou même se trouvent avec la dentale dans d'autres textes mieux conservés [1]. La question est plus délicate en ce qui concerne le *th;* d'où vient cette notation et qu'exprime-t-elle ? Je ne l'ai rencontrée que dans deux textes autres que notre manuscrit : 1° la *Vie de Saint Brandan,* d'après les extraits mentionnés plus haut (*vetheir setheir fetheil veuthes*); 2° des glosses sur le texte latin du *Credo* et du *Pater,* publiées par P. Meyer [2] (*fetheil fetheilment*). Ces deux manuscrits ont été copiés en Angleterre, et on chercherait vainement un exemple de cette orthographe dans un texte écrit en France. On peut donc hardiment voir dans le *th* un emprunt fait par les scribes anglo-normands à l'écriture saxonne. Celle-ci avait, il est vrai, pour exprimer la dentale aspirée, des caractères propres, qui se sont maintenus dans l'usage longtemps après le XIIe siècle ; mais concurremment à ces restes de l'ancienne écriture runique les écrivains anglo-saxons ont de bonne heure employé le *th,* et il est surtout familier aux moines qui transcrivent en latin des noms propres saxons. Notre poème ayant été composé avant la conquête de l'Angleterre n'a pu être écrit avec des caractères inconnus en France ; il faut donc rétablir le *d* partout où le ms. donne *th,* soit concurremment, soit seul. Ces *th* ne doivent pas d'ailleurs être le fait du dernier scribe : il est clair qu'ils n'ont pu être substitués aux *d* originaux qu'à une époque où la dentale se prononçait encore ; or au milieu du XIIe siècle elle avait déjà tout à fait disparu, et le scribe du ms. A n'en offre pas trace dans sa copie. L'immixtion d'un certain

1. Ainsi par exemple on trouve *odir* dans le *Fragm. de Valenciennes,* souvent dans le *Ps. O.,* et encore dans la *Chanson de Roland,* CLIX 2116, CLXII 2150 ; *credent credeie,* etc., souvent dans le *Ps. O.* ; *fradra* dans les *Serments de* 842 ; on ne trouve pas, il est vrai, par un hasard malheureux, de mots en *ádor* rendus par des mots français en *edre* ; mais l'existence de cette terminaison n'en est pas moins à l'abri de toute contestation : *emperedre* a son pendant exact dans *pedre medre,* etc. ; *nodrir* se trouve dans le *Saint Léger,* V 3 ; *crider* est plusieurs fois dans la *Passion* (XLVI 2, LVII 4 etc.) ; *portedure* est évident d'après *lavadures* et les innombrables formes en *edure* du *Psautier d'Oxford,* etc., etc.

2. *Jahrbuch für romanische Literatur,* t. VII, p. 53-54.

nombre de *th* au milieu des *d* conservés est de nature à faire admettre entre *a* et L un intermédiaire exécuté en Angleterre sans doute vers la fin du XIe siècle; le copiste postérieur de L a conservé cette confusion, et l'a augmentée pour sa part en supprimant tout à fait la dentale dans un certain nombre de mots. D'après les grammairiens les plus autorisés [1], le *th* anglais, exprimé d'habitude indifféremment par deux caractères spéciaux, avait dès lors à peu près le même son qu'il a aujourd'hui, pouvant être fort (comme dans *think*) ou doux (comme dans *the*). C'est le son du *th* doux que sans doute les divers scribes que je viens de mentionner ont voulu exprimer, et cette orthographe singulière a le mérite de nous fournir sur la prononciation de la dentale isolée une précieuse lumière : le *d*, avant de disparaître, a eu pendant quelque temps un son à moitié sifflant et chuchoté; rien n'est plus conforme à ce que permettaient de supposer les lois habituelles du développement des sons. — Le *th* dans notre ms. ne répond qu'à *t* latin; mais c'est sans doute un simple hasard; ailleurs, comme on vient de le voir, il répond également à *d*. Ni dans notre manuscrit ni dans aucun autre, que je sache, il ne se trouve placé devant *r*.

Quelques mots de cette catégorie demandent un examen à part. Str. 42 d et 108 c on trouve *bailie;* 107 d on lit *bailide*, mais ce mot et l'hémistiche où il se trouve sont des fautes, comme le montrent les assonances (voy. aux *Notes*). *Bailide* ne se rencontre dans aucun autre texte français, et, ce qui est plus grave, on ne connaît ni un provençal *bailida,* ni un b.-lat. *bajulita :* il faut donc rayer *bailide* de la liste des mots réels et regarder *bailie* comme répondant au pr. *bailia,* b.-lat. *bajulia,* et formé de *bail* (*bajulus*) par l'adjonction du suffixe *ie* (cf. *seigneurie, bourgeoisie,* etc.). —La même question se pose pour *departies* 105 c; mais ici il faut la résoudre en sens inverse : *partie, départie, repartie* sont les part. pass. fém. des verbes *partir,* etc., comme le prouvent les formes correspondantes dans le bas-latin et les autres langues romanes; nous écrirons donc *departides.*—*Gaudia, gaudiosa,* ne donnent que *goie* 101 c, *goiuse* 92 c; faut-il écrire *ǵodie* et *ǵodiose?* Je ne le pense pas : fondu pour ainsi dire par le contact de l'*i* atone, le *d* a dû se dissoudre dans ces mots de très-bonne heure, et la preuve, c'est qu'il ne s'est maintenu dans aucune des langues romanes. — Je crois que l'*i* a eu la même influence sur le *t* de *repatriare* (*repairent*

1. Voy. Koch, *Histor. Grammatik der englischen Sprache*, t. I, p. 127.

26 a *repairasses* 78 d); la *Passion* de Clermont donne bien encore *repadred* (33 a), mais en l'absence de formes analogues, je n'oserais attribuer celle-là à l'auteur de notre poème. — Je ne rétablirai pas non plus le *d* dans *veient* 113 b, bien que le verbe *vedeir* le prenne à ses autres formes : l'influence de la diphthongue *ei*, qui précédait le *d* dans *veident*, jointe à l'analogie des trois personnes du singulier, avait dû faire tomber le *d* dès l'origine de la langue; au moins n'ai-je rencontré nulle part *veident*[1]. — Le *d* devant *r* ne se maintient dans aucun mot de notre manuscrit; ainsi on lit *consirrer* (32 a 49 d), *desirrer* (88 d 95 a 104 d 105 d 115 a), et non *considrer*, *desidrer*; ces formes avec *d* n'existent pas non plus en provençal, et l'assimilation du *d* à l'*r* avait eu lieu déjà sans doute en latin vulgaire[2]. — On peut ranger dans la classe des mots où *d* précède une liquide le mot *vedve* (99 a), qui se retrouve ainsi écrit dans d'autres anciens textes (p. ex. *Ps. O.* XCIII, 6, CVIII, 8).

Le *t* ou le *d* latin isolé, quand ils se trouvent à la fin des mots, persistent également dans la langue de notre poème; mais la question orthographique présente quelques difficultés. Le *d* ne se trouve que dans trois mots : *ad* est écrit avec une constance remarquable, *ad* devant une voyelle (7 c 9 b 18 b 38 b 75 e 78 b 107 a 117 a) et *a* devant une consonne (4 a 5 e 8 d, etc.); il y a une seule exception, *A un des porz* (10 a), qui est certainement une faute et doit être corrigée. — De même *quod*[3] donne toujours *que* devant les consonnes (3 a 6 b 7 d, etc.); devant les voyelles, ou bien l'*e* de *que* s'élide (19 d 68 e 73 c 74 c, etc.), ou bien *que* devient *qued* (21 c 40 d 56 d 59 a); deux fois on trouve *quet* (54 d 78 d), mais la première forme est préférable. — Le *d* de *od* n'est pas dans les mêmes conditions que celui de *ad* et *quod*, parce que dans le latin *apud*, *apd* (d'où *abd*, *aud*, *od*) il était précédé d'un *p*, qui, bien que vocalisé depuis, a fortifié la consonne suivante d'après la loi générale du consonantisme français; aussi ce mot ne perd-il jamais sa dentale : il se rencontre six fois dans notre poème, toujours devant des consonnes; trois fois (19 a 122 c d) il est écrit par *d* et trois fois par *t* (30 e 43 d 122 b); je préfère la forme *od*, plus usitée dans les bons textes

1. *Veie*, *veies*, au subjonctif, sont dans le même cas; aussi trouve-t-on ces formes sans *d*, p. ex. *Ps. O.* XXVI, 19, XXVII, 8.

2. Déjà dans le latin littéraire de l'Empire on assimilait le *d* à l'*r* dans les composés avec *ad*, *arripere*, etc.

3. C'est de *quod* et non de *quam* que vient notre conjonction *que*; voy. Diez, *Gramm.*, t. II, p. 457.

anciens. — Le *d* de *mercedem*, devenu final par la chute de la désinence, s'est changé en *t*, suivant une loi qui est bien connue pour le provençal, et qui n'a pas été moins régulière en ancien français, bien qu'elle ne soit pas reconnue dans les grammaires (des monosyllabes comme *od* sont des exceptions). On lit donc correctement dans notre ms. *mercit* (37 e 54 e 57 b 72 d 88 c); *merci* (73 c) n'est qu'une faute de copiste qu'il faut corriger. *Fidem* a de même donné *feit* (1 b 100 e), et *prod* (extrait de *prodest* et considéré comme un substantif) est devenu *prot* écrit *prut* (1 c); enfin c'est encore un *d* originaire que le *t* de *degret* (44 c 47 a, etc.), qui vient certainement d'une forme *degradus*, qui, pour ne pas se rencontrer dans nos rares textes, n'en a pas moins existé en latin rustique.

L'hésitation entre le *d* et le *t* ne se produit pas seulement quand la dentale française finale répond à un *d* latin ; il y a deux mots où on rencontre un *d* final qui provient de *t* latin : c'est *ad* et *fud*. *Ad* et *at*, de *habet*, se font une concurrence perpétuelle dans le manuscrit ; on remarque que *at* ne se trouve qu'une fois devant une voyelle (122 d) sur huit fois qu'il paraît[1]; tandis que *ad*, qui paraît vingt-cinq fois, est six fois, c'est-à-dire dans tous les autres cas, placé devant une voyelle. Le comparaison d'autres textes et la logique portent à croire que dans l'original *at* était toujours devant les consonnes, *ad* devant les voyelles, et c'est ainsi que je distribuerai ces deux formes ; plus tard *ad* a gagné, surtout en Angleterre, où la tendance a de bonne heure été grande à remplacer *t* final par *d*[2]. — C'est cette même tendance qui se fait jour dans l'orthographe *fud*, qui se rencontre deux fois (7 a 9 a) pour *fut*, écrit souvent ainsi et qui est la bonne forme; *fu* (3 d) est une faute.

En dehors de ces cas, la langue de notre manuscrit offre dans le traitement du *t* final latin une grande conséquence : *t* figure régulièrement à la 3e pers. du sing., soit après l'*é* soit après l'*a*, et au participe passé, comme aux mots tirés de types latins en *atum, atem*; on lit par exemple *donet vat amat guardet departit perdut gret parentet salvetet*, etc.; le *d* n'intervient

1. Bien entendu, ici et toutes les fois que je donne des nombres de ce genre, je ne tiens pas compte des vers suppléés ni des passages corrigés dans mon texte : je ne m'attache qu'au manuscrit L.

2. Voyez les textes écrits en Angleterre, déjà souvent cités. Du reste, le *t*, avant de disparaître, a dû nécessairement passer par *d*, et on trouve les formes en *d* dans le *Livre des Rois*, qui n'a pas été écrit en Angleterre.

pas encore dans les mots de ce genre, sauf dans la forme doublement fautive de *citied* (34 b). — Un fait curieux, et qui montre bien que dans ces vieux textes il y a beaucoup plus de régularité qu'on ne le croit d'ordinaire, c'est le traitement de la conjonction *et :* elle se trouve à peu près quatre-vingt-dix fois dans notre manuscrit; or elle est toujours écrite *et* devant les voyelles, *e* devant les consonnes; il n'y a que trois fautes : *e* pour *et* 4 d (sans doute à cause de l'*h* de *honorede* qui suit) 21 a, *et* pour *e* 81 c (sans doute à cause du *t* de *tantes* qui suit).

Au pluriel, *t* suivi de *s* est rendu par un seul signe, *z*. Ce *z* avait certainement encore la puissance qu'il avait en latin, et il exprimait *ts* comme *x* exprime *cs :* il faut prononcer en conséquence *mudez toz enfanz oz enz aidiez,* etc., Mais à l'époque du scribe, le *z* commençait sans doute à perdre sa valeur primitive, car on le trouve employé dans des cas où il ne peut pas remplacer *ts*. On écrivait *z* quand on mettait au pluriel un mot finissant en *t*, par ex. *tot, toz;* en outre, dans notre ms., il est régulièrement employé dans les cas suivants : après une *l* mouillée, c'est-à-dire après une *l* à laquelle s'est uni un *j : filz* (pass.), *velz* (2 d), *melz* (4 b e)[1], *oilz* (49 b), *fideilz* (59 d); — après les diphthongues *ei, oi : feiz* (49 a 59b 90 c 96 c), *voiz* (59 b 60 a 63 c 79 a 107 a). — Il est fréquent après l'*n*, p. ex. *senz* (122 a), *luinz* (95 c), *ahanz* (55 c), *danz* (10 c), etc., mais il n'y est pas régulier (*gens tens cons ureisuns*, etc.), ou plutôt il n'y apparaît que dans certaines conditions qu'il serait trop long de rechercher ici; il faut joindre à ces mots le mot *jurz* (11 a 42 e 95 a 115 b, etc.), où l'*n* de *jurn* est tombée et a donné lieu de remplacer *s* par *z*[2]. — Que faire de tous ces mots? On hésite d'autant plus à y rétablir l'*s* qu'aucun d'eux ne la présente jamais; *filz*, par exemple, est écrit un très-grand nombre de fois dans le poème, toujours avec *z*; de même aucun des quatre mots qui ont *s* ne se trouve jamais écrit par *z*. La valeur et l'origine de ce *z* sont douteuses, mais il est trop régulièrement mis ou omis pour ne pas représenter un son réel, et il serait plus que téméraire de décider que ce son est postérieur à l'époque de notre poème. Enfin ce qui achève de décider la question, c'est que

1. Je suppose qu'on prononçait *mieils*, tant d'après l'étymologie que d'après la présence de *z*; mais il faut qu'on ait plus tard dit simplement *miels* pour en arriver à notre forme *mieux*.

2. Il faut encore citer le mot *plaidiz*, 120 e, qui est sans doute le cas-sujet de *plaidif;* le *z* encore ici est donc en quelque sorte un *s* renforcé par la chute d'une consonne précédente.

la même orthographe se retrouve dans plusieurs textes des plus anciens, et entre autres dans le Psautier d'Oxford, manuscrit exécuté avec un soin tout particulier. Ce texte précieux substitue *z* à *s* à la fin des mots (je ne parle pas bien entendu des cas où *s* répond à *ts*) dans les mêmes cas que notre ms.; on y lit de même *filz mielz oilz fideilz* etc., *senz luinz jurz voiz* etc. Il y a donc là évidemment une tradition orthographique qui ne saurait être analysée ici en détail, mais qui doit être respectée.

§ 3. LABIALES.

Les labiales n'offrent que peu de questions difficiles : *p, b, f* sont déjà tels dans l'*Alexis* qu'ils sont restés dans la langue [1]; *ph*, comme je l'ai dit plus haut, est remplacé par *f*. La distinction entre *u* et *v* est peut-être le seul point qui puisse arrêter quelque peu. J'ai déjà dit (p. 78) que j'écris par *v* les mots *ovrent* 3 b 5 b 39 b, *sovrent* 6 c 21 c, *povrent* 26 b 102 a 103 e. Il n'y a en effet aucune raison de supposer que le *v*, qui dans tous ces mots a nécessairement remplacé l'*u* du latin (*hábuerunt ábuerunt áuverunt ovrent; — sápuerunt sábverunt sáuverunt sovrent, — pótuerunt pótverunt povrent* [2]), fût déjà retourné à l'*u* à l'époque de notre poème. On peut même conclure le contraire de ce que ces formes ont donné par la suite *orent sorent porent* avec syncope du *v*, aussi bien que *ourent sourent pourent* (d'où plus tard (*e*)*urent surent purent*) avec vocalisation du *v*, et la comparaison des autres langues romanes prouve que le *v* a primitivement existé dans tous ces mots. On est de même autorisé à écrire *avrai avras* etc. par *v* et non par *u*; l'*u* ne s'est substitué au *v* dans ce mot (nous en avons des preuves qui ne sauraient trouver place ici) que bien longtemps après le XIe siècle. J'assimile à ces mots la forme tout à fait semblable *commovrent* 103 a, qui a eu certainement le même développement. Quant à *povre* 61 b etc., la question ne se pose même pas : on n'a jamais dit *poure*, et l'ancien mot subsiste tel quel dans

1. On trouve deux fois *ciptet* pour *citet*, et cette forme n'est pas une simple faute d'orthographe; elle remonte à une tradition ancienne, qui s'est conservée dans quelques idiomes romans (*civtat cibtat ciptat*); mais je ne lui crois pas de valeur pour la prononciation de notre poème, surtout à côté de la forme *citet*, qui y est beaucoup plus fréquente. — *Compta* 9 b pour *comte* est une orthographe sans valeur.

2. Sur l'accentuation de ces mots, voy. *Accent latin*, p. 72.

notre *pauvre*, bien qu'on l'ait affublé d'une orthographe prétendue étymologique qui a fini par réagir sur la prononciation. *Amanvet* 47 c doit de même prendre un *v* et non un *u* (sur ce mot voyez les *Notes*). — Devant les consonnes autres que *l* ou *r*, ce *v* s'écrase naturellement en *u* : *out sout pout* etc.; de même à la fin des mots il faut écrire *ou deu pou* et non *ov dev pov*, formes qui n'ont jamais été françaises.

§ 4. LIQUIDES.

L'*r* n'offre rien de remarquable. — Pour l'*l* il est presque inutile de dire qu'elle ne subit pas encore la vocalisation, qui, un siècle environ après notre poème, a si profondément modifié tout le système des sons français : on doit prononcer l'*l* comme elle est écrite. — L'*l* mouillée existait certainement au XIe siècle, et elle se prononçait comme le *gli* italien (prononciation qui n'a cessé que tout récemment d'être usitée; voy. Littré, *Dict. étym.*, L); elle provenait toujours de la fusion d'un *i*, soit primitif, soit issu d'une gutturale, avec *l*. Notre ms. la note à la fin des mots, comme nous le faisons encore, en *préposant* un *i* à l'*l* : *oil voil*[1] *conseil;* j'ai déjà remarqué plus haut que l'*s*, après l'*l* mouillée, est changée en *z* (*oilz fedeilz*); ce *z* paraît même suffire à indiquer que l'*l* est mouillée dans *velz* 2 d et *melz* 4 b; on n'avait pas d'autres moyens pour l'indiquer dans *filz*[2]. Au milieu des mots, l'*l* mouillée est notée de même : *vailant* 2 c 42, *frailes* 2 d, *muiler* 6 b 8 d[3], *ailurs* 39 d, *moilent* 54 b, *desconseilez* 64 d, *merveile* 88 e, 93 e, *doilet* 101 c, *bailie* 108 c, *bailissent* 105 a. Dans le mot *voillent* 116 d, nous trouvons même notre notation moderne, mais c'est une exception et sans doute une faute, qui doit d'autant moins être maintenue qu'on lit ailleurs *voilent* 120. — Il y a une nuance, légère à la vérité, mais incontestable, entre le son fixe de l'*l* mouillée et celui de *l* suivie d'*i*; c'est pour la marquer que nos anciens scribes avaient adopté cette orthographe, tandis que le provençal avait inventé

1. *Voil* d'une forme **volio*, attestée par l'it. *voglio*, etc.

2. Peut-être même est-ce le désir de faire sentir cette *l* mouillée qui a porté notre scribe à écrire le mot ainsi même au cas régime, où l'*s*, que *z* représente proprement, n'a aucun droit d'exister. Voy. ci-dessus.

3. Pour ce mot et pour quelques autres, il y a concurrence entre l'*l* mouillée et la diphthongue *ui*, *oi*, pour expliquer l'orthographe. Je les rapporte sous ces deux rubriques; en réalité, c'est plutôt à une *l* mouillée qu'à une diphthongue que nous avons affaire.

la notation *lh*, et que plus tard l'italien adopta *gli*, l'espagnol simplement *ll*. Aussi ne faut-il pas assimiler aux mots qui viennent d'être cités les mots *palie filie*[1] *apostolie*, dont il a été question plus haut; dans ces mots la fusion de l'*i* avec l'*l* n'était pas complète à l'époque de notre poème. Dans *alge tolge* etc., l'*i*, au lieu de se fondre avec l'*l*, avait passé au *j*, noté *g* (voy. ci-dessus, p. 90).

§ 5. NASALES.

J'ai dit en parlant des voyelles nasales (p. 83) que dans certains cas le scribe met *an* pour *en*, confusion que les assonances n'autorisent pas à attribuer à l'auteur. Notre manuscrit présente une autre particularité concernant non plus la voyelle, mais la consonne nasale : il change *n* en *m* non-seulement devant *p* et *b*, conformément à l'usage latin, mais encore devant *f* et *v* : il écrit *amfant* 5 e etc., *emfes* 7 e 11 d 24 a, *amferms* 44 e 112 a, *amfermetet* 98 b 112 a, *amviet* 59 d. Cette orthographe n'est pas absolument constante : on trouve *enfodir* 120 b, *anfermetet* 56 c[2]. Faut-il attribuer ce fait à l'auteur ou au copiste? Il est difficile de le dire; mais je suis porté à prendre le deuxième parti. En effet, cette orthographe est extrêmement rare (je ne me souviens même pas de l'avoir rencontrée ailleurs)[3], et si elle se fût trouvée dans le modèle que suivait le copiste, il est peu probable qu'il l'eût maintenue, tandis qu'on peut facilement admettre qu'elle lui était particulière. En outre le ms. A n'en offre pas de traces, et il donne au v. 59 d *aunet*, faute qui s'explique beaucoup mieux si son modèle portait *enuiet* (*e* se joint au premier jambage de l'*n* pour faire un *a*, et il reste quatre jambages qu'on peut très-facilement lire *un*) que s'il avait *amviet*. C'est cette dernière considération qui me paraît surtout décisive, et je rétablis l'*u* dans tous ces mots. — Un cas analogue est celui de la forme *am perneies* 84 d, où on voit le *p* initial du mot suivant réagir sur l'*n* de *en* pour en faire une *m* ; dans d'autres groupes analogues, l'*n* persiste (*an prennent* 104 a, *en portent* 102 b), ce qui m'engage à la maintenir également ici (ce vers manque dans A).

1. Toutes les éditions portent *fille* au vers 9 b; mais je suis convaincu que c'est une mauvaise lecture.

2. Sans parler d'*amanvet*, qui est dans des conditions un peu différentes.

3. C'est sans doute un trait anglo-normand; cf. l'angl. *comfort* de l'anc. fr. *confort*.

§ 6. — s.

On ne peut douter qu'à l'époque de notre poème l'*s* ne se prononçât pleinement, soit à la fin des mots, soit devant une consonne dans le corps des mots. La question de l'*s* finale appartient plutôt à la flexion qu'à la phonétique proprement dite. J'ai parlé plus haut de *x* (p. 91) et de *z* (p. 99). — On remarque dans notre ms. l'absence de *s* dans le corps de certains mots où on s'attendait à la rencontrer. Ces mots sont tous des composés en *dé;* de ceux qui figurent dans notre poème, les uns ont l'*s*, les autres ne l'ont pas; on trouve par exemple *debatre deduire dejeter delivre demener dementer demustrer departir deplaindre depreier deramer derumpre desevrer detraire* et *desconforter desconseilier;* or d'autres textes nous offrent écrits avec une *s* la plupart des mots qui ne l'ont pas ici (*desduire deslivre desmontrer* etc. Il faut bien se garder d'en conclure que l'*s* ne se prononçait pas et que l'orthographe de notre ms. reproduit la prononciation réelle, tandis que l'autre s'appuie sur la tradition; c'est simplement que les premiers mots sont composés avec *de*, les autres avec *des* (*de-ex* ou *dis*); pour quelques verbes les deux composés ont existé dans la langue : de là ces formes qui en apparence se doublent mais qui en réalité constituent des verbes différents. — Dans *fraisle* 14 d l'*s* n'est qu'une simple faute de copiste (cf. *frailes* 2 d).

§ 7. — CONSONNES REDOUBLÉES.

Notre manuscrit, d'accord avec tous les bons textes de l'ancienne langue, suit sur ce point une excellente orthographe, à laquelle on a bien mal à propos renoncé par la suite. Il ne redouble aucune consonne sauf l'*s*, qui est redoublée quand elle doit être prononcée dure, et l'*r*, pour laquelle il a dû exister jadis une distinction analogue. Mais *l*, *n*, et les muettes sont toujours simples (*annum* 4 a fait partie d'une mauvaise leçon de L et d'ailleurs s'expliquerait autrement; 9 b le ms. donne *Filie* et non *Fille*). — Il va sans dire que je me conforme à cette orthographe, en corrigeant les fautes qui ont pu être commises dans un sens ou dans l'autre.

III. DÉCLINAISON.

Au milieu du XIe siècle la déclinaison française était encore dans toute sa force : elle reposait essentiellement, on le sait, sur une tradition phonétique, c'est-à-dire qu'elle devait son existence à la distinction produite entre le nominatif d'un côté et les différents cas obliques de l'autre, soit par la présence ou l'absence de l'*s* (*murus — muri muro murum; muri — muros muris*), soit par la différence de l'accentuation (*amátor amatórem*), soit par quelque autre cause phonétique *comes — comitis comitem* etc. Mais elle avait de bonne heure développé ces données primitives, et rien n'est plus intéressant que de voir les efforts successifs de la langue, depuis les plus anciens monuments qu'elle nous ait laissés, pour arriver à se donner un véritable système de déclinaison : les matériaux qu'elle avait à sa disposition étaient d'ailleurs trop fragmentaires, et elle ne réussit qu'à construire un édifice assez mal ordonné, incomplet, incommode et peu utile; aussi, après avoir travaillé dans ce sens jusqu'au XIIIe siècle, on la voit tout à coup renoncer pour ainsi dire à la tâche, défaire rapidement tout ce qu'elle avait fait, et arriver en très-peu de temps au système actuel, qui a tout à fait supprimé les cas et n'a conservé que la distinction des nombres et des genres. — Je n'ai pas à faire ici l'histoire de la déclinaison : je dois seulement rechercher où elle en est dans notre poème, et distinguer la part du copiste de celle qui revient à l'auteur dans la forme où notre manuscrit nous la présente.

§ 1. DÉCLINAISON DES NOMS.

Les noms qui viennent de mots latins en *us, i,* se déclinent très-régulièrement sur ce type : sg. nom.: *s* [1], rég. —, pl. nom. —, rég. *s*. Voici quelques exemples de mots qui offrent plusieurs formes :

1. Le — indique qu'aucune lettre ne vient s'ajouter au radical. — On me pardonnera de dire *nominatif* et *régime;* je sais que cette terminologie n'est pas excellente, mais il n'y en a pas de reçue, et *cas-sujet, — régime, — obliques,* etc., sont des mots peu commodes.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nominatif.	Cas obliques.	Nominatif.	Cas obliques.
—	ahan 46 e	—	ahanz 55 c
amis 22 d 96 a 97 e	ami 33 c 45 b 93 b	—	—
apostolies 74 a	apostolie 71 b	—	—
Deus 2 b etc.	Deu 5 c etc.	—	—
dols 21 d etc.	dol 29 e etc.	—	—
—	jurn 109 b 116 a 119 e	—	jurz 42 e 95 a 115 b
—	mal 31 c	—	mals 101 e
—	—	oil 45 b 88 a	oilz 49 b
parentez 83 d	parentet 9 a	—	—
poples 62 c 104 c 118 d	pople 64 d	—	—
—	—	povre 61 b	povres 19 d 20 b 108 d
—	regne 40 c	—	regnes 36 d
sarqueus 118 a	sarqueu 117 c	—	—
—	—	serf 53 c	sers 25 c
secles 1 a etc.	secle 8 c etc.	—	—

Les autres mots ne se trouvent qu'à l'un des cas, soit du singulier, soit du pluriel. — Même parmi ceux qui ont deux ou trois cas, on rencontre quelques fautes; ainsi *apostolies,* au nominatif, n'est bien écrit qu'une fois, on le rencontre six fois sans *s;* — *serf* se trouve une fois au nominatif singulier (70 c); — *poples* est bien écrit trois fois et mal deux fois (108 e 121 a); — *clers* est mis au nomin. plur, pour *clerc* (117 b), tandis que *clerc* est régulièrement écrit pour le régime singulier (75 e); — *angeles* est ainsi écrit aussi bien au nom. plur. (18 c) qu'au régime (122 b); — enfin *filz* et *danz* sont constamment écrits ainsi, ce qui tient peut-être à une cause phonétique particulière (voy. ci-dessus, p. 101, note 2). — Parmi les mots qui ne se trouvent qu'à un cas, je ne signale que les fautes: on lit *crit* (101 b) au nom. sing. pour *criz,* et de même *deplaint* (21 e) *liu* (114 e) et *contrait* (111 a) pour *deplainz lius contraiz.* Tous les autres mots, au nombre de plus de soixante, dont quelques-uns reviennent très-souvent, sont réguliers. Avant d'aborder les cas spéciaux, il faut résoudre la question générale : ces irrégularités dans la déclinaison sont-elles le fait de l'auteur ou du copiste? Il n'y a pas à hésiter un instant; c'est au copiste qu'en revient la responsabilité. Dès les plus anciens temps de la littérature anglo-normande, nous voyons les scribes de ce pays négliger les règles de la déclinaison : il ne pouvait en être autrement, car la déclinaison s'était altérée très-rapidement dans la langue elle-même. Le contact habituel d'un peuple avec un autre a toujours pour conséquence la destruction des formes grammaticales dans l'idiome qui sert le plus souvent d'intermédiaire. En France au contraire la

flexion se maintint bien mieux, et sous ce rapport la comparaison de nos manuscrits est instructive. Le ms. A, marqué, je l'ai déjà dit, plus profondément que L son contemporain de l'empreinte anglo-normande, est également irrégulier, pour ce qui regarde la déclinaison : il a même des fautes que n'a pas L ; il donne par exemple 11 a *le jur* (L *li jurz*), 21 d *grand duel* (L *granz dols*), etc. — Le ms. P, écrit aussi en Angleterre, mais bien plus tard, quand les formes de la déclinaison n'y avaient plus absolument aucune valeur, commet des fautes bien plus fréquentes (p. ex. 3 a 20 c *Deu* p. *Deus*, 21 d *grant duel* p. *granz duels*, 120 cd *almosner provender* p. *almosniers provendiers* etc.); et cependant le scribe avait certainement sous les yeux un manuscrit *français*, dans lequel les règles devaient être assez bien observées. Elles le sont en général dans S, qui sous ce rapport est plus fidèle que A lui-même [1]. C'est donc à l'influence des habitudes anglo-normandes qu'il faut attribuer les irrégularités de notre manuscrit dans cette partie de l'orthographe, et on est autorisé à les faire disparaître, et à rétablir partout la forme de la déclinaison française telle qu'elle existait à l'époque où le poème fut composé. Ceci dit, voyons ce qu'il convient de faire pour quelques mots qui offrent des difficultés particulières. Je rétablis au régime *dan* et *fil* pour *danz* et *filz*, l'avantage que ce *z* pouvait avoir, — d'indiquer la prononciation mouillée de l'*l*, — étant suffisamment obtenu si le fait est signalé. — Les noms propres offrent quelques difficultés; *Eufemien* se trouve trois fois au nomin. (4 a 67 d 70 e), ou, ce qui revient généralement au même[2], au vocatif, et jamais il n'a l'*s* : mais le ms. P la met dans deux de ces cas (44 a 69 d) et le ms. S dans tous ; il n'y a d'ailleurs pas de doute sur ce point : l'omission de l'*s* est le fait du copiste. Je ne mettrais pas d'*s* au contraire au nom *Boneface* (114 a), bien que S écrive *Bonifaces;* la forme française *Boneface* a sans doute été tirée de *Bonifatius* [3] sous l'influence d'une fausse interprétation de ce nom, assimilé à *bona facies*, et la forme *Boneface* sans *s* conserve le souvenir de cette interprétation. Au v. 62 b les noms des deux empereurs *Acaries* et *Anories* (l. *Arca-*

1. Voy. pourtant ce qui est dit plus loin; le ms. S nous montre en beaucoup de points une déclinaison *plus développée* que celle de l'auteur d'*Alexis*, les mss. anglais au contraire offrent une déclinaison déjà en décadence.

2. Voy. ci-dessous, p. 108.

3. Sur la véritable orthographe et l'étymologie de ce mot, voy. une intéressante étude de M. R. Mowat dans ses *Études d'onomatologie comparée*.

die et *Honorie*) ont pris une *s* à laquelle ils n'ont pas de droit, car après *avoir nom* le nom propre est naturellement mis au régime [1]. Quant à *Alexis*, ce nom est invariable dans tous nos manuscrits, à moins qu'il ne se change au régime en *Alesin*, ce qui est certainement une forme postérieure. — *Alexis* rentre ainsi dans la classe des mots dont le radical se termine en *s* et qui, par conséquent, ne sont pas susceptibles de prendre les marques de la déclinaison française; tels sont, dans la classe qui nous occupe, *pris* [2] *espus paradis us palais deces piz vis*. — Le mot *pape*, qui se trouve au nom. 75 c, ne doit pas prendre d'*s*; non-seulement ce nom suit d'habitude la déclinaison féminine, mais encore, au XIIe siècle, on le trouve souvent féminin, ce qui paraît assez singulier [3]. — Les infinitifs sont traités comme de vrais substantifs déclinés d'après notre classe, et comme tels sont susceptibles de prendre l'*s*, soit du nom. sing. (*edrers* 38 e), soit du régime pluriel (*aveirs* 105 c). — Une question intéressante est celle du neutre; avait-il complétement disparu, et les substantifs en *um* avaient-ils tous passé en latin vulgaire à la forme en *us*, qui leur avait laissé en français une *s* au nom. sing. et au rég. plur.? On sait qu'on trouve soit en italien [4], soit même en ancien français [5] quelques traces du pluriel neutre. Peut-on admettre aussi une forme neutre pour le singulier? Notre ms. nous offre des exemples incontestables de noms latins en *um* qui sont traités comme s'ils étaient en *us*, par exemple le nom. sing. *mestiers* 74 b 76 a, sans parler des pluriels. Je ne regarde donc que comme des fautes les formes *pecet* 12 d, *pechet* 22c au nom. sg. (cf. *pechez* au rég. pl. 124 c), pour lesquelles d'ailleurs le ms. S donne régulièrement *péchiés*. Quant à *plait* 10 d, le nominatif dans ce mot ne s'appuie que sur une mauvaise leçon de L (voy. aux *Variantes*).

Une question qui n'est pas encore bien résolue dans l'étude de l'ancienne déclinaison française est celle qui concerne le vocatif

1. Au v. 4 a le cas n'est pas le même : *Eufemiens* est le sujet de la phrase formée par le v. 2 : *ensi out nom li pedre* ne forme qu'une parenthèse.

2. Ne pas confondre ce *pris*, lat. *pretium*, avec *pri*, subst. verbal de *preier*, 41 d 113 d.

3. Voy. Diez, *Gramm.*, II, p. 16. On trouve toujours *la pape* p. ex. dans la *Vie de Saint Thomas*, de Garnier de Pont-Sainte-Maxence.

4. Voy. Diez, *Gramm.*, II, 27.

5. Voy. une note de M. Mussafia dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, t. VIII, p. 127.

des mots qui appartenaient à la 2e déclinaison latine. Le vocatif de ces mots se rapprochait par sa forme non pas du nominatif mais des cas obliques (*dominus — domine*), puisqu'il n'avait pas d'*s*. D'autre part, une distinction aussi fine que celle du nominatif et du vocatif devait échapper à une langue qui avait si considérablement restreint la déclinaison, et l'assimilation de ces deux cas était d'autant plus naturelle que dans la 1re et la 3e conjugaison ils ne différaient pas. Aussi voit-on dans les anciens textes français le vocatif traité tantôt comme un cas oblique d'après l'étymologie, tantôt comme le nominatif d'après l'analogie, c'est-à-dire tantôt privé, tantôt pourvu d'*s*. Notre texte incline d'une façon très-sensible vers le second système; sans parler de *filz*, il donne au vocatif *amis* 96 a 97 e, et les adj. *kers* 27 e *kiers* 96 a, *bels* 41 a, 88 b, *riches* 44 a[1], *boens* 45 d, *saintismes* 72 d. Il est vrai qu'on lit aussi une fois *cher* (90 e) et trois fois *bel* au vocatif (44 a 57 a 97 a), mais l'*s* étant assurée par la mesure dans *riches* et *saintismes*, il faut certainement la rétablir dans ces mots[2]. Au vocatif pluriel on lit *malfeuz* 124 a, qu'il faut aussi corriger en *malfe(d)ut*. — C'est ici le premier cas où la déclinaison française, par l'effet de l'analogie et de la tendance à l'harmonie, commence, dans notre poème, à échapper au joug de la tradition latine.

En dehors des cas spéciaux qui viennent d'être passés en revue, les cinq ou six fautes indiquées plus haut (p. 105) doivent évidemment être corrigées. Je n'hésiterai pas non plus à rétablir au cas régime *dan* et *fil*[3] à la place de *danz* et de *filz*, l'intérêt que peut avoir pour la prononciation l'orthographe du ms. étant suffisamment préservé si on signale cette orthographe.

Je n'ai guère parlé jusqu'à présent que des substantifs; les adjectifs donnent lieu à des observations semblables, sauf un point qui est tout à fait particulier. L'adjectif peut être, on le sait, avec le substantif dans le rapport, soit d'attribut, soit de prédicat : il est attribut quand il qualifie simplement le sujet d'un verbe (*le bon père vient*), prédicat quand il suit le verbe (*le père est bon*)[4].

1. *Riches* est un adjectif allemand, mais assimilé à un adjectif latin de la 2e déclinaison.

2. Le ms. S donne naturellement l'*s* partout.

3. *Fil* se trouve souvent ailleurs, et dans de bons textes, p. ex. *Ps. O.* LXIX, 18, etc.

4. Nous appelons souvent *epithète* ce que les Allemands nomment *attribut*, et ils appellent *prédicat* notre *attribut*; de là souvent des confusions. C'est notre terminologie qui est mauvaise et moderne; j'ai adopté l'autre.

Or l'adjectif n'est pas traité de même dans les deux cas par l'auteur du ms. L : s'il est simple attribut, il s'accorde avec le nom qu'il qualifie, et prend par conséquent au nom. sg. l'*s* qui appartient à la déclinaison qui nous occupe (p. ex. *rices* 3 d, *sainz* 61 a etc.[1], *saintismes* 54 b, *bons* 7 c 68 a e etc.); il en est de même quand l'adjectif est employé sans substantif (p. ex. dans la str. 111 les mots *surz avogles muz orbs*[2]). Au contraire, quand il est prédicat, il nous apparaît presque toujours au nom. sg. avec la forme du régime : *graim* 26 c, *digne* 35 c, *cointe* 43 b, *amferm* 44 e 112 a, *dur* 86 e. — Les participes passifs, qui appartiennent tous à notre déclinaison, se comportent de même, et comme par la nature de notre syntaxe ils ne peuvent guère être que prédicats[3] ils ont presque sans exception la forme du régime au lieu de celle du nominatif : p. ex. *ampairet* 2 e, *turnet* 13 e, *aloel* 16 c, *ancumbret* 19 e, *devenut* 22 b, *agravet* 58, *desconseilet* 64 d, *cuvert* 70 a, *oneuret* 109 b etc. On trouve pourtant, outre *morz* (voy. n. 3), les formes régulières *muez* 1 d, *esmeriz* 71 b, *vertiz* 93 c, *aluez* 109 e, *parez* 118 a. J'en conclus que la destruction de la déclinaison est ici le fait du copiste et non de l'auteur, et cette différence évidente entre l'emploi de l'adjectif comme prédicat et comme attribut me semble dénoncer l'influence d'une langue germanique sur ce copiste : nous reconnaissons encore ici les traits du dialecte spécialement anglo-normand. Le ms. A se comporte comme L, si ce n'est qu'il n'offre même pas les exceptions signalées plus haut à la suppression des flexions de l'adjectif. P, ici comme ailleurs, montre une grande irrégularité ; S suit partout la déclinaison qui, de ce côté du détroit, était restée en vigueur. Je la rétablis sans scrupule dans le texte que je donne, laissant ici de côté quelques cas particuliers qui seront examinés dans les *Variantes* et *Notes*. — Au pluriel, les adjectifs sont plus rares ; ils paraissent obéir à la même tendance. On trouve régulièrement les nomin. plur. *alet* 65 b, *vocet* 73 b, — mais irrégulièrement *revestuz* 117 b, *malfeuz avoglez desvez ancumbrez* 124. Je rétablis dans ces quatre mots les formes normales. Dans *amviet* 59 d, on peut hésiter, la question de flexion se compliquant d'une question de syntaxe[4] ; il

1. *Saint* est écrit à tort pour *sainz* 14 e 123 b.

2. Au milieu de cette énumération se trouve aussi *contrait*, faute du copiste pour *contraiz*.

3. Il y en a cependant un qui est attribut dans notre texte : *uns morz pelerins* 71 d ; aussi s'accorde-t-il.

4. Dans la construction que présente ce vers, *Qui ses fideilz li at toz*

vaut cependant mieux lire *amviez* (c'est-à-dire *envidez*).

Les mots qui proviennent de la 1re déclinaison n'offrent pas de difficultés. Ils ont déjà dans notre poème le caractère qu'ils ont gardé à toutes les périodes de la langue : ils n'ont que deux formes, une pour le singulier, l'autre pour le pluriel. Pour le sing. le latin ne permettait pas en effet de faire de distinctions : le nom. aussi bien que les cas obliques de *rosa bona* ne pouvaient également donner que *rose bonne*. Pour le plur. au contraire, il semble qu'on aurait dû avoir : nom. *rose bonne*, rég. *roses bonnes*, correspondant à *rosae bonae, rosas bonas* (cf. *mur bon, murs bons* = *muri boni, muros bonos*) : il n'en fut rien. L'absence de distinction au singulier amena la langue, par analogie, à supprimer celle du pluriel : on ne trouve nulle part aucune trace de la déclinaison que je viens de construire par hypothèse. C'est un second exemple de l'abandon de la tradition phonétique ; mais cette fois le principe d'analogie, au lieu de développer la déclinaison, tend à la restreindre ; il la supprime dans une nombreuse classe de mots, et cette suppression a eu une grande influence sur le sort de la déclinaison tout entière.

Nous arrivons à la partie la plus intéressante de la déclinaison, à celle qui comprend les mots français correspondant à des mots latins de la 3e déclinaison[1]. Il n'importe pas pour notre sujet, qui n'est en somme que la recherche de l'orthographe à adopter pour notre texte, d'étudier les phénomènes de déplacement de l'accent propre à cette déclinaison : il va sans dire que ces lois fondamentales, qui ne dépendent pas du copiste, sont bien observées dans tout notre poème. C'est, encore ici, la présence ou l'absence de l'*s* de flexion qui doit nous occuper. Et d'abord une première division est nécessaire : laissant de côté tous les mots féminins nous n'examinerons d'abord que les masculins. Quant aux neutres, devenus masculins en français, ils sont invariables tant au singulier qu'au pluriel (*corps temps piz*) et offrent toujours l'*s*[2] ; nous ne nous en occupons pas.

Prenons d'abord le singulier masculin ; les mots de cette classe en offrent trois types : ou bien le latin déplace l'accent aux cas

envidez, l'ancien usage semble permettre de faire ou de ne pas faire accorder le participe ; mais la première manière est préférable.

1. Auxquels il faut joindre la cinquième (bien qu'en réalité elle se rattache à la première) ; quant à la quatrième, elle ne compte pas pour le français.

2. Excepté quelques mots comme *marbre* 117 c, qui ne se terminaient pas par *s* en latin.

obliques et il est suivi par le français, — ou bien il le déplace et le français ne le déplace pas, — ou bien le latin ni le français ne le déplace. A la première classe appartiennent dans notre texte les mots suivants :

Latin.	Nominatif.	Régime.
*bricconem[1]	—	bricun 54 a [83 d
imperátor,—atórem	emperere 4 c	emperethur 7e,—edur
ínfa(n)s, —ántem	emfes 7 c 11 d 24 a	amfant 5b e 8a 9c 23b
sénior, seniórem	sire 3 b 25 d etc.[2]	seinor 7d 12b 31e etc.

A la seconde classe appartiennent tous les mots en *ant, ent,* qui sont originairement des participes : ceux-là (sauf *infans*) ont perdu en latin vulgaire la forme du nominatif : nous en avons un exemple dans notre texte : *servientem,* changé de très-bonne heure en *serviantem*, n'a pas donné de forme *serjes*, analogue à *enfes*. Au régime il fait régulièrement *serjant,* mais au nominatif il a changé le *t* en *z,* d'après l'analogie : n'offrant pas les signes distinctifs de la 3e déclinaison, on l'a traité comme les mots semblables de la 2e, et on a dit *serjanz* 68 a comme *chanz*[3]. — Un grand nombre de mots en *o, onis* (p. ex. *lion, mouton, chevron* etc.) appartiennent à cette classe, mais on n'en trouve pas d'exemples dans notre texte.

A la troisième classe appartiennent les mots suivants de notre texte :

Latin.	Nominatif.	Régime.
cómes, —item	cons 4 b quons 103 d	compta 9 b
*custor	costre 36 a	—
dies, —em	—	di 28 e
fráter, —rem	frere 57 a	—
hómo, —inem	hom 3 d etc.[4]	home 34 e etc.
panis, —em	—	pain 45 e
*pagé(n)sis, —em	—	païs 37 b
páter, —rem	pedre 4 a etc.	pedre 11 d
rex, —gem	reis 5 d 41 a 67 e 103 d	rei 99 d
vénter, —rem	—	ventre 91 c

1. Ce mot n'est pas latin d'origine, mais il est traité comme un mot latin de la 3e déclinaison.

2. Sur ce mot, cf. ci-dessus, et aux *Notes*.

3. *Servant* 56 e est une forme qui prouve bien que *serjant* est moitié participe, moitié substantif.

4. *Ume* 69 c est une faute évidente du scribe ; voy. aux *Variantes*.

Ceux de ces mots qui offrent aux cas obliques des conditions phonétiques différentes de celles du nominatif, comme *comes, homo,* donnaient en français des formes distinctes au nominatif et au régime : *cons-comte, hom-home.* Il n'en était pas de même pour les mots nombreux comme *frater pater,* où le nominatif et les cas obliques donnaient en français la même forme. L'analogie et le désir de compléter la déclinaison firent qu'on les traita comme les mots de la classe précédente; on les assimila aux mots de la première déclinaison, et on dit *li peres, li freres,* et *le pere, le frere.* Cette assimilation était singulièrement favorisée par l'existence de mots comme *panis, rex,* dont les formes françaises, — *pains-pain, reis-rei,* — étaient complétement identiques à celles de la première déclinaison. Toutefois notre texte ne connaît pas encore cette assimilation, et il est d'accord en cela avec le *Psautier d'Oxford*[1]. Il donne *pedre* une douzaine de fois au nominatif, et la forme *pedres,* qui ne se rentrent qu'une fois (11 b), doit certainement être attribuée au copiste (le ms. A donne *pere*). — Plus tard, ce travail d'assimilation fut poussé plus loin : on ajouta l'*s* même aux mots de notre classe qui distinguaient leurs cas sans son aide (*li homs*) et aux mots de la première classe qui n'en avaient aucun besoin (*empereres, sires,* etc.): mais ces façons d'écrire n'apparaissent pas encore dans notre ms. Elles ne se sont d'ailleurs jamais beaucoup répandues dans l'écriture anglo-normande : elles constituent une sorte d'enrichissement de la déclinaison, et le français transporté en Angleterre tendit de bonne heure à la détruire. Dans notre ms. S au contraire ces formes sont tout à fait dominantes, comme dans la plupart des textes français du XIIIe siècle.

Passons au pluriel. Tous les mots masculins de la 3e déclinaison ont cela de commun en latin que leur nominatif pluriel est en *es,* ainsi que leur accusatif, sur lequel se forme le cas-régime du pluriel français. Le pluriel ne devait donc avoir en français qu'une seule forme : *seinors* répondait à *seniores* nominatif aussi bien qu'à *seniores* accusatif. Mais cette déclinaison n'existe à peu près qu'en théorie : dès les plus anciens temps de la langue, aussi bien en provençal qu'en français, on trouve au nominatif des formes sans *s*[2]. C'est là un fait d'une très-haute importance,

1. Ce dernier texte en offre quelques exemples, mais l'usage ancien y est beaucoup plus fréquent.

2. Ce point a été élucidé, particulièrement pour le provençal, par M. Paul Meyer, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* 5e série, t. V (p. 48 ss. du *tirage à part*).

car il a dû s'accomplir en latin vulgaire, et il montre dans la langue qui devait détrôner le latin classique un remarquable esprit d'organisation. Les formes du régime, ayant toujours *s*, n'offrent rien d'intéressant : je me contente de signaler dans notre texte la forme du nominatif pluriel. On y trouve *anceisur* 3 b, *emperedor* 62 a 66 a 72 a 73 b, *frere* 24 d, *jugedor* 73 d, *parent* 41 c. *pechethor* 73 a, *per* 83 b, *seinor* 100 d 104 a 113 a, *sergant* 46 a. Une seule fois on lit *seinors* 66 c, et c'est sans ancun doute une faute à corriger. Au vocatif on trouve toujours la forme du régime (*seinors* 93 a 101 a 105 b[1] 125 a), et il n'y a pas de raison pour ne pas la maintenir. — Sur ce point encore, notre ms. est dans un accord parfait avec le *Psautier* de la Bodleienne[2].

J'arrive aux mots féminins de la 3e déclinaison, pour lesquels la question est plus difficile. Ces mots se présentent en général dans notre texte sous la forme qu'ils ont dans la langue moderne, c'est-à-dire qu'ils se bornent à distinguer le pluriel du singulier par l'adjonction d'une *s*, mais ne font pas de différence entre le sujet et le régime. Ainsi on trouve au nominatif singulier *citet* 17 a 60 e 77 b 81 c, *amfermetet* 56 b, *feit* 1 b, *gent* 60 d 98 c 103 a 107 a 115 a, *imagene* 18 b etc., *mercit* 73 c, *muiler* 11 e, *nef* 16 b 40 b, *pietet* 88 e. Or pour plusieurs de ces mots il est certain que cette forme est primitive, et que le nominatif latin n'a pas passé en français. En effet *infirmitas* n'aurait pu donner que *enfermez, gens* aurait donné *geis, imago* quelque chose comme *imai, mulier* aurait fait *moldre, pietas* aurait fait *piz,* et tous ces mots n'ont jamais existé. Si on considère en outre que plusieurs mots féminins de la 3e déclinaison, comme *mater vox* etc., ne pouvaient avoir qu'une forme, on se convaincra que les mots féminins de cette classe ont perdu leur nominatif déjà en latin vulgaire[3]. L'analogie qui avait donné malgré la tradition un

1. M. Hofmann imprime *seniur;* le ms. donne parfaitement *seinurs.*

2. P. ex. I 5 *felun*, I 6 *pecheur*, II 2 *rei, prince*, etc., etc. Au voc. on lit également *reis* II 10.

3. Je dis déjà en latin vulgaire parce que le provençal se comporte exactement comme le français; là aussi l'*s* qui se trouve au nominatif des mots féminins est une addition postérieure et ne vient pas du nominatif latin, comme le prouvent les formes *ciutatz, gentz, nueitz*, etc., qui ne viennent évidemment pas des nominatifs *civitas, gens, nox*, mais bien des accusatifs *civitatem, gentem, noctem* auxquels on a ajouté l'*s* (voy. Diez, *Gramm.*, II, 37). — J'ai déjà dit plus haut que je regarde *podeste poverte* comme venant de * *potesta* * *pauperta*, par analogie à *juventa*. Et quant à *cit*, il est bien difficile de le rattacher à *civitas*, qui n'aurait pu

nominatif distinct aux pluriels masculins de la troisième déclinaison pour le rapprocher du pluriel masculin de la seconde, fit au contraire disparaître le nominatif des singuliers féminins de la troisième déclinaison pour les rapprocher des singuliers féminins de la seconde, de telle façon qu'on n'eut plus pour tous les mots féminins qu'une seule et même déclinaison, ou plutôt que la déclinaison des mots féminins fut restreinte à la distinction des genres. — Plus tard la langue, — ou au moins l'orthographe, — revint sur ses pas : on assimila à des substantifs masculins tous les substantifs féminins de la troisième déclinaison qui ne se terminaient pas par *e* muet (comme *mere* etc.), et on les déclina avec *s* au nominatif : la *genz*, la *dolors* etc. Mais il n'y a pas de raison d'introduire dans notre texte cette orthographe postérieure, qui n'y apparaît en aucune façon, sauf un seul mot, *fins* 58 e, qu'on doit dès lors regarder comme une faute. Sur ce point comme sur les autres, nous retrouvons la même orthographe dans l'excellent manuscrit du *Psautier* d'Oxford.

Le pluriel des féminins a naturellement été fidèle à la tradition latine dont les masculins se sont écartés : ici il n'y avait besoin de rien changer pour que la troisième déclinaison fût semblable à la première : on avait l'*s* (*z*) au nominatif comme à l'accusatif, *ereditez* 81 a est le seul cas qui se trouve dans notre texte.

Les adjectifs de la troisième déclinaison se comportent au masculin comme les substantifs, et notre texte n'offre rien à relever à ce sujet, si ce n'est une ou deux fautes du scribe (*fort* 12 d pour *forz*, *granz* 81 c pour *grant*). Au féminin les adjectifs de cette déclinaison offrent au contraire certaines particularités. En latin il n'y a pas de distinction entre le masculin et le féminin, d'où il suit qu'en général il n'y en a pas non plus en français. Mais il s'élève naturellement une difficulté : dans *grandis deplanctus*, l'adjectif s'accordant avec le nom donnera tout naturellement *granz deplainz* 21 e ; mais les noms féminins de cette déclinaison ne pren-

donner que *cites* (cf. *abbas-abes*) ou tout au plus *ciz*; l'origine de *cit* est très-difficile à établir, mais ce n'est pas un nominatif, et il est à remarquer qu'on n'a jamais rencontré ce mot qu'au régime. — Cela ne touche pas d'ailleurs à l'ingénieuse explication proposée par M. Littré (A. Brachet, *Grammaire*, 2e éd., *Introduction*, p. XIII) du changement de genre des substantifs en *or*. Si les nominatifs en *or* comme *amor dolor* ont donné des formes en *e*, c'est en leur qualité de masculin, puisque, d'après M. Littré, ils ne seraient devenus féminins que plus tard et à cause de cet *e*. Du reste cette explication est très-séduisante, mais on manque de faits pour la soutenir.

nent pas d'*s* au nominatif: pour s'accorder avec eux les adjectifs de cette déclinaison doivent donc, quand ils qualifient un féminin, prendre, même au nominatif, la forme du régime. Et en effet nous trouvons *frai(s)le* 14 d au nominatif parce qu'il qualifie le mot *vide,* tandis que *frailes* 2 d prend l'*s* parce qu'il qualifie *siecles;* de même on lit *grant* (82 d 85 b 88 c 97 d 107 c 45 c) au nominatif féminin. C'est là la bonne orthographe, mais la règle est ici si délicate qu'il ne faut pas s'étonner de rencontrer deux fois *granz* (89 c 104 b) dans le même cas; c'est à corriger. — Ce qui n'est pas à corriger, ce sont les exceptions à la règle de l'invariabilité des adjectifs français venus d'adjectifs latins qui n'ont qu'une forme pour les deux genres. Cette invariabilité, qu'on a souvent présentée comme absolue, n'existe pas pour des classes entières d'adjectifs; ainsi on ne trouve jamais les adjectifs en *ois,* en *ent,* etc., sans l'adjonction d'un *e* au féminin. Notre texte nous donne six fois *dolente,* et dans trois cas la mesure (80 a 96 c) ou l'assonance (91 d) prouvent que c'était bien la prononciation de l'auteur; de même *commune* 62 c, on chercherait d'ailleurs en vain un exemple de *dolent* ou de *commun* au féminin. Mais même dans les adjectifs qui ont d'ordinaire une forme unique pour les deux genres on trouve souvent le féminin avec *e,* d'habitude quand l'adjectif est non pas attribut, mais prédicat, et notre texte nous montre déjà dans ce cas *grande* à l'assonance (122 e) : il y a des exemples analogues dans tous les textes les plus anciens. — On peut douter de *vailante* 4 d, où l'*e* peut bien être une faute amenée par l'*et* qui suivait *vailant:* je restitue *vailant* d'autant plus volontiers que c'est la forme des mss. A et P (le vers manque dans S).

Avant de quitter la déclinaison des noms, il reste à dire quelques mots d'une question qui s'y rattache. On sait que dans les bons textes français des XIIe et XIIIe siècles les consonnes finales des noms disparaissent en certains cas devant l'*s*, soit au singulier soit au pluriel : ainsi on a le paradigme *li cers le cerf, li cerf les cers*. Cet usage existe-t-il déjà au XIe siècle et spécialement dans notre texte? Laissons de côté les dentales, qui se joignent à l'*s* et la changent en *z* (voy. ci-dessus, p. 99). On trouve dans l'*Alexis* sept cas où la règle en question est applicable, et dans les sept cas elle est parfaitement appliquée; ce sont les mots *bans* 66 b, *bries* 10 c, *clers* 117 b (*clerc* 75 e), *dras* 70 a, *jurz* 11 a 42 e etc. (*jurn* 109 b 116 a), *sas* 29 d, *sers* 25 c : il n'y a donc pas à s'écarter de l'orthographe du manuscrit.

§ 2. DÉCLINAISON DES PRONOMS ET DE L'ARTICLE.

1. *Pronoms personnels*. Sing. nom. 1re p. toujours *jo* (cf. plus haut, p. 33), 2e p. *tu*, 3e p. masc. *il*, fém. *ele*. — Acc. 1re p. *me, m'*; 2e p. *te, t'*; 3e p. masc. toujours *le* ou *l'*, jamais *lo*, fém. *la, l'*. — Dat. 1re p. *mei, m'*; 2e p. *tei, t'*; 3e p. masc. *lui, li, l'*, fém. *lui, li, l'*. — De toutes ces formes, celles du datif de la 3e pers. offrent seules quelque difficulté. Prenons d'abord le masculin; n'y a-t-il pas de différence entre *lui* et *li?* Si on examine tous les cas où ils sont employés, on voit que *lui* est seul usité après les prépositions (24 c 43 d 49 c 61 b 69 a 77 c 107 e 117 e) ou quand le pronom a une importance exceptionnelle dans la phrase (13 e 20 e 51 c 75 c 99 e); *li* au contraire se place dans des propositions où on n'appelle pas expressément l'attention sur le pronom et ne se place jamais après les prépositions [1]; *l'* remplace *li*, mais non *lui*. Au féminin on trouve la forme *lui* 9 c, employée comme régime direct : les autres mss. donnent simplement *la, l'*; M. Hofmann corrige *lei*, et cette forme paraît la meilleure (cf. *Eulalie*, v. 13): plus tard on a dit *lie* pour le fém. quand le pronom a, comme ici, une importance particulière dans la phrase. D'ordinaire, le datif est *li*, comme au masc. (13 c d 15 a b 86 a), qui peut élider son *i*, *l'* 10 c. — Plur. 1re pers. *nos* (écrit aussi *nus*); 2e pers. *vos* (écrit *vus*); 3e pers. masc. nom. *il*, acc. *els, les*; dat. *lor* (écrit aussi *lur*); le fém. manque. Entre *els* et *les* il y a la même différence qu'entre *li* et *lui*.

2. *Pronoms possessifs*. 1. *Conjoints*. Masc. sg. : nom. *mes* 93 d, *tes* 68 d, *ses* 20 d 32 e 52 c 53 d 74 b; acc. *mon* etc. Plur. nom. *mi* 41 c, *tui* 83 b, *si* 45 b 88 a. — On trouve aussi *tis* 83 e, mais cette forme n'a pas d'autorité en présence des autres beaucoup plus nombreuses; l'accusatif est mis deux fois pour le nominatif: *mun* 42 a, *tun* 27 e ; ce sont là des fautes du copiste anglais, qu'on doit corriger sans hésitation, d'autant plus que le ms. A (sans parler des autres) a conservé les bonnes formes. *Men* pour *mun* 91 c et *sen* pour *sun* 86 c sont des formes isolées imputables au copiste. De même au plur. nom. on lit dans L *mes* 81 c, où il faut *mi* (*mes* a été amené ici par les deux *mes* qui se trouvent à bon droit dans les vers précé-

1. Preuve de plus que la leçon de L au v. 48 b, *quet li ert espusede*, ne doit pas être corrigée, comme elle l'a été par M. Hofmann, en *qu'ot li ert espusede*, mais en *qued il out esposede;* voy. les *Variantes*.

dents). — Le fém. est régulièrement *ma ta sa*, susceptibles d'élider leur *a* (*s'* 15 b 123 c) : on trouve aussi *tue* pour *ta* 46 e 57 b (et par erreur 44 b), *sue* pour *sa* 34 c 44 e 56 c. Au plur. fém. on a à tous les cas *mes; tes* et *ses* manquent. — 2. *Absolus*. Ils peuvent se présenter avec ou sans l'article : on trouve *li tonz* 83 e, *toen* (l. *ton*) 84 c, *sons* 25 c 35 b et *li sonz* 38 e, *les sons* 55 c. *Tue, sue* peuvent de même s'employer avec l'article (*tue* 12 e, *sue* 63 a 75 b). — *Vostre* ne se rencontre pas; *nostre* se trouve au masc. sg. rég. 31 d, au masc. plur. nom. 3 b; *lor* fait la fonction de pronom possessif de la 3e pers. plur.; naturellement il est encore invariable.

3. *Pronoms relatifs et interrogatifs*. *Qui* est le nominatif des deux genres et des deux nombres : cette orthographe est la bonne (voy. ci-dessus, p. 89); on trouve aussi, mais plus rarement, *ki* et *chi*. — Le rég. dir. des deux genres et des deux nombres est *que*, susceptible d'élider son *e* (*qu'* 19 a 61 d etc.); on trouve aussi *qued* devant les voyelles (8 e 59 e 75 e, auxquels il faut ajouter 48 b), et toujours comme représentant un nom féminin ; il n'en est pas moins vrai que cette forme vient du neutre *quod*, lequel a persisté avec la signification de *ce que*, sous la forme *qued* 22 b (écrit aussi, mais moins bien, *quet* 70 e). Le neutre *quei* est aussi employé (27 a). — Le dat. *cui* (écrit parfois par erreur *qui* 2 b 62 e 66 e) a tantôt sa valeur originaire de datif (76 a 81 a), tantôt celle d'un simple accusatif (2 b 36 b); il s'emploie aussi après les prépositions (36 b 62 e 66 e). *Dont* (écrit *dunt*) fait l'office de génitif du pronom relatif aux deux genres et aux deux nombres. — *Quel* se décline régulièrement; sg. masc. nom. *quels* 48 e 79 b, fém. *quel* 48 e; plur. masc. rég. *quels* 76 e. On ne le trouve pas avec l'article.

4. *Pronoms démonstratifs*. 1. *Ecce hic:* n'existe qu'au neutre *ço*, dont l'*o* n'est pas sans doute encore susceptible d'être élidé (voy. ci-dessus, p. 33). — 2. *Ecce ille:* masc. sg. n. *cil* (une fois *cel* par erreur 23 b), acc. *cel*, dat. *celui;* pl. nom. *cil;* — fém. sg *cele*. — 3. *Iste:* masc. sg. *est* 73 d, fém. *esta*, qu'il faut lire pour *icesta* 41 c. — 4. *Ecce iste:* masc. sg. n. *cist* 74 a 80 e, rég. *icest* (écrit par erreur *ices* 14 c); plur. acc. *icez* 25 c; — fém. *iceste* 38 c (écrit par erreur *icest*) 84 c, *ceste* 14 e. — On peut joindre à ces pronoms *hoc illu* (*d*), *oïl*, qui, sans doute par un simple hasard, ne se rencontre pas dans notre poème. — *En* fait les fonctions de génitif indéterminé pour tous les démonstratifs : on ne trouve pas dans notre ms. la forme primitive *ent;* il est donc plus prudent de ne pas la restituer.

5. *Article*. Masc. sg. nom. *li;* c'est par une faute du scribe que l'*i* de *li* semble élidé (cf. ci-dessus, p. 32 et les *Variantes*); la forme fautive *le,* qui bien certainement n'est pas du fait de l'auteur, se présente cinq fois (48 a 62 70 c 100 a 108 e); il n'y a qu'à la corriger; — la forme du régime est régulièrement dans notre ms. *le,* dont l'*e* peut s'élider (*l'* 7 c etc.); on ne trouve que deux fois *lu* (69 e 98 a), et dans deux vers où la leçon de L est suspecte (voy. aux *Variantes*); il vaut donc mieux lire partout *le,* d'autant plus qu'on distingue ainsi *le,* dont l'*e* s'élide, de *ço* et *jo* qui n'élident pas leur voyelle finale. — Au plur. le nominatif est toujours *li,* l'acc. *les.* — Le féminin a régulièrement au sg. *la* (*l'* 20 c etc.), au plur. *les;* aux vers 45 a 76 b le copiste a écrit par erreur *le* pour *la.* — L'article est susceptible de se joindre à certaines prépositions de manière à former un seul mot; nous trouvons dans notre poème *al, del, el;* au pl. *de les* donne *des* 36 d, et rien ne prouve que ce soit une infidélité du scribe et qu'il faille lire *dels;* de même pour *as,* qu'on lit sept fois (1 e 19 d 20 e 51 c 408 b 122 b) : dans des mots aussi usités on peut admettre que l'*l* était tombée de bonne heure [1]; d'ailleurs A est sur ce point d'accord avec L.

§ 3. GRADATION DES ADJECTIFS.

Ce point n'offre rien d'intéressant à signaler : *melz* 4 b (l. *mielz*) est le neutre de *mieldre* et non l'adverbe *melius.* — *Ancienor* 1 a n'est pas un comparatif, mais le gén. plur. de *ancien.*

III. — CONJUGAISON.

Si je voulais ici étudier dans tous ses détails la conjugaison française telle qu'elle se présente dans l'*Alexis,* je dépasserais beaucoup les limites de ce travail : je rappelle donc que l'objet propre de cette étude est la restitution des formes de langage qu'on peut attribuer à l'auteur du poème, et que je dois me

1. Dans *als* il faut néanmoins admettre qu'elle s'est conservée bien plus tard dans quelques dialectes; sans cela on ne pourrait expliquer la forme *aus, aux. Des,* au contraire, au lieu de *deus,* prouve que l'*l* de *dels* était tombée sans retour à l'époque où eut lieu en général en français la vocalisation de cette liquide.

borner à signaler les faits importants au point de vue orthographique.

I. Personnes. Sing. 1e *pers*. L'écriture de notre ms. est très-régulière pour ce qui concerne la première personne. A aucun temps, dans l'ancienne langue, cette personne ne prend d'*s*. A l'imparfait elle a conservé l'*é* qui répond à l'*a* latin. — 2e *pers*. Rien à remarquer. — 3e *pers*. Elle a conservé à tous les temps et à toutes les conjugaisons le *t* étymologique.

Plur. 1e *pers*. Elle offre différentes formes : sans parler des cas où l'accent est sur l'avant-dernière et non sur la dernière (*coneumes sumes ermes esmes dimes*), elle est écrite tantôt par *um* (*conuissum* 72 e, *puisum* 74 e, *possum* 110 e, *avrum* 101 d 107 e, *avum* 107 b d, *doussum* 124 e), tantôt par *uns* (*preiuns* 101 e 124 b, *poduns* 104 b, *querruns* 105 b, *feruns* 105 c, *veduns* 124 b, *aiuns* 125 a); une fois on trouve *ums* (110 d). — Les différentes voyelles (*a e i*) qui en latin précédaient la terminaison *mus* suivant la conjugaison se sont toutes en français changées en *ó* (écrit *u* dans les conditions indiquées plus haut, p. 62)[1]. Mais la terminaison *mus* elle-même n'a pas été traitée partout de même : on la trouve remplacée soit par *mes*, soit par *ns* (*ms*), soit simplement par *m*. Ces trois terminaisons (*devomes*, *devons devom*) peuvent être considérées soit comme des variations dialectales, soit comme des dégradations successives. C'est aux textes qu'il faut demander la solution de la question. Or les formes en *omes* ne se rencontrent, que je sache, dans aucun texte normand : elles apparaissent au contraire dans les documents les plus anciens des dialectes orientaux (*Fragm. de Val.*) et se maintiennent spécialement en picard. Il n'y a donc pas à songer à les introduire dans notre texte où les mss. ne les donnent pas[2]. Mais entre *om* et *ons* quelle forme est préférable? Il semble que ce soit la seconde. En effet on trouve les deux formes à côté l'une de l'autre dans tous les textes normands : il ne s'agit donc pas là d'une variante dialectale, mais bien plutôt de deux formes dont l'une, plus ancienne que l'autre, a subsisté longtemps à côté d'elle avant de disparaître, comme il arrive presque toujours. D'autre part, le dialecte français proprement

1. Je ne dis rien des formes en *iens*, qui sont postérieures. D'ailleurs elles n'appartiennent qu'a l'imparfait et n'apparaissent pas dans notre texte.

2. C'est une des raisons pour lesquelles la conjecture de M. Hofmann sur le v. 107 d est inadmissible : d'ailleurs elle est condamnée par l'assonance.

dit employant à peu près exclusivement la forme *ons*, la forme *om* n'a dû se développer en normand qu'après la séparation des deux dialectes, et cette séparation, comme nous l'avons vu, doit être postérieure à notre poème. Enfin *om* (*um*) est la forme qui domine de beaucoup dans l'écriture anglo-normande, et par conséquent, suivant les principes posés plus haut, elle est suspecte d'avoir été introduite par le scribe. — J'écris donc toutes les premières personnes citées tout-à-l'heure de la même manière, par *ons*. — La 2e pers. du pluriel (sans parler de *faites*) paraît quatre fois dans notre poème : elle se termine trois fois en *eiz* et une fois en *iez*. La terminaison *eiz* répond à un latin *ētis* (*troveriez* = **trovare habetis* 63 a) ou *ĭtis* (*quereiz* = *quaeritis* 63 d, *atendeiz* = *attenditis* 110 c), c'est-à-dire qu'elle est absolument conforme aux lois de la transmutation phonétique. Mais on surprend déjà ici dans notre poème la trace d'une évolution dans la langue : la terminaison *eiz* s'écrit encore *eiz*, mais elle a perdu la valeur réelle qu'exprime ce groupe de lettres, et elle assone en *é* pur (63, 110), ce que ne fait aucun autre mot en *ei* : c'est-à-dire que dès le milieu du XIe siècle le travail analogique qui a si profondément pénétré notre conjugaison avait assimilé les deuxièmes pers. plur. des 2e, 3e et 4e conjugaisons aux deuxièmes pers. plur. de la 1e conjugaison qui sont en *é* pur (*amez*). L'orthographe en *eiz* vient très-probablement du ms. original[1], c'est-à-dire de l'auteur, et elle est remarquable : 1° en ce qu'elle semble prouver que la prononciation *ei* n'avait pas disparu depuis longtemps, puisqu'on en avait conservé la notation ; 2° surtout en ce qu'elle nous montre à l'époque reculée où notre poème fut écrit une tradition orthographique déjà constituée, s'imposant aux auteurs plus ou moins à leur insu et malgré la prononciation vivante ; il faut en conclure, ainsi qu'on est amené à le faire d'autre part, que la *littérature* en langue vulgaire (j'entends par là les textes écrits) des Xe et XIe siècles a été beaucoup plus considérable que ne le feraient croire les rares monuments parvenus jusqu'à nous. Je n'ai pas ici à faire l'histoire des formes de la 2e pers. du pluriel : je dirai seulement que le dialecte du *Roland* paraît avoir conservé plus longtemps que celui de l'*Alexis* la prononciation *eiz*, car dans ce poème, à côté de nombreuses tirades où *eiz* assone en *é* pur, on le trouve aussi (p. ex.

1. Elle se trouve également dans L et A, mais naturellement elle a disparu de P, qui suivait un original français plus moderne, et de S, où se trouvent les formes purement françaises du XIIIe siècle.

str. VI, XXXVII, etc.) assonant en *ei* (de même dans le *Voyage de Charlemagne*). Plus tard on la trouve souvent sous la forme *oiz* dans des textes bourguignons, picards et même français, dans des conditions qu'il serait intéressant d'étudier de près[1]. La 2e personne en *iez* qui se trouve dans notre poème est *aidiez* 93 b; l'*i* est ici ajouté à l'*é* d'après les règles exposées plus haut (p. 79); la terminaison propre est *ez*, correspondant régulièrement au lat. *ātis*. — La troisième personne du pluriel n'offre rien de remarquable; elle se termine toujours en *-ent* (sauf dans *sont, vont, font*, qui se sont maintenus dans la langue).

II. MODES. L'indicatif n'offre aucun fait digne d'attention. — L'impératif se forme, pour la 2e pers. sg., de l'impératif latin, d'où il suit qu'à la 1e conjugaison il se termine par *ē : done* 5 d 74 c[2], *apele* 34 e, et qu'aux autres il ne prend pas d'*s : tien* 14 a, *fai* 35 a 44 c 67 e, *quer* 57 a. Notre ms. offre quelques exceptions et quelques fautes. *Pais* 44 e a une *s*, non pas comme marque de la 2e pers., mais parce qu'elle est dans le radical (*pasce*); il faut juger de même *oz* 14 a, dont le *z* repose sur une combinaison du *d* et de l'*i* de *audi*[3]. Le *d* et le *e* de *vade* au contraire n'ont pu donner *s*, et la forme *vas* 11 b n'est qu'une faute. *Herberges* 44 a est sans doute aussi une confusion avec la 2e pers. du prés. ind.; non pas qu'on ne puisse admettre ici le subjonctif, employé souvent en ancien français dans le sens de l'impératif à la 2e pers. sg.[4], mais parce que dans le même discours *fai* et *pais* étant incontestablement des impératifs, il faut juger de même le troisième verbe et par conséquent écrire *herberge*. L'impératif latin n'ayant pas de première personne du pluriel, le français emploie pour en tenir lieu la 1e pers. plur. de l'indicatif : *plainums* 31 d, *preium* 101 e 110 d; ce qui prouve que ce n'est pas celle du subjonctif, c'est la forme *dimes* 125 e, qui ne peut venir que de *dicimus* et non de *dicamus*[5]; le même fait ressort de plusieurs autres formes qui ne se trouvent pas

1. Il est certain que cette terminaison ne se présente pas seulement au futur, comme le dit M. Diez, *Gramm.* II, 210. Voyez, outre le *atendeiz* de notre texte, Burguy, I, 218 (ce qu'il dit là dessus est d'ailleurs très-confus et très-incomplet).

2. *Done* 74 c est une mauvaise leçon; voyez aux *Notes;* mais la forme est bonne.

3. On trouve *oz* dans Philippe de Thaon, *Best.* 455, 467; mais il est difficile de dire si c'est l'indicatif ou l'impératif.

4. Aux v. 120 d e notre poème offre deux exemples de cet emploi, mais ici le ms. L donne une leçon altérée; voy. aux *Variantes*.

5. Cf. *Étude sur l'accent latin*, p. 71.

dans notre texte. Les deux verbes *estre* et *aveir* sont les seuls qui tirent du subj. la 1e pers. plur. de l'impér. (*seiuns, aiuns* 125 a). La 2e pers. du plur. est également tirée de l'indicatif (*atendeiz* 110 c *quereiz* 63 d ne peuvent venir de *attendatis quaeratis*, mais seulement de *attenditis quaeritis*[1]), et, dans *être* et *avoir*, du subjonctif. — Le subjonctif offre des particularités intéressantes : mais elles appartiennent plutôt à la grammaire générale de la langue qu'à l'étude propre de notre texte. Nous remarquerons seulement quelques points. Dans la 1e conjugaison le prés. subj. a deux formes : 1° une forme simple, comme *encumbrent* 40 e, *guard* 46 d[2], *sazit* 93 d, *report* 111 e, *acat* 125 c (dans cette forme l'*é* de la 3e p. sg. ind prés. disparaît, parce qu'au lieu d'un *a* on a en latin un *e*, cf. *satiat* = *saziet*[3] et *satiet* = *sazit*, *reportat-reporte* et *reportet-report*, **adcaptat* = *acatet* 8 e et * *adcaptet* = *acat* 125 c, d'où il suit que *anseinet* 63 b est mal écrit, pour *enseint*, que donnent les mss. P et S[4]); 2° une forme étendue, composée du type latin auquel on a joint la terminaison *iam* (*eam*), *ias*, *iat*, propre aux verbes des autres conjugaisons ; ainsi on a *alge* 27 e *alget* 111 d (* *aliam*, * *aliat*), de *aler* (* *alare*) : dans cette forme la 3e pers. a un *é* (*alget*), parce qu'il se retrouve un *a* dans le type latin ; une variante de cette forme étendue, dont l'origine n'est pas claire[5], est la forme en *se*, dont la 3e pers. sg. perd l'*é* : *duinst* 62 d 66 d[6] 74 e *parduinst* 57 d. — Aux autres conjugaisons, on trouve également les deux formes, et leur application n'est pas toujours d'accord avec l'usage latin : 1° forme simple . *perde* 12 e, *puisse* 21 c *puisset* 118 c *puissum* 110 e *puissent* 63 b, *reconuissent* 40 d 58 b, *mete* 42 d, *fundet* 60 c, *perissent* 60 d, *serve* 99 e ; dans cette forme, la 1re pers. sg. a un *é* que n'a pas le présent, parce qu'en latin le subj. a un *a* qui ne se trouve pas à l'ind. (*perdo-perdam, mitto-mittam, servio-serviam* etc.), et la 3e pers. sg. a également un *é* ; 2e forme

1. Il est vrai qu'on pourrait regarder *atendeiz*, *quereiz*, comme mal écrits pour *atendez*, *querez*, puisque ces mots assonent en *é* ; mais il y a beaucoup d'autres preuves ; je citerai seulement *dites*, *faites*, qui se rapportent à *dicitis facitis* et non à *dicatis faciatis*.

2. Il n'est pas sûr que *guard* soit ici au subj. et non à l'indicatif.

3. Dans *satiat* comme dans *satiet* il faut remarquer le déplacement de l'accent.

4. C'est le plus probable, et M. Hofmann corrige aussi *enseint* ; toutefois il ne serait pas impossible que le *gn* eût ici conservé l'*e*.

5. Voy. Diez, *Gramm.* t. I, p. 217-218.

6. *Duins* à ces deux passages n'est qu'une faute du scribe.

étendue : *prenget* 8 d, *quergent* 60 b, *tolget* 101 e 125 b, *tengent* 108 d, avec l'*e* au singulier ; dans cette forme *ia* n'a pas toujours donné *ge*[1] : dans *doilet* 101 c et *voilent* 116 d 120 b l'*i* (*j*) s'est uni à l'*l* pour former une *l* mouillée ; dans *aie* (*aiuns* 125 a) le *b* de **abiam* (*habeam*) était sans doute tombé de très-bonne heure, et l'*i* s'est joint à l'*e* pour former une diphthongue[2]. Les seuls faits intéressants qu'offre l'imparfait du subjonctif seront mieux examinés dans les *Notes*, à propos des différents mots où ils se trouvent. — L'infinitif n'a de particulier que d'être facilement employé comme substantif et alors de se décliner (voy plus haut, p. 107). Il est en *er* pour la 1re conj. ; en *eir* pour la seconde (*aver* 19 a e 20 a 106 c pour *aveir* 12 c 105 c 107 b est une faute fréquente dans les textes anglo-normands), en *ir* et *re* pour les deux autres. — Le participe présent est indéclinable[3] et par conséquent ne se distingue pas du gérondif. Il offre déjà cette assimilation des trois conjugaisons en *ēre, ĕre, ire,* à la conjugaison en *are,* qui est un des traits les plus caractéristiques du français ; nous avons déjà signalé le fait analogue de l'uniformité des 1res pers plur.[4]. — Le participe passif est sujet à perdre les marques de sa flexion (voy. plus haut, p. 109) ; il conserve encore intégralement le *t* (*t* final, *d* médial, *z* au pl. ms.) qui le caractérise en latin.

III. Temps. *Observations générales*. On connaît la loi qu'on a désignée sous le nom d'*apophonie romane*[5] ; les verbes qui ont une voyelle brève au radical la présentent aux différents

1. Dans *sacet* 50 d pour *sachet* il faut reconnaître ce *ge*, qui s'est durci en *che* à cause du *p* (voy. ci-dessus, p. 88).

2. De *abiat* vient naturellement *aiet* avec un *é* : *ait* est postérieur. Notre ms. donne trois fois *aiet* 37 e 102 c 120 d et deux fois *ait* 29 c et 112 b, mais le premier exemple de *ait* ne compte pas, tout le vers 29 c étant gravement altéré dans L (voy. aux *Variantes* et *Notes*). Pour le second exemple le contrôle nous fait défaut : la str. 112 manque dans A et dans P, et le vers b est altéré dans S (toutefois il ne l'était pas dans *i*, comme on peut le conclure de M) ; je n'hésite pas à lire *n'aiet* au lieu de *nen ait*. *Aiet* est l'orthographe constante du *Psautier* d'Oxford.

3. Sauf quand il est devenu adjectif comme *vailant* (voy. p. 115), ou substantif comme *serjant* (voy. p. 111). *Dolent ardent* n'ont jamais été des participes en français ; car il n'ont pas subi la transformation de *ent* en *ant* qui remonte, pour tous les participes présents, à l'origine même de la langue.

4. Voy. sur ce point et sur d'autres le très-intéressant ouvrage de M. Camille Chabaneau, *Histoire et Théorie de la conjugaison française* (Paris, 1868).

5. Diez, *Gramm.* t. II, p. 123.

temps soit avec soit sans l'accent : quand cette voyelle brève est de celles qui se diphthonguent si elles sont accentuées, ils ont en conséquence à certaines formes une diphthongue qui ne se retrouve pas à d'autres : ainsi *a* devant les nasales alterne avec *ai*[1], *e* (venant de *ĕ*) alterne avec *ie, ei* alterne soit avec *e* soit avec *i* (venant de *e* long ou *i* bref), *ue* alterne avec *o*. Ce dernier cas n'existe pas pour nous, puisque nous ne reconnaissons pas dans notre texte la diphthongaison de *ŏ* (voy. ci-dessus, p. 67 ss.); les autres se présentent souvent, et le scribe a observé avec plus ou moins de régularité la loi que l'auteur observait sans exception. Pour *ai* on ne trouve que le verbe *amer :* on lit très-régulièrement *aimet* 50 e d'une part, et d'autre part *amai* 97 3 *amat* 2 b 4 c 8 b. — Pour *ie* la conjugaison a souffert comme les autres parties de la langue de la tendance du scribe anglais à supprimer cette diphthongue ; les exemples ont été donnés plus haut (p. 79 ss.); il est inutile de les reproduire ici. — Pour *ei* le scribe observe bien la règle. — Un cas particulier se présente dans le mot *doinent* 10 a ; on pourrait admettre cette diphthongaison[2], si elle était mieux appuyée ; mais dans tous les autres cas on trouve *donet* ou *dunet,* et il y a d'autant moins à s'arrêter à l'exemple unique de 10 a que la leçon de L pour ce vers n'est probablement pas bonne (voy. aux *Variantes*). — *Indicatif présent.* Rien à remarquer. — *Imparfait.* Notre texte n'a pas d'imparfait de la première conjugaison; aux autres il donne *eie, eies, eit* (sur *eit* pour *eiet* voy. ci-dessus, p. 39). — *Parfait.* La 1re conjugaison fait régulièrement *ai, as, at* (*ames* et *astes* manquent), *erent* (c.-à-d. *érent,* voy. p. 49 ss.). Les autres conjugaisons présentent des formes diverses, dont la plus remarquable est la forme avec *s* (*prist volst* etc.), qui ne sauraient être étudiées ici ; car elles n'offrent guère de difficultés orthographiques, et celles qui se rencontrent seront traitées dans les notes. De la 2e p. sg. du parfait se forme l'impf. du subj. (répondant au plus-que-parfait latin) : p. ex. *volsist* 10 e, qui renvoie par conséquent au parf. *vols, volsis.* — *Plus-que-parfait.* J'ai déjà signalé le seul plus-que-parfait indic. latin qui se soit conservé dans notre poème ; *firet* 25 e, supprimé dans tous les mss. autres que L (voyez aux *Variantes*).

1. Cf. ce qui a été dit plus haut sur cette diphthongue (p. 38).

2. Ce n'est pas ici un *o* bref, et la diphthongue en question n'est pas *oe*. Comme *a* devient *ai* et *e* devient *ei* devant les nasales, *o* est souvent devenu *oi;* mais dans notre texte ce fait ne se présente pas.

— *Futur et conditionnel*. Ces deux temps sont formés, comme on sait, de l'infinitif joint à l'indicatif prés. et impf. du verbe *avoir*. L'orthographe offre quelques points douteux. Ainsi 21 a le ms. porte *revendrai*, là où la langue actuelle dit *reviendrai*; cette dernière forme paraît être la bonne, que le scribe a changée par suite de sa tendance à supprimer la diphthongue *ie* [1]. Au lieu de *guardarai* 31 b il faut lire *guarderai* (voy. ci-dessus). *Frai*, qu'on lit au v. 31 e, est une forme fréquente dans les textes normands et surtout anglo-normands, mais j'oserais d'autant moins l'admettre que la leçon de L est certainement corrompue ici (voy. aux *Variantes*). *Soferai* 46 e ne doit pas être corrigé en *sofrirai;* à côté de *sofrir* existait la forme *soferre*, plus voisine de *sufferre*, et dont *soferrai* est le futur; de même *querruns* 105 b vient de *querre*. Quelques verbes de la 1re conjugaison dont le radical se termine par *r, n, rn,* ou une voyelle, suppriment l'*e* de l'infinitif au futur : notre texte en a deux exemples : *durai* 45 d (ou mieux *dorrai*, de *doner*, il y a ici en outre assimilation de l'*n*) et *lairai* (42 d, de *laier*, verbe différent de *laisser*); mais on ne peut admettre *trovrat* qui se trouve au v. 74 d; il faut rétablir *troverat* (cf. *trovereiz* 63 e) : les verbes dont le radical se termine en *v* (comme *prover rover trover*) ne suppriment jamais l'*e* de l'infinitif. Je termine ces observations, qui laissent de côté un grand nombre de faits, mais qui ne pourraient les embrasser sans devenir beaucoup trop longues, par le relevé des verbes qui offrent dans notre texte des formes nombreuses et donnent lieu à des remarques particulières. Je les enregistre dans l'ordre alphabétique, en notant dans les différents cas la forme que je crois devoir adopter, et en signalant les difficultés en note.

Aler 39 d 47 d 50 d 59 a, *raler* 112 e. — Ind. pr. sg. 3 *vait* 2 e 7 e 35 d 37 a 43 b 67 c 121 a [2]; pl. 3 *vont* [3]. — Parf. sg. 3 *alat* 18 a 57 e; pl. 3 *ralerent* 121 e. — Impér. sg. 2 *vai* [4]. — Subj. pr. sg. 1 *alge* 27 d, 3 *alget* 111 d. — Imparf. sg. 2. *alasses* 90 e.

Aveir.[5] — Ind. prés. sg. 1 *ai* 22 a d etc., 2 *as* 44 d etc., 3 *at* 9 c 14 c 22 c 24 a 29 c 104 d, etc.[6]; pl. 1 *avons* 71 c 107 b d [7],

1. Je range les composés avec les simples.

2. *Vat* 2 d 65 c; mais *vait* est la forme des meilleurs textes anciens et d'ailleurs la plus fréquente. — 3. On ne trouve que *vunt;* de même pour les autres terminaisons en *ont;* cf. ci-dessus, p. 61 ss. — 4. On lit *vas* 11 b; cf. ci-dessus, p. 121. — 5. Sur l'orthographe *aver*, voy. ci-dessus, p. 74. — 6. Sur l'orthographe *ad*, voy. ci-dessus, p. 98. — 7. Sur toutes les

3 *ont*. — Imparf. sg. 1 *aveie* 80 b 82 b, 2 *aveies* 82 c 88 c, 3 *aveit* 67 d 114 b. — Parf. sg. 1 *oi* 89 a, 2 *ous* 87 c 90 a [1], 3 *out* 4 a 7 a, etc.; pl. 3 *ovrent* 3 b 4 b 39 b. — Fut. sg. 1 *avrai* 99 b c, 2 *avras* 31 c, 3 *avrat* 8 a 81 e; pl. 1 *avrons* 101 d 107 e. — Subj. prés. sg. 3 *aiet* 37 e etc.[2]; pl. 1 *aions* 125 a. — Impf. sg. 1 *ousse* 46 a 98 d e [1]. — Part. pass. sg. ms. rég. *out* 22 d [1].

Conoistre. — Ind. prés. pl. 1 *conoissons* 72 e, 3 *conoissent* 41 c [3]. — Impf. sg. 1 *conoisseie* 87 e. — Parf. sg. 3 *reconut* 43 e 55 b; pl. 1 *conoumes* 72 e [4], 3 *reconurent* 24 b, etc. — Fut. pl. 3 *conoistront* [3]. — Subj. pl. 3 *reconoissent* 58 b.

Corre 16 d 39 b [5]. — Ind. prés. pl. 3 *acorent* 102 e 104 e. — Part. prés. *corant* 55 c [6].

Deveir. — Ind. pr. sg. 3 *deit* 56 d 74 a; pl. 3 *deivent* 118 b — Impf. sg. 3 *deveit* 16 b. — Parf. sg. 3 *dut* 59 a — Subj impf. sg. 2 *dousses* 84 e [7]; pl. 1 *doussons* 124 e, *doussent* 84 c [8].

Dire 33 a 68 e 122 d [9]. — Ind. prés. sg. 1 *di* 3 e, 3 *escondit* 65 a; pl. 1 *dimes* 125 e. — Parf. sg. 3 *dist* 11 b etc. — Fut sg. 3 *dirat* 74 2 [10].

Doner 59 e [11]. — Ind. prés. sg. 3 *donet* 6 c 16 c 19 d [12]; 3 *donent* 10 a [13]. — Parf. sg. 3 *donat* 6 b. — Fut. sing. 1 *dorrai* 45 d [14]. — Impér. sg. 2 *done* 5 e [15]. — Subj. prés. sg. 3 *doinst* [16]. — Part. pass. masc. rég. *donet* 104 c; fém. *donede* 24 c [17].

Eissir. — Ind. prés. sg. 3 *eist* 43 a. — Parf. sg. 3 *eissit* 15 d [18]. — Fut. sg. 3 *eistrat* 34 b [19].

Ester 38 e. — Ind. prés. pl. 3 *estont* 72 a [20].

Estre 19 e etc. [21]. — Ind. prés. sg. 1 *sui* 22 e etc. [22], 2 *ies* 27 b 84 b, 3 *est* 1 d etc. [23]; pl. 1 *somes* 73 d e 124 b c [24],

terminaisons en *ons*, écrites *uns*, *ums*, *um*, voy. ci-dessus, p. 61 ss.

1. A prononcer *oüs*, *oüsse*, *out*. — 2. Voy. ci-dessus, p. 123. — 3. On lit partout *ui* au lieu de *oi*; cf. ci-dessus, p. 75 ss. — 4. A prononcer *conoümes*; le ms. porte *coneumes*, mais cette forme est postérieure. — 5. Ecrit *curre*; cf. ci-dessus, p. 61 ss. — 6. Ms. *curante*; c'est une faute du scribe. — 7. Ecrit deux fois 64 c 83 c *douses*; de même *dousent* 84 c; cf. ci-dessus, p. 103. — 8. A prononcer *doüssons* etc. — 9. *Dirre* 125 e. — 10. Ecrit *dirrat*. — 11. Ecrit *duner*. — 12. Ecrit *dunet*. — 13. Ecrit *doinent*; voy. ci-dessus, p. 124. — 14. Ecrit *durai*; cf. ci-dessus, p. 103. — 15. *Dune* 74 c. — 16. *Duins* 62 e 66 d; *duinst* 74 e *parduinst* 54 d. — 17. Ecrit *dunethe*. — 18. *Eisit* 17 c. — 19. Ecrit *istrat*. — 20. Ecrit *estunt*. — 21. Ecrit partout *estra*; cf. ci-dessus, p. 54 ss. — 22. *Soi* 44 e; voy. ci-dessus, p. 77. — 23. L'*e* est parfois élidé, et j'écris alors *'st*; cf. ci-dessus, p. 33. — 24. Ecrit *sumes*.

esmes 124 a, 3 *sont* 121 e 122 d [1]. — Impf. I. *Forme forte :* sg. 3 *ert* 1 b c 11 e 47 c 48 b 52 c 64 d, *eret* 48 e 61 a 76 a e; pl. 3 *erent* 4 b. II. *Forme faible :* sg. 1 *esteie* 80 e, 3 *esteit* 48 e 70 a 75 c. — Parf. sg. 1 *fui* 79 d 87 d 92 a b c, 3 *fut* 1 a etc. [2]; pl. 3 *furent* 13 a 121 c. — Fut. I. *Forme forte :* sg. 1 *ierc* 27 e [3], 3 *iert* 1 e 21 d; pl. 1 *iermes* 105 e [4], 3 *ierent* 81 a [5]. II. *Forme faible* : sg. 2 *estras* 29 a. — Subj. prés. sg. 3 *seit* 5 e etc. — Impf. sg. 1 *fusse* 97 e, 2 *fusses* 80 d, 3 *fust* 86 e; pl. 3 *fussent* 33 d.

Faire 9 e 93 d 103 d [6]. — Ind. prés. pl. 2 *faites* 101 a, 3 *font* 10 b etc. [7]. — Parf. sg. 3 *fist* 7 b etc.; pl. 3 *firent* 19 c. — Plusquepf. sg. 3 *firet* 25 e. — Fut. sg. 1 *ferai* 31 e [8]. — Cond. sg. 1 *fereie* 46 b. — Impér. sg. 2 *fai* 35 a 44 c 67 e. — Part. pass. sg. msc. rég. *fait* 6 d, etc.; fém. *faite* 116 a.

Fuir. — Ind. prés. sg. 3 *fuit*, 16 e 38 d. — Parf. sg. 2 *fuis* 91 c, 3 *fuit* 77 a *refuit* 77 e [9]. — Part. pass sg. msc. nom. *fuiz* 21 c [10].

Gesir. — Ind. prés. sg. 3 *gist* 50 a etc. — Part. pass. neutre *geut* 98 b [11]

Geter 106 b *degeter* 86 b. — Ind. prés. 3 *getet* 88 a; pl. 3 *getent* 53 d 54 b 72 b 117 b [12].

Guarder. — Ind. prés. sg. 3 *esguardet* 75 d, pl. 3 *guardent* 51 e 66 c. — Parf. sg. 3 *esguardat* 11 d. — Fut. sg. 1 *guarderai* 31 b [13]. — Subj. prés. sg. 1 *guard* 46 d. — Impf. sg. 3 *guardast* 46 b [14].

Metre. — Ind. prés. sg. 3 *met* 49 d 87 b; pl. 3 *metent* 6 e 72 c 118 c. — Parf. sg. 3 *mist* 7 c *tramist* 20 c. — Subj. prés. sg. 1 *mete* 42 d. — Part. pass. plur. fém. *tramises* 33 d.

Noncier 74 e. — Ind. prés. pl. 3 *noncent* 26 b. — Parf. sg. 3 *nonçat* 68 b [15].

Odir. — Ind. prés. sg. 3 *ot* 45 a 78 a. — Parf. sg. 3 *odit* 18 b [16]. — Impér, sg. 2 *oz* 14 a. — Part. pass. sg. ms. rég. *odit* 60 e [16]; fém. *odide* 61 d [17].

1. Ecrit *sunt*. — 2. *Fud* 9 a 7 a, *fu* 3 d. — 3. *Erc* 91 e. — 4. Ecrit *ermes*. — 5. Ecrit *erent*. — 6. *Fare* 10 b. — 7. Ecrit *funt*. — 8. Ecrit *frai*, cf. ci-dessus, p. 125. — 9. A prononcer *fuis fuit*. — 10. Ecrit *fuil;* à prononcer *fuiz*. — 11. A prononcer *geüt*. — 12. Sur ce verbe, voy. ci-dessus, p. 90. — 13. Ecrit *guardarai*. — 14. Ecrit ou lu *guardrat*. — 15. Ecrit *nuncier nuncent nuncat*. — 16. Ecrit *oit*. — 17. Ecrit *oit* par erreur; voy. aux *Variantes*.

Podeir. — Ind. prés. sg. 1 *pois* 22 e 71 e 93 d [1], 3 *pot* 99 b 110 a b [2]; pr. pl. 1 *podons* 104 b, 3 *podent* 32 b [3]. — Parf. sg. 1 *poi* 79 e, 3 *pout* 19 d 103 b; pl. 3 *povrent* 26 b 102 a. Subj. prés. sg. 3 *poisset* 118 e [4]; pl. 1 *poissons* 11 a e [5], 3 *poissent* 63 b.

Prendre 71 a [6]. — Ind. prés. sg. 3 *prent* 23 a; pl. 3 *prenent* 106 a 120 c [7]. — Impf. sg. 2 *perneies* 84 d. — Parf. sg. 3 *prist* 4 d etc.; pl. 3 *pristrent* 16 e. — Fut. pl. 3 *prendrunt* 41 d. — Subj. prés. sg. 3 *prenget* 8 d.

Querre 23 b 27 d. — Ind. prés. sg. *quiert* 35 d 37 a 65 d; pl. 2 *quereiz* 63 d, 3 *requierent* 61 c. — Fut. pl. 1 *querrons* 105 b. — Impér. sg. 2 *quier* 57 a. — Subj. prés. pl. 3 *quiergent* 60 b [8]. — Part. pass. sg. msc. rég. *quis* 45 d 71 c.

Remaneir. — Ind. prés. sg. 3 *remaint* 20 e 51 c; pl. 3 *remainent* 60 e. — Parf. sg. 3 *remest* 19 c 28 b c. — Part. prés. *remanant* 2 e. — Pass. sg. fém. *remese* 27 b; plur. msc. nom. *remes* 13 a.

Saveir 70 e. — Ind. prés. sg. 1 *sai* 17 d etc., 3 *set* 35 d etc.; pl. 3 *sevent* 54 e. — Parf. sg. 3 *sout* 55 c; pl. 3 *sovrent* 6 c 21 c. — Subj. prés. sg. 3 *sachet* [9]. — Impf. sg. 1 *sousse* 98 a, 3 *soust* 98 c [10].

Sedeir. — Ind. prés. sg. 3 *siet* 36 c; pl. 3 *siedent* 66 b [11]. — Parf. sg. 3 *asist* 20 b 30 a. — Part. prés. *sedant* 23 d. — Pass. neutre *sis* 67 a.

Servir 7 e 17 e 74 b. — Ind. prés. sg. 3 *sert* 32 d; pl. 3 *servent* 52 c. — Impf. sg. 3 *serveit* 34 d 68 a. — Fut. sg. 1 *servirai* 99 a. — Subj. prés. sg. 1 *serve* 99 e. — Part. pass. sg. msc. rég. *servit* 35 b 67 d.

Tendre. — Ind. prés. sg. 3 *tent* 75 a e; pl. 2 *atendeiz* 110 c. — Impf. sg. 1 *atendeie* 96 d. — Parf. sg. 3 *entendit* 85 b. — Part. pass. sg. fém. *atendude* 94 d.

Tenir 31 a 120 a. — Ind. prés. sg. 3 *tient* 72 e *sustient* 51 b [12]; pl. 3 *tienent* 54 a 115 b. — Parf. sg. 3 *tint* 58 a 70 c *retint* 20 d *contint* 28 e. — Impér. sg. 2 *tien* 14 a. — Subj.

1. Ecrit *puis;* voy. ci-dessus, p. 76. — 2. *Puet* 20 d 39 d 45 a 47 e 106 d 116 e, *poet* 32 a e 103 d 109 e 115 e; voy. ci-dessus, p. 67 ss. — 3. Ecrit *pothent.* — 4. Ecrit *puisset.* — 5. *Puisum* 74 e. — 6. Ecrit *Prendra;* voy. ci-dessus, p. 54 ss. — 7. *Prennent* 64 b 104 a. — 8. Pour les formes diphthonguées, le ms. donne toujours les formes avec *e* simple. — 9. Ecrit *set sedent.* — 10. Ecrit *sacet;* cf. ci-dessus, p. 88. — 11. A prononcer *soüsse soüst;* 98 c au lieu de *soust* il y a *sousent,* par une erreur du scribe. — 12. Le scribe a écrit par erreur *sustint;* voy. aux *Variantes* et *Notes.*

prés. pl. 3 *tiengent* 108 d[1]. — PART. pass. sg. fém. *retenude* 82 b.

Trover 19 d. — IND. parf. pl. 3 *troverent* 23 d[2]. — Fut. sg. 3 *troverat* 74 d[3]; pl. 2 *trovereiz* 63 e. — PART. pass. sg. msc. rég. *trovet* 71 c, fém. *trovede* 76 e[4].

Vedeir. — IND. prés. sg. 1 *vei* 89 b 92 b 96 e, 3 *veit* 8 a etc.; pl. *vedons* 124 b, 3 *veient* 113 b. — Impf. sg. 2 *vedeies* 88 d. — Parf. sg. 1 *vid* 92 c, 3 *vit* 40 s etc.; pl. 3 *virent* 42 e 48 a. — SUBJ. imp. 1 *vedisse* 87 e 92 b. — PART. pass. sg. msc. 1. *vedut* 79 e[5].

Venir 35 a etc. *avenir* 102 a. — IND. prés. sg. 3 *vient* 51 a[6]; pl. 3 *vienent* 72 b 103 c[7]. — Parf. sg. 3 *vint* 106 etc. *revint* 36 a etc.; pl. 3 *vindrent* 23 c. — Fut. *reviendrai* 21 a[8]. — SUBJ. impf. sg. 2 *revenisses* 95 d, 3 *venist* 97 e *covenist* 83 a[9]. — PART. pass. sg. msc. nom. *devenuz* 22 b[10]; fém. *venude* 89 c.

Voleir. — IND. prés. sg. 1 *voil* 3 e 30 e, 2 *vols* 31 a, 3 *volt* 8 d etc.; pl. 3 *volent* 9 e 38 a. — PARF. sg. 3 *volst* 11 d 16 e 77 d[11]. — SUBJ. prés. pl. 3 *voilent* 120 b[12]. — Impf. 1 *volsisse* 41 b[13], 3 *volsist* 10 d.

IV. — VERSIFICATION.

Je ne m'étendrai pas longuement sur la versification de notre poème, parce qu'elle n'est pas d'une grande utilité pour la critique du texte. Je me bornerai à la caractériser sommairement et à signaler les quelques renseignements qu'elle peut nous donner sur les véritables formes du langage de l'auteur.

La *Vie de Saint Alexis* est écrite en strophes de cinq vers de dix syllabes, rattachés entre eux par la même assonance. — La plus ancienne poésie vulgaire a sans doute été composée en strophes de peu d'étendue et d'un nombre égal de vers. Mais de très-

1. Sauf l'impér. *tien*, les formes diphthonguées sont écrites par *e* simple. — 2. Ecrit *truverent*. — 3. Ecrit *trovrat* par une erreur du scribe; cf. ci-dessus, p. 125. — 4. Ecrit *truvede*. — 5. Ecrit *vedud*. — 6. Le scribe a écrit par erreur *vint*; voy aux *Variantes* et *Notes*. — 7. Ecrit *venent*. — 8. Ecrit *revendrai*; cf. ci-dessus, p. 125. — 9. Ecrit *cuvenist*. — 10. Ecrit *devenut*; cf. ci-dessus, p. 109. — 11. Ecrit *volt*; mais le ms. A donne *volst*, et c'est la bonne forme, comme le prouve le subj *volsis*. — 12. Ecrit *voillent* 116 d. — 13. Ecrit *volisse* 41 b.

bonne heure cette dernière condition cessa d'être remplie. Les poèmes de Clermont sont encore en strophes régulières, — de quatre vers dans la *Passion,* de six vers dans le *Saint Léger,* — mais le poème provençal sur Boèce, qui remonte au xe siècle, nous offre déjà des strophes d'une longueur variable, et il en est de même, vers la fin du siècle suivant, du *Roland* français : toutefois ces anciens textes gardent encore la trace de la règle primitive en ce que les strophes y sont généralement courtes : la plus longue strophe du *Boèce* a quinze vers (les plus courtes n'en ont que trois), et dans la *Chanson de Roland* la moyenne des strophes est de dix vers. Plus on descend dans le temps, plus les tirades des chansons de geste deviennent longues, et on finit par en rencontrer de plusieurs centaines de vers. La *Chanson de Roland* étant la plus ancienne chanson de geste que nous connaissions, il va de soi que toutes les autres sont faites de même : les strophes y sont irrégulières ; la tentative faite au XIIIe siècle de leur donner un nombre de vers égal n'est qu'une curiosité [1]. — Au contraire la strophe régulière se maintint plus longtemps dans la poésie religieuse et morale écrite en grands vers (dans les vers de huit syllabes elle fit place aux vers *plats*). La strophe de cinq vers particulièrement se rencontre dans plusieurs pièces remarquables. C'est le rhythme de l'*Epître farcie* pour la fête de saint Etienne, qui remonte encore au XIIe siècle [2], de plusieurs romances épiques qui sont également anciennes [3], et de la *Vie* de Saint Thomas par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, poète habile et plein de talent, qui l'a certainement choisie avec une intention réfléchie, car il la signale à l'attention de ses auditeurs : *Li vers est d'une rime en cinc clauses coplés* [4]. En effet la strophe de cinq vers paraît tenir un juste équilibre entre la strophe de quatre vers, qui brise trop le récit, et les strophes plus longues, d'ailleurs peu usitées à l'état monorime [5]. Il va de

1. Girard d'Amiens l'a essayé dans son insipide *Charlemagne;* mais il n'a pas persisté dans cet essai (voy. *Hist. poét. de Charlemagne,* p. 95). Il ne faisait d'ailleurs qu'imiter Adam de la Halle, qui a écrit le *Dit du Roi de Sicile* (*Œuvres de Rutebeuf,* p. p. Jubinal, t. I, p. 428), en strophes de vingt vers monorimes, alternativement masculines et féminines.

2. Je crois bien que je me suis trompé avec d'autres en la plaçant au commencement du XIIe siècle (*Jahrbuch für romanische Literatur,* t. V); elle est tout au plus du milieu.

3. Voy. Bartsch, *Altfranzösische Romanzen und Pastorellen,* p. 1, 14 etc.

4. Ed. Hippeau, v. 5819.

5. On trouve des tirades monorimes de six et huit vers dans des romances (voy. dans Bartsch); un remarquable poème dont M. P. Meyer a

soi que les strophes de notre poème ont toujours le nombre exact de cinq vers, et les quatre strophes qui sont trop courtes seraient jugées telles *a priori*, quand même les autres manuscrits ne nous fourniraient pas les vers qui ont été passés par L.

Le vers a dix syllabes au *minimum;* il peut en avoir onze ou douze si l'hémistiche[1] et le vers ont une terminaison féminine. Il y a donc quatre types : 1° vers de dix syllabes, masculins à l'hémistiche et à la rime : *Ja mais n'iert tels com fut as anceisors;* 2° vers de onze syllabes, masculins à l'hémistiche, féminins à la rime : *Sor toz ses pers l'amat li emperedre;* 3° vers de onze syllabes, féminins à l'hémistiche, masculins à la rime : *Enfant nos done qui seit a ton talent;* 4° vers de douze syllabes, féminins à l'hémistiche et à la rime : *Donc li remembret de son seinor celeste.* Le vers est donc un *décasyllabe*, pouvant avoir une syllabe de plus, nécessairement atone, après la quatrième et après la dixième. Il n'offre d'ailleurs rien de remarquable dans sa construction. — Le décasyllabe apparaît pour la première fois dans le poème de Boèce, où il a exactement le même caractère que dans le nôtre; c'est aussi le vers du *Roland* et de la plupart des anciennes chansons de geste. — Le vers est toujours très-exactement fait, et toutes les syllabes comptent : les cas où notre manuscrit pèche contre la mesure en donnant trop ou trop peu de syllabes se laissent généralement corriger à l'aide des autres manuscrits; mais on ne les posséderait pas qu'il n'en serait pas moins certain que les vers en question (p. ex. 9 a 29 c 31 e etc.) sont fautifs. Mais pour savoir si les vers ont la juste mesure il faut tenir compte des cas où se produit l'*élision*.

L'élision dans le vers de l'*Alexis* se produit de plusieurs façons. Il y a d'abord l'élision proprement dite, telle qu'elle existe encore en français, c'est-à-dire la suppression d'un *ë* final devant une voyelle initiale. Comme je l'ai dit plus haut (p. 31), l'*Alexis* la pratique constamment dans les polysyllabes. Pour les monosyllabes elle est facultative dans *que*, qui est écrit *qued* devant les voyelles s'il ne s'élide pas, et dans *se*, écrit *sed* s'il ne s'élide pas. Les autres monosyllabes en *ë* (*de le me ne se te*) élident toujours l'*ë* devant une voyelle : le ms. écrit alors la première lettre du monosyllabe et le mot sui-

donné des extraits dans les *Archives des Missions*, est en strophes de dix vers.

1. Cette dénomination est admise, bien qu'à la rigueur elle soit inexacte.

vant comme un seul mot (*niert* 1 c, *sen* 2 d, *dun* 3 e etc.); c'est l'usage de tous les manuscrits anciens et des imprimés jusqu'à ce qu'on eût emprunté l'apostrophe au grec. Je n'hésite pas à me servir de l'apostrophe dans ce cas [1]. Au contraire, quand il s'agit de polysyllabes, on écrit le mot tout entier avec l'*e* final, sans indiquer qu'il ne se prononce pas : c'est l'usage que nous avons conservé jusqu'à présent, et que je suis également [2]. On trouve pourtant quelques polysyllabes dont l'*e* final est supprimé, de sorte que, comme les monosyllabes, ils ne font qu'un avec le mot suivant : c'est *entre* (*entrels* 104 a), *ensemble* (*ansemblot* 30 e 43 d 122 b) et *usque* (*usquil* 58 b *jusquen* 23 c *jusqua* 121 c) : j'emploie également l'apostrophe dans ces cas, pour montrer que le scribe a voulu exprimer entre les deux mots ainsi réunis une union étroite [3]. Aux monosyllabes en *e* se joignent les seuls mots *li* (6 c 33 d 49 e) et *la* (10 c), qui élident aussi leur voyelle finale, et, joints dans le ms. aux mots suivants, la remplacent dans mon texte par une apostrophe [4]. — La seconde espèce d'élision qui se remarque dans notre poème n'existe plus dans la langue ; c'est celle de l'*e* initial de certains mots, à savoir *en, est*. Quand ces mots suivent un mot terminé par une voyelle qui a avec eux une forte liaison de sens, leur *e* initial disparaît et ne compte plus dans le vers : le ms. écrit alors en un seul mot les deux mots voisins. Ainsi pour *en : luin* 20 e 51 c (*lui en*) *sin* 92 b 125 c (*si en*) *kin* 111 d e (*qui en*), — pour *est* : *sist* 2 e 90 e (*si est*), *cost* (*ço est* 36 c etc.) [5]. Il faut juger de même les cas assez nombreux où le mot *espose* est précédé de *la* (21 b 22 c 30 b 119 d), de *ma* (42 c) ou de *ta* (11 c 95 d) : l'*e* initial disparaît devant l'*a* précédent avec d'autant plus de facilité que cet *e* prothétique n'a pas beaucoup de solidité. Ici le ms. écrit non pas *laspuse* etc., mais, voyant dans *la ma ta* des mots bien entiers, *la spuse* etc. Je crois que la meilleure manière d'exprimer l'état réel des choses est de remplacer, comme l'a fait M. Hofmann, la lettre supprimée au

1. S'il arrive que le scribe a écrit l'*e* et séparé les deux mots, c'est une simple faute à corriger.

2. Plusieurs éditeurs d'anciens textes allemands marquent d'un point en bas la lettre élidée ; cet usage serait peut-être bon à adopter.

3. *Ensemblot* était devenu un adverbe unique, qui se trouve dans plusieurs anciens textes.

4. Remarquons en passant que les pronoms *le, se,* peuvent s'élider même quand ils suivent, au lieu de le précéder, le verbe qui les gouverne : *fait l'el mostier venir* 37 a, *getent s'en oraison* 72 b (où le ms. écrit *sei* par erreur).

5. Sur *ço 'st*, voy. ci-dessus, p 33.

début du second mot, dans ce cas et dans le précédent, par une apostrophe (*lui 'n, si 'n, qui 'n, — si 'st, ço 'st, — la 'spose* etc.). J'applique d'ailleurs le même procédé au v. 10 d, où le copiste a écrit par erreur *co est,* et au v. 156, où il a écrit *sespethe,* d'après les habitudes de son temps, tandis que le ms. original portait bien probablement *sa spede,* que j'écris *sa 'spede.* — Enfin le *Saint Alexis* offre une troisième espèce d'élision, qu'on peut appeler *impropre :* c'est celle qui a lieu même devant les consonnes. Elle s'applique 1° à l'article masculin *le* [1] après *a, de, en,* devant le nom qu'il détermine : *del al el ;* 2° à l'article pluriel *les* dans le même cas ; la forme primitive était *dels als enls,* notre ms. donne *des, as, es,* qui doivent être maintenus tels quels ; 3° aux pronoms sg. masc. *me te se le* devant le verbe dont ils sont le régime et après les pronoms *jo tu qui,* les adverbes *si ja ou* et les conjonctions *que ne* (exemples : *jol* 31 e *jot* 92 b c, *lum* 78 e, *kil* 46 b d 68 a, *sim* 44 e *sil* 31 b *sil* 35 d etc., *jat* 91 c, *ol* 63 b, *quem* 88 d 91 c *ques* 123 d *quet* 92 a b *quel* 38 a, *nem* 42 d e *nel* 24 c etc.); 4° au pronom plur. *les* dans le même cas : la forme primitive avait conservé l'*l* qu'on ne retrouve plus dans notre texte (*jos* 41 e, *kis* 118 e, *nes* 28 e etc.). — J'écris, conformément au ms. et suivant l'usage qui s'est conservé dans notre orthographe, les combinaisons où entre l'*article* en un seul mot et sans apostrophe. Pour les pronoms *me, te, se, le,* je sépare au contraire les deux mots et je remplace par une apostrophe l'*e* final supprimé ; pour le pronom *les,* je le sépare du mot précédent et je remplace les deux premières lettres par une apostrophe (ainsi *del al el, — jo l'* etc. ; *des as es, — jo 's* etc.).

Les *assonances* de notre poème ont souvent été citées dans l'étude qui précède ; je n'ai pas ici à y revenir. Il est clair que quand, au milieu d'une strophe, un ou plusieurs vers n'offrent pas d'assonance régulière avec les autres (par ex. 21 c d e, 35 b, 51 a b c, 57 d, 61 e, 107 d), ce sont des fautes du copiste, que les manuscrits secondaires permettent de corriger, mais qu'il faudrait faire disparaître même sans leur secours. — Les cent vingt-cinq strophes de l'*Alexis* sont distribuées entre dix-sept assonances.

1. Je crois maintenant avec M. Hofmann que *na* 71 e est une simple faute d'écriture pour *ne;* j'y avais vu autrefois une contraction pour *ne la;* mais elle est peu probable. D'abord elle serait tout à fait isolée ; puis il faudrait supposer une prononciation intermédiaire *n'la;* or dans les mots *des nes,* que j'en rapprochais, la forme intermédiaire a été non pas *d'les n'les* mais *del's nel's.*

J'en donne ici le tableau, en inscrivant même celles qui se trouvent dans d'autres poèmes anciens et qui manquent au nôtre : on aura ainsi la liste, fort utile à plusieurs égards, des assonances usitées dans la plus ancienne poésie française.

Masculines.		Féminines.	
a	— manque	a...e	50 75 78 90 117
an	2 8 23 46 55	an...e	122
é	3 6 9 13 16 18 19 26 32 34 38 39 47 49 56 58 59 63 65 69 77 79 81 83 86 95 98 104 109 110 112 115 118 124	é...e	4 15 21 24 27 29 48 76 80 85 94 100 119 121
ié	11 25 36 51 52 64 68	ié...e	— manque
è	70	è...e	12 17 30 42 53 84 96 99 113 114 116
ei	— manque	ei...e	— manque
en	5 10 28 106	en...e	91
i	7 20 31 35 37 45 57 67 71 74 88 93 102 120	i...e	33 42 87 108 123
ó	1 14 44 54 62 66 73 111 [1]	ó...e	40 43 60 92 103
ò	— manque	ò...e	61 101 125
u	22	u...e	82 89 97 107

On voit qu'il y a dans ce petit nombre de strophes une grande variété, que permettait le libre système de l'assonance, et qui fit place, quand on eut introduit la rime dans les chansons de geste, à une monotonie de plus en plus grande.

CONCLUSION.

Les recherches qu'on vient de lire ont pu paraître trop prolongées; ceux qui s'occupent de notre ancienne langue remarqueront cependant bien des lacunes. Il en est un grand nombre que je découvrirai moi-même sans doute; il en est dont je m'aperçois déjà à la fin de ce travail. Il faut pourtant finir, et réserver pour un autre temps des développements nécessaires sur bien des points effleurés dans cette

1. Je ne parle pas ici de *oe*, *ue*, ces sons étant étrangers à la langue de notre poème et contenus dans *ó* ou dans *ò*.

étude. J'espère au moins n'avoir laissé dans l'ombre aucun fait essentiel, et avoir mis les lecteurs en état de se rendre compte de toutes les particularités de mon texte qui ont une véritable importance. J'espère même avoir gagné leur adhésion à la plupart des idées d'après lesquelles j'ai essayé de constituer ce texte. Je ne doute pas que tel ou tel détail ne puisse être contesté avec raison; mais je crois que l'ensemble du système résistera à un examen sévère. Supposé même que çà et là je sois allé trop loin en attribuant à l'auteur de l'*Alexis* telle ou telle forme de langage à l'exclusion de telle autre, je pense qu'on voudra bien reconnaître que le texte de ce poème, tel que je le livre au public, offre un spécimen admissible de la bonne langue française telle qu'elle devait se parler et s'écrire au milieu du XIe siècle. Et on ne disconviendra pas non plus que c'était une belle langue, sonore et douce, forte et flexible, riche de mots expressifs et vivants, transparente dans ses formes, simple et claire dans ses constructions. Elle n'était pas encore embarrassée de cet insupportable attirail de particules oiseuses qui sont venues l'encombrer depuis; elle avait gardé du latin une ampleur de mouvements qui faisait ressortir encore la grâce qu'elle avait en propre. La langue de cette époque me rappelle ces belles églises romanes construites sur le sol de la France et de la Normandie par les hommes même qui la parlaient. Il est rare qu'elles nous soient parvenues dans leur intégrité et leur beauté native : d'ordinaire elles ont été plus d'une fois remaniées, mutilées et surchargées; l'art gothique les a marquées de son empreinte, en a diminué la lumière, en a détruit les proportions simples, en a multiplié les ornements, les a entourées de ses constructions parfois bizarres; la Renaissance est venue ajouter çà et là quelques chapelles, remplacer les vieux piliers par des colonnes antiques; puis sous Louis XIV on a surmonté le centre d'un dôme lourd et majestueux, on a enlevé les vitraux pour mettre de belles verrières blanches, on a supprimé les constructions intérieures du moyen-âge et substitué un dallage régulier au pavé inégal qui encastrait de vieux tombeaux; souvent enfin le XVIIIe siècle a plaqué sur le porche austère un de ses portiques élégants et inutiles et a meublé l'intérieur de ses babioles, et notre époque elle-même a recouvert les murs d'un badigeon banal ou prétentieux. C'est le travail lent et délicieux de l'imagination guidée par l'étude qui peut seul arriver à les reconstruire en idée. Quel plaisir alors! Comme on admire l'ordonnance grave et juste, la noble proportion, l'utilité de chaque membre et sa concordance avec le tout! On jouit de l'équilibre

harmonieux des pleins et des vides, de l'appropriation parfaite, de l'absence complète de toute emphase et de toute recherche d'effets, de la franchise, si l'on peut ainsi parler, qui s'en dégage visiblement, et de la profondeur du sentiment qui se révèle à l'œil attentif dans cette simplicité et cette rectitude d'idées. Si, après cette contemplation idéale, on jette les yeux sur le monument actuel tel que les siècles l'ont fait, on a peine à pardonner à tous ceux qui sont venus successivement transformer et détruire cette belle œuvre; on regarde leurs constructions comme non avenues; on voudrait presque les supprimer, si on ne songeait qu'elles sont aussi de l'histoire, si on ne comprenait que ce qui est arrivé est arrivé nécessairement, et si on ne se disait surtout que le jour où on étudierait de même, dans leur essence intime et dans le plus profond de leur vie, ces époques qui ont toutes laissé leur marque au grand édifice, on les aimerait en les comprenant, et on aimerait plus encore leur œuvre commune, héritage reçu, accru et transmis par chacune d'elles. Ainsi de la langue : le philologue se prend parfois à regretter ce que rien ne saurait plus faire revivre; il reproche aux siècles un travail qu'ils n'ont pu ne pas accomplir. N'essayons pas de lutter contre des lois dont nous comprenons la toute-puissance dès que nous en pénétrons les causes; acceptons au contraire et aimons tout ce que produit d'éternellement divers leur action éternellement une. Mais s'il ne s'agit pas de faire remonter vers sa source un fleuve qui ne recule jamais, il est permis de le remonter soi-même et d'en explorer le bassin le plus élevé. J'ai essayé de faire ici pour la langue française ce que ferait un architecte qui voudrait reconstruire sur le papier Saint-Germain des Prés tel que l'admira le XIe siècle. J'ai assez longuement exposé les principes qui m'ont dirigé dans cette restauration : il est temps de laisser l'œuvre parler elle-même.

Un mot seulement encore sur les manuscrits. Je complète avec les résultats que nous a fournis l'étude du langage les renseignements donnés plus haut. L'original O a dû être écrit en Normandie vers 1040 (p. 34-45) : à quelle époque remonte *x*, l'auteur de toutes nos copies? il est difficile de le dire, mais je pencherais à le croire très-peu postérieur à l'original. De là sont sortis, à notre connaissance, deux manuscrits : *a*, écrit en France, peut-être vers 1070 (voy. p. 71-72), a dû être copié en Angleterre à une époque où les dentales médianes isolées se prononçaient encore, bien qu'elles fussent déjà troublées, c'est-à-dire vers la fin du XIe siècle; de cette copie, qui ne figure pas dans le

tableau donné p. 27, et qu'on peut appeler *a**, ont été tirés L et A : L peut-être directement, vers 1150; A à peu près en même temps, mais sans doute à travers un manuscrit intermédiaire A*, qui s'était chargé de supprimer partout les dentales disparues de la prononciation : le copiste de A était trop inhabile pour que, s'il les avait supprimées lui-même, il n'en eût pas laissé subsister quelques-unes par négligence : il a en revanche augmenté encore le caractère anglo-normand que portaient déjà *a** et A*. — L'autre ms. sorti de *x*, à savoir *b*, a dû être écrit par un copiste intelligent, mais qui s'est permis de rajeunir çà et là et de changer le texte, probablement vers le commencement du XIIe siècle : il a trouvé lui-même un bon copiste dans l'auteur de P*, qui écrivait en France avant la fin de ce même siècle (p. 106); le ms. P, exécuté par un Anglais au XIIIe siècle, a gardé, malgré le peu de soin du scribe, des traces de cette bonne origine. L'autre manuscrit dérivé de *b*, c.-à-d. *z*, était dû, à en juger par S, à un écrivain tout à fait distingué par le soin et l'aptitude; il tomba plus ou moins directement entre les mains de l'auteur de *i*, qui le donna pour base à sa rédaction interpolée, où le texte de *z* était conservé très-fidèlement. Cette fidélité se reconnaît encore dans le ms. S, bien qu'il vienne d'un copiste assez étourdi, et qu'il y ait un intermédiaire S* entre S et *i* (là où S est altéré, M porte souvent témoignage pour *i*) : *i* a dû être composé vers le milieu du XIIe siècle, à l'époque où en Angleterre on écrivait L et A; S* a été écrit en bon lieu avant le milieu du XIIIe siècle, et avant la fin copié dans S; en même temps que S* était écrit, M* était composé (à l'aide sans doute d'un manuscrit *i** qui n'est pas marqué dans le tableau), et encore au XIIIe siècle on en prenait la copie M dans un endroit où se parlait le dialecte picard : enfin, pour terminer cette histoire, vers le milieu du XIVe siècle, un ms. de la version M tombait entre les mains d'un versificateur qui en tirait la rédaction en quatrains.

Dans les variantes qui se trouvent au bas des pages, je ne note que les *leçons* divergentes : les questions de langage sont traitées en détail dans la *Préface*, et les variantes de ce genre seront indiquées, uniquement d'après L, à la suite du texte. Quand je ne donne pas M c'est qu'il s'éloigne du texte primitif ou n'offre aucun intérêt : Q ne figure pas dans ces variantes; il est trop loin de l'original. — Pour le ms. A j'ai trouvé inutile de recueillir toutes les absurdités du correcteur (voy. ci-dessus, p. 4-5) : quand il est arrivé par ses surcharges à rendre une partie d'un vers illisible, je l'indique en faisant suivre

de points les mots qui ont subsisté; les mots de A marqués d'un * sont du fait du correcteur, et ont supplanté complètement ceux du texte primitif[1].—Pour S l'indication de *Variante* signifie que l'auteur de ce manuscrit (souvent après *i*, quelquefois, comme le montre la comparaison de M, de lui-même) s'est écarté sensiblement du texte, au point qu'il ne peut plus lui être comparé vers par vers. — Chaque fois qu'un ms. ne figure pas dans les *Variantes*, il faut en conclure qu'il donne absolument (sauf les divergences orthographiques) ce qu'on lit dans le texte; de même quand il n'y figure que pour une partie d'un vers, c'est que le reste du vers concorde avec le texte que j'ai adopté[2].

1. Il suffira de donner ici quelques échantillons, qui feront apprécier son procédé. Str. 9, ayant aux vers a et b *parenté* et *cité*, il a essayé de transformer en rimes les trois autres assonances: au v. 3 il a changé *lui vult mult honorer* en *si l'ot mult en chierte*, au v. 4 *vont li dui pedre parler* en *ont li dui pedre parle*, et il a corrigé de même, au v. 5, *volent faire assembler* en *cum soient asemble*. — Str. 19, il s'est contenté de rapprocher les deux derniers vers, en remplaçant au v. 5 *ne volst estre encombrez* par *ne se vout encumbrer*, afin de rimer avec *trover* au v. 4. — La str. 20 donne les assonances *departit Alexis tramist guarir poverins*; notre homme a choisi celle du v. 3, avec lequel il fait rimer tous les autres. Au v. 1 il change *lur ad tot departit* en *tut lur departist* (la mesure n'y est plus, mais l'orthographe *departist* lui paraît, à tort, plus admissible au parfait qu'au participe); au v. 2 il avait beau jeu, au lieu de *s'asist danz Alexis* il écrit simplement *danz Alexis s'asist*; de même au v. 4 il était facile de changer *dunt son cors pot guarir* en *dunt sun cors en guarist;* mais pour le v. 5 il fallait avoir recours au même moyen que pour le v. 1 : *si l'rent as poverins* devint *as povres le partist*. — La str. 24 prouve que ce scrupuleux rimeur ne savait que très-mal le français. Elle vient après une strophe qui assone en *ant* (23 *serganz enfant edrant sedant semblant*) et assone elle-même en *é...e* (*mudede pedre donede fredre retornerent*). Or le ms. avait passé les deux premiers vers. Notre correcteur, qui ne paraît pas s'être aperçu que le poème est en strophes de cinq vers, croit que les vers *b c d* de 24 appartiennent à 23, et il se met en devoir de les rattacher à la rime en *ant*. Au v. 3 le ms. avait *l'almosne li donerent* au lieu de *ont l'almosne donede* : il supprime les lettres *er* de *donerent*, et s'imagine que *donent* rime avec *semblant;* au v. 4 au lieu de *come li altre fredre* le ms. portait *cum un des altres freres* : il change *freres* en *la prent;* et enfin au v. 5 comme au v. 3 il supprime les lettres *er* de *returnerent* et fait rimer *returnent* avec *prent*. — Ces bévues, dont je pourrais donner maint autre exemple, prouvent que cet amateur était anglais; mais il n'en est que plus curieux de voir, avant la fin du XIIe siècle, cette préoccupation de transformer les assonances en rimes, même dans un milieu où toutes les modes devaient naturellement un peu retarder.

2. Pour M, il ne faut en juger ainsi que dans les strophes où ce ms est cité avec les autres : alors les vers pour lesquels il n'est pas cité sont réellement semblables à ceux de mon texte.

LA VIE SAINT ALEXIS.

1 Bons fut li siecles al tens ancienor,
Quer feit i ert e justise et amor,
Si ert credance, dont or n'i at nul prot :
Tot est mudez, perdude at sa color ;
Ja mais n'iert tels com fut as anceisors.

2 Al tens Noe et al tens Abraham,
Et al David que Deus par amat tant,
Bons fut li siecles : ja mais n'iert si vailanz.
Vielz est e frailes, tot s'en vait declinant,
Si'st empeiriez tot bien vait remanant.

3 Pois icel tens que Deus nos vint salver,
Nostre anceisor ovrent cristientet,
Si fut uns sire de Rome la citet;
Riches hom fut de grant nobilitet :
Por ço l'vos di, d'un son fil voil parler.

1 b P *omet* i — c A *le correcteur a changé* nul pru *en* udur S mais prou — d S Si est m. p. a sa valour — e P *manque*.

2 b L qui A Et al tenz David qui P *omet* par S a Davi — c A S Fud bons — d L tut s'en vait remanant A Faillis est li siecles S *manque* — e A tut s'en veit P tut bien i vait morant S et li biens va morant.

3 a S jour — b A Nos ancessurs — c A en Rome S Fu nes un sire a Romme — d P et de gr. n. — e L Pur hoc vus di A Pur cel P Por ceo S Pour cou v. d. dun sien.

4 Eufemiens — ensi out nom li pedre —
Cons fut de Rome del mielz qui donc i eret;
Sor toz ses pers l'amat li emperedre.
Donc prist muilier vailant et honorede,
Des mielz gentils de tote la contrede.

5 Pois converserent ensemble longement;
Que enfant n'ovrent peiset lor en forment.
Deu en apelent andoi parfitement :
« E reis celestes, par ton comandement
Enfant nos done qui seit a ton talent. »

6 Tant li preierent par grant humilitet
Que la muilier donat feconditet :
Un fil lor donet, si l'en sovrent bon gret;
De saint batesme l'ont fait regenerer :
Bel nom li metent sulonc cristientet.

7 Fut batiziez, si out nom Alexis.
Qui l'out portet volentiers le nodrit;
Pois li bons pedre ad escole le mist :
Tant aprist letres que bien en fut guarniz;
Pois vait li enfes l'emperedor servir.

8 Quant veit li pedre que mais n'avrat enfant

4 a L si out an. A P issi ot num sis S ensi ot non li — b L des melz A Cuens iert de lune des miels P del miex qui dunc ere S Quens fu de Romme de toute la contree Des belisors qui a cel jour i erent — c A les pers P S *manque* — d A Muiller lui dunad vaillant e S *manque* — e P plus g. S *manque*.

5 b L novrent amfant A pesa S Quenfant nen orent — c L E diu apelent P *omet* andoi — d A O reis del ciel S E rois de glore.

6 a P len pr. p. bele h. — b A Qua la m. P Que a la S Que sa m.— c A *manque* — d A Del s. — e L sur la cr. A mirent P mistrent S misent.

7 a P S Baptizies fu P si out alix a nun S sot a non alessis — b L Qui lui portat A Qui lot P Qui lout S Qui le porta — c L suef le fist nurrir — d L ad esc. li b. p. P Et li b. p. — e A li enfes *illisible* S Puis lenvoia.

8 a P vit — b A Fors Alexis P Mais celui sol S Mais que ce seul

Mais que cel sol que il par amat tant,
Donc se porpenset del siecle a en avant :
Or volt que prenget muilier a son vivant,
Donc li achatet filie d'un noble franc.

9 Fut la pulcele de molt halt parentet,
Filie ad un comte de Rome la citet :
N'at plus enfant, lei volt molt honorer.
Ensemble en vont li dui pedre parler,
Lor dous enfanz volent faire asembler.

10 Noment le terme de lor asemblement,
Quant vint al faire, donc le font gentement,
Danz Alexis l'esposet belement;
Mais de cel plait ne volsist il nient :
De tot en tot ad a Deu son talent.

11 Quant li jorz passet et il fut anoitiet,
Ço dist li pedre : « Filz, quer t'en vai colchier.
Avoc ta 'spose, al comand Deu del ciel. »
Ne volst li enfes son pedre corocier,
Vint en la chambre od sa gentil muilier.

M Fors que cel. P S M aime — c L del secle en a. P S del siecle en a. A que fera en a. — d A Ja li volt femme duner P Et veut qu'il pr. S Si volt — e A Donc li aplaide fille a un noble farant P porchace f. a un S Por li a quise le fille un M a quise.

9 a L nethe de halt p. S de moult grant — c L mais enf. lei. A Not plus enfant si lot mult en chierte P na plus denfans mult la vout S Na plus denfans bien le puet marier — d A P en unt li dui pere parle — e A Pur lur enfant cum i soilent..... S Les d.

10 a L Doinent lur t. de l. adaisement M lor t. — b A Quanque unt a faire funt mult isnelement P al jor mult. le f. S au jour se fisent belement M au faire sel font molt liement — c A La lespusa dun Alexis gentement P lesposa veirement S *variante* M lespousa voirement — d L Mais co est tel plait dunt ne volsist nient S de tout cou — e A a deu ad P a deu a M a diu a.

11 a A le jur passa e fud tut S *variante* — b A te vai P Fiz dist li peres cor te va S biaus fius ales — c S a damediu congie — e L ou ert sa m. P dreit a sa m. S o sa gente m.

12 Com veit le lit, esguardat la pulcele,
Donc li remembret de son seinor celeste
Que plus at chier que tot aveir terrestre :
« E Deus, dist il, com forz pechiez m'apresset!
S'or ne m'en fui, molt criem que ne t'en perde. »

13 Quant en la chambre furent tot sol remes,
Danz Alexis la prist ad apeler;
La mortel vide li prist molt a blasmer,
De la celeste li mostret veritet,
Mais lui ert tart qued il s'en fust alez.

14 « Oz mei, pulcele : celui tien ad espos
Qui nos redenst de son sanc precios.
En icest siecle nen at parfite amor;
La vide est fraile, n'i at durable honor,
Ceste ledice revert a grant tristor. »

15 Quant sa raison li at tote mostrede,
Pois li comandet les renges de s'espede
Et un anel dont il l'out esposede.
Donc en eist fors de la chambre son pedre,
En mie nuit s'en fuit de la contrede.

16 Donc vint edrant dreitement a la mer;
La nef est preste ou il deveit entrer :

12 a A P Quant vit S Sains Alessins — b P Si lui menbre S *manque* — c A tute rien P tote honor S *manque* — d A O d. S Elas A P si grant p. — e S nen men vois A or criem que tu en perde P que ne me perde S jou crien que ne te perde.

13 a A S andui — b A la prist ad aparler S sains a. prist a li parler — d A P mustra — e A Kar lui P Tart lui esteit S Que lui A S turnez.

14 a P Os tu S Bele dist il — c A P cest S Car en cest — d A amur (honur) S *manque* — e S *manque*.

15 a S *variante* — b A Dunc li duna P Dunc lui commande la renge S *variante* — c A Et cel anel L a deu l'at comandede S *variante* — d L en eissit A Puis ist fors P sen ist fors S *variante* — e L Ensur nuit P En cele nuit A Ja senfuit fors de tute la S cite.

16 a A Puis v. curant S Droit en la mer en aquelt son esrer — b A

Donet son pris et enz est aloez.
Drecent lor sigle, laisent corre par mer,
La pristrent terre ou Deus lor volst doner.

17 Dreit a Lalice, une citet molt bele,
Iloc arivet sainement la nacele.
Donc en eisit danz Alexis a terre;
Mais jo ne sai com longes i converset :
Ou que il seit de Deu servir ne cesset.

18 D'iloc alat en Alsis la citet,
Por une imagene dont il odit parler,
Qued angele firent par comandement Deu,
El nom la virgene qui portat salvetet,
Sainte Marie qui portat damne Deu.

19 Tot son aveir qu'od sei en out portet,
Tot le depart que giens ne l'en remest :
Larges almosnes par Alsis la citet
Donet as povres ou qu'il les pot trover :
Par nul aveir ne volt estre encombrez.

20 Quant son aveir lor at tot departit,
Entre les povres s'asist danz Alexis,

fu pr. u il dut enz e. P pora e. S Preste est la nes u il porra e. — c A Dunad, si ses fait enz porter P sest a. S si est tous ceus entre — d A en m. — e L o deus les volt mener P prennent S *variante*.

17 a L co fut citet P ceo fu une cite — b A salvement S *variante* — c L acertes A sen issi P en issi fors S *variante* — d L Co ne sai jo A Mais co ne sai — e A (de deu servir) ne cesse pas durer.

18 a A Dunc sen alad en Arsis P Puis sen ala en Axis P Alix en va en Aussis (M Droit en Alis) — c A P par le cumandement deu S par le commant de de — d A El num de la virgene ki porte P El nun de la virge S El non celi — e S *variante*.

19 a L en ad p. A que il ad aporteit P Kil out o sei p. S que il en ot p. — b L par Alsis la citet A nient n. l. r. P que rien n. l. r. S A departi ains rien n. l. r. — c L que gens ne len remest A en a. l. c. — d A P S Dunad — e A De nul aveir ne se vout encumbre*r (z) S Pour.

20 a A aveir *tut *lur (out) departist P out a toz departis — b L se sist A danz *Alexis *sasist S autres sasist sains — c S la u dius

Receut l'almosne quant Deus la li tramist;
Tant en retint dont son cors pot guarir,
Se lui 'n remaint, si l'rent as poverins

21 Or reviendrai al pedre et a la medre,
Et a la 'spose qui sole fut remese :
Quant il ço sovrent qued il fuiz s'en eret,
Ço fut granz dols qued il en demenerent,
Et granz deplainz par tote la contrede.

22 Ço dist li pedre : « Chiers filz, com t'ai perdut! »
Respont la medre : « Lasse, qu'est devenuz? »
Ço dist la 'spose : « Pechiez le m'at tolut.
Amis, bels sire, si poi vos ai out!
Or sui si graime que ne pois estre plus. »

23 Donc prent li pedre de ses meilors serjanz;
Par moltes terres fait querre son enfant.
Jusqu'en Alsis en vindrent dui edrant;
Iloc troverent dan Alexis sedant,
Mais n'enconurent son vis ne son semblant.

24 Si at li enfes sa tendre charn mudede,

li tr. — d L ses cors A receit dunt sun cors *en guarist S retint que sun cors en soustint — e A len r. *as *povres *le *partist P len r. as plus povres le rent S Le remanant en rent as poverins.

21 a A vus dirai del p. e de la m. P Ore vendrai S Or revenrons (M Or revenrai) — b L qued il out espusethe A E de la pulcele que il ot espus *li *ere S ki seule en est — c L qued il fut si alet P que fui s. e. — d L quet il unt demenet P *le second hémistiche manque* — e L citiede A E grant *trop *la plainte *dulorosse *e *amere P *le premier hémistiche manque* S grant complaintes.

22 a P bel f. S *variante* — b S Dius dist la mere ques mes fis devenus — c S dist li peres — d L F chers amis S Dius dist lespouse com petit lai eu — e S *manque*.

23 a S prist — b A M plusurs t. P maint pais S moult de t. — c A Dreit a Tarsis P Desque en Axis S Dedens Ausis vinrent tout droit M Droit en Alis — d M Iluecques truevent saint — e A nel recuneurent nal fait ne al s. P ne conurent S Ne reconnurent M *variante*.

24 a L Des A *manque* P out li e. S Dont ot — b A *manque* — c

Ne l'reconurent li dui serjant son pedre.
A lui medisme ont l'almosne donede;
Il la receut come li altre fredre.
Ne l'reconurent, sempres s'en retornerent.

25 Ne l'reconurent ne ne l'ont enterciet.
Danz Alexis en lodet Deu del ciel
D'icez sons sers cui il est almosniers.
Il fut lor sire, or est lor provendiers;
Ne vos sai dire com il s'en firet liez.

26 Cil s'en repairent a Rome la citet,
Noncent al pedre que ne l'povrent trover;
S'il fut dolenz ne l'estot demander;
La bone medre s'en prist a dementer,
E son chier fil sovent a regreter :

27 « Filz Alexis, por quei t'portat ta medre ?
Tu m'ies fuiz, dolente en sui remese.
Ne sai le leu ne nen sai la contrede
Ou t'alge querre; tote en sui esguarede.
Ja mais n'ierc liede, chiers filz, ne n'iert tes pedre. »

28 Vint en la chambre, pleine de marrement.
Si la despeiret que n'i remest nient;

A Entre les astres lalmosne li dun(er)ent — d A Il la receit com un des altres *la *prent S *manque*. — e A Li messagier sempres sen return(er)ent.

25 b A ha deu mercie S Sains Alessins — c L provendiers S Des sers son pere (M De ces siens siers) — d L almosniers A Ainz f. S Ains f. (M Il fu) — e A sai a d. c. i. s. fist l. P comme i. s. fist l. S com il par sen fist l.

26 a A S en P retornent — b P pueent S quil — c L Set il fut graim — d A P se pr. S *manque* — e S *manque*.

27 a L pur quei p. A pur quei to..... P por quei te p. S de ta dolante mere — c P I. ne sei l. S Le liu ne sai — d A tute s. e. P Ou te puisse quere tote s. e. S U jou te quiere — e L nul ert tun pedre A niert liez tis pere ne ta mere P Ja nierc mes lie bel fiz non iert tis pere S Ja niere lie biaus fius si niert tes peres.

28 a A guarnement P en sa ch. — b A destruist P S despoille — c L remest A remest, nus aurnement P nul aornement S p. nul

N'i laissat palie ne neul ornement.
A tel tristor atornat son talent,
Onc pois cel di ne s' contint liedement.

29 « Chambre, dist ele, ja mais n'estras parede,
Ne ja ledice n'iert en tei demenede. »
Si l'at destruite com s'hom l'oust predede :
Sas i fait pendre e cinces deramedes,
Sa grant honor a grant dol at tornede.

30 Del dol s'asist la medre jus a terre,
Si fist la 'spose dan Alexis acertes :
« Dame, dist ele, jo ai fait si grant perte!
Ore vivrai en guise de tortrele :
Quant n'ai ton fil, ensembl' od tei voil estre. »

31 Respont la medre : « S'od mei te vols tenir,
Si t' guarderai por amor Alexis,
Ja n'avras mal dont te poisse guarir.
Plainons ensemble le dol de nostre ami,
Tu del seinor, jo l' ferai por mon fil. »

cier garniment — d P A tristor torne sun talent S Tost a tourne a grant duel son talent — e L Unches, ne se c. l. A Puis icel jur mult suvent se dement P ne vesqui liement S Ains puis cel jour nen fu lie granment.

29 a P j. m. ne serez p. S mal fuissies atornee — b A Jamais l. P ne james S Ja mais en vous niert leece trouvee — c L cum dis lait host depredethe A cum hum laust preee P cum sel leust preee S comme el ert la vespree — d L p. curtines d. A Ele i f. p. cince de ramees P S. i f. tendre et cinces d. S *manque* — e A Cele gr., est t. P dolor est t. S Sa grant ricoise a a grant duel t.

30 a L jusque A De d. s. la sue m. a t. P De d. S De la dolour sasist la mere a terre — b S saint Alessin la bele — c L io i ai s. P E deus d. e. mult par ai f. gr. p. S jou ai f. moult gr. p. — d P Des or S Or mais v. a loi de tourtereule — e A Nen ai P Ore nai S ensamble toi A *des *or *serai *tancele (ens. o t. v. e.).

31 a L Co di la m. sa m. S *variante* — b P Garderai tei por la mor S *variante* — d S *variante* — e L Tu de tun seinur e iol frai pur mun filz A Tu pur tun sire e je pur mun chier filz P Tu por tun seignur iol ferai por mun fiz S *variante*.

32 Ne pot estre altre, metent l'el consirrer;
Mais la dolor ne podent oblider.
Danz Alexis en Alsis la citet
Sert son seinor par bone volentet :
Ses enemis ne l'pot onc enganer.

33 Dis e set anz, n'en fut nient a dire,
Penat son cors el damne Deu servise.
Por amistet ne d'ami ne d'amie,
Ne por honors qui lui fussent tramises,
N'en volt torner tant com il ad a vivre.

34 Quant tot son cor en at si atornet
Que ja son voil n'istrat de la citet,
Deus fist l'imagene por soe amor parler
Al servitor qui serveit al alter;
Ço li comandet : « Apele l'home Deu. »

35 Ço dist l'imagene : « Fai l'home Deu venir
En cest monstier, quer il l'at deservit
Et il est dignes d'entrer en paradis. »
Cil vait, si l'quiert, mais il ne l'set choisir,
Icel saint home de cui l'imagene dist.

32 a L turnent el c. A altra estra turnent el c. P altre estre metent al c. S Voillent u non metent el c. — b A porent S Mais lor grant duel — c S Al. est en a. — d P S par grant humilite — e A *manque* P nel pueent e. S Que anemis ne len puet encombrer.

33 a A De x anz nen f. P ne fu a d. S ainc rien nen f. a d. — b P iloc el deu servise — c A *pour ce vers et les deux suivants donne* De deu ne voldra turner ne de sainte iglise Pur or ne pur argent ne pur rien ki vive P Por a. dami n. S Ce ne fist il pour ami ne a. — d L len f. P honor que nul lui ait pramise S Ne pour honnor qui li en fust a dire — e P ne v., il ait a v. S *variante*.

34 a L afermet P i a s. S son coraige ot a cou — b A nen i. P mais son v. — c A f. une i. P por lamor de lui S pour Alessin — d P servi S Un saige clerc — e A Ce dist limagene fai venir P fai venir S dist lymaige.

35 b L Quar il ad deu bien servit et a gret P Enz el. il a S bien la — c P Et *manque* S Car il — d A Et il le vait querre P mes nel s. S ne set — e A dunt lim. li d.

36 Revint li costre a l'imagene el mostier :
« Certes, dist il, ne sai cui entercier. »
Respont l'imagene : « Ço'st cil qui lez l'us siet;
Pres est de Deu e del regne del ciel;
Par nule guise ne s'en volt esloinier. »

37 Cil vait, si l'quiert, fait l'el mostier venir.
Es vos l'esemple par trestot le pais
Que cele imagene parlat por Alexis.
Trestoit l'honorent, li grant e li petit,
E toit le preient que d'els aiet mercit.

38 Quant il ço veit que l' volent honorer :
« Certes, dist il, n'i ai mais ad ester;
D'iceste honor ne m' revoil encombrer. »
En mie nuit s'en fuit de la citet,
Dreit a Lalice rejoint li sons edrers.

39 Danz Alexis entrat en une nef :
Ovrent lor vent, laisent corre par mer.
Dreit a Tarson espeiret ariver,
Mais ne pot estre : ailors l'estot aler.
Tot dreit a Rome les portet li orez.

36 a A li mes, al m. P Revint tost S Li clers revint esbahis al m. — b A je nel sai antercier S Gentiels ymaige — c L tres lus s. A l.....iet P Lymage dist S Cou dist lym. celui qui les lui s. (M Derrier cel huis) — d L des regnes A *manque* — e A *manque* P Por nul avoir ne se vout.

37 a A Cil le vait querre f. lal m. P f. lei al m. S *variante*. — b A cel P Etevous la novele par tot S la noise — d S Tout len — e A aust m. P kil ait de els S *variante*.

38 a L A M quil P que hum lo vout S Quant il voit cou que v. — b A mei volez deporter Ci entre vus nai cure a ester S E dieus dist il ci ne voel mais e. M chi ne quier mais e. — c L nen r. A ne voil estre enunbrez P ne me voil S M *manque* — d L Ensur n. A En la..... P En une n. S M A mie n. — e A *manque* P orez S Droit a la mer en aquelt son esrer M Et vint fuiant droitement a la mer.

39 a A *pour ce vers et le suivant donne* Dreit a la rive li serf deu vint errant Danz a. encuntra un chalant P Saint a. S *manque* M Pres est la barge qui outre doit aler Donne son pris si se fait mettre en

40 Ad un des porz qui plus est pres de Rome,
Iloc arivet la nef a cel saint home.
Quant veit son regne, durement se redotet
De ses parenz, qued il ne l' reconoissent
E de l'honor del siecle ne l'encombrent.

41 « E Deus, dist il, bels reis qui tot governes,
Se tei ploust ici ne volsisse estre.
S'or me conoissent mi parent d'este terre,
Il me prendront par pri ou par podeste ;
Se jo's en creid il me trairont a perte.

42 « Mais ne por hoc mes pedre me desirret,
Si fait ma medre plus que femme qui vivet,
Avoc ma 'spose que jo lor ai guerpide.
Or ne lairai ne m' mete en lor bailide :
Ne m' conoistront, tanz jors at que ne m' virent. »

43 Eist de la nef e vait edrant a Rome.
Vait par les rues dont il ja bien fut cointes,

mer — b P S Drecent lor sigle M *manque* — c L Andreit tarson A Dreit en ters... la cuiderent ariver P Et dreit a romme espeirent S Droit a troholt quidierent M Droit vers corsant en cuidierent aler — d A *manque* P Mais aillors lor estuet torner S cautre part sont torne M *variante* — e L Andreit S conduit li o. M *variante*.

40 a A iert S ert plus pres — b L ai cel A a icel — c L vit A Quant vit..... P veit *manque*, forment sen r. S moult forment sen r. — d P que nel reconeussent S De ses amis qui nel connoissent onques — e A E que lonur del secle ne lencumbre S Ne.

41 a A Oi, ki tut le mund g. P bons r. S glorious rois celestre — b L S ci n. v. e. P Sil te pl. — c L dicesta terre A d..... S Se me connoissent les gens de ceste t. — d A prendrunt..... P par pri et p. p. S par force et p. p. — e L perdra A me feront..... P Se jes crei tot me torrunt a perte S perte.

42 a A Ne sai dist il mi p. P S Et ne porquant — b A mere..... ..... P plus que huem q. v. — c A E cele pulcele q. P Avoc ices lespose que ai g. S Si fait lespouse — d A nel lairai que ne me mete P ne mete S *manque* — e A mult..... P Ne me c. lonc tens a ne me v. S *variante*.

43 a L vint andreit P Dunc issi de la nef si v. S *variante* — b A

Altre pois altre, mais son pedre i encontret,
Ensembl' od lui grant masse de ses homes;
Si l' reconut, par son dreit nom le nomet :

44 « Eufemiens, bels sire, riches hom,
Quer me herberge por Deu en ta maison;
Soz ton degret me fai un grabaton :
Empor ton fil dont tu as tel dolor.
Tot soi enferms, si m' pais por soe amor. »

45 Quant ot li pedre la clamor de son fil,
Plorent si oil, ne s'en pot astenir :
« Por amor Deu e por mon chier ami,
Tot te dorrai, bons hom, quantque m'as quis,
Lit et hostel e pain e charn e vin.

46 « E Deus, dist il, quer ousse un serjant
Qui l'me guardast : jo l'en fereie franc. »
Un en i out qui sempres vint avant :
« Es me, dist il, qui l' guard par ton comand;
Por toe amor en soferrai l'ahan. »

47 Cil le menat endreit soz le degret;

'cum 'co 'fust 'un 'autre 'hume P dunt jadis fu bien c. S Parmi les rues u il fu ja bien c. — c L Naltra pur altre A Que vus dirrai P Ne un ne altre S et s. p. — e A Il le conut P Si lapela S Bien le connut.

44 a S *manque* — b L tue m. P Herberge mei — c S *manque* — d A dunt as si grant tristur P Et por t. S *intervertit* d *et* e *et donne pour* d : Et pour ton fil qui Allesin ot non. — e A kar tut sui plein de mal e de dulur Fai le pur deu pais me pur sue amur P si me pais S Enfers hom sui pais moi pour diu a.

. 45 a A Quant sis pedre oi l. cl. S ramentevoir s. f. — b A ne.... ..... P S Plore des oilz — c P Por deu amor S Pour Dieu dist il — d A quanque tu mas requis P ferai S ferai b. h. cou que tu dis.

46 a A Oi P car eusse jeo ore un s. S Dius dist li peres cor — b L guardrat P le me g. tot l. S Qui le gardast trestout a son talant Sil estoit sers jou le feroie franc — c A vient P qui *manque* S sen presente a. — d A Jel garderai dist il a tun c. P Prest sui dist il quel g. S Ves me ci sire sel garc par vo.

47 a L Dunc S *manque* P to dreit — b P Fist, pout S *manque* — c P

Fait li son lit ou il pot reposer;
Tot li amanvet quantque bosoinz li ert.
Vers son seinor ne s'en volt mesaler;
Par nule guise ne l'en pot hom blasmer.

48 Sovent le virent e li pedre e la medre,
E la pulcele qued il out esposede :
Par nule guise onques ne l'aviserent;
N'il ne lor dist, n'il ne li demanderent
Quels hom esteit ne de quel terre il eret.

49 Soventes feiz lor veit grant dol mener,
E de lor oilz molt tendrement plorer,
E tot por lui, onques nient por el.
Il les esguardet, si l'met el consirrer :
N'at soin que l'veiet, si est a Deu tornez.

50 Soz le degret ou gist sor une nate
La le paist l'hom del relief de la table;
A grant poverte deduit son grant barnage.
Ço ne volt il que sa medre le sachet :
Plus aimet Deu que trestot son lignage.

51 De la viande qui del herbere li vient

li apreste quamque ois li fu asez S *manque* — d L Contra seinur A ne se volt mal mener P ne veut mes aler L *manque* — e A que pur nule chose len puisse ja blasmer P En.

48 a P virent le pere — b L quet li ert espusede A *surchargé* P il out espousee S qui il ot e. — c P En S raviserent — d L nels nel d. A ne il nel P ne cist nel d. — e Pregne S et de quele contree.

49 a P vit gr. d. demener S vit — b S souventes fois pl. — c A P Trestot S et nient tout pour el — d L A Danz Alexis L le met el c. A les veist suvent pasmer — e L Ne len est rien issi est aturnet A Nad sun de quamquil veit..... P Kar en deu est tot le suen penser S Na soig que voie si est a diu tornes.

50 a L il gist sur sa nate A il gist sur la nate — b L Iluec paist lum P Iloc le paist lum — c L parage A gr. dulur deduit.... S Sa pourete deduist a grant barnaige — d A ne volt mais que P Et si ne veut que sis peres S Il ne voult mie — e L P tot A S Mielz.

51 *manque* A. — a L P vint P devant lui v. S del ostel — b L retint

Tant en retient dont son cors en sostient;
Se lui 'n remaint si l'rent as almosniers;
N'en fait musgode por son cors engraissier,
Mais as plus povres le donet a mangier.

52 En sainte eglise converset volentiers;
Chascune feste se fait acomungier.
Sainte escriture ço ert ses conseiliers :
Del Deu servise le rovet esforcier;
Par nule guise ne s'en volt esloinier.

53 Soz le degret ou il gist e converset,
Iloc deduit liedement sa poverte.
Li serf son pedre qui la maisniede servent
Lor lavedures li getent sor la teste :
Ne s'en corocet ned il ne 's en apelet.

54 Toit l'escharnissent, si l'tienent por bricon,
L'egue li getent, si moilent son linçol.
Ne s'en corocet giens cil saintismes hom,
Ainz preiet Deu qued il le lor pardoinst
Par sa mercit, quer ne sevent que font.

55 Iloc converset eisi dis e set ans.
Ne l'reconut nuls sons apartenanz,

P recut L P sustint — c L lui en P len S Le remanant L poverins S en rent as prouvendiers — d P ne fist estui S M musgot — e L *manque* S as povres gens le redonne.

52 *manque* A. — c P ceo est sun c. S *manque* M Tuit si conseil repairent au sautier — d L se volt mult e. P De deu servir S A diu servir se commence e. M Del diu serviche ki le rueve efforchier — e P Danz Alexis ne se vout S Sains Alessis M Et li sains hom ne sen velt atargier.

53 b S A grant barnaige deduit sa grant poverte — c A *manque* — d A S Les — e A apelet *corrigé en* tempeste P ne il nes a S neis nes e. a.

54 a S Mout, tienent a — b A moilent sun grabatun P licun S et moillent son liton M Des laveures li moillent son plicon — c A Un ne se c. icil s. P icil s. S Ne sen courece icil s. — d P kil lor p. S que trestout lor p. — e P. kil ne s. kil. S mais ne s.

55 a A uit a. — b A Nel conut nuls hum aparceuanz P Nel conurent

Ne neuls hom ne sout les sons ahanz,
Fors sol li liz ou il at geut tant :
Ne pot muder ne seit aparissant.

56 Trente quatre anz at si son cors penet.
Deus son servise li volt gueredoner :
Molt li engrieget la soe enfermetet.
Or set il bien qued il s'en deit aler;
Cel son serjant ad a sei apelet.

57 « Quier mei, bels fredre, et enque e parchamin
Et une penne, ço pri toe mercit. »
Cil li aportet; receit les Alexis:
De sei medisme tote la chartre escrist,
Com s'en alat e com il s'en revint.

58 Tres sei la tint, ne la volt demostrer,
Ne l'reconoissent usqu'il s'en seit alez.
Parfitement s'ad a Deu comandet:
Sa fin aproismet, ses cors est agravez ;
De tot en tot recesset del parler.

59 En la samaine qued il s'en dut aler,
Vint une voiz treis feiz en la citet

les suens apartenanz S ne reconnurent ne li serf ne li franc — c L nuls h. A set P Nest hom en terre qui sace l. s. a. S nonques nus hom ne sot de ses haans — d L *manque* A le lit P mais que le lit — e P Nel puet celer cil est S cil fu.

56 a P le suen c. — c A agrievet icele P agrege — d S Et si set bien — e A S lui.

57 a A Turne mei fr. si quier del p. P fr. enque et p. — b A par ta m. S si ferai un escrit — c L le Aleis A re..... P et cil la coilli S *variante* — d L Escrit la cartra tute de sei medisme A dedenz ad tut escrit S *variante* — e A Cum en alat e cument sen fuit P Cum sen ala et cum senfui S *variante*.

58 a S Les lui l. t. ne vaut pas d. — b L Ne c. A tresque al jur quil sen deie aler P Que nel conoissent desquil S Con nel connoisse desquil — c A *manque* P sest a d. S *manque* — d P S aproche — e A recessat P cesse S Droit entour none sacoise de p.

59 a P kil sen deit aler — c A *manque* P cum deu la commande — d

Hors del sacrarie par comandement Deu,
Qui ses fideilz li at toz envidez.
Prest est la glorie qued il li volt doner.

60 A l'altre voiz lor vint altre somonse
Que l'home Deu quiergent qui gist en Rome,
Si li depreient que la citet ne fondet,
Ne ne perissent la gent qui enz fregondent.
Qui l'ont odit remainent en grant dote.

61 Sainz Innocenz ert idonc apostolies :
A lui en vindrent e li riche e li povre,
Si li requierent conseil d'icele chose
Qu'il ont odide, qui molt les desconfortet :
Ne guardent l'hore que terre les enclodet.

62 Li apostolies e li emperedor
— Li uns Arcadie, li altre Honorie out nom —
E toz li poples par commune oraison
Depreient Deu que conseil lor en doinst
D'icel saint home par qui il guariront.

63 Ço li depreient, la soe pietet,
Que lor enseint ou l' poissent recovrer.
Vint une voiz qui lor ad enditet :
« En la maison Eufemien quereiz,
Quer iloc est, e la le trovereiz. »

A f. tuz i ad aunez P a a sei e. S *manque* — e R quil leur veut d S u il povra entrer.

60 a L En laltra voiz lur dist A A laltra feiz lur fait P A laltre voiz lor fist une s. S A haute voiz lor vint — b L A est — c A Et si lo preient P Si lui deprient S *manque* — d A cil ki enz fr. P perisset, fregunde S *manque* — e S Quant il loirent durement le redoutent.

61 a A qui dunt iert P ert dunc S iert adont — b L repairent P a lui vienent — c A P de ceste S Requisent li consel de tele — d L oit A A tut le pople P oi S qui si l. d. — e L nes anglutet P asorbe S engloute.

62 b L A acharies P akaries M acayres, L anories A onories M onoires, S Li uns ara del autre honeres ot hounour non — c A reisun P Trestot S raison — d A *manque* — e A *manque* P De cel, garunt S De cil.

63 a A *manque* P par sa grant p. S Trestout — b P o le porunt trover S u le puissent trouver — d P S a la — e L A et iloc le tr. S illuec le tr.

64 Toit s'en retornent sor dan Eufemien;
Alquant le prenent Fortment a blastengier:
« Iceste chose nos douses noncier
A tot le pople qui est desconseiliez:
Tant l'as celet molt i as grant pechiet. »

65 Il s'escondit com li hom qui nel set;
Mais ne l'en creient, al herberc sont alet.
Il vait avant la maison aprester;
Fortment l'enquiert a toz ses menestrels:
Icil respondent que neuls d'els ne l'set.

66 Li apostolies e li emperedor
Siedent es bans e pensif e ploros;
Iloc esguardent toit cil altre seinor,
Depreient Deu que conseil lor en doinst
D'icel saint home par qui il guariront.

67 En tant dementres com il iloc ont sis
Deseivret l'aneme del cors saint Alexis;
Tot dreitement en vait en paradis
A son seinor qu'il aveit tant servit.
E reis celestes, tu nos i fai venir!

64 a A returnent..... S tournerent — b L A li P forment *manque* — c P deussies S cose deussiez annoncier — e A P en as gr. S i a.

65 a L Il lescondit cume cil kil nel s. A cil lescondit cume li hum..... P cum cil S qui ne s. — b A cil, hostel P ostel S Il, herenc — c P Cil, les bans fist conreer S devant sa m. atorner — d A F. enquert — e A respondent..... P Et il respunent que nul de els nel s. S mais il respont que nuls dels rien nen s.

66 b L e *manque* A al bans p. e pl. P pensis et corocous S pensif et ploureos — c A E devant els P Il les e. S Et entour aus li prince et li baron — d L Si preient — e P De cele chose dunt si desiros sunt S De saint home.

67 a A En dementres que iloec se sunt sis P Et tant d. c. il unt iloc s. S Endementiers que il ont iluec s. — c A Angeles lenportent el ciel en p. P Tot *manque* S Diluec en va tout droit — d P tant *manque* S *manque* — e A kar..... P Deu reis c. la nos fai parvenir S *manque*.

68 Li bons serjanz qui l'serveit volentiers
Il le nonçat son pedre Eufemien :
Soef l'apelet, si li at conseiliet :
« Sire, dist il, morz est tes provendiers,
E ço sai dire qu'il fut bons cristiens.

69 « Molt longement ai od lui converset :
De nule chose certes ne l'sai blasmer,
E ço m'est vis que ço est li hom Deu. »
Toz sols s'en est Eufemiens tornez,
Vint a son fil ou gist soz son degret.

70 Les dras sozlievet dont il esteit coverz,
Vit del saint home le vis e cler e bel ;
En son poing tient sa chartre li Deu sers
Ou ad escrit trestot le son convers :
Eufemiens volt saveir qued espelt.

71 Il la volt prendre, cil ne li volt guerpir ;
A l'apostolie revint toz esmariz :
« Ore ai trovet ço que tant avons quis ;
Soz mon degret gist uns morz pelerins ;
Tient une chartre, mais ne li pois tolir. »

72 Li apostolies e li emperedor
Vienent devant, getent s'en oraisons,
Metent lor cors en granz aflictions :

68 a S qui servi v. — b A Cil P la nuncie a danz — c A Vint li deuant — e A *corrigé en* a mon poeir servi le volentiers.

69 a L a lui c. — b A *manque* — c L lume deu A Si esper bien que il seit ume d. P Et mei est vis kil est home d. S cou mest auis — d S en est — e L ou il gist suz lu A ou est P sos les degrez S sour son.

70 a P S Le drap S iert acouuetez — b A le vis en apert (*corr.*) S et bel et cler — c L tint la c. le deu serf A Tint en sa main P Tient en sun poing s. S Et en sa main sa chartre et son seel — d L *manque* A aveit e. S Ens a e. — e A *surchargé* P que ceo espialt S kele espialt.

71 a S Il le weut prendre mais ne li pot tolir — b A revint..... P S esbahis — c A tant par a qu. — d S mors uns — e L na l. p. t.

72 a A *manque* — b A *manque* P Vindrent devant et firent oreisuns S D. lui v. getent sa o. — c P mistrent S misent — d P merci font il

« Mercit, mercit, mercit, saintismes hom !
Ne t'conoumes n'uncor ne t'conoissons.

73 « Ci devant tei esto..t dui pechedor,
Par la Deu grace vochiet emperedor :
Co 'st sa mercit qu'il nos consent l'honor ;
De tot est mond somes nos jugedor,
Del ton conseil somes tot bosoinos.

74 « Cist apostolies deit les anemes baillir,
Ço'st ses mestiers dont il ad a servir :
Rent li la chartre par la toe mercit ;
Ço nos dirat qu'enz troverat escrit,
E ço doinst Deus qu'or en poissons guarir. »

75 Li apostolies tent sa main a la chartre,
Sainz Alexis la soe li alaschet :
Lui la consent qui de Rome esteit pape,
Il ne la list ned il dedenz n'esguardet ;
Avant la tent ad un bon clerc e savie.

76 Li chanceliers cui li mestiers en eret
Cil list la chartre, li altre l'escolterent.
D'icele gemme qued iloc ont trovede

por deu — e L nen c. net uncore nen c. A nen e. nuncore ne c. P ne c. P ne te c. nencor ne c. S ne te c. ne ne te c.

73 a S somnes doi p. — b S clame e. — c A *manque* — d A *manque* L sumes iugedor P s. governeor S De cest empire s. gouuerneour — e A *manque* P mult b. S moult soufraitos.

74 a P des almes a baillie S garir — c L Dune li la c. par tue m. A Lai li la c. par tue m. P Done li la ch. — d P kil tr. S. Si n. d. que il treuve en e.— e A ce voille d. que nus or e. p. goir P Et ceo nos d. d. que or li puissuns plaisir S Si nous d. d. quencor.

75 a S mist s. — b P Danz A. — c L le c. A a li la c. k. d. r. ert p. S Cil le recut qui est de r. p. — d L ne guardet A ne dedenz nesguardet P mais ne l. l. ne d. nesgarde S *variante* — e P clerc bon e savie S *variante*.

76 a P a qui li m. S *variante* — b S Il list la letre — c L *intervertit* c d e *qu'il met dans cet ordre* : d e c A *manque* S *manque* — d P Lor dist le nun.

Lor dist le nom del pedre e de la medre.
E ço lor dist de quels parenz il eret.

77 E ço lor dist com s'en fuit par mer,
E com il fut en Alsis la citet,
E com l'imagene Deus fist por lui parler,
E por l'honor dont ne s'volt encombrer
S'en refuit en Rome la citet.

78 Quant ot li pedre ço que dit at la chartre,
Ad ambes mains derompt sa blanche barbe.
« E filz, dist il, com dolcros message!
Vifs atendeie qued a mei repairasses,
Par Deu mercit que tu m'reconfortasses. »

79 A halte vois prist li pedre a crider:
« Filz Alexis, quels dols m'est presentez!
Malvaise guarde t'ai fait soz mon degret.
A las pechables, com par fui avoglez!
Tant l'ai vedut, si ne l'poi aviser.

80 « Filz Alexis, de ta dolente medre!
Tantes dolors at por tei enduredes,
E tantes fains e tantes seiz passedes,

77 a P cum il senfui S Et si l. d — b P Et cum en ala S Con sen ala — c L E que A Deus fist limagene pur soe amur p. P Et cum d. f. lymage por lui p. S Et c. lim. f. d. p. l. p. — d A E de lonor dunt il ne volt estre encumbred S. dont le vaut emcombrer — e P a rome S Sen ra fui a r.

78 a P ceo que dist en l. ch. S ke on troeve en l. c. — b A detire P S a ses deus mains — c A *manque* — d L Jo atendi A Tant atendi P Vif atendoie S Jou aesmoie que tu vis — e A Que une feiz ensemble od mei parlasses P que tu me confortasses S si me r.

79 b L mest apresented A cist dols mest presented S E fius dist il quels dols mest demores — c L A faite P sos mes degres S Con male garde ai f. M moult male g. — d A mal f. a. P tant par sui a. S Et jou peciere com par sui a. — e P tai veu si ne te p. S cains ne sot a.

80 a A e ta d. — b A t. angoisses P mainte dolor S Tante dolour ai — c L e t. consireres P *manque* S Et tant grant fain et tant soif trespassee — d P a por tun c. — e A encui la par auerad a. P enqui par tuee S sempres p. a.

E tantes lairmes por le ton cors ploredes !
Cist dols l'avrat enquoi par acorede.

81 « O filz, cui ierent mes granz hereditez, 114
Mes larges terres dont jo aveie asez,
Mi granz palais en Rome la citet?
Empor tei, filz, m'en esteie penez :
Pois mon deces en fusses honorez.

82 « Blanc ai le chief e la barbe chanude;
Ma grant honor aveie retenude
Empor tei, filz, mais n'en aveies cure.
Si grant dolor oi m'est apareude !
Filz, la tue aneme seit el ciel absolude.

83 « Tei covenist helme e bronie a porter,
Espede ceindre come tui altre per,
E grant maisniede douses governer,
Le gonfanon l'emperedor porter,
Com fist tes pedre e li tons parentez.

84 « A tel dolor et a si grant poverte,
Filz, t'ies deduiz par alienes terres,
E d'icel bien qui toz doust tons estre

81 a A Filz a cui lairrai jo m. gr. P E f. S Fils qui seront mes grandes iretes — c L de r. — d L *intervertit* d *et* e Et enpur tei men e. A E pur tei men esteie ge p. P Et por tei f. S Pour toie amour men iere moult p. M Pour toie amour en estoie p. — e A Apres mun deces en fussiez sires apelez P fussiez S Se tu vesquisses ten fusses h. M Quant pries ma mort en fusses iretes.

82 a L b. ai canuthe — b L taveie r. S Mes grans onors avoie retenues — c L Et anpur tei mais n. A Et pur tei bel fiz P Por tei fiz S Je vous servoie mais vous nen avies cure — d L or mest aparude A *manque* P mest ui aparue S mest hui cest jor venue — e L el ciel seit.

83 a P halberc br. S lance et escu p. — b A E. a c. — c A P ta gr. S ricement conreer — d L *intervertit ce vers et le suivant* P al enpereor — e P Cumme fist tis peres et si altre per S Si fist tes peres et tous tes parentes.

84 *manque* A — a P A tels dolors et a si granz povertes — b P Estes d. S Fils es d. — c L ki toen doust estra P Ices granz biens qui tuens

Poi en perneies en ta povre herberge :
Se Deu ploust sire en dousses estre. »

85 De la dolor que demenat li pedre
Grant fut la noise, si l'entendit la medre.
La vint corant com femme forsenede,
Batant ses palmes, cridant, eschevelede :
Veit mort son fil, a terre chiet pasmede.

86 Qui donc li vit son grant dol demener,
Son piz debatre e son cors degeter,
Ses crins derompre, son vis demaiseler,
E son mort fil detraire et acoler,
N'i out si dur cui n'estoust plorer.

87 Trait ses chevels e debat sa peitrine;
A grant dol met la soe charn medisme :
« E filz, dist ele, com m'ous enhadide!
E jo dolente, com par fui avoglide !
Ne l'conoisseie plus qu'onques ne l'vedisse. »

88 Plorent si oil e si getet granz criz ;
Sempres regretet : « Mar te portai, bels fils !

deussent estre S Et de cest bien — d L Quer am perneies P Ne vousis prendre ainz amas poverte S Poi en presis en la toie h. — e L servit en d. P Sil te pl. S deussies.

85 a L quen S demenoit — b L li dols S si lentroi sa m. — c A Dunc P cumme f. f. S comme feme dervee — d S corant esc. — e L P vit.

86 a L dunt A Qui la veit P Ki dunc lui veist S Qui dont le vit — b A degrater — c L e sen vis maiseler A detraire e sen vis d. P Son vis derumpre ses chevels detirer — d L Sun mort amfant A baisier et a. P Et son fiz mort acoler et baisier — e L mult fust il dur ki A nel e. P kil nesteust pl. S Not si dur cuer ne lestuece pl.

87 *manque* A — a S Desront ses crins si d. — b P a doel demeine — c P fait ele cumme mavez haie — d P pechable cumme jo sui avogle S caitive com par sui — e P Ne te conui plus que unc ne te veisse S nel reconnui onques tant le veisse.

88 a L sietet A En halte voiz prist a crier S Pleure des oels si escrie a hauz cr. — b L regret A Si le r. P Apres le r. mal S Puis le r. mais tal p. — c L quer a. A E se veals d. t. m. Kar aviez m. P

E de ta medre que n'aveies mercit?
Por tei m'vedeies desirrer a morir:
Ço'st grant merveile que pitet ne t'en prist.

89 « A lasse mesre, com oi fort aventure!
Ci vei jo morte tote ma portedure.
Ma longe atente a grant dol est venude.
Que porrai faire, dolente, malfedude?
Ço'st grant merveile que li miens cors tant duret.

90 « Filz Alexis, molt ous dur corage.
Com adosas tot ton gentil linage?
Sed a mei sole vels une feiz parlasses,
Ta lasse medre si la reconfortasses
Qui si'st dolente, chiers filz, bor i alasses.

91 « Filz Alexis, de la toe charn tendre!
A quel dolor deduit as ta jovente!
Por quei m'fuiz? ja t'portai en mon ventre;
E Deus le set que tote sui dolente:
Ja mais n'ierc liede por home ne por femme.

92 « Ainz que t'ousse si'n fui molt desirrose;
Ainz que nez fusses si'n fui molt anguissose;

nen a. S com nen eus m. — d L Purquem vedeies A Ja me veis tu P Por tei veez S Pour toi veir desiroie a veir — e A *manque* P Ja est merveille com jel puis sofrir S Cou fu mervelles que pecies ne lemprist.

89 a L mezre A Lasse maleuree mult oi P Ohi lasse mere cum ai S E lasse mere comme f. — b L Or vei jo A Ici vei mort P Ci vei m. S Que ci voi m. t. m. noureture M Que chi voi m. — c A ma l. entente mest a grant duel revenue S a quel duel mest v. — d L Pur quei portai A Que purra faire d. ma faiture P S d. creature — e A P Co est m.

90 a A m. par ous d. S *manque* — b L avilas A si as adosse P Quant adosas trestot ton l. S Si acoisaisses — c A Se une feis ensemble od moi p. P Se une feis uncore p. S Se une foi a moi seule — d L si la confortasses A E ta chaitive de medre seveals r. P que la r. S se le r. — e P Que si est graime ch. f. bon i levasses S Quist si dolans biaus f.

91 b P A tel dolor as d. S *manque* — c L A ja te p. P Por quei teusse jeo porte de mun v. S *manque* — d P or sui jeo mult d. S *manque* — e P niere l. S *manque*.

92 a L Ainz que tei vedisse fui m. d. A tei ousse tant en fui d. P

Quant jo t'vid net si'n fui liede e góiose;
Or te vei mort, tote en sui coroçose :
Ço peiset mei que ma fin tant demoret.

93 « Seinors de Rome, por amor Deu, mercit :
Aidiez m'a plaindre le dol de mon ami.
Granz est li dols qui sor mei est vertiz ;
Ne pois tant faire que mes cors s'en sazit ;
Il n'est merveile : n'ai mais filie ne fil. »

94 Entre le dol del pedre e de la medre
Vint la pulcele qued il out esposede :
« Sire, dist ele, com longe demorede
Ai atendude en la maison ton pedre,
Ou tu m'laisas dolente et esguarede !

95 « Sire Alexis, tanz jorz t'ai desirret,
E tantes lairmes por le ton cors ploret,
E tantes feiz por tei en loinz guardet,
Se revenisses ta 'spose conforter,
Por felonie nient ne por lastet.

96 « O chiers amis, de ta jovente bele !

que te eusse fui mult d. S sen fui si dolerouse — b A que fus ned en f. P que te veisse mult par f. S *manque* — c L jo vid n. A E quand fustes nez lie fui e mult j. P Puis que fus nez si fui jeo mult j. S Quand tu fus nes sen fui issi j.— d L doleruse A sin sui mult c. P si sui si c. S *manque* — e A *manque* P tant dure.

93 a S lamour diu — b L P mei a pl. A men a pl. — c L *intervertit ce vers et le suivant* A assiz P sus m. — d A en partist P seit sazis S mon cuer est saisi — e L nest m. A nest pas m. kar nai m. S na m. f.

94 b P Esvos la pucele kil S quil — c L demurere A *ajoute avant* c *ce vers* Pur sa dolur chiet jus a terre pasmee P cumme l. — d A Tant tatendi P Tai atendu S Atendu tai — e L tun l. A tu me l. P Tu me l. S Tu mi l.

95 a A tanz vos ai d. S tant jour tai desiree — b L *manque* A *intervertit ce vers et le suivant* P por ton cors S plouree — c A por vus loins esguardet P Et tant sovent por tei en loins esgarde S *manque* — d A Que r. t. sp. reconforter P Se revendreies S *manque* — e A P *manque* S Et tot pour bien et nient tout pour el.

96 a A Sire Alexis de ta charn tendre e b. P E ch. S Sire Alessins

Ço peiset mei que tei podrirat terre!
E gentils hom, com dolente pois estre!
Jo atendeie de tei bones noveles,
Mais or les vei si dures et si pesmes!

97 « O bele boche, bels vis, bele faiture,
Com est mudede vostre bele figure!
Plus vos amai que nule creature.
Si grant dolor oi m'est apareude,
Mielz me venist, amis, que morte fusse.

98 « Se jo t'sousse la jus soz le degret,
Ou as geut de longe enfermetet,
Ja tote gent ne m' soussent torner
Qu'ensembl' od tei n'ousse converset;
Se me leust si t'ousse guardet.

99 « Or par sui vedve, sire, » dist la pulcele,
« Ja mais ledice n'avrai, quer ne pot estre,
Ne ja mais home n'avrai charnel en terre.
Deu servirai, le rei qui tot governet:
Il ne m'faldrat s'il veit que jo lui serve. »

— b L que si A Sin sui dolente quele purirat en P Cum ore sui graine que ore porira en S Con sui dolente quant t. — c A Sire dist ele c. S si d. — d S Com a. — e A si graines e si p. P moult dures et p. S Et or les vei dolerouses et p.

97 *manque* A S — a P Ohi bele chose — b Comme vei m. — c P Plus vos aveie chier — d L or mest aparude P mest ui aparue — e P amis *manque*.

98 a L jo s. A jo s. la desuz les degrez P Se jeo vos seusse s. S Se te s. ca defors le d. — b L lung anf. A grant e. P en grant e. S U a g. — c L ne men s. t. A ne me sousent esgarder P Nest home qui vive qui meust trestorne S Nus hom qui vive ne ten peust t. — d L Qua tei ansemble S Quensamble toi ne mesteust poser — e L si tousse bien gu. A Ia tute terre ne men fesist turner P Sil me l. S *manque*.

99 a L Or sui jo v. A sire ce d. P Ore p. s. v. s. ceo d. — b A Kar jo ledece jamais navrai en terre P J. l. narei charnel en terre — c L Ne jamais hum navrai en tute t. A kar il ne puet estre P car ne puet estre S Na carnel home narai jamais a faire — d S *manque* — e L Il nel f. A Il ne me f. sil v. que jel s. P Ne me f. sil v. que jel s. S Ne me f. sil v. ke j. le s.

100 Tant i plorerent e li pedre e la medre
E la pulcele, que toit s'en alasserent.
En tant dementres le saint cors conreerent
Toit cil seinor e bel l'acostumerent.
Com felix cel qui par feit l'honorerent!

101 « Seinors, que faites? » ço dist li apostolies,
« Que valt cist criz, cist dols ne cesta noise ?
Cui que seit dols, a nostre os est il goie;
Quer par cestui avrons bone adjutorie.
Si li preions que de toz mals nos tolget. »

102 Trestoit le prenent qui povrent avenir;
Chantant en portent le cors saint Alexis,
E toit li preient que d'els aiet mercit.
N'estot somondre icels qui l'ont odit:
Toit i acorent li grant e li petit.

103 Si s'en commovrent tote la gent de Rome
Plus tost i vint qui plus tost i pout corre:
Parmi les rues en vienent si granz torbes
Ne reis ne cons n'i pot faire entrerote,
Ne le saint cors ne povrent passer oltre.

100 a L plurat P Le pere et la mere tant i plorerent S i pl. li peres et li m. — b S trestout si lasserent — c A Endementiers le saint cors apruecerent P Et tant dementres l. s. c. apresterent — d A Icil s. e m. b. le conreerent P s. mult bel le conduierent S *manque* — e A Com boneurez sont ki p. P Cumme felix sunt icil qui p. S *manque*.

101 a A ne f. — b A Ne nus valt rien cist d. P Que vos valt cist d. S Que vous aiue cist d. ne ciste cose — c L chi chi se doilet A Chi chi seit li duels la nostre en est la j. P a qui il est duel a nos est. il gloire S *manque* — d P aruns nos bon a. S celui arons boine victoire — e A S *manque* P ceo li preiun que por deu nos asoille.

102 a L li preient P qui i p. — c A E co li depreient que dels tuz ait m. P E co lui pr. kil ait de els m. S que daus tous ait m. — d A les clers qui lunt P cels qui S cels qui lorent — e A *manque* P nis li enfant petit S et li enfant petit.

103 a Issent sen fors P se c. S sen esmurent — b A S vient P vunt — c L avenent A en vient S ces rues en vinrent si gr. routes — d A ni poet faire rote P ne pout f. rote S Ne quens ne rois ni p. f. enterotes — e A ni pot p. P ne pout p. S cel s. c. ne puent porter outre.

104 Entr' els en prenent cil seinor a parler :
« Grant est la presse, nos n'i podrons passer ;
Por cest saint cors que Deus nos at donet
Liez est li poples, qui tant l'at desirret :
Toit i acorent, nuls ne s'en volt torner. »

105 Cil en respondent qui l'empirie bailissent :
« Mercit, seinors, nos en querrons mecine :
De noz aveirs ferons granz departides
La main menude qui l'almosne desirret :
S'il nos font presse donc en iermes delivre. »

106 De lor tresor prenent l'or e l'argent,
Si l'font geter devant la povre gent ;
Par iço cuident aveir descombrement.
Mais ne pot estre, cil n'en rovent nient :
A cel saint home tornet ont lor talent.

107 Ad une voiz crident la gent menude :
« De cest aveir certes nos n'avons cure ;
Si grant ledice nos est apareude
D'icest saint cors ; n'avons soin d'altre mune,
Quer par cestui avrons nos bone ajude. »

104 a P Entre els pr. S prisent li s. — b L poduns A purrum P ni porum mie — c L Cest s. c. S cel s. c. que d. n. a preste — d A *manque* — e P Ceo dient tuit nos ne volun t. S Tant en i vienent com nes en puet t.

105 a S Respondent cil — b A medicine S Estes s. — c L largas d. P nostre aveir f. grant departie S faisons — d A P S gent m. S desirent — e L uncore an ermes d. A nus en f. pr. d. en serrum d. P Quant ceo verunt tost en serun d. S Sor n. f. pr. si en iermes d.

106 a L tresors S avoir prisent — b P Si funt S M Si lont gete — c A Pur co que quident P Par ceo quident S Pour cou quidierent M venir a sauvement — d A De cil aver mais cil ne r. P De quan quil getent cil nel volent n. S Que lor aiue il nen veulent n. M *manque* — e L trestut est A cors unt aturne M a cest cors saint ont trestout.

107 a P crie — b L A Dicest a. c. nen a. P De c. a. navun nos c. S navons nous c. M sachies navons nous c. — c A S *manque* L S aparude P aparue M *manque* — d L que avum ambailide P ou avun nostre aiue S que il nous face aiue M Fors ce cors saint ne querons chose nule. — e L Par lui avrum se deu plaist P *manque* S Car par celui nous iert vie rendue M Car par cestui narons chose qui nuise.

108 Onques en Rome nen out si grant ledice
Com out le jorn as povres et as riches
Por cel saint cors qu'il ont en lor bailide :
Ço lor est vis que tiengent Deu medisme ;
Trestoz li poples lodet Deu e graciet.

109 Sainz Alexis out bone volentet :
Por hoc en est oi cest jorn honorez.
Li cors en gist en Rome la citet,
E l'aneme en est enz el paradis Deu.
Bien pot liez estre qui si est aloez.

110 Qui at pechiet bien s'en pot recorder :
Par penitence s'en pot tres bien salver.
Bries est cist siecles, plus durable atendeiz.
Ço preions Deu, la sainte trinitet,
Qu'od lui ensemble poissons el ciel regner.

111 Sorz ne avogles ne contraiz ne lepros
Ne muz ne orbs ne nuls palazinos,
Ensorquetot ne neuls langoros,
Nul n'en i at qui'n alget malendos,
Cel n'en i at qui'n report sa dolor.

112 N'i vint enferms de nule enfermetet,
Quant il l'apelet sempres n'aiet santet.

108 *manque* A P S — e L Trestut le pople.

109 *manque* S, *transporté dans* P *après la str.* 122 — a P Mult servideu de b. — b A est oi en cest j. P Por ceo est ore el ciel corone — c L Le c. an est A a r. P Le cors gist — d A E lanme sen est el P el saint p. — e A Mult p. P *manque.*

110 *manque* P S — a L Qui fait ad p. A il sen deit r. — b A mult bien se puet s. — c A li s. — d A Co depreiuns l. — e A Od deu el ciel ensemble puissum r.

La suite manque dans A — 111 *manque* P — a S navules — e S Ne crestiens qui tant soit languereus — c S Ensorquetout nus hom palasinex — d L Nuls S Icil ni vint qui nalast refuses — e S Ne nus ni vient qui report.

112 *manque* P — a S de cele enfremete M de si grant enfrete — b S a cel saint cors lues ne soit rasenes M Sil vint a lui qui nemporte sante

Alquant i vont, alquant se font porter ;
Si veirs miracles lor i at Deus mostrez,
Qui vint plorant chantant l'en fait raler.

113 Cil dui seinor qui l'empirie governent,
Quant il en veient les vertuz si apertes,
Il le receivent, si l'portent e si l'servent.
Alques par pri e le plus par podeste
Vont en avant, si derompent la presse.

114 Sainz Boneface, que l'hom martir apelet,
Aveit en Rome une eglise molt bele :
Iloc en portent dan Alexis acertes,
Et attement le posent a la terre.
Felix li lius ou ses sainz cors herberget !

115 La gent de Rome, qui tant l'ont desirret,
Set jors le tienent sor terre a podestet.
Grant est la presse, ne l'estot demander.
De totes parz l'ont si avironet
Que a vis onques i pot hom habiter.

116 Al sedme jorn fut faite la herberge
A cel saint cors, a la gemme celeste.
En sus s'en traient, si alaschet la presse :

— c S i vienent auquant si f. M *manque* — d S Si vraie espesse M *manque* — e S vient pl. c. len f. aler M *manque*.

113 *manque* P — a S Li d. — b L i v. S en vinrent — c L sil plorent e sil s. S alquant le prendent et li auquant le s. — d S et auques p. p. — e S Passent avant.

114 b P a r. M Il ot a r. — c P aportent saint al. S porterent saint M enfeuent saint al. li prestre — d P trestot souef le poserent a t. S *manque* M molt gentement lont pose en la t. — e L le liu u sun saint c. P F. est li lius ou le saint c. converse S M *manque*.

115 c P Plore li poples de Rome la cite S fu la feste — e L cest auis unches hom ni poet h. P i pout lum adeser S Sous ciel na home qui i puist h.

116 a P Al setime j. S El mesme j. f. f. sa h. — c P se tr. S traient sen sus si alasquent — d S le laissent m. — e P Ceo lor peise mais ne pout altre e. S *manque*.

Voillent ou non, si l'laissent metre en terre ;
Ço peiset els, mais altre ne pot estre.

117 Ad encensiers, ad ories chandelabres
Clerc revestut en albes et en chapes
Metent le cors enz el sarcou de marbre,
Alquant i chantent, li pluisor getent lairmes :
Ja le lor voil de lui ne desevrassent.

118 D'or e de gemmes fut li sarcous parez
Por cel saint cors qu'il i deivent poser ;
En terre l'metent par vive podestet ;
Ploret li poples de Rome la citet,
Soz ciel n'at home qui's poisset conforter.

119 Or n'estot dire del pedre e de la medre
E de la 'spose com il le regreterent,
Quer toit en ont lor voiz si atempredes
Que toit le plainstrent et toit le doloserent :
Cel jorn i out cent mil lairmes ploredes.

120 Desor la terre ne l'povrent mais tenir :
Voillent ou non si l'laissent enfodir,
Prenent congiet al cors saint Alexis :
E si li preient que d'els aiet mercit ;
Al son seinor il lor seit bons plaidiz. »

117 a P et a orins c. S a ouers c. — b S Clerc se revestent en capes et en aubes. — c P en son s. S Al saint cors metent en un s. — d P et auquans lermes i espandent S *manque* — e P Ja lor voil S *manque*.

118 a P dargent fu cist s. S dargent — b P qui ens deit reposer S U cel saint cors veulent metre et poser — c P le maitent ni ert mes trestorne S Si len fouirent a v. — e L ki puisset atarger P Tuit i acorent nen veut nul retorner S qui puist reconforter.

119 *manque* P — a S Or avons dire — b L com il sen doloserent — c d S *manquent* — e S Le jour i ot .D. l.

120 a L Desur terre P Dus t. nel pueent m. S Quant sous la t. — b S n. le laissent e. — c P Pristrent — d L ait m. P E sire pere de nos aies m. S Biaus sire pere aies de nous m. — e P tuen s. nos soies pl. S A ton s. nous soies b. pl.

121 Vait s'en li poples. E li pedre e la medre
E la pulcele onques ne desevrerent ;
Ensemble furent jusqu'a Deu s'en ralerent.
Lor compainie fut bone et honorede :
Par cel saint home sont lor anemes salvedes.

122 Sainz Alexis est el ciel senz dotance,
Ensemble od Deu en la compaigne as angeles,
Od la pulcele dont se fist si estranges;
Or l'ad od sei, ensemble sont lor anemes :
Ne vos sai dire com lor ledice est grande.

123 Com bone peine, Deus, e si bon servise
Fist cel saint hom en ceste mortel vide!
Quer or est s'aneme de glorie replenide :
Ço at que s'volt, n'en est nient a dire :
Ensorquetot e si veit Deu medisme.

124 Las, malfedut, com esmes encombret!
Quer ço vedons que toit somes desvet :
De nos pechiez somes si avoglet
La dreite vide nos font tresoblider :
Par cest saint home doussons ralumer.

125 Aions, seinors, cel saint home en memorie,
Si li preions que de toz mals nos tolget :

121 a L S *omettent* et — b P kil out espusee — c P tant que a deu sen alerent S Ensemble dusqua deu en alerent d P bele et h. S est b. — e S Pour cel s. h. ont.

122 a S *manque*. — b L e la compaignie as P compaignie S *manque* — c S dunt il se fist P *manque* — S Bele p. dont il se fist e. — d P *manque* S Or sont en glore sans nule repentance Illuec conversent et si lisent lor salmes — e P *manque* S comme lor joie est gr.

123 *manque* P — a S Com b. oevres d. et com b. s. — c S or en est larme de gl. raemplie — d S Quanque vaura nen est un point a d.

124 *manque* P — a L e. avoglez S E las caitiu com somes — b S Que porrons dire trop somes apresse — c L si ancumbrez S Pour n. p. s. tout a. — d S entroublier — e S devoumes r.

125 a P cest s. h. S Tenons s. M Signor aies che saint en grant m. — b P tot mal S Cou li pr. de t. m. nous asoille M Se li proies por diu

En icest siecle nos achat pais e goie,
Et en cel altre la plus durable glorie
En ipse verbe. Si'n dimes *Pater noster*.

Amen!

ki vous assoille — c P Et en cest s. nos donst p. et concorde S *manque* M Et en cest siecle nous amoneste joie — d P Et en laltre parmanable gl. S *manque* M Et en lun et en laltre de paradys la gl. — e P Que la poissum venir nos donst deus aiutoire Et encontre deable et ses engins vitoire S *manque* M *manque*.

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES DU MS. L.

Partout où je ne donne aucune variante, L a la même orthographe que mon texte : les mots ou les vers qui sont, dans mon texte, empruntés aux mss. autres que L, ne sont pas l'objet de variantes analogues · de même l'orthographe des passages de L non admis dans le texte n'est pas signalée ici : en effet, daas l'un comme dans l'autre cas, le texte de L est donné aux *Variantes*. Les modifications orthographiques que j'ai faites dans mon texte ont été justifiées dans l'*Introduction*. — Je prends pour base l'édition de M. Gessner, comparée avec celle de M. Müller. La forme donnée ci-dessous est celle du manuscrit, que reproduisent ces deux éditeurs.

1 a secles, ancienur — b amur — c creance, dunt ore, a, prut — d Tut, muez perdut ad sa colur (*l'accord du participe, que donnent P et S, est préférable*) — e tel cum, anceisurs.

2 b qui — c secles, vailant — d Velz, frailes tut, vat — e ampairet tut, vat.

3 a Puis, nus — b Nostra anceisur — c un — d Rices (*cf.* 44 a), fud — e Pur hoc vus, filz.

4 a Eufemien, annum — b des melz ki dunc i erent — c sur tuz, emperere — d Dunc, muiler vailante et honurede — e melz, tuta la cuntretha.

5 a Puis, ansamble longament — b amfant, lur, forment (*dans le texte corr.* fortment) — d celeste, cumandement — e Amfant nus, ki (*Gessner;* qui *Müller Hofmann*) tun.

6 a prierent — b muiler dunat fecunditet — c filz lur dunet, bont — d sain batesma lunt — e num.

7 a Fud baptizet, num — b Ki lui portat — c Puis — d guarnit — e Puis, emfes lemperethur.

8 a amfant — b sul — c Dunc se purpense, secle an — d moyler a sun — e Dunc li acatet.

9 a Fud la pulcela nethe — b Fille (*s. d. faute de lecture*), compta, ciptet — c amfant, lui, mult honurer — d Ansamble an vunt — e Lur amfanz.

10 a lur, lur — b fare dunc le funt — c lespuset belament — e tut en tut, sun.

11 a jurz, anuitet — b pedres, quar ten vas colcer — c spuse, cumand — d volt li emfes sum — e cambra, muiler.

12 a cum, esguardat, pulcela — b Dunc, sun — c ad cher que tut — — d cum fort pecet — e Se or, mult, temperde.

13 a an la cambra, tut sul — c vithe, mult — e quet, turnet.

14 a espus — b Ki nus raens de sun, precius — c An ices secle, parfit — d vithe, fraisle, ad, honur — e Cesta lethece, tristur.

15 a raisun li a tute mustrethe — b cumandet, sespethe — c li ad comandethe — d Dunc, cambre sum — e nuit (*dans le texte corr.* noit) contrethe.

16 a Dunc, errant — c Dunet sum, aloet — d lur, curre — e o, volt.

17 a mult — b Iloec — c Dunc an — d cum.

18 a an, ciptet — b Pur, imagine dunt, oit — c angeles, cumandement — d num, virgine ki — e Sainta, ki.

19 a Tut sun aver, ad — b Tut, gens — d dunet u, puet — e Pur, aver, no volt estra ancumbret.

20 a sun aver lur ad — b Entra — d an, dunt, puet.

21 a revendrai, pedra, medra — b spuse — e deplaint.

22 a pedres cher, cum — b qued est devenut — c spuse pechet — d chers, pou vus — e puis estra.

23 a Dunc, se meilurs serganz — b multes, sun amfant — c an, errant — d truverent danz — e nanconurent sum, sum.

24 a emfes, tendra carn — b sergant sum — c unt, dunethe — d cume, frere — e returnerent.

25 a lunt anterciet — b an lothet — c qui, almosners — d lur, lur provenders — e vus, cum.

26 b nuncent, truver — c Set — d semprist — e sun ker filz suvent.

27 a aleis purquei — b fuit, an — c contreda — d U, tute, esguarethe — e lede kers, ert tun.

28 a cambre plaine (*exemple de* ai *pour* ei *oublié ci-dessus, p.* 73) — d tristur aturnat sun — e Unches puis, ne se, ledement.

29 a Cambra, ela — b ledece nert an — c cum, depredethe — e honur, ad turnede.

30 a duel — b spuse danz — c Dama — d an, turtrele — e tun filz ausemblot, estra.

31 a se a mei — b guardarai pur amur — c dunt, puisse — d Plainums ansemble le doel — e seinur, frai pur mun filz.

32 a poet estra altra turnent — b dolur ne pothent ublier — d sun seinur — e poet unc anganer.

33 a seat — b sun — c Pur — d pur honurs ki, tramise — e turner, cum.

34 a tut sun quor, ad — b sum, citied — c imagine pur sue amur — d ki — e cumandet lume.

35 a limagena, lume — b quar — c digne — d quert, coisir.

36 a limagine, muster — b antercier — c limagine, co est, set — e esluiner.

37 a quert, muster — b Est vus lesample par trestut — c imagine, pur — d Trestuit lonurent — e tuit, prient, de els ait.

38 a quil, onurer — c Dicest honur nen, ancumbrer — d nuit (*dans le texte corr.* noit), ciptet — e reiunt.

39 b lur, curre — c Andreit — d puet estra ailurs — e Andreit.

40 a A un, ki — b Iloec — c vit sun, redutet — d recunuissent — e honur, secle, encumbrent.

41 a tut guvernes — b volisse estra — c conuissent, dicesta — d prendrunt, poeste — e an, trairunt, perdra.

42 a nepurhuec mun — b medra — c spuse, lur — d nen, an lur bailie — e nen conuistrunt, jurz (*dans le texte corr.* jorz) ad que nen.

43 a andreit — b dunt, cointe — c Naltra pur, sun, ancuntret — d Ansemblot, humes — e sun, num le numet.

44 a Eufemien bel — b Quar, herberges pur, an tue — c Suz tun, grabatum — d Empur tun filz dunt, dolur — e Tut soi amferm, pur sue.

45 a le clamor de sun fils — b Plurent, puet — c pur mun cher — d Tut te durai boens, quanque — e ostel, carn.

46 a quer, sergant — b kil me guardrat — c ki — d As, kil, pur, cumand — e Pur tue amur an soferai.

47 a Dunc, andreit suz — b sun, o — c Tut, quanque bosuinz — d contra seinur — e lem puet.

48 a le pedre e le medra — b espusede — c unces — d lur, nels.

49 a lur, duel — b lur, mult, plurer — c tut pur, unces, pur eil — e issi est aturnet.

50 a sur — b Iluec, lum, relef, tabla — c sun — d mere, sacet — e tut sun.

51 a ki — b an, dunt sun cors an sustint — c lui en — d pur sun, engraisser.

52 a volenters — b Cascune, acomunier — c conseilers — d mult esforcer (efforcer *donné par les éditions est une mauvaise lecture*) — e esluiner.

53 a Suz — b ledement — c sum, ki, maisnede — d Lur lavadures, sur — e corucet net.

54 a Tuz lescarnissent, tenent pur bricun — b Legua, sun — c corucet — d priet, quet, lur parduinst — e funt.

55 c nuls.

56 a ad, sun — b sun, guereduner — c Mult, angreget, sue anfermetet — d quet — e servant.

57 a Quer, bel frere, enca, parcamin — b tue — c le aleis — d tute, cartra — e Cum, cum.

58 a demustrer — b reconuissent, alet — c se ad, cumandet — d agravet — e tut an tut.

59 a An la sameine — c cumandement — d ki, ad tuz amuiez — e duner.

60 a laltra, lur, altra summunse — b lume, quergent ki, an — c fundet — d fregundent — e lun oid, dute.

61 a dunc apostolie — b rice — c requerent, cose — d unt oit ki mult — e lure.

62 a apostolie, empereor — b acharies, anories, num — c tut le pople, oraisun — d lur an duins — e hume, guarirunt.

63 a deprient, sue — b lur anseinet ol — c ki lur, anditet — d An, maisun — e iloec.

64 a Tuz, returnent sur dam — b Alquanz li prennent forment, blastenger — c cose nus douses nuncier — d tut, ki, desconseilet — e mult, pechet.

65 a cume, kil — b helberc sunt — c vat, maisun — d Forment lenquert, tuz.

66 a apostolie, empereur — b Sedent et, plurus — c tuit, seinors — d lur anduins — e hume, guarirunt.

67 a An, cum, iloec unt — b sainz — c Tut — d sun — e celeste, nus.

68 a boens serganz kil — b nuncat sum — c Suef, ad conseilet — d provenders.

69 a Mult lungament — b cose — c lume — d Tut sul, eufemien turnet — e sun filz, suz lu.

70 a suz levet dum, cuvert — b sain — c sum puing, cartre le, serf — e Eufemien, quet.

71 a prendra — b tuz esmeriz — c avums — d Suz mun — e Tent, cartre, na, puis.

72 a apostolie, empereor — b Venent, jetent sei an ureisuns — c lur, afflictiuns — d coneumes, conuissum.

73 a estunt, pechetuor — b vocet amperedor — c Co est, merci, nus, onor — d tut, mund, sumus — e sumes tut busuinus.

74 a anames — b Co est, mesters dunt — c cartre, tue — d dirrat, trovrat — e duinst, puisum.

75 a apostolie, cartre — b sue, alascet — c le, ki — d neguardet — e boen.

76 a cancelers, mesters an — b le cartre li altra lesculterent — c unt truvede — d Lur, num — e lur.

77 a lur, cum — b cum — c limagine, pur — d pur lonor dunt, ancumbrer.

78 a ad, cartre — b derumpet, blance — c cum dolerus — d quet — e merci, tun.

79 a pedra, crier — b apresentet — c Malveise, faite suz mun — d pecables cum, avoglet — e vedud.

80 a dolenta medra — b dolurs ad pur, anduredes — c consireres — d lermes pur, pluredes.

81 a erent, ereditez — b dunt — c Mes, paleis — d en pur, penet — e Puis mun, enoret.

82 a chef, le, canuthe — b honur — c an pur — d or (*p.ê. mauvaise lecture*), aparude — e aname, absoluthe.

83 a cuvenist, brunie — b ceindra cume — c maisnede, guverner — d gunfanun lemperedur — e tis.

84 a dolur — b deduit — c ki toen, estra — d am — e estra.

85 a dolur, pedra — b lantendit — c curante cum — d criant — e Vit, sum filz, cet.

86 a Chi dunt, sun — b Sum, sun, deieter — c derumpre, sen — d Sun, amfant — e ki nestout plurer.

87 b duel, sue carn — c cum, enhadithe — d cum, avoglie — e cunuisseie, unches.

88 a Plurent, sietet — b regret — c medra — d Pur, murrir — e Co est, pietet.

89 a mezre cum — b tute, porteure — c lunga, duel — d Pur, malfeude — e ço est, mens quors.

90 a mult, curage — b cum, tut tun — c Set — e ki, cher fis.

91 a tue carn tendra — b dolur, juventa — c fius (*ce n'est s. d. qu'une faute de lecture*), men — d tute — e erc lede pur, pur.

92 a mult desirruse — b mult angussusse — c ned, lede, goiuse — d tute — e fins.

93 a Seinurs, pur amur — b plaindra, duel, mun — c ki — d puis, quors — e filz.

94 a pedra — b que, espusede — c ela cum, demurere — d an la maisun tun pedra — e tun, eguarede.

95 a jurz — c an luinz — d spuse — e Pur, pur.

96 a kiers, bela — b purirat — c cum, estra — d te.

97 a buce bel — b cum, vostra bela — d dolur, or (*p.-ê. mal lu*), aparude — e Melz.

98 a suz lu — b geud, lung amfermetet — c tute, turner — d ansemble — e Si.

99 a Ore, pulcela — b quar, estra — c hume — d servirei, ki, guvernet.

100 a plurat, le pedra, medra — b pulcela, tut — c conreierent — d Tuit, seinur, acustumerent — e cum, ki, feit lenorerent.

101 a Seignors, apostolie — b crit, cesta — c Chichi, nostros — d Quar, boen — e preiuns, tuz.

102 a Trestuz li, ki — b Cantant — c tuit — d lunt oit — e Tuit.

103 a tota — b ki, curre — c an venent, turbes — d quens, poet entrarote — e ultra.

104 a anprennent — b granz, poduns — c nus ad — d ki — e Tuit, turner.

105 a an, ki lampirie baillisent — b seinurs nus, querruns — c feruns largas departies — d ki — e nus funt, ermes delivres.

106 a lur tresors — b funt — c quident, discumbrement — d puet estra — e hume trestut, lur.

107 a crient — b nus navum — c ledece nus, aparude.

108 a Unches, ledece — b Cum, jur — c Pur, unt, lur bailie — d lur, tengent — e Trestut le pople.

109 b oec an, jurn oneurez — c an r. — d anema — e poet, estra chi, aluez.

110 a ki, ad pechet — c secles — d preiuns — e ansemble poissum.

111 a Surz, contrait, leprus — b palazinus — e Ensur, tut, languerus — d Nuls, malendus — e ki, dolur.

112 a amferm, nul amfermetet — b nen ait sanctet — c vunt aquant, funt — d lur, mustret — e ki, plurant cantant.

113 a seinur ki, guvernent — e Vunt, derumpent.

114 a lum — b un, mult — c Iloec an, dan — e le liu u sun saint.

115 a ki lunt — b seat jurz, tenent — c lestuet — d tutes, lunt, avirunet — e unches, poet.

116 a jurn — c alascet — d Voillent, nun, metra an — e puet.

117 a ancensers, candelabres — b clers revestuz an, an capes — c sarqueu — d cantent, pluisur jetent lermes — e lur.

118 a sarqueus — b pur — c poestet — d Pluret — e Suz, kis puist.

119 a pedra, medra — b spuse cum — c tuit, unt lur — d tuit, tuit — e jurn, plurędes.

120 a Desur — c conget — d ait — e lur, boens.

121 a pople, pere, medra — b pulcela unches — c Ansemble — d Lur cumpainie, honorethe — e lur anames.

122 a dutance — b ensemblot, compaignie — c pulcela dunt — d ansemble sunt lur anames — e vus, lur ledece.

123 a Cum, boen — b saint home, cesta — c saname, replenithe — e tut.

124 a malfeuz cum, avoglez — b veduns, tuit sumes desvez — c nos pechez sumes, ancumbrez — d nus funt tresoblier — e doussum.

125 a Aiuns seignors — b preiuns — c nus acat — d altra.

NOTES.

En tête du poème, dans le seul ms. L, on trouve le prologue suivant, dont je n'ai pas tenu compte dans l'*Introduction*, parce qu'on peut le regarder comme l'œuvre propre du copiste. C'est, à ce qu'il semble, l'avis de M. Hofmann, bien qu'il ne s'explique pas clairement sur ce point (p. 8). Je suis plus porté, pour ma part, à croire que ce prologue précédait déjà le texte original de notre poème; en tout cas il devait se trouver dans le manuscrit que l'auteur de L a eu sous les yeux. Il est important en ce qu'il montre bien la destination du poème; il me semble du moins que la phrase « del quel nos avons odit lire e chanter » indique que cette *amiable chançon* se disait dans l'Eglise, le jour de la fête du Saint, après que l'office latin était terminé. Le poème prend ainsi un caractère, sinon liturgique, au moins ecclésiastique. — La langue du prologue est la même que celle du poème, à en juger par certaines formes archaïques qui s'y sont maintenues (*methime*, *castethe*), mais elle a été beaucoup plus rajeunie, sans doute par le copiste de *a*, et beaucoup plus maltraitée par le copiste de L. Je la restitue d'après les principes exposés dans l'*Introduction*, en marquant au bas de la page toutes les variantes du manuscrit. — M. Hofmann a fait remarquer avec raison qu'il y a dans ce morceau, comme dans certains passages du *Livre des Rois*, une sorte de prose rhythmée et rimée. Je crois toutefois qu'il a été trop loin en modifiant le texte à diverses places pour y faire apparaître des rimes qui ne s'y trouvent pas; je ne puis admettre non plus que *ciel* soit regardé comme faisant une assonance avec *virginels*; j'ai dit plus haut (p. 79) que les rimes en *ié* et celles en *é* ne se confondent pas.

Ici comencet amiable chançon e spiritel raison d'icel noble baron, Eufemien par non, e de la vide de son fil boneuret, del quel nos avons odit lire e chanter. Par la divine volentet il desirrables icel sol fil engendrat. Apres la naissance ço fut enfes de Deu medisme amez e de pedre e de medre par grant chiertet nodriz. La soe jovente fut honeste e spiritel. Par l'amistiet del

soverain pedre la soe espose jovene comandat al espos vif de veritet qui est uns sols faitre e regnet en trinitet. Ceste historie est amiable grace e soveraine consolacion a chascune memorie spiritel, les quels vivent purement selonc chastedet e dignement sei delitent es goies del ciel et es noces virginels.

Ms. cumencel — cancun — raisun — di ceol — barun — num — sum filz — nus auum oit — canter — le divine — icil — sul filz angendrat — le naisance — emfes — methime amet — pere — mere — certet nurrit — sue iuuente — amistet del suuerain pietet (*M. Hofmann croit que ces mots sont une faute pour* de la suveraine pietet; *j'aime mieux lire comme je le fais, à cause de* del, *et aussi parce que* l'amitié de la souveraine pitié *me semble peu admissible*) — la sue spuse iuuene cumandat al spus — ki — un sul faitur — an trinitiet — cesta istorie — suuerain consolacium (*la faute du scribe est p.-ê. déterminée, ainsi que l'orthographe du second mot, par l'idée du latin* solatium) — cascun memorie — sulunc castethet.

1 c. La correction de *or* en *ore* a été proposée par M. Théodore Müller, qui avait envoyé à M. Hofmann une série de conjectures critiques, insérées par celui-ci aux pp. 37-38 de sa publication. Mais M. H. ne l'admet pas; il garde *ore* et rétablit le vers en supprimant *nul*. « Ce changement, dit-il, m'a paru nécessaire, parce que le poète, suivant moi, a voulu dire que, de justice, de foi et d'amour, il n'y avait plus *beaucoup* (*prut*) sur la terre. *Nul prut* voudrait dire que ces vertus n'ont aucune utilité, ce qui n'était sans doute pas la pensée de l'auteur. » L'accord des mss. L A P ne laisse pas de doute sur la leçon authentique bien que S donne, suivant l'idée de M. H., *dont or n'i a mais prou*. Le sens reste obscur; il faut s. d. entendre *prod* comme signifiant « abondance »; c'est de là que ce mot aura passé au sens adverbial de « beaucoup ». Cf. *S. Thomas*, v. 4318.

1 d. M. H., qui n'a généralement pas fait usage de S, lui emprunte ici la variante *valur;* mais il reconnait lui-même que la leçon de L peut se défendre, et, étant soutenue par A et P, elle n'est pas douteuse.

2 d-e. La leçon authentique n'a pu être rétablie que par la comparaison de tous les mss., et spécialement de A; mais de prime abord il était vraisemblable que des deux *remanant* donnés par L, c'est le premier qui était fautif; car il ne convenait pas pour le sens.

3 e. *Por cel vos di*, locution fréquente; cf. p. ex. *Troie*, v. 4085.

4 b. Dans la leçon de L, *des melz ki dunc i eret*, le verbe ne s'accorde pas en nombre avec le sujet : il faut donc changer *eret* en *erent* ou *des melz* en *del mielz;* A fait la même faute que L : sans doute elle était dans leur original commun; P seul a gardé la bonne leçon. *Le mieux* est fréquent dans ce sens; cf.: *Et de paraige del miez et del belais* (*Raoul de Cambrai*, p. 96); *Le mielz de lor gent ont perdue* (*Troie*, v. 19237); *E li mielz del clergié d'ambes dous les païs* (*S. Thomas*, v. 4180).

5 c. *Parfit* vient directement du latin *perfectus; parfait* est le participe du verbe *parfaire*, remanié d'après l'usage français.

8 c. Il me paraît que M seul a conservé ici la bonne leçon; en effet il n'y a pas dans notre poème un seul exemple d'*e* féminin final ne s'élidant pas dans un polysyllabe (cf. ci-dessus, p. 31) : *a en avant* est une locution adverbiale qui n'est pas rare, et il était facile de sauter le *a* qui paraissait inutile au sens; il est probable que cet *a* manquait déjà dans l'original commun de L et de A, et c'est cette faute contre le rhythme qui aura poussé le copiste, non de A (il se soucie peu de la mesure), mais de A*, à changer *del siecle* en *que fera*. — Dans mon texte on a imprimé par erreur : *del siecle a en avant;* il faut, d'après l'orthographe adoptée : *ad en avant*.

8 e. A d'un côté et *b* de l'autre ont modifié l'expression de O, qu'ils ne comprenaient pas bien : *achater* nous a conservé le souvenir des anciens usages mérovingiens, où l'épouse n'est livrée à l'époux que moyennant une somme payée au père. Le mot *franc* montre encore que le poète a transporté complètement son récit dans l'époque où il écrivait.

11 a. *Anoitiet* et non *anoitions* l'idée du neutre persiste dans ces locutions : cf. De Wailly, *Mémoires sur la langue de Joinville*, p. 34 ss.

11 c. *Tornez*. Le ms., dans des locutions de ce genre, donne plus souvent le nom. que le rég., et c'est le nominatif qu'il faut admettre. Dans cette construction, qui nous étonne actuellement, le verbe *être* à l'origine n'avait pas la force du verbe *avoir*, et *se* faisait l'office de datif : *il s'en est tornez*. Plus tard on oublia la valeur primitive du verbe *être* dans ces phrases, et on lui donna toute la force du verbe *avoir*. Cf. C. Chabaneau, *Histoire et théorie de la conjugaison française*.

12 c. *Amor* est toujours du féminin en ancien français.

13 a. *Mostrer sa raison* signifie « exprimer par la parole ce qu'on pense », d'où plus tard *raison* prit le sens de « discours ». On a dit aussi *mustrer sa parole* ou *la parole* d'un autre; p. ex. : *Li reis morut sulunc la parole nostre seigneur que Helyes out mustree* (*Rois*, IV, 17).

13 b. Les *renges* de l'épée sont probablement les boucles à l'aide desquelles on l'attache à la ceinture. Cf. *Fibulas hrincas vel fiblas* (Glossaire de Reichenau, p. p. Holtzmann, dans la *Germania*, t. VIII, p. 397); *ne de s'espee les renges adrecier* (*Aspremont*, dans le *Ferabras*, p. p. Bekker, p. 152); *la renge* (au sing. dans *Troie*, v. 9850). Il paraît avoir le même sens que « franges » dans ce passage : *Laciet en sum* (de sa lance) *un gunfanun tut blanc, Les renges d'or li batent josqu'as mains* (*Roland*, XCI, 1150). Le texte latin dit : *rendam caput baltei* ou *caput zonae*, et les Bollandistes proposent *ringam*. Cf. Du Cange, s. v. *ringa*; Diez, s. v. *ringa*.

16 d. *Sigle*, voile, d'où *sigler*. Mot fréquent dans les anciens textes; voy. p. ex. Phil. de Thaon, *Best*. v. 1328.

17 a. *Lalice*. Comme le fait remarquer M. H., ce mot, pour dire Laodicée, se retrouve au v. 106 du *Voyage de Charlemagne*. Mais il ne me paraît pas certain qu'il faille écrire *la Lice*, comme M. H. le conclut d'un passage de Jaque de Vitri (*Laodicia... vulgariter Liche nominatur*).

Jaque de Vitri a pu lui-même prendre la première syllabe du mot pour un article; d'ailleurs il écrivait au XIIIe siècle, et on ne voit pas pourquoi, dès le XIe, on aurait préposé cet article au nom d'une ville. Le *d* de *Ladice* s'est changé en *l*, comme dans *Valois* de *Vadisus*, *Giles* de *Aegidius*.

18 a. *Alsis*. Cette forme, qui est celle de L, est remplacée dans A par *Arsis*, dans P par *Axis*, dans S par *Aussi*, et dans M par *Alis*. Ces deux dernières formes renvoient au type primitif *Alsis*, qu'il faut regarder comme la leçon originale. Mais comment on en est venu d'*Edessus* à *Alsis*, c'est ce qui est assez difficile à comprendre. La transformation remonte sans doute à l'auteur même du poème. — D'autres versions faites directement d'après le latin donnent *Rohais*, qui est le nom d'Edesse (auj. *Orfa*) dans beaucoup de textes du moyen-âge.

18 b. Cette image miraculeuse qui se trouvait à Edesse était celle du Seigneur lui-même, et non de la Vierge Marie (elle se rattache à l'histoire des prétendues relations de Jésus avec Abgare, roi d'Edesse). L'auteur du poème a fait ici une confusion qui se retrouve dans d'autres traductions de la légende latine, et qui provient sans doute de ce que l'image se trouvait dans une église dédiée à la mère du Sauveur.

19 b. Sur le mot *giens*, qui se retrouve encore au vers 54 c, voy. *Mém. de la Soc. de Linguistique de Paris*, t. I, p. 189.

19 d. Tous les mss., sauf L, ont mis *Donat*, pour compléter le vers, qui, par la chute du *t* dans *donet*, avait perdu une syllabe (cf. ci-dessus, p. 34, où 29 d est une faute d'impression pour 19 d).

20 d. L est seul à donner *ses cors*, ce qui m'a décidé à admettre la leçon des autres mss.; mais celle de L pourrait parfaitement se défendre : *guarir* se trouvant souvent employé comme neutre.

20 e. *Poverin* est ici un simple synonyme de *povre*, dont il est le diminutif (cf. *Mort de Garin*, v. 3671). On trouve ailleurs ce mot avec un sens collectif : *li poverins*, au singulier, équivaut au latin *pauperes* (*Rois*, IV, XXIV, 4; XXV, 12).

23 b. L est seul à donner *multes terres*, mais la diversité des variantes prouve que les autres mss. ont seulement cherché à supprimer une forme archaïque (cf. *Rois*, IV, IV, 3).

24 a. *Si* est conjectural, puisqu'il ne se trouve que dans P; les variantes divergentes de L et de S semblent même se rapprocher l'une de l'autre et s'éloigner de *Si*. Mais le sens exige à peu près nécessairement *Si*, et l'accord apparent entre S et L n'est sans doute que fortuit. Si on admettait *Dont*, on supprimerait la liaison, qui paraît nécessaire, de ce vers avec le suivant. M. H. garde *Des* et dit : « *Des* doit signifier ici *Si* »; mais je ne vois pas comment il pourrait avoir ce sens. M. H. compare *dis*, donné par L au v. 29 c; mais ce mot me paraît également fautif.

25 a. *Entercier*. Ce mot, qui se retrouve au v. 26 b, est fréquent dans les anciens textes avec le sens de « reconnaître », p. ex.: « Tant que li evesches l'esguardad e pur ivre l'enterçad (*Rois*, I, 1); — Jo's voell aler e querre e entercier (*Roland*, v. 2176); — Nen est home k'el mundo fust Ki pur Tristan le coneust Ne ki pur Tristan le entriçast, Tant nel

veist u escutast (*Tristan*, t. II, p. 99, v. 15); — Folie serrait e engan A entriscer le pur Tristran (*Ib.* p. 129, v. 22); — *Sept-Sages*, v. 4388; Michel, *Glossaire de Beneeit*, etc. Voy. sur ce mot Diez, *Etym. Wb.*, t. II, p. 257.

25 c. *Almosniers*. Ce mot a un sens contraire à celui du français moderne : il signifie « celui qui reçoit l'aumône », comme *provendiers*, au vers suivant, est « celui à qui on fournit sa *provende*, sa nourriture. » On retrouve ce sens ailleurs, p. ex. : « Ja ne quidai estre aumosnier (*Tristan*, t. I, p. 473); — Or pot dire Phelipes ke riche almosner a (*S. Thomas*, v. 855, mais le même poème, au v. 408, donne le mot avec le sens moderne). »

25 e. *Come il s'en firet liez*. J'ai parlé du plus-que-parfait *firet* dans la *Préface*, p. 30, 39. — On peut être étonné de voir *liez* au nominatif, puisque *liez* semble être l'attribut du mot *se*, régime de *firet*. Mais cet usage est général dans nos anciens textes avec le verbe *se faire* : il est traité comme un simple équivalent de *être* ou *devenir* (sans doute sous l'influence de *fieri*). Cf. par exemple *Roland*, VIII, 96 : *Li emperere se fait e balz e liez*, et dans notre poème même le v. 122 c.

26 d. *Se dementer*, non pas « se lamenter », comme on traduit souvent, mais « se désoler, être comme fou », dans le sens du latin (non classique) *dementare*. Cf. *Ogier*, v. 75, 842; *Rol.* CVIII, 1402; CXXII, 1628, etc. L'italien et l'espagnol ont conservé le mot au sens actif de « rendre fou », qu'il n'a jamais en français.

26 e. *Regreter*. Ce mot, dans les anciens textes, est toujours employé pour annoncer des paroles prononcées sur une personne qu'on a perdue. C'est proprement pousser sur quelqu'un la lamentation funèbre, qui était due, d'après l'usage, à tout mort chéri. Dans l'*Alexis* même un peu plus loin ce sens est très-clair : « Sempres regretet : mar te portai, (86 b) ». Il est aussi évident dans les vers suivants : « Mult dulcement a regreter le prist : Sire compain, tant mar fustes hardiz (*Rol.* CLIII, 2026); — Tant dulcement a regreter le prist : Amis Rollanz, de tei ait Deus mercit etc. (*Rol.* CCIX, 2686); — Or le regrete com ja porroiz oir (*Mort de Garin*, v. 3202); — Si com regrete le loherenc Garin : Tant mar i fustes, frans chevaliers gentis, etc. (*Ib.* v. 4795); — Lors le regrete come frere fait l'autre (*Og.*, v. 1688); — Regreta le com gentil hom : Tant mar i fustes, rei baron (*Gorm. et Is.*, v. 533); — Mult franchement l'ad regreté : Ahi, dist-il, rei ameré (*Ib.*, v. 524); — Oi mes orrez grant regretee. Ahi, dist-il, rei emperere (*Ib.*, v. 465). — Il le regrete si com je vos dirai (*Raoul de Cambrai*, p. 124). — Au vers du *Roland* CLXIX, 2251, que le ms. d'Oxford donne ainsi : « Forment le pleignet (éd. Müller *le pleint*) a la lei de sa tere », je lirais volontiers : « Forment regretet »; le ms. de Paris du renouvellement donne pour ce vers : « Il le regrete com ja porrez oir ». — Dans notre vers d'*Alexis*, le *regret* s'applique déjà à une personne qui est non pas morte, mais seulement éloignée ; mais l'idée de plainte exprimée par des paroles y est encore dominante. Le sens primitif du mot met hors de doute l'étymologie donnée par Diez : (*re*)*greter* est le verbe gothique *gretan* (non mentionné par Diez), islandais *grata*, ags. *graetan*, qui signifie : « *deplorare* ».

28 a. *Marement*. Ce mot est-il simplement une autre forme de *marriment*, substantif du verbe *marrir*? On peut comparer *avènement tenement gisement partement sentement vêtement*. Cependant tous ces mots se rapportent à des verbes en *ir* qui ne suivent pas la conjugaison inchoative, et aucun de ces verbes n'est, comme *marrir*, un verbe créé par la langue romane et inconnu au latin. On pourrait donc voir dans *marrement* le substantif du verbe * *marrare* qui existe, sinon en français, du moins en espagnol (*marrar*), et paraît se retrouver dans l'anglais *to mar*.

28 b. Le mot *despeiret* semble bien, au premier abord, signifier *dépare*. C'est ainsi que M. Mussafia le traduit (*Liter. Centralblatt für Deutschland*, 1867, n° 4), et l'auteur de *i* paraît l'avoir compris de même, en commençant ainsi la strophe qu'il a ajoutée comme variante de la nôtre : « *Vint en la cambre toute l'a desparee* ». Cependant il faut remarquer que dans notre texte *ei*, sauf un seul exemple très-suspect (*eil* pour *el* 49 c), ne répond jamais à *é* français, c'est-à-dire à *á* latin. Au contraire, *despeiret* répond très-exactement au latin *desperat*, *ē* accentué donnant toujours *ei*. M. Bartsch, dans le *Glossaire* de sa *Chrestomathie*, traduit en effet ici *despeiret* par *désespère*; il comprend par conséquent : « Cela la désespère tellement qu'il n'y reste plus rien (c'est-à-dire que son fils n'y soit plus) qu'elle n'y laisse, etc. » Il y a cependant une difficulté, c'est que tous les manuscrits autres que L, qui ont substitué au mot *despeiret* ceux de *destruit* et de *despoille*, ont évidemment compris le passage à peu près comme M. Mussafia. On pourrait attribuer au verbe *desperer* le sens de « désoler, ruiner, mettre en deuil », et conserver alors le mouvement général de la phrase tel que l'ont compris tous les anciens copistes et qu'il convient le mieux au contexte. On trouve en latin *desperare* dans un sens très-voisin.

28 c. *Neul*. Cette forme archaïque a été effacée par tous les manuscrits autres que L; elle n'apparaît en effet que dans les textes très-anciens (cf. Diez, *Altromanische Sprachdenkmale*, p. 24). — *Nelil*, dans la première édition de l'*Alexis*, était sans doute une simple faute de lecture, déjà corrigée par Diez, *l. c.*

28 e. *Liedement*. On peut s'étonner que je rétablisse la diphthongue dans la première syllabe de ce mot, ou l'*ae* latin (= *ĕ*) n'est pas accentué; mais elle s'est toujours maintenue dans les adverbes en *ment* composés avec un adjectif féminin comme *liede*, p. ex. *tiedement fierement* ou *griefment briefment* (*grievement brievement*), et ce fait prouve que les adverbes en *-ment* n'ont été tout à fait constitués, de façon à ce que les deux mots dont ils se composent eussent perdu leur existence propre, qu'à une époque postérieure à celle de la diphthongaison des brèves (cf. *ledice* ou *ledesse*, *brevet*, *grever*, etc.).

29 c. Ce vers est évidemment altéré dans L. — M. Bartsch lit : *com l'ait host depredethe*, M. H. *com dis l'avust predethe*. A la première leçon on peut opposer avec M. H. l'invraisemblance du sens; à la seconde l'impossibilité de rendre compte du mot *dis*. L'accord essentiel de A avec P me paraît suffire pour justifier la leçon que j'ai adoptée; la variante absurde de S paraît se rapporter à la même leçon que celle de P. Cette leçon, — *com s'il l'oust predede*, — s'explique, devant celle

de A que je regarde comme primitive, par la dureté et l'entassement que le vers semblait présenter. La conjecture de M. H., que *lait host* viendrait de *lauust* mal compris par un scribe anglais, est très-ingénieuse; mais je ne crois pas qu'on dit encore *avusse* (ou *avuisse*, comme dans *Eulalie*) à l'époque et dans le pays de notre poète. La leçon de L est donc probablement une simple faute du scribe, qui n'a pas fait attention à ce qu'il écrivait.

29 c. *Cinces deramedes*. Le mot *cinces* est dans trois mss. (M. Meyer a lu *curces* dans A, mais avec doute); il doit donc être préféré à *curtines*, d'autant plus que ce second mot, beaucoup plus usité, a dû facilement se substituer au premier. *Cinces* se trouve dans plusieurs textes anciens avec le sens de *lambeaux, haillons*, p. ex. *Puis des castelains et des princes Ki n'ierent pas vestu de cinces* (Phil. Mousket, v. 5435); — *Si fu gietés de palestiaus Et de cinces et de boiaus* (Ib., v. 29169); — Du Cange en donne un autre exemple, en le traduisant à tort par « ceinture », au mot *cincta*, et le mot *cincides*, qu'il cite d'après un texte latin, doit sans doute être lu *cinciclas* et interprété par *cincelle*, petite *cince*; cf. encore *chincherie*, au mot *camisa*; — Roquefort donne *chinche*, qu'il traduit justement par « haillon, guenille », mais il ne cite pas son autorité. — *Deramer*, avec le sens de « déchirer », se retrouve dans la *Passion*, 68, 1: « Il ne l'auseron deramar », dans le *Livre des Rois*, IV, 22: « E tes riches guarnemenz as deramez (*et scidisti vestimenta tua*) ». C'est sans doute le même verbe qui se trouve au v. 195 du poème provençal sur Boèce, où M. Bartsch a lu, par une excellente conjecture, *me derramem* pour *mederramen*.

31 e. Ce vers est le plus embarrassant du poème; les manuscrits ne permettent pas d'arriver avec certitude à la leçon originale. Le second hémistiche paraît assuré par l'accord essentiel de P avec L (la leçon de P étant d'ailleurs préférable à cause du peu de vraisemblance de la forme *frai* dans un texte aussi ancien que le nôtre, cf. p. 125). Mais pour le premier hémistiche les deux mss. A et P s'accordent dans les deux mots *por ton*, ce qui ne peut donner que la leçon *Tu por ton seinor* (la leçon de A *Tu pur tun sire* étant certainement inadmissible). Mais *Tu por ton seinor* forme un hémistiche trop long, sans qu'on puisse en supprimer une syllabe. La meilleure correction consisterait à trouver un synonyme monosyllabique à *seinor*, mais je ne l'ai pas trouvé. J'ai eu recours alors à la leçon de L, tout isolée qu'elle est, et j'ai encore été obligé de la modifier puisqu'elle offrait aussi une syllabe de trop; seulement la modification était plus facile: la construction n'offre pas, je pense, de difficulté. Toutefois ce n'est là qu'une conjecture. Il est probable qu'ici, comme en d'autre cas, il y avait déjà une faute dans le manuscrit qui est la source de tous les nôtres. — On a essayé avant moi diverses corrections : M. Bartsch lit : *Por ton seinur tu jol frai pur mun filz;* mais (sans parler de *frai*) 1° une pareille coupe de vers est à peu près inadmissible, 2° nos trois mss. s'accordent à placer *Tu* en tête du vers. — M. Hofmann lit *Tu de seinur*. « C'est, dit-il, un bel archaïsme », et il compare le vers 47 d, où L donne en effet *Contra seinur*, mais où l'accord de A et de P oblige à lire *Vers son seinor*. Je ne crois

pas à la possibilité d'une pareille locution en français. — M. Th. Müller corrige le second hémistiche comme je l'ai fait d'après P, mais ajoute pour le premier : « *Tu de tun seinur* n'a pas besoin d'être changé. » Un exemple d'une pareille élision de l'*e* de *de* devant une consonne est encore, je pense, à trouver.

32 a. J'ai préféré la leçon de P S à celle de L A à cause du vers 49 d et d'expressions analogues, comme par exemple : « Mete le el sufrir », dans Philippe de Thaon, *Comput*, v. 71. — *Consirrer*, qui signifie d'habitude, dans le français un peu postérieur, « se passer de », a ici le sens plus primitif de « se résigner ». Ce mot, qui est le latin *considerare*, a en provençal, comme on sait, le sens habituel de « faire de tristes réflexions, être triste », mais aussi, plus anciennement, de « penser, réfléchir » en général (voy. Bartsch, *Chrestomathie provençale*).

32 e. Le verbe *enganer* ne doit pas être confondu, comme il l'a été souvent, avec *engeigner*. Il signifie proprement « railler, bafouer » et de là, mais seulement par extension, « tromper. » M. Diez propose pour ce mot une étymologie allemande qui a de grandes difficultés.

33 a. *Etre à dire*, signifiant « manquer », est très-fréquent dans nos anciens textes, et était encore usité au XVIIe siècle. On lit par exemple dans Malherbe (éd. Lalanne, t. I, p. 435) : « Le nombre de ceux que l'on treuvoit à dire étoit petit au commencement. » Cf. Marty-Laveaux, *Lexique de la langue de Corneille*, au mot *Dire*.

33 d. M. H., s'appuyant sur P, change *tramises* en *pramises* ; mais le sens s'accommode très-bien aussi de *tramises*, en comprenant le vers ainsi : « Ni pour les honneurs qu'on lui aurait donnés (s'il était retourné à Rome) ». La leçon de P est d'ailleurs isolée.

34 b. *Son voil*. Cette locution est très-fréquente dans les anciens textes, mais ne paraît guère plus tard que la fin du XIIe siècle. Le mot *voil*, qui se trouve déjà sous cette forme dans les *Serments*, est un substantif tiré directement du présent de l'indicatif : *jo voil*; on ne pourrait l'expliquer par l'infinitif *velle* ou même *volle* pris substantivement. Cf. prov. *vol*, val. *voie*, it. (fém.) *voglia*.

36 a. *Costre*. Ce mot vient du bas-latin *custor* pour *custos*, auquel on a donné un *o* bref aux cas obliques (*custorem*), car on ne trouve pas que je sache la forme *costor* au régime en français. On voit par les variantes que le mot était peu usité; cependant *coustre* se trouve encore dans M (au régime). Je serais porté, comme M. Littré, à rattacher notre *cuistre* à ce même mot plutôt qu'à *coquaster* ou *cocistro* (qui a donné *coistron*): l'idée qu'il exprime me paraît s'attacher beaucoup plus naturellement à un sacristain qu'à un cuisinier.

37 b. *Exemple* est ici un mot féminin, qui a le sens de « bruit, nouvelle, récit fait sur quelqu'un (cf. les variantes *noise* et *novele*). » De même dans *Roland*, LXXX, 1016 : *Malvaise essample n'en serat ja de mei*.

39 c. Tous les mss. sauf L mettent le verbe (*cuidierent* A S M, *espeirent* P) au pluriel. C'est un des cas signalés p. 34. C'est aussi un des cas où L P sont d'accord contre A S; le changement fait par ces deux derniers manuscrits s'explique sans doute par le désir de mettre

le verbe au passé. — *Ariver* a ici, comme dans la plupart des textes du moyen-âge, son sens propre d'*aborder*.

39 e. *Oret* « vent ». Mot très-fréquent, par ex. *Rol.* LV, 689; CXII, 1424; Philippe de Thaon, *Best.* v. 722, *Comput*, v. 577, 1155; *S. Thom.* v. 4565. — Ces vers de *Troie* (5921 ss.) rappellent l'allure de notre passage : « Dreit a Troie volent sigler, Mes ne puet estre, car orages Lor a deffendu les passages. »

41 c. La forme *este* (au lieu d'*icesta* donné par L), réclamée par la mesure, a été déjà rétablie par M. H. d'après P. *Est* de *iste* se retrouve au v. 37 d. — M. Diez (*Gramm.* II, 420) ne connait, pour *iste* en français, que *ist* dans les *Serments*. Ce mot se retrouve encore jusque dans le *Roman de Troie*: « Un des plus halz d'iste contree (v. 12470); La garison d'iste cité (v. 12835). »

41 d. *Pri*, subst. verbal de *prier*, a de très-bonne heure disparu de la langue. On le rencontre aussi sous la forme *prie*, *proie*.

42 a. *Ne por hoc*. Cette locution adverbiale appartient aussi à l'époque la plus ancienne du français. Le sens est « nonobstant, malgré cela, » ou, pour employer une expression familière qui le rend très-exactement, « tout de même. » — En voici quelques exemples : « Mais nenpero granz fu li dols Chi traverset per lo son cor (*Pass.* 85, 1); — Mais ne pur oc tant esforchad Absalon qu'il li dunnad congé (*Rois*, II, XIII, 27); — Nomporoc bien les consilla (*Brut*, v. 3353); — Non por huec par lo test puet l'om entendre la fragiliteit de nostre mortaliteit (*Mor. sur Job*, p. 449) »; *add.* Michel, *Glossaire de Beneeit*, s. v. *Neporoc*. — L'adverbe *por hoc* ou *poruec*, et plus tard *pruec*, s'est maintenu plus longtemps.

43 b. *Cointes*. M. Diez (*Etym. Wb.*, I, s. v. *conto*) a montré, précisément par l'exemple d'*Alexis*, que ce mot, qu'on rattachait à *comptus*, vient de *cognitus;* cf. aussi *Ps.*, *O.* CXVIII, 98, de même *acointer*, « instruire » (*S. Thom.* v. 4302, 4557). — Du sens d' « instruit, avisé », ce mot a passé plus tard à celui de « gracieux, gentil, élégant ».

43 c. *Altre pois altre*. Cette leçon, fournie par S, me parait la seule intelligible; A a changé ces mots parce qu'il ne les comprenait pas; P les a aussi remplacés par d'autres qui n'ont guère de sens. La leçon de L est évidemment fautive; on avait essayé diverses corrections avant de connaître les manuscrits : M. Th. Müller propose : *N'estat pur altre*, correction ingénieuse, mais que les textes n'autorisent pas; M. Bartsch a *Altra pur altre*, comprenant sans doute *pur* dans le sens où nous employons *par* en disant *feuille par feuille;* M. H. garde le texte de L et imprime *N'altra pur altre*, cherchant sans doute à indiquer l'opposition avec le *mais* du second hémistiche (comme P dans sa leçon de *Ne un ne altre*). J'avais conjecturé, indépendamment des mss., *Valcra pur altre* (du verbe *walcrer* = errer), ou *Ultre par ultre*, c'est-à-dire tout au travers de la ville (cf. *Rois*, I, 20 : « Jonathas traist un ultre par ultre le garchon »).

44 d. *Empor*. Cette préposition composée, qui revient plusieurs fois dans notre texte, est fréquente dans le *Psautier;* je ne me souviens pas de l'avoir rencontrée ailleurs.

47 c. *Amanvet*. Ce mot a été modifié par P, qui ne le comprenait plus. C'est en effet le seul exemple connu du verbe *amanver*, dérivé d'un latin hypothétique **admanuare*. Notre vers prouve que l'*u* était devenu un *v*; il faut par conséquent écrire aussi par *v* un mot tout à fait semblable qu'on trouve dans le *Psautier*, traduisant le *manipulus* latin, *manvede* (CXXV, 8; CXXVIII, 6). — Le verbe *amanevir* est complètement distinct de celui-ci, et se rapporte probablement au gothique *manvjan* (voy. Diez, *Etym Wb*. II c, *manevir*).

47 d. *Se mesaler*, « se mal conduire. »

48 b. La leçon de L ne peut se maintenir (cf. p. 116), même en la corrigeant, comme M. H., en *qu'ot li ert espusede;* c'est une simple faute de copiste, que P et S permettent de rectifier à coup sûr.

49 d. J'ai préféré ici la leçon de *b* à celle de *a*, comme plus animée et plus intéressante.

49 e. Vers difficile. La leçon de P est à écarter de prime abord, étant isolée et d'ailleurs fort plate. L'accord qui existe entre A et S pour le premier hémistiche oblige également à rejeter la leçon de L; entre les leçons de A et de S, la préférence est évidemment pour la dernière. Malheureusement le second hémistiche dans A a été la proie du correcteur; le choix reste donc entre L et S. C'est encore S qui vaut le mieux, comme donnant un sens plus naturel et plus intéressant, et comme se rapportant en quelque manière au vers donné par P.

50 a b. Voy. *Préface*, p. 22 et p. 25.

51. La comparaison méthodique des *Variantes* suffit à justifier la façon dont j'ai rétabli cette strophe, détruite dans L par le changement de *vient* et *sostient* en *vint* et *sustint*, qui a entraîné au v. 3 la substitution (d'après 20 e) de *poverins* à *almosniers*.

51 d. *Musgode*. M. H. a écrit *misgode*, au lieu de *musgode*, qu'il qualifie de « désespéré ». S'appuyant sur la leçon de P, *estui*, il comprend *misgode* au sens de *migoe*, qui, dans le *Glossaire lat. fr.* n° 7692, est traduit par *pomarium*. Cette interprétation est juste (et non celle de M. Bartsch, qui traduit *musgode* par « luxe, *Schwelgerei* »), mais la correction est inutile Le mot en question existe en effet sous les formes *mugoe* et *migoe*, et de plus sous les formes masculines *mugot* et *migot*. Le *Gloss.* 7692 porte bien *migoe*, mais la forme *musgot*, donnée par les mss. S et M, met l'*u* au-dessus de toute contestation. *Mugoe* ou *migoe* se trouve évidemment dans ce passage d'un conte dévot que je donne d'après cinq manuscrits : *Bourse ne faisoit ne mo, Car l'escriture le desloe* (B. I. Fr., 12471, f° 127 r° B); — *Bourse ne faisoit ne murejoe Car l'escripture le desloe* (25440, 32 r°); — *Pour ne faisoit ne uiure ne ioie* (sic) *Car l'escripture le nous desloie* (1544, 10 v° B); — *Bourse n'en faisoit ne mengoie Car l'escriture le desloe* (Ms. de Neuchâtel, p. p. Keller, *Zwei Fabliaux*, p. 26); — *Bourse n'en faisoit ne monjoie Que l'escriture le desloe* (11039, 113, r° B). On voit que le mot n'était déjà pas bien compris par les anciens copistes. Le masculin a vécu plus longtemps. Sous les formes *mugot* et *migot* ou *migeot*, il s'est maintenu en français et dans divers patois. — *Mugot*, avec le sens de « cachette à argent, trésor », se trouve encore dans plusieurs dictionnaires : La Fontaine parait s'en

être servi[1], et Victor Hugo l'a employé. « Tous les mugots du Louvre fondront à un tel feu de dépense (*Notre-Dame de Paris*, X, 5) ». Le mot *magot* au sens de « trésor caché », n'est, suivant toute vraisemblance, qu'une variante de *mugot*[2]. *Mugot*, ainsi que les dérivés *mugoter* et *mugoteux*, existent encore dans le haut-picard, où ils se présentent aussi sous la forme *migot*, *migoter*, *migoteux* (Hécart) ; cette dernière forme est la seule usitée en wallon (Sigart). En normand *migot* a le sens particulier de « fruitier, lieu où on garde les fruits », comme *migoe* dans le Glossaire 7692 (voy. E. du Méril au mot *migaut*); dans le Maine, on trouve *migeot* au même sens déjà dans des titres anciens (voy. R. de Montesson au mot *migeot*). En Anjou pour *migot* ou *migeot*, on dit *mijou* et *meurjou*, d'où le dérivé *meurjoulée*. Dans le Maine et ailleurs on dit des fruits qui attendent au *migeot* leur maturité qu'ils *migeotent* (« migeoter, mûrir sur la planche », dit M. de Montesson). Le verbe a pénétré en français sous la forme *mijoter*, avec le sens dérivé de « cuire doucement ». — La forme *murjoe* (dans le mss. 25440), conservée dans l'angevin *meurjou*, nous indique bien que la forme primitive des mots *mugot*, etc. avait une *s*; devant une consonne douce cette *s* s'est adoucie en *r*, absolument comme dans *derver varlet orfraie*, de *desver vaslet osfraie*. Quand elle n'a pas subi cette transformation, l'*s* est tombée de très-bonne heure. — Je ne puis rien dire sur l'origine de ce mot : un *Glossaire flamand-latin*, publié par M. Hofmann de Fallersleben, donne *Muedecke, pomarium, locus ubi poma reservantur ;* un autre *Muyck, muydick, locus ubi poma reservantur, pomarium*. Ces mots ont-ils quelque rapport avec le nôtre ?

51 e. Encore un des cas signalés p. 34.

52 c. L'accord de A avec P et *i* (attesté par M) ne laisse pas de doute sur la véritable leçon, d'ailleurs plus conforme au sens général.

54 a. *Bricon*. Ce mot est traduit dans tous les dictionnaires par « coquin » ; mais il n'a jamais eu ce sens. J'ai remarqué beaucoup de passages où il figure, et il ne veut jamais dire que « fou », de même que *briconie* signifie « folie » et *abriconer* « rendre fou ». Il est vrai que l'it. *briccone* a le sens de « coquin », mais ce mot paraît venir aux Italiens de la littérature française, où il aura été mal compris. Toutes les étymologies proposées jusqu'ici pour *bricon*, étant fondées sur l'idée que ce mot signifie « coquin », doivent être remplacées par une autre s'il veut dire « fou ».

55 c. *Neuls*, altéré dans tous les mss. sauf A, avait déjà été restitué par MM. Bartsch et Hofmann.

55 d. *Sol* est ici « seulement », comme par exemple *Rois*, IV, VII, 7 : « Pur sul guarir la vie. » Lat. *solum*.

1. Une ancienne édition des *Contes* donne, dans *le Paysan qui a offensé son seigneur*, ces vers : *Le malheureux, n'osant presque répondre, Court au mugot, et dit : C'est tout mon fait* (Littré, au mot *mugot*; plus tard *mugot* a été remplacé par *magot*). M. Littré cite aussi un passage de la *Satire Menippée*.

2. Le *Dictionnaire de Trévoux* dit, au mot *Magot* : « Argent caché. Le peuple de Paris dit *mugot*, mais le véritable mot c'est *magot*. » Cf. ci-dessus la variante du passage de La Fontaine.

55 e. *Ne pot muder*. Cette locution (garantie ici par l'accord de A et de S) n'a pas besoin d'être expliquée : les exemples en abondent dans tous les anciens textes, mais ne dépassent guères le commencement du XIIIe siècle.

57 d. Ce vers avait déjà été restitué par M. H. d'après P.

59 d. *Envidez*. Sur le verbe *invitare*, anc. fr. *envider*, *envier*, d'où le subst. *envi* (*à l'envi*) et *envial*, voy. Tobler, Glossaire d'*Auberi le Bourguignon*, et *Mém. de la Soc. de Linguistique de Paris*, t. I, p. 289. — Je n'en citerai qu'un exemple : « Ces ki furent al cunvivie enviez (*Rois*, I, 9; lat. *qui fuerunt invitati*). »

59 e. *Prest*. Je conserve cette forme, qui est celle de L A, et dont *preste* dans P S me paraît être un rajeunissement. *Prest* serait l'adverbe *praesto*, tandis que *preste* représenterait le féminin de l'adj. *praestus*, formé de *praesto* dans le plus ancien bas-latin.

60 d. *Fregondent*. Ce mot, qui à ma connaissance ne se rencontre que dans ce passage (cf. cependant la note des éditeurs sur *Aye d'Avignon*, p. 88), paraît être le latin *frequentant*, passé au sens neutre. Sur *ue* réduit à *u*, cf. *pulla* pour *puella* (a. fr. *polle*), *trulla* pour *truella* (d'où a. fr. *truller*), dans Schuchardt, *Vokalismus*, II, 518; on a eu ainsi **frecuntare* qui a donné *fregonder*, comme *secundus* est devenu *segond*. Cependant on devrait plutôt avoir *fregonter ;* mais il est possible que l'influence de mots comme *secundus verecundus rotundus* et de leurs dérivés ait changé *frecuntare* en *frecundare*.

61 e. La leçon de L, *anglutet*, est inadmissible, parce qu'elle ne peut fournir une assonance pour un couplet en *ò* (voy. *Préface*, p. 58 ss.); l'accord de S avec L doit être ici considéré comme fortuit et comme provenant de la leçon originale, conservée dans A sous la forme *encloe*, mais qui, sous sa forme primitive *enclodet*, pouvait très-bien suggérer *englotet* à deux scribes (celui de L et celui de *i*) qui tous deux ne prononçaient plus les dentales médianes. La leçon de P, *asorbe*, est bonne pour la rime, mais elle est isolée, celles de L et de S se ramenant en réalité à celle de A. — Quant à la locution singulière *ne guardent l'hore*, M. Th. Müller en a donné des exemples (Hofmann, p. 37). En voici quelques autres, desquels le sens résulte clairement : « Ne gardons l'ore que nos soions ociz (*Mort de Garin*, v. 2552); — Je ne gart l'ore que je perde Paris (Id. v. 4549); — Morir m'estuot, gie ne gart l'ore (*Troie*, v. 20622); — Ne gart ore le terme que il soit mors jetés (*Fierabras*, v. 1162); — Ne gardent l'eure K'a un mal pas lor core seure (*Atre périlleux*, v. 3857). » Notre vers signifie donc : « Ils s'attendent à tout moment à ce que la terre les enferme. »

62 b. Voy. ci-dessus, p. 32 et p. 106, les raisons qui s'opposent à ce qu'on admette la leçon de L. La faute qui consiste à écrire *Arcadies* et *Honories* au nom. au lieu du régime était très-facile à commettre à cause des mots *li uns, li altre*, dont ces deux noms paraissaient la suite naturelle; P n'a pas commis la faute pour le second hémistiche, *i*, autant qu'on en peut juger à travers la leçon absurde de S, ne l'avait peut-être pas faite pour le premier.— Au contraire *Acarie* pour *Arcadie* doit remonter au ms. *x* (cf. p. 26).

63 a. *La soe pietet* est ici pris absolument, comme un ablatif latin. De même *soe mercid* dans ce vers d'un *Fragment* très-ancien que j'ai publié : « Si m'aimet tant toz temps li soi novelet Soe mercid (*Jahrbuch für romanische Literatur*, t. VI, p. 266). »

65 a. Sur ce vers voy. p. 23.

66 c. Sur ce vers voy. p. 20.

67 e. *Tu nos i fai venir.* Cette construction de l'impératif avec *tu* est tout-à-fait archaïque; on la trouve au VIIIe siècle dans les répons si souvent cités : *Tu lo juva!* — Cf. Diez, *Gramm.* III, 291.

70 d. *Convers*, subst. verbal de *converser*, verbe qui a le sens de « passer sa vie, se conduire, se comporter », comme on le voit plus haut 53 a. Cf. *Tristan*, II, p. 59, v. 1161.

70 e. *Espelt.* Cette forme suffit à montrer que l'infinitif de ce verbe est non pas *espeler*, comme le dit Diez, mais *espelir*. En effet, cette troisième personne est toujours *espelt* (Rois, I, 6; II, 13; II, 16), *espialt* (*Troie*, Glossaire, p. 579), *espeaut* (Gaimar, p. 2) ou *espiaut* (*Lai du Conseil*).—Ce verbe a le sens de « signifier, vouloir dire ». Il se rattache sans doute au même radical qu'*espeler*, qui vient de l'a. h.-all. *spellôn*. Ce *spellôn* est en v. frison *spelljân*, forme à laquelle on pourrait rattacher *espelir*. *Espelar* veut dire « expliquer » en provençal, et c'est aussi le sens primitif d'*espeler* en français : « Dist li qu'il a songié : sire, or le m'espelés (*Antioche*, I, 216) ». Je ne m'explique pas bien la forme *espiaus* dans Jean Bodel : « Tot si com li droiz contes l'en fu diz et espiaus (*Chanson des Sesnes*, I, 1). »

71 b. *Esmariz.* Ce mot, changé en *esbahis* dans P S et détruit dans A par le correcteur, est écrit dans L *esmeriz*, forme qui ne m'a pas paru admissible. On trouve toujours *esmarir* (p. ex. *esmaris* dans la *Mort de Garin*. v. 2367) ou *esmarrir*, et l'*a*, provenant d'un *a* en position, ne peut guère devenir *e*. Voy. Diez, *Etym. Wb.*, I, *marrir*.

74 c. *Done* a beau être dans L et dans P, on ne peut l'admettre, car l'hémistiche aurait une syllabe de trop. M. H. écrit *Dun*, mais cette forme est tout-à-fait inadmissible. — La leçon *Lai* de A n'est pas bonne non plus, car *laier* doit donner *laie* à l'impératif plutôt que *lai*. Il ne reste que *Rent*, de S, qui va bien pour la forme et pour le sens; la petite singularité de signification peut expliquer les variantes des autres manuscrits. — On pourrait aussi conjecturer que le texte original portait simplement *Done li la*, ce dernier mot étant pronom et remplaçant *chartre*; *x* aurait ajouté *chartre*, sans se soucier de la mesure, et *Lai* et *Rent* seraient des corrections respectives, l'une malheureuse, l'autre satisfaisante, de A et de S, tandis que L et P auraient conservé la leçon de *x*. Mais ayant dans S une leçon très-admissible, j'ai cru devoir m'y tenir.

76 c. *Gemme*, dans les plus anciens textes français, est fréquent au sens de « personne sainte », et même simplement « personne de mérite, vertueuse ». Par exemple : « Phelipes de Taon En franceise raison Ad estrait *Bestiaire* Un livere de grammaire A l'honor d'une gemme Qui molt est bele femme; Aeliz est nomee Reine coronee. » Ce sens vient du latin des Vies de saints.

78 d. Le mot *Vifs*, au commencement du vers, a pu sembler mal

écrit; de là les variantes des mss., *Jou* dans L, *Tant* dans A; la leçon de S nous ramène à celle de P, qui paraît la meilleure et donne le plus beau sens.

80 c. *Consireres* de L avait déjà paru suspect à M. Hofmann, mais P lui manquant ici, il écrivait simplement *consiredes*. L'accord de A avec S ne laisse pas de doute sur la vraie leçon.

80 e. *Enquoi*, correction de M. H. faite d'après P et confirmée par A.

82 c. Le verbe *apareir* ou *apareistre* faisant au participe également *aparut* et *apareut*, les copistes s'y sont trompés ici et 97 d. La correction est de M. Hofmann.

84 b. *Alienes*; ce mot n'est pas fréquent, pourtant on le rencontre encore ailleurs, par exemple dans *Saint Thomas* et dans *Troie*.

84 c. La leçon de S, adoptée dans le texte, me paraît préférable à celle de P, qu'a admise M. H., parce qu'elle donne, comme L, le singulier pour le premier hémistiche. Que le rapprochement de *tox tons* ait fait tomber l'un de ces monosyllabes, rien de plus naturel. En tout cas, c'est par erreur que je me suis jadis autorisé de ce vers pour admettre un *toen* disyllabique (*Etude sur l'Accent latin*, p. 60).

84 d. M. H., adoptant une conjecture de M. Th. Müller, lit *Que n'am perneies!* mais cette question me paraîtrait ici singulièrement plate. Le sens est bien préférable avec la leçon de S pour le premier mot. — La forme *perneie* (et de même *pernons pernant*) est la seule usitée dans les textes les plus anciens, comme le *Psautier* (p. ex. LIV, 115: XXXVII, 15), Philippe de Thaon (p. ex. *Best*. v. 763, 834; *Comp*. v. 274).

86 a. Ce vers difficile à établir sûrement est étroitement lié avec le dernier vers de la strophe : les manuscrits sont ici tous plus ou moins altérés. Ce qui paraît certain, par l'accord de L P S, c'est que *dont* ou *donc* doit figurer au premier hémistiche; dès lors on ne peut pas avec M. H. admettre la leçon de P, *veist*, car cet hémistiche aurait une syllabe de trop; on ne peut lire autrement que *Qui donc li vit*. Ce vers ainsi constitué, tout l'aspect de la strophe change; au lieu d'une hypotypose, très-fréquente sous cette forme dans notre ancienne poésie (« qui aurait vu telle chose aurait dit ou pensé telle chose »), nous avons ici la constatation d'un fait : « Tous ceux qui la virent....., les plus durs eux-mêmes, ne purent s'empêcher de pleurer. » Ce sens est clairement indiqué par le vers 5, tel que l'accord de A P S permet de le restituer contre L. Mais il est évident que l'habitude de la tournure avec le subjonctif a troublé ici les scribes, a introduit *vei(s)t* dans A, *veist* dans P, et a fait refaire le derniers vers par le copiste de L: *i* avait conservé intacte la leçon primitive.

86 c. *Maiseler*, « frapper sur la joue », du lat. *maxillare*, qui ne se trouve que dans des glossaires. Le mot *maisele* ou *maiselle*, en pic. *maschele*, était très-usité en ancien français. De là sans doute le nom de *dents mâchelières*, qu'il est bien difficile, vu la forme, de rapporter au v. *mâcher* (voy. Littré, *s. v.*).

86 d. *Sun mort enfant;* de même plus haut « unz morz pelerins ». Cette façon de parler n'est plus usitée en français. Cf. *Rois*, IV, IV, 34 : « Si que li cors del mort enfant eschalfad ».

86 2. *Estout*. Sur ce verbe difficile à expliquer, voy. Diez, *Etym. Wb.*, s. v. *estovoir*.

87 d. *Avoglide*. Ce mot paraît être le participe d'un verbe *avoglir* que je n'ai pas rencontré ailleurs, et que les autres langues romanes ne connaissent pas. La forme habituelle, *avogler*, se trouve dans notre poème, 79 d et 124 a.

88 c. M. H. a corrigé très-heureusement *quer aveies* en *que n'aveies*.

88 d. La leçon que j'ai adoptée ne se trouve textuellement dans aucun des manuscrits, mais elle ressort clairement de leur comparaison.

89 a. J'ai longtemps hésité sur le sens du mot *mezre*. La leçon de P et de S portait à la considérer comme une simple variante orthographique pour *medre;* d'autre part la lecon de A semblait confirmer l'explication qu'on a donnée jusqu'ici, à savoir *misera*. Il faut remarquer que le *z* n'est à sa place dans aucune de ces hypothèses; en effet les dentales ne sont jamais rendues par *z* dans notre manuscrit L (et c'est une considération des plus graves contre la première explication); d'autre part l'*s* de *misera* n'a pas droit à être rendue par *z*. Toutefois le ms. offre quelques exemples de *z*, mis à tort pour *s* (cf. p. 99), et il faut noter que les anciens textes ont l'habitude de faire suivre *las* ou *lasse*, dans les exclamations de ce genre, d'un adjectif exprimant le malheur. — *Mesre* est un ἅπαξ εἰρημένον. Le diminutif *mesel* a généralement le sens spécial de « lépreux »; cependant, dans le renouvellement conservé dans M, on trouve *mesiele*, quelques vers après ce passage, au sens primitif de « malheureuse ». — *Oi* n'est pas *audio*, mais bien *habui* (cf. p. ex. *Rol.*, CIV, 1365). — Les expressions employées dans ces vers se retrouvent dans ceux-ci, du roman de *Troie* : « Tant aura ci fort aventure, Et dolorose porteure As fet, mere, de tes enfans (v. 4887-9) ».

89 c. *Malfedude*. Encore un mot qui ne se trouve pas ailleurs (sauf plus loin 124 a), et qui a embarrassé les copistes déjà fort anciennement, puisque l'auteur commun de P et de S l'a remplacé par *creature*. La leçon de A n'a pas de sens, mais elle repose évidemment sur la leçon primitive, et le *t* de *ma faiture* doit provenir du *d* de *malfedude*, d'où je crois pouvoir conclure que le changement du vers est le fait de *A, dont l'original conservait encore les dentales médianes (cf. p. 99). — Le mot *fedut*, puis *feüt*, *feü*, de *fatutus*, n'est pas très-rare ; il signifie généralement « mort », et s'est conservé dans le français moderne *feu* (voy. Littré, s. v.). Un autre composé est *durfeü*, qui se trouve assez souvent.

90 d. *Vels*. Voy. Diez, *Etym. Wb.*, II, 433.

90 e. *Bor*. Il n'y a rien à ajouter, sur *bor* et *mar*, à ce qu'a dit M. Diez, *Etym. Wb.*, I, 295. Le sens de « à la bonne heure » est ici très-clair.

91 a. Cette construction, qui se retrouve 81 a, est toute latine, et n'a pas survécu en français.

91 c. *Por quei m'fius*, des premières éditions, n'est sans doute qu'une faute de lecture, corrigée par M. Hofmann.

92 a b c. La comparaison des manuscrits a seule permis de constituer ici le texte avec certitude : elle suffit à rendre compte de la leçon que j'ai adoptée.

94 c. L'accord de A P S à faire précéder *atendi* ou *ai atendu* de *te* semblait indiquer une leçon primitive comme : *Atendut t'ai*. Cependant la façon dont l'auteur de L comprenait le sens du passage est incontestable d'après la forme féminine qu'il a donnée au participe *atendude*, et il m'a paru moins invraisemblable de supposer dans A et dans *b* une correction qui prouverait que l'un et l'autre ont trouvé le texte obscur, que d'admettre une erreur de la part de L dans un passage où le sens, si on admettait la leçon de A P S, serait d'une clarté complète.

95 e. M. Th. Müller, ne connaissant que le seul manuscrit L, avait ingénieusement proposé, pour compléter la strophe, un vers ainsi conçu, qui se serait placé avant le dernier : *Car ben saveie que ne t'en fus alet Pur felunie*, etc. — Si je relève cette conjecture, rendue inutile par la comparaison des manuscrits, c'est pour faire remarquer que le sens du v. 5, tel qu'il est maintenant assuré, n'est pas celui que supposait M. Müller. Le vers se rapporte, non à Alexis, mais à sa fiancée : si elle regardait au loin, ce n'était pas par oisiveté ou infidélité, c'était pour voir s'il ne revenait pas à elle.

96 b. Ce vers difficile a été autrement restitué par M. H., et j'avoue que la leçon que j'ai adoptée n'est pas certaine; mais il n'est guère possible de donner sûrement celle de l'original.

99 b c. Ces deux vers sont un des passages les plus malaisés à établir d'une façon définitive. Le lecteur, en étudiant attentivement les leçons singulièrement entrecroisées des manuscrits, arrivera, je pense, au même résultat que moi. Etant donnée comme originale la leçon que j'ai adoptée, il faut admettre que deux manuscrits indépendants l'un de l'autre, A* et P, ayant dans leurs modèles immédiats les deux vers ainsi orthographiés :

Ja mais ledice n'aurai car ne pot estre
Ne ja mais home n'aurai carnel en terre,

ont, chacun de son côté, égarés par la ressemblance de *naurai car ne* et *naurai carnel*, interverti les seconds hémistiches respectifs des vers 2 et 3. Ensuite A a altéré la leçon de A* pour le vers 2, de façon à obscurcir cette interversion. — L et S au contraire ont gardé l'ordre de O; mais L a supprimé *charnel* pour le remplacer, au second hémistiche du v. 3, par une leçon beaucoup moins bonne, et S de son côté a transporté *charnel* dans le premier hémistiche. L'interversion de A et de P s'explique alors très-difficilement, tandis qu'en rétablissant comme je l'ai fait la leçon primitive, elle peut parfaitement s'être produite dans deux manuscrits indépendants l'un de l'autre.

101 c. *A nostre os*. Dans cette locution, *os*, qui est d'ordinaire écrit

oes (cf. ci-dessus, p. 69 ss.), vient, comme on sait, du latin *opus*, et a le sens de « profit, utilité, avantage » *A oes* a fini par signifier simplement « pour » : *a oes le rei*, « pour le roi. »

103 d. *Entrerote*, mot qui ne se trouve qu'ici, substantif participial d'*entrerompre*, comme *route déroute* de *rompre dérompre*.

103 e. En présence des leçons divergentes des mss., surtout de A P, on serait tenté de lire *li sainz cors* et *povret* au singulier; ce serait un second exemple du plus-que-parfait signalé dans *firet* (25 e). Mais je n'ai pas osé introduire dans le texte une forme aussi rare, sans l'autorité d'un manuscrit.

105 d. *La main menude*. Sur cette expression, cf. Du Cange au mot *manus*. C'est un archaïsme, que les manuscrits autres que L ont supprimé. Cf. cependant *Troie*, v. 6750.

107 d e. Ce passage peut être rangé parmi les plus difficiles à restituer. Le vers 5 se laisse assez facilement rétablir; en effet pour la première partie l'accord de S avec A donne nécessairement *Quer par cestui*; et pour la seconde partie la leçon de L A, en ce qu'elle a de commun (*avrons bone aiude*), est évidemment plus autorisée que la leçon de S. Mais s'il en est ainsi, si la leçon de S n'est pas bonne au v. 5, la leçon de P S est mauvaise au v. 4, puisqu'elle contient précisément le second hémistiche du v. 5, transporté au vers précédent. Nous sommes donc réduits, pour établir le v. 4, à L et A : or le premier de ces manuscrits a une leçon dont il n'y a rien à faire, qui n'est que le second hémistiche du vers 108 c légèrement modifié et ne fournissant pas de rime. Au contraire A nous présente une leçon qui n'a rien contre elle, et qui donne un sens parfait. Il est vrai que le mot *mune* n'a été remarqué jusqu'à présent dans aucun texte ancien; mais le cas se présente plus d'une fois dans notre poème, et ce mot s'explique très-facilement par le latin *munera*, pluriel neutre devenu singulier féminin, comme il arrive si souvent : *munera* avait donné une forme *muna* déjà en latin populaire, comme le prouve ce passage des Glosses attribuées à Isidore : *Muna, munera quae militibus dantur*. La leçon de *b* (auteur commun de P S) a dû être :

D'icest saint cors ou avons nostre aiude
Car par cestui nos iert vide rendude;

c'est-à-dire que le second hémistiche du v. 4 avait été obscur pour le copiste (comme sans doute pour celui de L) et qu'après avoir fini le vers à l'aide du second hémistiche du v. 5, il a ensuite terminé ce vers 5 par un hémistiche (très-faible) de sa composition. Ce vers 5 ainsi refait s'est conservé dans S; mais P l'a passé (tandis que S a passé le v. 3 de la strophe). — Le copiste de L a modifié le vers 5 sans qu'on en voie bien la raison, si ce n'est que le *Car* lui ait semblé moins bien motivé après la nouvelle rédaction qu'il avait imposée au v. 4.

111 b. *Orbs* « aveugle »; les Latins ne disaient que « *luminis* (ou *lumine*) *orbus* ». Ce mot *orb* ne s'est pas maintenu en français; on voit que S le remplace. Nous avons cependant gardé le diminutif *orvet*, qui n'est pas, comme le dit M. Littré, le participe *orbatus*, lequel n'au-

rait pu donner que *orvé*. — *Palazinos*, « paralytique », mot usité dans plusieurs textes, qui paraît provenir d'une confusion populaire entre *paralyticus* et *palatinus;* on trouve aussi la goutte *palazine*, qui n'est autre que la paralysie.

111 d. C'est inutilement que M. H. veut changer *malendus* en *valendus* ou autre chose. *Malendos* est l'adjectif d'un substantif *malen*, *malan*, qui a dû anciennement s'écrire *malend* ou *maland*, puisqu'il a une forme secondaire *malandre*, laquelle est encore employée en langage de vétérinaire (et par La Fontaine dans les *Troqueurs* : « Tiennette n'a ni surot ni malandre »). *Malend* ou *maland* (ou *malen malan*) s'est maintenu pendant tout le moyen-âge, soit avec le sens spécial qu'a conservé *malandre* (voy. Du Cange, s. v. *malannus*), soit avec le sens général de « malheur, misère », comme dans ces vers du xve siècle : « Joli malen, joli malen En mariage souvent a l'en. » De là *malendos*, c'est-à-dire « maladif, en mauvais état ». — Le sens est donc : « Il n'y a aucun qui en parte souffrant; il n'y en a pas un seul qui reporte sa douleur ».

114 d. Sur *ate* ou *atte*, cf. *Mémoires de la Soc. de ling. de Paris*, t. I, p. 90.

115 e. Vers difficile. *Habiter* est assuré contre *adeser* par l'accord de L et S; quant à la première partie du vers, il est clair que les leçons de L et de P sont essentiellement d'accord contre S, qui par conséquent n'a pas de valeur. M. H. conserve la leçon même de L, mais je ne vois pas quel sens elle présente : *C'est a vis*, à qui?..... il n'y a pas d'exemple d'une pareille expression. — La leçon de P est certainement la bonne, la locution qu'elle renferme se retrouvant ailleurs pour signifier « à grand peine ». En voici trois exemples : « K' avis unques povreit on creire (Marie de France, *Espurg. Saint Patrice*, v. 4046); — Et se li justes serat avisunkes (*éd.* ainsunkes) salz, u apparrunt li fel e li pecheor (*Moral. sur Job*, p. 474); — Avisonkes puis ge ja veoir le port cui je ai laissiet (*Dial. de S. Grégoire*, dans Du Méril, *Essai sur la Formation de la langue française*, p. 432) ». Cet adverbe paraît être composé, comme le dit M. E. du Méril, des mots latins *ad vix unquam*. Il est rare, et paraît avoir été peu intelligible déjà au copiste de L. — *Habiter* a ici le sens de « séjourner, vivre ».

117 a. *Orie*. Cet adjectif, qui est l'*aureus* latin, se retrouve ailleurs, p. ex. dans le *Roland*, XXXVI, 467 (et dans d'autres passages où on l'a souvent écrit par erreur *oriet*, le confondant avec *auratus*). Cet adjectif, qui serait devenu régulièrement *oire*, n'a pas vécu en français; du moins il n'est usité, dans la littérature des xiie et xiiie siècles, que dans une locution toute spéciale, les *Portes oires*, en parlant d'une certaine porte de Jérusalem connue en latin sous le nom de *Portae aureae* (cf. Du Cange, s. v.). Ce nom se trouve p. ex. dans *Eracles* (v. 5088 ss.) «..... la porte U Dieus vint à pourcession Ains k'il venist a passion; Icil ki lisent les estoires L'ont apelée (A Les ont apieles, B Lont apielle) portes oires ». Ce nom donne son sens complet à un beau passage du *Besant de Dieu* (v. 2612), où le poète exprime son désir ardent de contempler Jérusalem et de voir la sainte procession entrant par les *Portes oires*.

118 e. Encore un vers qui n'est pas très-aisé à restituer. La leçon de L est certainement mauvaise, attendu qu'*atarger* (pour *atargier*) ne peut en aucune façon assoner avec des mots en *é* pur. D'autre part la leçon de P est peu raisonnable et répète à peu près textuellement le vers 104 e; il n'y a aucun parti à en tirer. La comparaison de L et de S nous donne absolument le même vers, sauf les deux derniers mots: *puisset* de L doit être préféré à *puist* de S, le ms. L étant toujours le meilleur pour les formes; il faut donc un mot de trois syllabes pour finir le vers. En prenant *conforter* (contenu dans le *reconforter* de S), et en ajoutant *'s* devant *puisset*, j'ai obtenu une leçon parfaitement satisfaisante et qui a bien des chances d'être celle de l'auteur.

119 c. *Atempredes* est ici « accordées ». C'est une expression métaphorique prise de la musique : *temprer* ou *atemprer* les cordes de la harpe, c'était les accorder.

120 d e. La leçon de P S provient de leur original commun, et celle de L, comme plus ancienne, doit être préférée.

121 a. *E*, nécessaire à la mesure, manque dans L et dans S (seulement S rétablit la mesure grâce à la forme *peres*, usitée de son temps). Il me paraît donc probable que la faute remonte à *x* et que *et*, dans P, n'est qu'une conjecture. On pourrait alors préférer un autre mot, *mais* par exemple. Cependant j'ai cru devoir adopter une leçon qui est satisfaisante et qui se trouve dans un ms.

124. J'ai préféré, pour les mots qui terminent chaque vers, l'ordre de S à celui de L, c'est-à-dire que j'ai terminé le v. 1 par *encombret* et le v. 3 par *avoglet; avoglet* au v. 1 me paraît aller mal avec le *ço vedons* du v. 2, et au contraire convenir très-bien avant les vers 4 et 5.

125 c. C'est M qui ici a seul conservé la bonne leçon, S s'étant arrêté après le second vers de ce couplet. En adoptant le mot *goie*, on peut en effet conserver *achat*, bien préférable au *donst* de P.

125 e. *En ipse verbe*, mots tout latins; l'*e* remplace les *o* atones de *in ipso verbo*. De même dans *Pater noster* on sent encore toute la force de l'accentuation latine. De là *paternostre, patrenostre*, et enfin *patenôtre*.

II

RÉDACTION INTERPOLÉE

DU XIIe SIÈCLE

PRÉFACE.

Le ms. S (Fr. 12471), que je publie ici d'après la copie de M. Camille Pelletan, a été apprécié plus haut pour les parties qui reproduisent plus ou moins exactement l'ancienne rédaction; mais je n'ai pas parlé de ce qui fait son originalité propre. Ce ms. nous a conservé, à travers plusieurs intermédiaires, indiqués p. 137, une rédaction interpolée et considérablement augmentée, puisque le texte, en tenant compte des lacunes de S, est arrivé à peu près au triple de sa dimension primitive. Cette rédaction appartient certainement encore au XIIe siècle, et je la crois du milieu de ce siècle : les assonances des *laisses* introduites par le renouveleur sont encore très-libres. Elles sont cependant sensiblement moins anciennes que celles du texte primitif, et même du *Roland :* les finales en *ant* et *ent* ne sont plus distinguées en aucune façon (cf. ci-dessus, p. 36); — les mots en *ai, ai...e* assonent en *è*, et jamais en *a* (p. 37-38); — enfin dans l'assonance en *i*, les mots en *in* sont, sinon tout-à-fait exclus, du moins rares; c'est-à-dire que la nasalisation, déjà complète dans l'*Alexis* pour *an* et pour *en*, a gagné *in*, mais non encore *on* (qui assone en *o*), ni *ien* (qui assone en *ie*).

Le mot de *renouvellement* n'est pas tout à fait juste pour désigner le travail que nous a conservé le ms. S. L'auteur de ce travail, en effet, n'a pas modifié l'ancien poème; il en a respecté les assonances et, en général, le langage, ou du moins il ne l'a pas plus modifié que ne l'aurait fait un scribe contemporain, que ne l'a fait par exemple l'auteur du ms. A de son original.

Prenant ce poème tel que le lui fournissait un manuscrit, il l'a *fourré*, pour ainsi dire, en y ajoutant de longs développements qui devaient le mettre au goût de l'époque. Nous avons là sous les yeux un fait des plus intéressants; nous assistons à une transformation qu'ont subie beaucoup de poèmes, mais qu'il nous est très-rarement donné d'étudier en comparant, comme nous pouvons le faire ici, le texte primitif et le texte remanié. Cette étude est d'autant plus facile et plus sûre que d'une part le texte en question est de peu d'étendue, et que d'autre part ce n'est pas un poème purement populaire, dont les altérations pourraient s'attribuer au caprice insaisissable des jongleurs, mais bien une œuvre littéraire dont nous pouvons suivre l'histoire de manuscrit en manuscrit avec une rare certitude. L'étude de ce texte remanié et interpolé est donc de nature à éclairer considérablement un des points les plus intéressants de cette histoire littéraire. Sans prétendre en aucune façon en tirer de prime abord tout ce qu'elle contient, je vais indiquer rapidement ce qui ressort, pour ce point spécial, de la comparaison du texte primitif et du texte refait. Elle nous apprend d'abord, on vient de le voir, que les *refacimenti* d'anciens poèmes n'étaient pas toujours amenés, comme on serait tenté de le croire, par la nécessité de remettre les assonances au courant d'une prononciation modifiée, mais qu'il arrivait très-bien, comme c'est le cas ici, que le simple désir d'embellir un poème, de le rendre plus long et plus intéressant, le fît refondre par le poète entre les mains duquel il tombait. En second lieu, nous voyons quelle était l'indifférence de ce temps pour la question d'auteur. Le poète à qui l'on doit la rédaction interpolée ne songe pas plus à se vanter de la partie de cette rédaction qui lui appartient en propre qu'à renvoyer à l'auteur du XIe siècle l'honneur de la partie ancienne, et il ne mérite pas plus dans le premier cas la louange d'une humilité extraordinaire que le reproche de cynique plagiat dans le second. Les auditeurs de la poésie vulgaire ne se souciaient pas de savoir le nom des auteurs des poèmes qu'on leur chantait; ils se contentaient de préférer tel poème à tel autre : c'était aux jongleurs à connaître les bons faiseurs et à s'adresser à eux.

En effet, si le texte primitif de l'*Alexis* est une œuvre purement cléricale, destinée à être lue dans l'Eglise même, la rédaction du XIIe siècle a été certainement écrite en vue d'être remise à un chanteur populaire. Tout ce qu'elle a ajouté à l'ancien texte est composé dans cette vue, et de même ce qu'elle a modifié est ce qui distinguait la poésie des clercs de celle du peuple. La strophe

de cinq vers, strophe particulièrement consacrée aux œuvres ecclésiastiques (cf. ci-dessus, p. 128-131), fait place à la *laisse* d'un nombre indéfini de vers; et non-seulement cette dernière forme est celle des parties ajoutées tout entières par l'interpolateur, mais même quand il ne fait que reproduire l'ancien texte, il prend soin d'ajouter quelques vers dans le courant de la strophe, pour briser le nombre uniforme de l'ancien poème. C'est du moins ce qu'il fait assez régulièrement dans la première partie du poème, le dernier tiers étant très-abrégé déjà dans le manuscrit original de cette rédaction interpolée et l'ayant été d'une façon déplorable dans S. — Ce procédé est extrêmement curieux, et il vient puissamment en aide, si je ne me trompe, à l'opinion émise plus haut, au sujet de la priorité de la forme rigoureusement strophique sur la forme libre des chansons de geste. Qui sait si parmi les poèmes héroïques qui nous sont parvenus dans une forme plus ou moins rajeunie, il n'y en a pas plusieurs qui étaient originairement composés en strophes d'un nombre fixe de vers, et qui ont subi, pour nous être conservés, un travail analogue à celui qu'a fait l'auteur de *i* sur notre poème?

En dehors de ces interpolations de peu d'étendue, la rédaction du XIIe siècle en contient de considérables, qui forment des masses compactes au milieu du poème. Sans le hasard qui nous a conservé les trois manuscrits L A P, on ne se douterait pas de ces interpolations, et on regarderait S comme contenant l'œuvre primitive. C'est encore un sujet de méditation offert par cette rédaction interpolée : si nous pouvions comparer les chansons de gestes que nous avons à leurs originaux, il est probable que nous constaterions souvent le même rapport. Mais le bonheur qui nous a conservé l'*Alexis* primitif est tout à fait exceptionnel; nous le devons certainement, outre le mérite de l'œuvre et l'intérêt du sujet, à la circonstance que le poème était une œuvre pieuse, recommandé par là aux copistes cléricaux; les mêmes raisons n'existent pas pour les chansons de geste : aussi n'y en a-t-il pas une seule (j'entends parmi les anciennes) dont nous puissions être certains de posséder la rédaction première.

Voyons donc, dans cette occasion peut-être unique qui nous est donnée, en quoi consistent ces additions. Laissant de côté pour le moment les simples vers qui servent de *bourre* (pour employer un mot cher à Malherbe) aux strophes transformées en laisses, je vais relever toutes les interpolations importantes et en indiquer brièvement le caractère et l'intérêt.

Dès le début, la première strophe de l'*Alexis* est précédée d'un

petit prologue de neuf vers, sur les mêmes assonances, et qui s'adresse aux *signours et dames*. Ces prologues sont tout à fait caractéristiques de la poésie des jongleurs (voy. L. Gautier, *les Epopées françaises*, t. I, p. 230 ss.). Ils occupaient, par des vers de peu d'importance, les premiers moments où le chanteur-musicien prenait la parole, et pendant lesquels il n'avait pas encore obtenu de son auditoire un parfait silence. C'est ainsi que nos pièces de théâtre commencent d'habitude par une scène insignifiante entre personnages secondaires pour donner au public le temps de s'asseoir et de se mettre au diapason voulu.

La première strophe reçoit également une *queue* de cinq vers, où on développe ce qui n'était qu'indiqué dans le texte, à savoir la dégénérescence du siècle : c'est un lieu commun cher aux auteurs didactiques de ce temps et qui se retrouve partout sous des formes presque pareilles. — De cinq vers la strophe 1 passe à dix-neuf.

La strophe 2 contient entre les vers 4 et 5 une variante de ce même lieu commun, qui a six vers, puis après le v. 5 une queue de huit vers qui répète à peu près ceux du prologue. — De cinq vers elle passe ainsi également à dix-neuf.

Une nouvelle variante du prologue, — ou de l'annonce de ce qui va venir, — occupe neuf vers qui se joignent à ceux de la strophe 3.

La str. 4 (à laquelle il manque 2 vers dans S par la faute sans doute du copiste) n'a ajouté qu'un vers, mais il est assez intéressant. On y donne le nom de la femme d'Euphémien et de son père : *Fille Florent, o nom Boneeuree*. Or ces noms manquent ou sont autres dans les textes latins ; donc l'interpolateur n'avait sous les yeux que le vieux poème ; et ce qu'il faut remarquer, c'est le peu de scrupule de ce poète religieux, qui écrit un poème sur un saint, à inventer ainsi de toutes pièces des circonstances prétendues historiques. Tous les jongleurs font de même : en protestant sans cesse de leur respect pour la « vraie histoire, » ils ne cessent de la fausser comme il leur plaît.

Trois vers sans intérêt sont ajoutés à la str. 5, tandis que les str. 6 et 7 conservent leurs cinq vers sans additions (du moins dans S). La str. 8 débute par neuf vers qui contiennent également des inventions prétendues historiques, de même qu'un vers unique ajouté à la str. 9 ; la str. 10 contient aussi quatre vers de plus.

C'est ici que commence la première grande interpolation, effectuée de façon à nous en faire bien comprendre le but et le

caractère. Nous sommes arrivés à un des moments intéressants, dramatiques du poème. Le jongleur qui a besoin de charmer ou d'étonner ses auditeurs ne peut pas se contenter ici du récit simple et sobre du vieux poète : il le développe de plusieurs façons, par des descriptions de richesses et de fêtes, par une importance beaucoup plus grande donnée à la fiancée d'Alexis, personnage muet dans l'ancien texte, et surtout par la longueur des discours du saint homme. Les efforts de la jeune fille pour le retenir, sa résistance de plus en plus difficile, mettent en relief ce que la situation a d'étrange et de touchant; d'autre part ses réflexions pieuses plaisent à un public avide d'édification autant que d'amusement. C'est ainsi que les six strophes 11-16 sont remplacées par les tirades 11-24, c'est-à-dire trente vers par deux cent quarante-cinq. — La strophe 11 de *i* est ajoutée tout entière et ne signifie pas grand chose dans ses cinq vers, non plus que les quatre premiers vers ajoutés à la suivante (11 O); quelques vers de description sont mis à la fin de cette même strophe. — La tirade 13 de *i* n'est qu'une amplification de 12 O, et 13 O n'a pas subi de changement dans 14 *i*. — Mais un fait singulier se produit pour 14 O ; cette strophe, qui est conservée sans altération dans 16 *i*, y est précédée d'une autre strophe de cinq vers, qui n'est qu'une variante des trois premiers vers de 14 O, sur une autre assonance. Nous nous trouvons donc ici en présence du fait bien connu de la répétition des tirades épiques, et nous pouvons constater à coup sûr au moins une des manières dont il se produisait : c'est uniquement pour s'arrêter plus longtemps sur un point du récit, sur une idée, sur une situation intéressante, que l'auteur de *i* a ajouté cette strophe 15, d'ailleurs parfaitement inutile. Le procédé est bon à noter. — Les tirades 17-24 sont le développement des deux strophes 15-16 ; je laisse au lecteur le soin de faire entre ce développement et l'original une comparaison qui ne sera pas sans profit pour l'appréciation de notre poésie aux deux époques respectives qui ont produit l'un et l'autre.

Entre la fin de ce développement et la str. 17 O se place dans *i* une nouvelle interpolation, comprenant les deux derniers vers de 24 *i* et 25 *i*, et caractéristique dans un autre genre. Au milieu du XIIe siècle il est inadmissible qu'un homme, un saint aille en Syrie sans visiter les lieux saints : Alexis fait donc à Jérusalem un pélerinage dont l'ancien texte ne disait mot, non plus que la légende latine. Remarquons à ce propos que les derniers vers de 25 *i* nous montrent Jérusalem, à l'époque du poète, en la posses-

sion des chrétiens, et qu'il écrivait par conséquent à tout le moins avant 1187.

Les strophes 17-18 se retrouvent, légèrement modifiées, dans 26-27 *i*; puis vient une nouvelle addition. On a vu plus haut que l'auteur de O s'était trompé sur l'image merveilleuse d'Edesse, qu'il a prise pour celle de la vierge Marie, tandis que c'était celle du Seigneur; l'auteur de *i* enchérit sur cette erreur, et, — nouvel exemple de peu de scrupules de ces poètes religieux, — imagine une histoire assez fantastique sur cette image. Cette addition remplit 28 *i* et plusieurs vers ajoutés à 19 O dans 29 *i*; au contraire 20 O se retrouve tel quel dans 30 *i*, et 21 O dans les premiers vers de 31 *i*.

Ici le texte interpolé présente une interversion qui n'est pas seulement le fait de S, puis qu'elle se retrouve dans M, et qui, n'existant pas dans P, vient probablement de *z* (cf. p. 137). Après la str. 20 O viennent les strophes 27-31 O, représentées par le dernier vers de 31 *i* et 32-35 *i*, puis *i* reprend les strophes 21-26 dans ses tirades 36 ss. Il en résulte que les strophes de O 21 et 27 étant sur la même assonance, *i* en a fait une seule tirade, sa 31e. Du reste, bien que l'ordre de O, conforme au latin, soit certainement préférable, celui de *i* n'est pas absolument choquant. L'interversion s'explique probablement ainsi : *b* ou l'auteur quelconque de *z* était écrit en colonnes dont chacune comprenait cinq strophes; le copiste de *z*, après avoir terminé la colonne qui finissait avec 21 O, a passé par inadvertance, non pas à la suivante, mais à celle d'après, où commençait 27 O; il s'est ensuite aperçu de son erreur et a repris la colonne qui comprenait 22-26 O; et il a sans doute indiqué l'ordre réel par un signe de renvoi, qui n'a pas été aperçu par *i* ou son auteur immédiat. — Ces tirades 31-35 sont d'ailleurs assez développées et variées; la différence la plus importante est l'intercalation de douze vers dans 35 *i* (31 O), motivés par l'attribution au père des premières paroles de la mère. — La strophe 21 O se retrouve dans 36 *i*.

Les tirades 37-40 *i*, qui répondent à 23-26, offrent une interpolation de vingt-cinq vers, qui sont placés en tête de la str. 26 O et sur la même assonance. C'est un petit épisode d'invention, destiné à rendre encore la situation plus singulière et plus émouvante. Cette même strophe 26 O est réunie à la strophe 32 O (comme plus haut 21 et 27), qui a perdu son premier vers et en a reçu un par surcroît dans *i*.

La str. 33 O se retrouve, sauf un vers ajouté, dans 41 *i*, mais

34-39 sont amplifiés dans 42-46 *i*, bien qu'il y ait une tirade de moins, par la réunion en une de 38 et 39. Les trente vers de O en donnent soixante-seize dans *i* : ici encore le poète du XIIe siècle a trouvé un motif d'amplification, mais d'un autre genre : c'est le miracle de l'image parlante qui lui a paru mériter d'être traité plus longuement que ne l'avait fait son prédécesseur.

La str. 40 O n'a reçu que deux vers en plus dans 47 *i*. — J'ai modifié, pour les tirades suivantes de *i*, l'ordre de S, qui les donne dans cette suite : 50 48 49 51 ; l'interversion paraît manifeste d'après le sens ; mais M et Q ayant également passé la tir. 50, on ne peut la vérifier *a posteriori*. De ces quatre tirades de *i*, 48 répond littéralement à 41 O, 49 est une longue amplification de 42 O, 50 est une addition assez insignifiante, et 51 au contraire une interpolation tout à fait dans le goût de celles que j'ai signalées jusqu'à présent : celle-ci motive assez heureusement plusieurs particularités du récit ou en ajoute qui ne sont pas mal inventées.

Les str. 43-45, qui contiennent une des situations les plus dramatiques du poème, devaient naturellement appeler la révision du compilateur : il en a fait les tirades 52-56, qui ont cent-dix vers au lieu de quinze. Non-seulement les données de O sont amplifiées, mais un épisode tout entier est intercalé, celui de Constantin, qui motive l'intervention de la mère, et rend encore plus étonnante la résolution d'Alexis. — La str. 47 O a été omise, sauf le dernier vers, par le copiste de S, mais elle figurait certainement dans *i*, où je la rétablis d'après O. — Les strophes 48-53 O se retrouvent avec des additions, suppressions ou variantes sans importance, dans 58-62 *i* ; il y a une strophe de moins parce que 51 et 52 O, étant sur la même assonance, ont été réunies en une seule.

Avec la continuation de la tirade 63 *i*, qui correspond pour ses cinq premiers vers à 54 O, commence la plus étendue des interpolations de *i*. En effet le tableau un peu sec de la vie d'Alexis chez son père, tel qu'il est donné par O, ne pouvait satisfaire l'auteur de la rédaction nouvelle ; la situation suggérait elle-même les développements qu'il lui a donnés, et qui remplissent les longues tirades 63-66 (quatre-vingts vers). Cette première interpolation ne doit pas être séparée de celle qui se trouve plus loin (tir. 81-82 *i*), et qui raconte le dernier entretien d'Alexis avec son épouse. Dans ces deux grands morceaux ce qui est le plus à remarquer, c'est le rôle prépondérant donné à l'épouse : le poète du XIIe siècle s'est ici rencontré, guidé par les mêmes tendances qu'on peut appeler romanesques, avec l'auteur de la seconde vie

latine et les poètes allemands (cf. l'*Introduction* de ce volume et, dans le tome II, le travail de M. Joret). Ce rôle est encore plus accusé dans le dernier morceau interpolé, dont je parlerai tout à l'heure.

Je reviens à la str. 55 de O, reproduite dans 67 *i*; 68 *i* n'est qu'une variante de plusieurs vers des strophes précédentes, et 69 *i* spécialement une variante de 51 O (61 *i*); 70 *i* délaie en neuf vers les cinq de 56 O, et 71 *i* en huit vers les trois premiers de 46 O, tandis que les deux derniers de 56 O, transportés à une autre assonance, ont donné les dix premiers vers de 72 *i*, qui en comprend encore quatorze, formés de 8 vers sur 10 empruntés à 57-58 O et de 6 vers ajoutés. La str. 60 O n'a conservé que 3 vers dans S, mais par la faute du scribe; je restitue d'après O ces deux dernières qui sont nécessaires. — Les str. 74-79 *i* correspondent à peu près textuellement, sauf deux vers ajoutés à 61-66 O.

Les trois premiers vers de 67 O, reproduits dans 80 *i*, y sont suivis d'une addition de dix vers sur la même assonance, puis viennent deux tirades, 81-82 *i*, qui ne sont pas dans O, et qui sont la suite, annoncée ci-dessus, de l'interpolation des tirades : celle-ci comprend cinquante-six vers. — Les str. 68-71 O sont à peu près intégralement reproduites dans 83-86 *i*, et de même, après une tirade entièrement interpolée, 87 *i*, les str. 72-74 O se retrouvent dans 88-90 *i*. — Mais après les trois premiers vers de 75 O se produit dans *i* une interpolation de 30 vers environ qui se rattache aux deux précédentes en ce qu'elle est toute à la gloire de la pucelle. L'intérêt et la sympathie excités par cette pauvre délaissée, si tendre et si mal payée de retour, sont fort naturels, et l'auteur de la seconde légende latine a eu, comme notre poète, bien qu'avec d'autres circonstances, l'idée de lui faire remettre à elle seule la *charte* sainte. Il est certain cependant que cette insistance sur la situation d'une personne envers qui la conduite du saint homme paraît très-dure n'est pas de nature à servir l'idée mère de la légende, et on se rend compte de la singulière contradiction où en est arrivé notre poète en lisant les premiers vers de 93 *i*, dont la morale, fort compréhensible à un autre propos, est ici tout à fait déplacée.

Les strophes suivantes, sauf un vers ajouté çà et là, n'offrent plus d'interpolations et présentent même souvent, au moins dans S, des retranchements de strophes ou de vers. Il paraît d'abord singulier que l'auteur de *i* n'ait pas exercé son talent sur les belles strophes 78-99, qui contiennent les plaintes du père, de

la mère et de l'épouse sur le corps d'Alexis : mais il faut remarquer que le poème primitif avait précisément développé cet endroit du récit avec une ampleur inusitée et un grand succès, et l'auteur de *i* était assez poète pour reconnaître qu'il ne pouvait guère améliorer ce beau morceau.

En effet son œuvre personnelle, telle qu'on peut l'apprécier, lui fait en somme honneur : sauf quelques banalités qui étaient alors presque inévitables, il a généralement compris la beauté des situations qui lui étaient offertes et les a développées souvent avec un bonheur véritable. Son style, sans être à la hauteur de celui de son modèle, est correct, et il compense souvent ce qu'il a perdu en profondeur et en énergie par de la souplesse et de la grâce.

Pour permettre au lecteur de bien se rendre compte des parties anciennes et des parties ajoutées du texte interpolé, j'ai fait imprimer les dernières en italiques. Les vers que j'ai suppléés, d'après O et la comparaison de M et de Q, sont enfermés dans des crochets. Le manuscrit étant unique, et les renseignements sur l'auteur faisant défaut, j'ai conservé l'orthographe du copiste avec toutes ses variations; les leçons évidemment fautives ont été corrigées, et dans ce cas la leçon du ms. est donnée en note. — Un grand nombre des corrections du texte sont dues à M. Pelletan.

Le manuscrit 12471 (anc. *Suppl. fr.* 632 [3]), que j'ai désigné par la lettre S, est un in-quarto, se composant en réalité de deux manuscrits, à peu près contemporains (fin du XIIIe siècle), reliés ensemble. Le premier de ces deux manuscrits comprend les 120 premiers feuillets et contient les pièces suivantes :

Fol. 1 r° A. (Miniature) :

Cil qui en soi a tant de sens
Qu'il set les poins et les asens
De dire et de biaus mos trouver,
Volentiers se doit esprouver
En raison et en verité
Dont il puist droite auctorité
Traire avant quant mestiers en est :
Mains d'ounor et mains de conquest
A es mençoignes ke el voir,
Et si vos fac a tous saveir (*sic*)
C'autant i met entente et painne

Cil ki mençoigne avant amainne
Con cil ki virite (*sic*) recorde.
Dont est il fols ki ne s'acorde
A verité dire et traitier,
Se del mentir se set gaitier.
Bone est la verité trouvee
Cui auctorité est prouvee,
Car parole de auctorité
Doit senefier verité.
(B.) D'une oevre me voil entremetre
Dont a tesmoing puis traire et metre
Les plus maistres clercs ki ainc furent,
Qui tout sorent et tout connurent;
Si voel ramentevoir par rime
De che qu'il disent il meisme.
De lor sens est grans li renons :
Or vous vaurai nommer les nons.
Tules, ki moult fu saiges clercs,
De toutes clergies plus fers,
A mains autres maistres de pris
Est primes esleus et pris.
Apres est nommés Salemons,
Ki tant seut, si con dist li mons,
Qu'a maint home en est grans mestiers.
Seneque est apelés li tiers;
Cil fu maistres de grant science.
Le quart oi nommer Terence.
Li quins maistres ce fu Lucans,
Cil fu soulcieus (*l.* soutius) et moult saçans
De maintes clergies diverses.
Li sisimes ot a nom Perses.
Boesces est après nommés;
Cil n'est pas repris ne blasmés
Par faute de boinne clergie.
Or me plaist il ke je vous die
Comment on apele l'uitisme :
Cyceron, ki fist maint sofisme.
Et apres est noumés Orasces,
Qui moult fu plains de boines grasces.
(v° A). Li disimes fu Juvenaus,
Uns maistres de clergie haus.
Ovides est ramenteus,

Ki fu bons clers et esleus.
Salutes n'i est pas laissiés,
Car par lui n'est pas abaissiés
Li pons de la haute science ;
Car moult fu de grant providence.
Ysidres, uns boins clers soutius
Et en ses oevres ententius,
Aritotes li entendans
Es hautes hounors, est (*l.* et) tendans
A toute rien que raisons monte,
Est ramenteus en cel conte.
Et avoec si est mis Catons ;
Et uns autres maistres Platons
Li philosophes i est mis.
Qui maintes fois s'est entremis
De parler moult raisnablement.
Et li poetes ensement
Virgiles n est pas mis ariere,
Car sa science est moult pleniere.
Macropes n'i est pas remés.
Or est li vintismes noumés.
A Tule vous vel commencier
Qui fist reprendre (*l.* respandre) et semencier
Par tout le fruit de la science, etc.

Fin (fol. 7 v° A) : Pechies gille l'ome et barete (*l.* barate)
Car hom qui pece cier l'acate
Et pour çou Seneces devise
Que cil a bone voie emprise
Qui de pechier laisse l'usaige,
Et c'est li coustume del saige.
Sages home a pechié ne bée,
Car sens le deffent et devée.
Explicit.

Cette pièce n'est pas le poème d'Alart de Cambrai connu sous le nom de *Dits moraux des philosophes*, cf. *Hist. Litt.*, XXIII, 243, mais elle a évidemment la même source. — La méprise par laquelle Tulle et Cicéron sont regardés comme deux personnages différents n'est pas rare au moyen-âge et se trouvait sans doute dans l'original latin du poète.

2 (fol. 7 v° A). Rubrique : *Un maistre qui ensaigne et moustre comment on doit vivre par raison selonc le cors.* Cette rubrique est la désignation, pour l'enlumineur, du sujet

qu'il devait retracer dans la miniature; elle est en effet suivie de la peinture faite sur cette idée (fol. 7 v° B). On lit ensuite :

spi[1] doit dont (*l.* doit on) dire del cors
Puisque li ame en est defors,
Car il n'est plus vieus cose nule;
Moult est povres li siens confors,
Car il devient puans et ors,
Si est hais de tout le pule.
Trestous li mons moult tost l'acule;
Si oel sont estain et avule
Dont a veu les grans depors;
Li cors pourrist, l'ame recule
Qui plus est cargie ke mule
Des (*l.* De) felonnies et de tors.

Fin (fol. 11 v° A): Cors, se Dius n'eust esgardé
Que vous fuissiés andoi dampné
Pour un meffait tant seulement,
Jou jurasse par verité
Et desisse par loiauté
Que t'eusses tout le tourment
Par toi seul tout entirement,
Et l'ame qui ne s'i asent
Fust de par Diu a salveté;
Mais puis ke Diu vient a talent
C'andoi aiés un jugement,
Si en face sa volenté.

Cette pièce est désignée ailleurs sous le nom, qui lui convient en effet, de *Dit du Cors* (cf. *Hist. Litt.*, XXIII, 283, et Scheler, *Notice et Extraits de deux manuscrits de Turin*, p. 68).

3 (fol. 11 v° A). Rubrique : *C'est li roumans du Vilainnengouste.*

(Fol. 11 r° B. Miniature): Tout autressis com bries (*l.* biaus) usaiges
Plaist par nature a cortois saiges,
Aussi doit il vilain desplaire
Quant il voit bien et honor faire;
Çou est bien traisons (*l.* raison) et droiture,
Car tout çou li vient de droiture (*l.* nature)
Si est faus ki el li demande

1. La première lettre laissée en blanc par le scribe n'a pas été remplie par le rubricateur sans doute embarrassé; on voit par la répétition de cette strophe plus loin (fol. 33 r° B) qu'il faut lire *Espi.*

Que sa nature li commande :
Pour nient sake ne ne tire,
Qui contre nature escaucire;
Pour nient se puet travillier.
Pour çou ne me sai mervillier
Se vilains ne vaut ne ne set,
Qui bien et courtoisie het.

Fin (f. 16 v° B) : Moult est ki bien aime en tristece :
En amor a painne et destrece,
Anu, destourbier, meskeance,
Angoisse, ire, corous, pesance ;
Amors n'elist mie biauté :
Pour garder foi ne loiauté
N'est nus amés ne cier tenus ;
Pour valoir ne recuevre nus.

Ce poème est une sorte de *doctrinal de courtoisie*, comme on en possède plusieurs. Les paragraphes commencent souvent par cette formule : *Vilainnengouste dit*. — Le même ouvrage se retrouve sans titre dans un ms. de Turin ; voy. Scheler, *Notice et extraits*, p. 86.

4 (f. 16 v° B). Rubrique : *Li miracle du paigneur*. Miniature.

De cele dame glorieuse
Qui si est haute precieuse
En qui li rois des rois se mist
A cel jour que il li tramist
Son mesagier et tabernacle
Voel ramentevoir un miracle
Et de latin en roumans metre,
Pieça ne m'en vauc entremetre
Ne dire, car bel ne me fu ;
Mais or metrai les fers u fu, etc.

Fin (f. 18 r° A) : C'a s'ounour nous puissions tenir
Et a sa glore parvenir.

5 (f. 18 r° A). Rubrique : *C'est li Ave Maria en roumans*. Miniature.

Mout hautement se maria
En vous, dame, Ave Maria ;
Saluons tout cele Marie
En qui tout li bien se marie, etc.

Fin (f. 20 v° A) : Joie i aura cascuns entire ;
Diu, se tu nos asquels en t'ire,
U irons nous ? en tormens certes ;

Ices paroles sont bien certes.

6 (f. 20 v° A). Rubrique : *Li abeces par ekivoche et li significations des lettres*. Publié, d'après le ms. fr. 7218, par Jubinal, *Nouveau Recueil*, t. II, p. 275.

7 (f. 24 r° B). Rubrique : *De l'unicorne*.

Mout par est faus cil qui s'entent
S'il le mal (*l.* bien) laisse et al bien (*l.* mal) prent

Fin (f. 27 r° B) : Que tous nous mete a garison
Et doinst vraie confession.

Voy. *Hist. Litt.*, XXIII, 257; Jubinal, *Nouveau Recueil*, t. II, p. 113; Martin, *le Besant de Dieu*, p. XXXIII, etc.

8 (f. 27 r° B). Rubrique : *C'est de le mort nostre Seigneur*. Miniature.

Oiés de haute estore l'uevre,
Si com ele se doit esmuevre
En droit roumant de vrai latin.
Li Rois de Cambrai le descuevre
Por le siecle qui toz diz uevre
De mal al soir et al matin ;
Comenchier veut et traire a fin
Selonc le vrai livre devin
Por coi son sens auques recuevre,
Crestientés tourne a declin ;
Quant le sepulcre ont Sarrasin,
Paradis clot et infers uevre.

Ce long poème, dont l'auteur est le même que celui de l'*abécé par équivoque*, se retrouve dans plusieurs manuscrits avec des titres différents ; voy. Scheler, *Notice et extraits*, p. 75-76. — Ici il offre cette particularité que le *Dit du cors* (cf. ci-dessus, n° 2) s'y retrouve en grande partie, à commencer du f. 33 r° B, où on lit : *Espi doit on dire del cors, etc.*

9 (f. 41 r° A). Rubrique : *Li ver de le mort*. Miniature.

Bien deussons essample prendre
A nous meisme sans atendre,
Car cascun jour li mons decline, etc.

Sur les pièces de ce titre, qui demanderaient bien à être soumises à une étude critique, cf. *Hist. Litt.*, XVIII, p. 100, et Scheler, *Notice et extraits*, p. 88.

10 (f. 47 r°). A partir de ce folio, le ms. est écrit sur une seule colonne. — Rubrique : *C'est li roumans du triacle et du venin*. Miniature.

Mout a en (*l.* entre) triacle et venin grand discorde...

Fin (f. 51 v°) : Ch'anemis ne nous puist en sa maison mener.

Cf. *Hist. Litt.*, XXIII, 246 ; Jubinal, *Nouv. Recueil*, t. I, p. 360 ; Scheler, *Notice et extraits*, p. 73.

11 (f. 51 v°). Rubrique : *C'est li roumans de saint Alessin.* Miniature représentant le mariage d'Alexis : au centre le prêtre unit Alexis et sa fiancée, à droite et à gauche se tiennent le père et la mère.

12 (f. 73 v°). Rubrique : *Un jugement de nostre signor et tout plain de gens à genous.* Indication remplie dans la miniature en tête du folio suivant

(F. 74 r°) : Puisque jou trouvai (*l.* trouver) sai bien doi tel cose dire
Que a Diu ne au siecle ne face a escondire ;
Dius est ore moult pius, mais tant mousterra d'ire
A un jour que nus hom ne le pourroit adire.

Fin (f. 80 v°) : Dame, si voirement com vrais est mes ditiés,
Et que li mons estoit dampnés et essilliés,
Se ne fust vostre fiels et vostre grant pitiés,
Me destornés d'enfer et si me respitiés.

13 (f. 80 v°). Rubrique : *Ci commencent li ver de Couloigne. Un autel de Diu et une* (sic) *homme a genous devant.*

Glorious sire pere qui le mont racatas,
Jhesu qui de ton sanc le monde ravoias,
Le saint espirt del ciel tes amis envoias,
Envoi(e) nous del bien dont tu, sire, assés as, etc.

Fin (f. 88 v°) : Ci finent li ver de Couloigne ;
Cil qui l'escrit dist sans mençoigne
Que faus est cil qui Diu ne sert,

(F. 89 r°) : Quant si haut gueredon desert
Qu'estre en la joie parmanable
Qui toutans est sans fin durable.

Ce poème, qui se retrouve dans le ms. fr. 2162, doit être publié par M. Herz d'après ces deux manuscrits.

14 (. 89 r°). Rubrique : *Un maistre qui parole a tout plain de gens.* Miniature exécutée d'après cette indication.

Qui tout jou(r) list et riens n'entent
Com faus son cors use et despent;
Tout aussi rent cil de musaige
Qui ot sans metre i son corage;
Et pour çou doit li clers aprendre
Qu'il sace çou qu'il list entendre.
Qui ce fera, saciés sans faille,
Del grain devra sevrer la paille,

S'il n'est fols u povres de sens ;
Issi porra si com je pens
Le bon lit del mauvais eslire
Cestui loer cestui despire.

Signour, ançois plus ke vous die,
Pour (*l.* Proi) Diu le fil sainte Marie
Qui (*l.* Que) soit a mon commencement :
S'en dira(i) plus seurement.
Sacies que ne vous voel pas dire
Si com dans Rainars se fist mire,
Ne com Hersens fist l'estipot ;
De tout çou n'i ara un mot.
(v°) Ne de nul(e) autre lecerie
N'i orés point, ne de folie,
Le sens dirai del plus saige houme
Qui onques fust noris en Roume,
Si con tesmoignent li escrit
Qui par tout le mont sont escrit.
Seneque ot non et si fu mestre
A Noiron qui trestout peestre (?).
Diables fu et vis maufés
A mal heur fust il ains nés,
Qui son maistre ocist et sa mere !
Or quic que mout cier le compere
. . . . . .
Par maint iver, par maint esté,
A cis sens en latin esté,
Couvers as lais, et pour ce l'ai
Mis en roumans, que tout li lai
Qui l'orront, s'il veulent entendre,
I puissent aucun bien aprendre.
(90 r°) Fait sent par rimes et par vers
Cist sens, et sont auques divers ;
Pour çou lo que cascuns en prenge
Çou qu'en cuer siet et si l'apregne ;
Car souvent a un home plaist
Çou c'a un autre tout desplait :
Pour çou ne doit il pas mal dire
Ne le sien en son cuer despire ;
Çou k'uns refuse autres le veut.
Çou con (*l.* k'uns) degote autres requelt.

Et Dius doinst celui bone vie,
De qui li autre ont toute envie,
Pour qui j'ai commencié cest livre :
Bien i porra aprendre a vivre
Se il volentiers i entent
Et s'il souvent l'ot et entent,
Conques ni (*l.* ne) fu, c en est la voire,
Tel sens, tel engien, tel memore,
Com presté li a nostre sire,
Qui partout est li mieldre mire.
Et bien saciés ke il veut droit;
Oiés comment : car il vauroit
C'om mesurast a tel mesure
Son droit con il autrui mesure.
C'est Phillipes li rois de France,
Qui Damedius par sa puissance
Doinst et bon soir et bon matin,
Et bone vie et bone fin ;
Et destruise ses anemis,
En toute terre, en tous pais.
(v°) De lui vous di, si com moi semble,
C'uns pissons (*l.* C'un pisson) de le mer resamble
Qui les ondes forment afaillent (*l.* asaillent)
Hurtent as roces et travaillent :
Pour çou pas son coistre (*l.* croistre) ne laisse,
Ançois i amende et encraisse.
Ausi est li mons com la mers,
Plus perilleus et plus amers :
Mont (*l.* Mout) i ont le roi degeté
Et travillié et tres geté
Tout cil qui garder miels le durent ;
Par male aventure tant durent.
Certes trop vilains pecié fait
Qui envers son signeur meffait.
Com plus l'abaissoient plus crut,
N'onques par eus point ne descrut ;
Tant est creus entre onde et roc,
N'a mais garde de peskier loke ;
Mais au travail (*l.* tramail?) ia se regart
De traison, et Dius l'en gart,
Et doinst qu'en son cuer ma semence
Bien prenge. Senèques commence, etc.

Fin (f, 105 v°) : Qui aurait son cuer si aorné (*l.* torné)
Et si a bien faire atorné
Com nous avons dit et conté
(F. 106 r°) Moult seroit de haute bonté :
Mis se seroit en droite voie,
Et el droit ploi de la coroie ;
Ne vivroit pas tant seulement
Pour soi, mais pour toute la gent;
Et Dius et siecles l'ameroit
Et ceriroit et honnerroit.
Maistre Seneques ci fenist,
Qui maint home maint bien aprist,
Et aprist et encore aprent;
Mais tels l'ot qui petit i prent.

Quel est le roi auquel ce poème anonyme est dédié ? Je pencherais pour Philippe-Auguste. — C'est une traduction des *Moralia* attribués à Sénèque au moyen-âge, mais qui sont réellement de Martin, évêque de Braga au vi^e siècle.

15 (106 r°). Rubrique : *Un clerc qui parole a tout plains de gens*. Miniature représentant ce clerc.

Roume, Jherusalem se plaint
De convoitise qui nous (*l.* vous) vaint,
Et Acre et Damiete ausi, etc.

Fin (110 r° : Qu'ele fait tost a maint preudome.

C'est la *Complainte de Jérusalem*, sur laquelle on peut voir l'*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 414-416.

16 (110 r°). Rubrique : *Un maistre qui castie sen fil*, ce que nous montre en effet la miniature suivante.

Signour, ains ke a vous commant (*l.* commans)
D'espondre Caton en roumans,
Vous (voil) deviser les sentences
Dont notre maistre sont en tences;
Car li un dient a delivre
Que cis Catons qui fist cest livre
Fu un maistre de Roume nés,
De la cité des plus senés ;
Et pour çou qu'il soit plus connus
Ot non Catons Censorinus.
Li autres dient ce fu cil
Qui en Libe fu en escil,
Al tans que Cesar conquist Roume
Et il devinrent tuit si ome :

Ce fu Catons Uticensis,
Qui tant fu saiges et pensis
D'esgarder sa nobilité :
Car a Utie, une cité,
Tint il, vausist Cesar u non ;
Pour çou Utiscensis ot non.
Encore dist l'autre partie
Que cil ne cis ne fu çou mie,
Mais uns maistres ki ot non Tules,
Qui ne fu ne faus (*l.* fous) ne entules ;
(v°) Pour çou que Catons fu preudom,
Fist son livre apeler Caton ;
Sages fu et bien escolés.
Prendés le quel que vous volés :
Qui que il fust, bien pert à l'uevre,
Qui son sens nous monstre et descuevre,
Que sages fu de ceste vie,
Car a onnesté nous envie
Par un sien fil, ke il ensegne
En quel maniere il se contigne, etc.

Fin (120 v°) : Ci falent li commandement
Que dans Catons vous dist briement.

Cette version des *Distiques* n'est pas mentionnée dans l'*Hist. Litt.*, t. XVIII, p. 826 ss. — Les vers cités ci-dessus, sur les discussions de *nos maîtres* à propos du véritable auteur du poème latin, rappellent particulièrement un passage de Jean de Salisbury, dans son *Polycraticus*.

La seconde partie du manuscrit, commençant au fol. 121 et écrite sur deux colonnes, comprend presque exclusivement des légendes pieuses, dont je donne les titres ci-après, avec l'indication de celles qui sont publiées. En l'absence de titre, je cite les premiers vers. — Chaque pièce est précédée d'une miniature.

La plupart de ces légendes se retrouvent dans plusieurs autres manuscrits et spécialement dans un manuscrit appartenant à M. de Steiger-Mai de Seedorf, à Berne, qui a été décrit en détail par M. Tobler dans le t. VII du *Jahrbuch für romanische Literatur*, p. 401 ss. M. Tobler ayant renvoyé pour toutes les pièces contenues dans ce manuscrit aux notices de l'*Histoire littéraire* ou à d'autres sources, je me borne, quand un des contes du ms. 12471 se trouve dans le ms. décrit par M. Tobler, à faire suivre la rubrique du numéro d'ordre correspondant dans l'analyse de M. Tobler. Pour celles qui ne se trouvent pas dans

le ms. de Seedorf, je donne les rapprochements qui sont à ma connaissance. — Toute cette littérature de légendes pieuses appelle, soit dans ses sources latines, soit dans ses différentes formes françaises, un examen approfondi, que je n'ai aucunement essayé ici.

1 (121 r° A). *Des ij hermites, li uns kai en pechiet de fornication, et ses compains quant il seut dist qu'autel li estoit avenu, et ce dist il pour chou qu'il ne voloit mie ke ses compains se desesperat, ains firent penitence ensemble.* — M. Tobler a raison d'identifier cette légende à celle dont l'*Hist. litt.*, XIX, 858, a donné l'analyse.

2 (124 r° A). Sans titre.

Dius qui les repostailles voit
Et qui les cuers des gens connoist,
A cui on ne peut riens embler
Ne par fuite ne par celer,
De nos preus nous semont et prie, etc.

— T. 5, sous ce titre : *D'ung hermite qui la fille d'ung borgois mis suz qui l'avoit engrossie;* publié dans Méon (*N. R.* II, 129), sous ce titre : *De la damisele qui ne volt encuser son ami.*

3 (126 v° B). Sans titre :

Qui talent a de bien aprendre
Les oreilles del cuer doit rendre
A celui qui le bien li dit, etc.

— T. 6, sous ce titre : *D'ung hermite qui ardit sa main en la lanterne*; publié par A. Keller, *Zwei Fabliaux*, sous ce titre : *De la folè fame que li hermites converti;* indiqué par l'*Hist. Litt.* XIV, 859, sous ce titre : *De l'ermite qui ardi sa main que la feme volt engigner.*

4 (130 2° B). Sans titre :

Quant Damedius le monde fist,
En toutes ses coses assist
Raison : cascune creature
Eut sen droit selunc se nature, etc.

— T. 7, sous ce titre : *D'ung hermite et du prevost d'Aquilée*; publié par Méon (*N. R.* II, 187), sous ce titre : *Du prevost d'Aquilée.*

5 (134 3° B). Sans titre :

Pius (*l.* Dius) qui ses biens nous abandonne
Et qui essience nous donne
A percevoir et mal et bien,

Par l'escriture nous dist bien
Qui bien a la fin garderoit
Ja el munde ne periroit, etc.

—T. 25, sous ce titre: *De saint Paulin hermite* (l. *evesque*) *qui convertit ung sarragin et se fit mener en prison pour estre esclaive pour reembre le filz .j. bone feme;* cf. *Hist. Litt.* XIX, 860, où la légende de saint Paulin est bien la même que la nôtre.

6 (137 v° A). *De l'ermite qui retorna se niece de folie.* — T. 8. C'est la légende que Hrotsuit a mise en drame sous le titre d'*Abraham;* cf. Kœpke, *Hrotsuit*; p. 63 ss.

7 (132 r° A). *De l'hermite qui s'ennivra.* — T. 9.

8 (145 v° A). *Del marcheant qui se rendi à la cartouse et rachata le pere et le fil des deniers au couvent.*

9 (145 r° A). *De l'usurier qui se repenti et mourut en la huce et fu saus.* — T. 10.

10 (152 r° B). *De la lonne* (l. *nonne*) *qui manga la fleur sans saigner et esraga* — T. 11.

11 (154 v° A). *Del moine soucretain qui entailla l'anemi.* — T. 12.

12 (158 r° A). —*Del juisel ki fu mis el fourre* (*sic*) *de voirre.* — Une version en quatrains alexandrins a été publiée dans Jubinal, *N. Rec.*, t. I, p. 131 ; un récit pareil, mais où les circonstances de temps et de lieu sont autres, se trouve dans Gautier de Coissi, *les Miracles de la Vierge,* éd. Poquet, p. 281.

13 161 r° A). *De l'ermite qui renia Dieu pour la sarrasine.* — T. 22.

14 (165 r° B). *Del bourgois qui ne vaut pas renoier Nostre Dame pour avoir s'amie.*

15 (169 v° A). *Del preudomme qui trouva l'arbre sec et raverdi et del larron qui trouva le fontainne dont li ruissiaus alort courant contremont.* — T. 13.

16 (173 v° A). *De la damoisele qui avoit a non Tais que li hermites converti.* — T. 14.

17 (178 v° A). *Del preudomme ki disoit* miserere tui Deus. — T. 15.

18 (181 v°). *Del bourgois de Rome qui fist a son fil esprouver ses amis.* — T. 16.

19 (185 v° B). *De l'ermite qui passa par mi le geule l'anemi.* — T. 40.

20 (187 r° A). *Del prouvoire ki fist fornication la nuit de Noel.*

21 (190 r° B). *De la dame de Rome a cui li fils gisoit que li maufes acousa a l'empereor.* — Cf. d'Ancona. *Leggenda di Vergogna,* Préface; p. p. Jubinal, *N. Rec.,* t. I, p. 79, dans une version en quatrains alexandrins monorimes.

22 (194 v° B). *Del vilain asnier a cui Merlins parla et le monteplia, puis le descrist par* (l. *destruist por*) *son orguel.* — T. 26. Cette version, attribuée à Gautier de Coinsi, est publiée dans Méon, *N. R.,* t. II, p. 236, sous le titre du *Vilain asnier;* une rédaction en quatrains alexandrins monorimes se trouve dans Jubinal, *N. Rec.,* t. I, p. 128.

23 (199 v° B). *Dou preudomme et de sa femme qui* (l. *que*) *lor fille vit l'un en paradis et l'autre en infer.*—T. 27.

24 (204 r° B). *D'un(e) empe(r)erris de Romme que li freres son baron requit.* — T. 53.

25 (210 v° B). *De l'ermite qui converti le mordreur qui fu saus et li hermites fu dampnés.* — T. 28.

26 (214 v° B). *De l(a) nonain qui laissa s'abeie et folia et nostre dame servi por li.* — T. 38.

27 (219 r° A). *Del povre clerc qui disoit* Ave Maria.

28 (221 r° A). *De saint Jerome qui vit le diable sur la keue a la dame en la cité de Belleem.* — T. 41.

29 (223 v° B). *Del* (l. *Des*) *juis qui f(e)rirent le crucefis de le lance et il en geta grant habundance de sang.*

30 (226 r° A). *De celui que li boteriaus prist par le levre por son pere qu'il laissa avoir mesaise.* — T. 47.

31 (229 r° A). *Del borgois de Romme qui espousa l'ymaige de piere.* — T. 54.

32 (234 v° B). *Del preudomme cortillier qui mahaigna pour çou qu'il se repenti de s'aumosne.*

33 (236 v° B). *Del roi qui vaut faire ardoir le fil a son senescal.* — T. 42.

34 (245 r° B). *Des iij. hermites dont li uns se rendi en la blanche abeie et li autres an la noire montaigne e li tiers a Bese(n)chon.* — T. 43. Une version en quatrains alexandrins monorimes a été publiée par M. Jubinal, *Contes,* t. I, p. 266.

35 (264 v° B). *Del preudomme qui ne put amplir le bareil.* — T. 25.

36 (627 v° B). *De l'abesse ençainte que nostre dame delivra.* — T. 39.

37 (272 r° B). *De l'ermite qui converti le duc Malaquin.* — T. 28.

38 (275 v° B). *Del moine qui converti le castel que li diables ot efforchié.* — T. 46.

39 (280 r° A). *De l'ermite qui ploura sour le sarrasin mort.* — T. 44.

40 (282 v° B). *Del clerc goulias qui se rendi pour l'abeie reuber et puis en fu il abes.*—T. 30.

41 (286 r° A). *Des iii. hermites dont li dui estoient jovene et li dui villart et ces ii. villars beicoit li saint coulons lor viande.* — T. 45.

Le f. 286 termine le vingt-et-unième cahier du second manuscrit 12471; le reste manque, en sorte que la légende de ces trois ermites est interrompue au v. 102.

C'EST LI ROUMANS DE SAINT ALESSIN.

I. *Signour et dames, entendés un sermon*
D'un saintisme home qui Allessis ot non,
Et d'une feme que il prist a oissor,
Que il guerpi pour Diu son Creatour,
Caste pucele et gloriouse flour,
5 *Qui ains a li nen ot convercion;*
Pour Diu le fist, s'en a bon guerredon :
Saulve en est l'ame el ciel nostre signour,
Li cors en gist a Rome a grant hounor.
Bons fu li siécles au tans ancienour,
10 Quar fois i ert et justice et amour,
Si iert creance dont or n'i a mais prou :
Si est mués perdue a sa valour,
[Jamais n'iert tels com fut aus ancesours.]
Faut i li biens, n'i puet avoir vigour :
15 *Ne porte foi la moillier son baron,*
Ne li vasals n'est faals au signour.
A essient perdons nostre signour;
Fraisle est la vie, ne duerra lons jours.

II. Al tans Noé et al tans Abraham,

Leçons corrigées dans le manuscrit. — 9 ancineour — 11 pror — 15 fois la moillier signour.

20 Et a Davi que Dieus par ama tant,
Fu bons li siécles : jamais n'iert si vaillans.
S'est empierés, et li biens va morant;
Ne porte foi li pére son enfant,
Ne le fius au parrin tant ne quant,
25 *Et li signour vont lor moillier boisant;*
Li ordené vont le loi mal menant :
Trespassé ont le Damediu commant,
Et saintes glises, filles Jherusalem,
De tout en tout se vont afoibliant.
30 *La fois del siécle se va toute falant;*
Fraisle est la vie: ne duerra tonc tans.
Conterai vous del pére et de l'enfant,
Que de mençoigne n'i a ne tant ne quant.
Sainte escriture em puis traire a garant.
35 *Li fius servi bien Dieu a son vivant :*
Li cors en gist en or et en argent;
L'ame est en glore a Diu commandement.

III. *Li pérés fu preudom et hounerés,*
Diu ama bien, si maintint carité;
40 *Mais li fius fu meldres de lui assés.*
A son vivant servi si Damedé
Qu'en blanc argent et en or esmeré
En gist li cors a Roume la cité :
Tout cil le sévent ki a Roume ont alé
45 *Et cerkié ont par les maistres autés.*
Li siens moustiers ne fu mie obliés.
Puis icel jour que Dius nos vint sauver,
Nostre ancissour orent crestienté,
Fu nés uns sires a Roume la cité,
50 Rices hom fu de grant nobilité;
Pour çou vous di, d'un sien fil voel parler.

IV. Eufemiens, ensi ot non li pérés,
Des belisors qui a cel jour i érent,
Quens fu de Roume, de toute la contrée;
55 [Donc prist moillier vaillant et honorée,]
Fille Flourent, o non Boine Eurée.

V. *Bone Eurée : li pere ot non Flourens.*
Il l'espousa au los de ses parens;

Puis conversérent ensanle longement.
60 Qu'enfant nen orent, poise lor en forment;
Diu en apèlent andoi parfitement :
« E! Rois de glore, par ton commandement,
Soit ta mercis et tes otriemens,
Qu'enfant nous donnes qui soit a ton talent. »

VI. 65 Tant li priérent par grant humilité,
Que la moillier donna fecondité.
Un fil lor donne, si l'en seurent bon gré;
De saint bastesme l'ont fait rengenerer;
Bel non li misent selonc crestienté.

VII. 70 Baptisiés fu, s'ot a non Alessi.
Qui le porta volentiers le nourri,
Puis li bons péres a escole le mist;
Tant aprist letres ke bien en fu garnis;
Puis l'envoia l'empereour servir.

VIII. 75 *Li emperéres ot non Otevians.*
Illuec servi enfreci a sei ans,
Et puis l'a fait son maistre cambrelenc.
Se li carja tous ses commandemens,
Et sa justice deseur toute sa gent,
80 *Cevaus et murs et palefrois amblans,*
Et plainnes males entre or fin et argent.
Son pére ama; si l'en a donné tant
Et a sa mére, rice sont et manant.
Or voit li pére que mais n'ara enfant,
85 Mais que ce seul que il par aimme tant;
Dont se pourpense del siécle a en avant,
Si velt qu'il prenge moillier a son vivant,
Pour li a quise le fille un noble Franc.

IX. La pucele iert de moult grant parenté,
90 Fille a un conte de Rome la cité;
Lesigne ot non, ses péres Signourés;
N'a plus d'enfans, bien le puet marier.
Emsamble en vont li doi pére parler.
Les dous enfans veulent faire asambler.

60 poisent — 64 donne — 66 sa m. — 68 len f. — 75 emperes — 76 VII — 86 siecle en a — 87 Sil — 94 ij.

X. 95 Noument le terme de leur assamblement.
Quant vint au jour, se l' fisent belement:
Ens el moustier saint Jehan del Latran,
Sains Alessis, al los de ses parens,
L'a espousée moult hounerablement.
100 Mais de tout çou ne vausist il nient;
De tout en tout a a Diu son talent,
Plus aimme Diu que nule rien vivant.

XI. *Quant çou fu cose que il l'ot espousée,*
De ses alues moult gentement douée,
105 *Mout en fu liés et li pére et li mére,*
Et si ami et cil de la contrée.
Puis l'emmena a le maison son pére.

XII. *Quant lor conroi orent aparellié,*
Et fait des noeces le premerain mangier,
110 *De cel saint houme que Diex par ot tant chier,*
Et de la feme ke il prist a moillier,
Dont va li jors, e vous la nuit cangier.
Ce dist li péres : « Biaus fius, alés coucier
Avoec t'espouse, a Damediu congié. »
115 Ne vaut li enfes son pére corecier.
Sus se leva envis u volentiers,
Va en la cambre o sa gente moillier.
Li pére i fu et la mére au coucier.
120 *Le cambre ont faite encenser et joncier;*
Tendent i pailes a or entrelaciés.
Quant il s'en issent, si font l'uis verillier;
A dous sergans les font la nuit gaitier.
Sains Alessins a parlé tous premiers.

XIII. Sains Alessins esgarda la pucele.
125 *Assés i ardent candoiles et lanternes.*
Mout la vit gente et couvoiteuse et bele ;
Ses oels en torne vers le signour celestre
Qu'il amoit plus que nule riens terrestre :
« Elas », dit-il, « com fors pechiés m'apresse!
130 S'or nen m'en vois, jou crien que ne te perde;
Qui me fesis, pére qui tout gouvernes,

96 se f. — 103 il ot — 123 ij. — 125 et candoiles et l. — 128 terreste. — 131 gouuerne.

Regarde moi de tes clers ex en terre,
Que ne perdés ne moi ne la pucele.
Donnés moi, sire, itel service faire,
135 *C'onques diables de nous dous n'ait poeste.*
Mes péres m'aime; si cuide grant bien faire,
Qui me desfie de la vie terestre :
Tollir me vieut nostre signour celestre. »

XIV. Quant en la cambre furent andoi remés,
140 Sains Alessis prist a li a parler.
Le mortel vie li prist molt a blasmer;
De la celestre li moustre verité.
Que lui ert tart ke il s'en fust tournés!

XV. « *Bele* », *dist il*, « *celui trai a garant*
145 *Qui nous raienst de son precieus sanc,*
Et de la viergene fu nés em Belliant,
Et baptistere prist el flum de Jordant,
La soie vie n'ara ja finement.

XVI. « Bele », dist il, « celui tien a espous
150 Qui nous raienst de son sanc precious;
Car en cest siecle nen a parfite amour:
A mout grant joie s'asamblent peceour,
Mais il desoivrent a doel et a tristour. »

XVII. Quant ses paroles li ot issi contées,
155 *Et la pucele les ot bien escoutées,*
Del couvretoir l'a puis acouvetée;
Prist un anel dont il l'ot espousée,
Dous pars en fist al trencant de l'espée;
L'une partie l'en a recoumandée,
160 *Se li pria qu'ele soit bien gardée,*
S'on li demande, k'ele soit aprestée;
Emsamble lui en a l'autre portée,
Que se jamais revient a sa contrée
Et il li moustre les ensegnes prouvées,
165 *Que l' recounoisse entre li et sa mére.*
Dist la pucele : « Or sui molt esgarée;

135 ij. — 147 baptistre presis — 149 trai — 155 les ot issi contees — 157 il ot — 158 ij — 161 ke li — 163 contre

Mainne me la dunt tu m'as amenée.
Por coi me lais? Ja m'as tu espousée.
Que querras ore en estrange contrée?
170 *Que porai dire ton pére ne ta mére?*
Sempres m'aront de lor terre jetée.
Puis m'en irai com autre asoignentée.
Tel honte arai jamais n'iere hounerée. »
« Bele », dist il, « n'estes mie senée:
175 *A Diu te tien, si devien s'espousée,*
T'ame iert el ciel roine corounée,
Em Paradis iert mise et alevée.

XVIII. *« Bele », dist il, « ja sés tu bien de fi*
Que l'ame estuet de nos cors departir;
180 *Que caut del cors, quant en tere porrist?*
L'ame iert moult lie qui Diu ara servi :
Droit en ira es ciels dont elle vint
Al Saint Espirt dont Damedius le fist,
Li cors en tere dont il fu establis.....
185 *Li cars deduist, li os ne puet porrir,*
Doucement flaire comme flors en avril,
Et del mort home refera Dius le vif.
Las! li meffait que porront devenir?
Qui estorra del cors au departir
190 *Dont li cors put et li os est pouris,*
Ens en abisme trebuce al maleis,
Sous limo terre dont ja n'iert revertis;
Ne sains ne sainte nen iert ja si hardis,
Que ja li proit qu'il li face merci.
195 *Pour Diu, pucele, enten çou que jou di;*
Car tu ne sés que t'est a avenir :
Qui plus durra, vivera moult petit
Envers la vie qui grans est a venir
Del nouvel siecle qui duerra toudis.

XIX.200 *« Qui fait le bien se reçoit Damedés,*
Et qui le mal, cil est mal eurés :
Ens en infer le trebuce maufés,

168 espouse — 184 est tere — 185 *Il manque ici au moins un vers* — 189 ss. *Ce passage est évidemment altéré et tronqué, et malheureusement M ici ne correspond pas du tout* — 192 limontere

Sous limo terre dont ja n'iert racatés.
Sainte escriture ne set avant aler.
205 *Dolant celui ki ne puet amender ;*
S'il ert dolenz ne l'estuet demander. »
Ot le la bele, ne cesse de plorer :
« Sire », fait ele, « or te commant a Dé
Quant autrement ne te puis retorner. »
210 *Cil fu moult liés, si volt del lit lever ;*
Et en après le prist a rapeler :

XX. *« Bele pucele », ce dist sains Alessins,*
Or m'en irai en estrange pais,
Mais jou ne sai com iert del revenir :
215 *De cest anel que jou ai departi*
Ceste moitié qu'en m'aumoniére ai ci,
D'ui en un an le renvoierai ci
Par un mesaige u moi se jou sui vis.
Se ne revieng, puis pues prendre mari;
220 *Savoir porras que alés sui a fin. »*
Ot le la bele : si a jeté un cri :
Quide sa mére que il juast a li.
« Bele », dist il, « vous me volés hounir. »
« Par Diu », dist ele, « aiés de moi merci. »
225 *« Sire », dist ele, « moult ai mon cuer mari;*
Se moi en poise pour coi me as plus vil? »
« Certes nen ai », çou dit sains Alessis,
« Ains vous aim plus que riens que Dius fesist,
Sans cel signour qui nous forma et fist;
230 *Ja le querrai u il fu mors et vis,*
Et au sepulcre u il resurrexi,
Qu'il nous reçoive ens el saint paradis. »
« Sire », dist ele, « Dius vous i laist venir!

XXI. *« Frans hom », dist ele, « quel le vauras tu faire?*
235 *Gehis le moi pour Diu et en confesse ;*
Se je l' di home, Diu em puisse jou perdre. »
Quant il oi que pour Diu l'en apele,
Dont ne l' laissast pour nul avoir de tere :
« Certes », dist il, « Damediu irai querre,

203 Solimoterre — 206 Sele ert dolente — 218 .j. — 219 amari — 226 vis — 232 ens *manque* — 236 Se je vi home — 238 ne laissast

240 *Qu'il nous reçoive a son regne celestre.*
Il ne faut mie a houme qui le serve. »
« *Au congié Diu, sire* », *dist la pucele :*
« *Grand duel arai et nuit et jors acertes ;*
Jou remanrai caitive en ceste terre. »

XXII.245 *Quant il oi qu'elle l'ot otroié,*
Sous ciel n'a home qui l' peust courecier.
« *Sire* », *dist ele,* « *com ert del repairier?*
« *Di me le terme, sel ferai metre em brief.*
Mout as dur cuer qui or me veus laiscier,
250 *Et pére et mére qui par t'ont si trés cier.*
Jou sui moult fole, si ne fas mie bien,
Quant ne te fai et piés et mains loiier. »
Dont ploura il des biaus oels de son cief.
« *Certes, pucele, del terme ne sai nient :*
255 *L'en set quant va, mais l'en ne sait quant vient.*
Que que jou face, a Damediu te tien. »
« *Que Dius vous doinst a joie repairier :*
Se ne te voi, mais n'arai mon cuer lié. »
« *Bele* », *dist il,* « *pour Diu ne te targier ;*
260 *De Diu servir plus ne te voel proiier.*
Car ja peciéres n'en iert si eslongiés,
Par sainte glise ne puisse repairier :
C'est li services que Diu par a moult cier. »
Dist la pucele : « *Sire, vous dites bien.*
265 *Car se Diu plaist, or le ferai moult bien,*
Se Diu tant m'aime que m'i laist aprocier. »

XXIII. « *Bele pucele,* » *çou dist sains Alessins,*
« *Ne devons mie nos cors si raemplir*
De grans ventrées que veulent recueillir ;
270 *Car endementre que li peciére vit*
Et tient le bien dont li cors doit garir,
Il en doit bien pour s'ame departir :
A la grant joie qui est en paradis,
La est la vie qui ja ne prendra fin.
275 *Dolant le cors qui tout veut engloutir :*
C'ara dont l'ame quant li cors a trop pris?
Quant ja li hom n'ara si cier ami

246 qui p. — 261 ja *manque* — 264 Sires, *mais l's est exponctuée*

Puisqu'il est mors et alés a sa fin,
Que ja le veulle plus oir ne veir,
280 *Ains li est tart que il soit enfouis!*
A mal eur cil est engenuis,
Qui se travaille pour infer deservir. »
Dist la pucele : « Sire, voir avés dit.
Les vos raisons doit on bien retenir. »
285 *Estes les vous belement departis,*
Plorent des oels, ne se porent tenir,
Et la pucele gentement li a dit :
« Or t'en vas, sire, Dieus te laist revenir,
Quant autrement ne te puis retenir.
290 *Dolante en ert cele qui te nori,*
Si ert li péres qui toi engenui,
Et jou meisme qui t'avoie a mari.
Jou remanrai en estrange pais,
Et esgarée entre tous mes amis.
295 *Hui verrai noeces a grant duel departir ;*
S'encor ne t' voi, de duel m'estuet morir.

XXIV. *« Or t'en va, sire, jou te commant a Dé,*
Quant autrement ne te puis retorner.
Cil ert dolans qui t'avoit engenré,
300 *Si iert ta mére qui te porta en lés,*
Et jou meisme qui sui en veveé.
Hui verrai noeces a grant duel desevrer. »
Il se signa, si le commande a Dé.
Ele l'apèle doucement et souef.
305 *« Sire », dit ele, « jou te commant a Dé.*
Con faitement m'en porrai consirer?
S'a ten consel le peusse trouver,
Qu'ensamble toi me laissaisses aler,
Ja me veroies gentement conreer,
310 *Tondre mes crins, un capel afubler,*
Et prendre escerpe et un bourdon ferré;
Servirai toi de tes dras relaver,
Ne ja luxure ne m' verras demener,
Ne adultére, ne autre puteé. »
315 *« Non ferai, bele, ains te commant a Dé,*

281 A mal eure ; *une main postérieure a corrigé* A com male eure — 290 Dolante ert — 296 ne voi — 301 veues — 302 venra — 310 .j. — 311 .j. — 313 ne verras — 314 puterie

Le glorious qui pour nous fu penés
En sainte crois, pour son pule sauver. »
Ele commence grant duel a demener.
Il vint a l'uis, sel deffrema souef;
320 A mienuit s'enfuit de la cité,
Si que ses pére et sa mére ne l'set,
Ne li serjant qui l'orent a garder.
De c'est moult liés, s'en loe Damedé,
Que la pucele l'en a congié douné.
325 *Quant il fu jors et solaus fu levés,*
Descent un val, s'a un tertre monté
A quatre liues de Roume la cité;
Regarde Rome et en lonc et en lé.
Envers le ciel en a son vis torné,
330 *Estroitement a Jesu reclamé,*
Que la pucele dont issi a esré
Doinst en cest siécle tel vie demener,
Que l'ame en soit el saint regne de Dé;
Puis se li est de son pére membré
335 *Et de sa mére : si commence a plourer.*
Par lui meisme s'en est reconforté.
Droit en la mer en aquelt son esrer.
Preste est la nés u il porra entrer :
Donne son pris, si est tous seus entrés.
340 Drecent lor sigle, laissent courre par mer,
En Jersalem les conduist Damedés :
Sains Alessins est issus de la nef.

XXV. *Sains Alessins est de la nef issus;*
Vint al sepulcre u nostre sire fu.
345 *Fist ses priiéres, si s'est confés rendus.*
Dous jors sejourne et dous nuis i estut,
Qu'il ne manja ne sa bouce ne but;
Après en est al flun Jourdan venus,
U li baptesmes de nostre signour fu,
350 *Et li apostle s'i baptisiérent tuit.*
Il se despoille, si se baigna tous nus;
Puis prist des palmes, si s'en est revenus.
Pour les Juis n'i osa estre plus.

316 Li — 326 .j. — 327 iiij. — 337 aquels — 339 tous tens — 341 *le ms. donne ce mot en abréviation* — 346 ij., ij.

Car a cel jour que li sains hom i fu
355 *N'i avoit il des Crestiens nesun.*
Droit a le Lice a son cemin tenu.

XXVI. Droit a le Lice, une cité moult bele,
Iluec s'en va sains Alessis par terre.
Mais jou ne sai com longes i converse.
360 U que il soit, de Diu servir ne cesse :
De sa maisnie veut il a toujours estre.

XXVII. Après en va en Aussis le cité,
Pour une ymaige dont il oi parler
Que angle fisent par le commant de Dé,
365 El non celi qui porta sauveté.
Onques faiture ne fu de sa biauté
Sans nostre dame, la mére Damedé.

XXVIII. *Iceste ymaige, signour, dont je vous cant,*
Çou n'est de fust, ne n'est d'or ne d'argent.
370 *Mais li sains angles ki fist l'anoncement*
De nostre dame u Dius prist car et sanc
Esgarda bien son vis et son semblant,
Si fist l'ymaige par Diu commandement,
Pour soie amour le mist non Marien.

XXIX.375 *Marie ot non, comme la mére Dé.*
Si vint du ciel, de sainte maisté,
Par un devenres de la crois aourer,
Que nostre sire transi pour nous sauver;
Par itel jour de la passion Dé
380 *Le mist li angles issi en la cité :*
Ainc en la tere nen ot plus povreté.
La le requist sains Alessis li ber;
Tout son avoir que il en ot porté
A departi : ains rien ne l'en remest.
385 Larges aumosnes par Ausi la cité
Douna as povres u qu'il les pot trouver.
Pour nul avoir ne vaut estre encombrés
Ne ne volt perdre del ciel les iretés.

XXX. Quant son avoir lor a tout departi,

354 hom *manque* — 368 ceste — 371 fist. — 386 le pot

390 Entre les autres s'asist sains Alessins,
Reçust l'aumosne la u Dius li tramist.
Tant en retint que son cors en soustint :
Le remanant en rent as poverins.

XXX. Or revenrons au pére et a la mére,
395 Et a l'espouse ki seule en est remése.
Quant il çou sorent ke il fuis s'en ére,
Çou fu grans deus que il en demenérent,
Et grans complaintes par toute la contrée.

XXXI. « Fius Alessins de ta dolante mére
400 Tu m'es fuis, dolante en sui remése.
Le liu ne sai ne ne sai la contrée
U jou te quiére : toute en sui esgarée.
Ja n'ierc mais lie, biaus fius, si n'iert tes pére,
Se ne reviens en iceste contrée. »
405 *Çou fu grans deus que il en demenérent.*

XXXII. Vint en la cambre plainne de mariment;
Si le despoille que n'i laissa nient;
N'i laisse paile ne nul cier garniment.
Tost a tourné a grant duel son talent;
410 *Par grant dolour se dejète souvent.*
Ains puis cel jour n'en fu lie granment.

XXXIII. *Vint en la cambre, toute l'a desparée,*
Si l'a destruite comme elle ert la vesprée,
Ostent les pailes et les courtines lées,
415 Sa grant ricoise a a grant duel tornée,
Ains puis cel jour ne fu lie li mére.
« Cambre, dist ele, mal fuissiés atornée.
Contre ques nueces vous avoie parée!
Jamais en vous n'iert leèce trouvée. »
420 *Tel duel en ot, a poi ne ciet pasmée ;*
Quant par la main le reliéve li pére.

XXXIV. De la dolour s'asist la mére a tere,
Ne s'asist mie ne sour banc ne sour sele ;
Si fist l'espouse saint Alessin, la bele :
425 « Dame, » dist ele, « jou ai fait moult grant perte.

393 poureins — 400 Tu nes — 403 mais *manque* — 405 ce menerent

Jou ai perdu mes nueces les nouveles.
Or mais vivrai a loi de tourterele
Qui pert son malle, puis ne veut autre querre.
Quant n'ai ton fil, ensamble toi voel estre.
430 *Servirai Dieu, car miex ne puis jou faire.*
S'il ne revient, ne a toi ne repaire,
Jou me tenrai devers le roi celestre;
Car a nul houme n'aurai jamais a faire;
Ne me faura s'il voit que jou le serve. »

XXXV. 435 *Respont li pére : « Que bone feme as dit :*
S'ensemble moi te voloies tenir
Servirai toi pour amour a mon fil.
Ja n'aras mal dont te puisse garir :
Faille me Diex, se te fail a nul di. »
440 *Dist la pucele : « Sire, vostre merci.*
Il m'espousa al los de mes amis.
Or sui malvaise, si me doit Diex hair,
Si moi ne membre de çou que il me dist
A icele eure que de moi departi.
445 *Quant tu pour lui me vauras retenir,*
Trés or tenrai Damediu a mari :
Ne me faura se jou le voel servir. »
Quant ot la mére que la pucele dit,
Que Damedeu servira pour son fil,
450 *Tout em plourant la baise enmi le vis;*
Plourent ensamble del duel de lor ami,
L'une son fil et l'autre son mari.

XXXVI. *Pleurent ensamble lor ami c'ont perdu.*
Pleure la mére et la pucele plus.
455 « Dius, dist la mére, qu'est mes fiex devenus? »
Çou dist li péres : « Peciés le m'a tolu. »
« Dius, » dist l'espouse, « com petit l'ai eu!
Hier euc signour, mais n'en ai ore nul,
Sans Damediu, le glorious la sus. »

XXXVII. 460 Dont prist li pére de ses millors serjans;
Par moult de terres fait querre son enfant.

428 part — 445 Quant ni p. — 448 Quant la pucele ot que la mere dit — 452 son ami

Dedens Ausis vinrent tout droit esrant.
Illuec trouvérent dant Alessin seant :
Entre les autres va l'aumosne querant;
465 Ne recounurent son vis ne son samblant.

XXXVIII. Dont ot li enfes sa tenre car muée,
Sa vesteure desroute et despanée,
Qu'il ot portée par estranges contrées,
Nel recounurent li doi sergant son pére,
470 A lui meisme ont l'aumosne dounée.

XXXIX. Nel reconnurent, ne ne l'ont entercié.
Sains Alessis en loe Diu del ciel,
Des sers son pére qui il ert aumoniers.
Ains fu lor sire : or est lor provendiers :
475 Ne vous sai dire comme il par s'en fist liés.

XL. *Li doi serjant s'en vont a lor ostel;*
Il les poursuit tant que les vit entrer.
Pour l'ocoison de l'aumosne donner
S'en va a l'uis lor raison escouter.
480 *Li serjant fisent lor oste o els disner.*
Se feme et il prisent a demander:
« Signour, » dist il, « ques hom est que querés? »
« Un chevalier, un jovene baceler,
Un gentil homme, si iert de Roume nés;
485 *Onques ses péres, qui l'avoit engenré,*
N'ot plus d'enfans ; sel pooit moult amer.....
Sous ciel n'a houme, s'il l'ooit regreter,
Ne li estuece des iex del cief plourer.
Avoirs nous faut, n'avons mais que donner.
490 *Veullions u non, nous en estuet aler. »*
« Dius, dist li ostes, qu'en feriés vous el? »
Sains Alessis a bien tout escouté.
« E! cuers, dist il, com estes adurés!
Gente pucele, mout de mercis et grés:
495 *Jou t'ai fait mal et tu m'as houneré. »*

468 portees — 474 aumouner — 480 o les — 483 .j., .j, — 486 *Il y a ici évidemment une lacune, comme le montrent les vers suivants et la comparaison de* M ; *le copiste a passé quelques vers qui se rapportent à l'épouse d'Alexis* — 490 Veuillies

Pitié en ot : si commence a plourer.
Li serjant virent qu'il ne l'porrent trouver.
Trois fois l'ont quis par Ausis la cité.
Par moult de teres l'ont quis et demandé.
500 *Il nel connurent, si ont a lui parlé.*
Puis s'en repairent en Rome la cité.
Noncent au pére qu'il ne l' porent trouver
S'il fut dolans, ne l'estuet demander.
Veullent u non, metent l'el consirer;
505 Mais lor grant duel ne puent oublier.
Alessis est en Ausis la cité,
Son signour sert par grant humilité,
Que anemis ne l'em puet encombrer.

XLI. Dis et set ans, ainc rien n'en fu a dire,
510 Pena son cors en Damedieu service.
Ce ne fist il pour ami ne amie,
Ne pour hounor qui li en fust a dire,
Mais pour celi qui fu nés de la virge.
Pour nul avoir ne s'en tornera mie.

XLII.515 Quant son coraige ot a çou atourné,
Que ja son vel n'istra de la cité,
Dius fist l'ymage pour Alessin parler.
Par un miedi de la Nativité
Que tous li pules fu par matin levés,
520 *Pour le service qu'il durent escouter,*
Il i vint ains que sains i fust sonnés
Si com li hom qui 'n iert acoustumés.
En es le jour que Damedieus fu nés
Fist Dieus l'ymaige trois fois pour lui parler.
525 *L'ymaige en a Ermener appelé,*
Un saige clerc qui servoit a l'autel.
Cou dist l'ymaige : « Apèle l'oume Dé :
Car il est digne d'en Paradis entrer,
Et pére et mére guerpi pour l'amour Dé
530 *Et son avoir et tout son parenté.*
Bon guerredon l'en rendra Damedés :
A grant martyre a son cors atourné. »

497 vinrent quil ne p. — 498 .iij. — 502 ne p. — 504 metent el c. — 509 .vij. — 524 iij — 526 .j.

XLIII. Çou dist l'ymaige : « Fai l'ome Diu venir
En cest moustier, car bien l'a deservi;
535 Car il est dignes d'entrer em paradis. »
Cil va, sel quiert, mais il ne l' set coisir
Icel saint home de cui l'ymaige dist.
Devant l'ymaige revint tous esbahis.

XLIV. Li clers revint esmaris al moustier,
540 *Devant l'ymaige commença a prier.*
« Gentiels ymaige, ne sai qui entercier;
Angle te fisent par commant Diu del ciel;
Tel paour ai, tous sui desconsilliés. »
Çou dist l'ymaige : « Celuy qui les l'uis siet,
545 Près est de Diu et del régne del ciel.
Par nule guise ne s'en veut eslongier. »
Ot le li clers, s'est issus del moustier.

XLV. *Ot le li clers, fors del moustier issi.*
Par les ensegnes que l'ymaige li dist
550 *Le recounut : onques rien n'i falli;*
Cele part vint, a apeler le prist.
« Com as tu non? car me dis, biaus amis. »
« Sire, » dist il, « j'ai a non Alessis,
Uns peciére hom, se voel espeneir.
555 *A ceste feste c'on dist Arcedeclin,*
Que nostre sire forma de l'aige vin,
Adonques iérent dis set ans acompli,
Que jou issi tous seus de mon pais ;
Ainc puis ne vi nul home de mon lin ;
560 *Ne sai se Dius m'i feroit revenir.*
Car jou fui clers, de letre bien apris,
Puis fui tant fols, que chevaliers deving;
Feme espousai et mes nueces en fis :
Ains le guerpi que li plais departist.
565 *Qui çou a fait, comment porra garir?*
N'en orés plus, » Alessins li a dit.
Ot le li clers, si l'en a fait enclin :
As piés li ciet, et cil le recuelli.
E vous la noise par trestout le pais
570 Que cele ymaige parla pour Alessin.

544 les lui s. — 548 Et — 551 pris — 557 xvij.

Tout l'en hounorent, li grant et li petit.
Si fust evesques se le vausist souffrir.

XLVI. Quant il voit çou que l' veulent hounerer
Et vesque faire en Ausi la cité,
575 « E Dieus », dist il, « ci ne voel mais ester.
De grant ricoise et d'orguel demener
Ne puet on mie Damedieu acater. »
A mienuit s'enfuit de la cité.
Ne quist congié ne n'osa demander,
580 *Contre son gré ne l'i facent ester;*
Droit a la mer en aquelt son esrer.
[Dans Alessis entra en une nef,]
Donna son pris, si est dedens entrés.
Drecent lor sigle, laissent courre par mer;
585 *La prendront terre u Dius l'a destiné :*
Droit a Troholt quidiérent ariver,
Mais ne puet estre, c'autre part sont torné;
Tout droit a Roume les conduit li orés,
A un des pors qui plus près de Roume ert.

XLVII. 590 A un des pors qui ert plus près de Roume,
Illuec arrive li nés a cel saint home.
Quant voit son regne, mout forment s'en redoute.
Fait ses priiéres, a orisons se coce,
Diu en apèle et saint Piére de Roume,
595 De ses amis, que ne l' counoissent onques
Ne de l'onor del siécle ne l'encombrent.

XLVIII. « E Dius », dist il, « glorious rois celestres,
Se toi pleust ici ne vausise estre.
Se me counoissent la gens de ceste tere,
600 Il me prendront par force et par poeste :
Si jou's en croi, il me trairont a perte.

XLIX. « *Ajue, Diex qui nous as em baillie :*
Se vel avoir le vraie compaignie,
Et deservir vostre durable vie.

573 que veulent — 574 En — 583 deuens — 589 .j., est — 595 qui nel c. — 597 *Sur la transposition de ces vers et des suivants, voy. Préface, p.* 204. — 601 jaus

605 *Se me counoist ma mére l'esmarie*
Et mi parent, et m'espouse, et me sire,
Il me tolront le vostre compaignie,
S'il me rembatent en ceste mortel vie.
Deffent me Diex, de toutes males visces,
610 *Et del diable que il ne m'escarnisse :*
Ne puis muer le cuer ne m'asousplice.
Et ne pourquant mes péres me desire ;
Si fait ma mére plus que feme qui vive,
Si fait l'espouse que je lor ai guerpie
615 *A tous les jors que jou aroie a vivre :*
N'estoit mais eure, plus lié ne m'en fesisse.....
Conduit me done, sire, par itel guise,
Que bien les voie et sace lor couvine,
Ne me counoissent, ne nus hom ne lor die ;
620 *Puis m'en iroie faire vostre service,*
Si esteroit l'ame moie garie. »
Ist de la nef quant s'orison ot dite.

L. *Quant issi ot ses priiéres finées*
Si li a Dius de trestout escoutées,
625 *Qu'envers lui orent lor veues tourblées :*
Ne l' recounurent li pére ne li mére,
Ne si ami, ne cil de la contrée,
Ne la pucele que il ot espousée.

LI. *Sains Alessins est issus de la nef,*
630 *Tout un cemin s'en commence a aler,*
Sous une espine s'asist pour reposer.
Il est malade, si est moult enfremés;
Si crient morir par estranges ostés ;
Son sautier a parfondement preé :
635 *Il l'a ouvert, si a dedens gardé.*
Si a tels letres el parcemin trouvé,
Que la mere a son enfant a garder
Set ans tous plains : c'est li primiers eés;
Et puis après, s'il ciet en effretés,
640 *Toute sa vie que il a a durer;*

611 muel — 616 *Ce vers est inintelligible; il doit y avoir une lacune* — 617 Com diex me doinst (*ce dernier mot en a remplacé un autre gratté*) — 623 finies — 624 raemplies — 635 Il a, deuens — 638 vij. — 639 Et puis li prie

Or vauroit si son pére araisonner,
Par itel guise peust a lui parler
Nel couneust a son roumanc parler,
Et sa prouvende li vaura demander,
645 *S'a Dieu pleust que li vausist douner.*
Si vauroit miés ses aumosnes user
Que les autrui dont il fust encombrés;
S'en esteroit plus sauls a Damedé,
N'en son herbec ne vauroit ja ester,
650 *Mais ça defors gesir sous son degré;*
Puis atendroit le merci Damedé
Et le juise qu'il li a destiné.
De sa despoille est tous atapinés.
Va s'ent en Roume a son pére parler.

LII.655 *Si s'atapine que on ne le counoisse,*
Toute la rue s'en est alés en Toivre,
Parmi les rues u il fu ja bien cointes;
Autre puis autre, et son pére i encontre,
Ensamble lui grant masse de ses homes.
660 Bien le counut, par son droit non le noume.

LIII. *Son pére encontre ki revient d'orison;*
Si iert sa mére qui le tient par le poing,
Del moustier vienent saint Piére le baron :
A messe furent et a pourcession;
665 *Del fil parloient, mais il n'iert gaires lonc;*
Il l'apela, si l'a mis a raison :
[« Eufemiens, beaus sires, riches hom,]
Car me herberges, pour Diu, en ta maison;
[Sous ton degré me fai un grabaton :]
670 Enfers hom sui; pais moi pour Diu amour
Et pour ton fil qui Allessis ot non,
Qui te guerpist, dont tu as tel dolour;
Que Dieus del ciel itel talent li doinst,
Que il reviegne a toi en ta maison! »

LIV.675 Quant ot li pére ramentevoir son fil,

641 vanroit sire — 650 sour son d. — 652 qui li — 656 alee — 659 masses — 661 Ton — 672 Biaus sires puis que jen ai tel dolour, *ce qui ne donne pas de sens* — 674 a tout

Pleure des oels, ne s'en pot astenir :
« Pour Dieu », dist il, « et pour mon cier ami,
Tot te ferai, bons hom, çou que tu dis,
Lit et ostel et pain et car et vin ;
680 *Que Damedius faice tous ciaus merci,*
Qui le herbegent par estrange pais.
Dis set ans a que de mes oels ne l' vi.
E las peciére, ne sai s'est mors u vis. »
Uns rices hom iert la, dans Coustentins,
685 *Et voit le pére ki herbege le fil.*
Le pére apele : gentement li a dit :
« Laissiés le moi, sire, vostre merci :
O moi venés, biaus sire pelerins;
Herbegiés estes s'o moi volés venir.
690 *Emsamble moi se vous volés tenir,*
Ne vous faura ne pains ne cars ne vins.
S'ains muir de vous, Diex ait de moi merci,
Et vous ament par coi puissiés garir ! »
« Sire », dist il, « de Diu cinc cens mercis :
695 *Dex herbet toi en son saint paradis !*
Hom sui estranges, si vieng d'autre pais
Et ostel quier et pour Diu i sui mis.....
Et celui laisse que il a recuelli,
Et milleur quiert pour son cors miex servir,
700 *S'en celui muert, pris est a male fin :*
Diu a perdu et son saint paradis.
La me tenrai u primiers me sui pris,
Quant on pour Diu m'i volra recuellir. »
Ot le la mére, si l'a al pére dit :
705 *« Sire », dist ele, « ja t'a il ostel quis :*
Car le herbeges, pour Diu et pour ton fil. »
« Dame », dist il, « près en sui et garnis. »
Ot le la mére, si rapela son fil.
« Herbegiés estes, biaus sires pelerins.
710 *Ensamble moi vous em poés venir,*
Et pour l'enfant pour cui l'avés requis
Ja n'arés mal dont vous puissiés garir. »
« Dame », dist il, « de Diu moult de mercis,
Et le signour ki vous doit maintenir,

682 xvij. — 684 iert la u constentins — 690 vous en v. venir — 694 V. c. — 695 herbegent — 697 *Lacune; cf.* M

715 *Et a l'enfant c'aviés engenui,*
Doinst tel coraige que il puist revenir.
Il revenra : pour voir le vous plevis. »
Ot le la mére, si l'en a fait enclin;
Pleure des oels, et li pére autresi.

LV. 720 *« Eufémien, biaus sires, rices ber,*
Herbegiés sui la merci Damedé.
Enfers hom sui, soufraitous de parler;
Un grebeton me fai sour ton degré,
Pour cel enfant ke tu pues tant amer.
725 *Que Dius li doinst itel home trouver,*
Qui si le saint qu'a li puisses parler. »
« Bons hom », dist il, « pour amor Damedé,
Et mon enfant pourcoi l'as demandé,
Herberc aras et pain et car assés,
730 *Et puis del vin quant vous boire en vaurés.*
Que Dius assoille toute crestienté
Qui l' me herbet par estranges ostés!
Moult a dur cuer que si m'a oublié. »

LVI. *Pleure la mére le duel de son enfant*
735 *Qu'ot ramentoivre, dont ot le cuer dolant.*
Li pére en va ses mains si detorjant
Que a la tere en cairent si gant.
Sains Alessins s'abaisse, se li rent.
« E Dius », dist il, « vrais pére tous poissans!
740 *Quele amistié entre pére et enfant!*
Ces felonnies que jou lor fac si grans,
Me sont legiéres, ses trouverai pesans :
Al grant juise me revenront devant,
Pour pére et mére qui me pourmetent tant,
745 *Que si par fac coureciés et dolans.*
Ajue, Diex : s'en sont si desirant! »
Com il les voit plourer si tenremant,
Iriés en est, mais il n'en fait samblant,
Crient et redoute ne l' voisent ravisant.

719 mere — 720 *Avant ce vers il doit en manquer un ou deux.* — 725 te doinst — 726 Que si te saint — 734 *Au commencement de cette tirade ou à la fin de la précédente il doit manquer un ou deux vers.* — 736 Tot ramentoivre le duel dont ot le cuer dolant — 743 reuenroit — 749 rauissant

750 *De tout a mis en Jesu son talent.*
Mieus aimme Diu ke nul home vivant.
« Dius », dist li pére, « cor eusse un sergant
Qui le gardast *trestout a son talant!*
S'il estoit sers, jou le feroie franc. »
755 Un en i ot qui s'en presente avant.
« Vés me ci, sire, se l' garc par vo commant,
[Par toie amour en soufrirai l'ahan.] »

LVII. Donc le menat endroit sous le degré:
Fait li son lit ou il puet reposer
760 Tout li aporte qanque besoins li est :
Vers son seignour ne s'en veut mesaler,
Par nule guise ne l'em puet om blasmer.

LVIII. Souvent le virent et li pére et li mére,
Et la pucele que il ot espousée :
765 Par nule guise onques ne l' ravisérent.
Il ne lor dit, n'il ne li demandérent,
Ques hom estoit et de quele contrée.

LIX. Souventes fois lor vit grant duel mener,
Et tout pour lui, et nient tout pour el,
770 Et de lor eus souventes fois plourer.
Il les esgarde : sel met el consirer,
N'a soig que l' voie si est a Diu tornés.

LX. Sour le degré u gist sour une nate,
La le paist on del relief de la table ;
775 Sa povreté deduist a grant barnaige.
Il ne veult mie que sa mére le sace :
Miels aime Diu que trestout son lignaige.

LXI. De le viande qui del ostel li vient,
Tant en retient que son cors en soustient :
780 Le remanant en rent as prouvendiers ;
N'en fait mugot pour son cors encraissier,
As povres gens le redonne a mangier.
En sainte eglise converse volentiers ;
Chascune feste se fait acomungier ;

750 jhu — 755 i. — 766 lor dem. — 772 que voie — 776 nel sace

785 Sainte escriture ço ert ses conseiliers,]
De Diu servir qui le rueve efforcier.
Sains Alessis ne s'en voelt eslongier.

LXII. Sous le degré ou il gist et converse,
La li aporte a mangier la pucele
790 *Qu'il espousa, et sa feme doit estre.*
A grant barnaige deduit sa grant poverte.
Li serf son père, qui le maisnie servent,
Lévent lor mains, hanas et escueles,
Les laveures li getent sour la teste.
795 Ne s'en courouce ne il nes en apele.

LXIII. Tout l'escarnissent, si l' tienent por bricon :
L'aige li getent et moillent son liton;
Ne s'en courece icil saintismes hom,
Ains prie Diu que trestout lor pardoinst,
800 Par sa merci, mais ne sevent qu'il font.
Par une feste de sainte rouvison,
Monta li pére les degrés contremont,
Et vist gesir son fil el grabaton.
Il l'apela, si l'a mis a raison :
805 *« Biaus crestiens, ne savons vostre non.*
Faut vous conrois de coi aiés besoing? »
« Sire », dist il, « Crestiens ai a non,
Et trestout cil qui levé sont des fons.
Qui cest non garde s'en a bon guerredon,
810 *Et qui ne l' fait, mort morians a non.*
Li cors porist, l'ame toute en pert on
Fors de la garde des mains nostre signour.

LXIV. *« Par mon droit non, sire, m'avés noumé,*
Se tant sui bons que m'en puisse garder.
815 *En saint baptesme, en fons, me fut donnés,*
Mais jou l' criem perdre par mal siecle mener.
Conroi ai tant que ne le puis user.
Celui em puisse grassier et loer,

786 A D. s. se commence (*cf.* M, *ainsi que pour les vers précédents*) — 795 neis nes en a. — 796 Tout (*ici comme dans d'autres vers qui commencent des strophes, le rubricateur a mal rempli l'espace qui lui avait été laissé*), et t. a (*cf.* M) — 810 mors morians (*s. d. morte moriens*) — 811 prist — 815 me sui d. — 816 jou criem

Pour cui amour le me faites donner!
820 *Il vous ramaint celui ke tant amés!* »
« *Bons hom* », *dist il,* « *ke me ramentevés?*
N'est mie vis qui tant a demouré.
Salve en est l'ame, se Dieu l'a commandé;
Et Dius en penst par sa grant pieté.
825 *Mout a dur cuer qui si m'a oublié.* »
Va s'ent li pére, et li fils est remés.
E vous le mére qui descent al degré.
Et le pucele la fille Signoré,
Çou fu l'espouse, un mantel affublé
830 *D'un paile brun, d'un hermin engoulé.*
Quant il les voit, s'est mout espoentés,
Que par pecié ne lor soit endité.
Quant il les voit et venir et aler,
Et vair et gris et bliaus trainer,
835 *Par desor lui et descendre et monter,*
N'est tant hardis qu'es ost araisonner,
Que ne l' counoissent a son roumanc parler,
Que ne l' rembatent ens el pecié mortel.
Li mére apele la fille Signoré :
840 « *Savés, pucele, dont m'ara moult pesé?*
Moi est avis cis pelerins me het.
Mout longement a o nous conversé,
C'onques nule eure ne me vaut aparler.
Il est malades, si est moult enfremés;
845 *Ne vivra gaires, car moult est descarnés.*
Car li faisons ses drapiaus relaver;
Çou iert aumosne, si nous en sara gré.
Savoir vauroie de quel pais est nés :
Nel sarons mais puis k'il iert deviés. »
850 *Dist li pucele :* « *Alons li demander.* »

LXV. *Çou dist li mére :* « *Jou i vois moult envis :*
Quant je l' regart, membre moi de mon fil;
Pour un petit ne l' resamble del vis.
Lors plour des oels, ne m'en puis astenir :
855 *Çou est li dels dont m'estora morir.* »
Cele part vint, a apeler le prist :
« *Dont estes vous, biaus sire pelerins?* »

828 sigore — 836 abandonner (*cf.* M) — 839 sigore — 843 nul

« Dame », dist il, « pour amor Dieu, merci.
Jou sui malades : si suis près de ma fin :
860 *Je ne devroie vous ne autrui mentir,*
Car par mençoigne pert on saint paradis :
D'ui a tierc jour le sarés bien de fi. »
Car or aproce al tans et a sa fin,
Et au juise ke il devoit morir.
865 *Mais ains qu'il muire, vaura faire un escrit,*
Si metra tout par letre el parcemin,
Si com li sire qui bien en est garnis,
Et trés bien set et letres et escrit.
« Aprociés moi », dist il, « dame, un petit. »
870 *Ele s'aproce dusc' au lit u il gist.*
Il s'abaissa; as piés se li cai;
Puis le baisa, se li cria merci.
« Sire », dist ele, « quel pardon m'avés quis? »

LXVI. *« Sire », dist ele, « quel pardon me querés? »*
875 *« Pour mon malaige quic jou estre encombrés. »*
« Sire », dist ele, « tout vous soit pardonné. »
« Vostre grant painne que eu en avés,
Pour amour Diu, si le me pardonnés. »
Et la pucele les a bien esgardés,
880 *Se li pardonne, ele fait autretel.*
Ele s'en tourne, cil est moult liés remés.

LXVII. Iluec converse issi dis et set ans.
Ne l' recounurent ne li serf ne li franc,
N'onques nus hom ne sot de ses haans,
885 Fors sol li lis u il a geu tant :
Ne pot muer, cil fu aparisans.

LXVIII. *Dis et set ans a prouvendiers esté,*
Et autretant en Ausis la cité.
Ne but de vin ne de car n'a gousté,
890 *Mais del relief qui li vint de l'ostel*
Poi en manja a l'eure del souper,
A tout le mains qu'il s'en pot consirer.

LXIX. *Quant li sergant li dounent del relief,*

875 *Il manque plusieurs vers avant celui-ci; cf.* M — 882 xvij. — 887 Dis et vij.

Tout le millour en rent as prouvendiers;
895 *Et le plus pesme retient a son mangier;*
Dous jors jeune, puis si manjue au tierc.
Ore est fourment ses cors afoibliés
Se li a Diu pardonné ses peciés.
Sa fins aproce, s'en loe Diu del ciel.

LXX.900 Trente quatre ans a si son cors pené;
Dex son service li velt guerredonner :
Sa fins aproce ke il doit devier;
Se li a Diex ses peciés pardonnés,
Ses cors est nès comme argent esmerés.
905 Moult li agriéve li soie enfremetés,
Et si set bien que il s'en doit aler;
S'en est moult liés, s'en loe Damedé.
Cel sien serjant a a lui apelé.

LXXI. *« Os tu, serjans, qui tant jour m'as servi,*
910 *Dius et sa mére le te puisse merir,*
Povres hom sui, ne t'ai que departir.
Quier moi, biaus frére, et enche et parcemin,
Et une penne : si ferai un escrit.
N'escris pieça: or m'en est talens pris.
915 *Esbatrai moi; pesans sui de morir. »*
« Au congié Diu », li serjans respondi.

LXXII. *Cil li va querre, si li a aporté.*
Quant il le tint, s'en loa Damedé.
Tout i escrit quanqu' il a manouvré,
920 *Et çou i mist de quels parens il ert,*
Com s'en ala en Ausi la cité,
Et com l'imaige fist Dius pour lui parler,
Et pour l'ounour dont le vaut encombrer
S'en rafui en Roume la cité;
925 *Sen boin serjant n'i vaut mie oublier,*
Que mieus l'en sot quant tant jour l'a gardé.
Les lui le tint, ne vaut pas demoustrer,
C'om ne l' counoisse dusqu'il s'en soit alés.
Car ainc n'ama loenge seculer.
930 Sa fin aproce, li cors est agrevés;

894 li m. — 895 retiens as prouvendiers — 896 ij. — 900 iiij. — 909 Es

Droit entour none s'acoise de parler.
En es le jour que il dut devier,
« Diu consumate » em prist a apeler.
Onques nus hom ne l'oi d' el parler.
935 En la semainne que il s'en dut aler
Vint une vois trois fois en la cité
Fors del sacraire par commandement Dé,
Por son ami qu'il en voloit mener :
Preste est la gloire u il porra entrer.
940 *Cel jour a dit : « Car querés l'oume Dé. »*

LXXIII. A haute vois lors vint autre semonse,
Que l'oume Diu quiérent qui gist en Roume.
[Si li depreient que la cités ne fonde;]
Quant il l'oirent, durement le redoutent.

LXXIV. 945 Sains Innocens iert adonc apostoiles :
A lui en vinrent et li rice et li povre,
Requisent li consel de cele cose
Qu'il ont oie, qui si les desconforte :
Ne gardent l'eure que terre les encloe.

LXXV. 950 Li apostoile et li empereour,
Li uns Acaire, li autre Honoire out non,
Et tous li pules par commune raison,
Deprient Diu que consel lor en doinst
De cel saint home par qui il gariront.

LXXVI. 955 Trestout deprient la soie pieté
Que lor ensaint u le puissent trover.
Vint une vois qui lor a endité :
« A le maison Eufemien querés,
Car illuec est, iluec le trouverés. »

LXXVII. 960 Tost s'en tournérent sour dant Eufemien;
Alquant le prendent forment a blastengier :
« Iceste cose deussiez anoncier
A tout le pule qui ert desconsilliés;
Tant l'as celé, moult i a grant pecié. »

936 iij. — 949 engloute — 951 Li uns ara del autre oneres ot hounour non — 964 Tant la c.

LXXVIII. 965 Il s'escondist com li hom qui ne l' set;
Il ne l'en croient, a l'herbec sont alé.
Il va devant sa maison aprester,
Si la fait bien torcier et atorner,
A l'apostoile qui ens devoit entrer;
970 Forment l'enquiert a tous ses menestrés,
Mais il respondent que nus d'els rien n'en set.

LXXIX. Li apostoile et li empereour
Sient en banc et pensif et plouros,
Et entour aus li prince et li baron.
975 Deprient Diu que consel lor en doinst.
De cel saint home par cui il gariront.

LXXX. Endementiers que il ont iluec sis,
Desoivre l'ame del cors saint Alessin.
D'iluec en va tout droit em paradis;
980 *Ja iert en transe quant la pucele vint.*
Adont l'esgarde, si le vit empalir.
« Sire », dist ele, « moult vous torble li vis. »
« Bele », dist il, « car près sui de ma fin.
Grant paour ai, car près sui de morir.
985 *Car or voi çou que onques mais ne vi;*
Voi quantes mains me voelent recuellir;
Hui perirai se Dius ne me garist.
Pense del cors qu'il soit ensevelis :
L'ame ara çou que ele a deservi. »

LXXXI. 990 *Il li a dit : « Pour amour Diu, pucele,*
Ma fins aproce, ne viverai mais gaires.
Sains Bonifaces, que on martir apele,
[Cil a en Rome une eglise mout bele:]
Porter m'i fai, se m'i fai metre en tere;
995 *Quant tu morras tu i vauroies estre. »*
« Au congié Diu, sire », dist la pucele.

LXXXII. *« Bele pucele », çou dist sains Alessins,*
« Se or eusse tant Damediu servi,

965 que li h. qui ne s. — 966 croien al herenc — 967 atorner — 973 pensif et ploureos — 976 De saint h. — 978 Desoure — 980 trase — 982 mest torble

Que jou peusse les sains souner oir,
1000 *Dont fuisse liés, si seusse de fi*
Que m'ame eust son liu em paradis,
Si recouvrast vers Damediu merci. »
A icele eure que li sains hom le dist,
Li saint commencent tout ensanle a ferir.
1005 *Sounent a force, la cités retentist;*
N'i avoit saint, tant soit grans ne petis,
Ne sont plus cler que onques mais ne fist.
Ains que il muire les a bien cler ois.
« Bele pucele », çou dist sains Alessis,
1010 *» Oiés les sains, le Damediu merci.*
Ma fins aproce, dont je ne puis garir,
Qui a tous homes fait tous avoirs guerpir,
Sans les aumosnes, con ne's en puet tollir.
Vois ci mes palmes que j'ai a tout l'espi :
1015 *De Jersalem l'aportai quant jou ving;*
Bien sont gardées jusqu'au jour de ma fin.
A mon cavet, quant jou iére enfouis,
M'en faites crois et as piés autresi :
Dius pensera del croistre et del tehir;
1020 *L'anoncemens d'un angle le m'a dit.*
Jou ne sui mie de mout lointaing pais,
Quant mi parent seront al sevelir,
Si ert mes pére et ma mére autresi,
Et une espouse que jou ai deguerpi. »
1025 *Ot le la bele, si jeta un souspir.*
« E Dius! » dist ele, « jou quic c'est mes amis!
Sire, » dist ele, « sont il bien lonc de ci?
Mandas lors tu par mes qui lor desist? »
Ne pot parler, s'est transis l'esperis :
1030 *Donc fut dolente que plus ne l'ot enquis.*
Li bons serjans, qui tant jour l'ot servi,
Il va au pére, si li a tantost dit :
« Sire, dist il, mors est li pelerins.
Ma damoisele l'a fait ensevelir. »

LXXXIII. 1035 Li bons serjans, qui servi volentiers,
Il le nonça son pére Eufemien;
Souef l'apele, se li a consilliè :

1000 si eusse — 1012 auoir — 1013 nen ses p. — 1015 ihrlm — 1021 mon l. p.

« Sire », dist il, « mors est tes prouvendiers.
Çou m'est avis qu'il ert bons crestiens.

LXXXIV. 1040 « Mout longement ai o lui conversé,
De nule cose, certes, neu sai blasmer.
Çou m'est avis que çou est li hom Dé. »
Tous seus en est Eufemiens tornés.
Va a son fil u gist sour sen degré.

LXXXV. 1045 Le drap sousliéve dont il estoit couverz,
Vit del saint hom le vis et cler et bel,
Et en sa main sa cartre et son seel,
Ens a escrit trestout le sien couvers.
Eufemiens veut savoir k'ele espialt.

LXXXVI. 1050 Il le weut prendre, mais ne li pot tolir ;
A l'apostoile revint tous esbahis :
« Sire, pour Diu, aiés de moi merci.
Or ai trouvé çou que tant avons quis ;
Sous mon degré gist mors uns pelerins ;
1055 Tient une cartre ; mais ne li puis tolir. »

LXXXVII. *Sains Innocens entendi la raison*
Qui apostoile estoit a icel jour,
Et ot les sains ki sounent a un son
Dusqu'a la nuit de lor gré toute jour,
1060 *Et des sains angles vit la pourcession,*
Qui portent l'ame cantant nostre signour.
De cele cartre li prist moult grans paours :
[Vers le degré s'en corut a bandon,]
Et tous li pules esmaris environ.
1065 *Sous le degré vinrent al grabaton;*
N'en apelerent, car ne sorent son non.

LXXXVIII. Li apostoiles et li empereour
Devant lui vienent, getent s'a orison,
Misent lor cors en grans afflictions,

1040 aolui — 1045 iert acouvetes — 1046 et bel et cler (*en altérant ces deux vers, le copiste croyait qu'ils appartenaient encore à l'assonance en è de la strophe précédente*) — 1048 Ens en a e. — 1051 reuing — 1069 cors getent sa orison

1070 *Se li deprient par mout bele raison :*
« Merci, merci, merci, saintismes hon,
Ne te connumes, ne ne te connisson.

LXXXIX. « Ci devant toi soumes doi peceour
Par la diu grasse clamé empereour ;
1075 C'est sa mercis qu'il nous consent l'ounour.
De cest empire soumes gouvreneour :
De ton consel soumes moult soufraitous.

XC. « Cis apostoiles doit les ames garir ;
C'est ses mestiers dont il a a servir.
1080 Rent li la cartre par la toie merci,
Si nous dira que il treuve en escrit.
Si nous doinst Dius qu'encor puissons garir. »

XCI. Li apostoiles mist sa main a la cartre ;
Sains Alessins la soie li alasque,
1085 Cil le reçut ki ert de Rome pape :
Quant il le tint, si le moustra as autres.
Illuec fist Dieus un glorious miracle,
Que de sa main s'en ala droit la cartre :
A la pucele s'en ala a la place,
1090 *Ens en son sain en son bliaut de paile :*
Emprès sa car ot vestue la haire,
Doucement sert le glorious mirable ;
Ele ne veut c'om ne feme ne l' sace:
Sains Innocens esperdi son coraige ;
1095 *Si ot vergoigne des houmes de la place.*
Et paour a ke Damedius ne l'hace.

XCII. *Sains Innocens quant ot la cartre overte*
Et vit les letres que li sains hom ot fètes,
Ains li escape que le peust espialre :
1100 *Tout droit en va el sain de la pucele,*
Sous son bliaut, entre ses deus mameles,
U ele pleure les mals et les soufraites
Que li sains hom sour le degré a traites.
Ne si ne sait c'a lui eust afaire,

1071 saintismeon — 1081 quil — 1093 comme nel f. — 1092-93 *intervertis dans le ms.*

1105 *Mais perdre en crient le glorious celeste.*

XCIII. *Oiés, signour, con grande loiauté*
Tout home doivent a lor moiller porter.
Car tel moustrance fist le jour Damedés,
Que a sa mére ne vaut la cartre aler
1110 *Ne a son pére qui l'avoit engenré;*
Mais a l'espouse ki bien avoit gardé
Le compaignie de son ami carnel,
La va la cartre par le plaisir de Dé;
Cil qui le virent furent espoenté.

XCIV. 1115 *Or est remése la cartre a la pucele*
Par le plaisir le glorious celestre.
Plus tost que pot le prent a la main destre;
Saint Innocent l'apostoile en apele :
« Sire », dist ele, « que porra de moi estre?
1120 *Car me consille que n'en soie mesfete. »*

XCV *« Bele », dist il, « buer fuisses tu ains née.*
Toie est la cartre, que Dius le t'a donée,
Qui que toi plaist doit estre delivrée. »
« Sire », dist ele, « jou sui moult esgarée.
1125 *Faire quit cose dont li cors sains me hée. »*
Ele esgarda les clers de la contrée.
A saint Ambroise a la cartre livrée.

XCVI. Cil ert evesques et canceliers saint Pére
Il list la letre; li autre l'escoutérent.
1130 Le non lor dist del pére et de la mére,
Et de celi que il ot espousée,
Et si lor dist de ques parens il ére :
Et la moitié de l'anel ont trouvée,
Dedens la cartre trés bien envolepée,
1135 *Dont la moitié li ot recommandée.*
Ele l'ot bien estoie et gardée;
Il li demande; ele l'a aprestée;
Il les assamble, si se sont acordées.
Dist l'apostoiles : « Ceste ensegne est prouvée. »
1140 *« Sire », dist ele, « que l' m'aviés tant celée?*

1107 lo m. — 1120 que se par sui mefeste — 1122 Toi — 1126 Il lesgarderent — 1127 ont

Si les eusse rendues et moustrées. »
Grans fu li diex, a terre ciet pasmée.

XCVII. Et si lor dist com s'enfui par mer,
Con s'en ala en Ausis la cité,
1145 Et com l'ymaige fist Dius pour lui parler,
Et pour l'ounor dont le vaut emcombrer
S'en rafui a Roume la cité;
Sen bon serjant n'i vaut mie oublier,
Que miels l'en soit qui tant jour l'a gardé.

XCVIII. 1150 Quant ot li pére ke on troeve en la cartre,
A ses dous mains desront sa blance barbe :
« E fiels », dist il, « con dolorous mesaige!
Jou aesmoie ke tu vis repairasses,
Pour Diu merci, si me reconfortasses. »

XCIX. 1155 A haute vois prist li pére a crier :
« E fius, dist il, quels dels m'est demorés!
Con male garde ai fait sous mon degré!
Et jou peciére, com par sui avulés!
Tant l'ai veu c'ains ne l' soi aviser.

C. 1160 « Fiels Alessis, de ta dolante mére!
Tante dolour a pour toi endurée
Et tant grant fain et tant soif trespassée,
Et tantes larmes pour le tien cors plourées!
Cis dels l'ara sempres par acorde
1165 *Qui est moult grans : anqui sera tuée.*

CI. « Fils, qui seront mes grandes iretés,
Mes larges teres dont jou avoie assés,
Mi grant palais en Rome la cité?
Par toie amour m'en iére mout penés;
1170 Se tu vesquisse, t'en fusses hounerés.

CII. « Blanc ai le cief et le barbe kenue,
Mes grans onors avoie retenues;
Je vous servoie, mais vous n'en aviés cure.

1151 ij. — 1152 dist ele — 1155 Haute v. — 1156 que d. — 1159 ne sot a. — 1161 ai p.

Si grans dolors m'est hui cest jour venue!
1175 Fils, la toie ame soit el ciel absolue!

CIII. « A tel dolour et a si grant poverte,
Fils, t'es deduis par alienes teres;
Et de cest bien qui tous deust tiens estre
Poi em presis en la toie herberge:
1180 Se Diu pleust, sire en deussiés estre.

CIV. Toi couvenist lance et escu porter,
Espée çaindre comme tes autres pers,
Et grant maisnie ricement conreer,
Le gonfanon l'empereour porter;
1185 Si fist tes pére et tous tes parentés. »

CV. De la dolour que demenoit li pére,
Grans fu la noise : si l'entroi sa mére.
La vint corant comme feme dervée,
Batant ses palmes, corant, escavelée.
1190 Voit mort son fil : a terre ciet pasmée.

CVI. Qui dont le vit son grant duel demener,
Son pis debatre et son cors degeter,
Ses crins derompre, son vis desmaiseler,
Et son mort fil detraire et acoler,
1195 N'ot si dur cuer ne l'estuece plourer.

CVII. Desront ses crins, si debat sa poitrine,
A grant duel met la soie car meisme:
« E flex », dist ele, « com m'eus enhaïe!
Et jou caitive, com par sui avulie:
1200 Ne l' recounui, onques tant le veisse. »

CVIII. Pleure des oels, si escrie a haus cris;
Puis se regrete : « Mar te portai, biaus fils.
Et de ta mére com n'en eus mercis?
Pour toi veir desiroie a morir,
1205 Cou fu mervelle que pitiés ne t'em prist.

CIX. « Fils Alessins, de la toie car tenre!

1174 tenue — 1177 Fils est d. — 1198 comme eus — 1202 mais tel p. — 1203 cam — 1204 a veir — 1205 pecies ne lemprist — 1206-1213 *Le copiste*

[A quel dolour as deduit ta jovente!
Pour quoi m' fuis? ja t' portai en mon ventre;
Et Dius le set que tote sui dolente;
1210 Ja mais n'ier liée pour home ne pour femme.

CX. Fils Alessis, mout eus dur corage!]
Si adosas tout ton gentil lignaige!
Se une fois a moi seule parlasses,
Ta lasse mére si le reconfortasses
1215 Qui 'st si dolante, biaus fiels, buer i alasses.

CXI. « E lasse mére! comme fort aventure,
Que ci voi morte toute ma noureture!
Ma longe atente a quel duel m'est venue!
Que porrai faire, dolante créature?
1220 [Ce poise moi que li miens cors tant dure.]

CXII. « Ains que t'eusse, en fui si desirouse;
Quant tu fu nés, s'en fui issi joiose!
Çou poise moi ke ma fins tant demore.

CXIII. « Signor de Rome, pour l'amor Diu, merci.
1225 Aidiés m' a plaindre le duel de mon ami.
Grans est li dels qui sor moi est vertis.
Ne puis tant faire que mon cuer en sasi :
Il n'est mervelle, n'ai mais fille ne fil. »

CXIV. Entre le duel del pére et de le mére,
1230 Vint la pucele qui il ot espousée,
Que il laissa en la maison son pére;
« Sire, » dist ele, « com longe demourée!
Atendu t'ai en la maison ton pére;
Tu m'i laissas dolante et esgarée.

CXV. 1235 « Sire Alessis, tant jour t'ai desiré,
Et tantes larmes pour le tien cors plouré,
Et tot pour bien et nient tout pour el. »

a passé cinq vers à cause de la ressemblance de 1206 *et de* 1211 — 1212 Si adoisaisses — 1215 dolans — 1221 dolerouse — 1222 roiose — 1225 me — 1227 est saisi — 1235 desiree — 1236 plouree (*le copiste croyait continuer l'assonance précédente. Toute cette partie est pleine de lacunes; mais* M *étant également très-abrégé, on ne peut affirmer qu'elles soient propres au ms.* S)

CXVI. « Sire Alessins, de ta jouvente bele!
Con sui dolante quant toi porrira terre!
1240 E gentiex hom, si dolante puis estre!
Jou atendoie de toi bones nouveles,
Et or les voi dolerouses et pemes.

CXVII « Se te seusse ça defors le degré
U as geu de longe enfremeté,
1245 Nus hom qui vive ne m'en peust tourner,
Qu'ensamble toi ne m'esteust poser.

CXVIII. « Or par sui veve, sire, » dist la pucele:
« Jamais leece n'arai, car ne puet estre,
N'a carnel houme n'arai jamais a faire.
1250 [Diu servirai, le roi qui tout governe :]
Ne me faura s'il voit ke jou le serve. »

CXIX. Tant i plourérent et li pére et li mére
Et la pucele, que trestout s'i lassérent.
Endementiers le saint cors conreérent
1255 [Tot cil seinor et bel l'acoustumérent:
Felix tot cil qui par foi l'honerérent!]

CXX. « Signour, que faites? » çou dist li apostoles,
« Que vous ajue cil deus ne ciste noise?
[Qui que soit doels a nostre oes est-il joie,]
1260 Car par celui arons boine victore. »

CXXI. Trestout le prendent qui porrent avenir;
Cantant emportent le cors saint Alessin.
N'estuet semonre cels qui l'orent oi
Tout i acorent, et li enfant petit,
1265 Et tout li prient que d'aus tous ait merci.

CXXII. Si s en esmurent toute la gens de Roume;
Plus tost i vient qui plus tost i puet courre:
Parmi ces rues en vinrent si grans routes,
Ne quens ne rois n'i puet faire enterotes,
1270 Ne cel saint cors ne puent porter outre

1241 Com a. — 1245 ten p — 1246 mestent — 1252 li peres et li m. — 1258 ciste cose — 1267 vienent que.

CXXIII. Entr' els em prisent li signor a parler :
« Grans est la presse, nous n'i porrons passer ;
Pour cel saint cors que Diex nous a presté
Liés est li pules qui tant l'a desiré :
1275 Tant en i vienent, c'om nes en puet torner. »

CXXIV. Respondent cil qui le regne baillissent :
« Estés, signor, nous en querons mecine :
De nos avoirs faisons grans departies
La gent menue qui l'aumosne desirent ;
1280 S'or nous font presse, si en iermes delivre. »

CXXV. De lor avoir prisent l'or et l'argent :
Si l'ont geté devant le povre gent ;
Pour çou quidiérent avoir descombrement.
Que lor ajue ? il n'en veulent nient :
1285 A cel saint cors ont torné lor talent.

CXXVI. A une vois crient la gens menue :
« De cest avoir, certes, n'avons nous cure,
Mais del saint cors que il nous face ajue :
Car par celui nous iert vie rendue. »

CXXVII. 1290 Sours, n'avulés, ne contrais, ne lepreus,
Ne crestiens qui tant soit languereus,
Ensorque tout nus hom palasinex,
Icil n'i vint qui 'n alast malendos,
Ne nus n'i vient qui report sa dolour.

CXXVIII. 1295 N'i vient enfers de cele enfremeté
A cel saint cors, lues ne soit rasenés ;
Auquant i vienent, auquant s'i font porter.
Si vraie espesse lor a Dius demoustré,
Qui vient plorant, cantant l'en fait aler.

CXXIX. 1300 Li doi signour qui le regne gouvernent,
Quant il en virent les vertus si apertes,
Alquant le prendent et li auquant le servent ;
Auques par proi et auques par poeste

1279 gens — 1282 Se — 1293 refuses (*la vraie correction n'est sans doute pas* malendos, *mais je ne la trouve pas*) — 1300 conuernent — 1301 vinrent — 1303 poi.

Passent avant, si desrompent la presse.
1305 Sains Bonifaces que on martire apele
Avoit en Roume une eglise mout bele;
Illuec portérent saint Alessin acertes.

CXXX. La gent de Roume qui tant l'ont desiré
Set jours le tinrent sor terre a poesté.
1310 Grans fu la feste, ne l'estuet demander.
De toutes pars l'ont si avirouné,
Sous ciel n'a home qui i puist habiter.

CXXXI. El setme jour fu faite sa herbege
A cel saint cors, a la gemme celestre.
1315 Traient s'en sus, si alasque la presse.
Vellent u non, le laissent metre en terre.

CXXXII. A encensiers, a oires camdelabres,
Clerc se revestent en capes et en aubes.
Cel saint cors metent en un sarcu de marbre.

CXXXIII. 1320 D'or et d'argent fu li sarcus parés
U cel saint cors veulent metre et poser;
Si l'enfouirent a vive poesté.
Pleure li pules de Rome la cité,
So siés n'a home qui 's puist reconforter.

CXXXIV. 1325 Ore avons dire du pére et de la mére
Et de l'espouse comme il le regretérent.
Le jour i ot cinc cens larmes plorées.

CXXXV. Quant sour la tere n'en porent mais tenir,
Vellent u non, le laissent enfouir.
1330 Prendent congié au cors saint Alessis:
« Biaus sire pére, aies de nous merci,
A ton signour nous soies boins plaidis. »

CXXXVI. Va s'ent li pules; et li pére et li mére
Et la pucele onques ne desevrérent.
1335 Ensamble furent dusqu'a Deu en alérent.

1309 vij — 1313 mesme j. — 1315 alasquent — 1317 ouers — 1324 qui p. — 1327 D. l. — 1333 peres — 1335 furent *manque.*

Lor compaignie est boine et hounerée;
Pour cel saint home ont lor ames sauvées.

CXXXVII. Com bones oevres, Diex, et com bon service
Fist cil sains hom en ceste mortel vie!
1340 Or en est s'ame de gloire raemplie :
Quant que veut a, n'en est un point a dire.
Ensorquetout et si voit Diu meisme

CXXXVIII. [Sains Alexis est el ciel sans doutance
Ensemble o Dieu en la compaigne as angres]
1345 Et la pucele dont il se fist estrange;
Or sont privé : ensamble sont lor ames.
Or sont en glore sans nule repentance
Illuec conversent, et si lisent lor salmes;
Ne vous sai dire comme lor joie est grande.

CXXXIX. 1350 Elas! caitis! com somes encombré!
Que porrons dire? trop sommes apressé:
Pour nos peciés sommes tout avulé.
La droite voie nous font entroublier:
Par cel saint home devoumes ralumer.

CXL. 1355 Tenons, signour, cel saint home en memoire.
Çou li prions de tous mals nous asoille

1338 Hom — 1341 vaura n — 1345 Bele p. — 1348 sil l.

III

RÉDACTION RIMÉE

DU XIIIe SIÈCLE

PRÉFACE.

J'ai déjà dit un mot (p. 6-7) de la rédaction de la *Vie de saint Alexis* que nous a conservée le manuscrit français 1553 (M). Cette rédaction s'appuie sur la version interpolée qu'on vient de lire, et représente dans l'histoire de notre poème, comme en général dans l'histoire de la littérature française, une phase toute nouvelle. La période purement populaire de notre poésie se termine à peu près, dans un certain sens, avec l'usage des assonances; l'emploi régulier de la rime marque l'époque où on se mit à lire les poèmes au lieu de les chanter. Le peuple ne cessa point pour cela d'avoir ses chanteurs et ses poètes, et plusieurs des œuvres composées d'après le nouveau goût furent certainement colportées comme les anciennes chansons, mais la division entre les deux périodes n'en est pas moins réelle et profonde. Ce n'est pas ici le lieu d'en examiner la portée et d'en rechercher les causes diverses; je me borne à signaler aux lecteurs le caractère de la nouvelle transformation que subit notre vieux poème. Ce caractère *littéraire* des ouvrages rimés est particulièrement sensible pour ceux qui, comme le *Saint Alexis,* ne sont que des arrangements d'œuvres plus anciennes, originairement composées en assonances. La plupart des poèmes anciens qui conservèrent de la faveur durent subir cette refonte, qui bien souvent a fait disparaître sans retour l'œuvre primitive, au grand dommage de

la postérité. Il est inutile en effet d'insister sur ce qu'ont perdu les vieilles chansons à ce remaniement. Non seulement les *rimeurs*, bien postérieurs aux auteurs des poèmes, n'avaient plus le même esprit et la même inspiration, mais on conçoit ce qui peut rester de la *forme* d'un poème dont on change presque toutes les fins de vers pour les adapter à un système de versification non prévu par l'auteur. Il est évident qu'un pareil changement ne peut se faire sans amener beaucoup d'autres modifications et entre autres l'addition d'un grand nombre de phrases ou de vers inutiles, en même temps que la suppression des traits les plus originaux et souvent les plus beaux de l'œuvre primitive.

Entre les *rimoieries* de ce genre, il y a naturellement des différences. Les unes sont des œuvres tout-à-fait grossières, les autres sont faites avec soin et intelligence et ne sont pas dénuées d'un certain talent; les rimeurs, parfois, ont dépassé leur rôle fastidieux et ont fait acte de véritables renouveleurs. Mais la plupart ne méritent guère d'éloges d'aucun genre. Autant qu'on peut se représenter les choses, c'étaient ou des jongleurs qui voulaient remettre à la mode du jour une chanson dont la forme vieillie rebutait les auditeurs difficiles, ou des amateurs qui se complaisaient à ce travail de patience, ou, plus souvent peut-être, des écrivains salariés qui se chargeaient, pour un patron ami de la lecture, de mettre en vers rimés les assonances qu'on leur fournissait. Plusieurs de ces rimeurs à gages se sont acquittés de leur tâche avec fort peu de conscience, laissant çà et là au milieu de leurs rimes des tirades entières en assonances; il n'est pas rare surtout de retrouver à la fin du poème l'ancien texte presque sans altération. Quant à la manière dont ils obtiennent leurs rimes, elle est plus ou moins heureuse et facile : la tentation de violer les règles de la grammaire était forte pour ces manœuvres qui ne songeaient qu'à achever leur tâche, et plusieurs d'entre eux y ont largement cédé; d'autres au contraire ont compris que leur travail n'aurait quelque mérite qu'à la condition d'offrir une forme élégante et correcte. Leur éloignement du texte primitif est naturellement, toutes choses égales d'ailleurs, sujet à varier beaucoup: si l'assonance se laisse aisément transformer en rime, ils s'épargnent de la peine en conservant le texte autant que possible; il en est autrement quand ils se décident à prendre une rime qui n'a aucune parenté avec l'assonance correspondante; alors ils se contentent de mettre sous une autre forme ce que leur fournit l'original, et quelquefois s'en éloignent sensiblement. D'ordinaire ils allongent,

quelquefois ils abrégent; ou pour mieux dire, délayant toujours le texte primitif. ils compensent quelquefois leurs longueurs par de larges suppressions. — Je me borne à ces quelques observations, déjà faites plus haut en partie (p. 9), et qui, si je voulais les développer, m'entraîneraient beaucoup trop loin; l'activité des *rimeurs* d'ouvrages en assonances, l'époque où elle s'est exercée, la manière dont ils ont compris leur tâche, fournirait la matière d'une étude des plus neuves et des plus intéressantes.

Par un rare bonheur, notre poème nous est parvenu sous quatre formes qui correspondent à quatre *moments* bien distincts de notre histoire littéraire. Après la poésie sévère et profonde du onzième siècle, nous avons étudié tout à l'heure la rhapsodie populaire du temps de Louis VI; nous allons assister à une transformation nouvelle. Sortie de l'austère église romane où les fidèles, après l'office, l'écoutaient avec un recueillement religieux, notre *amiable chançon* est allée courir, avec le jongleur du douzième siècle, les châteaux et les places publiques; la voilà qui entre, au treizième, par la main de quelque *escrivain* habile, dans une *librairie* de cloître ou de manoir, en attendant qu'une nouvelle métamorphose vienne attester la faveur dont elle jouit toujours.

L'auteur de notre rédaction rimée a eu sous les yeux un manuscrit de la version interpolée; le fait est clair. Toutefois ce manuscrit différait assez sensiblement du nôtre. D'une part, comme je l'ai déjà dit et comme on l'a vu par quelques notes du texte précédent, ce ms. était souvent meilleur que S et plus près du texte primitif, mais d'autre part il semble qu'il avait reçu à son tour en certains endroits des amplifications et des interpolations. En effet le *rimeur*, par une négligence qui, je viens de le dire, n'est pas rare chez ses pareils, a laissé subsister quelques strophes en assonances, l'une isolée (LXXVIII), les autres en bloc à la fin du poème (CXV ss.), et ces strophes ne répondent pas bien à celles de S. Les strophes de la fin sont tellement altérées dans l'un et l'autre texte qu'il est difficile d'en rien conclure : cependant la strophe CXV de M répond fort imparfaitement à la strophe CXXVI de S; M CXXIX offre une assonance *(li prestre)* qui ne se retrouve ni dans S CXIX ni dans O CXIV, et la dernière strophe de M, où le poète prend congé de ses auditeurs, étant en assonances, ne saurait être du fait du rimeur; quant à la str. LXXVIII (S LXXIV, O LXI), elle présente dans M une rédaction notablement différente, et pour laquelle il est presque impossible de ne pas admettre entre *i* et M une rédaction inter-

médiaire. En effet si *i* avait déjà donné un texte analogue à celui de M, on ne comprendrait pas comment S serait revenu à très-peu de chose près au texte de O. La rédaction de *i* qu'a eue sous les yeux l'auteur de M avait donc subi une révision qui l'éloignait de l'original un peu plus que S.

Toutefois cette révision n'a pas eu de résultats très-considérables, car en général M suit fidèlement le texte de S. Je laisse au lecteur le soin de comparer par le détail la rédaction en assonances et la rédaction rimée; cette comparaison peut donner lieu à quelques observations aussi intéressantes que la comparaison de S à O; je me borne à signaler la suppression du prologue, devenu inutile dans une œuvre destinée à être lue, ou tout au moins à être récitée dans un petit cercle (cf. ci-dessus, p. 202). La grande scène de la nuit de noces est la partie du poème où le rimeur s'est donné le plus de liberté; la digression sur le corps et l'âme (str. XXII-XXV), lieu commun de la poésie pieuse du moyen-âge assez mal à propos introduit ici, paraît lui appartenir en propre.

J'étudierai avec plus de détail, dans la rédaction rimée, ce qui concerne la langue. Nous avons vu plus haut quel parti on peut tirer de l'assonance pour établir la langue d'un poème; la rime fournit des lumières qui sont sur certains points plus abondantes et plus précises. Pour s'en servir, il faut bien se pénétrer de ces deux vérités qu'apprend vite la pratique familière de notre ancienne poésie : 1° les poètes du moyen-âge riment avec beaucoup de soin et de pureté; 2° les copistes en général s'inquiètent peu de détruire les rimes des ouvrages qu'ils copient. Ce n'est donc pas à la forme donnée par le manuscrit, qui d'ordinaire est d'une époque et d'une contrée différentes de celles du poète, c'est à la forme exigée par la rime qu'il faut s'attacher pour apprécier la langue d'un ouvrage. Cette étude est bien facilitée au critique quand il a par devers lui plusieurs manuscrits dont l'un ou l'autre offre presque toujours la bonne leçon; elle est plus épineuse quand il n'a qu'un texte; cependant elle peut donner quelques indications très-nettes et très-sûres, comme je vais le faire voir pour notre poème.

Voici d'abord le tableau des rimes entre lesquelles se partagent les cent-treize strophes du poème rimé (il y en a cent-vingt-trois, mais on a vu que dix étaient restées en assonances[1]).

1. A partir d'ici j'emploie des chiffres arabes pour désigner les strophes de M, comme plus commodes et plus brefs.

MASCULINES.	FÉMININES.
a — 27 36 108	age — 98
ant — 2 8 23 34 42 49 58 62 72 77	
é — 5 18 24 28 48 66 73 76 84 89 97 105 107 113	ée — 16 25 38 94 104
ent — 4 9 14 60 87 95 114	ente — 101
er — 6 10 13 30 32 44 50 55 61 70 93 112	érent — 109
és — 7 63 68 79 81 99	
i — 31 111	ie — 15 22 33 40 47 52 75 92
ié — 19	iele — 103
iens — 3	
ier — 11 65 88	
iers — 43	
iés — 45	
in — 74	
ir — 26 29 59 86	
is — 21 57 71 85 96	ise — 54
oir — 37	
oit — 41 80	
on — 56 67 82 90	omes — 110
or (our) — 17 20 51 83 91	
ors (ours) — 1 106	
os (ous) — 53	
u — 35 39 64	ue — 12 69 100
us — 46	ure — 102

Je divise les renseignements que l'étude de ces rimes fournit sur la langue du poète en deux catégories : celles qui concernent la *phonétique* et celles qui concernent la *flexion*.

I. Phonétique.

I. *Voyelles*. Sur les voyelles simples il n'y a rien de particulier à remarquer. La question de savoir si on doit noter *ó* par *o* ou par *ou* ne peut se résoudre par les rimes.

II. *Diphthongues*. 1. *Iée, ie*. J'ai exposé plus haut les lois d'après lesquelles l'*é* se change en *ié* en ancien français ; dans la terminaison *iée* il est arrivé à cette diphthongue un accident particulier : la difficulté de prononcer ce groupe de voyelles a fait supprimer l'*é* (qui cependant avait seul l'accent et représen-

tait l'*i* latin), ou pour mieux dire la prononciation a fondu l'*i* avec l'*é* et a contracté la diphthongue *iée* en *ie*. Ce phénomène est bien connu des philologues, mais on n'a jamais, que je sache, essayé de déterminer les limites de temps et de lieu où il se renferme. Sans vouloir aborder ici une étude qui dépasserait de beaucoup les limites que je dois m'imposer, je dirai que c'est dans le dialecte picard que ce phénomène paraît s'être manifesté le plus anciennement, et que nulle part il ne semble antérieur au troisième tiers du XIIe siècle. Aucun des écrivains normands du bon temps, depuis Philippe de Thaon jusqu'à Guillaume le clerc, ne le connaît; Chrestien de Troies et Raoul de Houdenc, les maîtres du *bel françois* au temps de Louis le Jeune et de son fils, ne l'offrent nulle part, non plus que Beneoit de Sainte-More, non plus que l'excellent et correct Garnier de Pont-Sainte-Maxence, ni le *Fierabras*, qui a été écrit sans doute vers 1172. On trouve bien dans tous ces ouvrages les formes *couchie, brisie*, etc., mais jamais elles ne riment avec des mots comme *vie, cortoisie, servie* où l'*i* provient d'un *i* latin, et c'est uniquement cette rime qui peut prouver la prononciation du poète. Il est plus facile de dire où une particularité de ce genre n'est pas que de dire où elle est; je la remarque dans *Huon de Bordeaux*, dans l'*Alexandre* imprimé (elle y est peut-être douteuse), dans la *Chanson d'Antioche* publiée, dans le poème d *Aliscans* et dans la chanson des *Sesnes* de Jehan Bodel. Quant à notre poème, il présente au premier abord une certaine confusion. Il a neuf tirades rimant en *ie*: la première (15) paraît ne se composer que de mots où *ie* est peut-être purement orthographique pour *iée*, sauf *boidie, asaisie* et *escharie;* la seconde (22) n'a au contraire dans ses neuf rimes que des mots où l'*i* s'appuie sur un *i* latin; il en est de même de la troisième (33) qui a quinze vers; dans la quatrième (40), après la première rime (*esmarie*), toutes les autres peuvent se ramener à *iée; ie* pur règne au contraire dans la str. 47 (même avec une assonance, *prise);* mais dans 52, sur dix vers, sept sont en *ie* pur et trois (5, 6, 7) en *ie* de *iée*, et dans 75 une rime de cette dernière espèce se trouve au milieu des onze autres, qui sont sans mélange dans la str. 92. La conclusion à tirer de ce relevé c'est que le mélange des deux rimes n'est pas familier au poète, mais que cependant il ne lui répugne pas : en d'autres termes, que le dialecte qu'il parlait assimilait *iée* à *ie*, mais ne le faisait sans doute que depuis peu de temps, et que le poète manquait d'autorités littéraires pour consacrer cette innovation. — Il ne faut pas confondre avec la diphthongue *ié* une autre diphthongue qui s'écrit

de même, mais qui se prononce *iè*, et qui se rencontre dans notre manuscrit en des cas où le français usuel ne l'admet pas. On lit en effet *puciele*, *tiere*, *siers*, *apries*, etc., c'est-à-dire que l'*e* latin en position, au lieu de devenir *è* comme en français, devient *iè*. Les mots de ce genre ne pouvant rimer que les uns avec les autres, il est difficile de dire si cette forme appartient au poète ou au copiste, et si par exemple la strophe 103, dont les rimes sont *puciele*, *forciele*, *mesiele*, *biele*, *apiele*, doit être conservée comme elle est écrite ou ramenée à la rime en *ele* simple. On ne peut arguer de la str. CXIX, dans laquelle on a les quatre assonances *apiele*, *biele*, *prestre*, *terre*, parce que, même au cas où *prestre* ne donnerait pas *priestre* (comme *terre* est écrit ailleurs *tiere*), cette strophe et toutes celles en assonances sont les restes du texte primitif, antérieur à notre rimeur. La question de savoir si le poète disait *è* ou *iè* dans ce cas ne peut se résoudre que par voie détournée, et d'après les notions que l'on aura recueillies d'autre part sur l'ensemble de sa langue. En effet, l'usage plus ou moins étendu de *iè* pour *e* latin en position est familier à un assez grand nombre de textes, qui tous appartiennent à peu près à la même région, c'est-à-dire à la Flandre francaise, et plus spécialement au Tournaisis et au Lillois. Pour ne citer ici que peu d'exemples, on trouve cet usage dans Philippe Mousket (Tournai, 1243), dans Jakes de Tournai (1272), dans Gilles le Muisit (Tournai, 1350), dans Jehan le Boutillier (Tournai, 1419), dans Jakemart Gielée (Lille, 1288), dans *le Chevalier au Cygne*, qui a été écrit dans les environs de Tournai; les deux poètes Baudouin et Jean de Condé doivent bien décidément, comme l'a pensé leur éditeur, M. Scheler, être rapportés au Condé qui se trouve au confluent de la Haine et de l'Escaut, car ils offrent cette particularité de la manière la plus marquée Au contraire, les écrivains liégeois, tels que Jehan le Bel, Jehan d'Outremeuse, Jehan de Stavelot, dont nous avons les œuvres écrites dans leur pays, n'offrent que peu de traces de cet usage (qui depuis s'est répandu dans tous les dialectes wallons); et tout près de Tournai, les œuvres des trouvères de Valenciennes, écrites dans un dialecte très-caractérisé, celles des poètes artésiens ou picards n'en présentent pas le moindre vestige[1]. Nous devrons donc suspendre, jusqu'à ce que nous

1 Sauf peut-être pour les mots terminés en *ellus*, pour lesquels les formes en *iel* se retrouvent dans des textes assez divers, et qui offrent des traits tout particuliers.

ayons d'autres renseignements sur la langue de notre rimeur, notre décision sur ce point ; il est possible que ce soit son copiste et non lui qui ait appartenu à la région linguistique caractérisée par ce trait. — 3. *Oi*. J'ai dit plus haut (p. 74) que la confusion de *ei* et *oi* était un trait propre aux dialectes orientaux, qui de là s'était propagée dans le français, mais n'avait jamais atteint le normand. Notre texte rimé l'offre aussi complètement que la plupart des textes du XIIIe siècle : il fait rimer (str. 41, 80) *oi* provenant de *o* et *oi* provenant de *e* sans la moindre difficulté. Je remarquerai en passant que dans un grand nombre de manuscrits du XIIIe siècle la confusion de ces deux diphthongues en une n'est qu'apparente et due au copiste : si on essaie de rechercher, sous la forme qui nous est parvenue, la forme primitive, on trouve que les tirades en *oi* provenant de *o* se distinguent parfaitement, à l'assonance, de celles en *oi* provenant de *e* ; je citerai seulement les plus anciens poèmes sur Guillaume au court nez, *Gui de Bourgogne*, la plus grande partie d'*Ogier le Danois*, la première moitié de *Jourdain de Blaives*, etc. Quant aux œuvres en vers plats, dès Chrestien de Troies, nous voyons l'assimilation la plus complète des deux diphthongues, et dès lors, en dehors de la Normandie et de l'Angleterre, elle se retrouve dans toute la littérature française.

Nasales. La distinction entre *an* et *en* (*ant* et *ent*), complète dans le texte du XIe siècle (p. 36), a tout à fait disparu du texte du XIIe siècle (p. 199) ; dans le nôtre elle reparaît aussi tranchée qu'autrefois. Ce singulier phénomène de *recursus* a été étudié de façon à ce qu'il n'y ait pas à y revenir par M. Paul Meyer (*Mém. de la Soc. de linguistique de Paris*, t. I). Notre poème, qui sépare les tirades en *ant* et *ent*, admet pour les premières les mêmes exceptions que M. Meyer a signalées dans d'autres textes (l. l. p. 273). On trouve à la rime en *ant* les mots *esciant* (2, 72), *orient* (62), *talant* (62), *serghant* (62, 77), *dolant* (77) et *Moysent* (2, cf. Meyer, p. 260). Le mot *torment*, qui y figure aussi (23), est plus surprenant, et si ce n'est pas une faute du copiste, c'en est une du poète. Une autre se trouve à la rime en *ent* où figure (60) le mot *commant*, contrairement à toutes les règles. — Malgré ces deux lapsus, on voit que notre rimeur distinguait fort bien *ent* de *ant* ; reste à savoir si cette distinction était réelle ou purement orthographique. — Il a fait une tirade rimée en *iens* (3). — A l'époque où il écrivait, le groupe *in* n'était pas encore une voyelle nasale ; l'*i* s'y prononçait pleinement.

IV. *Consonnes*. 1. *T*. Les rimes de notre poème prouvent que dans le dialecte où il a été écrit la dentale finale des mots en *et iet it oit ut*, provenant d'un *t* latin isolé entre deux voyelles, n'était pas tombée comme en français, et que ces mots étaient complétement analogues aux mots où le *t* français provient de *t* latin précédé d'une autre consonne, et s'est maintenu jusqu'à nos jours. Ce trait capital de notre poème a presque complètement disparu de notre manuscrit, mais il est facile d'en démontrer l'existence. Je vais faire voir que, pour chacune des quatre terminaisons ci-dessus indiquées, les rimes offrent les deux particularités suivantes : 1° les mots en *t* de la première espèce (ceux où le *t* manque en français) riment avec les mots en *t* de la seconde espèce (ceux où le *t* se maintient en français); 2° il n'y a pas à la rime de mots qui ne puissent se terminer en *t*, c'est-à-dire où la voyelle n'ait été suivie d'un *t* en latin.

1° *Et*. Les mots en *ét* où le *t* s'est maintenu en français sont très-rares : on en trouve cependant un ou deux, *hét* et *sét* par exemple, écrits aujourd'hui, et par suite prononcés, *hait* et *sait*. Or ces deux mots figurent dans des tirades de notre poème à la rime en *é*, *set* plusieurs fois (48, 66, 73, 84), *het* (écrit *hé*) une fois (89). — En revanche, de toutes les rimes en *é* qui figurent dans les quatorze tirades sur cette rime, il n'y en a pas une qui ne puisse être écrite *et*. — Au contraire, dans les poèmes écrits en français pur (au moins sous ce rapport), les mots *het*, *set*, ne figurent jamais à la rime en *é*, mais on rencontre à cette rime des mots qui ne peuvent jamais s'écrire *et*. Je prends mes exemples dans quatre poèmes, la *Vie de Saint Thomas* de Garnier, la chanson des *Sesnes* de Jean Bodel, la chanson d'*Antioche* et l'*Alexandre* imprimé. J'y remarque à la rime en *é* les mots *Dé (Antioche, Alexandre), tré (Sesnes, Antioche, Alexandre), soué (Antioche)*, et des noms propres comme *Jessé (S. Thomas), Tolomé Aristé Antigoné (Alexandre), Josué (Antioche)*. Cette contre-épreuve montre clairement que la constitution particulière de ces rimes dans notre texte n'est pas l'effet du hasard, mais résulte bien de la nature même de la langue.

2° *It*. La rime en *i* se trouve dans deux strophes, 31 et 111; les mots de la première espèce y sont écrits par *i* simple *(endormi, merchi, respondi, engenui, norri, chieri, — ori, mari, merchi, oi)*, mais le poète les prononçait *it*, car : 1° il admet à cette rime (111) le mot *petit* (écrit *peti)*, qui a toujours conservé son *t* dans tous les dialectes; 2° il n'admet, comme le montre

la liste qu'on vient de lire, que des mots où l'*i* latin était suivi d'une dentale. — Au contraire, les textes cités n'admettent pas à la rime en *i* les mots en *it*, comme *petit, habit, dit*, etc., et admettent des mots qui ne sauraient jamais s'écrire par *it*, comme *oi menti cuilli* à la première personne *(S. Thomas), ami si (Alexandre Antioche), ci mi miedi pri (Antioche), desfi di (Alexandre)*, etc.

3° *Iet*. Une seule tirade rime en *iet* (19); presque tous les mots, il est vrai, sont écrits par *ié*, mais on y trouve *siet* où le *t*, représentant le *dt* de *sedet*, n est jamais tombé en français, et tous les autres mots (*congié ficié fié amistié pechié loié engignié lanchié pitié pié*) peuvent s'écrire par *iet*.—La comparaison est ici difficile, la rime en *ié* se trouvant rarement dans les textes, et les mots en *ié*, à très peu d'exceptions près, ayant étymologiquement droit à un *t* final; je remarque cependant que dans une tirade de l'*Alexandre* (p. 178) et dans plusieurs strophes du *Saint Thomas* où figure cette rime, on chercherait en vain des mots comme *siet griet* ou autres, dont le *t* s'est maintenu en français.

4° *Oit*. Pour cette rime, que nous offrent deux tirades (41, 80), le copiste a conservé plus fidèlement l'orthographe avec *t*, parce qu'ici, à l'inverse des autres cas, la majorité appartenait aux finales où *oit* s'est maintenu dans tous les dialectes. Ainsi la tir. 41 n'a presque que des imparfaits, des conditionnels ou des mots comme *destroit droit estroit rechoit*[1]. Le seul mot qui fasse exception est *foit*, qui, grâce à cet isolement, a conservé son *t* final. Le même mot, se trouvant faire la première des trois rimes de la tirade 80, a été écrit *foi* à la française, mais il rime avec *destroit* et *droit*, qui ont un *t* dans tous les dialectes. — Jamais dans les textes français, normands ou picards, *oi* et *oil* ne sont confondus à la rime; mais en revanche, à la rime en *oi*, à côté de *foi conroi Godefroi* etc., on trouve des mots où jamais il n'a pu y avoir de *t*, comme *doi otroi moi loi roi andoi*, etc., qui, dans notre texte, ne pourraient figurer à cette rime.

5° *Ul*. Nous avons trois tirades sur cette rime : dans la première (35) l'orthographe, après avoir été *u*, devient *ul*; dans la seconde (39) on ne trouve que *u*; dans la troisième (64) on ne trouve à peu près que *ul*. Ces trois strophes n'en sont pas moins

1. Le mot *bufoit* est d'ordinaire écrit *bufois*, et cette orthographe est sans doute conforme à l'étymologie; c'est un mot presque exclusivement littéraire, que le poète a cru pouvoir traiter suivant sa fantaisie.

sur la même rime, qui comprend deux classes de mots : ceux qui en français s'écrivent par *u*, mais avaient un *t* en latin *(venu issu rendu nu solu batu vertu dru tendu perdu tolu eu veu irascu esmu perdu mu)*, et ceux dont le *t* s'est maintenu même en français (*but mut connut jut calut estut)* : ces mots sont tous des prétérits où le *t* a été protégé, soit par la labiale *(but mut connut)*, soit par la gutturale (*jut*) qui le précédait, ou simplement par l'*i* de la terminaison *uit* ou l'analogie. *Fu* de *fuit* est écrit plus souvent *fu* que *fut* en ancien français; ici il faut l'écrire *fut*. — Dans les textes que je compare au nôtre, la rime en *u* n'admet aucun de ces prétérits en *ut*, sauf *fu*, et en revanche elle ne manque pas de mots en *u* où il n'y a jamais eu de *t*, comme *bu tu fu* (feu) (*Sesnes Alexandre*), *ru Jhesu* (*Sesnes*), *Artu Porru* (*Alexandre*), *Cahu Capalu* (*Antioche*).

Il résulte invinciblement de ces remarques que les terminaisons *et iet it oit ut* s'étaient maintenues, dans le dialecte de notre rimeur, à une époque où elles avaient depuis longtemps disparu de la plupart des dialectes de la langue d'oïl. Il n'en est pas de même de *at*, car on ne trouve pas, à cette rime, des mots comme *chat plat mat bat* ou autres pareils. La terminaison *ot* n'a presque pas de faits de ce genre; elle ne figure pas d'ailleurs parmi les rimes de notre poème.

2. *S*. Dans le français primitif, les mots terminés en *t* au singulier se terminent en *z* au pluriel (voy. ci-dessus, p. 99). Dans notre poème, où le *t* persiste si régulièrement au singulier, cette particularité a disparu : *s* répond aussi bien à *ts* qu'à *cs* ou à *s* simple. Il est vrai que les rimes semblent au premier abord contredire cette proposition : ainsi la rime en *és* ne compte que des mots où l'*s* représente *ts* ; il en est de même de la rime en *iés* et de celle en *us*. Mais il faut considérer que pour toutes ces rimes les mots d'une autre classe sont fort rares et que, particulièrement pour *és iés*, presque toutes les rimes sont fournies par des formes verbales où le latin donne *t* plus *s*. Dans la rime en *is* au contraire, les rimes où il n'y a pas de *t* originaire prédominent de beaucoup; aussi remplissent-elles les cinq strophes en *is* de notre poème, à l'exception de deux mots, *delis* (21) et *samis* (57), pluriels de *delit* et de *samit*. — D'ailleurs il n'y a pas dans le manuscrit trace de l'emploi du *z*, et cette considération n'est pas sans valeur, puisque le copiste, comme je viens de le dire, a laissé subsister en assez grand nombre les formes en *et iet it oit ut*, qu'il supprimait cependant en général.

3. *N* avant *s*, dans la terminaison *ins*, peut s'éteindre dans

la prononciation de telle sorte qu'*i*, dans *ins*, rime en *is*, comme le font dans notre poème les mots *fins* (22 85), *pelerins* (57 71) *vins* (57)[1]. On retrouve cette particularité dans un assez grand nombre de textes. — L'*r* paraît être traitée de même dans la terminaison *ors* (*ours*) à la str. 106.

II. Flexion.

I. *Déclinaison*. Les règles de la déclinaison française de l'époque qu'on peut appeler classique sont parfaitement observées dans notre poème. Depuis le XIe siècle, deux faits graves se sont produits dans la déclinaison ; l'un est l'addition d'une *s* au nominatif singulier des mots féminins terminés par une consonne (voy. ci-dessus, p. 114) ; l'autre est l'addition d'une *s* au nominatif singulier des mots masculins qui n'en avaient pas en latin (voy. ci-dessus, p. 112). De ces deux développements de la déclinaison française, le premier est le plus ancien : on le remarque dans notre texte où aucun nominatif féminin ne figure aux rimes sans *s*, tandis qu'on trouve à la rime en *is* *fins* (21, 85), et à la rime en *ors* (*ours*) *amors*[2] *douçors* (p. 106). — Le second, au contraire, est encore étranger au poème rimé ; aucun mot masculin de la troisième déclinaison ne figure aux rimes en *s*, et on trouve *ber* à la rime en *er* (50), *hom* ou *hon* à la rime en *on* (56, 82). On lit bien des formes orthographiques comme *peres sires freres*, etc., mais l'*s* est du fait du copiste, car elle ne sert jamais à la mesure du vers et y nuit plus d'une fois, comme on le verra dans les notes de l'édition. — Dans le texte du XIIe siècle, j'ai laissé subsister ces formes en *s* parce que le contrôle de la langue de ce poème était très difficile et que j'ai suivi le manuscrit sans changement orthographique ; j'ai cependant changé *peres* en *pere* au seul vers (1240) où cette forme néologique troublait la mesure. — Les pluriels des diverses formes de déclinaison sont parfaitement réguliers.

II. *Conjugaison*. J'ai dit plus haut ce qui concerne les parfaits et les participes en *t* et les secondes personnes du pluriel : le reste de la conjugaison offre peu de particularités. Une strophe

1. Je ne compte pas parmi ces cas *Alessins* (21 et ailleurs) parce que rien ne prouve que cette forme, au lieu d'*Alessis*, n'appartient pas exclusivement au copiste ; c'est même d'autant plus probable qu'on trouve (71) *Alessin* au régime rimant en *is* : il faut *Alessis*.

2. On sait que ce mot est toujours féminin au moyen-âge.

entière (101), composée de premières personnes du pluriel, est en *omes* ou *oumes*, ce qui n'assurerait pas suffisamment l'existence de cette forme pour la langue du poète, car le copiste aurait pu modifier uniformément tous ces mots, mais la forme en *omes* est souvent nécessaire à la mesure, et le copiste, dans plusieurs de ces cas, a altéré le texte de la façon la plus inintelligente, ce qui prouve qu'il ne comprenait pas bien cette forme. Elle appartient donc au poète, mais néanmoins il employait aussi la forme *on*, qui se trouve une fois en rime (82) et est plus d'une fois nécessaire à la mesure. Il est probable que *omes*, qu'il a employé pour toute une assonance, était sa forme habituelle, mais que *on*, soit par l'influence littéraire, soit par le contact de dialectes voisins, était intelligible pour lui et pour ses lecteurs. — Au subjonctif, la forme de la 1re pers. pl. est *iens*.

Tels sont les résultats linguistiques de l'étude soigneuse des rimes de notre poème. Résumons-les brièvement.

I. *Phonétique*. 1. *Voyelles* : rien d'assuré. — *Diphthongues : iée* devenu *ie; ei* assimilé à *oi*. — 3. *Nasales : ant* et *ent* distincts; *in* non nasalisé. — 4. *Consonnes : t* final maintenu là où le français le rejette; *z* assimilé à *s; n* quiescente à l'occasion dans *ins*.

II. *Flexion*. I. *Déclinaison :* les substantifs féminins terminés par des consonnes prennent *s* au nominatif; la déclinaison des masculins est encore dans l'état archaïque. — 2. *Conjugaison :* la 1re pers. du plur. en *omes* est usitée en même temps et plus habituellement que celle en *on*.

Si nous embrassons maintenant ces caractères d'un coup d'œil pour déterminer le dialecte de l'auteur, nous aurons surtout trois faits à signaler : 1° *ie* pour *iée;* 2° *et iet it oit ut* pour le fr. *é ié i oi ú;* 3° *omes* pour *ons*. Le premier de ces faits appartient surtout, comme on l'a vu plus haut, au dialecte picard. Quant au second, c'est en Flandre ou dans les pays avoisinants que nous le trouvons à l'état régulier : pour n'en citer qu'un exemple, Baudouin de Condé traite ces rimes à peu près comme notre poème. Enfin la forme *omes* pour la première personne du pluriel est généralement picarde (voy. ci-dessus, p. 119) et plus spécialement flamande : on la trouve tout à fait usitée dans les écrivains que j'ai déjà rapprochés de notre poème.

C'est donc, suivant toute probabilité, dans la Flandre française, du côté de Lille ou de Tournai, que la rédaction rimée du ms. 1553 a été composée. Ce manuscrit réunit des pièces des prove-

nances les plus diverses, et le copiste a détruit dans un grand nombre de cas les traits caractéristiques de son original. Je les rétablis dans l'édition qui va suivre, autant que ma connaissance du dialecte où le poème a été écrit me permet de le faire. Il reste en effet un certain nombre de points sur lesquels l'étude des rimes ne fournit pas de lumières suffisantes, mais qui doivent être mis en harmonie avec les résultats fournis par cette étude. Je vais énumérer rapidement ceux de ces points sur lesquels j'ai cru pouvoir prendre une décision : la plupart sont traités par le copiste avec une inconséquence qui s'explique par la différence qui existait entre son langage et celui du manuscrit qu'il copiait.

1° *E, iè*. Les caractères que l'examen des rimes assure à notre poème l'assignant avec une grande vraisemblance au dialecte flamand, il est fort probable que la diphthongue *iè* pour *e* latin en position (fr. *è*), qui appartient à ce dialecte, est bien le fait du poète et non du copiste ; et cette probabilité augmente encore beaucoup si on considère que les formes qu'on peut démontrer avoir été introduites par le copiste s'éloignent du dialecte flamand au lieu de s'en rapprocher.

2° *O, ou*. On a vu plus haut (p. 62 ss.) que *ó*, écrit *o* ou *u* dans les anciens textes, s'était ensuite noté par la réunion de ces deux voyelles, *ou*. En dehors de ce fait orthographique, cette voyelle a subi, dans un grand nombre de mots français (pour la plupart venus de substantifs en *orem* ou d'adjectifs en *osus*), un changement phonétique : elle est devenue *ö*, noté *eu ;* en sorte qu'en français moderne par exemple cet ancien *ó* a donné trois sons et s'exprime par trois notations : *o* devant les nasales (*don donne*), *ou* dans un certain nombre de mots (*jour tout*), *eu* dans d'autres (*douceur*, *fameux*). — Notre texte ne donne presque nulle part *eu*, et il fait rimer ensemble des mots qui, en français, ont *ou* et d'autres qui ont *eu*, str. 17 : *dolour pecheour signour — amour;* str. 91 : *douchour hounour valour — amour;* str. 1 : *douçors dolors signors — amors;* str. 106 : *dolours douchours — jours*. Ce dernier exemple surtout est concluant et nous montre que le dialecte de notre poème n'avait pas opéré entre les mots en *ó* la distinction qui caractérise le français[1]. Maintenant le son commun qu'il leur

1. Il ne faut pas croire que la distinction des mots en *eu* et de ceux en *ou* soit très-moderne. Elle est rigoureusement observée par des poètes du XIIe et du XIIIe siècle, par exemple, si je ne me trompe, par Crestien de Troies, Gautier d'Arras, Conon de Béthune et les deux auteurs du *Roman de la Rose*.

donnait doit-il être noté par *o* ou par *ou?* il est bien difficile de le dire. Le ms. offre les deux orthographes : *ou* étant en général moins ancien que *o*, on est plus porté à attribuer au copiste l'immixtion de cette première forme. J'écris partout *o*, m'appuyant sur l'exemple de plusieurs ouvrages composés à la même époque que notre poème et dans les mêmes régions, et où l'*o* est encore resté pur.

3° La notation *ue*, pour *o* bref et accentué, est générale dans tout le manuscrit : je la maintiens; il est probable que ce groupe se prononçait *ö* à l'époque de notre poème.

4° *C, ch, k, qu, g*. La question la plus difficile à résoudre, pour notre texte comme pour bien d'autres, est celle des gutturales. Ici la rime ne nous fournit aucune lumière; quant au manuscrit, il est d'une telle irrégularité qu'il est difficile d'en rien conclure. Dès le premier vers, il donne *cha anchienors*, d'après l'usage picard qui rend par *ch* le *c* (*t*) latin devant *e*, *i*, mais à la ligne suivante on lit *justice* d'après l'usage français, et au v. 3, l'usage picard reparaît dans *creanche* à côte de l'usage français dans *douçors;* de même v. 5 *ancissors* (fr.) et v. 7 *fianche* (pic.). Il faut donc chercher d'autres moyens de s'éclaircir sur ce point difficile : on en trouve quelques uns si on admet, comme je crois qu'on peut le faire assez sûrement, que notre poème est flamand et probablement tournaisien. Divers arguments, empruntés soit aux chartes anciennes soit aux patois actuels de cette région, concourent en effet à nous faire croire que le dialecte de cette contrée avait sur ce point un usage absolument inverse de celui du français. C'est donc celui que j'ai adopté pour ce texte, d'autant plus qu'il est probable qu'ici comme ailleurs les formes françaises appartiennent au copiste, et au poète celles qui sont dialectales. — Le *qu* et le *k* (*c*) alternent également dans le ms.; j'ai préféré le *k*, comme plus usité dans les textes de même provenance; je n'ai conservé le *qu* que dans le verbe *querre*, où il est à peu près universellement maintenu. — La même règle que nous avons admise pour le *c* doit logiquement s'appliquer au *g :* le manuscrit ne la suit pas avec plus de persistance que la première; mais dans certains cas il présente des formes comme *longhe, serghant,* qui proviennent sans doute de l'original. J'adopte cette façon de noter le *g* dur devant *e, i* (français), et je l'emploie partout où le *g* latin précédait un *a;* quand il précédait *e, i*, l'usage picard ne différait pas du français; je respecte aussi le *ǵ* dans les mots où il provient d'un *i* (*prenge sages*), sauf pour ce

mot *serghant,* où l'usage de notre manuscrit et d'autres textes montre qu'on a bien réellement prononcé *sergant*.

5° *L*. Le ms. offre des formes où l'*l* devant une consonne est vocalisée, d'autres où elle ne l'est pas : *molt* et *mout,* etc. L'époque et la patrie du texte rendent plus que probable la complète vocalisation de l'*l* dans ces cas; je ne regarde donc *molt,* etc., que comme les traces d'une orthographe archaïque, qui a duré bien plus longtemps que la prononciation réelle, et j'adopte partout les formes avec *u*.

6° *Us, x*. Un ensemble de raisons qu'il serait trop long d'exposer ici me fait regarder l'*x* à la fin des mots tels que *Diex tex biax* etc., comme une simple notation de *us;* je traite donc cette lettre, qui d'ailleurs se présente assez rarement dans notre texte, comme une véritable abréviation, et je la résous régulièrement en *us*.

Je pourrais ajouter à ces remarques un grand nombre d'observations de détail; mais j'ai déjà peut-être insisté trop longtemps: la comparaison du texte avec les variantes orthographiques du manuscrit, que je communique toutes, fera mieux connaître les principes qui m'ont guidé que toutes les explications. — Je relègue ces variantes à la suite du texte; je ne mets au pied du texte que les variantes de leçons. Un grand nombre de ces dernières sont dues à M. Maréchal, qui a copié le manuscrit pour la Conférence des langues romanes. — Le manuscrit 1553 étant décrit dans le *Catalogue* imprimé des manuscrits français de la Bibliothèque Impériale, je renvoie à cet ouvrage les personnes qui voudraient en connaître le contenu. On en trouve aussi une description détaillée, accompagnée de renseignements bibliographiques, aux pp. 329 ss. du *Barlaam et Josaphat* publié par MM. Zotenberg et Meyer.

LI VIE SAINT ALESIN

ET COMMENT IL MORUT.

I. Cha en arriére, au tens anchienors,
Fois fut en tiere et justiche et amors
Et verités et creanche et douchors;
Mais ore est frailes et plains de grans dolors.
5 Jamais n'iert teus con fut as anchissors.
Ne portent foit li marit lor oissors,
Ne li vassal fianche lor signors.....

II. Au tens Noé et au tens Moysant,
Au tens David cui Dius par ama tant,
10 Bons fut li siécles, n'arons mais si vaillant.
Vieus est et frailes, tot s'en va defalant :
Ne portent foit as péres li enfant,
Et li filluel vont lor parins boisant,
Li justichier le loi Diu malmenant,
15 Et li signor lor molliers ahontant.
Goie et leeche va tote defalant :
Soz chiel n'est hom ki de l'avoir ait tant

V. 2 et *manque.* — 7 *Après ce vers le ms. donne ceux-ci, qui me paraissent de la fabrique du copiste :* Ne rois ne contes fiance ne Diu ne hom; Cis monde sest tornés en molt grandes erros; Cis siécles est malvais, tornés est al desos. — 10 Dons. — 17-20 *Ces trois vers paraissent bien appartenir au copiste.*

Ne se redote dou tens a en avant.
Pries est li fins par le mien eschiant.
20 En l'honor Diu le glorios poissant,
Ki nos crea trestos a son semblant,
Vous vuel conter un exemple mout grant
D'un saintisme home et d'un sien cier enfant.

III. Li Diu vassaus ot non Eufemiens :
25 Cuens fut de Rome et mout bons crestiens,
Et sages hom des autors anchiens;
Tos tens mena grans tenchons sor paiens,
Et sainte eglise ama sor totes riens;
De felonie n'ot onkes en lui riens;
30 Et prist mollier puis k'il fut anchiens.....

IV. Puis conviersérent ensemble longhement;
Assés i orent et or mier et argent
Et vair et gris et viés vin et forment
Et bors et viles et rice tenement,.....
35 Et sainte eglise revisdérent sovent.
Mais d'une rien lor poise mout forment,
K'il n'ont enfant; si en sont mout dolent,
Diu en apielent andoi parfitement :
« He rois de glore, par ton comandement
40 Un fil nos done ki soit a ton talent. »

V. Tant li deproient par grant humilitet,
Et en lor cuer en ont tant sospiret,
Et en lor ieus tantes larmes ploret,
Et ont as povres tant viestement donet,
45 Ke nostre sire par le siue bontet
A le mollier tramist feconditet :
Un fil lor done, si l'en sévent bon gret.
De saint batesme l'ont tost regeneret,
Biel non li donent en le crestientet :
50 Dant Alexis ont le fil apielet.

26 *Vers sans doute altéré* — 27 Constans, sor crestiens — 30 ki fu auques siens (?) — 34 riches (*après ce vers il doit en manquer un;* cf. Q 11) — 45 sa siue — 46 sa m. — 49 B. don.

VI. Li gentius hom cui Dius le vaut doner,
Apries li dame ki tant fist a loer,
Soingnosement fisent l'enfant warder
Et tenrement et coucier et lever :
55 Mout devint biaus, si fist mout a amer,
Puis si le fisent a l'escole mener,
Et l'escriture enseignier et mostrer.
En poi de tens sot bien lire et canter,
Et en latin mout sagement parler,
60 Et une loi gentement visiter.

VII. Et kant li enfes fut des ars bien senés,
De mout ciers dras s'est ricement parés :
Droit a le cort le roi en est alés;
Tant le siervit par ses humilités
65 Ke li a armes et warnemens donés,
Et les honors dont ses pére iert casés
Li a rendues, et des autres assés.

VIII. Kant voit li pére ke mais n'ara enfant
Fors ke chel sol ke il par aime tant,
70 Dont se porpense del siécle a en avant :
Or veut ke prenge mollier en sen vivant.
Il en a quise une mout avenant,
Fille a un duc, un rice home vaillant.
Chius li otroie, et mil livres vaillant
75 Et un castiel asaset et manant.

IX. Noment lor tierme de lor assemblement :
Kant vint au faire sel font mout liement;
Mout en sont liet d'ambes pars li parent.
Dans Alexis l'esposa voirement,
80 Mais de chel plaît ne vausist il nient :
De tot en tot a Diu a sen talent;
Se li loisist il viesquist castement,
Ke de chel siécle ne quist encombrement.

X. Kant li siens pére ot fait tot apriester

56 aler (cf. Q 28) — 68 Dont

85 Et ses barons venir et auner
Et sen palais ricement conreer
Et fait des noches le premerain soper,
Li jors s'en va, si prent a l'aviesprer :
Traient les napes, les tables font oster
90 Et lor relief coillir et amasser
Et a frarins departir et doner.

XI. Chou dist li pére : « Biaus fils, va t'ent coucier
Avuec t'espose : Dius te doinst hiretier ! »
Ne vaut li enfes sen pére corechier :
95 Sus se drecha, ne l'osa delaiier ;
Vint en le cambre, si se fait descauchier.
Li pére i fut et li mére au vis fier ;
Le cambre font enchenser et joincier,
Et kant s'en issent si l'ont faite vuidier.
100 Et Alexis rewarda se mollier.

XII. Kant Alexis ot se femme veue,
Ki tant par est cortoise et bien creue
Et covoitose et blance en se car nue,
Et voit le cambre ki si est portendue,
105 Dont li ramembre de se cheleste drue,
De sainte eglise ke tant a maintenue ;
S'il chele amie ki dou chiel est venue
Por carnel femme relenquist.....
Dont crient il mout ke s'arme soit perdue
110 Et au juise Damediu confondue.

XIII. « He Dius, » dist il, « ki nos as a sauver,
Et en le virgene te laissas aombrer
Et en le crois te laissas delivrer
Por nos caitis peceors racater,
115 Fai nos, ciers sire, tes commans eswarder,
Ke ja diables de nos ne puist gaber.
Dont me cuida bien mes pére aloer
Kant il me fist cheste dame esposer ?

94 Ne v. mie li e. — 104 Et de la c., porpendue — 107 ami — 108 *Lacune dans le ms.* — 111 tu n.

S'or ne m'en fui tot me veut afoler
120 Et en infier el plus parfont jeter. »

XIV. Dans Alexis sospire mout forment
Et si reclaime Diu mout parfitement,
Se france espose castoie douchement,
Sainte Escriture li despont saintement,
125 Et il li blasme cheste vie forment
Et l'autre voie de glore li aprent :
Tant veut parler od li tot bielement
Ke couciet soient par tot le pavement;
Puis s'en fuira s'il puet cheleement.

XV. 130 Tant le castoie ke li nuis est moie
Et li waite est endormie et coucie
Et li puchiele mout forment anuiie ;
Puis prent l'aniel dont il l'ot enwagie .
Deus pars en fist par merveille boidie,
135 S'en a le dame l'une moitiet baillie
Et puis a l'autre sor lui bien estoiie :
S'il jamais a Rome tant aprocie
Ke il resoit en le sale proisie,
Et il lor mostre chele seigne asaisie,
140 Ke l' reconoisse se femme l'escavie.

XVI. Dist li puchiele : « Or sui mout eswarée ;
La m'en reporte dont tu m'as aportée.
Ke quierras ore en estraigne contrée?
Por coi me lais kant tu m'as esposée?
145 Demain serai de te cambre jetée,
Puis m'en irai comme femme eswarée :
Tel honte arai jamais n'ierc honorée. »
« Biele, » dist il, « tu n'ies mie senée :
Cheste grant goie t'ara corte durée,
150 A Diu te tien, si devien s'esposée :
T'arme iert el chiel de goie coronée;
Avuec les angeles iert assise et posée.

121 He Alesin s. — 124 Le escriptures — 133 il ot e. — 136 est loie (*cf.* S). — 140 Kil r. — 142 La si m. — 151 Tart miert el c. — 152 iert *manque.*

XVII. « Gentius puchiele, chestui prent a signor
Ki en le crois soffrit mort por t'amor,
155 Por nos jeter de chele grant puor
Ki fait les armes en infier grant dolor.
N'a en chest siécle nule parfite amor,
Mais tot i somes en peine et en dolor;
Par mout grant goie s'assemblent peceor,
160 Mais il departent a duel et a tristor.

XVIII. « France puchiele, or te tien en bontet,
Si tien net cuer et. . . . . .
. . . . . cors ki tant sont bien molet
Mar virent onkes le lor grande biautet,
165 Se por icheste dolente vanitet
Sont en infier el plus parfont jetet.
Me biele amie, warde te casteet ;
Il te sera mout bien werredonet,
K'ensemble as angeles prendras sochietet,
170 S'en porteras corone de clartet.

XIX. « Me biele drue, or me done congiet,
Jou ai viers Diu mon coraige ficiet;
Si werpirai et me tiere et men fiet,
Et tot le liu ou chis grans palais siet
175 Ke Diu ne pierge et le soie amistiet.
Mes pére fait de moi mout grant peciet,
Ki m'a dou siécle emboet et loiiet :
Por un seul poi k'il ne m'a engigniet
Et en infier ou plus parfont lanchiet.
180 Dius te soit warde par le soie pitiet,
Car jou m'en fui en escil a men piet. »

XX. Kant li puchiele oit de sen signor,
Ke veut werpir li et tote s'honor,
Savoir poés k'ele ot au cuer dolor :
185 Tel crit jeta k'ele ne pout grignor;

154 pour nous tous (*à cause du vers suivant*) — 156 Ki enfier fait les ames gr. — 157 Il n'a e. — 162-3 Si tien net cuer et cors ki tant sont bien mole *en un seul vers* — 165 Que p. — 175 Que jou D. perge — 180 D. soit garde de toi pur sa s. p. — 183 Ki.

Dont a li sire mervillose paor.
« Mierchit, » dist il, « biele, por Diu amor!
Ne faire honte Jesu ton creator.
Se tu me dones de lui siervir loisor,
190 En paradis en le glore angelor,
As de conquierre corone a oriflor.

XXI. « France puchiele, » chou dist sains Alexis,
« Se jou hui fuisse en un tornoi ochis,
Ancui seroie apielés et malmis
195 Et en le tiere acovetés et mis;
Puis si m'aroies en es les quinze dis
Si obliet ke ainc ne fuisse vis :
Tot autretel, s'or te prendoit te fins,
Feroie jou de toi, jou l'te plevis.
200 Dolens tos chiaus ki por lor ors delis
Pierdent le longhe goie de paradis!

XXII. « France puchiele, n'oblie t'arme mie.
Car li hon fait mout grande dierverie
Ki por le car se lasse d'arme oblie;
205 Car li fiel cors l'a forment enhaie :
Ja entre iaus deus ne faura aatie,
Car li cors aime putaige et glotrenie
Et vanitet et pereche et folie,
Si veut avoir tos tens le panche emplie;
210 Lui ne caut onkes soit maus ou felonie.

XXIII. « Tantost con l'arme ist de chel cors puant,
Ki n'ama onkes ne Diu ne sen comant,
Mais de mal faire se fist fort et poissant,
Si vinrent lues mil diable acorant
215 Ki l'encauchièrent trestot vers le torment
Ou li vier sont et li sierpent mordant.
Coi k'il en fachent, chou trovons nos lisant,

191 As *manque* — 193 hui *manque* — 194 *Ce vers est évidemment altéré* — 196 En es lesquise dis — 198 Seur te pr. aanfins — 204 Sa lasse ame — 206 Ne te f. mie — 212 Kil nama, n. s. amant — 214 *Ce vers paraît altéré ainsi que le suivant; le passé ne convient guère ici* — 215 Ki trestout encauchierent v.

Au samedi anchois le coc cantant
Revient droit l'arme a le fosse criant,
220 Le puant cors mout forment maudisant
Ki l'a conduite en chel torment si grant.

XXIV. « He cors, dist l'arme, mar te vi onkes net;
Mau soit de l'hore ke fumes ajostet,
Et maudit soient de sainte trinitet
225 Andoi li piet ki chou ont poralet,
Et les deus mains ki ont chou manovret,
Et ichil cuers ki chou a porpenset,
Aussi li boce ki chou a porparlet,
Et li doi uel ki chou ont rewardet
230 Et les oreilles ki chou ont escoutet
Dont li mien membre sont si grief tormentet!

XXV. « Or giras, cors, en le tiere eniermee,
Et jou irai come maleuree
A le dolor ke tu m'as porparlee
235 Dusk' au juise. . . . . .
Kant te cars ert de mort resuschitee,
Et en l'aet de trente ans restoree,
Dont serai, cors, droit a toi ramenee
Et en ches membres droit a toi restoree,
240 Od toi ensemble en le flame embrasee
Ke li diable nos aront aprestee;
Puis comparras l'orgueil et le posnee
Ke tu tos jors as si grant demenee.

XXVI. « France puchiele, pense de Diu servir :
245 Donte te car cui estovra porir.....
Cui estovra et bien et mal sentir
De li te peine ke le puisses warir.
Chele a grant goie ki puet a Diu venir;
Lasse cheli cui covient departir

218 ancois que li cors voit c. — 219 R. il tout droit a l. f. — 221 Ki lont conduit — 235 a j. qui tant sera amere. — 236 de ci r. — 237 de *manque* — 239 *Vers sans doute altéré* — 240 Andoi e. — 241 Et li d. n. seront a. — 245 *Lacune évidente* — 247 garnir — 249 Laisse cheli ki c.

250 Et en infier od les maufés gesir
Et en le flame tos tens adies bruir!

XXVII. « Gentius puchiele, con fors plais la sera,
Kant nostre sire au jughement venra.
Et il se crois lés nos establira
255 Et il ses plaies totes nos mosterra
Et le corone d'espine k'il porta!
Or me di, biele, ke li mauvais fera
Kant li plus justes a chel jor tremblera.
Goios chelui ki desiervit ara,
260 Ki a chele hore a diestre part sera
Et od les angeles en paradis ira!

XXVIII. « La n'ara ja parlet de ricetet
Ne de paraige ne de nobilitet
Ne de grant cors ne de legier costet
265 Ne de caucier ne d'ermin engolet :
Chent mile marc de deniers moneet
N'i valent mie un boujon empenet,
S'il en chest siécle ne sont por Diu donet;
Ne rois ne cuens n'i menra poestet,
270 Mais chil seront le jor tot coronet
Et trait avant et signor apielet
Ki chi aront vescut en casteet
Et maintenue droiture et caritet
Et viers lor proismes par bone foit erret;
275 Chil troveront le postic aornet
Et le portier de l'ovrir apriestet,
Et tot li autre iérent en sus botet
Et as diables en lor mains delivret.

XXIX. « France puchiele, or me laissiés fuir :
280 Si vos irai conquierre et desiervir
Chele grant glore ki ne puet definir,
Ou caus ne frois ne nos pora suir

251 fruir — 254 les mie e. — 258 Tous l. — 259 Dolant ch. — 260 ira — 262 Ja — 267 bonbon — 272 en lor caste — 275 aouuret — 279 laisse — 282 fuir

Ne fains ne sois ne nule riens nuisir;
La te ferai de tel conroit viestir
285 Ke nus eaiges ne pora enviesir
Ne lére embler ne robére tolir.
Chil ki la sont ont si tot lor plaisir
Nus hom ki soit ne lor puet rien tolir.

XXX. « Gentius puchiele, car me laissiés aler :
290 Si vos irai conquierre et aeater
Chele grant goie ki ne puet tresaler;
Sos chiel n'est boce ki le sace conter
Ne nus cuers d'home ki sace porpenser
Con faite goie Dius a fait apriester
295 En paradis por ses amis fiever;
Ainc uel de car ne l' porent eswarder
Ne esprit d'home ne le porent trover.
Goios chelui ki l' pora porpenser
Et en chel siécle téle vie mener
300 Ke s'arme puist par chele porte entrer,
Et od les angeles par dedens convierser! »
Ot le li biele, si laissa le plorer.

XXXI. « France puchiele, por l'amor Diu, mierchit!
Lai m'ent aler, car tuit sont endormit. »
305 « Va t'ent a Diu, » li biele respondit :
« Chius ert dolens ki toi engenuit,
Si iert li mére ki soef te norit
Et jou meisme ki t'avoie a marit;
Or verrai plait a grant duel departir.
310 Or t'en va, sire, kant ne te puis tenir.

XXXII. « S'en ten conseil le pooie trover
K'ensemble od toi m'en laissasses aler,

286 Leres e. ne rober ne t. — 288 Nus qui i soit ne p. l. r. t. — 293 s. a p. — 297 Ne nus predomme — 298 Dolant (*cette faute singulière, qui se trouve ici et au v.* 259, *semble indiquer dans les deux cas une lacune, un* bourdon) — 308 qui soef te chieri (*mais cet hémistiche contraire à la rime est évidemment à moitié répété du précédent; cf.* S 292) — 309-10 *Ces deux vers ont conservé, par la négligence du rimeur, leurs assonances primitives; cf.* S 295, 289 — 311 Senten c. sel pooies tr. (*cf.* S 307).

Ja me verroies gentement apriester,
Tondre mes crins et wimples afubler,
315 Et prendre eskerpe et bordon acater:
Toi siervirai de tes dras relaver,
En si ke ja ne te quier adeser
Ne carnelment dalés toi convierser. »
« Non ferai, biele, Jesus te puist sauver!

XXXIII. 320 « Ains te comant a le virgene Marie,
Ke des diables te port tel warandie
Ke mais ne puisses iestre par iaus honie. »
A tant s'en torne, se voie a acueillie;
Ne trueve sierf ki pas li contredie,
325 Car Damedius li siens pére l'en wie...
De le puchiele ke il a conviertie
Ke il li done poestet et baillie
De Diu siervir tant ke s'arme iert warie.
De tot chel plait ne set ses pére mie,
330 Non fait se mére ki estoit tote fie
K'il en se cambre dormist dalés s'amie.
Kant le saront ke il l'a relenkie,
Si durement en iert Rome estormie
K'ainc mais ne fut plus grans dolors oie.

XXXIV. 335 Sains Alexis vint a le mer fuiant;
Iluekes trueve une barge flotant
Ki de passer se vait aparillant :
Done son pris, si entra ens corant.
Drechent lor voiles chil maistre maronant;
340 Parmi le mer s'en eskipent atant;
Droit a Laliche cuident venir siglant,
Mais Diu ne plot ne le sien cier comant :
Uns vens leva sor diestre costiant
Ki les empeint trois liues bien avant,
345 Si k'il aprocent de Jerusalem tant
Ke de chel port ou il viénent nagant

313 verries — 316 a lauer — 322 puist — 324 siere — 325 *Lacune évidente après ce vers* — 330 Nestoit — 333 Durment en ert si R. — 341 La riue (*cf.* Q 49, 2) — 347 Et i va on b.

I vait on bien, che trovon nos lisant,
En un sol jor a un mulet amblant :
Savoir poés k' ensi plot Diu le grant.

XXXV. 350 Es vos au port saint Alexis venut
Et de le barge fors a le tiere issut,
Vint au sepulcre ou nostre sire fut :
Fait ses proiiéres, si s'a confies rendut ;
Un jor entier et dos nuis i estut
355 Ke ne manga de se boce ne but,
Tant s'en delite ke nostre sire i fut ;
Et au tierc jor viers le flun Jordain mut,
Si a baigniet sen digne cors tot nut ;
Puis prent les paumes et un espic solut ;
360 Droit a Laliche vient le camin batut,
Mais jou ne sai con longhes i estut ;
Ou k'il ala Diu siervit et conut,
Et nostre sire l'en prieste grant viertut,
Et si le warde ensi con le sien drut.

XXXVI. 365 Et kant li sire d'iluec se retorna,
Droit en Alis le chitet s'en ala
Por une imagene k'on iluec li prisa,
Ke li sains angeles de ses mains figura
Ki a le virgene le messaige anoncha :
370 Kant nostre sire en sen cors s'aombra :
Avuec ichou k'il en li eswarda
Fist si l'imagene ke bien le resembla,
Et Marien apries si l'apiela,
Et en Alis le chitet l'emporta
375 En ichel jor ke Dius resuschita
De chel sepulcre ou Josés le posa.
La le requiert chis hon ki Diu ama.
Tantost con il ens el mostier entra
Ou il l'imagene nostre dame trova,
380 De devant li s'estendit et posa :
De ses peciés douchement li proia
Et de l'espose k'il werpit et laissa.

356 T. sent de li estre — 377 rechut

Puis prist l'avoir ke de Rome gieta,
A povres gens le rendit et dona,
385 K'onkes maaile sor lui ne resierva.

XXXVII. Kant li sire ot departit sen avoir,
Entre les povres s'en vait el renc seoir.
Rechut l'aumosne kant il le pot avoir,
Si en entra a Diu de tel savoir
390 K'onc ne retint sen disner mie au soir,
Ne dou soper n' i vout tant rechevoir
Dont el demain puist un repast avoir.
Tant a junet ke tot le vis a noir.
Ne fait se car gaires de sen voloir;
395 A Diu siervir met grant peine por voir,
Et nostre sire li priesta tel pooir
K'onkes diables ne l' pot faire encaoir.

XXXVIII. Or revenrai a chiaus de le contrée,
Ki tel dolor ont por lui demenée.
400 Li dame crie con fame forsenée :
« Fius Alexis, kel tristor m'as donée !
Fius, tu t'en vais, s'as laissiet t'esposée
Ke jou t'avoie si cortoise donée :
Tel duel me fais ke ja serai diervée. »
405 Cuert en le cambre, tote l'a deskirée,
Oste ses pailes et se cortine lée :
Ja mais par home nen iert reconfortée;
A ichest duel ariére ciet pasmée,
Ne mais li sire l'en a sus relevée.

XXXIX. 410 Li damoisiele regreta mout sen drut,
Et li mére a sen paile destendut :
Andos s'asisent sor un marbre tot nut,
Si ke tapit n'i ot mis n'estendut.
« Dius, » dist li pére, « ciers fils, con t'ai pierdut ! »
415 Respont li mére : « Peciés le m'a tolut. »
L'espose crie : « Mout petit l'ai eut;
Si grand duel ai k'onkes mais tés ne fut. »

383 la voie ki d. — 585 Que onques maile — 390 Quant — 391 recheoir — 394 la c. — 396 le pr. — 405 sest d. — 408 Hai cest d. — 414 con ai p. — 417 Or sui dolante onques mais si ne fu (*je ne sais comment ce vers, con-*

XL. Es vos l'espose dolente et esmarie,
Si est le mére au piet agenoillie,
420 Se biele bǫce li a trois fois baisie
Et de ses ieus arosée et moulie :
« Dame, » fet ele, « kant tes fius m'a laissie,
Or me retien od toi en te maisnie.
Por soie amor, ki tant m'en a proiie,
425 J'ai Damediu casteet otroiie,
Ke mais d'autre home ne ruis iestre loiie... »
Tantes fois l'a de pitiet embrachie
Ke tote en fut lassée et anuiie.

XLI. Li pére escrie : « Ki nos deseverroit
430 Ja mais le fache Damediu ne verroit.
Kant a men fil veus porter si grant foit,
Dont est il drois chiertes ke mius t'en soit.
Or t'asserrai ja ou mes fius seoit :
L'amor tenras et l'honor k'il tenoit;
435 Et si metrai mes biens sor ten destroit,
Ke s'il est hon ki t'en mostrast bufoit
Ja mais nul jor mes cuers ne l'ameroit. »
Kant chele entent k'ensi le mainterroit,
Au cordoan l'en veut aler tot droit;
440 Mais li frans hon en ses bras le rechoit,
Et si l'en baise ansdos les ieus estroit.

XLII. Dont prent li pére ses messaiges errant;
Par pluisors tieres fait quierre sen enfant.
Droit en Alis en vinrent doi errant :
445 Iluekes truevent saint Alexis seant
Entre les povres a l'aumosne seant.
Si a muet sen vis et sen semblant
Ke il ne l' pueent raviser tant ne kant,
Mais lor aumosne li presentent devant;
450 Il le rechoit liement en plorant,

traire à ce que je dis plus haut, préf. p. 273, *m'a échappé*; *je crois d'ailleurs mon opinion assez bien établie d'autre part pour pouvoir introduire ici une correction*) — 425 ma caste — 426 *Il y a une lacune après ce vers; cf.* S 448 *ss.*, Q 47 — 434 Et si tenras lamour et lounor kil t. — 435 tes destrois — 446 seant *doit être une faute*; *p. é.* atendant, *cf.* Q 69, 2 — 448 ne p.

Et s'en aore Damediu le poissant
De ches siens siers cui il est aumosnant.

XLIII. Il fut lor sire, or est lor aumosniers :
Tel goie en a k'il en fut plus legiers.
455 Li siergant cherkent tot adies les mostiers
Et les grans rues et les palais pleniers,
Si en demandent borgois et cevaliers;
Et il les suit et escoute derriers,
Se dou fuir li seroit pas mestiers.

XLIV. 460 Li siergant sont anuiiet de baer
Et de l' cherkier et de le demander :
Ciés un borgois sont alet por disner;
Car hon ki vait ne puet mie juner.
Il les porsuit tant k'il les vit entrer;
465 Por l'ocoison de l'aumosne rover
Ala a l'uis lor raisons escouter...
« Signor, » dist il, » mout vos voi dementer. »
Et chil respondent : « Ne fait a oblier.
Pierdut avomes un gentil baceler,
470 Le fil au conte ki Rome doit warder;
N'ot plus d'enfans, mout le devoit amer,
Tant k'il le fist une dame esposer;
Mais il le fist a forche . . . . . .
Fuis s'en est en essil decha mer.
475 Li pére en cuide esragier et dierver,
Se douche mére ne l' puet entroublier;
Et li puchiele ki tant le pot amer,
Sos chiel n'est hon, s'il li ot regreter,
Ne li estueve d'ansdos les ieus plorer.
480 Or le cuidames chi iluekes trover,
Mais ne l' poons veir ne encontrer :
Avoirs nos faut, n'avons mais ke doner;
Vuelliens ou non, nos en convient aler. »

459 aueroit mestier — 461 lui d. — 462 Ciers et b. — 466 *Il manque un vers après celui-ci, comme le montrent* S 480 *et* Q 73, 1, *mais ce vers manquait déjà dans l'original de notre copiste, qui a été amené par là à changer le v.* 484, *que je rétablis* — 471 Nont, doivent, *cf.* S 486 — 473 a f. espouser — 474 Puis

Dist li borgois : « N'en faites a blasmer. »
485 A ichel mot font lor tables oster,
Si comenchiérent ariére a retorner.

XLV. Kant li sains hon les vit si eslonghiés,
Et si cuida ke ja mais n'iert tociés,
Ne vos sai dire con forment il fut liés.
490 Cuert en l'eglise, si ciet l'imagene as piés...
Ke le puchiele pardoinst tos ses peciés
Et ke ses cors ne soit mais vergoigniés,
Ne de nul home adesés ne tociés,
Ne par diable soduis ne engigniés.
495 Es vos a Rome les siergans repairiés :
Nonchent au pére ke ja mais n'iert bailliés.
Or poés croire ke mout en fut iriés.

XLVI. Li siers Diu est en Alis remansus :
Dis et siet ans s'i est si maintenus
500 Ke en ses piés nen ot solers viestus,
Ne nus iviers n'i est si fors keus
Ke au mostier ne soit anchois venus
Ke li provoires soit de sen lit issus
Ne de matines li premiers cous ferus.
505 Ne se fait pas emparlés ne agus,
Ains est taisans con s'il estoit tos mus,
Et del diable s'est si escombatus
K'ainc ne pot iestre por lui si convaincus
Ke uns sos mos soit de se boce issus.

XLVII. 510 Sains Alexis a se car relenkie
Et en chest siécle l'a si por Diu honie
Ke en se boce nen entre de pain mie
Se cascun jor par les uis ne l' mendie.
Et le chitet par aime tant et prise

484 Dist li sains hom (*cf.* S 491 *et ci-dessus sur le v.* 466) — 487 voit — 488 cuide — 490 a p. (*s. d. une lacune après ce vers*) — 494 par le d. — 496 Noserent dire (*cf.* S 502, *mais l'original de* Q 76, 2 *avait la même faute que* M) — 497 que molt furent iriet (*contraire à la rime*; *cf.* S 503) — 509 Que u. s. m. en s. — 512 ne entre — 514 *Je doute beaucoup de ce vers assonant, mais la correction n'est pas possible; le passage n'est ni dans* S *ni dans* Q

515 Ke mais par lui, se il puet, n'iert werpie,
Tot por l'imagene ki'st de sainte Marie
A cui il siert et de nuit et de die.
Grant peine mist en le cheleste vie.

XLVIII. Kant li sains a le borc si enamet
520 Ke ja n'istra mais par se volontet,
Li sainte imagene dont jou vos ai contet
Chele a le costre dou mostier apielet :
« Frére, » dist ele, « jou t'ai araisonet
Por un signor de grant nobilitet
525 Ki por moi a en cheste vile estet
Dis et siet ans en mout grant povretet;
Le biel sierviche ke il m'a presentet
A nostre sire mout recoillit en gret.
Or va, si l' quier tant ke l'aies trovet,
530 Car bien est drois ke chil de le chitet
Le reconoissent et sacent se bontet. »
Es vos le clerc forment espoentet :
Le mostier cherke et de lonc et de let,
Et Alexis a trois fois encontret;
535 Mais voirement ne cuide ne ne set
Ke ses cors soit de si grant dignitet :
Maintes fois l'ot fors dou mostier botet
Et laidement castoiiet et coset
Et soduiant et pautonier clamet.

XLIX. 540 Li clers revint a l'imagene en plorant :
« Dame, » dist il, « par tot vois espiant,
Mais ne truis home ki soit de tel semblant,
Ki tant soit dignes ke vos alés disant. »
Ele respont : « Trover le pues seant
545 Derrier chel uis, en sen sautier lisant. »
Quiert le li clers, chele part vint corant;
Tot droit au piet keus li est errant :
« Sire, mierchit por Damediu le grant!
Te sainte vie tu nos as chelet tant

515 Sil p. — 522 Chele *manque* — 540 lymagene errant (*cf.* Q 87, 1) — 545 Derriere — 547 ceus il e. — 549 vie que n.

550 Ke nos en somes enviers Diu meserrant. »
Sains Alexis en veut aler fuiant,
Mais li bons clers le vait bien fort tenant
Et les canones dou mostier apielant :
Si lor aconte paoros et tremblant
555 De chele imagene ki li fist le comant
Ke le saint home lor amenast avant,
Et ses bontés lor fesist entendant.

L. Kant chil oirent le clerc chou raconter
Ke nostre sire fist l'imagene parler
560 Por chel saint home conoistre et demostrer,
Communeument le cuerent aorer,
Et si le vuelent a evesque alever :
Mais il ne l'puet sofrir ne endurer.
Kant il voit chou que l'vuelent honorer
565 Et dou grant fais dou siécle remboer,
« Chiertes, » dist il, « chi ne quier mais ester,
Car de rikeche ne d'orgueil demener
Ne puet nus hon paradis acater. »
A mienuit lor escape li ber,
570 Et vint fuiant droitement a le mer :
Pries est li barge ki outre doit aler,
Done sen pris, si se fait metre en mer :
Droit viers Corsant en cuidiérent aler,
Mais nostre sire ne's i laissa sigler ;
575 Viers sen pais fist le barge torner
Et a siet liues pries de Rome ariver.

LI. Et kant li sire voit Rome le major
Ou il fu cuens desos l'empereor,
580 Or saciés bien k'il en ot grant paor.
Se l'voit ses pére et si franc vavassor,
Se france mére ki meine grant dolor,
Il le prendront par forche et par vigor,
Si l'embatront en le tierestre honor.

552 bons *manque* — 558 chou *manque* — 562 sil l. — 563 ne p. — 564 quel *manque* — 579 fut *manque* — 582 La fr. — 583 Il prenderont — 584 en la terre a h. (cf. Q 94, 4)

585 A orison se couce de paor,
Si en apiele Jesu le creator :

LII. « Hai! » dist il, « dous fius sainte Marie,
Se toi pleust, jou ne vausisse mie
K'en chest pais fust li barge vertie.
590 Se m'voit mes pére ki Rome a en baillie
Et chele mére ki si en est irie
Et li puchiele ke jou ai delaisie
Et me maisnie cortoise et enseignie
Cui jou avoie si douchement norie
595 Il m'embatront en chele mortel vie,
Si me tauront le toie compaignie.

LIII. « Ha Dius! » dist il, « biaus pére glorios,
Or me deffent dou diable engignos
Ki de mal faire a le cuer si voisos,
600 Ke ne m'embate en nul plait perillos
Dont viers toi soie coupables ne hontos.
Or sai jou bien, biaus pére glorios,
Ke mi parent sont forment corechos
Et de men cors a veir desiros :
605 A iaus irai parler un mot ou dos;
Ne l'saront ja, car tos sui cativos :
Mes vis est pales et desfais et hisdos.

LIV. « Conduit me done, sire, par tel devise
Ke n'i soit m'arme pierdue ne maumise
610 Et en infier el fu ardent esprise.
Kant jou arai lor biele aumosne prise
Et si lor cose et veue et enquise,
Lues m'en irai faire le tien siervise
Tant ke j'arai si te grache conquise
615 Ke en ten regne par toi soit m'arme prise
Et od tes angeles coronee et assise. »

587 dous *manque* — 589 la b. conuertie — 590 Sor v. — 598 de dyables — 600 Ki — 601 Dont envers t. — 602 jou *manque* — 606 Il ne le saront ja — 608 Condui me dex sire par ta d. (*cf.* S 617 ; Q *a eu sous les yeux, pour le premier hémistiche, la leçon de* M) — 612 leurs choses veues et enquises — 615 par toi *manque.*

LV. Sains Alexis est issus de le mer ;
Tant est malades k'a peine puet aler.
Or se comenche li ber a porpenser
620 K'a Rome ira sen pére araisoner
Et en grigois en tel wise parler
K'a sen romanc nel pora aviser,
Et se provende li vaura demander.
Se Diu plaisoit ke li vausist doner
625 Ja mais de lui ne vauroit remuer,
Ne en se sale nes une fois entrer,
Mais cha defors en un pulent angler
Ou on soloit l'iave des mains gieter
La i fera un lit tot estorer,
630 Si i verra cascun jor au disner
Les grans deintiés par devant lui porter,
Nient por ichou k'il en doive goster,
Ains les fera se bouce desirer ;
Car en chest siécle veut si sen cors pener
635 Et de peciés purghier et eslaver
Ke li diable ne sacent ke clamer.
Or se despoille por lui atapiner,
Si vait a Rome a sen pére parler.
Tres ore ira ses aumosnes user,
640 Car des autrui ne se veut encombrer.

LVI. Sains Alexis s'en vait a abandon,
Et vint a Rome apoiant d'un bordon.
Or plot a Diu ki vint a passion
Ke le sien pére encontra li frans hon
645 Et puis se mére par devant lor dognon :
Dou mostier viénent saint Piére el pret Noiron;
De lor enfant sont en mout grant frichon.
Il vint avant, si's enclina parfont :
« Eufemien, escoute me raison.
650 Herbierghe quier por Diu le roi dou mont
Et por ten fil Alexis le baron.

624 ki li — 625 vauront — 629 ferai — 630 verrai — 631 moi p. — 632 doine — 633 le — 636 ne s. — 638 Or v. (*répété du vers précédent*) — 641 vint (*cf.* S 654) — 643 a *manque* — 650 Hebregier

Ke Damedius ki warit Lazaron
Et Moysant de le main Pharaon
Te renge encore ten fil en te maison! »

LVII. 655 Kant ot li pére de sen fil Alexis,
Tant forment plore des biaus ieus de sen vis
Ke tos en fut moilliés li clers samis
Et les grans gueles dou bon pelichon gris.
Viers lui s'en torne, si l'a a raison mis :
660 « Hostel aras, biaus frére pelerins,
Tot por l'enfant cui jou soef noris ;
Ne te faura ne pains ne cars ne vins.
Ke Dius le mire tos chiaus de paradis
Ki le herbierghent par estrange pais!
665 Or a estet dis et siet ans caitis ;
Dolens peciére! ne sai s'est mors ou vis. »

LVIII. Es vos iluec dant Costentin venant ;
Viers lui s'aproce, se li vait consillant :
« Biaus pelerins, onkes n'alés avant.
670 Od moi herbierghe por amor Diu le grant;
Ne te faurai en trestot men vivant. »
Sains Alexis li respont maintenant :
« Sire », dist il, « nos le trovon lisant
Ke pelerins ki vait par tiere errant
675 Et Damediu et ses sains requierant,
Il ne doit pas hostel aler cangant,
Et s'il herbierghe a hostel mendiant
Ne le werpir por hostel au manant ;
Et s'il le fait mout se vait foliant :
680 Ne puet prisier tote se vie un want. »

LIX. Or voit li mére ke chius li veut tolir ;
Tant est dolente k'ele ne puet sofrir.
A jointes mains le corit rasaillir :
« Sire », fait ele, « tu nos veus mal baillir,

656 dalesin le baron (*le copiste a cru que la strophe en* on *continuait*) — 656 de s. front (*même remarque*) — 661 jai souef norri — 667 He v. — 670 herbergeras

685 Kant por l'enfant ke jou tant doi cierir
T'ai herbierghiet, et or me veus werpir.
Ja ferai jou trestot le tien plaisir ;
N'i aras mal dont te sace warir. »
« Dame », dist il, « jou ne l'vos puis merir :
690 Dius herbiert t'arme quant deveras fenir
Et le chelui ki t'a a mainburnir,
Et a l'enfant por cui me veus siervir
Doinst tel coraige k'a toi puist revenir. »
Ot le li mére, si gieta un sospir.

LX. 695 Sains Alexis se waite mout forment ;
Le sien cier pére rapiele bielement :
« Sire », dist il, « un petitet m'entent :
Jou te proiai trestot premierement
Por l'amor Diu le pére omnipotent
700 Et por l'enfant dont jou te voi dolent ;
Si me priestas chiertes mout bonement.
Malades sui et enfers durement,
Si ne puis mie monter el pavement ;
Mais or me fai un poi d'habitement
705 Sos le degret ki dou palais deschent,
Ou jou me puisse gesir paisiblement,
Et si me pais de chel menut frament
Ki dou manghier remaint devant te gent ;
Ke Damedius par sen comandement
710 Te renge encore l'enfant en ten comant
Dont tu as si le cuer triste et dolent. »

LXI. Kant s'ot li pére del fil araisoner,
De ses biaus ieus recomenche a plorer :
« Boins hon », dist il, « Dius te puist respasser!
715 Tot por l'enfant por cui le veus rover
Trop te ferai et pain et vin doner
Et un bon lit en chel angle estorer ;

685 Et p. — 689 Ma biele fille Jesus vous puist m. (*les premiers mots paraissent bien invraisemblables ; cf.* S 713 ; *le second hémistiche paraît ressembler à* S 713, *mais il y a sans doute là une lacune dans* S ; *pour le sens cf.* S 910-11) — 690 Que Dex heberge tame (*un vers correspondant à celui-ci doit manquer dans* S). — 709 Ki — 712 Quant lot l.

Ke Dius le puist tot chiaus werredoner
Ki bien li font a l'hore dou disner
720 Et a le nuit dou lit et dou soper!
N'est mie saus ki ne veut retorner. »
Ot le li dame, si comenche a pasmer.

LXII. Li mére pasme trois fois en un tenant,
Li pére va si ses mains detorgant
725 Ke a le tiere l'en sont keut li want :
Sains Alexis li rendit maintenant.
Kant il les vit si aler sospirant,
Iriès en est, mais n'en fait nul semblant
Car il cremit k'il ne le conoissant :
730 De tot en tot a a Diu sen talant.
« Jesus », dist il, « ki mains en Oriant,
Kés amistiés est de mére a enfant!
Chis trés grans dues k'il vont por moi menant
Or m'est legiers, si l'troverai pesant :
735 Au grant juise me revenra devant.
Ajue, Dius, con en sont desirant!
S'or me voloie faire a iaus conoissant,
Tel goie aroient onkes n'orent si grant. »
« Dius », dist li pére, « se j'avoie un siergant
740 Ki me wardast chel pelerin errant,
Jou l'franciroie trestot de maintenant. »
Un en i a ki s'en presente avant :
« Jou l'warderai, sire, par ten talant,
Mais nel ferai chiertes ne poi ne grant
745 Por le francise ke me vais presentant,
Mais por l'amor au tien gentil enfant
Le siervirai a trestot men vivant. »

LXIII. Atant en est li rices hon alés,
S'en a se femme et ses barons menés;
750 Alexis est en le plache ariestés.
Li bons siergans cui il fut delivrés

721 sens (*cf.* S 822) — 724 aussi ses m. torgant (*cf.* S 736; *la correction est nécessaire pour le* ke *qui commence le vers suivant*) — 732 est *manque* — 733 ki v. — 737 a iaus faire — 750 Li sires est e. l. plance a.

L'en adiestra droit desos les degrés :
De l'iave caude li a ses piés lavés
Et ses drapiaus escos et esgratés.
755 « Sire », dist il, « un petit m'atendés
Tant ke uns lis soit ichi aportés
Et uns lincheus ki mout soit blanc bués. »
Dist li sains hon : « Amis, ne vos penés.
Ja mais sor lit ne gira mes costés,
760 Mais une nate s'il vos plait me quierés. »
« Volentiers, sire, kant vos le comandés. »
Il lui a quise, si s'en est mout hastés :
De tot en tot li fait ses volentés,
Viers sen signor n'en veut iestre coupés
765 Ne enviers Diu coupables ne damnés.
Buer vit le jor ke li fut comandés,
Car il en iert en glore coronés.

LXIV. Puis a li pére sovent sen fil veut
Et chele mére en cui costet il jut
770 Et li puchiele ki tant l'ot atendut,
Ke onkes nus de rien ne l'reconut ;
Ne ne li ont demandet n'enquesut
Kés hon il ert ne de kel tiere fut,
Et le cors saint voirement ne calut
775 Sen pére voit mout sovent irascut
Et en le sale sovent grant duel esmut
Trestot por lui k'il ont ensi pierdut :
Il les eswarde, et si s'en fait si mut
Ke s'on l'avoit a un grant pel batut :
780 A Diu se tient par itéle viertut
Ke lui ne caut de parent ne de drut.

LXV. Signor, mout fait chis sains cors a prisier,
Ki tote Rome avoit a justichier
Et qui peust mener tant cevalier,

752 droit *manque* (*cf.* S 758) — 754 escuis — 756 un lit ai je chi aportet — 757 ki molt sont blanc buet — 765 Ne ne v. — 766 ki li f. — 769 i j. — 772 demande ne enquis (*la forme* enquesut *paroît exigée par la rime, je ne l'ai pas rencontrée en français; le provençal a* conquesut, *Lex. Rom.* V, 19, quesut *dans Gir. de Ross., ap. Bartsch, Chrest. prov.* 42. *On pourrait aussi supposer* enquerut, *voy.* Q 74, 2 *var.*) — 784 chevaliers

785 Et convierser od se gente moillier,
Et si s'ala por l'amor Diu coucier
Sos ses degrés a wise d'aumosnier.
Ki vos vauroit tot sen siécle anonchier
Ja vos poroit mout forment anuiier.
790 Kant li siergant ke il ot a baillier
Li aportoient le grant relief entier,
Un poi en prent por se fain apaier
Et l'autre rent a chiaus ki 'n ont mestier :
N'en fait musgot por sen cors encraissier.
795 Cascune fieste se fait comuniier ;
Tot si conseil repairent au sautier
Dou Diu sierviche ki le rove efforchier,
Et li sains hon ne s'en veut atarghier,
Ains en fait tant c'on s'en puet mervillier.

LXVI. 800 Sains Alexis vit desos le degret.
Se france mére l'a sovent revisdet
Et de bien faire sen conseil demandet,
Mais voirement ne cuide ne ne set
Ke che soit chil ke tant a regretet.
805 Li felon sierf li font mainte viltet :
Il prendent l'iave kant il ont parlavet,
Si le reviersent chelui sur le costet
Cui sierf il sont par droite naitet ;
Mais li sire a le cuer si afermet
810 Ke le rechoit trestot par caritet :
Jesu en proie par bone volentet
Ke lor pardoinst par le siue bontet

LXVII. Tuit l'escarnissent, si l'tiénent por bricon ;
Des laveures li moillent sen plichon,
815 Et li Diu siers s'en couce a orison,
S'en proie Diu par bone entenchion
K'il lor en fache et mierchit et pardon.
Par une fieste de sainte rovison
Deschent li pére cha jus de sen dognon,

788 Que vos vauroie — 789 poroie — 794 escarsier — 799 tant *manque* — 800 dedesos — 807 les costes — 810 Ki — 812 Ki — 815 Dex s.

820 Et voit sen fil ki gist el grabaton ;
Chele part vint si l'a mis a raison :
« Biaus crestiens; ne savomes ten non.
Faut toi conrois ki soit en me maison? »
« Chiertes, biaus sire, Crestien ai a non
825 Et tot ichil ki a Diu parverront.
Ki bien le warde s'en a grant werredon,
Et chil ki l'piert mar vit onkes le non,
Car s'arme en iert en infier le parfont.

LXVIII. « Chiertes, biaus sire, bien a droit me només :
830 Crestiens sui voirement apielés,
Se tant sui boins ke par moi soit wardés :
En saint batesme me fut chis nons donés,
Mais jou l'crien pierdre par mes grans ordeés.
Trop ai conroit : chis en soit honorés
835 Por cui amor il m'est si apriestés,
Et il vos renge l'enfant ke tant amés. »
« Boins hon », dist il, « ke me ramentevés?
N'est mie vis kant il n'est retornés. »
Vait s'ent li pére dolens et effraés,
840 Et li fius est remés sos les degrés.

LXIX. Es vos se mére fors de le sale issue
Et les degrés contreval deschendue,
Od li l'espose ki si est irascue
K'ainc puis chele hore ne fut en giu veue
845 Ne de cier paile ne d'ermine viestue
K'ele en le cambre fu sole remansue.
Kant il les voit tos li sans li remue :
Crient ke se mére ne soit apercheue
Et par peciet ne l' conoisse se drue.
850 De le paor k'il en a recheue
Trestot li vis et li cors li tressue.

LXX. Sovent les voit et venir et aler
Et de lor ieus mout tenrement plorer,

820 vers s. f. (S 803, Q 126,1) — 822 B. pelerins ne saumes — 823 *manque; cf.* S 806, Q 126,4, M 834. — 827 qui p. — 828 larme — 831-32 *intervertis; cf.* S 814-15 — 841 He v.

Trestot por lui ke ne pueent trover :
855 N'est tant hardis qu'es ost araisoner,
Ke au romanc ne l' puissent raviser
Et ne le fachent dou siècle rencombrer.
Li dame prent l'espose a apieler :
« Chiertes, puchiele, mout fort me doit peser :
860 Chis hon n'a mie enviers moi le cuer cler ;
Tant ne me voit par dalés lui passer
K'il me vausist nule cose rover
Et le color dou visaige mostrer.
Car li faisomes ses drapiaus relaver. »
865 Dist li puchiele : « Alon a lui parler
Et de sen non enquierre et demander.
S'or le laissomes entre nos devier,
Et par sen non ne l' savomes nomer,
Trestos li siècles nos en pora blasmer. »

LXXI. 870 « Chiertes, puchiele, jou i vois mout envis :
Quant jou le voi moi sovient d'Alexis :
Por un petit ne l' resemble dou vis ;
Li dues de li m'ochira ains mes dis. »
Passa avant, si l'a a raison mis :
875 « Con avés non, biaus frère pelerins? »
« Crestiens, dame, par foit le vos plevis... »
Tant s'esforcha ke le piet li a pris,
Si li cria mierchit li Diu amis.

LXXII. « Sire, » dist ele, « de coi m'alés proiant? »
880 « Me biele dame, jou l' ferai entendant :
Kant jou premiers vinc en te cort errant,
Si te proiai l'hostel por Diu le grant
Et por l'amor Alexis ten enfant ;
Ainc puis chel di n'eus le cuer goiant,
885 Ne ne venis par devant moi passant
Se me veisses n'en alasses plorant.

856 en roumanch — 857 fache — 860 moi *manque* — 863 la c. el v. monter — 864 alons (*cf.* S 846, Q 131, 3) — 870 laime miex que pis (S 851, Q 133, 1) — 871 Car jel voi molt souvent — 873 midi (Q 133, 4) — 876 afi *qui ne rime pas; après ce vers il y a s. d. une lacune* — 877 le forcha (*cf.* Q 135, 1) — 878 Diex — 884 neuc l. c. — 886 veis

Dou ruiste duel ke vois ramentevant
Meffais en sui, jou l' sai a eschiant.
Pries est me fins, car mout vois agrevant ;
890 Si l' me pardone por l'amor Diu le grant. »

LXXIII. Tant a li sire et proiiet et ploret
K'eles li ont werpit et pardonet
Ire et descorde et male volentet.
Atant s'en tornent, ke n'i ont plus parlet,
895 Et il remest tos sos sos le degret.
Dis et siet ans i a si convierset
Et autretant en Alis le chitet :
Ne but de vin ne de car n'a gostet,
N'onkes nus hon ne devit se bontet.
900 Or vint li tiermes a chel boneuret
Ke si travail li iérent presentet
Et ens el regne Jesu werredonet.
Pries est se fins si que trés bien le set :
Sen bon siergant a a lui apielet.

LXXIV. 905 « Frére, » fait il, « jou morrai le matin ;
Ne te lairai ne argent ne or fin,
Car jou nen ai fors ke chel sol tapin.
Mais Damedius, ki ama saint Martin
Por le mantiel k'il dona au frarin,
910 Il le te mire au jor de ten defin !
Or me quier, frére, et encre et parcemin :
Si escrirai un petit de latin. »
« Volentiers, chiertes, bel frére pelerin. »

LXXV. Li bons siergans.....
915 Kant il entent ke doit aler de vie
Et ke pierdra se sainte compaignie,
Tres ichele hore ke l' prist en mainburnie
Li a si bien se volentet emplie,
Onkes n'i ot mautalent ne envie,

889 Bries — 894 ki — 898 Ni — 899 (*cf. v.* 1079) — 901 li tr. — 903 la f. — 907 jou *manque* — 914 *Ce vers manque ; le premier hémistiche, que je restitue, est nécessaire au sens; cf.* Q 141, 1 — 915 ki — 916 qui — 917 kil pr.

920 Ne a le mort ne l' veut corechier mie :
L'encre li a destrempée et boulie,
Et puis le cartre mout tost aparillie;
Et li sains hon si escrist ens se vie,
Puis l'a remise en le siue baillie,
925 Ke ne puist iestre veue ne oie
Trueske li arme soit dou cors departie.

LXXVI. Kant ot li sire escrit et embrevet
Trestot le siécle ke il a demenet,
Et coupe dite et sen peciet ploret,
930 Et pris le cors dont nos somes sauvet,
Dont li tramist li rois de maistet
Le vois dou chiel ki bien l'a confortet.
Chou dist li vois a chel boneuret :
« Vien ent, cier frére, no sire t'a mandet,
935 Por cui tu as ten gent cors si penet;
Si l'as siervit selonc se volentet
K'en paradis a ten lit estoret. »

LXXVII. Puis i revint une autre vois cantant,
Ke tot oirent li petit et li grant
940 Ki a chel jor a Rome erent vivant;
Chou dist li vois : « Peceor nonsaçant,
Car alés quierre le Damediu siergant
Ki gist a Rome entre vos languissant,
Ki doit transir de chel siécle dolant,
945 Si s'en ira od les angeles cantant
La sus el chiel el regne demanant.
Sos uns degrés le troverés gisant,
Sor une nate a loi de mendiant :
Se li proiiés a Damediu le grant
950 Vos soit aidans de chel jor en avant,
K'il vos warisse dou dragon soduiant
Ke ne vos traie en infier le puant. »
Chil ki l'entendent en vont mout sospirant
Et l'uns a l'autre achiertes demandant

920 nen veul — 926 Truschadont que li a. — 927 lot l. s. escrite et enbrievie (*le copiste a cru que la tirade en* ie *continuait ;* enbrievie *est un barbarisme*)—930 prist—935 ton sien c.—940 j. erent a R.—950 che siecle

955 Ou chis sains cors puet iestre chelés tant
Dont li vois Diu vait par Rome criant.

LXXVIII. Sains Innochens estoit donc apostoles,
Et sains Acaires et li siens frére Honores
Estoient roi adonc a chel tempore.
960 Si ont mandet de Rome tos les ordenes,
Et tot le puele, les mauvais et les povres,
Si lor requiérent conseil de cheste cose.

LXXXIX. Sains Innochens est mout espoentés :
Od sen clergiet est a le tiere alés,
965 Dient lor saumes, si ont lor cans levés.
Et li doi roi ke jou vos ai només
Et tos li pueles ki la est asemblés
Proiérent Diu par grans humilités
K'il lor demostre par les siues bontés
970 Ou chis sains hon pora iestre trovés.
Iluec ont tant de grans sospirs gietés
Ke nostre sire par les siues bontés
Les a trés bien par se vois confortés.

LXXX. Chou dist li vois : « Trop i estés par foit :
975 Sempres sera li cors sains a destroit,
A le maison Eufemien tot droit. »

LXXXI. « La est li sire dont vos ancui orés :
Par lui sera chis regnes honorés
Et tos li pueles de Rome governés. »

LXXXII. 980. Li apostoles fut mout saintismes hon
De le vois Diu entent bien le raison,
K'Eufemiens li cuens de Pret Noiron
Il chel Diu sierf avoit en se maison.
En piés se dreche, si fine s'oraison
985 Et vint au conte, si conte se raison :
« Chiertes, » dist il, « fait as grant mesprison,
Ke tant nos as chelet che saint baron

961 les m. et les pers — 964 Sous son degre — 968 grant humilite — 971 a tant

Dont Dius nos fait si grant anonchion.
Mostre le nos, si le deproieron
990 K'il des peciés nos fache vrai pardon. »

LXXXIII. Eufemiens en a mout grant paor,
Car l'apostoles et li empereor
Et li abet et li rice contor
Crient sor lui et meinent grant tenchor :
« Mostre nos tost le sierf au creator. »
995 « Baron, » dist il, « mierchit por Diu amor.
Je vos jurrai sor le saint Sauveor
Ainc mais n'oi parler de se valor. »

LXXXIV. Eufemiens lor a sor tos criet :
« Ainc mais n'oi parler de se bontet. »
1000 Mais iaus ne caut de kank'il a juret,
Ne font nes tant k'il l'aient escoutet ;
A sen palais en sont trestot alet.
Il cuert devant et l'a bien enchenset.
Li apostoles et li saintisme abet
1005 Et li doi roi et li rice barnet
Viénent avant et si l'ont demandet ;
Puis si s'asisent es bans ki sont paret ;
Et li frans cuens ki le cuer a senet
Prent se maisnie a un conseil privet,
1010 S'es conjura de sainte caritet
Ke dou cors saint li dient veritet :
Il dirent tuit ke nus d'iaus ne le set.....
Ke chou soit chius ki gist sos le degret
Cui tantes fois ont mouliet et gietet.

LXXXV. 1015. Li baron sont par le palais assis.
Et li espose cuert a saint Alexis :
« Sire, » fait ele, « mout vos torble li vis. »
« Chiertes, puchiele, or m'aproce me fins.
Grant paor ai por chou, le te plevis :
1020 Vois ke chi a de ches noirs anemis ;

990 faches — 996 menrai — 1006 demante — 1012 virent — 1013-14 *Ces deux vers me paraissent interpolés; p. é. ont-ils déterminé la mauvaise leçon de* 1012 — 1019 a

Dolent chelui ki en lor mains ert mis!
Diu en ai jou de mes dos piès requis,
Le saint sepulcre ou il fut mors et vis :
Encor est chi li palme et li espis
1025 K'ai en l'honor saint Abraham cueillis.
A men cavet, kant en le tiere ierc mis,
Le me plant on, si sera lues repris.
Dius le te mire les biens ke me fesis :
Esforche toi de quierre paradis.

LXXXVI. 1030. « France puchiele, pense d'ensevelir.
Maint bien m'as fait, Dius le te puist merir!
Tot mi parent seront a l'enfoir :
Me mére iert la, ne pora i faillir,
Si iert li pére ki moi engenuit,
1035 Et une dame ke jou doi mainburnir;
Mout fut dolente kant de moi se partit. »
Ot le li biele, si gieta un sospir.

LXXXVII. « Sire, » fait ele, « ou sont li tien parent,
Kant il verront a ten definement?
1040 Dont sont il chi voisin proçainement? »
Ne puet parler ne respondre nient :
Car l'arme en est alée douchement.
Con buer fut nés ki a chelui se prent
Ki les siens siers si biele mierchit rent!
1045 Li angele sont iluec tot en present,
S'emportent l'arme viers le chiel liement.
Li sain de Rome sonent communeument,
Si ke nus hon n'i sace ne n'i tent,
Mais de lor gret sonent si douchement
1050 K'ainc mais n'oirent nul son tant douchement.
Kant l'espose ot le miracle tant gent,
Ens en sen cuer se pensa et reprent
K'ele n'i fut venue plus sovent.

1022 Dex — 1024 E. en e. — 1025 Que jou en, queilli — 1033 i *manque* — 1034 *assonance, de m. au v.* 1036; *ce dernier serait facile à corriger; mais le v.* 1034 *paraît prouver la négligence du rimeur* — 1035 mainburni — 1050 *Vers defiguré* — 1053 veue

Et li siergans ki l'aime si forment
1055 Il cuert au pére, si li dist coiement :

LXXXVIII. « Sire, Dius a recueillit ten paumier.
Dis et siet an sont passet tot entier;
Tu le m'as fait sos ten degret waitier,
Ains une fois ne l' peuc faire baignier,
1060 N'ains puis n'en ot autre coute au coucier
Fors une nate et un poi d'estramier;
Onkes nul jor ne l' seuc tant anuiier
K'onkes vausist ke une fois manghier.
Ch'est li Diu siers, bien le t'os aficier,
1065 Dont chil signor te vuelent emplaidier,
Ke Dius nos fait par se vois anonchier. »
Ot le li pére, Diu prent a grachiier.
Tot soef ist dou grant palais plenier,
Si ke n'i meine siergant ne escuier;
1070 Devant sen fil s'en vait agenoillier
Le brief li veut fors dou poing esracier,
Mais li sains cors ne li vout pas baillier.

LXXXIX. Es vos le pére dolent et eswaret;
Laisse sen fil si com il l'a trovet,
1075 Si remonta sus el palais listet,
A haute vois lor a sor tos criet :
« Uns pelerins gist mors sos men degret :
Dis e siet ans a od nos convierset;
K'ains nus de nos ne devit se bontet;
1080 Et tient un brief en sen poing ensieret :
Jou le vauc prendre, mais il le m'a veet,
Ke trés bien sai ke mout forment me het
Et malement en ai viers lui erret.
Sire apostoles, vien i par te bontet
1085 Et si me done conseil de veritet. »

XC. Li apostoles fut mout saintismes hon,
Si escouta dou pére le raison,

1059 Kains — 1064 dex — 1072 sains *manque* — 1073 He v. — 1074 c. il a tr. — 1077 mes degres — 1078 avoec n. — 1079 (*cf. v.* 899)

Et des sains angeles entendit l'orison
Ki portent l'arme a grant porchession :
1090 Viers le degret s'en corut a bandon,
Et apries lui tot li autre baron.
Apielet l'ont, mais ne sévent sen non,
Et deviers lui cient a orison,
Et si se misent en grant affliction.

XCI. 1095 A vois escrient li doi empereor :
« Mierchit, ciers sire, por le toie douchor.
En ichest siécle nos fait Dius tel honor
Ke desos lui somes govreneor;
Mais l'apostole tenomes a signor.
1100 Lisiés la cartre, sire, por Diu amor,
Si nous dirés s'honor et se valor. »

XCII. Kant l'apostoles ot le raison oie
Ke li doi roi ont por lui obeie,
1105 Devant le saint s'abaisse et humelie :
Le cartre a prise a se main saintefie;
Li sains li a douchement consentie;
Puis le desploie, si veut lire se vie,
Mais Diu ne plot le fil sainte Marie :
1110 Fors de ses mains li est esvanuie,
Et en le sein l'espose en est salie.

XCIII. Chi puet on bien aprendre et escouter
Ke esposailles font forment a amer :
Ke a se mére ne vout li cartre aler
1115 Ne sor sen pére caoir ne ariester,
Mais sor l'espose le fist Dius ariester,
Ke cascuns hon doit se femme honorer,
Aussi les dames lor signor bien warder;
Et ki ne l' fait trés bien se puet fier
1120 Dedens infier l'en estovra aler
Od les diables tot de fi convierser.

1088 lanoison — 1099 tu nommes a. — 1103 sa r. — 1111 la main (cf. S 1090, Q 166, 2) — 1112 a e. — 1115-16 *Le mot qui termine ces deux vers doit etre frutif dans l'un des deux.* — 1118 Et les d. aussi — 1121 Avoec les d.

XCIV. Or fut li cartre sor l'espose ariestée,
A l'apostole en est a tote alée :
« Sire, » dist ele, « jou sui mout eswarée. »
1125 « Biele, » dist il, « a bien fussiés vos née.
Toie est li cartre, Jesus le t'a donée
Et li cors sains ki le t'a presentée.
Or le fai lire, car a toi est alée :
Cui ke toi plait doit iestre delivrée. »
1130 Ele eswarda les clers de le contrée :
Un cardonal a le cartre livrée
Ki tos jors ot sainte vie menée.
Chis list le cartre et chil l'ont escoutée :
D'ichele gemme ke iluec ont trovée
1135 Lor a le non et le vie contée,
Et le sien pére et se mére nomée
Et le puchiele ke il out esposée ;
Et le moitiet de l'aniel ont trovée
Ens en le cartre très bien envolepée,
1140 Dont le moitiet li ot recomandée :
On li demande, ele l'a aportée ;
L'une part a a l'autre rajostée,
Et nostre sire l'a très bien rasoudée.
Iluekes ot tante vois escriée,
1145 Et tante barbe desacie et tirée :
Ains puis ke Rome fut premiers estorée
N'i ot, jou cuit, si grant dolor menée.

XCV. Kant ses ciers pére ot le brief et entent
Ke ch'est ses fius ki la gist si forment,
1150 Si grant duel a a poi d'ire ne fent :
« Fius Alexis, hui me fais si dolent !
Ke ja mais n'ierc un sol jor sans torment. »

XCVI. Chou dist li pére : « Ai, fius Alexis,
Encore hui main atendoit chis caitis
1155 Ke tu deusses a moi repairier vis

1125 fusiies nee (S 1121) — 1129 U que t. (cf. S 1123) — 1130 esgarde (S 1126) — 1134 *manque; cf.* O 76 c — 1137 *manque; cf.* S 1131 — 1140 ont — 1149 Que ses ciers f.; *les derniers mots sont s. d. altérés* — 1150 de grant vilte a p. — 1153 sires A. — 1154 tatendoit

Et conforter les tiens dolens amis.
Mout m'esmerveil ou tu chel cuer presis :
Ains une fois siervir ne te fesis. »

XCVII. A haute vois a li pére escriet :
1160 « Mout male warde t'ai fait sos men degret.
Dolens peciéres, con euc le sens diervet,
Ke de tant jor n'ai men fil revisdet!

XCVIII. « Fius Alexis, con doleros messaige!
A kel torment as uset ten eaige!
1165 Comment eus si vil ten grant paraige
Et ten espose et ten rice barnaige,
Ke tant jor as chi giut a tel hontaige?
Tel duel me fais a poi ke vis n'esraige.

XCIX. « Fius, ki tenra mes larges hiretés
1170 Et mes alues et mes grans fermetés
Et les palais dont jou avoie assés?
Por toie amor m'en estoie penés,
K'apries me mort en fusses hiretés. »

C. Kant li mére a le dolor entendue,
1175 Par mi le priesse est a sen fil corue,
Et voit gesir se car trestote nue
Mout povrement sor le nate velue,
Par mi le cors fust pasmee keue
Kant li signor l'ont entre iaus recheue.

CI. 1180 Li france femme se traveille et demente :
« Fius Alexis, mout m'as faite dolente.
Comment eus si trés vil te jovente?
Ja sui jou ore de chités si manente
Bien t'en fesisse doner soissante ou trente.

CII. 1185 « Dius, » dist li mére, « con pesant aventure!
Mout m'esmerveil ke li miens cors tant dure.
Ke il ne muert de duel et de rancure,

1166 ten ruiste corage — 1169 yretages 1170 fermetaiges (*le copiste a cru continuer la str.* XCVIII)—1172 m *manque*—1173 Quant pries—1185 sa m.

Ke chi voi morte tote me porteure :
Ja mais n'arai chiertes de vivre cure. »

CIII. 1190 Par mi le priesse estes vos le puchiele
Ses crins sacant et batant se forchiele,
Et si se claime et caitive et mesiele :
Par mi le priesse fust pasmee li biele,
Kant l'apostoles le retient et apiele,

CIV. 1195 L'espose crie con femme forsenee :
« Frére Alexis, con longhe demoree
T'ai atendut en le cambre chelee,
Kant me laissastes dolente et eswaree!

CV. « Sire Alexis, tant jor t'ai awardet
1200 Et tantes larmes por le tien cors ploret!
Se te seuisse chaiens sos le degret
Ou tu as giut de si longhe enfretet,
Jou ne l' laissasse por trestot chest regnet
K'ensemble od toi n'eusse convierset. »

CVI. 1205 Dist li puchiele : « Gentius cors prechios,
Ou trouvas tu chel cuer si mervillos
Ke me veis dedevant toi tans jors
Por le tien cors mener si grans dolors,
K'ainc ne t'en prist ne pitiés ne douchors?

CVII. 1210 « Or par sui, sire, keue en veveet :
Ja mais n'arai chiertes autre esposet;
Ains siervirai le roi de maistet,
K'en l'autre siécle en le vraie clartet
Puissent nos armes avoir sochietet. »

CVIII. 1215 Mout le regrete chil ki lui engenra,
Aussi li mére ki a fil le porta,
Et li puchiele ki tant forment l'ama :
Ains puis chel jor k'il sole le laissa
A nes un home dou siécle ne parla.

1187 ranchune — 1199 avardee 1200 ploree (*le copiste a cru continuer la str.* CIV) — 1204 od *manque.* — 1205 gentils preciours — 1210 ueue

CIX. 1220 Endementiers que chil troi le criérent,
Li apostoles et li doi roi ki érent
Mout bielement le Diu sierf atornérent :
Goiant tos chiaus ki aluec habitérent.
Et ki le jor de bon cuer l'honorérent.

CX. 1225 Dist l'apostoles : « Signor, car esploitomes :
Chou est folie ke nos tel duel menomes
Dont en avant si grant goie atendomes.
Levés vos sus et si nos en alomes
Truesk' el mostier, ke mais n'i sejornomes. »

CXI. 1230 Atant le prendent, si ont laissiet le crit;
Cantant l'en portent et plorant et marit,
Et si li proient k'il ait d'iaus tos mierchit.
N'estuet semonre chiaus ki l'orent oit :
Tuit i acuerent nes li enfant petit.

CXII. 1235 ...Ne dus ne rois ne set kel part aler.....

CXIII. Dist l'apostoles : « Mout somes encombret.
Por chest cors saint ke Dius nos a mostret
Liés est li pueles ki tant l'ont desiret;
Si 'n i vient tant, se ne sont retornet
1240 Ja en seromes esteint et afolet. »

CXIV. Entre iaus ont pris un hastiu parlement :
De lor tresor prendent l'or et l'argent,
Si l'ont gietet devant le povre gent.
Par ichou cuident venir a sauvement;
1245 Ke lor ajue? il n'en vuelent nient :
A chest cors saint ont trestot lor talent.

CXV. A une vois crient li gent menue :
« De chest avoir, saciés, n'avon nos cure.
Fors chel cors saint ne quierons cose nule,
1250 Car par chestui n'arons cose ki nuise.

1221 *Vers altéré?* — 1223 Deuant, a. trouerent — 1231 si pleurent si mari — 1234 Tant ia queurent. — 1235 *Ce vers est tout ce qui reste de cette strophe, correspondant à* S CXXII — 1239 Sen i vien tant si n. — 1245 *Ce vers est omis dans le ms.; cf.* O 106 d, S 1284, Q 188, 3

Dius, quel grant goie nos est ore venue!
Onkes a Rome nen ot tele veue. »

CXVI. ...Tel goie meinent n'est nus ki le vos die...

CXVII. ...Ne nus liepros ne malades ne sors
1255 Ne nus enfers ne nus palasinos
N'i est alés ki 'n portast ses langors...

CXVIII. Aukant i vont, aukant s'i font porter :
Ki plorant vint cantant s'en est alés.
N'i a enfer de si grant enfertet
1260 S'il vient a lui ki n'en porte santet.

CXIX. Sains Bonifaches, que on martir apiele,
Il ot a Rome une eglise mout biele :
Iluec enfueent saint Alexis li priestre;
Mout gentement l'ont poset en le tiere,

CXX. 1265 Vait s'ent li pueles; et li pére et li mére
Et li puchiele onkes ne desevrérent.....

CXXI. Con bones uevres, Dius, et con bon sierviche
A chius cors sains menet en cheste vie!
Con buer fut nés ki fait le Diu serviche!

CXXII. 1270 Signor, aiés che saint en grant memore;
Si li proiés por Diu ke vos assoille
Et en chest siecle nos amoneste goie,
Et en chel autre de paradis le glore.

CXXIII. Et de chelui ki le vie en escrist
1275 Devés proiier ke Dius en ait merchit,
Et le siue arme meche en saint paradis;
Aussi les nostres et de tos nos amis,
Par le proiiére le boin saint Alexis.

Chi define li romans de saint Alesin.

1251 *A partir de ce vers le poème est tronqué de la façon la plus violente; les vers* 1251-2 *paraissent avoir été détachés de la str.* O 108 *pour être ramenés à la rime en* ue, *puis le rimeur y a renoncé, et le v.* 1253 *est resté seul avec sa rime en* ie — 1251 Dex quel joie — 1261 *Sur cette strophe et sur la dernière, voy.* Préface, *p.* 265 — 1265 li peres et li m. — 1266 conkes — 1271 ki v. — 1272 *Vers altéré: que veut dire* amoneste? — 1273 Et en l'un et en l'autre de p. — 1274 ki de v.

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES.

V. 1 tans (*cf. Préf. p.* 270) — 2 iustice — 3 doucors — 5 tex (*cf. Préf. p.* 278; *je ne signalerai plus cette orthographe, d'ailleurs assez rare dans le ms.*; *voy. Préf. p.* 293), ancissors — 6 foi, mari

8 tans, al tans moysant — 9 tans — 10 fu, mas — 11 Viels (*Préf. p.* 278) — 12 foi, anfant — 13 paris — 14 iusticier — 15 moulliers — 16 Joie, toute defallant — 17 ciel — 18 redoute del tans — 19 la, esciant 20 lonor, glorieus — 21 nous, trestous, sanblant — 22 uoel, .j., (*je n'indiquerai plus cette particularité*) molt — 23 chier — 24 uasaus — 25 Quens, rome, molt — 26 auteurs — 27 tanchons — 28 eglisse, tout — 29 onques (sic *dans tout le ms.*: *voy. Préf. p.* 277; *je ne l'indiquerai plus pour ce mot, ni pour* quant *toujours écrit ainsi; mais l'orthographe variant pour* qui que, ki ke, *je noterai les cas où ces mots sont écrits par* qu)

31 conuerserent ensamble longement — 34 bours, rice — 35 reuiderent souuent — 36 riens, molt — 37 molt — 38 endoi — 39 commandement — 40 nous

41 humilite — 42 souspire — 43 plorre — 44 uestement donne — 45 sires, bonte — 46 En sa, fecondite — 47 donne, gre — 48 regenere, — 49 crestiente — 50 alexin, apiele

51 gentiex diex (*la prédominance des formes en* ius *sur celles en* ieus *dans le dialecte de notre poème est probable*) — 52 la — 53 soingneusement — 54 couchier — 55 molt — 57 ensaingnier, monstrer — 58 tans, chanter — 59 molt

61 fu — 62 molt chiers, ricement — 63 court — 64 serui — 65 Que, garnemens donnes — 56 hounors, casses

67 peres que — 68 cel seul que — 71 uelt que — 72 molt — 73 riche homme — 74 Cius — 75 asase

76 Nomment, terme, assamblement — 77 molt — 78 molt, lie — 79 alexins lespousa — 80 cel — 81 tout en tout, son (*la faute du v.* 311 *montre que l'original avait les formes* men ten sen) — 82 uesquit — 83 cel

84 peres, aprester — 86 son, richement — 87 noces, souper — 88 iours, la uesprer — 90 leur — 91 donner

92 peres, couchier — 93 Auoec tespeuse dex, iretier — 94 son — 96 la chambre — 97 fu, la — 98 La chambre, encenser, 100 regarda

101 eut sa — 103 couuoiteuse, blanche, sa char — 104 la chambre — 105 sa celeste — 106 que — 107 cele, del — 109 molt — 110 damedieu

111 dex — 112 la uirgine — 112 la 113 Pour nous chaitis pecheors rachater — 115 Fais nous cier sires, esgarder — 116 dyables, nous —

117 peres alouer — 118 ceste, espouser — 119 tot, uelt — 121 alesin souspire molt — 122 molt — 123 Sa franche espeuse — 125 ceste — 127 uelt, tout — 128 Que couchie, tout — 129 celeement

130 que la — 131 la gaite, couchie — 132 la puciele molt — 133 engagie — 135 la, moitie — 137 aprochie — 138 Que, la — 139 saigne — 140 sa, leschauie

141 la puciele, molt esgaree — 142 reportes — 143 Que — 144 Pourquoi, espousee — 145 ta chambre — 146 esgaree — 149 Ceste grans ioie, courte — 150 sespousee — 151 ciel, ioie couronne — 152 Auoec

153 Gentils puciele cestui — 154 le, souffri — 155 Pour nous geter, cele, puour — 156 ames, dolour — 157 cest, amour — 158 tout, painne, dolour — 159 molt, ioie sassamblent pecheors — 160 tristour

161 Franche puciele, bonte — 164 leur, biaute — 165 iceste, uanite — 166 jete — 167 Ma, ta caaste — 168 molt guerredone — 169 Quensamble, sossiete — 170 Semporteras couronne, clarte

171 donnes congie — 172 uers, ficie — 173 guerpirai, ma terre, mon fie — 174 tout, u cis — 175 Que, perge, la, amistie — 176 peres, molt, pechie — 177 del, emboe, loie — 178 engignie — 179 el — 180 Dex, garde, sa s. pitie — 181 mon pie

182 — la puciele oi, son — 183 uelt guerpir, toute sounor — 184 quele ent — 185 crit, quele — 186 sires meruillouse paour — 187 Merchi pour — 189 donnes, laisor — 190 Emparadys, la — 191 conquerre couronne

192 Franche puciele, alesins — 193 occis — 195 la terre acouvetes — 196 mauroies — 197 oublie que, fusse — 198 Tout — 199 iel — 200 Dolans tous — 201 Perdent la longe ioie, paradys

202 Franche puciele noublie tame — 203 hons, molt, deruerie — 204 Qui pour la, sa, ame oublie — 205 fel — 206 Jai entriaus — 207 aimme, gloutrenie — 208 uanite, preeche — 209 uelt, tans la

211 lame, cel — 212 son — 214 dyable acourant — 215 trestout — 216 U, serpent — 217 cou, nous — 219 le f. — 220 molt — 221 conduite, — cel

222 lame *(la faute du v.* 151 *semble prouver que l'original avait la forme* arme), ne — 223 leure que, aiouste — 224 trinite — 225 porale — 226 manouure — 227 icis, porpense — 228 la bouche, porparle — 229 oel, regarde — 230 escoute — 231 tormente.

232 la terre — 234 la dolour que — 235 Dusca — 236 ta, rescusitee — 237 lae — 238 cours — 239 ces — 240 ensamble, la — 241 dyables nous — 242 le — 243 tons.

244 Franche puciele — 245 ta char ki estera — 246 estera — 247 painnes que, garir — 248 Cele, joie — 249 couuient — 251 la, tous tans

252 Gentils puciele — 253 sires — 254 sa — 255 toutes nous — 256 la couronne — 257 que, maluais — 258 chel, tramblera — 259 qui deserui — 260 cel eure, destre — 261 emparadys.

262 richete — 263 parage, nobilite — 264 coste — 265 caucier, engoule — 266 mars monnae — 267 empere — 268 cest, donne — 269 contes — 270 cil, tout coronne — 271 apiele — 272 uescut, caste — 273

carite — 274 uers, bonne foi erre — 275 Cil trouueront — 276 louurir apreste — 277 tout, boute — 278 dyables, leur, deliure

279 Franche puciele — 280 uous, conquerre, deseruir — 281 Cele, gloire — 282 U, nous — 284 conroi — 287 Cil qui, tout leur — 288 riens

289 Gentils puciele — 290 conquerre, achater — 291 Chele, ioie — 292 Sous ciel, bouche, sache — 293 domme, sache — 294 ioie dex, aprester — 295 Emparadys — 299 che — 300 same, cele — 301 conuerser 302 Od, la plourer

303 Franche puciele, merchi — 304 endormi — 305 respondi — 306 Cius, engenui — 307 la, souef, norri

312 Kensamble — 313 aprester — 314 gimples — 315 bourdon — 316 seruirai — 317 jai — 318 conuerser

320 comanch — 321 Que, dyables, garandise — 322 Que, estre — 323 aquillie — 325 damedex, guie — 326 puciele, conuertie — 327 Que, lui, poeste — 328 seruir, que, ert garie — 329 tout cel, peres — 330 toute — 332 que — 333 Romme

335 desins — 336 Illuecques — 337 apparillant — 338 Donne, corant — 339 Dreche, cil, maronnant — 340 la. — 342 deu, chier — 343 sour destre — 344 empaint — 345 aprochent — 346 Que, cel, u, viennent — 347 va, trouuons nous — 348 seul jour

350 vous, Alesin venu — 351 la, la terre issu — 352 sepulchre u, sires fu — 353 proieres, rendu — 354 jor — 355 Que, bouche — 356 fu — 357 jour vers, jourdain — 358 baignie, tout — 359 espit — 360 chemin — 361 jou — 362 U, servi, connut — 363 sires, preste, vertu — 364 garde

365 sires dilluec — 366 cite — 367 Pour, ymagene, illuec — 368 Que — 369 annoncha — 370 sires, son — 371 auoec, esgarda — 372 lymagene, que, resambla — 373 lapiela — 374 cite — 375 icel, dex rescusita — 376 cel sepulchre u — 377 cis hom, dex — 379 U, lymagene, trouua — 80 sestendi — 381 pechies — 382 lespouse, guerpi — 383 Romme — 384 rendi, donna

386 sires eut departi, son — 387 va — 390 del d. — 391 del souper — 393 june que tout — 394 gaires — 395 seruir, painne — 396 sires, presta — 397 Conques dyables, encheoir

401 Fiuls Alesins quel tristour, donnee — 402 Fiuls, laissie tespousee — 403 Que — 404 Ceurt, toute — 406 sa courtine — 407 homme, ert — 408 icesta, arriere chiet — 409 sires.

410 La, molt son dru — 411 la, son, destendu — 412 Andoi, sous, nu — 413 eut, nestendu — 414 peres, perdu — 415 la, pechies, tolu — 416 Lespeuse, molt, eu — 417 vous lespeuse dolante — 419 la, pie — 420 bouche — 421 arousee — 422 fils — 423 ta — 425 ki, proie — 426 homme, estre loie — 427 pite — 428 toute, fu

429 nous — 430 vels — 432 certes — 433 u, fils — 434 lounor — 436 hom qui — 437 jour — 438 cele, quensi — 439 vaut, tout — 440 hom — 441 ansdeus

442 peres, messages — 443 pluisor terres, querre son — 445 Illuecques, Alesin — 447 son, son samblant — 448 Que — 449 aumosnes — 450 em — 451 aoure — 452 ces, aumosnans

453 sires, leur — 454 ioie, fu — 455 serghant cerkent, adies — 457 cheualiers — 458 derriere.

460 serghant, anuie — 461 cerkier — 462 ale — 465 hons, ua — 465 Pour lochoison, laumosner rouuer — 467 Signour, molt uous — 468 cil, oublier — 469 Perdu auons — 470 romme — 471 molt, aimer — 472 espouser — 475 peres, deruer — 476 Sa — 477 la puciele — 478 ciel, hom — 480 illueques trouuer — 481 ne — 482 nous, que donner — 483 Voelliens u, nous — 485 icel mos — 486 commenchierent

487 hom, eslongies — 488 que, toucies — 489 uous, fu — 490 Ceurt, chiet lymagene — 491 Que la puciele, tous, pechies — 492 que — 493 touchies — 493 dyables souduis ni — 495 uous, romme, serghans — 497 pues.

498 remains sus — 500 Que, uestus — 502 Que — 503 Que, prouuoires — 504 cols — 505 en parlet, agut — 506 tous — 507 dyable — 508 Cainc, estre — 509 Que, seus, sa bouche

510 alesins, sa char — 611 ceste, homme — 512 Que, sa bouche, ne — 513 chascun iour, huis — 614 la cite — 515 Que, guerpie — 516 Tout pour lymagene — 517 sert — 518 painne, la celeste

519 borch, ename — 520 sa uolonte — 521 ymagene, uous, conte — 522 coustre, apiele — 523 elle, arasonne — 524 Pour, signour, nobilite — 525 pour, ceste, este — 526 molt, pourete — 527 serviche, presente — 528 sires molt, gre — 523 se cuir, que, troue — 530 cil, cite — 531 reconnoissent, sachent sa bonte — 532 Vous, espoente — 533 moustier cerke, le — 534 Alesin, encontre — 536 Que, dignite — 537 del, bonte — 538 castoie, cose — 539 souduiant, pautonnier clame

541 tout — 542 homme, qui, samblant — 543 que nous — 544 Elle, trouuer — 545 cel huis, son — 546 cele — 547 Tout, pie, ceus — 548 merchi — 549 Ta, nos, cele — 550 nous, sommes envers — 551 Alesins, uelt — 552 ua — 553 canonnes, moustier — 554 leur, paoureus, tramblant — 555 cel ymagene, commant — 556 Que, homme

558 cil — 599 Que, sires, lymagene — 550 Pour che, homme connoistre — 560 Communaument, queurent aourer — 562 sil, uoellent — 564 uoelent — 565 del, du, rembouer — 565 Certes — 567 riqueche — 668 hom paradys — 569 eschape — 571 Pres, la, qui — 572 Donne son — 573 uers — 574 sires — 575 Vers la — 586 liues pres, romme

577 sires, romme — 578 U, desous — 580 sachies, eut — 581 peres, vavasor — 582 Sa franche, mainne — 586 couche

587 mariie — 588 je — 589 cest, la — 590 peres, romme, bailie — 591 cele — 592 la puciele que — 593 ma, courtoise, ensaignie — 594 norrie — 595 cele morteil

597 Dex, peres glorious — 598 du dyable engignous — 599 uoisous — 500 perillous — 601 hontous — 502 peres glorious — 603 Que, coure cous — 604 mon, ueoir — 685 u dous — 606 captivous — 787 deffais, hidous

609 mame perdue — 611 leur — 613 seruiche — 614 ta grasse — 615 Que, ton, mame — 616 coronnee

617 alesins, la — 618 qua painne — 619 commenche — 620 Qua romme, son, araisonner — 621 guise — 622 son roumanc — 623 sa prou

uende — 625 Deu, donner — 626 en sa — 628 U — 629 tout — 630 chascun — 631 dinties — 632 pour, gouster — 633 sa bouche — 634 cest, uelt — 635 des pechies — 636 dyables, sachent que — 637 despoule pour — 638 ua, romme, son — 640 uelt

641 alesins — 642 romme — 643 pleut, qui — 644 Que, encontrast, hom — 645 sa, dongnon — 646 Del, pre — 647 leur, molt — 649 Eufemiien, ne — 650 pour, del — 651 pour ton, alesin — 652 damedex, gari — 653 moysem — 654 ton, ta

655 peres — 556 pleure — 657 tous, fu — 658 geules, pelicon — 659 Vers — 660 freres — 651 Tout pour — 663 Que dex — 664 hebergent, estraigne — 665 este, chaitis — 666 Dolans pechieres, u
— 667 uous illuec, constentin — 668 Vers, saproche, ua — 669 onques — 670 herberges pour amour — 671 restout mon — 672 alesins — 675 nous, trouuons — 674 Que, ua, terre — 675 requerant — 676 changant — 677 heberge, ostel — 678 guerpir pour ostel — 679 molt, ua — 680 toute sa, gant

681 la, que eius, uolt teillir — 682 quele — 683 couri — 685 pour, que, chierir — 686 hebregie, uels guerpir — 687 trestout — 688 sache garir — 692 pour, uels seruir — 693 corage ca — 694 Od, la, souspir

695 alesins gaite molt — 696 chier — 698 trestout — 699 Pour lamour — 700 pour, je — 701 prestas certes molt bonnement — 704 dabitement — 705 Sous degre, descent — 706 U, je, jesir — 707 cel menu — 708 del la — 709 damediu, son commandement — 710 ton commant — 711 dolant

712 peres, araisonner — 713 recommenche — 714 hom, dex — 715 Tout, ueus — 716 donner — 717 cel — 718 Que dex, tous ciaus guerredonner — 719 leure — 720 le del, del — 721 uelt — 722 la, commenche

723 La — 724 peres — 725 terre, keu, gant — 726 alesins, rendi — 727 souspirant — 728 samblant — 729 cremi — 730 tout, tout, son — 731 qui, oriant — 732 Ques — 733 Cis — 735 tel trouuerai — 736 dex — 737 connissant — 738 ioie, onques meurent — 739 Dex, peres, serghant — 740 Qui, gardast che — 740 Jel, trestont — 743 Jel garderai — 744 certes — 745 Pour franchise que, nas — 747 seruirai, trestout mon

748 rices — 749 serghans, fu — 752 adestra, desous — 754 escuis — 857 linceus — 758 hom, nous — 760 uous plaist, queres — 761 uous — 762 cuise, molt — 763 tout, tout — 564 Vers son, uelt estre — 765 uers, dampnes — 766 fu commandes — 767 ert, gloire couronnes

768 peres souuent son — 769 cele, coste — 770 la puciele — 771 Que onques, reconnut — 773 Quel hom, quel terre fu — 775 Son, molt souuent — 776 la, souvent — 787 Trestout, perdut — 778 esgarde — 779 Que — 780 uertut — 881 Que

782 molt, cis — 783 toute romme — 784 chevalier — 785 conuerser — 786 lamour, couchier — 787 Sous, guise — 788 uous — 789 molt, anuier — 796 serghant, eut — 792 em, son — 794 mugot, son — 795 Caschuue feste, communiier — 796 Tout — 797 Del, serviche — 798 hom uelt atargier

800 alesins, desous, degre — 801 La franche, souuent reuide — 802 son, demande — 804 Que, que, regrete — 805 uilte — 806 parlaue — 808 reuersent celui — 808 serf, naite — 809 sires, afferme — 810 recoit trestout, carite — 811 em, bonne uolente — 812 bonte

813 Tout, sel tiennent — 814 moilent son plicon — 815 dex sers — 815 bonne entencion — 817 merci — 818 feste, rouuison — 819 Descent, peres ca, son donnon — 820 grebion — 821 cele — 822 ton — 824 Certes, sires — 825 tout, qui — 826 garde, guerredon — 827 cil, pert, onques

829 Certes, sires, nommes — 830 Crestiiens — 832 fu cis — 833 jel, perdre — 835 conrois, cis, anores — 835 Pour, amour, aprestes — 836 que — 837 que — 839 Vai, peres — 840 fils

841 uous sa, la — 842 descendue — 843 lespeuse — 844 Cainc, cele eure, fu — 845 chier, uestue — 846 Quele, la, seule — 847 toi — 848 que sa — 849 pechie, connoise sa — 850 paour — 851 Trestous

352 Souuent — 853 iex molt — 854 Trestout, que, trouuer — 855 ose araisonner — 856 roumanch, puisent — 857 del — 858 La, lespeuse — 859 Certes puciele molt — 860 cis hom, enuers — 862 chose rouuer — 863 coulor, uisage — 865 la puciele alons — 866 son, enquerre — 867 laissons, nous — 868 son, sauommes nommer — 869 Trestous, nous, porra

870 Certes puciele — 871 dalesin — 872 Pour, resamble del — 873 diex, mocirra — 875 freres — 876 foi — 877 que, pie — 878 merchi

880 Ma, iel — 881 ta — 882 lostel — 883 pour lamour alesin ton — 884 puissedi, ioiant — 885 paissant — 887 Del — 888 iel, escient — 889 ma, molt — 890 Sel, pardonne, lamour

391 Sires, proie, ploure — 892 guerpi, pardonne — 893 uolente — 894 parle — 895 tous seus, les degres — 896 couuers — 897 cite — 898 gouste — 899 Nonques, hom, sa bonte — 900 termes, cel boneure — 901 erent presente — 902 guerredonne — 903 la, que — 904 Son, sergant

905 ie — 907 que che seul — 908 damedex — 909 Pour, donna — 910 ton — 911 parcemin — 913 certes biaus freres pelerins

916 perdra sa — 917 icele eure — 918 sa uolente — 919 Onques, ni — 920 la — 922 la, molt, apparillie — 923 hom, sa — 924 la — 925 estie — 926 ame, del

927 sires — 928 Trestout, que demene — 929 son pechie ploure — 930 nous sommes sauue — 931 La, dou chiel, comforte — 933 la, che bonieure — 934 chier mande — 935 Pour, ton, peu — 936 serui, sa uolente — 937 paradys, ton, estore

939 tout — 940 cel ior, romme — 941 la, pecheour nonsachant — 942 querre, serghant — 944 che — 946 ciel — 948 trouueres — 950 Vous — 951 Quil uous garisse del, sosdoiant — 952 Quil, uous — 953 Cil qui, molt — 954 acertes — 955 U cis, estre celes — 956 la, ua, romme

957 innocens — 958 acayres et ses freres honoires (*cf. Préf. p.* 26) — 959 cel tempoire — 960 mande, romme — 961 tout, pule, maluais — 962 ceste chose

963 innocens, molt — 966 que ie uous — 967 tous, pules, assambles — 939 Quil leur — 970 U cis, hom, estre trouues — 971 Illuec, ietes — 972 Que, sires — 973 sa

874 la, foi — 975 Sempres — 976 tout

977 Sires, uous — 978 cis — 979 tous, pules, romme gouuernes

980 apostoiles fu molt — 981 la u. — 982 quens, pre — 983 cel, serf, sa — 984 Em — 985 sa — 986 certes — 987 Que, nous, cele — 988 dex nous, anontion — 989 Moustre, nous, deproierons — 990 Quil, pechies nous

991 molt, puour — 992 lapostoiles — 993 abbe, riche contour — 994 mainnent, tanchour — 994 *bis* moustres nous, serf — 995 merchi pour — 996 uous — 997 sa

998 sour tous — 999 bonte — 1000 quankil, iure — 1001 escoute — 1002 son, trestout ale — 1003 queurt, encense — 1004 apostoiles, abbe — 1005 riche barne — 1006 Viennent — 1007 qui, pare — 1008 qui, sene — 1009 sa, priue — 1010 carite — 1011 del, uerite — 1012 que — 1013 que, soz, degre — 1014 Qui, moliet, iete

1015 espeuse ceurt, alesin — 1017 molt uous — 1018 Certes puciele, maproche ma — 1019 paour — 1020 que, ces — 1021 Dolant, qui, leur, ert — 1022 recuis — 1023 u, fu — 1024 la — 1025 lounour, abreham — 1026 quant, terre ier — 1027 se — 1028 dex, que — 1829 querre paradys

1038 Franche puciele — 1031 dex — 1032 Tout, enfoui — 1033 Ma — 1034 ert, peres — 1036 que je — 1036 molt fu, parti — 1037 Od, la, ieta, souspir

1038 u — 1039 ton — 1040 ci, prochainnement — 1042 lame, douchement — 1043 Com, fu, qui — 1044 sers, merchi — 1045 illuec tout em — 1046 lame uers — 1047 saint, sonnent — 1048 que hom, sache — 1049 gre sonnent — 1050 Cainc — 1051 lespose — 1053 Quele, fu, souuent — 1054 serghans qui laimme — 1056 queurt, se

1056 dex, recoillut ton — 1057 passe tout — 1858 sus ton degre gaiter — 1060 couchier — 1063 Onques, iour, anuier — 1063 Conques, que, mangier — 1064 Cest, sers, aficier — 1065 cil, uoelent — 1066 dex, sa — 1067 peres, grasiier — 1068 Tot, del — 1069 que, mainne serghant — 1070 son, ua — 1071 uelt, del puing esrachier — 1072 balier

1073 dolant, esgare — 1074 son, troue — 1075 liste — 1076 leur, tous — 1078 nous conuerse — 1079 Cains, nous, sa bonte — 1080 son, ensiarre — 1081 uee — 1082 Que, que molt, he — 1083 uers, esre — 1084 apostoiles, te bonte — 1085 donne, uerite

1086 apostoiles fu molt, hom — 1088 entendi — 1089 Qui, lame, porcession — 1090 degre, courut — 1091 tot — 1092 Apiele, son — 1093 deuers

1095 empereour — 1096 Merchi, pour la, douchour — 1097 icest, dex tele — 1098 desous, sommes gouureneour — 1099 lapostoile, signour — 1100 pour, amour — 1101 sounour, sa ualour

1103 lapostoiles — 1104 Que — 1106 sa — 1103 uelt, sa — 1111 lespeuse

1213 Que espousailes — 1114 Que, sa, ueut — 1115 sour son, arester

— 1116 sour lespeuse, dex arester — 1117 Que chascuns hom, sa — 1118 garder — 1128 estera — 1121 dyables tout, conuerser

1122 fu la, sour lespeuse arestee — 1123 lapostoile, atoute — 1124 ie suis molt esgaree — 1126 la, donnee — 1127 qui — 1129 plaist, iestre— 1130 la — 1131 cardonnal, la — 1132 Qui tous — 1133 Cil, la, cil — 1136 sa, nommee — 1138 la moitie, trouuee — 1139 le — 1140 la moitie, recommandee — 1142 raioustee — 1143 sires — 1144 Illuecques — 145 desachie — 1146 romme fu — 1147 ie

1148 peres — 1151 alesins — 1152 niere, seul iour — 1153 peres, alesin — 1154 cis — 1155 Que — 1156 dolans — 1157 Mot, u, che

1159 Ha, peres — 1160 garde, sus — 1161 Dolans pechieres, derue — 1162 iour, mon, reuide — 1133 Fils alesins, dolerous message — 1164 quel, use ton eage — 1165 ton, parage — 1166 espeuse, barnage — 1167 Qui, iour, hontage — 1168 que, nesrage

1169 qui — 1172 Pour, amour — 1173 iretes — 1174 la, la — 1175 la presse, sen, courue — 1176 sa char trestoute — 1177 Molt, sour la — 1178 cheue — 1179 entriaus

1180 La franche — 1181 Fils alesins molt — 1182 ta iouuente — 1183 chites — 1184 u — 1185 Diex — 1186 Molt, que — 1187 Que, ranchune — 1188 Que, toute ma — 1189 certes

1190 le priesse, uous, puciele — 1191 sachant, sa forciele — 1192 chaitiue — 1193 la presse, la — 1194 lapostoiles — 1195 Lespeuse — 1198 alesin — 1197 atendu, la celee — 1198 esgaree

1199 alesin — 1200 pour — 1201 sos, degre — 1202 U, enfrete — 1203 por trestout cest regne — 1294 Quensamble, conuerse — 1205 la puciele — 1206 U, cel, meruillous — 1207 Que, tant iours — 1208 Pour, grant dolours — 1209 Cainc, tens, pites, douchours

1210 cheue — 1211 certes, espousa — 1212 seruirai, maiste — 1213 la — 1214 ames, societe — 1215 Molt, cil — 1216 li — 1217 puciele — 1218 cel, seule — 1219 del

1220 que ci — 1222 Molt, serf — 1223 tous — 1224 lounererent — 1225 lapostoiles — 1226 que nous, menommes — 1227 ioie atendommes — 1228 nous, nous, alommes — 1229 Trusquel, que, sejornommes

1230 laissie cri — 1231 lemportent — 1232 quil, tous merchi — 1233 ciaus, oi — 1234 peti — 1235 quel — 1236 lapostoiles molt sommes encombre — 1237 cest, que dex nous, mostre — 1238 peules desire — 1239 uien, retorne — 1240 serommes estaint, afole

1241 leur — 2243 iete — 1246 cest, trestout — 1247 la — 1248 cest. sachies nauons nous — 1249 ce, chose — 1250 cestui, chose — 1251 nous — 1252 Onques, romme eut — 1253 ioie mainnent, uous — 1254 sours — 1255 palasinous

1257 Auquant — 1258 plourant — 1259 enfert, enfrete — 1260 sante — 1261 que — 1262 romme, molt — 1263 enfeuent, alesin, prestre — 1264 molt, pose, la terre — 1265 Vaisent, peules — 1266 la puciele conques — 1267 bonnes oeures dex, seruiche — 1268 cis, ceste — 1269 fu, seruiche — 1271 proies, uous, assoile — 1272 ceste, uous, ioie — 1273 paradys, gloire — 1275 proier que dex, merchi — 1276 la, ame, paradys — 1277 tous — 1278 la proiere

IV

RÉDACTION EN QUATRAINS ALEXANDRINS

MONORIMES

DU XIVe SIÈCLE

PRÉFACE.

La transformation qu'on va lire est la dernière qu'ait subie le poème du XIe siècle ; les différentes rédactions de la légende d'Alexis qui sont restées en partie populaires jusqu'à nos jours n'ont plus ce poème pour source. Cette transformation s'est accomplie vers le milieu du XIVe siècle, comme M. Pannier l'a justement conclu de l'état de la langue ; on peut ajouter que l examen des rimes nous montre, dans la déclinaison, l'hésitation perpétuelle entre les formes archaïques et l'usage moderne qui caractérise les ouvrages de cette époque. La forme poétique est aussi celle du temps : le quatrain alexandrin monorime, employé rarement au XIIe siècle et plus fréquemment au XIIIe dans des poésies morales, a été la forme la plus usitée pour la narration au XIVe siècle. La plupart des compositions qui l'ont employée et dont beaucoup ont été publiées, notamment par M. Jubinal, ont dans le style et le ton du récit une similitude frappante avec la nôtre : toutes ces pièces ont été faites à peu près dans le même milieu et pour le même public. Il est probable qu'un grand nombre de ces poèmes en quatrains reposent, comme celui-ci, sur des versions plus anciennes, qui, en général, sont perdues. Le cas de la *Vie de saint Alexis*, conservée dans quatre formes successives correspondant à quatre périodes de notre littérature, est peut-être unique ; c'est cette bonne fortune extraordinaire et l'instruction que peut fournir la comparaison de ces quatre versions qui m'a engagé à les donner toutes en entier.

La dernière est à coup sûr la plus mauvaise, comme il arrive presque nécessairement. Elle est surtout remarquable par son extrême platitude ; elle suit d'ailleurs fidèlement le texte de M et ne se permet que des additions de détail assez insignifiantes. Si on demande à quel genre de publicité étaient destinées les œuvres de ce genre, le texte répond lui-même par les passages où les auditeurs sont directement interpellés. Ces compositions étaient faites pour être lues tout haut dans les réunions un peu nombreuses, le dimanche par exemple sur la place, ou les jours de marché. Plus tard, elles cessèrent d'être répandues de cette façon et ne servirent plus qu'à la lecture privée ; c'est à ce but que sont destinées toutes les copies que nous possédons. L'esprit grossier du temps fit même souvent de ces copies non-seulement des lectures d'édification, mais des espèces d'amulettes qu'il suffisait de porter pour éviter certains malheurs, et qu'on recommandait notamment aux femmes malades. Voyez ci-dessous, p. 332, la mention de ce mérite pour une copie de notre poème. Le poète austère du XIe siècle ne se doutait pas que son œuvre finirait ainsi.

Je laisse maintenant la parole à M. Pannier, qui a consacré à l'édition de ce poème peu intéressant en lui-même des soins qu'il semblait ne pas mériter. Mais la classification des manuscrits et l'établissement critique du texte sont des devoirs imposés à tout éditeur sérieux : la comparaison du texte de M. Pannier avec celui qu'aurait fourni la copie pure et simple de n'importe quel manuscrit montrera aux plus aveugles qu'une édition qui ne repose pas sur ces bases n'est pas une édition scientifique.

G. P.

I.

DESCRIPTION DES MANUSCRITS.

La rédaction de la *Vie de saint Alexis* composée vers le milieu du XIVe siècle en quatrains monorimes, et désignée plus haut (pp. 7 et 27) par la lettre Q, était restée inédite jusqu'à ce jour. C'est, après la version du XIe siècle, celle qui a eu le plus grand succès : elle est, à notre connaissance, conservée dans sept manuscrits. Je ne décrirai en détail que ceux de ces exemplaires qui ne figurent pas dans le premier volume du *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale, ancien fonds,* ou dans d'autres inventaires imprimés.

Il est évident que nous ne possédons pas le manuscrit original de notre poème. La plus ancienne des sept copies, et la meilleure comme texte, celle qui a encore le moins de formes modernes et qui, ainsi qu'on le verra plus loin, a probablement été faite à peu près dans le même pays que l'original, est conservée à la Bibliothèque nationale sous le N° 1555 du fonds français. C'est un in-4° écrit sur vélin, d'une écriture un peu archaïque. Il a 256 feuillets ; pas de miniatures, seulement de petites lettrines. Cet exemplaire portait dans l'ancien fonds français le n° 7595 [2]; il provient de la bibliothèque Bigot. Le *Catalogue des mss. fr. de la B. N.* (t. I, p. 252) attribue ce volume au XIVe siècle. Il est en réalité du début du XVe. En effet l'antépénultième des morceaux qu'il contient est une poésie sur une comète apparue en 1403 (a. s. 1402). Voir Juvénal des Ursins *(Collect. Michaud et Poujoulat*, t. II, p. 420).

Ce manuscrit se compose de vingt-sept pièces dont une bonne moitié sont des Vies de saints en vers. Outre le *Catalogue des mss. fr. de la B. N.*, deux ouvrages, où se trouvent imprimés deux des morceaux du recueil, ont déjà donné une description détaillée et exacte de ce manuscrit : 1° *Le Combat des trente Bretons contre trente Anglais,* publié par Crapelet, en 1827, in-8°, où l'on verra même un fac-simile de l'écriture, et 2° l'*Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp,* par Leroux de Lincy (Rouen, 1840, in-8°, p. 383), à propos du *Poème sur le Précieux Sang,* publié page 139 ss.

La *Vie de saint Alexis* occupe dans ce manuscrit les folios 108 verso à 119 verso. Je n'en donnerai ni les premiers ni les derniers vers qui sont conformes au texte que je publie plus loin. Le folio 120 recto commence par ces mots :

« Cy fine la vie Saint Alixis. La feste Saint Alexis est le XVIIe jour de juingnet. »

Le Poëme est à peu près complet dans cet exemplaire que j'ai pris pour base de mon édition. Sur 196 strophes, il n'en manque que sept, les strophes 64, 149, 150, 151, 162, 177, 180.

Le manuscrit 1555 est désigné dans la suite par la lettre A.

Le second des manuscrits qui nous occupent est à la Bibliothèque Nationale dans le Fonds Français, n° 1661 (anc. 7652). C'est un grand in-4° sur papier de la fin du XVe siècle. Cette date lui est assignée par le caractère de l'écriture (qui est fort belle), par la nature des ouvrages et surtout par la dernière des vingt pièces du recueil : le *Testament de maistre François Villon*. On compte 244 pages sans miniatures ni lettres ornées.

La *Vie de saint Alexis* s'y étend du folio 72 recto au folio 84 recto. Cet exemplaire, aussi complet que le ms. A, est désigné par la lettre B (Voir pour la description des pièces le *Cat. des mss. fr. de la B. N.*, t. I, p. 280).

Comme les deux précédentes, la troisième copie fait partie du fonds français de la Bibliothèque Nationale, sous le n° 1881 (anc. 7883, 3, Delamarre 463). Le volume ainsi coté est un recueil de plusieurs manuscrits écrits avec peu de soin et réunis sans ordre : les « Miracles de la Vierge » y précèdent des « Chansons », et un « Traictié de perfection chrétienne » vient immédiatement après une « recepte pour faire oignement ». Il est du XVIe siècle, sur papier, in-4°. La *Vie de saint Alexis*, la deuxième pièce du recueil, y va du folio 93 au folio 125. Les vers y sont coupés à l'hémistiche et écrits sur deux lignes. La version, commençant à la 6e strophe, est incomplète et peu recommandable. Des strophes y ont cinq vers, d'autres trois seulement. A la fin du poème, folio 123 recto, on lit :

« Explicit la vie Monseigneur saint Alexis qui a telle vertu que en quelque lieu-que sera la dicte vie ne cherra nulle malle fortune, et est bonne a toutes femmes. »

C'est notre manuscrit C. Il a été mentionné dans le *Cat. des mss. fr.*, t. I, p. 329.

A la Bibliothèque Nationale se trouve aussi le quatrième manuscrit, que nous appellerons D. Comme les autres, il est composé de divers morceaux de vers et de prose entremêlés et datant du XIVe ou du XVe siècle. Mais ce volume, coté fr. 15217 (anc. *Suppl. fr.* 521 [2]), n'ayant pas encore été suffisamment décrit, je vais en donner une analyse un peu étendue.

C'est un in-4° sur papier de 95 feuillets, à longues lignes. L'écriture est cursive, les lettrines rares. Il date certainement de la seconde moitié du XVe siècle. Sur le dos de la vieille reliure en vélin, on lit ces mots « 20 sous », qu'on prend d'abord pour le titre, et qui montrent le peu de cas qu'on fit aux siècles passés de ce manuscrit relativement précieux. Voici le détail des ouvrages qu'il contient :

I. Le premier feuillet manque. En tête du second on lit :

« Ex libris Nic. Gouviot, Doct. Sorb.
Guy de Turno i. p. 5.
En l'imprimé p. 5, les paroles un peu changées. »

(Ces trois lignes en écriture du XVIe siècle, puis le texte commence) :

«... l'esperit de Guy mon mary nagaires trespacé ou aultre

esperit. Respont l'esperit : n'ayes nulle doubte car je ne te puis nuire, mais saches certainement que je suis l'esperit de Guy de Tourno ton mary. Adont le prieur et ses compagnons se prindrent a asseurer et n'eurent plus de paour et se approchèrent pres de la voix au plus pres qu'ilz peurent, et en la presence de tous les assistants qui la estoient assemblés entour la voix, le prieur conjura l'esperit en disant par telle maniére : » etc.

Je ne sais ce que c'est que ce *Dialogue entre l'esprit de Guy de Turno et le Prieur,* ni quelle est l'édition à laquelle l'un des possesseurs du manuscrit a fait allusion.

II. Fol. 14 recto. Après l'explicit de la pièce précédente, commence *la Vie de saint Alexis*. Les deux premières strophes manquent et sont remplacées par les six vers suivants :

Entendez, bonnes gens : cy orrez en la somme
Ung miracle moult grant d'un vaillant et bon homme
Et d'un sien cher enfant qui saint fut et preudhomme.
Eufemyans ot non, sy demoroit a Romme :
Son filz fut Alexis qui es cieulx a couronne;
Une dame espousa qui estoit belle et bonne.
Puis converssérent ils ensemble longuement, etc.

Derniers vers (folio 25 verso) :

..... En la fin deprions
A Dieu et au bon saint qui tant ot de hachie
Que telle euvre fassons en ceste mortel vie
Que quand l'ame de nous sera du corps partie
Qu'avoir puist des sains anges la doulce compagnie.
Amen.

III. A la même page (f° 25 v°) commence, sous le simple titre d'*exemple,* une courte et curieuse pièce en prose que je copie en entier :

« Ung docteur raconte que en ung gros village avoit ung grant laboureur qui avoit six ou sept filz, tous de bon gouvernement, dont l'un estoit curé de la ville. Et avoit le dit laboureur plusieurs varlets et serviteurs, et se mesloit d'aler veoir ses besongnez. Il avoit ung varlet qui estoit marié en la ditte ville qui trés mal faisoit la besongne de son maistre. Et le dit maistre ala veoir et trouva ce dit varlet qui se dormoit et ses chevaulx se morfondoient au froit. Si l'en reprint forment; si fut ce dit serviteur courroucé contre son maistre et dist en soy mesmes qu'il s'en vengeroit.

» Advint une fois que le maistre ala veoir son serviteur. Si le

vit venir de loing et print le coustre de sa charrue, si le tua et le mussa en ung fossé et le couvry de terre; et fut en la karesme et ne povoit on savoir qu'il estoit devenus. Son filz, qui estoit curé de la dite ville, dist a ses parroichiens que chacun se confessast de bonne heure et que on ne doubtast riens a dire tout en confession. Sy eut ce dit varlet repentance et se vint confesser à son dit curé; et confessa le murtre qu'il avoit fait. Sy en fut troublé le dit curé de son pére. Et puis se revint a lui et lui dist : « Mon amy, je n'ai pas puissance de toy absouldre, mais tu » feras ainsi et ainsi jusques a tant que tu soyez absolt de monsei- » gneur l'evesque. » Sa femme qui veoit qu'il jeunoit et faisoit autres biens qu'il ne souloit, si le mescreoit qu'il n'eust rompu son mariage et le menoit tellement mal qu'il ne povoit durer a elle. Sy lui dist son cas et elle lui promist qu'elle le tiendroit bien secret. Sy devint plus male que devant et ne vouloit rien faire pour son mary, tant qu'il se courroussa a elle et print ung baston et la voult batre. Elle se print a crier et a braire, et lui dist : « Me voulés vous tuer comme vous avez fait le pére de » notre curé? »

» Et vindrent les gens de la justice au bruit; si ferma son huis et s'en fuyt par derriére sur une meschante jument a la bonne ville, et la justice le suivoit appres. Sy encontra le curé et lui dist « pour quoy il s'en fuyoit? » Et il lui respondit que sa fem he l'avoit encusé. Sy descendit le curé de sus son cheval qui estoit très bon, et le fist monster dessus pour estre plus tost en franchise en la cité; et le curé print sa meschante jument. Sy fut le dit curé tantost actaint de la justice qui avoit veu ce qu'il avoit fait. Sy fut tantost bouté a bas et mallement traité et reprins d'eulx, tant que ung de ses fréres le tua tout mort pour ce qu'il avoit donné son cheval au povre penitent pour celer confession.

» Et pour le grant bien qu'il fist les anges vindrent visiblement qui emportérent l'ame de ce bon prestre en la gloire de paradis. En laquelle gloire nous veuille mener *ille qui est benedictus in secula seculorum. Amen.* »

IV. (Fol. 27 recto, lettrine). « Cy appres s'ensuit le contenu du saint voyage de Jherusalem et le chemin pour aller a Saincte Katherine du Mont de Sinay et ainsi a Saint Anthoine et Saint Pol es loingtains desers de Egipte; lequel saint voyage a esté fait par monseigneur d'Angleure et autres de sa compaignie en l'an mil III^c IIII^xx et XV, et par la maniére qui s'ensuit :

» Et premiers

» Nous partismes d'Angleure sur Aulbe le XVIe jour du mois de

juillet l'an mil III^c IIII^xx et XV, pour aller au saint voiage du saint sepulcre en la saincte cité de Jherusalem », etc.

Fin (Fol. 67 recto)... « Et le jeudi en suivant, XXIIe jour de juing et surveille de feste saint Jehan Baptiste l'an de grace Nostre Seigneur III^c IIII^x et seize, refeusmes au disner a Englure, la grace a Nostre Seigneur Jhesu Crist, qui soit garde de tous chrestiens qui font et feront ce dit saint voyage et qui l'ont fait et nous doint a tous paradis. Amen. »

Ce très-intéressant morceau, qui est l'une des plus anciennes relations françaises de pélerinage en Terre-Sainte, a été cité par M. T. Tobler dans la *Bibliographia geographica Palestinæ*, Leipzig, 1867, in-8°. Il a déjà été publié deux fois d'après ce manuscrit même, mais il mériterait de faire l'objet d'une édition critique. C'est dès 1621 qu'il fut d'abord imprimé sous cet intitulé :

« Journal contenant le voyage faict en Hierusalem et autres lieux de devotion, tant en la terre saincte qu'en Egypte par tres illustre seigneur messire Simon de Sarebruche chevalier, baron d'Anglure, au diocese de Troyes, en l'année 1395. Mis en lumiere pour la premiere fois sur le manuscrit trouvé en une bibliotheque. A Troyes, chez Noel Moreau, 1621. » Petit in-12 allongé de 88 feuillets non paginés.

Le voyage va jusqu'au feuillet 76 verso. Brunet déclare ce petit livre rare.

La seconde édition est récente. Elle fait partie de la *Bibliothèque catholique de voyages et de romans* de l'abbé Domenech, et porte ce titre :

«Le saint voyage de Jérusalem par le Baron d'Anglure. 1395. Accompagné d'éclaircissements sur l'état présent des lieux saincts. Paris, Pouget-Coulon, 1858. » In-18, 222 p.

V. (Fol. 67 v°). « *Cy s'ensuit la Prinse de Constantinople.* L'information envoyée par Francisco de Trasve a tres reverend pére en Dieu monseigneur le Cardinal d'Avignon et par Jehan Blanchin et Jaques Tetardi, marchans florentins, de l'entreprinse de Constantinople faicte par l'empereur turc le XIXe jour de mars l'an mil IIII^c LIII. »

Fin (Fol. 72 verso). « En Grece n'y aura paysant ne laboureur qui n'apporte vivres aux Chrestiens ; les vivres fauldront aux Turqs en Grece; le pays de Turquie leur sera rompu par la mer. Les Chrestiens de Grece vouldront recouvrer à l'espée leurs terres et lieux du Turq ainsi, mais que les armées s'approchent po a po l'une de l'autre, il n'est nulle doubte que bref le Turq et

son exercite ne soit affamé et deffait. Mais se on n'y pourvoye diligemment et que on donne temps et loisir au Turq de soy mectre a point par mer et par terre, il n'est nulle doubte qu'il ne face grande esclandre en chrestienté, dont Dieu nous gart par sa bonté. Amen. »

Le récit de la prise de Constantinople est ici fort bref, mais les réflexions politiques qui le terminent, et dont je viens de reproduire la dernière, ne manquent pas d'à-propos ni d'originalité. Le tout a été publié à la suite du voyage du baron d'Anglure, dans l'édition de Troyes, 1621, feuillets 77 à 86.

Rapprochez de cette version curieuse une relation italienne du même fait. Voy. *Die Eroberung Constantinopels im Jahre* 1453 *aus einer Venetianischen Chronik, von Thomas*, dans les *Sitzungsberichte der Kais. Bay. Akad. der Wissenschaften*. Philos. Philol. Class. 1868. II, p. 1-41.

VI. (Fol. 73 recto). *Les Vigiles des morts en vers français. Parce michi Domine, nichil enim sunt dies mei.*

Pardonne moy, biau sire Dieux,
Car tu sces que je deviens vieux
En si brefz jours que ce n'est rien,
Oste moy de ceste misére,
Mon createur, mon Dieu, mon pére,
Toy qui m'as fait pour estre tien.

Fin. (Fol. 96 verso). — Cy fine l'exposition des vigilles des mors en françois.

On peut voir dans Brunet (*Manuel*, t. V) plusieurs éditions du xve siècle de ces *vigilles*.

La Bibliothèque de Besançon possède un cinquième exemplaire de la *Vie de saint Alexis*. Il ne m'a pas été donné de voir ce manuscrit, qu'on ne laisse pas sortir de la bibliothèque municipale. En voici la description, obligeamment communiquée à M. G. Paris par M. Castan, bibliothécaire de Besançon :

« Le manuscrit en question est un recueil de choses fort étrangères les unes aux autres. Ce sont des copies sur papier exécutées vers le milieu du xve siècle. On y trouve : 1° *La passion Nostre Seigneur Jesuscrit* (prose française); 2° *La destruction de Jherusalem* (prose française); 3° *Les choses qui appartiennent a faire pour le remede de l'ame*, par l'arcevesque de Sens (prose française); 4° *Le roman de Robert le Dyable qui fut fils au duc Aubert de Normandie* (vers français); 5° *La Vie mon seigneur saint Alexis* (vers fran-

çais); 6° *Les gaiges de bataille* (prose française); 7° *Dictier moral* (vers latins et français); 8° Ordonnances et traités importants de Philippe-le-Bon relatifs à la Franche-Comté.

» Ce recueil, de format *in-folio mediocri,* provient de la famille Bonvalot, de Besançon, de laquelle sortait la femme du chancelier Perrenot de Granvelle, mère du cardinal de ce nom. Les Granvelle le possédèrent, et après eux les de la Baume, et de ceux-ci il passa dans les mains de l'abbé Jean-Baptiste Boisot, fondateur de la Bibliothèque publique de Besançon. La *Vie mon seigneur saint Alexis* y est comprise entre les fol. LXIV recto et LXXXIV verso. »

J'ai été plus heureux pour un manuscrit de la Bibliothèque d'Arras, que j'ai eu entre les mains et sur lequel j'ai pu collationner mon texte. Cette copie, provenant de l'abbaye de Saint-Waast, est conservée sous le N° 766. Une description exacte en a été donnée dans le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la ville d'Arras* (par Caron), Arras, 1860, 8°, p. 376. Je la complèterai en quelques mots.

Daté de 1472 (A. S. 1471) et écrit par une femme, ce manuscrit ne contient que trois ouvrages :

1° (f° 1, r°). *Le Roman d'Elaine, femme au roy d'Angleterre.* Poème composé de 18 à 20,000 vers de 12 pieds, dont beaucoup sont faux dans ce manuscrit.

F° 199, v°. Après l'explicit on lit un avertissement de la copiste ainsi formulé :

« Che livre chy fut fait l'an IIII^c et sept et par my (Jeannette Grebert) coppié l'an mil IIII^c et LXXI le XXe jour de janvier. »

2° (f° 200, r°). Rubrique : *La Vie saint Alexis.*

Elle est précédée du prologue suivant, curieux en ce qu'il forme un préambule composé d'une laisse monorime comme dans les remaniements S et M publiés plus haut. Le même procédé se rencontre dans une autre version de la *Vie de saint Alexis* conservée à la Bibliothèque Bodleienne d'Oxford (v. *Archives des Missions,* 2e partie, v^e année, p. 186 : Paul Meyer, 3e rapport sur une mission en Angleterre).

Oés, seigneur, pour Dieu le trés doulz roy amant
Sy orez une istoire qui est belle et plaisant
D'un trés bon preudomme qui vesqui saintement.
Alex (*sic*) l'apela on par son nom vraiement,
Et de Romme fu nez, celle chité plaisant.
Otemiens ala on son trés doulz pére nommant

Et sy fu du seigneur de Romme vraiement.
Et pour che qu'il n'avoit plus d'enfant a present
Se ly donna son pére une fille belle et gent ;
Fille fu de l'amiral de Romme sy c'on va disant,
De Romme la chité avoit grand tenement,
La plus belle qu'il fust en che monde vivant.
Mais ly trés doulx Alex sy ne volt tant ne quant :
En excil s'en ala servir le roy amant
Et puis dont sy fu sains sy com vous yray disant ;
Se Dieu plest, en ce livre le vous yra on lisant.
Que toute jour demenérent moult tres belle joie grant ;
S'ala le jour finant, la nuit ala aprochant,
Seigneurs et dames furent en cambres entrant
C'on ala pour couchier Alex le doulx enfant
Et son pére et sa mére eurent tout present
Tant que son tres doulx pére lui dist tout ensement, etc.

Après ce pitoyable prologue, destiné à appeler l'attention des lecteurs et à remplacer les 14 premières strophes du poème, la 15e commence ainsi :

Otemiens s'en vint a son fils Alexis,
Et ly dist : « Tel grase te doinst Dieux
Qu'engenrer puisses hoir de quoi nous vaillons mieux. »
L'enfant se ne dit mot ; tous mouillés ot ses yeux.
En plourant on le vit a son lit descauchier, etc.

Derniers vers (f° 208, r°) :

S'il venist au corps saint par bonne intension
Que il n'eüst en l'eure de ses maulz garison.
Sy saint Alexis souffry grant tribulacion
Pour avoir paradis. En l'eure deprions
A Dieu, au bon saint qui tant souffry hasquie,
Que ly faisons priere et a sa mére Marie
Qui par sa grasse tous bons cuers humilie
Puissons es chieux en sa compaignie (*sic*).
Dites trestous amen et je vous en prie.

3° (f° 209, r°). *Le Trespas de Notre Dame.*

Tres doulces gens, or entendés
En l'onneur Dieu qui fu penés
Et qui souffry mort et contraire
Pour nous sur le mont Calvaire, etc.

Comme on a pu voir, et cela s'explique par sa provenance artésienne, ce manuscrit a un caractère picard assez prononcé. Son texte de saint Alexis, très-fautif, se rapproche beaucoup de celui du ms. A. Je le désigne par la lettre F.

Enfin une septième copie de la *Vie de saint Alexis* existe dans un manuscrit in-8°, sur papier, du xve siècle, très longuement et fidèlement analysé dans l'ouvrage suivant : *Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits*, etc. Paris, chez J. Techener, libraire, 1862, 8°, 1re partie, p. 197-200. Bien que ce manuscrit soit aujourd'hui en ma possession, je ne le décrirai pas à nouveau ; je me bornerai à donner la liste des pièces qu'il contient :

1° *Expositions des évangiles pour tous les dimanches de l'année* (En français).

2° *La Passion de Jesus Christ* (En prose).

3° *La Passion de Jesus Christ* (Mystère en vers de 8 syllabes).

4° *La destruction de Jerusalem faite par Vespasien et Titus son fils* (Prose).

5° *Un sermon* en français, de Jean Gerson.

6° (f° 210, r°). *La Vie de saint Alexis*. Le texte de cette copie, que j'appelle le ms. P, èst complet, et généralement bon. Comme dans C, le vers y est coupé à l'hémistiche et écrit sur deux lignes.

7° *La Passion de sainte Marguerite* (en vers de 8 syllabes). L'auteur de la notice de ce ms. fait remarquer avec raison que cette vie de sainte Marguerite a été souvent imprimée vers la fin du xve siècle. Elle a été aussi publiée de notre temps (voy. *Die legende der heiligen Margarete, altfranzœsisch und deutsch*, von L. W. Holland. Hannover, 1863, 8°). Elle eut une grande vogue au moyen-âge et se trouve dans de nombreux mss. Quelquefois, comme ici et dans notre ms. A (fr. 1555), elle vient à la suite du *Saint Alexis*. Outre la version allemande éditée par M. Holland, il en existe d'autres en anglais, en italien, en espagnol et en provençal. Ce succès universel tient à ce que la vie de sainte Marguerite était la lecture faite d'ordinaire aux femmes en couches. On se rappelle la réponse de Gargamelle à Grandgousier qui la reconfortait en lui citant saint Jean : « Ha ! dist elle, vous dictes bien : et aime beaucoup mieulx ouïr tels propos de l'Evangile et beaucoup mieux m'en trouve que d'ouïr la Vie saincte Marguerite ou quelque autre capharderie. »

8° *Un sermon* en français, de saint Bernard.

9° *Instruction pour faire son salut.*

10° *Cy commence une parfaicte memoyre de la vertu de tribulacion.*

Ce manuscrit a été entièrement écrit pour son usage personnel par Philippe Biard, écolier du collége d'Autun en 1470-71. Il offre cette particularité que le copiste a signé à la fin de chaque pièce en donnant la date et l'heure précise où il avait achevé de l'écrire.

II.

CLASSIFICATION DES MANUSCRITS.

Les principes que je suis pour la classification des manuscrits sont ceux qui ont été exposés plus haut (p. 7 ss.); cette classification n'offre pas, dans le cas qui nous occupe, de difficultés particulières.

Le poème publié ci-après a été composé au XIVe siècle : c'est là un fait qui ne peut faire de doute pour quiconque a un peu l'habitude des textes français du moyen-âge. Dès la première lecture on voit qu'on a affaire à une littérature banale : le style n'a plus l'élégante concision ni la simplicité de composition des siècles précédents, et, de plus, la langue proprement dite commence à perdre certaines formes qui la rapprochaient du latin et à s'essayer aux tournures et aux règles du français moderne. Ce mélange de décomposition et de développement est le caractère propre au langage du XIVe siècle, mais dès l'an 1400 ce caractère tend à s'effacer et les formes actuelles prévalent de plus en plus. Or il arrive que, si le texte de notre poème est du XIVe siècle, *toutes* les copies que nous en possédons sont postérieures à cette époque et ont plus ou moins subi l'influence de la mode nouvelle. Il s'agissait donc, en l'absence du manuscrit original, de rétablir le texte de la *Vie de saint Alexis* tel que l'avait écrite son auteur afin de fournir à l'étude un bon exemple de la langue parlée vers le règne de Jean le Bon.

Tout d'abord j'ai constaté un fait qui m'a guidé dans la marche à suivre : c'est que l'un des manuscrits (celui désigné par A) contenait un texte incontestablement moins altéré que les autres, et méritait par suite plus de considération.

D'une part en effet, — on le sait déjà, — cette copie date des premières années du XVe siècle; un court espace de temps la

sépare donc de l'original, tandis que les autres manuscrits sont de cinquante ans plus modernes ou ne remontent même qu'au siècle suivant.

Mais surtout la langue du manuscrit A ne m'avait pas moins frappé que son ancienneté, et n'est pas moins digne de remarque. Cette langue porte des traces, bien rares, sans doute, mais encore visibles du dialecte septentrional. On n'ignore pas que ce sont les Normands et les Picards qui eurent le plus de peine à abandonner les formes de l'ancien français et que, par exemple, dans leur pays la déclinaison ancienne continua plus longtemps d'être appliquée concurremment avec l'usage actuel.

Au reste, comme surcroît à ces preuves intrinsèques, le ms. A me fournit encore trois preuves extrinsèques qu'il a très-probablement été écrit dans la région qu'occupe de nos jours le département de la Seine-Inférieure : il renferme la seule copie connue d'un poème sur le *Précieux Sang de Fécamp*, légende qui ne se répandit guère au-delà de cette ville et de ses environs; — il a, voilà trois siècles, appartenu à un habitant de Vernon-sur-Seine, ainsi que le prouvent et la signature mise au verso du dernier feuillet [1] et les huit pages d anciens comptes de Vernon reliés au commencement du volume: — enfin il est entré à la Bibliothèque du Roi avec les autres manuscrits de la collection Bigot, laquelle était tout entière composée de livres provenant des monastères de la Normandie. Mais une fois admis que le ms. A est le plus ancien et que sa langue, d'accord avec d'autres circonstances, le fait supposer écrit entre Vernon et Fécamp, ne me reste-t-il pas à établir que l'original du poème fut composé dans ce même pays et que ses formes caractéristiques nous ont surtout été conservées par le ms. A?

Voici un premier argument : il est d'une application générale. Au moyen-âge il était naturel qu'une œuvre littéraire [2] fût d'abord copiée, en ce temps de communications difficiles, près du lieu où elle avait été composée et où sa renommée s'était dans les premières années répandue, et par suite, il est facile d'admettre qu'un poème écrit dans la deuxième moitié du XIVe siècle n'avait encore été reproduit que dans les environs au début du siècle suivant.

Mais j'ai à proposer une raison plus spéciale, plus particulière

1. « Ce livre appartient à Symon Pierres, conseiller en court lay, demeurant à Vernon-sur-Saine. »

2. Surtout lorsqu'elle avait une origine ecclésiastique.

à notre cas. Les marques véritablement caractéristiques du dialecte picard sont, je l'avoue, assez difficiles à rencontrer dans notre ms. A. Il a bien (16 1 et 19 3) *descaucier* et *descaus*, de même *fache*, mais comme il met *embrachie* (44 4) à côté de *embracie* (46 2), on peut dire que ce n'est que par hasard que notre ms. reproduit les phénomènes phonétiques propres à ce dialecte. D'ailleurs nous l'avons supposé écrit entre Vernon et Fécamp, à quelque distance déjà du domaine Picard proprement dit, dans une contrée en quelque sorte limitrophe du dialecte de la Picardie et de celui de la Normandie. Et puis n'oublions pas que nous sommes au commencement du xve siècle, c'est-à-dire à l'époque où les divers idiomes littéraires de la France se sont déjà en grande partie effacés et confondus, et où, tandis que leurs caractères se maintiennent et se développent dans les patois qui les remplaceront, ils achèvent de disparaître comme langues écrites devant le dialecte de l'ancien domaine royal que la centralisation étend peu à peu à toute la France.

Cependant, je crois pouvoir le dire, si la phonétique ne peut ici me prêter qu'un appui incertain, si l'unité de langage, encore à l'état de formation, tendait à remplacer peu à peu les traits distincts de chaque dialecte provincial, cette unité n'était pas encore, entre 1370 et 1410, couramment acceptée. A cette époque, — surtout, je le repète, dans un pays mitoyen à deux dialectes, — les auteurs et les scribes, tout en se déshabituant volontiers des formes trop particulièrement dialectales, tout en faisant sans peine des concessions quant à la prononciation, abandonnaient moins facilement leurs vieilles règles de grammaire et retenaient dans leur vocabulaire avec une certaine complaisance beaucoup des mots déjà disparus de l'usage commun. Or nul pays, sur ces derniers points, ne se montra plus rebelle que toute la région du Nord. En nulle autre province les dialectes ne se maintinrent aussi longtemps, sous cette forme du moins. Eh bien! il est un manuscrit qui conserve encore des traces dialectales ainsi entendues. C'est le manuscrit A. Aucun des six autres n'offre autant d'expressions archaïques; aucun ne renonce moins volontiers aux anciennes règles grammaticales, ne se souvient mieux des principes de la flexion telle que les dialectes septentrionaux, ou du moins ce qui en restait, s'obstinaient à la conserver. Seul contre les mss. qui ne sont pas du Nord (B C D P), A garde les formes courtes telles que *donroit* (10 4) *tourra* (31 3) *prenrai* (33 2), etc., etc., tandis que les autres copies ou changent le mot, ou donnent la forme moderne qui fausse le vers. Dans

A on voit encore des archaïsmes comme *lie* pour *à elle* (20 4), *main* pour *matin* (4 3), *forcelle* (183 2), *desevrée* (184 2); *chrestien* (126 3) compte encore pour trois syllabes; enfin les adjectifs venant d'un mot latin en *ens* ou *is* n'y ont encore quelquefois qu'une forme pour les deux genres (ex. *charnelment*, 32 4). Comment supposer que dans toutes ces occasions le copiste de A se serait amusé à refaire le vers à l'aide de mots vieillis tandis qu'il avait devant les yeux un modèle ayant les formes nouvelles! N'est-ce pas certainement le contraire qui est arrivé?

On trouvera, je l'espère, par tout ce qui précède, que je suis autorisé à regarder le ms. A comme compatriote de l'original et comme le reproduisant assez fidèlement; j'ai donc pu le choisir pour base de mon édition. Cependant, bien que ses leçons soient le plus souvent admissibles, cet exemplaire contient encore des négligences et des fautes évidentes, et il était utile d'étudier les rapports des autres manuscrits avec lui afin de combler ses lacunes et d'approcher le plus possible de la correction.

De prime abord, un manuscrit se sépare du reste, c'est le manuscrit F. On s'aperçoit de suite qu'il appartient au même groupe que A. Sans doute il le rajeunit et a, sous le rapport phonétique, un caractère picard plus accentué [1]. Mais il passe les mêmes strophes (64, 149-151, 162, 177 et 180), et reproduit des variantes certainement fausses de A (voy. 30 2, 33 4 etc.). Comme lui (74 2), il emploie la forme faible inconnue *queru* pour le participe passé de *querir*. A et F sont les deux copies, généralement assez fidèles, d'un même manuscrit, sans doute voisin de l'original.

Ce premier groupe facilement constaté, il suffira encore de parcourir les variantes pour s'apercevoir que trois des autres manuscrits ont entre eux de nombreuses ressemblances [2]. Ce sont les copies désignées par les lettres C D P. Toutes trois elles contiennent les strophes passées par A F, et, ailleurs, elles rétablissent toutes trois l'ordre des strophes 191 et 192. Toutes trois aussi elles essaient d'arranger, chacune à sa façon, les passages difficiles (v. strophe 187). Dans l'intérieur de ce groupe C et P ont entre eux les rapports les plus étroits (v. 10 2, 13 1 et 3, 16 1, 19 2, 22 1, etc., etc.); ils passent ensemble les strophes 28 et 29. Toutefois C n'est pas copié sur P; car il a le vers 172 3 qui manque dans P, et en quelques autres pas-

1. On sait qu'il provient de la Bibliothèque de Saint-Waast, d'Arras.
2. Voy. str. 11 2, 21 1, etc.

sages (p. ex. 1 1, 2 4, 4 4, etc.) il offre une leçon meilleure. Nous avons donc une nouvelle famille C D P reconnue distincte de A F.

Restent B et E. J'avais d'abord jugé que B se rattachait au groupe A F. Mais B, comme C D P, a les strophes 64, 149-151, 162, 177 et 180, et met à leur bonne place les str. 191-192. Il a aussi, comme D, les strophes 28-29; mais pourtant il ne semble pas appartenir à la famille C D P ; ses mauvaises leçons lui sont propres, et il partage ses bonnes tantôt avec A F, tantôt avec C D P. Nous en ferons une famille à part.

Quant à E, les variantes, dues à M. Castan et communiquées ci-dessous, pour les strophes 1-2, 109-110, 195-196, suffisent à montrer qu'il appartient à la famille C D P, dans laquelle il se rattache au groupe C P [1], et a une affinité particulièrement intime avec P.

En résumé, partant de ce fait que le manuscrit original O à reconstituer est dérivé du remaniement M publié ci-dessus, le classement par familles me semble pouvoir être constitué d'après ce tableau [2] :

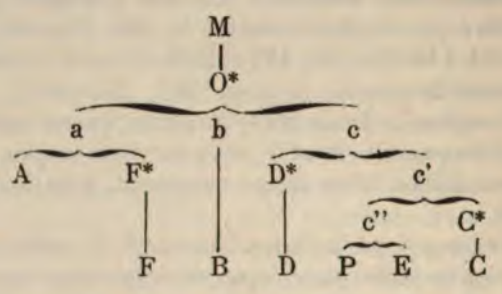

Voici maintenant comment je procède pour l'établissement du texte. Ayant d'abord la version de *a* (A confirmé par F), je considère si elle concorde avec *b* (B) et *c* (C D P E). Quand les trois groupes sont conformes, la leçon est assurée. Quand deux seulement le sont, ils condamnent le troisième. Mais lorsque les trois

1. M. Castan cote 425 le vers 1 de la str. 109, ce qui montre que le ms. E passe les str. 28 et 29 comme C P.

2. Les minuscules indiquent les manuscrits (perdus) souches de familles ; les minuscules accompagnées de ' ou " les mss. (perdus) souches de familles secondaires ou tertiaires ; les majuscules les mss. conservés ; les majuscules marquées d'un * les mss. (perdus) plus anciens d'où dérivent ces derniers.

leçons diffèrent, j'examine, d'après le sens, la valeur de chacune d'elle. Si aucune ne s'impose, je préfère les manuscrits dans l'ordre suivant : A, puis B, puis D, qui est un bon manuscrit, (v. 15 1, il donne encore *fieux*, quand tous les autres, y compris A, donnent *fils* qui ne rime pas avec *Dieux*, etc.). Souvent, je m'autorise dans l'un de ces cas du texte de M, soit qu'il concorde avec l'une des trois familles, soit qu'il s'en écarte (voy. 30 2, *chascun est endormi*, 126 1, *el povre grabaton*, 130 4, 131 2, etc.).

Toutes les fois que je n'appliquerai pas les règles précédentes, j'en dirai la raison dans les notes. C'est ce qui arrivera par exemple quand je conserverai une vieille forme que A donnait seul (81 3). Mais alors je ne manquerai jamais de transcrire les autres formes en variante. De toutes façons on pourra toujours contrôler mes propositions en recourant au bas des pages, où j'ai pris soin de recueillir toutes les diversités d'expression autres que celles qui sont seulement des variantes orthographiques; pour ces dernières, on ne les trouvera reproduites que dans le cas où elles pourraient avoir un intérêt linguistique.

A propos d'orthographe, encore une observation. Celle du scribe de A affecte une tournure qui lui est propre. Elle ne redouble pas volontiers les consonnes, et met rarement l'*i* devant *ll* mouillées. Il y a là plus qu'un caprice de scribe : on reconnaît un effort évident pour noter la prononciation du pays. Comme elle peut à ce titre être un sujet d'étude, tandis que les autres manuscrits n'offrent en général que l'orthographe ordinaire et connue du XVe siècle, je l'ai conservée autant que possible, et j'y ai même quelquefois ramené les formes qui s'en écartaient.

LÉOPOLD PANNIER.

CY COMMENCE LA VIE SAINT ALEXIS.

1 Ens en l'onneur de Dieu le pére tout puissant,
Qui nous fourma et fist trestous a son semblant,
Vous veul je recorder une mervelle grant
D'un mout vallant preudhomme et d'un sien chier enfant.

2 Ce preudoms que je dis out nom Euphemiens;
Tout adez demenoit grant guerre sus paiens,
Car sainte Yglise amoit de cuer sus toute riens.
Une fame espousa puis qu'il fu anciens.

3 Puis converssérent il ensamble longuement.
S'orent a grant plenté et or fin et argent;
Asez de bien faisoient a la menue gent.
Mez d'une seule chose leur aloit malement :

1 1 B E P *passent* Ens — 2 A du tout a B P fist et forma P tous a son semblant E trestous nous forma et fist — 3 B P veuil raconter P un exemple — 4 B Dun preudhomme vaillant et de son chier P dun bien entendant E Dung vray pr. a dieu bien entendant.

2 1 A *met toujours* ephemiens E Le, jay dit — 2 B Mout longuement mena E Lequel mena gr. gu. contre les p. — 3 A de crere B P du cueur E Et s. egl. amoit sus t. — 4 B depuis quil fu crestiens P E qui lui feist moult de biens.

3 1 P Puis furent ils ensemble assez et longuement — 2 B A grant plante avoient fin or et argent blanc D Sy eurent a plente P Et eurent — 3 A dez biens B moult de biens D pour dieu a povre gent.

4 Car eus deus ne povoient nisun enfant avoir
Qui après eus peüst maintenir leur avoir;
A Jhesu Crist prioient et au main et au soir
Que par sa dine grace leur envoiast un oir.

5 Tant depriérent Dieu par grant humilité
Et hont tant de leurs biens a povrez gens donné,
Que le dous Roi des Rois par sa sainte bonté
En regarda mout bien la leur grand charité;

6 Que pour voir li prodons engendra un enfant
En la dame courtoise qui mout fu avenant.
Quant li enfez fu nés, baptiziés fu errant,
Puis devint mout sains homs si comme orez avant.

7 Sus fons firent l'enfant Alexis apeler;
Mout richement le firent nourrir et alever,
Et quant l'enfez fu tel qu'il savoit bien parler,
Pour apprendre le firent a l'escole mener.

8 L'enfant que Jhesu Crist ama parfaitement
A lire et a chanter aprist asez brement,
Et si sceut en latin dire tout son talent;
En lois et en decrez s'entendoit fermement.

4 1 B Que, aucun D Car deulx deulx P Quantre eus, peurent nulh — 2 B maintenist — 3 B Jhesus en deprierent au matin D souvent matin et soir P Tant jhesus christ deprierent au matin et — 4 A dive B D digne P doulce, leur en fist ung avoir.

5 1 P Tant il — 2 B *passe* ont D P Et ont aux povres gens tant de P tant de l'avoir — 3 B Adorer le roy des roys par tres D P doulce P Que le doulx jhesu crist — 4 B cogneut sa femme par moult grant.

6 1 A porre voir le prodoms B engendre pour voir C pour vray D Car — 2 C qui tant fût — 3 B lenfant, vistement C P ly enffant A baptizier — 4 B honnure comme A saint homme D comme orrez en avant.

7 1 A C *mettent toujours* alixis A fist on B Sur les fons D Sur fons — 2 B Et moult tres doucement B D alecter C *passe ce vers* P doucement gouverner — 3 B effant, quil sceut C P fut grant et quil sost D Quant ly enfes, quil povoit bien aler — 4 B C aller P apprendre il le firent et a.

8 1 D qui, aimoit — 2 B apprist il noblement C P et escripre — 3 A set B Et sceut bonnement dire en latin son talent C Et savoit son latin — 4 A D sentendi C P moult forment.

9 Adonc le fist son pére de l'escole partir;
En guize d'escuiér le convint lors vestir;
A la court l'empereur de Romme ala servir :
L'enfant servi le roy du tout a son plezir.

10 Alexis se porta si que chacun l'out chier :
L'emperere l'amoit, si le fist chevallier.
Quant son pére le sout, Dieu prist a mercier;
Adonquez s'apensa qu'il li donroit moulier.

11 La fille d'un haut conte fist pour son fiex requerre,
Et on li otroia en pèz sans point de guerre,
Avec quatre chastiaus et asez d'autre terre.
Quant Alexis le sout, le cuer out en grant serre;

12 Car des chozes du monde ne li estoit noient,
En ce siecle cuidoit bien vivre chastement.
Mez sez amis n'osa couroucier nullement :
La pucele espousa mout debonnairement.

13 Alexis a le jour mout forment larmoié;
Si bien a son cuer mis au trez dous cloufichié,
Qu'il ne li souvenoit de nul mortel pechié.
Chacun fezoit grant joie, mez il n'estoit pas lié.

9 1 P le pere — 2 B le fist tres bien C Et de fin drap de soye le fist tantost P Et de drap d'escuier il le couvint — 3 A lemperere B le fist aler C P lenvoya pour — 4 B Alexis servit lemperere C P Bien servi lempereur.

10 1 B fist tant que chascun layma et tint chier — 2 A lama B et le f. *Vers passé dans* C *et* P — 3 A sceut, print D P s. dieu print a gracier — 4 B C Adonc se pensa quil lui donneroit D P se pensa que C P *ajoutent :* Moult cointe et moult noble tout a son desirer.

11 1 B a son filz P vint pour son — 2 C D P sans nulle guerre D en pies — 3 C P Atout quatre D Atout deux bons — 4 B le sceut le cueur C sot.

12 1 B lui estoient a neant C P neant D des choses mondaines — 2 B monde C voulloit C P vivre moult — 3 D nosoit — 4 P moult bonnairement.

13 1 B ce jour C P cellui jour sy se print a penser D mainteffois — 2 B a mis son cueur du tout a seigneur dieu C Et si fort son cueur mettre C P a Jesus Crist amer D Si bien ot, es tres — 4 A feste B lieu P avoit.

14 Les amis la pucele et les saint Alexis
Demenérent grant feste, et furent bien servis :
Largez furent lez nocez, nul n'i fu escondis.
Quant vint après souper qu'on dout aler a lis,

15 Euphemiens s'en vint a Alexis son fiex,
Puis li dist en riant : « Tel grace te doint Diex
Qu'enjendrer puises oir de coy nous valon miex. »
L'enfant ne dist nul mot : tous mouliez eut lez iex

16 De plourer. On le vint a son lit dezcaucier.
Son chier pére et sa mére furent a son coucier;
Tous deregniers isirent, la chambre font vidier.
Adonquez regarda Alexis sa moulier

17 Qui en son lit estoit couchie toute nue;
Mout la vit blanche et tendre, bien faite et parcreüe.
Lors ne sout il que fere, puis dist : « Vierge asolue,
Ne soufrez que fache euvre dont m'ame soit perdue! »

18 Alexis vit la chambre qui estoit bien parée
Et persut la pucele vermelle et coulourée;
Adont li remembra et li vint en pensée
Que la joie du monde n'avoit point de durée;

14 1 B a la C P et dalixis aussi D et les siens — 2 A Demenoient, chacun fut bien B joie D chacun fut esjouys — 4 B D aux litz C P dormir.

15 1 A *passe* a A C filz C P Le conte sy san vint D fieulx P F son fils alexis — 2 A done B dieux B Et dist tout F Et ly dist, tel grace. — 3 A puisens C mieulx C F P vaillons D vaillions F engenrer — 4 C ne luy dist mot, mouilles D tant eut moulliez les yeulx F Lenfant se ne dit mot P F ses yeux.

16 1 B eut tallent quant vint au deschausser C P Ung sien vallet le vint a son lit F En plourant on le vit — 2 C Son pere et sa mere D Sa mere et son bon pere F *passe* et — 3 A vont vider B Les derrains de la chambre vouldre C Tous deux sen yssirent pour la chambre vuydier D Tous les darrains, vuider F Et le pere et la mere vont la cambre widier — 4 B adonc alixis regarda F *manque*.

17 1 C P estoit en son lit couchee — 2 B belle tendre parfaicte C P belle et blanche tendre et bien parcrue — 3 B il dit F Or ne — 4 C P souffres que face D seuffre C *seul ajoute ce vers :* Ne es mains des dyables soit a tous temps tenue.

18 1 D qui bien estoit P sa — 2 B Et si vit C Apres vit — 3 Adonc li souvint et C P et vint en sa D Dont — 4 P de ce monde.

19 Et puis li ressouvint comme li dous Jhesus
Vout en povreté nestre, puis soufri que pendus
Fust en la sainte crois tout descaus et tout nus.
Lors s'est l'enfant en crois contre terre estendus,

20 Puis dist : « Dous Jhesu Crist, bien sai, se me couchoie
Avec ceste pucele, que m'i deliteroie,
Et vostre dous servise de tous poins delairoie.
Je seroie trop fol se pour lie vous lesoie.

21 Car la joie des ciex est a tousjours durer;
Mez cele de ce monde faut en l'eure passer.
Mon pére me cuida ricement asener
Hui matin quant me fist la pucele espouzer;

22 Mez ja ne place a Dieu qu'aie en son cors delit.
Ainz yray outre mer servir Dieu qui tout fit. »
Adonquez s'aprocha li sains hons prez du lit,
La pucele apela et doucement li dit :

23 « Pour Dieu, or entendez, trez douce créature.
Jhesu Crist vous fourma en autelle figure

19 1 A jhesu crist C il luy souvint D comment le roy jesus F P comment P sy luy souvint — 2 B puis souffrist estre C P Vost naistre de la vierge et puis il fut D Vost naistre povrement F nestre sy souffry — 3 B tout son corps estenduz C P droit en la F tous descaulx et tous — 4 F ly bons enfant contre terre entendus.

20 1 A couchaie F *passe* dist — 2 B P je me deliteroie C je my — 3 B Et ton tres doulx, tous jours C P laisseroie A oubliroie — 4 B bien fol C bien foulx F D pour ly C P se pour luy C *ajoute* Et quen tous temps voulsisse du monde avoir la joye.

21 1 A tourjours C D P toujours a duree D du ciel F est a toudis duree — 2 B C Mais les delitz du monde sont en leure passes D P Mais les delits du monde fault F Et celle du monde fait en leure laissier — 3 C cuydoit C P marier — 4 B Au matin.

22 1 A qua son cors aie B Mais ja ne veuille dieu que a C P je promes a dieu ja ny arai F Mais ja ne plaise a dieu qua son... *le reste manque* — 2 D dieu jhesu crist P qui me — 3 A le saint F P Adont sy saprooha P ly saint homme — 4 B Ou la pucelle estoit C P La pucelle regarde, luy a D La pucelle esgarda moult F doulcement ly a dit.

23 2 A icelle — 3 A B Comme C D P nayes ja cure F Que la

Com la vierge Marie, pour Dieu que n'aiés cure
Du vil pechié du cors, car trop i a d'ordure.

24 « Car la sainte Escriture si nous dit et tesmoigne
Qu'au monde n'a personne, pour tant qu'elle se joigne
Au pechié de luxure, que Diable n'enpoigne
Dedens le puis d'enfer. Fos est qui nel ressoigne. »

25 Saint Alexis ainsi la pucele chastie,
Jusqu'a tant que la guete du chastel fust couchie.
Le pucele l'ouï, mez ne li plezoit mie.
Alexis souspiroit et li dist : « Douce amie,

26 Car me montrez l'anel dont vous ai espousée. »
Celle en plourant li baile et il tret lors s'espée :
De l'anel fist deus pars, l'une en a prezentée
A la gentil pucele, mez l'autre a bien gardée ;

27 Puis li dist : « Douce seur, gardez bien la moitié
De l'anel. Dieu vous veulle deffendre de pechié.
En essil veul aller pour la Dieu amitié. »
Quant cele l'entendi, si li cheï au pié,

F pour che que n'aie P Comme la doulce mere — 4 A que trop C ou na que toute ordure D P car il n'y a quordure F Du vieil pequiet.

24 1 C D P le vous dit D Par la F Que la — 2 A que il se joine B *passe* pourtant C P que trop sy joingne D quelle seslongne F que il sadonne — 3 B que le diable ne joingne C que annemy ne le D P que lannemys ne la poingne F que diable ne la pine — 4 A qui ni refroigne F nel refoigne B ou il na que vergoingne C D P Les grans tourmens denffer fol est C qui ne lesloingne D qui ne reffongne P qui ne le ressongne.

25 1 B Et alexis F Et saint alexis la — 2 A Ducatant B que la gent F la gaite — 3 D looit F le vit mais ne plaisoit — 4 A souspira F *passe* et.

26 1 B C Que me F de quoy tay P Or me — 2 B et il a traict lespee C puis a tyre D il sacha lors F et il a trait sespee P il a prise lespee — 3 A presentree B dont lune a C deux pieces l'une a presentee P deux pieces — 4 A gentile B P gente D gentilz F gentil.

27 B Et puis lui a dist belle C P doulce amye P gardez bien vous moictie — 2 A P de pitie C garder de tout pechie — 3 C D P Aler vueil en exil F pour lamour dieu amistie — 4 B elle chait à son pie C D P sy ly courust aux pies F Quant elle.

28 Et li dist : « Chiers amis, tant estez biaus et dous!
Quant m'avez espousée, pour coy departon nous?
Il sera reprové a noz amis trestous. »
Alexis respondi : « Bele suer, soufrez vous,

29 Et du delit charnel ostez vostre pensée.
La sus sera vostre ame es sains cieux couronnée.
En essil veul aller en estrange contrée. »
Quant elle l'entendi a terre chiet pamée.

30 Alexis la leva, puis li a dist ainsi :
« Suer, lesses m'en aller, chascun est endormi. »
La courtoise pucelle en plourant respondi :
« Amis, alez a Dieu, puis que il est ainsi!

31 Mez grant pechié ferez, car doulour trop amére
Menront demain matin vos pére et votre mére.
Lase! la joie d'ier tourra a grant misére. »
Li sains homs respondi tout baset a vois clére :

32 « Par foy, je n'en puis mez, Dieu vous veulle garder. »

28 1 A Elle dist a chier ami B La pucelle lui dist C P *passent cette strophe et la suivante* F biaus amis — 2 D pourquoy me laisses vous F *passe* coy — 3 D vos — 4 A suer bele.

29 1 B Et du lit charnal C D Et du delit du siecle — 2 A F devant Dieu B Es sains cieulx sera vostre ame... — 4 A Quant cele D elle lentendit de douleur F esrant chey pasmee.

30 1 D Le saint corps la dressa et P Ly saint homme — 2 A par amours je vous pri B F laissez moi C Ma seur laissiez moy aller F pour amour je vous prie P Ma seur laisse maler — 3 C P Et la gentil pucelle errant lui D La gentil damoiselle F La pucelle courtoise P courrant lui — 4 F P puisqu'il est ainsi (F *répète deux fois les vers* 29 2 *à* 30 3).

31 1 A feras B vie trop C D molt amere P car de douleur amere — 2 A Menra demain au matin ton chier pere et ta mere B Maineront C En auront au matin votre pere et vo mere D Feront demain au jour votre cher pere et mere F Menra vo mere P Mourront demain matin et votre pere et — 3 B la grant joie deulx tournera a misere C P la joie duy C est tournee en misere D tournera F Et dieux le joie F P tournera a misere — 4 A F Alexis B Le saint homs luy a dit C P tout basset luy a dit amye chiere F tout bas a vois clere ly dist.

32 B Par ma foy nen puis mais C P Plus demourer ne puis D

« Sire, dit la pucelle, car me lessiez aller :
S'il vous plest, avec vous vouray mon cors laser,
Ne ja ne quier a vous charnelment adezer.

33 « Tondre feray mez tresses, sire, s'il vous est bon ;
Pour vostre amour prenray l'escherpe et le bourdon;
Vos dras vous laveray quant en sera sesson. »
Alexis respondi doucement a bas son :

34 « Ma suer, vous demourrez pour vostre onneur garder :
Je vorai la penance pour nous deus endurer.
Jhesu Crist vous doint grace de vostre ame sauver. »
Lors isy de la chambre, n'i vout plus demourer.

35 En droit lez cos chantans a son ordre guerpie.
Son chier pére et sa mére ne le savoient mie ;
Bien cuidoient qu'il fust couchiés avec s'amie.
Mez tant erra l'enfant en icele nuitie

36 Qu'a un port de mer vint hastivement courant.
Il trova une nef c'on aloit aprestant ;

je nen plus plus — 2 A allez B C que me D men laissiez P men laisse — 3 A F Si B *passe* Sil vous plest C P pener A C P vouroie — 4 B ne veuil avec vous C a vous je ne quier habiter D toucher P Je ne veux ne ne quier charnellement.

33 1 ne mais quil vous soit bon C sil vous semble estre bon D sil vous plaist et cest bon F mes treuches — 2 A lescrespe D P escharpe et bourdon F lescherpe et bourdon — 3 C P Et laveray vos pies D Vos draps relaveray — 4 A tout baset D simplement F tout baset en bas son.

34 1 A demourez, voz ouneurs — 2 B Je veuil bien C Je men vois pour nous penitance D porter F Je volray pour nous deus le penanche P la penitence — 3 B *met ce vers avant le précédent* D de vostre corps garder P que vous puisse sauver — 4 B Or F de se cambre, plus ne volt P partit.

35 1 B le coq chantant C a fait sa departie D a son, deguerpie P a sa moiltie delaissie — 2 B Son pere, si ne le savoient C Son pere et sa mere — 3 F de les samie P devers — 4 C P alla D quen icelle F esra.

36 1 A port de me C *passe* vint — 2 B Si trouva — 3 A *passe* tout

L'enfant fist son marchié et poia tout avant.
Quant la nef desriva, mout out le cuer joiant;

37 Car grant dezir avoit d'eslongnier la contrée.
Quant se vint l'andemain que l'aube fu crevée,
Lors la mére Alexis est en la chambre entrée;
La pucele trova qui mout fu esplourée :

38 Au cuer out grant destraice et mout se repentoit
C'avecquez son mari allée n'en estoit.
La dame demanda doucement qu'elle avoit;
Lors li dist en plourant comment la chose alloit.

39 Quant la dame entendi que son enfant s'en va,
Au cuer out tel destraice qu'a terre se pama;
Et la gentil pucele un si grant cri geta
Que le compte l'oy, plus tost qu'il pout vint la.

40 Du grant deul qu'il trova fu forment esbahis.
La pucele li dist : « Chier sire, vostre fis,
Qui m'avoit esposée, s'est de moy departis :
Pour Dieu servir s'en va en estrange païs.

41 « Il emporte une pieche de l'anel de mon doy
Dont je fuz espousée; j'ay l'autre, par ma foy.

B a leur talent F et paia tant — 4 B sen partit sachiez fut bien F Qua (*sic*) le nef desencra.

37 1 D talant F se contree — 2 B fu cleree *ou* clevee C D P levee C Quant vint le lendemain — 3 B F *passent* Lors C en la chambre est entree D La mere de lenfant — 4 B Si trouva la pucelle.

38 1 B tel destresse — 2 A cavec B C P ne sen F que avec son seigneur P seigneur — 3 B lui demanda F La dame ly demande comment la chose aloit — 4 B Elle lui C P Et elle luy a dit comme F Lors ly dist la puchelle comment il en estoit.

39 1 B C Et quant la dame entend F Avant la dame — 2 P que tantost — 3 A gentile B P gente B F haut cri — 4 C P si tost F peult.

40 1 C *rejette ce vers à la fin de la strophe.* — 2 F biau sire — 3 C D P en estrange pays — 4 C D P Sen va pour dieu servir de moy sest departis.

41 1 A day — 2 A Donc, fui, fay D mais par foy F suis —

Jamez homme qui vive n'abitera a moy,
Se ne revient arriere. » Le pére ot grand ennoy.

42 La mére d'autre part s'est en haut escriée :
« Hé! chier fis Alexis, dont te vint tel pensée
Qu'as lessié pére et mére et ta fame espousée
Que par cherté t'avoie bele et bonne donnée?

43 « Biau fiex, j'ai si grant duel que bien mourir vouroie,
Car en toi estoit tout mon soulas et ma joie;
J'estoie mout joieusse quant je te regardoie. »
Lors parla la pucele et dist : « Dame, j'otroie

44 « Au trez dous Jhesu Crist que jamez en ma vie
N'aray a homme nul soulas ne compagnie;
Ains vivré chastement quant vo fis m'a lessie. »
Quant le comte l'oy, estroit l'a embrachie,

45 « Et li a dit ainsi : « Suer, puis que vous voulez
Porter a mon enfant si loiaus amitez,
Jamez a mon vivant de moy ne partirez.
Il sera, si Dieu plet, encore retrovez,

46 « Et pour l'amour de li vous feray garantie. »

3 A may — 4 A dont au cuer ai anay B Se ne vient vostre fils B esmay C le pere ot grant effroy D Sil ne revient le pere ot au cuer grant annoy.

42 1 B D dame, moult hault C Sa mere F *passe cette strophe et la suivante* — 2 B D vient C telle — 3 P Que laisses — 4 B Car pour certain je tavoie C Que sans pechie.

43 1 B Biaulx chier fils alixis que — 2 B En toi avoie mis D En vous — 3 A D vous B Je estoie C bien.

44 1 B jour de ma vie B Car je promets a dieu que — 2 B Homme naura a moy C P charnelle compagnie — 3 C D Ainz bone chastetez D laissee F a dieu voue (*ou* veue) caste — 4 C D embrassee D P Quand eufemians.

45 1 B fille C P Et ly dit doulcement D Et lui dist doulce sueur puisque vous le — 2 A amities B beaux C amistie D si trez grant loyaute D Que a mon filz portes F sy loiel P si tres grant — 3 C D en mon vivant F en vostre vie — 4 C en brief temps D P Se dieu plaist si sera F P retournes.

46 1 B *passe* Et D Mais pour — 2 F par le chambre P a embrassie

La pucele a la dame par la jambe embracie,
En plourant li a dit : « Quant vo fiex m'a lessie,
Pour Dieu, retenez moy en vostre compagnie. »

47 La dame l'ezgarda, estroit l'a acollée.
La grant doulour que firent ne peut estre contée.
La chambre qu'on avoit a grant joie parée,
Fut en duel et en plours ce jour descourtinée.

48 Lors prist Euphemiens ses mesagiers errant,
Par diverses contréez fist querir son enfant.
— D'Alexis vous voudray parler d'ore en avant
Qui estoit en la nef avec maint marcheant.

49 Droit a une chité cuidiérent ariver
C'on apele Lalice, qui siet desus la mer;
Mez un si grant oraige comencha a lever
Que plus de trois cens lieuez lez fist en sus aler.

50 Lez mestrez de la nef furent fort esbahis;
Doucement reclamérent le roy de paradis.
Mout tendrement plouroit li enfez Alexis
Qui cuidoit mout bien estre dedens la mer peris.

51 Mez le dous Jhesu Crist ne le vout consentir :

— 3 B Tout en C Tout larmoyant luy dist C P basset a voix serye D P Tout en pleurs F Et ly dist en plourant — 4 A recevez C D P retenez moi pour dieu F se me tenez.

47 1 B P regarda C F la regarde P embrassie — 2 A qui firent C D quilz F quil font, yestre oublie — 3 B qui fut — 4 A C F le jour C D Fut a deuil et a plour F desgoutinee.

48 1 B Ores F Lors pris oteniens ses messaiges — 2 D P querre — 3 B veuil parler C doresenavant C P compter — 4 B F en la mer F aveucq maint marchant C D P avecque maint marchant D ou avoit m. marchant.

49 1 D cuidoyent — 2 A lalisse C alize D la lice qui est F la lisce, sur — 3 B si commenca D P tres grant — 4 B mil D P qui plus F plus que IIII c. P tous seulz.

50 1 B forment C D tous esbais F *passe cette strophe et la suivante* — 2 D reclamoient — 3 B lui enffant C P ly enffant — 4 B car bien cuidoit il estre perilz C P Car il cuydoit bien estre.

51 1 B ne vouloit — 2 B Que, perir C Car par force — C D P

Car la force du vent fist le vessel vertir
Droit a une journée, ce sachiez sans mentir,
De la sainte chité ou Dieu vout mort souffrir.

52 Quant au port se trouvérent, chacun en out grant joie;
Jhesu Crist merciérent qui tous les biens envoie.
Alexis, qui du tout a bien faire s'otroie,
Droit en Jherusalem a aqueli sa voie.

53 En la sainte chité vint l'enfant Alexis
Ou le dous Jhesu Crist fu vendus et traïs.
Quant il vit le sepucre ou Dieu fu mors et vis,
A nus genous se mist et fist crois sus son pis,

54 Puis dist : « Dous Jhesu Crist, qui en ceste chité
Vousitez mort soufrir pour notre sauveté,
Et en cest saint Sepucre futez resusité,
Veulliez reconforter trestout mon parenté;

55 «Car bien say que pour moy ont grant doulour menée.
Et la gentil pucele que j'avoie espousée
Veulliez garder de mal, haute dame clamée,
Et m'otriez faire euvre dont m'ame soit sauvée! »

56 Alexis fist s'ofrende, puis se vot il retraire;

venir — 3 B C Droit a une cite — 4 B Vindrent ou jhesu crist vout passion souffrir.

52 1 A chacun deus en out joie B sachiez eurent grant F cascun ot grant joie — 2 A gracierent, avoie B bons — 3 D F savoye F qui doubtoit — 4 A F Droit vers B ala querir C si a prinse D P a emprise F a entrepris.

53 1 B le bon — 2 D Ou le tres doulx jhesus F ly — 3 P *passe ce vers et le suivant*. — 4 F puis fist.

54 1 C P doulx roy de gloire — 2 B *passe ce vers* F voulsis — 3 A *passe* Et C estre ressucite — 4 B F toute ma parente (B *ajoute ici le* 1er *vers de la strophe suivante*) C P ceux de mon parente.

55 1 A out, menree F Je scay bien P ont douleur amere — 2 A gentile B P gente C F gentil D doulce — 3 C P haulte dame honnouree D haulte vierge honoree — 4 B *entre ce vers et le précédent intercale un vers inutile.* C P Et me laissiez F oeuvre faire.

56 1 B sen veult C P et puis se voult D plus ne sen vost F se

Nus coutez, nus genous, vint au mont de Calvaire;
La pierre qui fendi vit l'enfant debonnaire;
Puis vint au flun Jourdein pour aconplir l'afaire :

57 Par trois fois s'i baigna Alexis trestout nu.
Puis prist la sainte palme et le bourdon agu,
Com pelerin paumier s'est doucement vestu;
Mez deus jours et deus nuis qu'en Jherusalem fu,

58 Jeüna li sains hons, c'onquez nule ligour
Ne mist dedens sa bouche. A Dieu out tele amour
Qu'il ne li souvenoit de terrien onnour.
Hors de Jherusalem se parti au tiers jour;

59 Tant chemina l'enfant qui du tout a Dieu fu,
Qu'il s'en vint a Lalice tout le chemin batu;
Le trez dous Jhesu Crist li presta tel vertu
C'onquez par l'ennemi ne pout estre vaincu.

60 Et quant le saint prodomme d'ileuc se remua,
En Alphis la chité trestout droit s'en ala
Pour l'amour d'un image que l'en li ensengna,
Que l'angre Gabriel (se dist on) i porta.

61 L'image resembloit a la vierge pucele
Qui le dous Jhesu Crist nouri de sa memmele.

voult — 2 B Nulz coudes nulz genous D Nulz coudes, ou mont descauvaire F Nus queutes et nus genous A C D P Nus coutez a genous — 4 A F fleu B P vint au fleuve jourdain C feux.

57 1 C nulz D se seigna F se baigna — 2 A D et 1 bourdon — 4 C Mais trois jours et deux nuys en.

58 1 B le saint peudomme que onques neut savour C P Tant jeuna C F P doulcour D ly sains corps F Jusna ly bon sains homs — 2 B belle F a tel — 3 A C P Qui ne li B D F terrienne F Que ne ly P de nul — 4 C D sen yssit P yssit.

59 1 D li sires F que du tout — 2 C P la lisse D la lice F Quil vint a la sainte lice — 3 B Et le tres doux jhesus lui donna.

60 1 B sen torna F *passe* dileuc — 2 B tout droit C En la cite darphis C D P droictement D P En la cite dalphis F En escil la cite tout droit sy sen — 3 C D F que on D une ymage — 4 B se dist len C D ange C porta D apporta F ly porta.

61 1 F Et limaige resamble — 2 F Que ly doulz P Que le — 3 B

Si tost comme Alexis entendi la nouvele,
Onquez ne s'aresta, si vint a la chapele.

62 Dez qu'il perchut l'image, de cuer la salua.
Si fort li plout la forme que li saint cors pensa
Que jamez de la ville, qu'il puit, ne partira.
Lors donna tout l'avoir que de Romme aporta :

63 Il n'en retint riens née sans plus que la partie
De l'anel qu'il coupa a s'espée fourbie,
Puis rejoint par miracle. Or commenche la vie
Dez painez Alexis qui tant out de hachie.

64 Quant le bon amy Dieu eut donné son avoir,
Entre les povres gens s'ala errant seoir;
Voulentiers print l'aumone quant il la pout avoir;
A Jhesu Crist servir mist grant paine, pour voir.

65 Mout soufri Alexis de dure povreté,
Ne vout pas a son cors fere sa volenté.
Tant jeuna li sains hons, si fu descoulouré,
Qu'il sembloit qu'on l'eüst hors de terre jeté.

quant alixis D Tantost — 4 C Oncques il ne resta D Onques puis ne fina F *ajoute* que lorguel de che monde ne prisoit un fromaige P il naresta.

62 1 B Des quil vit D Quant il — 2 B *passe* la forme, que il se pourpensa C quadonques sapensa F ly sains hons P Si bien luy pleust lymaige que doncques se pensa — 3 B Que jamais quil puisse dillec C sy peult F sil peult — 4 F emporta.

63 1 A Il nen retint riens sans B ne mes une partie C Il ne retenist riens excepte D fors sans plus la partie — 2 B de lespee C de son espee D quil party F a lespee P a lespee bien — 3 D rejoygnit P Qui depuis — 4 B qui moult eut C qui ot tant C D dalexis D qui moult souffrit hachie F qui tant souffry hasquie.

64 A F *passent cette strophe*. — 2 B Avec les povres sen ala seoir pour veoir C P les autres povres C sen alla asseoir D ala es rues seoir M el renc P mannoir — 4 C P A jhesu crist prioit et au main et au soir.

65 1 C *intercale un vers* : Pour avoir paradis en grant humilite — 2 A son corps, toute sa C P en son cueur D faire a sa voulente F Ne voult pas faire a son corps ses volontes — 3 B C D quil fut F P qui fu descouloures — 4 B Il sembloit que len leust C de la terre gecte D lors fors de terre tire F P Qui sambloit.

66 Il n'avoit char ne sanc, se mout petitet non;
Pour Dieu soufri asez de persecucion;
On li donnoit souvent dez aumonez foisson,
Mais il ne pensoit pas a fere garnison,

67 Car il n'en retenoit que pour li soutenir :
Le remenant aloit as autrez departir;
Du soir pour le matin ne veult rien retenir.
— Son pére le faisoit par maint païs querir.

68 Lez mesagiers au comte par plusieurs liex alérent,
Plus de cinquante estoient qui forment se penérent
De trouver Alexis; tant que deus s'en entrérent
En Alphis la cité, tout par tout regardérent.

69 Saint Alexis trovérent a logestez seant :
Entre les autrez povrez va l'aumone atendant;
Jamez ne l' ravisasent en tel point li serjant,
Car nus estoit et megrez, et povre palisant.

70 Ly sains hons les connut tantost comme il les vit;
Doucement reclama le trez dous Jhesu Crist
Que connoistre ne l' puissent. Or entendés qu'il fit :
Aux mesagierz son pére leur aumone requit.

66 1 B il estoit mout preudom C se bien petit non P de moult petit ou — 2 C P de tribulation — 3 C On luy donnoit pour dieu — 4 A P mais il nen.

67 1 A Il ne retenoit riens fors C Car il ne retenoit que pour lui D fors a son soutenir — 2 B demourant C D B aux paouvres — 3 B lendemain C P ne voulloit rien tenir D detenir F *au lieu de ce vers répète le premier* — 4 A *intervertit les deux derniers vers.*

68 1 C D F par mains pays F Les messaiges P par les pays — 2 C qui moult se travaillerent F qui moult fort se — 4 B C et par tout F En escil la cité.

69 1 F trouverent alexis a lostel dieu — 2 B les aulmosnez tendant D *passe* va P querant — 3 A B ne le B le sergent C P ne ladvisassent C D en ce point D ne ravisassent F ne lavisaisent — 4 A *passe* et C D P et de povre semblant F et povret paissant P chenulx.

70 1 A Le saint homs C si tost com D Le saint corps, moult bien quand F tantost que il les P si tost que — 3 A P ne p., qui B C D F ne le D escoutes — 4 C laumosne leur.

71 Pas ne li escondirent li courtois mesaigier;
Il serchiérent partout es ruez, au moustier;
Saint Alexis lez suit; mez ne li est mestier
De fuir, car jamez ne leur venist cuidier

72 Qu'Alexis leur seignieur fust si fais devenus.
En leur ostel se sont pour diner enbatus;
Li sains hons a la porte de l'ostel est venus.
S'a bien les mesaigiers ouis et entendus,

73 Qui mout doulens a l'oste de leur ostel contoient
Comment le fis au comte Euphemien queroient,
Et disoient ainsi que conter ne pouvoient
Le grant duel que le pére et la mére fessoient

74 Et la gentil pucele c'on li fist espouser:
« Maint jour l'avomes quis, mez ne l' povons trouver.
Argent nous faut : par force nous convient retourner. »
Quant il ourent diné, en l'eure vont monter.

75 Li sains hons out grant joie quant les vit eslongniés;
Bien pense qu'il ne soit jamez quis ne cerchiés.

71 1 C refuserent D esconduirent D les loyaux P Pas ne lesconduyrent — 2 A et ruez moustiers B les rues et les moustiers C P queroyent C en rues et en moutiers D et rues et moutiers F Il requerent par ville et par moutier P pour tout lieu et rues et — 3 B alexis fuit mais si estoit D ne luy est nul mestiers P les sceust — 4 A B cuider C ne le vont cuydier F ne leuissent cuidiet P ne leur eust.

72 1 B ung saint devenuz C si deffaist F Qualex — 2 C P En ung hostel F A leur — 4 A Que bien a les messaigers C Sy a bien les messaiger F Que bien a les messaiges.

73 1 D a lenfe de leur oste estoient F Que moult fort a leur hoste contoient — 3 A contrer C P Et disoient entreulx — 4 C son pere et sa D en faisoient.

74 1 A gentile B P gente C F gentil D Et la pucelle ainsi — 2 A mez ne pouvons A F lavons queru B C P *sup.* mais B ne le povons D Maint jour laumosne quist mais ne povoient le trouver F mes nel poons — 3 C nous en convient tourner P sy nous faulx retourner — 4 B en la nef C sont montes D Quand ilz eurent mengie F vorent monter.

75 1 B deslogier F retournes — 2 C Bien pensa quil ne seroit ja par eulx plus cogneus D ne plus quis ni F Bien pense qui ne sera plus

Courant vint au moustier, l'image chiet aux piés.
Ja orez biau miracle et plain de grant pitiés.

76 Quant les mesagez furent au pére revenus,
Il ne sourent a dire qu'il estoit devenus.
Adoncquez fu li duel dez amis maintenus
Pour l'enfant Alexis qui fu a Dieu rendus.

77 Il estoit en Alphis devant le saint image;
En Dieu servir avoit si bien mis son courage
Que l'orguel de ce monde ne prisoit un fromage;
Mez puis rechut il mort en son propre heritage.

78 En Alphis la cité fu bien dis et set ans
Nus, povres et deschaus; souvent gisoit as chans
Et desous les estaus o les povrez enfans,
Et si n'estoit il pas par nature truans.

79 Par les dis et set ans qu'il fu en la contrée,
Ne fist si fort iver de nef ni de gelée,
Qu'en lit vousit gezir; sa char fu si usée,
Miex sembloit mort que vif; car chacune vesprée

quis ne cerquies P eulx ja plus jectes — 3 A a pies B pie C a lymaige cheust au pies C D Au moutier vint courant F les limaige apoier P errant — 4 C P et moult plain de pities F grant mervelle et.

76 1 B au compte C D messagiers C P arriere revenus F *passe ce vers* P Les dessus messagiers — 2 C *passe ce vers*. — 3 A fu a li duel C P par rome D a rome maintenus F Adont fu ly grand deul des parens — 4 C qui a dieu fut D qui sest a dieu F qui du tout a dieu fu.

77 1 F Et alexis estoit devant — 2 B trestout mis C P a jhesus crist servir avait fait F a dieu — 3 A de se C P Tout lorgueil — 4 B Mais il recut la C Mais depuis receust mort F Et puis, dedens son yretaige P depuis fut il.

78 1 C darphis D P En la cite dalphis F En esxil la — 2 B descheux comme paouvres truans D gisoit es bans — 3 C avec les povres F les escaulx aveuc povres enfans P *confond les vers 2 et 3* — 4 C D P de nature F Et se nestoit.

79 1 C D P Tous les xvii F ans fut par le contree — 2 F si froit yver de vent ne de — 3 B fu bien usee C sy hallee D tout usee F se char estoit usee P Quant luy — 4 A a chacune C par chiere desperee F *intercale ce vers :* Quil sembloit con leust jete hors de teree P ne que aultre chouse nee.

80 Veloit duquez a tant que matines sonnoient;
Les pretrez a la porte du moutier le trouvoient,
Souvent faus papelart et larron le clamoient;
Il ne leur disoit riens, fors que pechié fessoient.

81 Mout souvent fu dez povrez ledengiez et batus,
Mez tout cois se tessoit comme s'il fust tout mus;
Il ne se fezoit pas enparlez ne agus,
Nul mauvez mot ne pout de sa bouche estre isus.

82 Ains avoit mis son cuer en la vierge Marie :
Devant son saint image estoit jusque a conplie
C'on fermoit le moutier; lors pourcachoit sa vie.
Tant que vint une fois a une aube esclesrie

83 Un geune clerc pasoit devant le saint imaige
Pour alumer lez lampez, car il l'avoit d'usaige;
Notre Dame li dist : « Amis, fai mon mesaige:
Chiens repaire un homme c'on doit tenir pour saige;

84 Il a dis et set ans en ceste ville esté,
Et a pour moy souffert mainte grant povreté.

80 1 C Il veilloit jusqua tant D F jusques a P Il vouloit jusqua — 2 F ne nommoient — 3 B D lappelloient F Souventefois papelart — 4 A mez que B mot.

81 2 A Si fu tout nu *et supprime l's aux deux rimes suivantes* B se tenoit C P comme se il fut D com sil fust trestous mus — 3 B Fier ne, en parolles ne en arguz C *manque* D P *le placent après le suivant* D emparliers F en parler trop agus P taisoit mye papelieres ne argus — 4 C P Nulz mal mot de sa bouche si ne pot estre F Nus mais mot ne pot de.

82 1 C D Ains avoit tout son cuer a F avoit son cuer mis — 2 A duc ad conplie B veilloit — 3 B Ainsi que un fremi qui pourchasse C D pourchassoit — 4 B que laube esclarcie D *manque* C F que laube fut esclairie.

83 1 D P Que ung — 2 B quil avoit du servage C com il avoit dusage F si quil avoit lusaige P ce quil avoit dusaige — 3 C fays ung D fay me un message — 4 B Ceans B tenir a.

84 1 B ceste contree hante D Quil a — 2 A Pour lamour de dieu a souffert mainte durte B moult de durte C P Quil a souffert pour moy F Pour lamour dieu a souffert mainte durete — 4 A Je veul car on

Va tantost, si le quier, tant que l'aiez trouvé;
Je veul c'on le connoise et sa tres grant bonté. »

85 Le clerc out mout grant joie quant ces mos entendy,
Inelement et tost de la chapele issy,
Alexis encontra trois fois par devant ly,
Mez jamez ne cuidast pour voir que fust celuy

86 Que la vierge Marie li envoioit cherquier,
Car pluseurs fois l'avoit bouté hors du moustier
Et clamé papelart et ribaut pautonnier.
Le clerc au saint ymaige s'en retourna arier;

87 En plourant li dist : « Dame, par Dieu le tout puissant,
Je ne puis nul trouver qui soit de tel semblant. »
Une vois li a dit : « Trouver le peus seant,
La deriere cel uis ses set seaumes disant. »

88 Le clerc pour si fez mos fu forment esbahis,
Deriere l'uis ala, si trouva Alexis;
Devant li s'agenoule et li dist : « Dous amis,
Vous estez un sains hons, de ce sui je tous fis.

connoisse sa tres grande bonte B F Je veul que ung connoisse sa tres grand bonte C Je veux quon le connoisse en sa grant povrete P en sa tres.

85 1 F Le clerc pour sy fes mos fu forment esbahis — 2 B tantost F Tost et isnielement de — 3 F Alexis encontra par trois fois — 4 C que ce fusse celluy D P Mais ne cuidast jamais pour riens F que che fust chis P que ce fust il.

86 1 A envoiet B tracer D lui avoit fait F ly envoiast querir — 3 B appelle D et mauvais pautonnier F bautonnier — 4 F Le clerc pour sy fes mos P arriere.

87 1 C Et luy dist doulce dame pour D Et lui dist haulte vierge F pour dieu le droiturier P Et luy dist doulce amye — 2 B trouver homme D F P nen puis — 3 B lymaige B ceans — 4 A ce lus, VII seaumes B son service disant D cest huis F che luis, lisant P ce luyz.

88 1 B derechief fut C par yceulx motz D poursuy les mots sy fut fort F fut sy fort P par ses dit moz — 2 C Derriere luys senva D Derrier luis sen ala — 3 B Devant sagenouilla D P chier amis F biaus amis — 4 A soyez tous fis B soions certains C de ce suis je certifs D La dame qui tout peut ma cy a vous tramis.

89 Vostre bonté nous a long tens esté celée. »
Quant Alexis l'oui, s'a la couleur muée;
Bien s'en cuida fuir, mez le clerc a hapée
Sa main qui estoit noire et mesgre et très halée.

90 Par devant les chanoines l'ala tantost mener,
Lors leur dist comme Dieu fist l'ymage parler
Pour faire la bonté du saint homme montrer.
Il le vourent evesque beneir et sacrer.

91 Mez le bon ami Dieu ne le vout consentir :
Bien sait que pour lez biens de ce siecle tenir
Peut on a trop grant paine en paradis venir.
On fist saint Alexis cele nuit bien servir;

92 Il fut mout bien couchié, mais il ne li plout mie,
Car endroit mienuit que gent fu endormie,
Il s'enfuy. N'ot cure de nule compagnie.
Courant vint a la mer; preste fu la navie;

93 Aveuc ceus s'en entra qui vouloient paser.
Droit au port de Coursant cuidiérent ariver,

89 1 D *passe ce vers et les cinq suivants.* — 2 A si a la C lentend C a sa F Quant le saint lentendy — 3 C F la happe — 4 A F deshalee B *passe* noire, moult hallee C fort hallee F qui estoit magre, noire et P et alee.

90 1 F ala tantost — 2 B de lymage que jhesu crist fist F Lors leur a dit comment — 3 F homme trouver — 4 B voult faire eveque C Lors le vouldrent evesque beneistre D A evesque le voldrent beneir P faire et benir et.

91 2 A Car bien savoit que C D say, de ce monde C D Bien sot F Que bien que cestoit pour le bien detenir — 3 F Personne a trop — 4 F *passe* saint.

92 1 A mez ne li plout mie A F Et fut B P mais ne li plezoit mie D Il fut moult bien servy — 2 A B Car quant vint a matines B furent endormie C que gens sont C D Car endroit la mienuit F Car quant vint vers matines — 3 A F seigneurie C sanfouyt trestout seul sans nulle compaignie D P senfuyt quil neut soing — 4 B Quant il vint C P Vers la mers vint courant D Vers mer sen vint courrant.

93 1 B qui vouldrent C Il entra avec gens D P Il entra avec ceulx P qui la — 2 C de corssent D corsant sen cuidierent aller F soisant P cor-

Mez le dous Jhesu Crist fist la barque tourner
A set lieuez de Romme, ce sachiez sans fauser.

94 Quant le bon ami Dieu vit Rome la magour
Ou de son haut lignage estoit toute la flour
Doucement reclama le trés dous creatour
Qu'il le gardast d'enbatre en terrien onnour;

95 Puis dist : « Doulx Jhesu Crist, je ne vousise mie,
Se vostre plezier fust, que ceste nef vertie
Fust en ceste contrée, car ceus de ma lignie,
Je cuist, me renbatront en ceste mortel vie.

96 « Vrai Dieu, conduisiez moy par itele devise,
C'omme de mon lignage charnel ne me ravise;
Se l'aumone mon pére je povoie avoir prise,
Jamez je ne gerroie seur coute n'en chemise. »

97 Adonc saint Alexis isi hors du vessel,
Mez pour naient se doute, que ja d'omme charnel

sey — 3 C ne le vout consentir Mais a sept lieues de rome se sachez sans faulser Droit a une lieue de rome san vindrent arriver. — 4 B Bien a VII B se sachiez F Asses moult pries de romme.

94 1 B lami dieu ce vit ou estoit le greigneur C la major — 2 B Et que de son C P de sa parente — 3 A F le souverain C Mon (moult) doulcement deprie au tres doulz creatour D De moult bon cuer reprist le souverain seignour — 4 B destre congneu C Qui le garde de mectre D en son mondaine honneur F Que le gardast, terriene.

95 1 A F Gloriex dieu dist il — 2 A que nef vertie B que en ceste partie C ceste nef fut vertie — 3 B Fusse a rome C Droit en ceste citey D cil de ma lignie F en ceste aie — 4 A F en terrienne B Je crois quilz me congnoissent C Je croy, me congnoistront D Je cuid F P Je croy.

96 *Strophe passée tout entière dans* B — 1 F confondez moi — 2 C D P Que nul de mes amys C P charnellement ne mavise F Que nul de mon lignage — 3 C D P Se laumosne povoye de mon pere — 4 A Jamez ne seroie D Jamais ne coucheroie F James jour ne geroie P ne chemise.

97 *(A partir de ce vers lacune dans D jusqu'à la strophe* 112) — 1 C P san yssist du F est alexis issus — 2 A charmel B C neant B C mortel C il doute car ja F se redoubte car ja homme — 3 A pele

Ne sera conneü, trop a cangié sa pel :
Il fu megrez et laz. Mez bien dist qu'a l'ostel

98 De son pére vendra requerir aucun don;
En Romme s'en entra apoiant d'un bourdon.
Il encontra son pére qui estoit mout proudon.
Ja orez com le fis mist le pére a resson ;

99 Il li a dit : « Chier sire, veulliez moy herbergier!
Que Dieu qui en la crois se lessa cloufichier
Et lez piez et lez mains et son costé percier,
Vous ramaint vostre fis que vous avez tant chier. »

100 Quant le pére entendi le reclain Alexis,
Mout tendrement ploura dez biaus iex de son vis,
Puis li dist doucement : « Pelerin, biaus amis,
Vous arez bon ostel puisque l'avez requis

101 « Ou non de mon chier fis que de bon cuer amoie.
Depuis qu'il me lessa je n'ou parfaicte joie;
Toujours, quant m'en souvient, de deul mourir vouroie.
Le roy de paradis qui tous lez biens envoie

102 « Veulle ceus conforter qui li font courtoisie.

— 4 C et de povre fasson C P Moult fut P et lait mais sen vinst a lostel.

98 1 B pour querir (*vers passé dans* C) P De son pere vou la — 2 A C F P baston F P A romme — 3 F P qui moult estoit preudon — 4 F Ja ore que le fil P La ourrez.

99 1 C Tout bas luy dist, abergier F Il a dit tres chier sire P Tost luy a dist — 2 B En lhonneur de cellui qui en croix se laissa C crucifier F Pour dieu qui, fut tranchies et penes P cloux bouter — 3 C Ses mains et ses pies F P Et ses pies et ses mains, perchies — 4 B Et vous ramaint l'enffant, C *ajoute* Et vous doint dieu grace toujours de le prier P que vous ames.

100 1 C reclaim dalexis F le raison P ouyt parler dalexis son fils chier — 2 F de yeux de son biau vis — 3 B C P doulx amis F *passe ce vers.* — 4 A quant vous C Vous arez mon hostel F Mon frere vous larez quant le mavez.

101 1 C En nom C P que pour amour jamoye — 2 A Dupuis — 3 B pour lui mourir C P Par foy quant — 4 A avoie.

102 1 C Vueilles, qui luy feront aye — 3 A voi Dieu B de vray

Mout fu en sa geunesse sa char souef nourie.
Or ne sai'ge, voir Dieu, s'il est mort ou en vie :
Il a dis et set ans que son ordre a guerpie;

103 « Bien croy qu'a puis soufert mainte forte journée,
Car povre gent estrange est trop mal apelée
Et leur dist on souvent mainte lede goulée. »
Ainsi com ils parloient, sourvint sans demourée

104 Li uns des pers de Romme c'on nommoit Contantin,
Qui dist : « Venez chiez moi, pour Dieu, franc pelerin;
Jamez ne vous faudra ne pain, ne char, ne vin. »
Quant Alexis l'oy, si tint le chief enclin,

105 Et li dist : « Biau dous sire, je feroie pechié;
Quant ce valant prodoms m'a premier herbergié,
Se pour vous le lessoie, ce seroit mauvestié.
Dieu vous rende lez biens que m'avez otroié. »

106 Quant la mére Alexis vit qu'on lui vout tollir,
A son seigneur a dit : « Par Dieu, j'ai grant dezir
De herbergier ce povre; que Dieu par son plezir
Doint a mon fiex courage qu'il puisse revenir. »

C P vray F pour voir — 4 A *passe* a (guerpie) D que sa femme a laissiee P son her a delaissie.

103 1 A cray B C P quil a souffert B P puis mainte fort C puis mainte dure F Je croy que puis a souffert — 2 A est trop villement C sont trop fort affollee F Car les povres gens sont trop vieument P trop lait — 3 P Et luy — 4 A Adoncques y sourvint sans point de C tantost sans F Et adont ly souvint P vingt ung sans.

104 1 B Un des bourgoys B qui eut nom C Ly homs, appelle F quon apele — 2 B o moy C biau doulx franc F a moy P syre franc — 4 P Saint alexis C qui tint la chiere F Quand alexis lentend sy mit le.

105 1 C P Doulcement luy dist sire — 2 A valent, ma ici B ce preudomme cy C si me veult C P Puisque ce vaillant homme F ychy ma P icy ma — 3 A B je feroie C P se seroit F che seroit — 4 A F presente C que votre cueur mottroye F vous rengne.

106 1 A leur vouloit F con volloit tollir — 2 F par deul jay grant despit — 3 C Dabergier ce povre homme P cest homme — 4 C briefment de revenir F P quil veulle.

107 Lors a dist Alexis a son pére brement :
« Vostre ostel m'otroiatez, sire, premierement;
Desous vostre degré qui du palez descent,
Frans hons, me veul couchier si vous vient a talent;

108 « Car je suis mout maladez et plain d'enfermeté.
Du relief me donrez quant on ara digné,
Et je prierai Dieu par bonne volenté
Que vostre fiex vous rende c'avez tant deziré. »

109 — « Bons hons, ce dist le pére, ne te faut esmaier,
Je te ferai aset et pain et vin baillier,
Et en ma mestre chambre ferai ton cors couchier.
Que Dieu veulle mon fiex Alexis herbergier ! »

110 A l'eure que la mére ouy nommer l'enfant,
De l'engoise qu'el a va sez poins detordant;
Son fiex en out pitié, mez n'en fist nul semblant,
Car il se doutoit mout qu'on l'alast ravissant:

111 « Vrai Dieu, dist il em bas, qui es souverain pére,
Comme c'est grant amour que d'enfant et de mére!
S'il me reconnoisoient, j'entreroie en grant hére. »
Adonquez dist le conte a sa vois qu'il out clére :

107 2 C moctroyes F me prestes, parfaitement — 4 B je veuil F *passe* si vous vient.

108 2 A B donnerez C F donnes — 3 B Et dieu je deprierai C de bonne C F a dieu — 4 B enfant C que tant vous desires F que vostre fil ramaine P reviengne.

109 1 A Biau fiex ne te chaut desmaier B Bonhomme dit le conte F Preudon, son pere ne vous chault desmier C E P Pellerin dist le sire — 2 A F donner C P car asses te feray — 3 B belle chambre F te feray je couchier.

110 1 A oyt parler de son B Si tost comme — 2 B Du grant pitie quelle eut C E P Tendrement souspira F quelle ot — 3 F Alexis en ot — 4 A quel alost B que on lalast advisant C E Car destre ravise se doubtoit moult forment (E cogneus) F con alast P con ne le voist rampant.

111 1 B Puis dit doulx jhesu crist C P Ly sains homs dist vray dieu F he my vray dieux dist il — 2 A F que de pere — 3 C je seroye en misere — 4 C Adont luy dist le sire F Adont a dit le conte.

112 « Il me faut un sergant qui me gart ce paumier.
Bien voy qu'il est malades : de repos a mestier,
Qui le me gardera il ara bon louier,
Pour tant que il li face trestout son dezirier. »

113 Un des escuiers dist : « Je m'en met en present.
Je le garderai bien, non pas pour vostre argent;
Mez pour vostre chier fis que j'amoie forment
Feray au bon paumier du tout a son talent. »

114 A ces mos est le comte en la sale montés,
Son fiex et le serjant sont en la court entrés.
Alexis lui dist : « Sire, quant garder me devés,
Je vous pri que je soie couchié sous les degrés. »

115 Le serjant Alexis sous les degrez mena,
Lez piez en iaue chaude doucement li lava,
Puis li dist : « Dous amis, soiez vous un poy cha,
Coute et blans dras vois quere ou on vous couchera. »

116 Alexis li a dist : « Biaus amis, non ferez,
Car jamez jour sus coute ne gierront mes cotez;
Mez une poingnant nate, s'il vous plait, m'aportez. »
— « Volentiers, biau dous sire, dist il, quant le voulez. »

112 1 A C *passent* me F pour garder — 2 A F Je vois P et de repos — 3 A qui me li B *intervertit les deux derniers vers* — 4 A tout son C qui luy face tout ce qui luy est mestier E P tout a son desirier.

113 1 C P Dist ung des escuiers vees moy cy en F Ung escuier a dit je men viens — 2 C D P Je le servirai bien — 3 B loyaulment C trestant P fermement — 4 C P Feray ad ce povre homme D Feray au pelerin.

114 1 A A sez mos C D ce mot — 2 A entez B allez D sont a court demores — 3 A C D P frere F *passe* sire — 4 D Je vous prie que soye soubs les degres menes P mene.

115 3 A *passe* soiez F sees un pau de cha — 4 A *passe* ou B beaulx C sur quoy vous coucherez D ou vous coucherez la.

116 1 B respondit C D P Lors luy dist ly sains homs F non fera — 2 B C P jamais sur nulle coete D jamais nul jour sur coiste F *met ce vers après le suivant* car point james sur queute — 4 B mais une nate poignante — 4 B dist il frere puisque vous C P doulx amis puisque vous D Certes volentiers sire F sire quant ensy le volez.

117 Le serjant quist la nate et l'aporta en l'eure;
Alexis loua Dieu, puis se coucha deseure.
L'escuier li fezoit son plezir sans demeure.
Celle qu'il espousa pour s'amour souvent pleure.

118 Alexis a lonctens sous les degrés geü;
Son chier pére et sa mére l'ont maintes fois veü,
Ausi fist la pucele qui tant l'ot atendu.
Mez onquez ne pout estre par nul d'eus coneü.

119 Bonnes gens, mout fessoit ce saint corps a prizier
Qui avoit si grant terre sous li a justisier
Et si vouloit pour Dieu sous son degré couchier.
Toujours quant le serjant li donnoit a mengier

120 Le relief qui venoit du grant palais hautain,
Le saint hons n'en usoit, de ce soiez certain,
Fors le mains qu'il povoit, pour estancier sa faim;
L'autre fezoit donner. Tout estoit son reclain

121 En Jhesu Crist servir et du cuer aourer;
Il n'avoit son deduit qu'en sautier recorder.
Souvent vit son chier pére et sa mére paser
Et la france pucele c'on li fist espouser,

117 1 A et ci la aporte C prist — 2 C D P Ly sains homs P dessus — 3 B F Le sergent — 4 B *intervertit ces deux vers* D P qui lespousa souvent pour lamour.

118 1 C D P Ly sains homs D le degre F degres jut — 2 D mout souvent F Et son pere et sa mere — 3 B D Ainsi F Aussy a la pucelle — 4 A F P par eus reconneu B par lun deux C Mais oncques de par eulx ne peust estre congneu.

119 1 B moult estoit C P Bonnes gens se saint corps con se faisoit F che saint homme P faisoit molt a — 2 F tant de terre — 3 C F P soubz les degrez — 4 C P Ades quant.

120 1 C Du relief, du hault F Le relief quil avoit du grant palais plenier — 2 A husoit B Le sergent nen mengoit F alexis — 3 A escaucier *(sic)* B Fors pour lui soustenir F encachier — 4 B Pour dieu soit donne l'autre B C cestoit tout.

121 1 B Il avoit mis son cuer en j. christ C a jhesu D du tout adorer — 2 B Il avoit sa pensee au C navoit aultre deduit que — 3 C P veoit son pere — 4 B P la gente C F la gentil.

122 Mez il n'avoit talent de conter son affaire.
La pucele, qui fu courtoise et debonnaire,
Le visitoit souvent; mez, sachiez sans retraire,
Se bien le conneüst, trop miex li vousit faire.

123 S'avoit elle de li en son cuer grant pité,
Pour l'amour d'Alexis qui s'en estoit alé.
Lez serjans de l'ostel ont le saint cors gabé;
Mout souvent li fezoient asez de cruauté.

124 Papelart le clamoient et truant et bricon,
Mout souvent li jetoient au nez et au menton
Laveurez et ordurez; mez tant estoit preudon
Que Jhesu Crist prioit qu'il leur feïst pardon

125 Et par sa sainte grace lez gardast de mesprendre.
S'il se vousit nommer, il lez feïst tous pendre.
Un jour de Rouvesons vout son pére descendre
Du palais : au degré s'en vint sans plus atendre.

126 Le pére vit son fiex el povre grabaton;
Il s'aprocha de li et le mist a resson,
Et dist : « Crestien frére, ne sai nommer ton non;
Di moy s'il te faut riens qui soit en ma messon. »

127 Li sains hons li a dit : « Bien nommer me savez,

122 2 F La courtoise pucelle qui estoit debonnaire — 4 B C le recongneult D Selle le ravisast moult mieux F le vausist P le ravisast.

123 3 A *passe* le C P lont maintes fois gabbe D Les garssons.

124 1 B et ribauld et C P lappelloient C truant et garsson — 3 C Les boes et F tout estoit — 4 A quil leur faist B leur donna C leur en fist F car qui leur fesist.

125 1 B Et que par sa digne grace P Et que par sa grant — 2 A il lez faist tous prendre B Car sil eust voulu C fist trestous F Sil se voloit nommer il les feroit tous P prendre — 3 A deffendre (*sic*) B A un jour des roisons D rogaisons F vit.— 4 A sen alla B sen vint il.

126 1 A gezir comme povres homs C P com ung povre garsson F gesir com povre hon — 2 D du lit sy la mis — 3 B nosez nommer C F Et luy dist D ne scay dire — 4 C *ajoute* : Et tantost tu larais sans point darrestion D dy moy sil te plaist riens.

127 1 C P luy dist frere D Le saint corps lui respond F respondit

Car je suis crestien en bautesme nommez.
Dieu vous rende vos biens, certez j'en ai asez,
Et vous ramaint l'enfant que tant vous dezirez. »

128 — « Bons homs, ce dist son pére, pour Dieu de paradis,
Pourcoy ramentois tu mon enfant Alexis?
Quant il n'est retourné, certez il n'est pas vis.
Duel ay quant m'en souvient. » Pleurant s'en est partis.

129 Atant es vous sa mére hors de la chambre isue
Et est sous le degré devant son fiex venue,
Et la pucele ausi qui fu mout irascue.
Quant ly sains hons les vit, tout le sanc li remue.

130 Onquez ne lez osa le saint araisonner,
Pour ce que il ne fust conneüs au parler.
La dame prist tantost sa file a apeler,
Et li a dist : « Pucele, forment me doit pezer

131 De ce povre home la qui sous ce degré gist.
Je croy bien qu'il me het : onquez riens ne me dist.
Fesson li ses drapiaus laver pour Jhesu Crist;
Il ne vivra mez guerez : trop forment aflebist. »

— 2 D en baptesme clamez F Car je suis en batesme crestien apeles — 3 B que vous mavez pretez C P les biens dont tant fais vous mavez — 4 B Et vous rende.

128 1 B Bonhomme dist le pere C P dist le seigneur pour lamour dieu merci D dist le seigneur F Et homs che dist son pere — 2 A mamente tu (?) B me nommes tu C remembre tu F me ramentues — 4 F souvient sen moray ains mes dis.

129 1 A Atant et vous B Apres sen est la dame C D P Apres sen est F Et adont est sa — 2 B Et devant les degres sont toutes deux venues C vers son enfant E P Et dessoubz les degres — 3 B *intervertit ces deux vers* C P La pucelle avec elle qui nestoit pas trop drue D La pucelle avec lui — 4 A le saint homs B Quant alixis.

130 1 A le saint homs arenier F ly hons araisonner — 2 B congneu a son parler C D recongneuz F *passe ce vers et le suivant.* — 3 B print la pucelle a appeler C a raysonner C D P print ung jour — 4 A F P vous doit peser (*ou* nous?) B fille C Et luy dist pucelle, nous.

131 1 A povrez homs B De ce paouvre homme qui C F les degres F povre paumier — 2 A F P qui nous het D Je croy que il me het M me — 3 B ses draps D *intervertit ces deux vers* — 4 B plus guere, affoiblist C F apalist D empalist F vivera gaires.

132 La pucele li dist, qui fu courtoise et sage :
« S'il trepase chiens, ce sera grant outrage
Se ne savons enchois son nom et son lignage.
Alons parler a li, si saron son courage. »

133 La dame li dist : « File, par foy, j'y vois envis:
Tousjours quant le regarde me souvient d'Alexis,
A pou qu'il ne lui semble de la bouche et du vis.
Du duel qu'ay de mon fis je mourai ains mez dis.

134 « Non pourquant alons y, puis qu'est vostre tallent. »
Sous les degrez alérent plourant mout tendrement.
Alexis demandérent son nom trés bonnement.
Il leur dist : « Crestien suis nommés vraiement. »

135 Quant il out dit ces mos, miex qu'il pout s'est dreciez;
Sa mére et la pucele embracha par les piez,
Et dist : « Merci vous pri, pour les Dieu amitiez,
Car bien say que pour moy avez les cuers courciez. »

136 — « Bons hons, dient les dames, pourcoy requiers mercis?
Onquez jour de ta vie rien ne nous meffeïs. »
— « Si ay fait, dist il, voir : j'ay nommé Alexis
Quant ving en cest ostel; si, comme il m'est avis,

132 1 A B F saige B lentend C qui est D F repond — 2 B ceans B ce seroit C P Sil trespasse dist elle, domaige, D Sil trespasse entre nous, hontaige — 3 B avant C Se ne savons de luy D ainssois F et son coraige P au moins — 4 F si sarons son nom et son lignage.

133 1 A je vois en vis B par dieu je y vois C La dame luy a dit — 2 C F quant je le voy F de mon fis — 3 C D qui A quil ne li resemble F quil ne lavise — 4 B De pitie de mon filz B *intervertit les trois derniers vers.* C D Le dueil que jay de luy C mocirra sans mantir D mocirra ains mes dis P Le deul que jay de luy mourra avant.

134 1 B puisquen avons talent B C P Non pourtant — 2 C D P Lors vont vers (D soubz) le degre — 3 B D P doucement C demandant D demandent F son nom et son talent — 4 B C Et il leur B bonnement.

135 1 C D Quant il leur dist — 3 B vous ai B C pour la — 4 A avez cuers courouciez D que par moy sont vos cueurs P courrouciez.

136 1 B Bonhomme disent B de quoy requerez F homme — 2 B de rien ne nous meffiz C riens en ta vie tu ne D Quonques F meffesis — 3 B Sy ay dist il dames C Helas sy fais madame quant je nomme F nomme vostre filz — 4 B vins C D P si quil mest bien advis F sy com moy est avis.

137 « C'onquez puis ne venitez sous ce degré vers mi
Que toutez deus pleurant ne partisiez de ci.
Je vous ai couroucié, si vous requier merci,
Car je trepaserai brement, je le vous di. »

138 Quant les dames l'oïrent, s'ont de pitié plouré,
Mout doucement li ont son meffait pardonné;
Plourant s'en sont partiez et il est demouré.
— Dis et set ans entiers il avoit ja esté,

139 Et out autant esté en la cité d'Alphis,
C'onquez ne but de vin ne ne just en bons lis.
Li sains hons qui sentoit son cors mout aflebis,
Apela son serjant et li dist : « Dous amis,

140 « Soiez certain, biau frére, je mourrai le matin;
Je ne t'ai que lesser, ne argent ne or fin :
Ton servise te rende celui qui est sans fin.
Mais pour Dieu va me quere enque et bon parchemin. »

141 Quant le serjant l'oy, si en out grant pité,
Car mout bien le servoit en fine loiauté;

137 1 B Onques B C vers moy soubz ce degre cy C Oncques jour ne F soubz ces degres icy — 2 B vous partistes dicy C de my D dicy P de moy — 3 B C je vous en cry A si vous crie F Et se vous ay courciet sy vous en requier — 4 A je vous le C je trespasseray bref pour vray.

138 1 B lentendent C ont D sont grant dueil demene — 2 B tendrement C les meffais D le meffait F che meffait — 3 B *met ce vers après le suiv.* C et luy seul demoure C P De luy sont departies D De luy se sont — 4 B Ja XVII ans entiers il y avait este D la este.

139 1 A reste B Autant avoit C Et fut autant en la D Et se eut autretant este en — 2 A ne mist en B ne se geut en lis C P sur nulz lis — 3 B forment afoiblis F son cuer — 4 D P et lui a dit amys F son seigneur.

140 1 B que je mourre C D le matin F biaux sire — 2 B C que laissier F que donner — 3 P *manque* — 4 B va moy quere ancre C *ajoute* Car il me fault escripre mon service dyvyn D et encre et parchemin F alez me queure.

141 (*Strophe tout embrouillée dans* C) 1 B lentend D moult en ot F quant le seigneur lentend — 2 A Car de bon cuer lamoit, bonne

Duel out quant entendi qu'il seroit trespasé.
Enque et bon parchemin li a lors aporté.

142 Adonc saint Alexis escript toute sa vie,
Puis ploia en la leitre de l'anel la moitie
Dont espousa la bele que pour Dieu out guerpie.
Le bref mist en sa main, puis dist a vois serie

143 Qu'il vouloit recevoir le dous cors Jhesu Crist.
Quant l'ot pris, les deus mains en crois sus son pis mist.
Adonc le roy dez roys un angre li tranmist,
Qui dist : « Amis, tu as en paradis ton lit. »

144 Aprez vint une vois parmi Romme criant,
Que toute gens ouirent li petit et li grant,
Qui dist : « Que faitez vous, peceeur non sachant,
Quant vous n'alez querir le Jhesu Crist serjant

145 Qui maintenant sera de ce siecle partis?
Sus une nate gist, mout est povres ses lis. »
Tous ceux de Romme furent ce jour mout esbahis;
L'apostolle meïmez requist a Dieu mercis.

F Pour lamour dalexis qui estoit en ale — 3 B Dolent fut quant il sent D Doulant fut quant ouyt P quant il entant quil vouloit — 4 C F luy ala apporter P ly apportast tantost.

142 1 C D P Adoncques ly sains homs — 2 B C la partie — 3 C P laissie D que il avoit laissee — 4 C Le brief tint E En son poing mist la lettre.

143 2 A en cors B Et quant il leut recu F Dont prist il ses deux mains sy les mist sur son pis P et fait croix sur son pis — 3 B ange C D F son ange — 4 A pardis B Qui lui dit doulx amis C amis tu as lassus gaingne ton lit D Qui dist tu as lassus es cieux ton lit aquis F Disant amis P la es saints cieulx.

144 1 D huchant P uchant — 2 B *met ce vers après le suivant* D neis les petis enfans — 3 A pereceus meschant B Et dist, paresseux et meschant C faulx pecheurs mecreant D pecheurs et F pesqueurs tout mescreant — 4 B C Que nalez vous C F servant F *met ici le second vers sous cette forme :* Que tout le trouveres ly petit et ly grant.

145 1 F Que sera maintenant P monde — 2 B moult sont paouvres ses lits C son lit F cieux lis — 3 A Tout le peuple de r. en fu mout e. F tout esbahis C moult fort esbays P Ceulx de r. ce jour f. — 4 B Le pape mesmement C P requist a jhesu crist mercys D Le pape si reprist de cueur a dieu mercys F Lapostole de romme.

146 Saint Inochent estoit pape en icelui tans;
S'avoit deus roys a Romme qui mout furent puissans,
L'un fu nommé Acaire, l'autre Honore li frans;
Les deus estoient frérez, si furent mout engrans

147 De trouver le saint cors dont la vois out parlé.
Tout le peuple en requist la sainte Trinité.
Une vois leur a dist qu'il ne seroit trouvé
Fors chiez Euphemiens, conte de la cité.

148 Quant le saint apostole ouyt ceste resson
Que Euphemiens avoit le cors en sa messon,
Li et tout le clergié i vindrent de randon
Et les deus rois aussi et maint autre baron.

149 Chacun peut bien savoir qu'il fut moult esbahiz
Quant il vit tant de gens entrer en son pourpris.
Le corps lui demandérent, dont il fu bien marris.
Il dit qu'il n'en scet rien, ne lui vault deux espis.

150 Quant par tout son manoir ont enquis et gardé,
Ils distrent que le conte sera a mort livré

146 1 A a celui tens B en cellui D por cellui F a ycel temps — 2 B Si eut deux C Deux roys avoit a rome qui moult furent en grant F en romme — 3 A aquere B Dont lun eut nom acaire et lautre hone ly fans C *passe ce vers et les deux suivants* F aquer P lenfant P hylaire — 4 B en paine furent grans D cestoient molt en grans F P et furent moult en grans.

147 1 A le cors saint — 2 C *passe* en D *passe ce vers* — 3 B sera C D P Un saint homme leur dist — 4 C D P au cueur de la cite F Fors sur otemiens.

148 1 A Si tost com la. entendit la — 2 B *rejette ce vers à la fin de la strophe sous cette forme :* Quant Euphemiens vit tant de peuple en sa maison — 3 B rendon C toute la clergie.

149 *Cette strophe et les deux suivantes manquent dans* A F. 1 C P Estre povez certain D bien esbays — 2 C Quant affermians vit ses gens de si hault pris D Quant eufemian vit celle gent ou pourpris P Quant effemian veit les gens ainsi pourpris — 3 B sil leur dist mercis C trestous par un advis C D P Le saint corps lui demandent P il fut mout esbais — 4 C D P Et dist C P qui vaille deux espis D mais ne vault II espis.

150 1 B eut C P Tout partout le palais ont serche et D Partout le

Se le saint corps n'enseigne, mais il leur a juré
Qu'oncques jour ne le vit. Plourant s'en est alé;

151 Sa mesnie hucha, du saint corps leur enquist,
Mais jamais ne cuidassent (ce saichez sans respit)
Que ce fust le povre homme qui sous le degré gist,
A qui souventefois avoient fait despit.

152 Lors fu Euphemiens mout forment esbaïs,
Que deus roys si estoient en son palais voutis.
Mez la gentil pucele fu devant Alexis
Qui jezoit sur la nate : mout li troubloit le vis.

153 « Bons hons, dist la pucele, je croi que vous mourez. »
— « C'est voir, dist il, suer bele; prochainement saurez
De quel lignage suis ne en quel lieu fus nez.
Mez d'une seulle choze suis forment effraiez :

154 « Car je voi a mez piez lez anemis d'enfer
Qui l'ame de moy-cuident avoir au trespaser,
Mez je voi cha sus destre les sains angrez chanter.
Pour Dieu, trez douce suer, pensez de bien ouvrer,

155 « Si que par bonnez euvrez conquerez paradis.
Je n'ay pas a mon cors fait mout de sez delis

palais ont serche et regarde — 2 C P Et disent D Et disent quil sera tantost emprisonne — 8 C se corps saint — 4 P sen est tourne.

151 4 B sa mesgnye appela P sy hucha P les enquist — 2 B ne cuidast C sans mentir — 4 B P ilz avoient C de despit D par maintes fois.

152 1 A Lors fu ce jour ephemiens pensis B durement pensis C Adont affemiens fut forment a F Lore fu otemiens le jour moult pensieus — 2 B les barons et le peuple, en son pourpris C D P Car les barons F *passe ce vers* — 3 A gentile B gente C P franche — 4 C D P trembloit F P Qui estoit sur.

153 1 B Bonhomme B mourrez D bien voy vous vous morez — 2 A savez B Cest vray dist le saint homme C dist il pucelle F Chest verite dist il — 3 B C P lignage fu en quel lieu je fus nez F et de quel parentes — 4 B mallement C D P mais certes dune chose.

154 1 B denffer — 2 C au trespassement P avoir et emporter — 3 B angelz C D P deuers dextre F angles — 4 Et pour dieu tres belle C pour ce C P tres doulce amye D tres doux amy penses du bien orer.

155 1 B puisses acquerir D F conquestes — 2 C D fait trestous ses

Et si me dout je mout dez laz aus anemis.
Douce suer, Dieu vous rende les biens que m'avez quis.

156 « Je vous prie que faciez mon cors ensevelir :
Mez plus prochains amis me venront enfouir
Et une franche dame que vous pour Dieu guerpir. »
Quant la pucelle l'out, si dist sans alentir :

157 « Sire, de prez d'ici sont donc vostre parent? »
Or plus ne pout parler le cors qui l'ame rent.
Les angrez l'emportèrent devant Dieu liement.
Les sains par toute Romme sonnèrent hautement

158 Sans ce c'on lez tirast : chacun sonnoit par li.
Quant la gentil pucele out le miracle oui,
Forment se repentoit que ne l'out miex servi.
Le sergent vint au conte et li a dist ainsi

159 Tout baset en l'oreile : « Frans hons, le bon paumier
Qu'as fet dis et set ans sous ton degré couchier
Trespasa orendroit; bien croi que Dieu l'a chier. »
Quant le conte l'oy, si i vint sans targier.

— 3 A Et me douge bien B Et si me doulge moult des larrons C des ennemis F Et sy me doubte bien des las des — 4 B te, que tu mas F Bielle suer.

156 1 A facez C que vous faittes — 2 C *manque* A me verront — 3 A que veul B franche pucelle C que pour dieu j'ai laissee D que vos pour dieu F *passe* dame — 4 B lentend C P La pucelle loyt et dist D La pucelle louyt sy dist F La pucelle ly dist tantost sans.

157 1 B est donc C de pres de sy sont ly votre F he sire de pries sont dont tous vostre P donques vos — 2 A Du plus C D P Pluz ne lui pout respondre le saint cors lame rent. — 3 B bonnement F proprement — 4 C sonnoyent C D F Les cloches par tout romme P Les soings.

158 1 C chacune sonnoit D Sans ce quon les tire chacun sonne F Sans che qu'on les sonnat — 2 A gentile A D F P le miracle choizi B Si tost que la pucele C D P la franche D le miracle entendit — 3 B repentit B C mieux ne le servit — 4 A F Lescuier D vint encontre.

159 1 B C sire C *supprime* le — 2 C Qui as, les degres couchie D ce degre — 3 B En droit est trespasse D lait chier — 4 A il li vint sans atargier B si i vint sans targier C D Quand le sire, sy v. s. atargier.

160 Le saint cors regarda qui ja estoit transis;
Il ne cuidast jamez que ce fust son chier fis.
Le conte vit ses mains croisiez sus son pis,
En l'une vit la laitre, lors fu tout esbahis;

161 Mout bien la cuida prendre, mez ne la pout avoir.
Lors ot grand duel le conte et d'ire le cuer noir.
Tantost s'en vint au pape, si li fist a savoir
Q'uns hons est trespasé sous son degré pour voir :

162 « Dix et sept ans entiers a chiens demouré;
Un brief tient en sa main, bien prendre l'ay cuidé,
Ne le me veult laissier : bien m'a pris en grant hé,
Car trop povrement l'ay en son mal regardé.

163 Je croi bien que ce soit le saint cors que queron. »
L'apostole out grant joie, car mout estoit prodon.
Dessous le degré vint et li autre baron.
Tres tous s'agenouliérent en grant devocion,

164 Et depriérent Dieu de bon cuer fermement

160 1 A F Il regarda le cors B Regarda le saint cors C P Le saint homme regarde — 2 C Il ne cuidast empiece C P son doulx filz D P appiece F *met ici le troisième vers sous cette forme :* Il regarda ses mains croisies — 3 A Il regarda ses mains B Mais il vit ses mains P dessus son — 4 B dont il fut C fut moult F En leure vit

161 1 A Il la cuida prendre D Le sire la vout prendre F Il les cuidast bien prendre — 2 A Adonquez out grant duel B fut bien marry certes pour vous dire voir F Adont ot il grand deul — 3 B F Adonc, et lui C D A lapostolle vint et lui a fait savoir — 4 C Ungz homs est, soubz mes degres.

162 1 A F *passent cette strophe.* B eust en langueur este C D seans P seant — 2 B Ce brief — 3 B de quoy jay este ire C Mais il ne le me veut pour rien leissier aller P Mais il ne ma laissies cueilly ma en — 4 C trop lay en son mal povrement C D P visite.

163 1 A crai D *passe le deuxième* que — 2 B Le pappe C D F P car il estoit prodoms — 3 A Sous les degrez sen vindrent A F sans point darestoison B et maint autre baron B Dessoubz, vindrent F Soubz les degres alerent — 4 B F par grant C *passe le deuxième hémistiche.*

164 1 C D F P Et prierent a dieu D de cuer devostement — 2 C

Qu'il sachent du cors saint le vie plainement,
Et de quel lieu il est et qui sont si parent.
Lors se leva le pape trestout premierement :

165 Vers la main du saint cors s'abesse et humilie,
Il a prise la lestre, le saint li a lessie.
Dezploier la cuida et vout lire sa vie;
Mez le dous Jhesu Crist ne le consenti mie,

166 Car des mains l'apostole la laitre s'en yssy,
Ou sain a la pucele par devant tous saly,
Qui trente et quatre ans out atendu son mary.
Tous ceus qui la estoient en furent esbahy.

167 Mez le dous Jhesu Crist le fist pour ensegnier
C'ordre de mariage fait forment a prizier,
Quant desus l'espousée fist la lestre lancier,
Sus pére ne sus mére ne la vout envoier.

168 Personne est bien chetive qui ront son mariage:
Dez lors renie Dieu et se met en l'ommage
Dez anemis d'enfer qui tant sont plains de rage.
L'apostole parla a la pucele sage,

169 Et li dist : « Bele suer, bien croi que soiez bonne,

Qui C D P proprement D Quen sache — 3 A De quel ligne B et dont F Et de quel lignaige est — 4 B sapproucha.

165 1 B Par devant le C D se baisse — 2 C D P Puis a, tantost lui a — 3 C dire sa vie.

166 1 A de lap. B au bon pape C a lapostolle F *passe ce vers* — 2 B Au sain de la pucelle C P devant trestous saillit D devant tous tressaillit F de la pucelle la lettre se saly — 8 B Qui bien trente et huit ans atendit F *passe* out — 4 B Trestous ceulx qui la furent F Toulx chiaux qui furent la.

167 1 C tesmoingner — 2 B est forment D fait moult fort a — 3 A *passe* fist B voult C son espousee F Quand desus ses mamelles fist la — 4 C Na pere ne a mere P a son pere ne a sa mere.

168 2 B en hommage C Car des lors D et sembat en louvrage F Des lors se reniest de dieu et — 3 A qui sont tous F plains doultraige — 4 B parle.

169 1 C D P doulce suer D te croy que F Et ly a dit pucelle P je

Quant Dieu par devant tous ceste lestre vous donne;
Festez la tantost lire a aucune personne. »
Un saige cardinal la pucele aressonne,

170 Doucement li dist : « Sire, cestre lestre lissiez! »
Le cardinal respont : « Cent mercis en aiez,
Quant la m'avez balie. » Aux gens dist : « Cois soyez!
Je truis en cestre laitre (bien veul que le sachiez)

171 « Que ce saint cors pour qui nous sommes asemblez
Fu fis Euphemien, Alexis est nommez.
En cest ostel naqui ou il est trespasez;
Pour l'amour de Dieu a soufert maintez durtez;

172 « En Alphis la cité fu bien dis et set ans,
Nus, povrez et deschaus comme povre truans;
Autant a demouré cemme povre penans
Sous lez degrez son pére. » Lors fu le cri si grans

173 C'a paines oït on a Romme Dieu tonner.
Je croy c'on n'oy onquez si grant duel demener.

croy — 2 F P *passent* dieu P devant nous tous — 3 B Faictes — 4 C Lors un saint cardinal D lors la dame arraisonne F P *passent ce vers.*

170 1 A Humblement B La pucele lui dist F Moult belement ly dist — 2 B cent mil merciz C D P luy dist — 3 A a tous di que saciez B grant honneur me portiez C dist tous oyez F je veul que vous sachiez — 4 A bien veul que tous loiez B je vueil bien que saichez C bien vueil que vous sachiez D et veuil que le sachiez F que chest en ceste lettre drois est que.

171 1 B pour qui sommes icy F P pour quoy sommes chy — 2 C D P Est filz F alexis fu — 4 B moult de durtez C maintes grant povretes D Pour lamour jhesu crist F a souffert de duretes P souffert grant povrete.

172 1 C D En la cite dalphis F En esxil — 2 B Nulz paouvres C D B Deschaulx et mal vestus — 3 B Et autant B com povre penitans P *manque.* — 4 C moult grans F *passe* si.

173 1 A A paine B Onques homme ne vit si grant dueil demener F Qua paines peust on dieu a romme trouver P Qua grand peine ouist on — 2 A con oy B Car trestout son lignaige se prenoit a plourer F *met ce vers après le suivant* Je croy nus ne vit onques — 3 A F

Lors dist le cardinal : « Encore veul parler;
Par amour leciez moy ma laitre parfiner.

174 « Saciez que ce saint homme une dame espousa,
Mez onquez charnelment a son corps n'abita.
Quant departi de lie son anel li coupa;
Vez en ci la moitié! » La pucele cria

175 Quant cez moz entendi : « Lasse! mal eürée!
J'ay bien l'autre moitié trente et quatre ans gardée. »
Mout dolente l'ataint. Tel vertu la journée
Fist Dieu que l'une pieche est a l'autre soudée,

176 Si bien qu'il n'i parut c'onquez fust departis.
De la pitié plourérent trestous grans et petis.
Mout grant duel demena le père pour le fis;
Ses poins teurdoit de raige et dessiroit son vis,

177 Puis dist : « Filz Alexis, grant duel m'as demonstré.
Comment as si vilment geü sous mon degré?
Helas! doulent pecheur, pechié m'a bien tempté,
Quant en dis et set ans n'ay mon fils ravisé. »

Le cardinal respont B Donc dist le D veuil te — 4 A Par amours C diffiner C D la lettre P deviser.

174 1 B D cest saint corps — 2 B natoucha — 3 A li B delle C D P au departir delle — 4 B Voiez C Dont vecy D Veez F adont la pucelle.

175 1 B lors dist lasse — 2 B *intervertit l'ordre de ce vers et du vers précédent* — 3 B D grant vertu C D Belles vertus fist dieu pour eulx celle journée D le tent grant vertu a monstree F lataint vertu fist le journee — 4 B que lune a lautre fut tres bien resouldee C P Car lune piece a lautre cest illeques souldee D car lune piece a lautre sest F *passe* fist, fust en lautre.

176 1 B Si bien que ne semblast que fussent F Sy bien qui parut conques — 2 A De la partie B De pitie C les grans et les F plouroient tous grans — 3 B F demenoit C D P trop fist merveilleux dueil — 4 B Ses mains tortoit C D dangoisse D et despiece F en desquirant son vis P *manque.*

177 *Cette strophe manque dans* A F. B *la met après la* 178e — 2 C dessoubz D P Comment as si vilment C Quant as si vilement — 3 C dollant.

178 Puis dist : « Fiex Alexis, ceste lestre est sauvage.
Ne say ou tu as pris si merveleus courage
Que desous mon degré es mort a tel hontage.
Je te cuidoie fere tenir mon heritage.

179 « Hée ! chier fis Alexis, le cuer me fent pour toy !
Encore t'atendoie au jour d'uy par ma foy.
Pas ne te connoissoie ; si estoiz prez de moy ! »
La mére d'autre part out au cuer grant esmoy :

180 Si trestot comme elle ot la parole entendue,
Com femme forsenée est vers son filz venue.
Vilment le vit gesir sur la nate velue.
Qui ne l'eust soustenue, pasmée fust cheüe.

181 Ce ne fu pas mervelle s'elle mout se demente.
Elle dist : « Alexis, de ta bele jouvente
Qu'as tenue si vile, donc je sui mout dollente !
Et s'avoies sous toy tant de si bele rente !

182 « Biaus fis, c'est grant merveille que mon las cuer tant dure,
Qu'il ne fent en deus pars ou d'angoisse ou d'ordure,

178 1 C D P Hee chier — 2 A a eu D Je ne scay ou preistes — 3 B P a tel oultraige C en tel oultraige F en tel — 4 F hiretaige.

179 1 C D P Beau cher, me fault — 3 C Mais ne te connoissoye C P sy estoye avec moy F et sestois — 4 A F anoy C effroy P ennoy.

180 *Cette strophe manque dans* A F — 1 B Aussitost C la doulleur P la douleur enduree — 2 B Helas femme forcenee tu nes pas bien venue C Trestoute forcenee D a son — 3 B voir gesir ton fils C Villainement le vit mort — 4 B A terre cheist pasmee qui ne leust soustenue D Son ne la soutenist P elle fust cheuz pasmee.

181 1 B *rejette ce vers à la fin de la strophe* Et nestoit pas merveille se elle estoit bien doulente C D P si elle fut dolente D Ce nest pas de merveille F Et sy nest point mervelle quelle — 2 C D P filz ta belle — 3 C as tenu, cest dont je me gremante D P trop vil cest ce dont me demante F quas tenue chy huy dont je moult suis — 4 B de si tres belle rente A B C D Et si avoies C D P trestant de belle F Il savoies.

182 1 A D que mon las de cuer dure B F que mon las cuer dure B Ce nest pas de merveille — 2 A B F P de gresce et D de grant

Quant je voy mort gesir mon fis a tel ledure ! »
La pucele refist grant deul a desmesure.

183 Par la prece dez gens s'en couroit la pucele;
Forment tordoit ses poins et gratoit sa forcele.
Par desus le cors saint fust cheüe la bele,
Quant le saint apostolle la retient et apele.

184 La pucele crioit comme fame desvée :
« Chier amis Alexis, com dure desevrée !
Mout vous ay atendu et en bonne pensée,
Or m'avez vous lessie de tous biens esgarée.

185 « Je suis bien de tous poins cheüe en veuveté.
Jamez n'aray autre homme pour la vostre amité,
Si que la sus es ciex en la sainte clarté
Puissent avoir nos amez vraie societé ! »

186 Moult avoient dur cueur ceux qui la ne ploroient.
Le Pape commanda, tant com le dueil menoient.
C'on atornast le cors, si qu'il l'emporteroient;
Mez les rues de Rome toutez plainez estoient.

dueil et — 3 A a telle C P mort mon filz icy a desmesure — 4 B fist C grief deul C P reffait.

183 2 A Souvent gratoit son pis et batoit B teurdoit ses mains et gratoit B C P ses mamelles D et frappoit F Souvent, ses mains — 3 B sen aloit la pucelle — 4 A la redrece B la tint et appelle C D la detint et F la drecha et P la tint et sy lappelle.

184 1 A F effraee B Entre les bras du pape sest moult hault escriee — 2 B comme ay cy dure destinee P com dure destinee — 3 B par tres bonne pensee C par loyale pensee — A F toute seule B C P de tous points esgaree.

185 1 B Helas or suis je bien F Or sui je bien queue de tous poins en vieulte — 2 C pour la dieu amitie P Ne jamais naurai aultre homme espouse — 3 C D P ou ciel — 4 A seurete B nos amys D vierge societe F sainte solempnite P en vraye.

186 A F *donnent ainsi les vers* 1 *et* 2 : Lapostolle commande tant com leur deul fezoient Nul ne pouroit penser la doulour qui menoient B Tous avoient les cueurs durs tous ceux qui ne C les cueurs durs D qui adont ne — 2 C a ceulx qui le deuil demenoyent B P *manquent* — 3 A F preist le cors saint emporter le cuidoient B le saint corps C P quamporter le voulloyent — 4 C P plaines de gens estoyent D *a ces*

187 L'apostolle leur dist : « Seignieurs, soiez certains,
Se ne prenon couseil, nous seron ja estains,
Car lez ruez sont plainez de frans et de vilains;
Je lo que le tresor de Rome soit atains

188 « Et soit gecté a gens. Si se departiront. »
Et il ont respondu volentiers le feront.
L'argent gietent ez ruez; les gens semblant n'en font :
A veoir le cors saint si grand desirier ont

189 Qu'il ne sont pour l'argent tant ne quant remué.
Adonc fu le cors saint des plus forts gens levé,
A mout grant paine sont par la prese passé;
N'y out roy n'apostolle qui ne fust enpresé.

190 Droitement à l'eglise vindrent sans demourée
Qui de saint Boniface le martir fut fondée.
Mout fut ce jour la messe solemnelment chantée.
La pucele i sourvint quant elle fu finée,

191 A l'eure qu'on vouloit enterrer le saint cors;
La damoisele s'est agenoulie lors,

deux vers : Si fist on mais en leure quemporter len vouloient Ot tant de gens es rues que passer ne povoyent.

187 1 B Adonc dist le pape C D P Adont dist lapostolle *puis* C *embrouille toute la strophe* D cest ly certains F Seigneurs dist lapostole de ce soies P cest le sergent — 2 D P nous serons tous — 3 P des frans et des — 4 B Je crains.

188 1 A F as gens B Si soit gecte aux gens D F si le departiront — 3 A ne font B la gent F *passe* es ruez — 4 A si grant desiree C D le saint corps si grant desir en B P si grant voulente.

189 1 C Ne se sont remues P Que ne se sont — 2 A de plusours gens B de fortes gens — 3 F de le presse leve — 4 B ne pape qui ne fust bien lassez C ne fust tant lasses F Il ny eut roy ne conte.

190 1 A F En leglise sen vindrent tout droit B sans point de — 2 A est fondee — 3 A Mout ont B Haultement ce jour la y fust messe C la messe ce jour B P solempnellement — 4 A B quant elle fu commencee C ains quelle F quant on leut commenchee P chantee.

191 A F *intervertit l'ordre de cette strophe et de la suivante.* 1 A Quen loure B Apres la messe on vout F Qua leure — 2 B Adonc sagenouilla

Puis a dist en plourant : « Vrai Dieu misericors,
Veulliez que de chiens n'ise ja vive hors. »

192 Et dist : « Mon droit seigneur, tant comme il fu en vie,
Ne vout avoir a moy soulas ne druerie.
Dieu pri c'aprez sa mort aie sa compaignie. »
Le trez dous Jhesu Crist ot s'oraison ouïe :

193 Car la gentil pucele tantost se confessa,
Et un petit aprez le saint cors regarda ;
Au cuer out tel destresse qu'en l'eure trespasa.
Lors le grant duel a Rome partout renouvela.

194 Pour la pucele y out mainte lerme plourée.
Avequez son segnieur fu la bele enterrée.
Belez vertus fist Dieu pour eus cele journée,
Qu'il n'out si grief malade en toute la contrée,

195 S'il venist au saint cors par bonne entencion,
Qu'il n'eust tost et en l'eure de sez maus garison.
Saint Alexis soufry grant tribulation
Pour avoir paradis : en la fin deprion

la pucele lors C la belle demoiselle sest agenouillee — 3 C D P Et dist moult doulcement — 4 B Veuilles de mon corps gecter la vie dehors C P Ne veuillez que plus vive C nenisse de ceste eglise hors D Vueilliez que jamais vive nisse de ceans hors P ne me ysse de ceans hors.

192 1 C D doulx F mon bon — 2 A *passe* avoir B F compaignie C charnelle compagnie — 3 B Si prie a dieu quaprez sa mort ne soie en vie C D P Au moins quapres F *passe ce vers* — 4 A F a bien sa voix C P ot sa priere.

193 1 A Adont la pucele B P gente C D gentile F En leure la — 2 A aprez un petit B C Un bien petit apres D Un petitet apres F Et un petit apres vers le chief — 3 A que tantost — 4 A Adonquez le grant duel de tous B des amis grandement C P du tout renouvella F Et adont le grant duel de tous renouvela.

194 2 B Avec — 4 B Ny eut si D Car not si F Que neust le.

195 1 B venoit C aux sains corps D Se il vint — 2 A P Quil neust ens en l C E Quil neust tantost en l'eure D Quil ne receust en leure — 3 E Moult souffrit alexis de t. — 4 F en leure en deprions.

196 A Dieu et au bon saint qui tant out de hachie,
Que tes euvrez fachon en ceste mortel vie
Que quant l'ame sera de nos cors departie
Avoir puissions dez angrez la saincte compaignie.

Amen.

196 1 A o bon A F que tant soufri F *passe* et E meschief — 2 *Ces trois derniers vers changés dans* F (*voir l'introduction*) B telz C E Que telz heuvres faisons D Que telle euvre fassons — 3 C D E P Que quant lame de nous sera du corps partie — 4 B angelz C P Quavoir D Quavoir puist des sains anges la doulce E la belle.

GLOSSAIRE-INDEX.

GLOSSAIRE-INDEX.

Ce Glossaire-Index, dû en grande partie à M. Joseph Herz, membre de la Conférence des langues romanes de l'Ecole des Hautes-Études, comprend : 1° tous les mots de l'ancien texte, désigné par O, tel qu'il est publié ci-dessus ; 2° un petit nombre de mots, intéressants pour une raison ou pour une autre, tirés des rédactions S, M et Q ou des fragments cités dans la description des manuscrits ; 3° le dépouillement par ordre alphabétique de tous les faits philologiques ou autres contenus dans les quatre Préfaces et les notes de O ; 4° la liste des ouvrages signalés dans les manuscrits des diverses rédactions et mentionnés dans la description de ces manuscrits. — Les chiffres entre parenthèses (précédés de la note p.) qui suivent beaucoup des mots de l'ancien texte renvoient à la page de la Préface ou des Notes où ces mots sont étudiés à un point de vue quelconque ; il eût été trop long de spécifier pour chaque renvoi le point particulier traité à la page en question.— La mention n., suivie ou non d'un chiffre, après le chiffre d'une page, renvoie aux notes au bas de cette page ; elle est employée soit que le renvoi s'applique à la page seulement, ou à la note seulement, ou à toutes deux. — J'ai jugé inutile de joindre aux mots cités une traduction : ceux qui sont difficiles ont été expliqués dans les Notes.

A (*manuscrit de la réd.* O), *description* 3-5
— *copie de* A* *faite vers* 1150 137
— *écrit en Angleterre* 3
— (*irrégularité de la déclinaison dans le ms.*) 106
— (*déclinaison des adjectifs dans le ms.*) 109
— (*discussion de l'orthographe de*) 27 ss.
— (*variantes orthographiques de*) 171-176
A* *manuscrit intermédiaire entre* a* *et* A 137
A' *manuscrit de la réd.* Q 331
a, manuscrit écrit peut-être vers 1070 27, 65, 71, 95, 136
a*, *copie de* a, *copié par* A* 137
a, famille de mss. de la rédaction O 23 ss.
a, *famille de mss. de la réd.* Q 344
a (*la voyelle*) 46-49
— (*origine de*) 46-47
— *long du français moderne* 49
— *partout bref dans* O 49 (*cf.* Errata)

— *remplace* é 54-56
— *devant les nasales alterne avec* ai 124
à *signifie* a *accentué* 47 (n. 2)
— *devenant* ie 79
à *signifie a atone* 47 (n. 2)
a (*lat.* ad) O 5 e 8 d 10 e 13 c 14 e etc. (p. 97)
a (*interjection*) O 79 d 89 a
aage de aetaticum 48
Abeces (li) par ekivoche, par le Roi de Cambrai, ms. S 212
abes de abbas 113-4 (n. 3)
-able (*suffixe*) 49 (n. 2)
Abraham O 2 a
absolude O 82 e (p. 93)
Acaire (*saint*) 26
Accentuation varie dans la déclinaison 104
acertes O 30 b 114 c
achater O 8 e 125 c (p. 48, 122, 179)
acoler O 86 d
acomungier O 52 b (p. 81-2)
acorer O 80 e (p. 93)
acorre O 102 e 104 e (p. 126)
acostumer O 100 d
acoveter M 195
aculer 210
ad O 7 c 8 c (*cf.* p. 179) 9 b 13 b 14 a (p. 97)
Adam de la Hale, cité 130 (n. 1)
adeisement écrit adaisement dans L 73
adire 213
Adjectif (*déclinaison de l'*) *dans O* 108-109
Adjectifs de la trois. déclinaison latine 114-115
adjutorie O 101 d
adoser O 90 b
aduré S 493
ae *latin assimilé à ĕ* 80 (*n.* 1)
ae *diphthongue devenu* è 38
aé de aetatem 48
Aelis de Louvain, femme de Henri I d'Angleterre 29
affliction O 72 c
Age des poèmes de Clermont, de la Vie de S. Alexis, et de la Chanson de Roland 39
agraver O 58 d
ahan O 46 e 55 c (p. 99, 105)
ai (*diphthongue*); *ses sources* 37-38
— *devenu* ao *puis* è 38
— *devenu* è *dans la rédaction i* 199
— *comparé dans* O *et dans Roland* 38-39
— *confondu avec* ei *en normand plus tôt qu'en français* 42
— *diphthongue forte, prononcée* ái 73
aidier O 93 b
ailors O 39 d (p. 101)
ainz O 54 d 92 a b
ajude O 107 c (p. 93)
al O 1 a 2 a 10 b 11 c etc 5 (p. 118, 133)
alaschier O 75 b 116 c
alasser O 100 b
albe O 117 b
aler O 2 d e etc (p. 125, 90, 122)
Alexandre (*Fragment d'*) *de Florence, cité* 47 (n. 5), 55
Alexis O 7 a 10 c etc. (p. 91, 107)
alien O 84 b (p. 53, 190)
almosne O 19 c 20 c 24 c 105 d
almosnier O 25 c 51 c (p. 181)
aloer O 16 c 109 e
alquant O 64 b 117 d 112 c
alques O 113 d
als *a conservé longtemps son* l *dans certains dialectes* 118 (n. 1)
— *élision impropre* 133
Alsis O 18 a 19 c 23 c etc. (p. 180)
alter O 34 d (p. 53)
altre O 24 d 32 a etc.
alue S 104
aluec M 1228
amanevir 186
amanver O 47 c (p. 186)
amb O 78 b
amer O 2 b 4 c etc. (p. 37, 49-50)
ami O 22 d 31 d 33 c etc. (p. 105)
amie O 33 c
amistiet O 33 c (p. 82)
amor O 1 b 14 c etc. (p. 179)
an O 33 a 55 a 56 a (p. 99)
an *a déjà dans* O *le son nasal assez développé* 82
— *distinct de* en *dans* O 36
— *se confond avec* en *dans Roland* 37
— *se confond avec* en *dans* S 199
— *distinct de* en *dans* M 270
— *écrit pour* en *dans* L 83
Analogie (*influence de l'*) *sur le vocatif* 108
— *sur la forme du pluriel des mots provenant de la première déclinaison* 110

— *sur la flexion des mots provenant de la deuxième déclinaison* 113-4
anceisor O 1 e 3 b (p. 74)
ancienor O 1 a (p. 118)
andoi (*l.* andui) O 5 c (p. 75-6)
an...e, *assonance* 134 (*cf.* an)
anel O 15 c (p. 53)
aneme O 67 b 74 a 82 e etc.
angele O 18 c 122 b (p. 57)
angelor M 190
angler M 627
Anglo-normand : e *pour* ie 80
— u *équivalent à* ou 77 (n.)
— ui *pour* oi 76
— *traitement des dentales* 92
— *emprunte le* th *à l'anglo-saxon* 95
— *change* n *en* m *devant* f, v 102 (n. 3)
— *altère de bonne heure la déclinaison* 105-6
— *n'ajoute pas* d's *au nominatif des substantifs qui n'en ont pas en latin* 112
— *semble traiter différemment l'adjectif s'il est attribut ou prédicat* 109
— *offre souvent* er *pour* eir *à l'infinitif de la deuxième conjugaison* 123
— *a la première personne du plur. en* om (um) 120
— *dit* frai *pour* ferai 125
Anglo-normande (écriture) 64
anguissos O 92 b (p. 75)
anoitier O 11 a (p. 77)
anonchion M 988
ant ; *voy.* an.
-ant, *terminaison de tous les participes présents* 111
aoi à rayer dans Roland après les vers 1403 *et* 3785 37 (n. 2, 4)
apareir O 55 e 82 d 97 d 107 c (p. 93, 190)
apartenir O 55 b
apeler O 5 c 13 b etc.
apert O 113 b (p. 53)
Aphérèse de e *dans* eet 33
Apophonie romane 123 (n. 5), 124
aporter O 57 c
apostle S 350
apostolie O 61 a 62 a etc. (p. 58, 105)
Apostrophe (usage de l') emprunté au grec 75
aprendre O 7 d
apresser O 12 d
aprester O 65 c
aproismer O 58 d (p. 75)
Arcadie O 62 b (p. 26, 49, 106-7, 188)
Archaïsmes supprimés par les renouveleurs 10 (n. 2)
— *dans le ms. L* 23, 28
ardent n'est pas un participe 123 (n. 3)
argent O 106 a
ariver O 17 b 39 c 40 b (p. 185)
Article (déclinaison de l') 118
as (*de* als) O 1 e 19 d 51 c etc. (p. 118, 133)
as (*de* ecce, *éd.* es) O 46 d (p. 47)
asaisie M 139
-*ase (mots en)* 49 (n. 2)
asedeir O 20 b 30 a (p. 128)
asemblement O 10 a
asembler O 9 e
asen 207
asentir (s') 210
asez O 81 b (p. 53)
asoignenter S 172
asousplir S 611
Assimilation dans la déclinaison 112
— *dans la conjugaison* 123 (n. 4)
— *de* n *dans* dorrai 125
Assomption *de la Vierge Marie dans le ms.* A 4 n.
Assonances dans L A S 3, 4, 6
— *confuses parfois dans* L 3
— *changées en rimes dans* M 6
— *(passage des) aux rimes* 9
— *portent sur la voyelle accentuée* 30
— *(étude des)* 35-40
— *en* é *et* è *sont nombreuses* 50
— *(tableau des) en* é *et* è *dans* O 59-60
— *en* o *et* ue *dans Roland* 70
— *en* u *dans* O 72
— *prouvent la prononciation* Déus Déu 77
— *(importance des) pour l'orthographe* 77 (n.)
— *indiquent la prononciation de l'auteur* 80
— *en* an *et* en 82-83
— *prouvent l'emploi dans* O *des formes* dolente, commune, grande 115
— *en* eiz *et* ez *assimilées dans* O 120
— *(les* 125 *strophes de* O *sont distribuées en* 17) 133
— *(tableau des plus anciennes)* 134

— *(on transforme les) en rimes dès le douzième s.* 138 (n.)
— *de i moins anciennes que celles de* O *et de Roland* 199
astenir O 45 b
Astérisque marque les mots du latin vulgaire ou rustique 48 (n. 3)
atapiner S 653 655 M 637
atargier ne peut assoner en é pur 195 (*cf.* p. 79)
atemprer O 119 c (p. 93, 195)
atendre O 78 d 94 d etc. (p. 51, 93, 122, 128)
atente O 89 c
-ation (terminaison) 49 (n. 2)
Atones finales en français moderne 55 (n. 3)
-ator, terminaison latine, donne -édre 95 (n. 1)
atorner O 28 d 34 a
attement O 114 d (p. 194)
-atum, -atem, terminaisons latines, donnent -ét 98
aus de als 118 (n. 1)
avant O 8 c 46 c 65 c etc.
— (a en) O 8 c (p. 179)
Ave Maria (li) en roumans ms. S 211
aveir O 1 c 1 d etc. (p. 125-126, 32, 74, 75, 78, 91, 98, 100, 107, 120, 122, 123 n. 2, 188)
avenir O 102 a (p. 129)
aventure O 89 a
avironer O 115 d
aviser O 48 c 79 e
avoc O 11 c 42 c (p. 69)
avogle O 111 a
avoglir O 87 d S 1199 (p. 191)

B, *manuscrit de la rédaction* Q 33
b, manuscrit perdu de la rédaction O, *auteur de* PS, *sorti de x, écrit probablement vers le commencement du douzième s.* 24, 137
b, *famille de mss. de la rédaction* Q 341
bai du latin badius 38
bail de bajulus 96
bailie O 42 d 108 c (p. 96, 101)
bailir O 74 a 105 a (p. 101)
banc O 66 b (p. 115)
baptistere S 147
barbe O 78 b 82 a
barnage O 50 c
batesme O 6 d (p. 53)
batizier O 7 a (p. 82)
batre O 85 d
beicier 221
bel O 6 e 17 a etc.
belement O 10 c
belisor S 53
bellezour écrit par ou *dans Eulalie* 61
Beneeit, autorité importante pour la langue 42
Besant (li) de Dieu, cité 5 (n. 1)
Bestiaire (le) n'est pas le premier ouvrage de Philippe de Thaon 29
Bévues du scribe du ms. A 138 (n. 1)
Biart (Philippe) a écrit le ms. P 340
bien (*subst.*) O 2 e 84 c etc.
bien (*adv.*) O 7 d 109 e etc.
Bifurcation en français moderne du son o *en* ou *et* eu 66
blanc O 82 a 78 b
blasmer O 13 c
blastengier O 64 b (p. 90)
bloi a toujours un o 75
bocle ancienne forme de boucle 60 (n. 1)
boche O 97 a (p. 86)
Boèce (poème provençal sur), en strophes de 3 à 15 vers décasyllabiques 130-131
boisier S 25
bon O 1 a 2 c 6 c etc. (p. 69, 71)
Boneeuree, nom de la femme d'Euphémien dans la réd. i 201
Boniface O 114 a (p. 106, n. 3)
bor O 90 e (p. 69, 190)
bosoin O 47 c (p. 75)
bosoinos O 73 c (p. 75)
boterel S 220
bouclier prononcé en deux, puis trois syllabes 33
boujon M 267
Bourguignons-lorrains (dialectes) 41
— *(patois modernes)* 66
— *(textes)* 121
bourgeoisie formé par le suffixe ia 96
bourre mot cher à Malherbe pour dire remplissage 201
braie de braca 38
Brandan (Vie de saint) dans le ms. L, inédite, 4 (n.), 29

— *emploie le* th 95
— *conserve souvent les dentales médianes* 92
bricon O 54 a (p. 111, 187)
brief O 110 c (p. 115)
brisier a toujours ie 79
bronie O 83 a
bufoit M 436 (p. 272)

C, *ms. de la réd.* Q 33
c, *famille de mss. de la rédaction* Q 341
c (*étude de la consonne*) 85-88
— *a primitivement le son de* ts *devant* e, i 85
— *devant* e, i, a 85 ss.
— *latin initial devant* o, u, *et les liquides* l, r 88
— *tombe dans certains cas* 88
— *et* ch *dans le dialecte de* M 277
cambrelenc S 77
candoile S 125
cartouse 219
*Catalan ne diphthongue pas l'*o *tonique* 68
cativos M 606
Caton (distiques de) en vers français, ms. S 216-7
Cédille, où il faut l'employer 85 (n. 2)
ceindre O 83 b
cel O 8 b 10 d etc. (p. 117)
cele O 37 c (p. 117)
celer O 64 e
celeste O 5 d 12 b 13 d 67 e 116 b (p. 53)
celui O 14 a (p. 117)
cemin, forme picarde 85 (n. 1)
cent O 119 e
certes O 36 b 38 b (p. 53)
cesser O 17 e (p. 53)
cest O 35 b 107 b etc.
ceste (*éd.* cesta) O 101 b etc.
cestui O 107 e
ceval, forme picarde 85 (n. 1)
ch *dans les dialectes français* 85-86
— *en picard* 86, 277
— *aussi ancien que la langue dans les dialectes qui le possèdent* 87
chadeir *ou* chedeir O 85 e (p. 86)
chair, fr. mod., forme difficile à expliquer 48 (*n.* 1)
chambre O 11 e 13 a etc (p. 86)
chancelier O 76 a (p. 86)
chançon 177
chandelabre O 117 a (p. 86)
Chansons de geste appartiennent aux plus anciens textes en langue d'oïl 42
— *leur forme primitive* 201
chanter O 102 b 112 e 117 d (p. 86)
Chanteurs mercenaires 9-10
chanude O 82 a (p. 86)
chape O 117 b (p. 86)
charn O 24 a 45 c 87 b etc. (p. 48, 86)
charnel O 99 c
chartre O 57 d 70 c etc. (p. 86)
chascun O 52 b (p. 74 n. 1, 86, 88 n. 1)
chesne de casnus 88
chevels O 87 a (p. 53, 86)
chief O 82 a (p. 86)
chier O 12 c 22 a 26 e etc. (p. 86)
choisir de kausjan 75, 86, 88
chol, en français moderne chou 60 (n. 1)
chose O 61 c 64 c 69 b etc. (p. 86)
Chute des dentales 91-92
ci O 89 b
Cicéron et Tulle, deux personnages distincts 209
ciel O 11 c 25 b 36 d etc. (p. 80 n. 1)
cil O 26 a 35 d etc. (p. 117).
cince O 29 d (p. 183).
ciptet, forme qui remonte à une tradition ancienne 100 (n. 1)
cist O 74 a 80 e 101 b etc. (p. 117)
cit, forme inexpliquée 113 (n. 3)
citet O 9 b 17 a 18 a 19 c etc. (p. 54, 113)
citied, forme fautive 99
ciutat, forme provençale 113 (n. 3)
clair, mauvaise orthographe moderne 50 (n. 1)
clamor O 45 a
Classification des manuscrits de O 7 ss.
— *des manuscrits de* Q 340 ss.
cler O 70 b (p. 53)
clerc O 75 e 117 b (p. 53, 115).
*Clermont (poèmes de) : élision de l'*e *féminin atone et de la voyelle finale de* lo 31-32
— a *pour* é *indique le voisinage de la langue d'oc* 55
— *formes avec* u *au lieu d'*o 63

— *traitement de la diphthongue* oi 76
— *traitement de la diphthongue* ai 38
— *la nasalisation dans* an *n'est pas encore complète* 82
— *le* ch *alterne avec le* c *sans aucune règle* 87
— *les dentales se maintiennent au milieu et à la fin des mots* 92
— *versification et langue* 93
— *sont écrits en strophes régulières* 130
cloufichier Q 13, 2
ço O 3 e 11 b 21 d etc. (p. 33, 34, 85, 117)
Coïncidences des manuscrits 19-21
cointe O 43 b (p. 75, 185)
colchier O 11 b (p. 86)
color O 1 d
com O 12 a d 17 d etc.
comand O 11 c
comandement O 5 d 18 c
comander O 15 b 34 c 58 c etc. (p. 93)
Combat (le) des Trente Bretons, ms. A' 331
commoveir O 103 a (p. 78, 100)
commun O 62 c (p. 115)
compaigne O 122 b
compainie O 121 d
*Comparaison entre les vers de Roland et ceux d'*O 30-34
Composés avec par *dans* O 47
— *avec* de *et* de ex 103
Comput (*le*) *de Philippe de Thaon, cité* 29 (n. 2), 57
comte O 4 b 9 b 103 d (p. 69, 71, 72, 111, 112)
*Conclusion de la Préface d'*O 134-138
Conditionnel dans O 125
confort a donné l'anglais comfort 102 (n. 3)
conforter O 95 d 118 e (p. 195)
Confusion de oi *avec* ei 74
congiet O 120 c (p. 90)
Conjugaison (*étude de la*) *dans* O 118-129
— : *le* t *final de la troisième personne du sing.* 34
conoistre O 41 c 42 e 72 e (p. 67, 75, 126)
conquest 207
conreer O 100 c
conseil O 61 c 62 d 66 d
conseilier O 52 c 68 c
consentir O 73 c 75 c
consirrer O 32 a 49 d S 892 (p. 97, 184)
Consonnes dans la période des assonances 15
Consonnes (*étude des*) *dans* O 83-103
— *redoublées* 103
— *finales devant l'*s 115
contenir O 28 e (p. 128)
contraire a un ai *de tout temps* 38
contrait O 111 a
contrede O 4 e 15 e 21 e 27 c (p. 53, 93)
conversion S 5
convers O 70 d (p. 53, 189)
converser 5 a 17 d 53 a etc. (p. 53, 189)
Copies altérées et rajeunies 10, 11
Copistes, ont modifié les ouvrages 9-10
— *leur orthographe* 72 (n. 1)
— *anglais* 116, 137
cor O 34 a 89 e 93 d etc. (p. 72)
cor (*adverbe*) S 752
corage O 90 a
Corneille blâmé par l'Académie pour avoir fait fuir *d'une syllabe* 33 (n. 1)
cordoan M 439
corocier O 11 d 53 e 54 c etc.
coroços O 92 d
corre O 16 d 39 b 85 c etc. (p. 126)
cors O 20 d 33 b 51 b etc.
Cors (le dit du), ms. S 209-10, 212
cortillier 220
costre O 36 a (p. 184)
Couloigne (li ver de), ms. S 213
couvine S 618
couvretoir S 156
covenir O 83 a (p. 129)
covrir O 70 a
creature O 97 c
credance O 1 c (p. 93)
creire O 41 e 65 b
cremeir *ou* criembre O 12 c
Crestien de Troies cité 42
crider O 79 a (p. 94)
crin O 86 c
cristien O 68 e
cristientet O 3 b 6 e
crit O 88 a 101 b
Critique des textes 8 ss.
— *scientifique* 11 ss.
— *conjecturale* 13 ss.
— *des formes* 66 ss.

cui (*datif de qui*) 25 c 35 e 36 b etc. (p. 75, 89, 117)
cuider O 106 c (p. 75)
cure O 82 c 107 b

D, *manuscrit de la rédaction* Q 332 ss.
d *latin, représenté dans les manuscrits d'*O *par* t, th *et* d 92-100
— *devant* r *ne se maintient pas* 97
— *à la fin des mots* 97-8
dame O 30 b
damne O 18 e 33 b
dan O 10 c 13 b 17 c etc. (p. 99, 108)
Date des mss. L *et* A 28, 137
— *de* O 45
David O 2 b
de O 3 d e 4 b etc. (p. 192)
de latin (composés avec) 103
debatre O 86 b 87 a
Décasyllabes assonants 30
deces O 81 e (p. 107)
Déclinaison des noms dans O 104-115
— *des pronoms et de l'article* 116-118
— *dans* M 274
— *dans* Q 329
decliner O 2 d
dedenz O 75 d
deduire O 50 c 53 b 84 b 91 b (p. 75)
defin M 910
degeter O 86 b (p. 127) S 410
degret O 44 c 47 a 50 a etc. (p. 53, 98)
del O 4 b 8 c 11 c etc. (p. 118, 133)
delivre (a) 216
delivrer O 105 e
dels, forme primitive de des 118, 133
demaiseler O 86 c (p. 190)
demander O 26 c 48 d 115 c
demener O 21 d 29 b 86 a (p.93)
dementer O 26 d M 467 (p. 181)
dementres O 67 a
demorer O 92 e 94 c
demostrer O 58 a
Dentales après l'é provenant de a *latin* 49-50
— *(étude des)* 91-100
— *médianes, leur chute* 95
— *se prononçaient encore vers la fin du onzième siècle* 136
departir O 19 b 20 a
deplaint O 21 e (p. 114)
depreier O 60 c 62 d 63 a etc.
deraisnier prend un i 79
deramer O 29 d (p. 93, 181)
derompre O 78 b 86 c 113 e
des O 4 e etc (p. 118, n. 1)
des (composés avec), de de ex ou de dis 54, 103
Dés Dé de Deus Deu(m) 77
descombrement O 106 c
desconseilier O 64 d (p. 101)
desconforter O 61 d
deservir O 35 b (p. 128)
desevrer O 67 b 117 e 121 b
desirrer O 42 a 88 d 95 a etc. (p. 97)
desirros O 92 a
desor O 120 a
despaner S 307
desparer S 412
desperer O 28 b (p. 182).
despondre M 124
desrompre S 367
destruire O 29 c (p. 75)
Destruction (la) de Jerusalem, ms. P' 339
— ms. E 336
desver O 124 b
detraire O 86 d
Deu O 2 b 3 a 5 c etc. (p. 50-1, 53, 77, 105)
devant O 72 b 73 a 106 b
deveir O 16 b 36 d 59 a etc. (p. 126, 119)
devenir O 22 b (p. 129)
devenres S 377
devier S 849, 932
devit? M 899, 1079
di O 28 e
Dialecte français proprement dit 119-20
Dialectes, division générale 42-3
— *normand, picard, lorrain* 14
— *bourguignon, lorrain, wallon, picard* 41
— *normand et français non séparés à l'époque d'*O 43
— *qui ne connaissent pas la diphthongaison de l'*o *accentué* 68
— *orientaux confondent* ei *et* oi 74
— — *ont la prem. pers. plur. en* -omes 119
— *normands varient sur la prem. personne du pluriel* 119
— *picards et flamands* 275 ss.

Dictier moral, ms. E 337
Dieu, formation de ce mot 77
digne O 35 c
dire O 3 e 11 b 12 d etc. (p. 121, 126, 178, 184)
Dit (le) dou cors, ms. S 209-10
Dits moraux des philosophes, ms. S 207-9
doilet de doleat, doliat 75, 101
dol O 21 d 29 e 30 a etc. (p. 69, 105, 171)
dolent O 26 c 27 b 80 a etc. (p. 115, 123, n. 3)
Dolopathos, cité 88
dolor O 32 b 44 d 80 b etc.
doloros O 78 c (p. 67)
doloser O 119 d
donc O 4 b d 8 c e etc. (p. 190)
doner O 5 e 6 b c 16 c etc. (p. 125, 75, 93, 124, 126, 180)
dont O 1 c 15 c 18 b (p. 117)
dotance O 122 a
dote O 60 e (p. 60, n. 1)
dous O 9 e (p. 78)
drap O 70 a
drapel S 84 b
drecier O 16 d
dreit O 17 a 39 c e etc.
dreitement O 16 a 67 c
dui O 9 d 23 c 24 b 73 a 113 a (p. 75)
durable O 14 d 110 c 125 d
dur O 86 e 90 a 96 e
durement O 40 c
durer O 89 e
durfeü 191

E, *ms. de Besançon de la rédaction* Q 336
e (*étude de la voyelle*) 49-57
— *son origine* 49
— *venant d'*a *est fermé* 50
— *venant d'*e *ou* i *en position est ouvert* 50
— *féminin atone* 39, 47, 53
é *désigne l'*e *atone* 47 (n. 3)
— *comment traité dans* L 54
— *répondant à l'*a *latin à la première personne sing. de l'imparfait* 119
— *de la troisième personne sing. du présent de l'indicatif disparaît au subjonctif* 122
— *de l'infinitif supprimé quelquefois au futur* 125
— *final supprimé devant une voyelle initiale* 131
— *dans les polysyllabes* 132 (n. 2)
é *dans* O 53
— *devenant* ié 79 ss.
— *à l'atone devient* ë 53
è *dans* O 53
— *se maintient à l'atone* 54
— *devient* ie *en flamand* 268-9
e *purement orthographique* 57
e *latin donne* ié *et non* iè 79
e *prothétique* 54
— — *n'a pas beaucoup de solidité* 132
e *initial s'élide parfois dans* O 132
e *dans la terminaison* (et) *de la trois. pers. du sing. ne s'élide pas dans* O 34
— *dans le même cas s'élide souvent dans Roland* 34
e (*interjection*) O 5 d 12 d 41 a etc.
e (*conjonction*) *ou* et O 1 b 2 d 33 a etc. (p. 53)
-ede (*participe passé féminin en*) 53
edrer O 16 a 23 c 38 e 43 a (p. 93, 107)
eé S 638
eglise O 52 a 114 b
egue O 54 b
ei *et* oi *confondus dans les dialectes orientaux* 74
— *confondus en français, distincts en normand* 43
ei *alterne soit avec* e *soit avec* i 124
eisi O 55 a
eissir O 15 d 17 c 34 b etc. (p. 126)
-eiz, terminaison de la deux. pers. du pluriel, répond à -etis ou -itis 120
el (*article*) O 18 d etc. (p. 118, 133)
el (*aliud*) O 49 c (p. 52, 53) S 491, 934
Elaine (le roman d'), ms. F 337
ele O 29 a 30 c etc. (p. 116)
*Elision de l'*e *final* 31, 131
— *de l'*e *initial* 132
— *impropre* 133
els O 37 e 65 e 102 c etc. (p. 116)
emboer M 177
empalir S 981
emparlé M 505
empeirier O 2 e (p. 73)
emperedor O 4 c 7 e 62 a etc. (p. 53, 93, 111)

empirie O 105 a 113 a (p. 58)
empor O 44 d 81 d 82 c (p. 185)
en (*adv.*) O 2 d 56 c etc. (p. 83, n. 1, 117, 132-3)
en (*conj.*) O 11 e 13 a 14 c etc. (p. 83, 102)
en *est déjà nasal dans* O 82
— *et* an, *voy.* an.
encensier O 117 a
enclin S 567, 718
enclore O 61 e (p. 188)
encombrer O 19 e 38 c 40 e etc. (p. 83)
enconoistre O 23 e (p. 83)
encontrer O 43 c (p. 83)
enditer O 47 a 63 c S 832 (p. 83)
endreit O 47 a (p. 83)
endurer O 80 b (p. 83, 93)
enemi O 32 e
enfant O 5 b e 7 e etc. (p. 83, 111)
enferm O 44 e 112 a (p. 53, 83)
enfermetet O 56 c 98 b 112 a (p. 53, 83, 113)
enfodir O 120 b (p. 83, 93)
enfreci S 76
enfremé S 632, 844
enganer O 32 e (p. 83, 184)
engraissier O 51 d
engregier O 56 c (p. 83, 90)
enhadir O 87 c (p. 83, 93)
eniermer M 232
enque O 57 a (p. 88)
enquerre O 65 d (p. 128, 302)
enquoi O 80 e (p. 75, 190)
enseinier O 63 b (p. 83, 122, n. 4)
ensemble O 5 a 9 d 30 e (p. 83, 132, n. 3)
ensi O 4 a
ensorquetot O 111 c 123 e
-ent (substantifs en) 111
— *(adjectifs en)* 115
entaillier 219
entendre O 85 b (p. 83, 128)
ententif 209
entercier O 25 a 36 b (p. 54, 83, 180)
entre O 20 b 94 a 104 a (p. 132)
entrer O 16 b 35 c 39 a
entrerote O 103 d (p. 193)
entule 217
envider O 59 d (p. 83, 93, 188)
envis S 116
enz O 16 c 60 d 74 d etc.
Epître farcie de S. Etienne, en strophes de cinq vers 130
— *moins ancienne qu'on ne l'a dit* 130 (n. 2)
-er *(infinitifs en)* 53
-érent *(pers. plur. en)* 53
es de ecce (voy. l'errata) O 37 b 46 d 66 b
esbaneier a toujours un i 79
escaucirer 211
escheveler O 85 d (p. 86, 93)
esclaive 219
escole O 7 c (p. 54)
escolter O 76 b
escondire O 65 a (p. 23, 126)
escorre M 754
escrire O 57 d 70 d 74 d
escriture O 52 c
escharnir O 54 a
esemple O 37 b (p. 184)
esforcier O 52 d
esgrater M 754
esguarder O 12 a 49 d 66 c 75 d (p. 127)
esguarer O 27 d 94 e (p. 93)
eskiper (s') M 340
eskipot 214
esloinier O 36 e 52 e
esmarir O 71 b S 1064 (p. 189)
esmerer S 42, 904
esmuevre 212
espede O 15 b 83 b (p. 53, 54, 94, 133)
*Espagnol (l') note l'*l *mouillée par* ll 102
espelir O 70 e (p. 53, 189) S 1099 (espialre)
espeneir S 554
esperer O 39 c
espesse S 1298
espi? 210, 212
espi, espic S 1014 M 359
espirt S 183
espondre 216
espos O 14 a (p. 107)
espose O 11 c 21 b 22 c etc. (p. 132)
esposer O 10 c 15 c 48 b etc. (p. 94)
-esse (suffixe) du lat. -itia 57
est (pronom) O 41 c 73 d (p. 185)
ester O 38 b 73 a (p. 126)
estoveir O 26 c 39 d 86 e 102 d 115 c 119 a S 179, 488 (p. 54, 69-70, 71)
estramier M 1061
estrange O 122 c (p. 90).
estre O 1 a b c d e etc. (p. 126-7, 30, 53, 94, 122, 132-3)
et (*conjonction*), *voy.* e

-et (*participes passés terminés en*) 53
-et (*subst. féminins en*) 53
éu (*étude de la diphthongue*) 77-8
eu, *français moderne, répond à l'*o *ancien français,* u *latin* 66
Eufemien O 4 a etc. (p. 77, 107, n. 1)
Eulalie (Cantilène d') : sa construction rhythmique 31 (n. 2)
— *a l'imparfait en* -eie, -eiet 39
— *offre des traits étrangers au français proprement dit* 41-2
— *exprime l'*u *latin deux fois par* ou 61
— *partout ailleurs par* o 63
— *offre seule* uo *provenant de* o *accentué* 68
— *a* ié *de* e *accentué* 80
— *a la notation* ch 87
— *conserve les dentales au milieu et à la fin des mots* 92
Exemple, publié d'après le ms. D 333-4
Exposition des Evangiles, ms. P 339
-ez (deuxième personne plur. terminée en) 53, 121

F, *ms. d'Arras de la rédaction* Q 337
faillir O 99 e
faim O 80 c
faire O 6 d 9 e 10 b etc. (p. 127, 37, 122, n. 1, 28, 30, 39, 125, 183)
faiture O 97 a S 366
feconditet O 6 b
fedut de fatutus 191, 93 (n. 2)
feit O 1 b 100 e (p. 98, 113)
feiz O 49 a 59 b 90 c 95 c (p. 99)
felix O 100 e 114 e
felonie O 95 e
Féminins de la troisième déclinaison dans O 113-115
— *dans* M 274
femme O 42 b 91 e
ferm 208
feste O 52 b (p. 53)
Fiancée d'Aleris : importance qu'elle prend dans la rédaction i 204
fideil O 59 d (p. 57, 93, 99)
fieus de feodum dans Roland 70 (n. 1)
fiever M 295
figure O 97 b
fil O 3 e 6 c 11 b etc. (p. 99, 101 n. 2, 108 n. 3)
filie 8 e 9 b (p. 58)
filiolus donnant filleul 70 (n. 3)
fin O 58 d 92 e (p. 114)
flairier S 186
Florent, nom du père de la femme d'Euphémien dans la réd. i 202
flum S 147, 348
fondre O 60 c
Fontenelle (abbaye de) 43
fortment O 5 b (*éd.* forment) 64 b (*éd.* Fortment) 65 d
Formes archaïques dans le ms. L 28
Formes (critique des) 27-138
forsenede O 85 c (p. 93)
fors O 15 d 55 d (p. 91)
fort O 12 d 89 a (p. 114)
fou de focum dans Eulalie 61 (n. 1)
fraile O 2 d 14 d (p. 101, 103, 115)
frament M 707
franc O 8 e 46 b (p. 179)
Fragment de traduction de S. Grégoire dans le ms. L 3
Français moderne (traits du) : bifurcation de o *en* ou *et* eu 66
— *suppression des diphthongues fortes* 73
— *répartition peu régulière des diphthongues* ai *et* oi 75
— *la diphthongue* ie 78
frarin M 91, 910
fredre O 24 d 57 a (p. 93, 112, 53)
fregonder O 60 d (p. 188)
fuir O 12 e 15 e 27 b etc. (p. 127, 33 n. 1)
fust S 369
Futur dans O 125

g (*étude de la lettre*) 89-90
ǵ *signe du* g *palatal* 89
g *latin isolé au milieu des mots* 89
g, ǵ *et* gb *dans* M 277
Gaiges (les) de Bataille, ms. E 337
Garnier de Pont Sainte-Maxence parlait le dia-

lecte de France 80 (n. 3)
— *emploie le féminin « la pape »* 107 (n. 3)
— *sa versification* 130
gehir S 235
gemme O 76 c 116 b 118 a (p. 189)
gent O 60 d 98 c 103 a etc. (p. 113)
gentement O 10 b
gentil O 4 e 11 e 90 b 96 c
Gérondif 123
gesir O 50 a 53 a 55 d etc. (p. 127, 90)
geter O 53 d 54 b etc. (p. 127, 90)
giens O 19 b 54 c (p. 28, 180)
giller 209
Girard d'Amiens cité 130 (n. 1)
glise S 262
glorie O 59 e 123 c 125 d (p. 58)
Glosses de Cassel rendent le latin o *par* u 63
Glosses anglo-normandes ont le th 95
goie O 101 c 125 c (p. 75, 96, 195)
goios O 92 c (p. 75, 96)
gonfanon O 83 d
Gormond et Isembart cité 30 (n. 1)
goulias 221
governer O 41 a 83 c 99 d 113 a (p. 53)
grabaton O 44 c S 723, 803, 1065
grace O 73 b
gracier O 108 e
Gradation des adjectifs 118
graim O 22 e
grant O 3 d 6 a 14 e etc. (p. 114-5)
Grebert (Jeannette) a écrit le ms. F 337
gret O 6 c (p. 53, 98)
gu *répondant au* w *allemand sonne à peu près* gw 89-90
guarde O 79 c
guarder O 31 b 46 d 95 c etc. (p. 127, 53, 125, 188)
guarir O 20 d 31 c 62 e (p. 180)
guarnir O 7 d
guaster de vastare 90 (n. 2)
guerpir O 42 c 71 a (p. 94)
guerredoner (*éd.* gueredoner) O 56 b (p. 97)
Gui de Bourgogne, cité 82
Gui de Tourno (apparition de), ms. D 332-3
gui de viscum 90 (n. 2)
Guillaume de Saint-Paern cité 64
guise O 30 d 36 e 47 e etc.
guivre de vipera 90 (n. 2)
Gutturales dans O 85-91
— *dans* M 277

h (*étude de la lettre*) 90-1
habiter O 115 e (p. 194)
halt O 9 a 79 a (p. 91)
helme O 83 a (p. 53 n. 1)
Hémistiches de 4-5, 6-7 *syllabes* 31
herbec S 649
herberc O 51 a (*éd.* herbere) 65 b (p. 53, n. 1), S 729
herberge O 84 d 116 a (p. 121)
herbergier O 44 b 114 e
hereditet O 81 a (p. 114)
Herman de Valenciennes, auteur de l'Assomption de la Vierge, ms. A 4 (n. 1)
Hersent 214
Hiatus 11
Hildesheim (ms. de) 1
hoc O 109 b (p. 69)
hoi (*éd.* oi) 82 d 97 d 109 b
home O 3 d 29 c 34 e (69, 71, 111-2)
Homophonie entre ai *et* è 38-9
honor O 14 d 29 e 33 d etc.
honorer O 4 d 9 c 37 d (p. 67, 93)
Honorie O 62 b (p. 106-5, 188)
hore O 61 e (p. 188)
hormis est moderne 91
Horn (roman de), anglo-normand 80 (n. 3)
hors O 59 c (p. 91)
hostel O 45 e (p. 49-50, 53)
humilitet O 6 a

i, rédaction interpolée, composée vers 1150 7, 137
— *caractère de cette rédaction* 199
— *faite pour être chantée en public* 200
— *faite avant* 1187 203-4
— *talent de l'auteur* 207
— *base de* M 137
i (*étude de la voyelle*) 57-8
— *semi-voyelle après les liquides* 58
— *uni à* l *pour former l'*l *mouillée* 123
i O 1 b c 4 b etc.
-ia, suffixe latin 96
-iam, -eam, terminaisons du

subjonctif 122
-ice, suffixe français, du latin -itia 57
icel O 3 a 35 e 62 e etc. (p. 53)
icest O 14 c 25 c 38 c 64 c 107 d (p. 117)
ici O 41 b
iço O 106 c
idonc O 61 a
ié (*étude de la diphthongue*) 78-82
— *confondue avec* é *dans les mss. d'*O 54
— *devenue* i *dans* M *et ailleurs* 267-8
iè (*diphthongue*) *pour* è, *propre au flamand* 268, 276
ien *non encore nasalisé dans la réd. i* 199
-iens, forme de la prem. pers. plur. de l'imparf. 119 (n. 1)
-iez, deux. personne du pluriel 120-1
il O 8 b 10 d 11 a etc. (p. 116)
iloc O 17 b 18 a 23 d etc. (p. 69, 71)
Image miraculeuse d'Edesse : erreur de O *à ce sujet* 180
— *l'auteur de i enchérit sur cette erreur* 204
imagene O 18 b 34 c 35 a etc. (p. 57, 113)
Imparfaits dans les poèmes de Clermont 39
— *de la prem. conjugaison en -eve dans les dialectes orientaux* 42
— *de la prem. conjugaison en -oue, -oe dans le franco-normand* 42
— *des autres conjugaisons* 42
Impératif, formé de l'impér. latin 121
— *de estre et aveir* 122
— *avec tu* 189
in (*nasalisation de*) *inconnue dans* O 82
— *commencée dans i* 199
— *n'existe pas dans* M 270
Indicatif 121
*Inexactitudes dans une édition d'*O 74 (n. 1)
Infinitif 123
— *pris substantivement* 107
Innocent O 61 a
Interpolations de la rédaction i 6
— — *leur caractère et leur importance* 201 ss.
ipse O 125 e (p. 195)
iré et irié 79 (n. 3)
-ise, suffixe français, du lat. -itia 57
*Italien note l'*l *mouillée par* gli 102
— *conserve des traces du pluriel neutre* 107 (n. 4)

j (*étude de la lettre*) 90
ja O 1 e 2 e 27 e etc.
Jérusalem (Complainte de) ms. S 212
jholt pour chaud dans le Fragm. de Valenciennes 87
jo O 14 a 17 d 30 c etc. (p. 33, 116)
Jongleurs 202, 207
Jordan Fantosme, cité 80 (n. 3)
jorn O 11 a 42 e 95 a 108 b etc. (p. 99, 105, 115)
jovente O 91 b 96 a (p. 94 n. 2)
jugedor O 73 d (p. 93)
Jugement dernier (Vers sur le), ms. S 213
jus O 30 a 98 a
jusque O 23 c 121 c (p. 132)
justise O 1 b (p. 57)

k, *remplacé dans le texte par* ch *ou par* qu 85 ss.
k *et* qu *dans* M 277

L, *manuscrit de* O, 2, 3, 24, 28, etc.
— *provient d'un très-bon texte* 45
— *tiré de a^e vers* 1150 137
l (*étude de la lettre*) 101
— *non vocalisée dans* O 101
— *vocalisée dans* M 278
— *mouillée* 101 (n. 3)
la (*art.*) O 3 c 4 e 9 a etc. (p. 118)
la (*pron.*) O 10 c 13 b 15 c etc. (p. 116, 132)
la (*adv.*) O 16 e 63 e
Labiales 100-1
laier O 42 d 74 c (*voy. l'Errata*) (p. 125)
lairme O 80 d 95 b 117 d 119 e (p. 38, 48 n. 2, 73)
Laisses de longueur variable substituées dans i à la strophe de cinq vers 201
laissier O 16 d 28 c 39 b etc. (p. 79, 125)
Lalice O 17 a 38 e (p. 179-80)
Langage de O 28 ss.
langoros O 111 c (p. 67)

Langue du ms. A 4
— *de Roland est sur plusieurs points en pleine transition* 38-9
— *du milieu du onzième siècle d'après* O 35, 135
— *d'oïl (grandes divisions de la)* 41
larc O 19 c 81 b (p. 55 n. 2)
las O 22 b 79 d 89 a
lastet O 95 e
Latin vulgaire 28
lavedure O 53 d (p. 53, 93)
le (*art.*) O 7 e 10 a etc. (p. 118, 32, 133)
ledice O 14 e 29 b 99 b etc. (p. 57, 93)
Légendes pieuses (41) en vers français, ms. S 217-21
lei (*pron.*) O 9 c (p. 116)
leisir O 98 e
lepros O 111 a
les, *voy.* le
Lesigue, nom de la femme d'Alexis dans S 224
letre O 7 d (p. 53)
leu O 27 c 114 e (*éd.* lius) (p. 77)
lez O 36 c
li (*art.*), *voy.* le
li (*pron.*), *voy.* le
liedement O 28 e 53 b (p. 93, 182)
liesse, fr. mod., de leesse leece ledece 57
liet O 25 e 27 e 91 e 92 c etc. (p. 93, 80 n. 1)
limoterre S 191 203
lignage O 50 e 90 b (*éd.* linage)
linzol O 54 b (p. 69, 70, 85)
Liquides 101-2
lire O 75 c 76 b
lit O 12 a 45 e 47 b 55 d
Livre des Rois, cité 42
— *n'est peut-être pas normand* 81
— *emploie régulièrement le* ch 87
— *remplace le* t *final par* d 98 n. 2
loder O 25 b 108 e (p. 93)
loinz O 95 c (p. 75)
loke 215
lonc O 89 c 94 c 98 b
longement O 5 a 69 a
longes O 17 d
lor O 56 b c 9 e etc. (p. 116, 117)
los S 58 98
lui O 13 e 20 e 24 c 110 e (p. 116)
M, *manuscrit* 7, 275-6
— *copié au* XIIIe *s. sur* M* 137
M (rédaction), rimée, faite pour être lue 263
— *caractère de cette rédaction* 265-6
— *composée en Flandre* 275
— *étudiée* 264 ss.
M* *ms. écrit avant le milieu du treizième siècle à l'aide d'un ms. i** 137
ma (*pron.*) O 42 a b 82 b etc. (p. 117)
mahaignier 220
main O 75 a 78 b 105 d (p. 193)
mainburnie M 917
mainburnir M 691, 1035
mais O 1 e 2 c 8 a etc. (p. 37)
maisniede O 53 c 83 c (p. 53, 82, 93)
maison O 44 b 63 d 65 c 94 d
malaige S 875
maleis S 191
malendos O 111 d (p. 194)
mal O 31 c 101 e 125 b (p. 105)
malfedut O 89 d 124 a (p. 191)
malvais O 79 c (p. 73)
mangier O 51 e
Manuscrits de O 2-27, 136-8
— *de* Q 331 ss.
mar O 88 b (p. 191)
marbre O 117 c (p. 110)
Marie O 18 e
maronant M 839
marrement O 28 a (p. 182)
Martin de Braga, auteur des Moralia attribués à Sénèque 216
martir O 114 a
Masculins de la troisième déclinaison 110-3
masse O 43 d
maufés S 202
me O 12 d e etc. (p. 116, 131, 133)
mecine O 105 b
medisme O 24 c 57 d 87 b etc. (p. 94)
medre O 21 a 22 b 26 d etc. (p. 50, 53, 93)
mei O 14 a 31 a 57 a etc. (p. 116)
meilor O 23 a S 40
memorie O 125 a (p. 58)
mener O 47 a 49 a
menestrel O 65 d (p. 52 n. 3, 53)
menut O 105 d 107 a (p. 94)
mer O 16 a 16 d 39 b 77 a (p. 50, 53)

mercit O 37 e 54 e 57 b etc. (p. 98, 113)
merveile O 88 e 89 e 93 e (p. 101)
mes (*pron.*) O 42 a 93 d etc. (p. 53, 116, 117)
mesaler O 47 d (p. 186)
mesre O 89 a (p. 63, 191)
message O 78 c
mestier O 74 b 76 a (p. 107)
Mesure dans O *et dans Roland* 30 ss.
metre O 6 e 7 c 32 a etc. (p. 127, 53)
mi (*pron.*) O 41 c 81 c etc. (p. 116)
mi O 15 c 38 d
mielz O 4 b e 97 e (p. 99 n. 1, 118, 178)
mien O 89 e
mil O 119 e
Miniatures du ms. L, *peuvent servir à dater le ms.* 3
miracle O 112 d (p. 48)
Miracles (les) de la Vierge, ms. E 33
Modes dans O 121-3
moier M 130
moilier O 54 b (p. 75, 101)
molt O 9 a c 12 e etc.
molt (*adj.*) O 23 b (p. 180)
mon (*pron.*) 71 c 79 c etc. (p. 116)
mond O 73 d
mordreur 220
morians S 810
Mort (Li ver de le), ms. S 212
Mort Nostre Seigneur (de la), par Le Roi de Cambrai, ms. S 212
morir O 68 d 71 d 88 d etc. (p. 109 n. 3, 191)
mortel O 13 c 123 b (p. 53)
mostrer O 13 d 15 a 112 d (p. 94)
mostier O 35 b 36 a 37 a
moustrance S 1108
muder O 1 d 24 a 55 e etc. (p. 94, 188)
mugot, *v.* musgode
muilier O 4 d 6 b 8 d 11 e etc. (p. 75, 101, 113)
mune O 107 d (p. 193)
-mus, terminaison latine de la première personne pluriel 119
musaige 213
musgode (musgot, mugot) O 51 d M 794 S 781 (p. 186)
mut O 111 b
Mystère des Vierges folles, cité 55
n *changée en* m 102
— *peut s'éteindre dans la terminaison -ins dans le dialecte de* M 273
nacele O 17 b
naistre O 92 b c
naitet M 808
Nasales (voyelles) 82-3
— *(consonnes)* 102
Nasalisation 40, 199
nate O 50 a
ne O 1 c e 2 c 5 b etc. ned O 53 e 75 d (p. 131)
ne por hoc O 42 a (p. 185)
nef O 16 b 39 a 40 b 43 a (p. 49-50, 53, 113)
nel O 65 a e
nen O 14 c 27 c 108 a
neul O 28 c 55 c 65 e 111 c (p. 162, 187)
Neustrie (dialecte de la) 42
nient O 10 d 28 b 33 a etc.
nobilitet O 3 d
noble O 8 e
nodrir O 7 b (p. 94)
Noe O 2 a
noise O 101 b (p. 75)
noit O 15 e 38 d (*éd.* nuit, *cf.* p. 75)
nom O 4 a 6 e 7 a etc
nomer O 10 a 43 e
Nominatif du pluriel de la troisième déclinaison 112
non O 116 d
noncier O 26 b 64 c 68 b (p. 127, 85)
Nord-ouest de la langue d'oïl 41
Normand (dialecte) exprime l'ó au douzième siècle par o *plutôt que par* u 64
— *n'est pas séparable du français au onzième siècle* 65
— *ne diphthonguait peut-être pas* o *accentué en* ue 68
— *ne confond pas* ei *et* oi 74
— *n'a eu la forme -ons pour la première personne du pluriel qu'à une époque relativement moderne* 120
— *présente souvent la forme frai pour ferai* 125
— *est resté plus longtemps fidèle que le français aux formes archaïques* 341
nos O 3 a 5 e 14 b etc. (p. 116)
noster O 125 e

nostre O 3 b 31 d 96 d etc. noz 105 c (p. 117)
novele O 96 d
nueltz provençal ne vient pas de nox 113 n. 3
nul O 1 c 19 e 36 e etc.

O *rédaction première de la Vie de Saint Alexis* 15, 200
— *ms. original perdu* 15
— *écrit en Normandie vers* 1040 136
o (*étude de la voyelle*) 58-72
— *très-importante pour l'étude de la langue et la critique des textes* 58
— *se divise en* ò *et* ô 58 ss.
— *origine de ces deux* o 59
— *venant de* au 75
— *assonances en* ó *et* ò 59-60
— *provençal* 60 n. 2
— *devenu* oi 124 n. 2
ó *ancien se divise en plusieurs sons en français moderne* 60, 66, 276
— *avait un son rapproché de* ou 61
— *est noté* u *par les scribes anglo-normands* 63
— *est noté* o *par les scribes bourguignons et picards* 63
— *mots écrits dans* L *par* o *et* u 64-5
— *atone s'affaiblit en* ė 67
— *remplace* a, e, i *à la première personne pluriel du présent de l'indicatif* 119
— *est rendu par* o *dans* M 276
ò *provient de* o *en position* 62 n. 2
— *persiste en français moderne* 60
— *à l'atone se maintient* 67
o *latin accentué, ce qu'il devient en français* 67-72
— *est représenté par* o *dans plusieurs dialectes* 68
— *est exprimé le plus souvent par* o *dans* L 69
— *devant les nasales* 70 n. 2
— *à l'atone donne régulièrement* o 72
— *est rendu par* uo, ue, oe, eu 72
-o, -onis (mots en) 111
o (*interj.*) O 96 a 97 a
oblider O 32 b (p. 94, 79 n. 4)
Observations spéciales sur la comparaison des mss. 19-26
oc (langue d') 55
od O 11 e 19 a 30 e etc. (p. 97)
oi 82 d 97 d 109 b, *l.* hoi
odir O 14 a 18 b 45 a etc. (p. 127, 93, 121)
oe, *affaiblissement de* ue, *source du son* o *noté* eu *en français moderne* 68, 69, n. 1
oe *latin est traité comme* e 80, n. 1
Œuvres du moyen-âge et de l'antiquité offrent à la critique des conditions différentes 8
oi (*étude de la diphthongue*) 74-77
— *prononcée au seizième s.* ouè, *plus tard* oua *dans certains mots,* è *dans d'autres* 35 n.
— *tire son* o *soit de* o *soit de* u *latin* 75
— *et* ui *alternent dans le ms.* L 76-77
— *confondu avec* ei, *voy.* ei
oil O 45 b 49 b 88 a (p. 75, 99, 105)
oïl de hoc illud 117
— *ois, (adj. en) ont toujours un* e *au féminin* 115
oissor S 3
-oiz, terminaison encore insuffisamment étudiée de la deuxième personne du pluriel 121 n. 1
oltre O 103 e
-om, terminaison de la première personne pluriel 119-20
-omes, terminaison de la premtère personne pluriel inconnue aux textes normands, usitée dans M 275
Omissions dans les mss. L, A *et* P 3-5
on *n'est pas encore nasalisé dans* O *ni dans i* 82
-on, -ons, terminaison de la première personne pluriel dans O 119-20
— *dans* M 275
onc O 28 e 32 e
onques 48 c 49 c 87 e 108 a 115 e
or (*adv.*) O 1 c 8 d 12 e etc (p. 91) 41
or O 106 a
-or, terminaison du nom. pluriel de la troisième déclinaison latine 112, 113 n. 2
oraison O 62 c 72 b (p. 73)
orb O 111 b (p. 193)

Ordonnances de Philippe le Bon, ms. E 337
ore O 30 d 71 c 82 d (p. 91)
oret O 39 e (p. 53, 185)
orie O 117 a (p. 58, 90 n. 5, 194)
oriflor M 191
Original des mss. de O 19
ornement O 28 c
Orthographe, propre à chaque copiste 14
— *reste longtemps fidèle à une prononciation disparue* 35
— *hésitante du scribe de L* 56 *et pass.*
— *(complications d')* 72 n. 1
— *de* A' 345
os O 101 c (p. 192)
otriement S 63
ou *(étude de la diphthongue)* 78
— *exprime le son* o 62 ss.
— *et* eu *de bonne heure distincts en français, confondus en picard* 276
ou *et* o *devant les nasales* 66
ou O 16 b e 17 e etc.
Oxytons (hémistiches et vers) 31

P, *manuscrit de* O 5
— *(déclinaison des noms dans)* 106
— *(déclin. des adjectifs dans)* 109
— *suit un original bien écrit en France* 110 n. 1, 137
— *exécuté en Angleterre au treizième siècle* 137
P', *ms. de la rédaction* Q 339-40
p *(étude de la consonne)* 100, 77
Paigneur (le Miracle du), ms. S 211
pain O 45 e
pair mauvaise orthographe moderne 50 n. 1
pais O 37 b
pais O 125 c
paistre O 44 e 50 b (p. 121)
palais O 81 c (p. 73, 107)
palazinos O 111 b (p. 194)
palie O 28 c (p. 49, 58, 90 n. 5)
palme O 85 d
pape O 75 c (p. 48, 107, n. 3)
par O 2 b 5 d 6 a etc. (p. 47 n. 4)
paradis O 35 c 67 c 109 d (p. 107)
parage rapproché de per 54
parchamin O 57 a (p. 47, 86 n. 1, 88)
pardoner O 54 d (p. 126 n. 16, 47)
parent O 40 d 41 c 76 e
parentet O 9 a 83 e
parer O 29 a 118 a (p. 94)
Parfaits avec s 124
parfit O 14 c (p. 47, 179)
parfitement O 5 c 58 c (p. 47)
parlaver M 801
parler O 3 e 9 d 18 b etc.
Paroxytons (hémistiches et vers) 31
parmi O 103 c
part O 115 d
Participe présent indéclinable 123 n. 3
— *passif dans* O *conserve le* t *latin* 123
— *est le plus souvent prédicat* 109 n. 4
*Particules oiseuses du français moderne absentes de la langue d'*O 135
pasmer O 85 e (p. 94)
passer O 11 a 80 c 103 e 104 b
Passion (la) de Clermont, corrections 32 n. 2, 39, 40
— *a encore la forme repadrer* 97
— *voy. Clermont (Poèmes de)*
Passion (la) de Jésus-Christ, ms. P' 339. ms. E 336
— (Mystère de la), ms. P' 339
— de sainte Marguerite, ms. P' 339
Pater O 125 e
Patois bourguignon moderne 66
pechable O 79 d (p. 86)
pechedor O 73 a (p. 94)
pechier O 110 a
pechiet O 12 d 22 c 64 e 124 c (p. 86, 107, 79 n. 5)
pedre O 4 a 7 c 8 a etc. (p. 49, 50, 53, 94, 111-2)
peestre? 214
peine O 123 a
peitrine O 87 a
Pèlerinage d'Alexis à Jérusalem, introduit par la rédaction i 203
pelerin O 71 d
pener O 33 b 56 a 81 d
penitence O 110 b
penne O 57 b
pensif O 66 b
per du latin per 47 n. 4
per O 4 c 83 b (p. 53)
perdre O 1 d 12 e 22 a (p. 42, 53)
perir O 60 d
perte O 30 c 41 e

Perte de mss. du Moyen-Age 10
peser O 5 b 92 e 96 b 116 e
pesme O 96 e S 895
petit O 37 d 102 e
peu de pou par affaiblissement 78, 101
ph *rendu par* f 91, 100
— *devenu* v *puis* u *dans sarcou* 78, 100
Philippe de Thaon a écrit le Comput avant le Bestiaire 29
— *est un des plus anciens auteurs français* 42
— *emploie la forme feeil* 57
— *semble employer* e *pour* ie 80
— *conserve en partie les dentales isolées* 92
Picard (dialecte) ne se rattache au groupe de l'ouest que par ses traits généraux 41
— *change le* c *en* ch *devant* e, i 85-6, 277
— *ne change pas* g *en* ǵ *devant* a 89
— *favorise les formes en -omes* 119, 275
— *emploie la forme-eiz de la deuxième personne pluriel* 120-1
— *transforme* -iée *en* ie 268
— *est plus archaïque que le français* 341
pietet O 63 a (p. 113, 189)
pitet O 88 e
piz O 86 b
plaidif O 120 e (p. 99 n. 2)
plaindre O 31 d 93 b 119 d
plaire O 41 b 84 e
plait O 10 d (p. 107)
pleier ne rime pas avec oblier 79 n. 4
plein O 28 a
ploi (el droit) de la coroie 216
plorer O 49 b 80 d 86 e etc. (p. 94)
pluisor O 117 d (p. 75)
Pluriel neutre en italien et en français 107, n. 4-5
— *de la troisième déclinaison latine en français* 112-3
plus O 9 c 12 c 22 e etc.
Plus-que-parfait, une fois dans O 39, 124, 193
— *dans les poèmes de Clermont* 39
— *du subj. dans le Fragm. de Valenciennes* 42
podeir O 19 d 20 d 22 e etc. (p. 128, 69, 71, 75, 78, 94, 100)
podeste O 41 d 113 d (53, 94 n. 2, 113 n. 2)
podestet O 115 b 118 c
podrir O 96 b
Poème dévot (Fragment d'un), le plus ancien ms. français du douzième siècle, met un c *là où le français met* ch 87
Poésies religieuses et morales, écrites en grands vers 130
Poètes subalternes, employés à remettre les anciens ouvrages à la mode 9
poi O 22 d 84 d (p. 78)
poing O 70 c, *l.* puing
pois O 3 a 5 a 7 c etc. etc. (p. 75)
*Polysyllabes dont l'*e *final est supprimé* 132
pople O 62 c 64 d 101 d etc. (p. 69, 71, 105)
por O 3 e 18 b 27 a etc. (p. 62)
porpenser O 8 c
port O 40 a (p. 62)
portedure O 89 b (p. 94)
porter O 7 b 18 d e etc.
*Portugais, ignore la diphthongaison de l'*o *accentué* 68
poser O 114 d 118 b
Position latine et romane 47 n.
posnee M 242
postic M 275
poverin O 20 e (p. 180)
poverte O 50 c 53 b 84 a (p. 53-4, 94 n. 2, 113 n. 3)
povre O 19 d 20 b 51 e etc. (p. 100-1, 105)
Pré Noiron M 646
precios O 14 b
preder O 29 c (p. 94, 182)
preier O 6 a 37 e 54 d etc. (p. 74, 79, 82)
prendre O 4 d 8 d 13 b etc. (p. 128, 190)
pres O 36 d 40 a (p. 53)
presenter O 79 b
presse O 104 b 105 e 113 c etc. (p. 53)
prest O 16 b 59 e (p. 188)
pri O 41 d 113 d (p. 107 n. 2, 185)
pris O 16 c (p. 107 n. 2)
Prise (la) de Constantinople par les Turcs, ms. D 335
Prologues, caractérisent la poésie des jongleurs 201

Pronoms 116-7
Prononciation, observations générales 32
— *de l'a fém. atone* 56
— *de la diphth.* ai 73
— *de la diphth.* éi 73-4
— *de Déus Déu* 77
— *de l'auteur indiquée par les assonances* 38, 80
— *par les rimes* 266
— *de preier* 82
— *de* ch 86-7
— *de l'*h *initiale dans les mots venus de l'allemand* 91
— *des dentales isolées* 95
— *intermédiaire* 133 *n.* 1
— *se transforme plus vite que l'orthographe* 35
prot O 4 c (p. 80, 178)
provendier O 25 d 68 d
*Provençal, comment il traite l'*o 60 n. 2
— *note l'*l *mouillée par* lh 101-2
— *traite le nom. plur. des noms de la troisième déclinaison comme le français* 112 n. 2
— *traite les féminins de la troisième déclinaison comme le français* 113 n. 3
prover ne fait pas provrai au futur 125
Psautier d'Oxford, un des plus anciens textes en langue d'oïl 42
— *écrit au début du douzième siècle* 47
— *écrit as pour es de ecce* 47
— *a la forme fedeil* 57
— *met* e *pour* ie 89
— *emploie rarement le* ch 87
— *a souvent la forme odir* 95 n. 1
— *a les formes veie etc. sans* d 97 n. 1
— *emploie le* z *comme* L 100
— *a la forme fil* 108 n. 3
— *n'assimile pas la troisième déclinaison à la premièee* 112 n. 1, 113 n. 2
— *ne met jamais d's au nom. féminin* 114
— *a la forme constante aiet* 123 n. 2
puing O 70 c (*éd.* poing, *cf.* p. 75)
pulcele O 9 a 12 a 48 b etc. (p. 53)
pur de purus a toujours u (p. 62)
puteé S 314

Q, *rédaction en quatrains alexandrins du quatorzième siècle* 7, 137, 329 ss.
.q (*étude de la consonne*) 85
qu *s'est maintenu généralement en français* 88-9
— *et* k *dans* M 277
quant O 8 a 10 b 13 a etc.
quantque O 45 d 47 c
Quatorzième siècle (langue du) 340
quatre O 56 a
que (*pron.*) O 2 b 8 b 12 c etc. qued O 18 c 21 d 59 e 70 e 76 c 94 b (p. 97, 117, 131)
que (conj.) O 3 a 5 b 6 b etc. qued O 13 e 21 c 40 d etc. (p. 97, n. 3)
quei O 27 a 91 c (p. 117)
quel O 48 e 76 e 79 b 91 b (p. 117)
quer O 1 b 35 b 54 e etc. (p. 48, 53)
querre O 23 b 27 d 35 d etc. (p. 128, 53, 51, 90, 122, 125)
qui O 4 b 5 e 7 b etc. (p. 117)

r (*la liquide*) 101
— *redoublée* 103
— *peut s'éteindre dans la terminaison -ors dans* M 264
raiembre S 545
Rainart 214
raison O 15 a (p. 179)
Rajeunissements dans le ms. P 5 n. 4
— *des anciens poèmes* 10, 280
raler O 112 e 121 c (p. 125)
ralumer O 124 e
ramentoivre S 535
rancure M 1187
Rapport des mss. de O *entre eux et avec l'original perdu* 15-26
ravoier 213
recesser O 58 e
receveir O 20 c 24 d 57 c 113 c (p. 77)
reconforter O 78 e 90 d
reconoistre O 24 b e 40 d etc. (p. 126)
recorder O 110 a
recovrer O 63 b
redembre O 14 b (p. 48)
redoter O 40 c
refuir O 77 e (p. 127)
regenerer O 6 d
Règles de la critique des textes 11
— — *des formes* 46

regne O 36 d 40 c (p. 105)
regner O 110 e
regreter O 26 e 88 b 119 b (p. 53 n. 1, 54, 181)
rei O 5 d 41 a 67 e e c. (p. 111-2)
rejaindre (*éd.* rejoint) O 38 e
relief O 50 b S 890 893
Relations entre les mss. L et A d'une part et les mss. P S de l'autre 18
remaneir O 2 e 13 a 19 b etc. (p. 128, 49)
remboer M 565
Remede de l'ame, ms. E 336
remembrer O 12 b
rendre O 20 e 74 c
renge O 15 b (p. 179)
Renouvellements 9 200 263 329
repairier O 26 a 78 d (p. 96-7) S 247 257
Répétitions fautives dans les mss. 25
— *épiques* 203
replenir O 123 c (p. 94)
reporter O 111 e (p. 122)
reposer O 47 b
repostaille 218
requerre O 61 c
respondre O 22 b 31 a 36 c etc.
ressoignier Q 24, 4
Restitution critique d'un texte 14, 72 n. 1, 330
retenir O 20 d 51 b 82 b (p. 129, 94)
retorner O 24 e 64 a
revenir O 21 a 36 a 57 e 71 b etc. (p. 129, 125)
revertir O 14 e (p. 53)
revestir O 117 b
revisder M 35 801 1162
revoleir O 38 c
Rhythme (fautes contre le) dans P 5
riche O 3 d 44 a 61 b 108 b (p. 88 n. 2, 108 n. 1)
rien de rem prononcé rem 82
Rime (définition de la) 30
— *remplaçant l'assonance* 9, 264
— *introduite dans A* 4, 138 n. 1
— *(importance de la) pour déterminer la langue* 88, 266
— *prouve qu'ó et ò ne se confondent pas* 58
— *prouve la distinction entre* ai *et* ei 73
— *dans M* 267
Rimeurs qui ont refait des poèmes en assonances, appréciés 264-5
Robert le Diable (roman de), ms. E 336
Roi (le) de Cambrai, auteur de deux poèmes contenus dans le ms. S 212
Roland (Chanson de), écrite dans le ms. d'Oxford par un scribe moins intelligent que celui de L 3
— *a dû être chantée longtemps avant d'être écrite* 29 n. 5
— *comment elle traite la finale -et de la troisième personne du singulier* 32-35
— *confond* en *et* an 36-7, 83
— *hésite sur la prononciation d'*ai 38-9
— *a la forme fedeil* 57
— *distingue* ue (oe) *de* o 76
— *donne, dans le ms. d'Oxford,* e *pour* ie 80
— *emploie la forme maisniee* 82
— *ne fournit pas de renseignements certains sur le* ch 87
— *comment elle traite les dentales* 92, 95 n. 1
— *prononce encore -eiz dans les deuxièmes personnes plur. où O prononce -ez* 120
— *a des strophes de dix vers en moyenne*
romanc M 856
Rome O 3 c 4 b 9 b etc.
roumanc S 643 837
rouvison S 801
rover O 52 d 106 d (p. 125, 69)
rue O 43 b 103 c

S, *manuscrit de la réd. i* 6-7
— *comment il traite la déclinaison* 106 n. 1, 108 n. 2, 109, 112, 120 n. 3
— *copié sur* S* *avant la fin du treizième siècle* 137
S*, *ms. perdu intermédiaire entre i et* S 137
s *(la consonne)* 103
— *finale en fr, mod.* 33 n. 1, 49 n. 3
— *remplacée par* z *après* l *mouillée* 99, 101
— *redoublée* 103
— *dans la déclinaison* 104
— *(mots dont le radical se termine en)* 107
— *au vocatif* 108

— *ajoutée au nominatif des mots féminins* 114, 274
— *ajoutée au nominatif des masculins qui n'en avaient pas en latin* 112, 274
— *ne figure pas à la première pers. en ancien français* 119
— *pour* z *dans* M 273
s' (sa) O 123 c (15 b *l.* sa)
's (les) O 41 e 28 e etc. (p. 133)
sa O 1 d 11 e 15 a etc. (p. 117)
sac O 29 d (p. 40, 115; *voy. Errata*)
sacrarie O 59 c (p. 49, 58)
sain S 699 saint S 1004 1006
sainement O 17 b (p. 37)
saint O 6 d 18 e 35 e etc.
saintefi M 1106
saintisme O 54 c 72 d S 2
salver O 5 a 110 b 121 e (p. 94)
salvetet O 18 d (p. 98)
samaine O 59 a (p. 47, 73)
sanc O 14 b
Sang (le Précieux) de Fécamp, ms. A' 341
Sanglier de deux syllabes 33 n. 1
santet O 112 b
sarcou O 117 c 118 a (p. 78, 105)
Sarde (dialecte), ne diphthongue pas l'o accentué 68
saveir O 6 c 17 d 21 c etc. (p. 128, 52 n. 2, 53, 54, 78, 88 n. 1, 100, 123 n. 1)
savie O 75 e (p. 38, 49, 58, 90 n. 5)
sazier O 93 d (p. 122 n. 3)
Scribe anglo-normand 64
Scribes (ignorance des) 8-9
se (*conj.*) O 12 e 20 e etc. sed O 90 c (57-8, 131)
se (*pron.*) O 2 d 8 c etc. (p. 132 n.
-se, terminaison inexpliquée du subjonctif 122 n. 5
seculer S 929
sedeir O 23 d 36 c 66 b etc. (p. 128, 80, 94)
sedme O 116 a (p. 53)
sei O 19 a 57 d 58 a etc.
seigneurie dérivé roman de seigneur 96
seinor O 3 c 12 b 22 d etc. (p. 111)
seit O 80 c
sele S 423
semblant O 23 e
sempres O 24 e 46 c 88 b 112 b S 171
Sénèque (*Moralia* attribués à) traduits en vers français, ms. S 213-6
senz O 122 a (p. 96)
serf O 25 c 53 c 70 c etc. (p. 53, 105, 115)
serjant O 23 a 24 b 46 a 56 e 68 a (p. 111 n., 123 n. 3)
Serments de 842 *semblent appartenir au dialecte oriental de la langue d'oïl* 41
— *rendent le latin* ō *par* u 63
— *ont la forme pois pour post* 76
— *comment ils traitent le* ch 87
— *conservent les dentales isolées* 92
sermon S 1
Sermon de Gerson, ms. P' 339
— de S. Bernard, ms. P' 339
servir O 7 e 17 e 37 d etc. (p. 129, 53, 73)
servise O 33 b 52 d 56 b 123 a (p. 54)
servitor O 34 d
ses (*pron.*) O 32 e 52 c etc. (p. 116 53)
set O 33 a 55 a 115 b (p. 53)
set pour se (conj.) 57
sevelir S 1022
si O 1 c 2 e 3 c etc. (p. 58)
si (*pron.*) 45 b 88 a (p. 116)
Sicilien (dialecte) ne diphthongue pas l'o 68
siecle O 1 a 2 c 8 c etc. (p. 105)
sigle O 16 d (p. 179)
Signouré, nom du beau-père d'Alexis dans S 224
soe O 34 c 44 e 56 c etc. (p. 117)
soef O 68 c (p. 53)
soferre O 46 e (p. 125)
sofisme 203
soin O 49 e 107 d
sol O 8 b 13 a 21 b etc. (p. 187)
somondre O 102 d
somonse O 60 a
son O 3 e 8 d 10 e etc. (p. 117)
Son intermédiaire entre o *et* u 62-4, 66
Sons (succession nécessaire des) 84
sort O 111 a
sostenir O 51 b (p. 128)
soue dans Eulalie 61
soufraite S 1102
soufraitos S 722
soutil 208, 209
sovent O 26 e 48 a

sovent (*adj.*) O 49 a
soz O 44 c 47 a 50 a etc.
sozlever O 70 a
Strophe de cinq vers 129, 130
Strophique (la forme) paraît être la plus ancienne dans la versification française 129, 201
Subjonctif 122
sui tire son u *d'un* u *latin* 75
sulonc O 6 e
Suppressions dans le ms. S *par le fait du copiste* 6
sus O 116 c

t (*la consonne*) 92-108
— *final des troisièmes pers. sing.* 34, 35, 98, 119, 122
— *du participe passé et des noms* 98, 123
— *conservé dans le dialecte de* M 271
— *épithétique de set pour se* 57
ta O 11 c etc. (p. 117)
table O 50 b
Tableau des manuscrits de O 27
— *des manuscrits de* Q 344
— *des assonances de* O *en* é, *et* è 51-4
— *des assonances de* O *en* ó *et* ò 59-61
— *des assonances usitées dans l'ancienne poésie* 134
— *des mots écrits tantôt avec* o, *tantôt avec* u 65
— *des mots écrits tantôt avec* oi, *tantôt avec* ui 66-7
— *des mots en* ié 81
— *des mots qui contiennent une dentale isolée* 93-4
— *des déclinaisons* 105, 111
— *des conjugaisons* 125-9
talent O 5 e 10 e 28 d 106 e (p. 36 n. 3, 270)
tant O 2 b 6 a 7 d etc.
tant (*adj.*) O 80 c d 95 b c etc.
tapin 907
Tarson O 39 c
tart O 13 e
te (t' tei), O 11 b 12 e 29 b etc. (p. 116, 131, 133)
Tedbalt de Vernon, auteur d'une Vie de saint Wandrille 43 n. 1
— *auteur possible de* O 44 ss.
tehir S 1019
tel O 1 e 28 d 44 d 84 a (p. 53)
Temps du verbe 123-5
tence 216
tendre (*verbe*) O 75 e (p. 128)
tendre (*adj.*), O 24 a 91 a
tendrement O 49 b
tenir O 14 a 31 a 54 a etc. (p. 128, 90)
tens O 1 a 2 a 3 a
terme O 10 a (p. 53)
terre O 16 e 41 c 48 e etc. (p. 53)
terrestre O 12 c
tes O 27 e 68 d etc. (p. 116, 53)
Testament (le) de François Villon, ms. B 331
teste O 53 d (p. 53)
Textes (les plus anciens) en langue d'oïl 42
— *du treizième siècle au sujet de* o, ou, u 64
th, *emprunté par les scribes anglo-normands à l'écriture saxonne* 95
— *anglais avait au moyen-âge à peu près le même son qu'aujourd'hui* 96 n.
Thomas (la Vie de Saint), voy. Garnier
Tirades des chansons de geste, de plus en plus longues 130
— *monorimes de* 6 *à* 8 *vers* 130 n. 5
toe pour ta 117
toldre tolir O 22 c 71 e 101 e 125 b (p. 90)
ton (*pron.*) O 5 d e etc. (p. 117)
torbe O 103 c (60 n. 1)
torner O 29 e 33 e 49 e etc. (p. 94, 179)
tortrele O 30 d (p. 53)
tost O 103 b
tot O 1 d 2 d e 4 c etc. (p. 99, 75)
traire O 41 e 87 a 116 c (p. 38)
Traitié de perfection chrétienne, ms. C 332
tramail 215
trametre O 20 c 33 d (p. 127, 184)
transe S 980
Transformations des anciens poèmes 10
treis (*éd.* treiz) O 59 b
trente O 56 a
tres O 58 a 110 b (p. 47, 53)
tresaler M 291
tresoblider O 124 d
tresor O 106 a
Trespas de Nostre Dame, ms. F 338
trespasser S 27 (p. 47 n. 7)

trestot O 37 b d 50 e etc.
Triacle (li roumans du) et du venin, ms. S 212
trinitet O 110 d
tristor O 14 e 28 d
trover O 19 d 23 d 26 b etc. (p. 129, 51, 68 n. 4, 94, 125)
tu O 22 a 27 a d 67 etc. (p. 116, 189)
tue O 82 e, *l.* toe
tui O 83 b (p. 116, 75)

u (*la voyelle*) 72, 61
— *latin* 59
— *notation du son* o 62, 63 n., 64
— — *de* ui 75, 77 n.
— *provenant de* v 101
ue *de* o, *prononcé comme en espagnol et en provençal* 68
— *et* o 68, 70, 71
— *arrivant au son* o (eu) 277
ui *et* oi 74, 75
-um, terminaison de la première personne pluriel
-um (*noms latins en*) 107
un *non encore nasalisé dans* O 82
un O 3 c e 6 c etc.
uncor O 72 e
Unicorne (de l'), ms. S, 212
uo *prononcé comme en italien* 68
— *devenu* ue 68
-us (*noms latins en*) 104-5
us O 36 c (p. 107)
usque O 58 b (p. 132)

v (*la consonne*) 100
— *maintenu devant l'*r *dans quelques formes verbales* 78, 100
— *devenu* u 101
vailant O 2 c 4 d (p. 111, 115, 123 n. 3)
vair de varius 38
valeir O 101 b
Valenciennes (*Fragment de*) *a la troisième personne de l'imparfait en* -eiet 39
— *a des formes inconnues aux textes français* 42
— *emploie* u *pour* o 63
— *emploie* oi *et non* ui 76
— *connaît la notation* ie 80
— *comment il traite le* ch 87
— *conserve les dentales isolées* 92, 95 n. 1
— *a la forme* -omes *pour la première personne du pluriel* 119
Variantes (*disposition des*) 137-8
vedeir O 8 a 12 a 40 c etc. (p. 129, 94, 97)
vedve O 99 a (p. 53, 97)
veir O 112 d
vels O 90 c
venir O 3 a 10 b 11 e etc. (p. 129, 94)
Vénitien (*le dialecte*) *ne diphthongue pas l'*o 68
vent O 39 b
ventre O 91 c (p. 111)
ventree S 269
verbe O 125 e
Verbe 118-29
Verbes dont le radical se termine en n, rn, v, *ou une voyelle* 125
verillier S 122
Vers décasyllabe 131
veritet O 13 d
vers O 47 d
Versification de O 129-34
— (*changements dans la*) 9
— *importante pour la critique des textes,* 15, 28
— *dans* O *et Roland* 30-1
vertir O 93 c
vertut O 113 b
vesteure S 367
veveé S 301 M 1310
viande O 51 a
vide O 13 c 14 d 123 b 124 d (p. 94)
vieil O 2 d (p. 99)
viergene S 146
Vierges Folles (*Mystère des*) *cité* 55
vif O 78 d 118 c
Vigilles des morts en vers, ms. D 3
Vilainnengouste (li roumans du), ms. S, 210-1
vin O 18 d
virgene O 18 d
vis O 23 e 69 c 70 b (p. 107)
vis (*de* visum) O 108 d
vis (*adv.*) O 115 e
vivre O 8 d 30 d 33 e 42 b
Vocatif de la deuxième déclinaison 107-8
vochier O 73 b (p. 86)
voil O 34 b (p. 184) 117 e
voiz O 59 b 60 a 63 c (p. 75)
voleir O 3 e 8 d 9 c etc. (p. 129, 75, 101 n. 1)
volentet O 32 b 109 a
volentiers O 7 b 52 a 68 a

vos O 3 e 22 d 25 e etc. (p. 116)
vostre O 97 b
Voyage de Charlemagne à Jérusalem emploie la forme -eiz *de la deuxième pers. plur.* 121
Voyage (le saint) de Jérusalem, ms. D, 3
Voyelles 46-72
— *latines atones* 81 n.
Vulframn (saint), archevêque de Sens 43

Wace, cité 42
Wallon (dialecte) se rattache au groupe bourguignon-lorrain 41
— — *reconnaissable dans le Fragment de Valenciennes* 42
Wandrille (Vie de saint) par Tedbalt de Vernon 43
wimple M 314

x, ms. intermédiaire entre O *et les familles* a *et* b 25
x, *consonne double, doit être maintenue dans le nom* Alexis 91
x *considéré comme simple abréviation pour* us 278

y, *son intermédiaire entre* i *et* j 49 n. 1

z, ms. non interpolé de la famille b 27 n., 137
z (*la consonne double*) *dans* O 99
— *remplacée par* s *dans* M 273
— *après* n *et* l *mouillées* 99-100

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Avertissement.	v
Errata.	IX
I. Texte du XIe siècle.	
Préface.	
Première partie. Critique des leçons.	1
I. Les Manuscrits.	2
II. Classification des Manuscrits.	7
Deuxième partie. Critique des formes.	
I. Principes généraux.	27
II. Voyelles. § I. Voyelles simples	
I. a	46
II. e	49
III. i	57
IV. o	58
V. u	72
§ II. Diphthongues.	73
1. ai	*ib.*
2. ei	*ib.*
3. oi	74
4. éu	77
5. óu	78
6. ie	*ib.*
§ III. Nasales.	82
III. Consonnes.	83
§ 1. Gutturales. 1. c, q	85
2. g	89
3. j	90
4. h	*ib.*
5. x	91

§ 2. Dentales 91
§ 3. Labiales. 100
§ 4. Liquides. 101
§ 5. Nasales. 102
§ 6. S 103
§ 7. Consonnes redoublées. *ib.*
IV. Déclinaison. 104
§ 1. Déclinaison des noms. *ib.*
§ 2. Déclinaison des pronoms et de l'article. 116
§ 3. Gradation des adjectifs. 118
V. Conjugaison. *ib.*
I. Personnes. 119
II. Modes. 121
III. Temps. 123
VI. Versification. 129
Conclusion. 134
La Vie Saint Alexis. 139
Variantes orthographiques du ms. L. 171
Notes. 177

II. Rédaction interpolée du XIIe siècle.
Préface. 199
C'est li roumans de saint Alessin. 222

III. Rédaction rimée du XIIIe siècle.
Préface. 263
La Vie Saint Alexis et coment il morut. 279
Variantes orthographiques. 318

IV. Rédaction en quatrains alexandrins monorimes du XIVe siècle.
Préface. 329
I. Description des manuscrits. 330
II. Classification des manuscrits. 340
Cy commence la vie saint Alexis. 346

Glossaire-Index. 389

Table des Matières. 415

Nogent-le-Rotrou. imprimerie de A. Gouverneur.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Revue des différentes opinions émises sur le système des *a* 1

Chapitre I. Les liquides et nasales sonantes 6

§ 1. Liquides sonantes 6

§ 2. Nasales sonantes 18

§ 3. Complément aux paragraphes précédents 45

Chapitre II. Le phonème *ʌ* dans les langues européennes 50

§ 4. La voyelle *a* des langues du nord a une double origine . . 50

§ 5. Equivalence de l'*α* grec et de l'*a* italique 52

§ 6. Le phonème *ʌ* dans les langues du nord 62

Chapitre III. Les deux *o* gréco-italiques 69

§ 7. o_2 gréco-italique. — a_2 indo-européen 70

§ 8. Second *o* gréco-italique 96

Chapitre IV. § 9. Indices de la pluralité des *a* dans la langue mère indo-européenne 116

Chapitre V. Rôle grammatical des différentes espèces d'*a* 123

§ 10. La racine à l'état normal 123

§ 11. Rôle grammatical des phonèmes *ʌ* et *ϱ*. Système complet des voyelles primordiales 134

§ 12. Aperçu synoptique des variations du vocalisme amenées par la flexion 185

§ 13. Aperçu synoptique des variations du vocalisme amenées par la formation des mots 228

Chapitre VI. De différents phénomènes relatifs aux sonantes *i*, *u*, *r*, *n*, *m* 239

§ 14. Liquides et nasales sonantes longues 239

§ 15. Phénomènes spéciaux 275

Additions et corrections 284

Registre des mots grecs 289

DOC OCT 16 1992

DOC OCT 21 1992

MAY 12 1978

Stanford University Library
Stanford, California
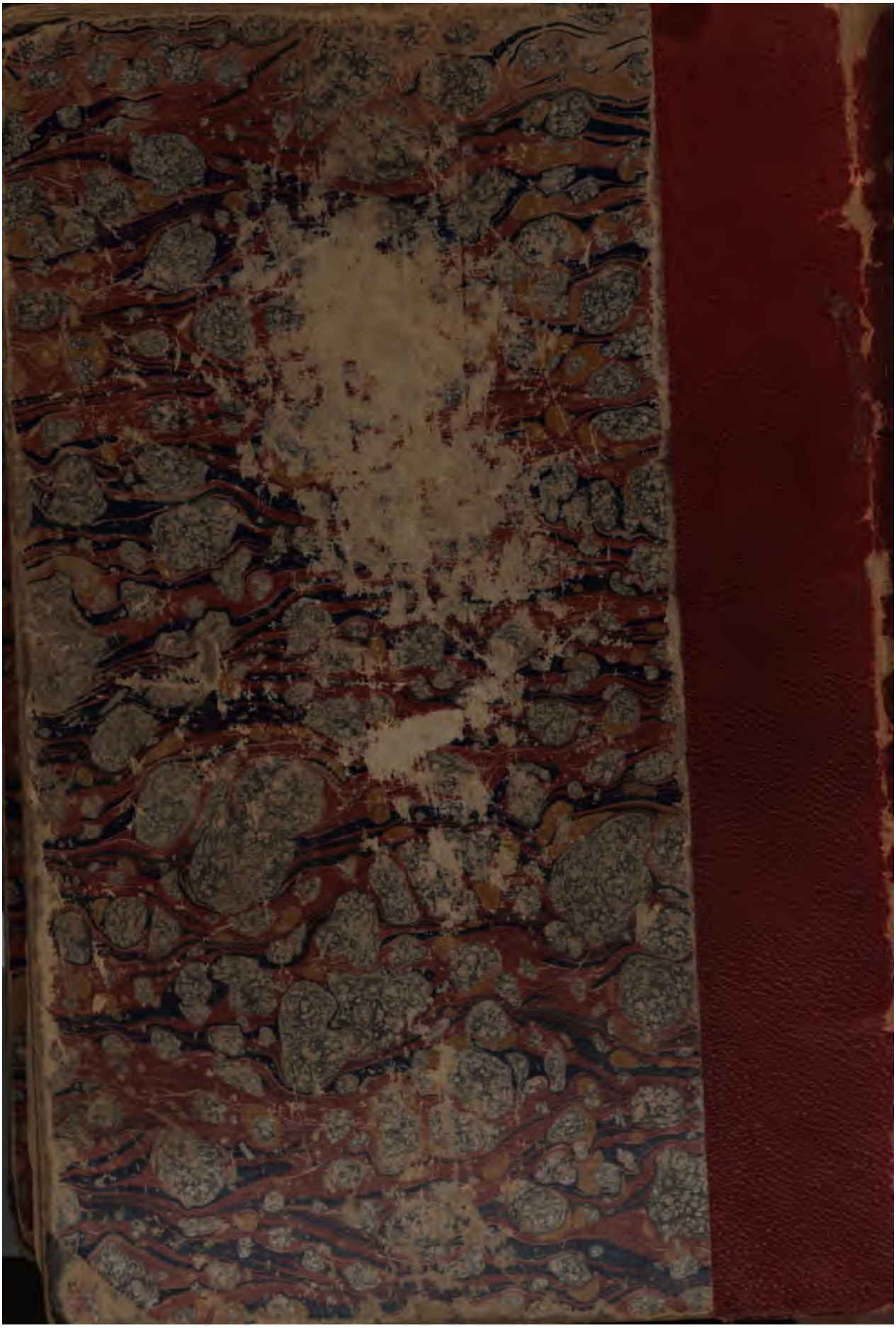
In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.